

Harvard-Yenching Lib



3 2044 060 414 596

HYL (W)

DS

22

.047

1940x

vol. 4

WITHDRAW

HARVARD-YENCHING
LIBRARY



HARVARD UNIVERSITY
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2025

**HISTOIRE
DES MONGOLS.**

瑞典多遜著

蒙古全史

第四冊

民國貳拾九年·天津影印

HISTOIRE DES MONGOLS,

DEPUIS TCHINGUIZ-KHAN

JUSQU'A

TIMOUR BEY ou TAMERLAN;

PAR

M. LE BARON C. D'OHSSON,

Membre des Académies royales des Sciences et des
Belles-Lettres de Stockholm, de la Société
royale des Sciences d'Upsal, etc.

TOME QUATRIÈME.

LA HAYE ET AMSTERDAM,
LES FRÈRES VAN CLEEF.

1835.

THE CHINESE-JAPANESE LIBRARY
OF THE HARVARD-YENCHING INSTITUTE
AT HARVARD UNIVERSITY

MAR 18 1942

W 2700/64

DS 22 .O47 1940x

v. 4

Ohsson, Constantin Mouradzea
d'Ohsson, 1779-1851.

Histoire des Mongols

02220612

REPRINTED IN TIENTSIN, CHINA, 1940.

HISTOIRE DES MONGOLS.

LIVRE VI.

CHAPITRE PREMIER

ARGOUN.

Son élévation au trône. — Nomination des gouverneurs de provinces. — Boucaï, lieutenant d'Argoun. — Schems-ud-din Mohammed, vézir sous Boucaï. — Sa disgrâce et son exécution. — Mort de son fils, Khodja Haroun. — Arrivée d'une patente d'investiture de la part de Cou-bilaï. — Autorité de Boucaï. — Ses motifs de mécontentement. — Affaire des domaines du Fars. — Conspiration de Boucaï avec plusieurs princes et généraux. — Révélation de ce complot. — Arrestation de Boucaï. — Son supplice. — Exécution des membres de sa famille et de ses clients. — Arrestation et exécution de son frère Arouc. — Persécution faite aux employés du

fisc, chrétiens et mahométans, à Moussoul et Irbil. —
Supplice du prince Tchouschcab. — Exécution du vézir
Djélal-ud-din de Simnan.

APRÈS l'exécution d'Ahmed, les Khatounes, les princes et les Oméras s'étant assemblés à Ab-schour, près de Yuz-Agatsch, élurent unanimement Argoun, fils aîné d'Abaca, né de l'une de ses esclaves, nommée Caïmisch Ygadji (1). Ce prince manda à son oncle Houladjou que les grandes Khatounes, les Oméras et les Noyans l'avaient pressé de monter sur le trône, pour rétablir l'ordre dans l'État, et qu'il n'avait pu s'y refuser; que Houladjou ne devait pas lui en vouloir; qu'il serait son associé au pouvoir suprême, et que tous deux travailleraient de concert à donner au royaume une nouvelle splendeur. Houladjou ne voulut pas lui disputer le trône; il se rendit auprès d'Argoun, qui avec tous les membres du Couriltaï s'était transporté à Courban Schira (2).

(1) Raschid. — Les concubines (Coumas) des princes mongols portaient le surnom d'*Ygadji*, qui veut dire en mongol *sœur aînée*.

(2) Vassaf. — Selon Raschid, au yort Souktou.

Le prince Gaïkhatou y était aussi arrivé pour donner son consentement à l'élection d'Argoun (1). Ce fut à Camssioun, lieu situé entre Hescht-ur-roud et Courban Schira et l'un des campements d'été des princes mongols (2) que, le vendredi 11 août 1284, d'après l'indication des astrologues, Houladjou et Anbardji placèrent Argoun sur le trône. Aussitôt les assistants se jetèrent la ceinture sur la nuque et fléchirent le genou; puis ils burent à la santé du nouveau souverain.

27 dj.-1.
683.

Les princes Kingschou et Tchouschcab (3), partisans de Houladjou, qui s'étaient opposés à l'élévation d'Argoun, voyant qu'ils ne pouvaient l'empêcher, vinrent lui prêter foi et hommage, trois jours après son intrônisation.

Argoun fit mourir plusieurs officiers qui s'étaient montrés dévoués à la personne d'Ahmed; puis il défendit, par une ordonnance,

(1) Raschid.

(2) Vassaf. — La rivière *Hescht-roud* prend sa source dans les monts d'Odjan, au nord de Mérage, et mêle ses eaux à celles du *Sipid-roud*, qui se jette dans la Mer Caspienne. *Djihan-numa*, p. 388. — *Courban-Schira* est un nom mongol.

(3) Ils étaient fils du prince Tchounoucour, second fils de Houlagou.

d'inquiéter aucun de ceux qui avaient servi ce prince.

Il donna au prince Baïdou (1) le gouvernement de Bagdad, au prince Tchouschcab, celui du Diarbekr, au prince Houladjou, le Roum, la Géorgie à son oncle Adjaï (2), et à son propre fils Gazan, le Khorassan, le Mazendéran, les provinces de Raï et de Comouss, lui adjoignant le prince Kingschou et l'émir Nevrouz, fils d'Argoun Aca. Peu après, le 18 septembre, il conféra la dignité de vézir à Boucaï, et ordonna qu'on répandit sur sa tête autant d'or qu'il en fallait pour le couvrir entièrement.

A la première nouvelle de la révolution subite qui avait eu lieu dans le camp d'Ahmed, les personnes de sa suite s'étaient dispersées, et le vézir Schems-ud-din, ayant pris la fuite des environs de Djadjérem, monté sur un dromadaire, s'était rendu, par la route du désert, à Ispahan (3). On n'y avait pas encore appris ce qui venait de se passer. Les Méliks (4), les Oméras, les Cadhis, et

(1) Fils de Targaï, cinquième fils de Houlagou.

(2) Huitième fils de Houlagou. (3) Raschid.

(4) Le titre arabe de *Mélik*, prince, se donnait, sous la dynastie mongole, aux intendants des provinces.

une multitude d'habitants de toutes les classes, sortirent de la ville, avec des présents, à la rencontre du vézir. Il n'y resta que deux ou trois jours (1), et se réfugia dans le Louristan. Le prince de ce pays, Youssoufschah, requis de marcher, avec ses troupes, lorsque le sultan Ahmed s'avavançait pour réduire son neveu, répugnait à servir contre Argoun, le fils de son bienfaiteur; trop faible cependant pour oser désobéir, il joignit les troupes d'Achmed avec un corps de deux mille cavaliers et de dix mille fantassins. Après la chute de ce souverain, les Lours quittèrent l'armée dans le Khorassan pour retourner dans leur pays et prirent la route de Tabas; mais la plupart périrent de soif dans le désert (2). Youssoufschah voyant Argoun affermi sur le trône, alla lui rendre hommage, et fut bien accueilli de ce prince, auprès duquel il intercèda pour Schems-ud-din (3). Ce vézir informé que les partisans d'Argoun dans Ispahan avaient le dessein de l'arrêter, sortit précipitamment de cette ville, et prit la route de Coum. Les

(1) Vassaf.

(2) *Tarikh Gouzidé*, bab IV, fassel 11.

(3) Bar Hebræus, p. 573.

personnes de sa suite lui conseillaient de gagner le port de Hormouz, d'où il pourrait passer dans l'Inde; mais il ne voulut pas se sauver, en abandonnant sa famille et ses clients aux rigueurs des Mongols. Il préféra d'aller se livrer à Argoun, espérant de trouver grâce à ses yeux par la protection de Bouca, son ancien ami, et résigné d'ailleurs à la volonté divine. Comme il allait se rendre à la cour, il vit arriver des officiers envoyés par Argoun pour lui annoncer l'amnistie générale, et l'assurer qu'il serait bien traité. Schems-ud-din se dirigea vers Courban Schira où il arriva le 22 septembre. Il descendit chez Boucaï, qui le reçut à bras ouverts et le présenta le lendemain à Argoun. Ce prince l'accueillit bien; dès-lors tous ceux qui sollicitaient des places vinrent lui faire leur cour; mais il leur déclara qu'il n'accepterait désormais d'autre office que celui de substitut de Boucaï.

Cependant Schems-ud-din ne jouit pas longtemps de ce poste. Des fonctionnaires qu'il avait élevés sous les règnes précédents, et auxquels il faisait maintenant ombrage, Ali Tamgadji, Fakhr-ud-din Mestoufi et Hossam-ud-din Hadjib, s'unirent pour le perdre. Ils insinuèrent à Boucaï qu'il était éclipsé par Schems-ud-din, que cet ancien ministre, dès

que son crédit serait affermi, ne manquerait pas d'agir envers lui comme il avait agi envers Argoun Aca et d'autres grands officiers, qu'il avait laissés sans autorité. Aigri par leurs discours, Boucaï réveilla les ressentiments d'Argoun contre Schems-ud-din (1), en lui disant que le vézir avait trahi son ancien souverain, le père d'Argoun, et que ce prince ne pouvait pas attendre, de sa part, plus de fidélité. Les oreilles d'Argoun avaient été souvent frappées de pareilles imputations, dont la malignité, si dangereuse pour Schems-ud-din, avait excité ce ministre à faire les plus grands efforts pour fournir aux besoins de l'armée que le sultan Ahmed avait mise sur pied contre son neveu; mais l'Ilkhan était encore dans le doute; lorsqu'il eut entendu la même accusation de la bouche d'un homme qui possédait toute sa confiance, il n'hésita plus à ordonner aux deux juges Cadagaï et Ogotaï d'interroger Schems-ud-din (2). Ce vézir avait précédemment reçu l'ordre de payer au fisc deux mille toumans d'or; il manda à Boucaï qu'il ne possédait pas d'espèces sonnantes, parce qu'au lieu de les enfouir, comme

(1) Raschid.

(2) Vassaf, l. c.

faisaient tant d'autres, il les avait employées à acquérir des fonds de terre, qui lui rapportaient mille dinars par jour. Ce fut alors que les deux inquisiteurs mongols reçurent l'ordre d'informer contre lui (1). Lorsque, suivant la pratique des Mongols, on lui eut lié les poignets, des gens du commun, turcs et persans, crièrent : « Pourquoi fermez vous « au peuple la porte des subsistances. » Il répondit aux imputations calomnieuses et absurdes qui lui étaient répétées : « Pour les « fautes et les omissions dont mes ennemis « m'accusent, je puis les confesser, avec l'es- « poir d'en obtenir le pardon de mon souve- « rain ; mais je suis innocent du crime qui « m'est imputé envers mon ancien bienfai- « teur (2). » On lui donna la bastonnade, et comme il persistait dans sa réponse, qu'il lui était impossible de fournir la somme qu'on
4 schab. lui demandait, il fut conduit, le lundi 16 octobre, au lieu de son supplice, devant la ville d'Ebher, sur le bord de la rivière de ce nom (3). Ayant obtenu quelques moments de sursis, il fit ses ablutions, et ouvrit au hasard un Coran qu'il avait sur lui; puis il

(1) Raschid.

(2) Vassaf, l. c.

(3) Raschid.

écrivit à ses enfants ses dernières volontés, et traça la lettre suivante aux prélats de Tébriz : « Ayant consulté l'oracle du Coran, j'ai
 « trouvé ce passage : *Certes ! ceux qui ont*
 « *dit : Dieu est notre Seigneur, et qui ensuite*
 « *ont été constants dans leur foi, verront des-*
 « *cendre vers eux les anges ; ainsi n'ayez point*
 « *de crainte ; ne vous chagrinez pas ; réjouissez*
 « *vous au contraire du Paradis qui vous est*
 « *promis.* Dieu, qui a tant favorisé son ser-
 « viteur dans ce monde périssable, où il ne
 « lui a rien refusé, vient de lui annoncer la
 « vie éternelle. Je crois devoir donner cette
 « joyeuse nouvelle à N. N. (suivent les noms
 « de quatre Mollas), et aux autres illustres
 « prélats que le temps ne me permet point
 « de désigner plus particulièrement, afin qu'ils
 « sachent qu'après avoir rompu les liens qui
 « m'attachaient ici bas, j'ai quitté ce monde,
 « et qu'ils veuillent m'assister de leurs bonnes
 « prières. » Lorsqu'il eut fini d'écrire, il se
 résigna à son sort, disant : *Tout ce qui vient*
de toi est agréable, soit rigueurs, soit fa-
veurs (1). Des exécuteurs mongols le saisirent
 par les mains et les pieds, l'enlevèrent et le

(1) Vassaf, l. c.

jetèrent à terre, ce qu'ils firent trois fois; ensuite ils le foulèrent aux pieds jusqu'à ce qu'il eut expiré; finalement ils lui coupèrent la tête (1). Sa mort fut déplorée dans toute la Perse; car Schems-ud-din faisait beaucoup de bien, et possédait la confiance des honnêtes gens (2).

Boucaï envoya émir Aly à Tébriz pour saisir les biens du vézir. Un de ses fils, nommé Yahia, fut exécuté dans cette ville (3). Peu après, le général Arouc, qui commandait dans l'Irac-Arèb sous le prince Baïdou, fit mourir un autre de ses fils, le Khodja Haroun, intendant de cette province. Madjd-ud-din Ethir, l'un des plus riches et des plus généreux seigneurs de ce temps, ayant avancé qu'Arouc avait détourné à son profit une forte somme du produit des contributions de la province

(1) Bar Hebræus, p. 573. « Telle fut, ajoute l'historien syriaque, la triste fin de cet homme qui avait été si puissant, qu'il tenait tout l'empire mongol suspendu à son doigt. Il avait beaucoup de prudence, d'esprit naturel et d'acquit. »

(2) Vassaf, l. c. — Il fait l'éloge de ce vézir, et dit qu'il rendit de grands services au peuple musulman, pendant la domination des étrangers.

(3) Raschid.

de Bagdad, Arouc, soupçonna le Khodja Haroun, contre lequel il avait d'ailleurs d'anciens griefs, d'être d'intelligence avec lui, et les fit tous deux décapiter, sans l'ordre du souverain, comme le moyen le plus sûr de leur fermer la bouche (1).

(1) Vassaf, l. c. — Bahai-ud-din Haroun, auteur de jolis ouvrages en vers et en prose, et savant musicien, avait été nommé par Abaca, lors de son avènement au trône, gouverneur civil de la province d'Ispahan, qui comprenait plus de la moitié de l'Irac Adjém. Jeune encore et d'un caractère bouillant, il déploya une sévérité cruelle pour réprimer les désordres qui naissaient sans cesse de l'esprit turbulent et belliqueux de ses administrés. « Aussi, dit Vassaf, parvint-il à dompter la nature
« revêche des Ispahaniens ; pour un mot qui lui déplaisait,
« il faisait exécuter un homme, et même périr toute une
« famille ; d'où l'on peut juger si les délits étaient punis.
« Il fit mourir des milliers d'individus par le glaive, les
« tortures, l'eau, le fer, ou par l'effet de longs empri-
« sonnements. Grands et petits, tout le monde tremblait
« pour sa vie. Mais son impitoyable rigueur arrêta les
« massacres dans la ville d'Ispahan, où il arrivait que
« les habitants de deux quartiers s'attaquaient, le sabre
« et le poignard à la main, et que dans un clin-d'œil il
« restait une centaine d'individus sur le carreau. On ne
« pouvait point passer dans les rues pendant la nuit sans
« risquer d'être assailli par des voleurs. Bientôt la sûreté
« publique fut si bien établie que les cultivateurs aban-

Après l'exécution du vézir Schems-ud-din, l'Atabey Youssoufschah qui avait, peu aupa-

« donnaient la nuit dans les champs leurs instruments
« aratoires et leurs semences, et que dans la ville, les
« marchands purent laisser leurs boutiques sans gardiens,
« pour aller se reposer dans leurs maisons. Je tiens de
« personnes dignes de foi qu'un homme du guet qui,
« faisant sa ronde de nuit, avait pris un pain chez un
« boulanger, quoiqu'il eut déposé dans un coin de la
« boutique deux drachmes d'argent, c'est-à-dire bien au-
« delà du prix fixé, fut suspendu, par l'ordre de Haroun,
« à un croc de boucherie. Ce gouverneur avait un esclave
« de confiance, nommé Nicoupeï, qu'il chargea, une nuit,
« de parcourir les rues pour examiner si les officiers de
« police faisaient leur devoir. Nicoupeï rapporta à son
« maître qu'il avait vu un tel attentif et vigilant, qu'un
« second dormait, qu'un troisième était absent. Le len-
« demain, Haroun leur fit appliquer à tous trois soixante
« et onze coups de baton. Le scheikh-ul-islam Djémal
« ud-din a raconté que, se trouvant présent lorsque cet
« ordre fut donné, il demanda au gouverneur pourquoi
« celui qui veillait à son poste était puni comme les
« autres. — Parce que, répondit-il, il aurait dû interro-
« ger Nicoupeï pour savoir ce qu'il faisait dans les rues
« à cette heure de la nuit. — Un jour que Haroun
« passait à cheval, avec un cortège plus magnifique que
« ceux de la plupart des souverains, il aperçut un homme
« du commun qui se tenait immobile, les yeux fixés sur
« ce pompeux appareil. Il l'appela et lui demanda ce
« qu'il regardait. Cet homme fut tellement saisi qu'il ne

ravant, épousé sa fille, retourna, par ordre d'Argoun, dans son pays, où il mourut au bout de peu de temps, laissant deux fils, Efrassiyab et Ahmed. Le premier reçut, par la protection de Boucaï, l'investiture du Lou-ristan, et son frère Ahmed resta à la cour (1).

Le général Ordoucaya arriva de la Chine, le 24 février 1286, avec l'ordonnance de l'empereur Coubilaï qui donnait à Argoun le titre de Khan, et la succession au trône de son père, et qui conférait à Boucaï le titre chinois de *Tching-sang*. En conséquence, Argoun renouvela les cérémonies et les fêtes de son avènement au trône (2). Il investit Boucaï, par un décret royal, d'une autorité presque sans bornes, et statua que tant qu'il

28 z. h.
684.

7 avr.

« put proférer une seule parole. Le gouverneur, en colère, lui fit arracher les yeux avec la pointe d'un couteau. » Vassaf ajoute qu'un seigneur d'Ispahan lui avait raconté qu'à la suite d'une rixe qui s'était élevée entre des habitants de cette ville, lorsque Haroun avait cessé de vivre, on compta les morts, et qu'on en trouva soixante-dix de plus que le nombre des individus qui avaient été exécutés par l'ordre de ce gouverneur, tout considérable qu'il fût.

(1) *Tarikh Gouzidé*, bab IV, fassel 11.

(2) Raschid.

n'aurait pas commis neuf délits graves, il ne pourrait être interrogé que par le souverain lui-même; que les ordonnances de l'Ilkhan ne seraient exécutoires qu'autant qu'elles auraient été munies du sceau (altamgha) de Boucaï, dont les ordres, pour être respectés, n'avaient pas besoin de la sanction royale. Boucaï se distinguait entre les Mongols par ses connaissances en fait d'administration. Il avait de la capacité; il voulait l'ordre et la justice. Sa sévérité réprima les désordres; mais son pouvoir, si étendu qu'il ne lui manquait du souverain que le titre, lui attira des envieux, qui n'osant l'attaquer de front, à cause de la faveur dont il jouissait, épiaient l'occasion de le perdre.

Il survint bientôt des circonstances qui altérèrent les sentiments de Boucaï envers son maître. La première fut celle des domaines dans le Fars. Fakhr-ud-din Hassan, l'un des illustres Séyids de Schiraz, qui, sous le règne d'Abaca, était auprès d'Argoun, lui avait dit maintes fois que beaucoup de terres, dans la province de Schiraz, avaient appartenu à son aïeul, le Grand-juge, Seyid Schéref-ud-din, qui les avait héritées de la fille du sultan Azd-ud-Dévlet, de la dynastie des Deïlémites; mais que l'Atabey Abou-Bekr, prince du Fars,

avait attribué ces biens au fisc, et en avait frustré injustement les descendants du Seyid. Il produisait, à l'appui de sa réclamation, des actes authentiques, tels que des ordonnances du temps d'Azd-ud-Dévlet, un titre de propriété, certifié par les cadhis, attesté par des personnes notables, et il engageait le jeune prince à chercher d'obtenir de l'Ilkhan, son père, l'ordre de distraire ces propriétés du fisc, et de les réunir au domaine (indjou) d'Argoun. Abaca y consentit; il fit partir un de ses officiers avec le Seyid, pour aller à Schiraz opérer cette translation. Arrivés dans cette ville, ils voulurent contraindre, par des voies de rigueur, les principaux officiers du fisc à les mettre en possession des biens dont il s'agissait; mais Mohammed Bey, et avec lui les autres commandants mongols, protégèrent ces intendants; ils s'opposèrent à l'exécution des ordres apportés, et l'affaire manqua. Le Seyid Fakhr-ud-din retourna auprès d'Argoun, et prit patience.

Lorsque ce prince fut sur le trône, il rendit une ordonnance qui retirait au fisc les biens de la famille de Fakhr-ud-din, d'après les titres restés entre ses mains. Le Seyid rassembla les administrateurs des finances du Fars qui se trouvaient dans ce moment à

l'Ordou, et requit d'eux impérieusement la restitution de ces fonds de terre, et même des revenus de plusieurs années. Boucaï fit à ce sujet des représentations raisonnables. « La province de Schiraz, dit-il à Argoun, « vous appartient; à quoi bon séparer les « biens en question des autres domaines; si « on les isole, il faudra créer pour eux une « administration particulière, qui ne laissera « pas d'être couteuse; » mais Argoun voulait que ces biens fussent séparés; il n'agréa point les objections de Boucaï, et ordonna que ce ministre ne se mêlerait pas de la commission donnée à Fakhr-ud-din, ni des affaires du domaine privé. En même temps l'administration de ces domaines, dans tout le royaume, fut confiée au noyan Togatchar. Le Seyid Fakhr-ud-din reçut l'ordre de se rendre à Schiraz, avec Youl-coutloug, fils d'Argoun-Aca, pour prendre possession des propriétés distraites. Comme aucun des méliks et des cadhis n'eut la faculté de faire valoir contradictoirement les moyens qui pouvaient être fondés sur la loi ou la coutume, les deux commissaires, libres d'agir à leur gré, s'emparèrent, pour le domaine privé, du quart des villages, des champs, des jardins, des corvées, des canaux d'irrigation

et des moulins dans toute la province de Fars; en sorte qu'au bout de quelque temps, les revenus de ces domaines privés furent affermés pour la somme de six cent mille dinars par an. On contesta à nombre de propriétaires leurs droits sur des biens hérités ou autrement acquis, depuis cent ans dans leurs familles, et on les réunit également au domaine. Cependant le Seyid Fakhr-ud-din était mort dix-huit jours après son arrivée à Schiraz, Youl-coutloug revêtit le fils du défunt, Seyid Coutb-ud-din, de la robe d'honneur de l'Ilkhan, et le chargea de poursuivre les opérations commencées.

Cette affaire irritait Boucaï. A la tête de 685. ses ennemis était Tougan, fils de Taragaï gouverneur du Couhistan, le plus intime des familiers d'Argoun, homme plein d'esprit et de finesse. Il saisit les occasions où il se trouvait seul avec le Khan pour lui exposer que Boucaï, exerçant un immense pouvoir, ayant le plus grand ascendant sur les princes du sang, les Khatounes, les Oméras, serait fort à craindre s'il avait de mauvaises intentions. Il rappela au souvenir d'Argoun que Boucaï avait trahi Ahmed, quoique ce prince lui eut accordé toute sa confiance; qu'il avait été l'auteur de bien grands événements, et

alors il n'avait pas autant de pouvoir; maintenant il disposait du trésor et de l'armée. Argoun ne refusait pas de prêter l'oreille à ces insinuations; mais il les attribuait, en partie, à l'envie et à la haine. Un jour, pendant sa résidence à Alatac, Boucaï et Bekta, après avoir bu dans la société d'Argoun, échauffés par le vin, se prirent de querelle, et Argoun ne réprimanda point Bekta de ses emportements. Ce fut un nouveau sujet de rancune pour Bouca. Dès-lors Togatchar et ses clients commencèrent à manifester leur inimitié contre ce favori, qui, se croyant trop élevé pour devoir se mesurer avec eux et se défendre contre leurs attaques, eut recours à un moyen qu'il crut plus efficace; il feignit de souffrir d'un rhumatisme et s'abstint pendant quelque temps de paraître à la cour. Il se lia successivement, par serment, avec les princes Houladjou, Tchouschkab, Cara-Boucaï, Kingschou, Togai-Timour et Gabartchin, avec les émirs Arouc, Couroumischi, Matchou, Touglouc, Caraounas et d'autres, ainsi qu'avec Démétrius, roi de Géorgie. Il les fit entrer dans ses vues et attendit le moment d'agir. A l'époque du premier jour de l'an des Mongols, qu'ils appellent *Kioutéclamischi*, le prince Tchouschkab,

petit-fils de Houlagou, s'étant rendu, comme d'usage, à la cour, qui résidait alors dans l'Arran, révéla ce qui avait été tramé (1). Argoun lui dit qu'il avait trop de confiance dans son premier ministre pour croire légèrement à une pareille imputation et demanda des preuves. Tchouschkab lui présenta des engagements écrits, nommés, en mongol, *Moutchalga*, que s'étaient mutuellement donnés Boucaï et ses complices. Ayant jeté les yeux sur ces papiers, Argoun s'écria dans son indignation : « Ai-je donc élevé Boucaï au-dessus de « tous les généraux, lui ai-je confié un pouvoir absolu dans tout le royaume, sur les « peuples comme sur l'armée, pour qu'il me « paye d'une semblable ingratitude. » Par ses ordres, trois de ses officiers, Soultan Ydadji, Touladaï et Tougan partirent dans la nuit même avec des troupes pour arrêter Bouca dans son quartier, sur le bord du Kour. A l'aube du jour, ils fondirent sur sa tente ; mais ils ne l'y trouvèrent pas. Averti des mesures qu'on prenait, il avait passé le fleuve, et s'était réfugié au quartier d'Oldjaï Khatoun, l'une des femmes d'Argoun. Cette princesse

(1) Vassaf, tom. II.

ayant refusé de le recevoir, le maréchal de sa cour, Zengui, lui avait donné un asyle dans sa tente. Touladaï et Tougan coururent l'y chercher, et le conduisirent à Argoun. Le général Singcourtaï lui dit : « Tu veux donc « changer de maître tous les jours. » Boucaï protesta qu'il n'avait rien médité contre son souverain; qu'il n'en voulait qu'à Soultan Ydadjï et à Tougan, ses ennemis personnels. Tchouschkab lui présenta ses écrits et ceux de ses complices. A la vue de ces papiers, Boucaï, saisi d'un tremblement universel, tomba sans connaissance. Argoun donna l'ordre de l'exécuter sur le champ. On le traîna hors de la tente, au lieu de son supplice; Tougan lui donna un coup de pied dans la poitrine, et lui dit : « Tu as voulu être souverain, voici ta place. » Tchouschkab fléchissant le genou, demanda à Argoun la permission de lui couper la tête et le décapita; c'était le 17 janvier 1289. Les troupes reçurent l'ordre de piller son quartier. Le lendemain, ses complices furent interrogés et exécutés; il y avait dans le nombre cinq fonctionnaires persans (1). Ensuite les quatre

21 z. h.
687.

(1) Raschid.

fil de Boucaï et les fils de ses complices subirent le même sort. On distribua aux militaires les femmes et les filles des suppliciés. De leurs cadavres on fit un monceau, près duquel des gardes furent placés, jusqu'à ce que leurs chairs eussent été entièrement dévorées; il ne fut pas permis d'ensevelir leurs ossements (1).

Un officier, nommé Betmisch, fut expédié du Mougan pour arrêter Arouc, frère de Boucaï, gouverneur général des provinces de Bagdad, de Mésopotamie et de Diarbekr, lequel hivernait alors dans ce dernier pays. L'officier étant arrivé près d'Amid, mit en mouvement les troupes mongoles cantonnées dans cette contrée, et cerna Arouc, qui ignorait encore le sort de son frère. Alarmé de ces dispositions menaçantes, Arouc se jeta, avec sa femme et ses enfants, dans un petit château nommé Keschaf. Betmisch le somma de se rendre. Arouc répondit qu'il n'avait pas l'intention de résister; mais qu'il ignorait ce qui était arrivé et pourquoi les troupes étaient dirigées contre lui. Betmisch s'approchant du château, lui apprit la trahison et le supplice

(1) Vassaf, Tom. II.

29 moh.
688.

de son frère, ajoutant qu'il avait l'ordre de le conduire à la cour. Arouc sortit du château; chargé de chaînes et envoyé à l'Ordou, il y fut exécuté (1) dès son arrivée, le 22 février, avec son parent Courmischî; leurs têtes et celle de Boucaï furent suspendues à la tête du pont de Tchogan (2). Quant à Zengui, comme il appartenait à Oldjai-Khatoun, il fut livré à cette princesse pour qu'elle disposât de son sort. Oldjaï fit trancher la tête à son maréchal, disant que s'il était son propre fils, il ne serait pas traité autrement (3). Démétrius, roi de Géorgie, qui avait succédé, en 1272, à son père Soslan David IV, impliqué dans cette conspiration, fut exécuté sur la rive du Kour (4). Argoun donna son royaume au fils de Narin David, nommé Vachtang II, qui régnait sur l'Imirethi, et les deux portions de la Géorgie furent réunies sous son sceptre.

(1) Bar Hebræus, p. 581.

(2) Vassaf, t. II.

(3) Raschid.

(4) Et Orpélian, *Hist. des Orpélians*, dans les *Mémoires sur l'Arménie*, de M. Saint-Martin, tom. II, pag. 171. — Il est digne de remarque que les historiens mahométans ne daignent pas faire mention de l'exécution d'un Chretien, quoiqu'il fut roi.

Une proclamation royale annonça dans toutes les provinces, que Boucaï, ayant payé d'une noire ingratitude les bienfaits de son souverain, avait été anéanti, avec sa femme et ses enfants, ses proches et ses amis, et que ses richesses, qu'il tenait de la munificence royale, avaient été livrées au pillage. Ensuite tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir été d'intelligence avec Boucaï, furent mis à mort, sans forme de procès, musulmans et mongols (1).

La chute soudaine d'un homme aussi puissant, dont les créatures occupaient les postes les plus lucratifs, fut le signal d'une réaction, dans laquelle l'envie, la vengeance, la cupidité eurent un champ libre. Nous citerons ce qui se passa à Moussoul. Un employé au département des finances, Abd-oul-moumin, avait accusé Arouc de concussions, et s'était fait fort de tirer jusqu'à un million de pièces d'or des officiers du fisc, placés par Arouc dans son gouvernement, lesquels opprimaient et pillaient les contribuables sans miséricorde. Après la chute d'Arouc, une ordonnance autorisa leur poursuite, et Betmisch fut chargé

(1) Vassaf, tom. II.

de leur faire rendre compte. Lorsque Abd-oul-moumin avait calculé et fixé le montant de la somme que chacun d'eux devait restituer, Betmisch la faisait solder, au moyen de la torture, et mettait finalement à mort ceux qu'il jugeait criminels. Un Chrétien, nommé Mass'oud, était, depuis quelques années, gouverneur des provinces de Moussoul et d'Irbil. Son père, gros négociant, natif d'un village près d'Irbil, revenant, en 1276, d'un voyage qu'il avait fait à la résidence de l'empereur Coubilaï, était mort dans le Kho-rassan. Il avait eu pour compagnon, dans cette longue route, un émir, chargé d'une mission par l'empereur; c'était un ouïgour, du nom d'Aschmout, chrétien et moine. Il prit soin des fils du négociant Yacob, et les mena à la cour d'Abaca, qui donna à l'aîné Mass'oud le gouvernement de Moussoul et d'Irbil. Aschmout fut son premier ministre. Au bout d'environ deux ans, un Persan, nommé Papa, accusa Mass'oud de ruiner, par sa mauvaise administration, la province de Moussoul. Abaca y envoya un seigneur mongol, pour examiner sa conduite. Papa, qui l'accompagnait, cita de faux témoins contre Mass'oud et Aschmout et corrompit les juges. Sur leur sentence, les deux Chrétiens furent

destitués. Alors Papa devint gouverneur de Moussoul. L'émir Ouïgour et Mass'oud allèrent, en 1280, se plaindre à Abaca de la sentence inique portée contre eux par les juges envoyés avec Papa, et corrompus par ce Persan. Le Khan ayant chargé un de ses neveux et son gendre de revoir la cause, au bout d'un mois d'examen Papa fut condamné; les premiers juges avaient confessé qu'ils en avaient reçu des présents. Papa eut la tête coupée; elle fut portée à Moussoul. Un seigneur persan nommé Djélal-ud-din Touran, qui lui avait servi de protecteur, fut aussi mis à mort, et le Khan rendit le gouvernement de Moussoul et d'Irbil aux deux Chrétiens justifiés. Mais l'année suivante, des parents de Djélal-ud-din Touran accusèrent Mass'oud d'avoir soustrait de la succession de ce Persan une grande quantité d'or et de pierreries. Mass'oud, arrêté, et mis à la torture, s'engagea, par écrit, à payer cinq cent mille dariques. Conduit à Moussoul par des archers mongols, pour livrer son or, il trouva moyen de s'évader de nuit. Un de ses cousins fut condamné et décapité; on fit mourir dans les tourments un Mahométan de Moussoul, qui s'était compromis en soutenant Mass'oud. Un émir curde, nommé

Abou-Bekr, qui, quelques années auparavant, s'était révolté dans ses montagnes, et que Mass'oud avait fait rentrer dans la soumission par des voies de douceur, fut aussi mis à mort avec huit de ses gens; son fils aîné scheïkh Adi eut le même sort.

A l'avènement au trône d'Argoun, Mass'oud fut nommé, pour la troisième fois, gouverneur de Moussoul, ce qui causa beaucoup de joie aux Chrétiens de cette ville. Peu auparavant le moine Ouïgour avait été assassiné par les fils de Djélal-ud-din Touran, vengeurs de la mort de leur père. Mass'oud, client de Boucaï, tout dévoué à ce ministre puissant, croyait n'avoir jamais besoin d'autre protection, et négligeait totalement les familiers d'Argoun. Le jour même de l'arrestation d'Arouc, il fut mis en surveillance. On le garda à vue jusqu'à l'arrivée d'Abd-oul-moumin, qui fut le signal d'une cruelle persécution contre les employés du fisc chrétiens, sur lesquels les Mahométans, envieux de leurs fortunes, humiliés de leur autorité, pouvaient alors exercer leurs ressentiments. Mass'oud étant malade, ne fut pas mis à la torture; on craignait qu'il ne mourut, et qu'on ne pût découvrir ses richesses. Les commissaires lui promirent, s'il leur

payait dix toumans d'or, de le relâcher, sans lui faire aucun mal. Mass'oud crut qu'ils le ménageaient par respect; il ne voulut leur rien donner, et les apostropha même durement. Alors les commissaires eurent recours à la flagellation, aux tortures, et lorsqu'ils lui eurent arraché la somme qu'ils voulaient, ils le conduisirent à Irbil, où ils le mirent à mort, le 4 avril 1289. Son fils fut emprisonné; son frère parvint à s'évader; mais un villageois des environs qui lui avait donné asyle, fut exécuté à Moussoul, et la populace lapida son cadavre. Un jeune Chrétien, accusé par la voix publique d'un commerce illicite avec une mahométane, fut aussi privé de la vie. On traîna son corps dans les rues et on le brûla. Sa tête fut promenée; on la fit passer avec affectation devant les églises, en insultant les Chrétiens. Les officiers du fisc mahométans furent traités avec une égale rigueur. Mais Abd-oul-moumin, le premier auteur de tant de maux, ne jouit pas long-temps de sa fortune: dénoncé à la cour par un scribe de Moussoul, nommé Faradj-Allah, il fut mis en jugement, condamné et exécuté (1).

(1) Bar Hebræus, p. 562, 563, 572, 582. « La « cruelle persécution, ajoute cet historien, que souffri-

Argoun témoigna sa reconnaissance à Tchouschkab, qui partit pour son gouvernement; peu après, informé que ce prince n'était pas sincère envers lui, Argoun dépêcha Arcassoun avec un corps de cavalerie pour l'arrêter. Cet officier atteignit Tchouschkab sur le bord de la rivière Couman, entre Erzen et Mayafarékin. Le prince se défendit et parvint à s'échapper par la fuite; mais, trois jours après il fut arrêté, et conduit à Argoun, qui le

11 dj.-1. fit mourir.

2 juin.

Accusé de complicité avec Boucaï, le ministre des finances Djélal-ud-din de Simnan n'obtint la vie que par l'intercession d'un Bakhschi; mais il reçut défense de se présenter
djom. 2. à la cour. Il fut remplacé, au mois de juin, par Sa'd-ud-dévlet. On rapporta au prince que Djélal-ud-din avait dit qu'Argoun l'avait destitué injustement, pour mettre un Juif à sa place; il n'en fallut pas davantage pour le

« rent, pendant deux mois, les habitants de Moussoul,
« ne peut être exprimée par la langue, ni décrite par la
« plume. — Réveille toi donc, ô Seigneur! vois le sang
« de tes serviteurs versé impitoyablement. Aye pitié de
« ton Église et de ton troupeau, livrés à la plus violente
« oppression. »

faire condamner à mort; il fut exécuté le 7
août (1).

18 rédj.

(1) Raschid.



CHAPITRE II.

Ministère du médecin juif Sa'd-ud-dévlet. — Ses antécédents. — Ses actes administratifs. — Sort d'un dénonciateur. — Fermiers des contributions dans le Fars. — Invasion d'une armée de Mangou-timour, par le Derbend. — Révolte de l'émir Nevrouz dans le Khorassan. — Hostilités entre ce rebelle et le prince Gazan. — Retraite de Nevrouz auprès de Caïdou dans le Turkustan. — Son retour dans le Khorassan avec une armée auxiliaire. — Administration de Sa'd-ud-dévlet. — Projets qui lui sont attribués par les Mahométans. — Maladie d'Argoun. — Actes de bienfaisance pour obtenir sa guérison. — Meurtre de ses favoris, et de Sa'd-ud-dévlet. — Sa mort. — Ses fondations. — Son goût pour l'alchymie. — Réaction contre les Juifs, pillés et maltraités par les Musulmans. — Régence des chefs militaires. — Anarchie. — Révolte d'Efrassiyab, prince du pays de Lour. — Offre du trône à Gaïkhatou, puis à Baïdou. — Refus de ce dernier. — Arrivée de Gaïkhatou. — Incursion d'un corps égyptien sur le territoire mongol. — Relations d'Argoun avec la chrétienté. — Mission à Rome du moine ouïgour Bar Sauma. — Lettres du pape Nicolas IV à Argoun. — Mission du genois Biscarell de Gisulf. — Traduction d'une lettre d'Argoun à Philippe-le-Bel. — Bulle du pape Nicolas au roi Édouard d'Angleterre. — Nouvelles lettres de

ce pape à Argoun. — Ses lettres à des princes et princesses de la famille de ce Khan mongol.

Après l'exécution de Djélal-ud-din de Simnan, qui avait succédé au vézir Schems-ud-din Mohammed, Argoun mit à la tête de l'administration de son royaume un médecin juif, décoré du surnom de Sa'd-ud-dévlet (1). Ce nouveau ministre avait été l'un des médecins d'Argoun. Malgré cet emploi il demeurait habituellement à Bagdad. Les autres médecins d'Argoun se plaignirent de ce qu'il négligeait son service, et ne partageait point leurs veilles, quoiqu'il participât comme eux aux libéralités royales. Ce fut l'origine de sa fortune. Il reçut l'ordre de se rendre à la cour. Il avait de l'esprit, des formes agréables, les manières souples d'un courtisan. Ayant beaucoup fréquenté les Mongols et les Turcs, il savait leurs langues. Son long séjour à Bagdad lui avait permis de s'instruire des finances de cette province. Un jour que le Khan était indisposé, Sa'd-ud-dévlet lui donna un purgatif qui rétablit sa santé. Ce

(1) Ce nom signifie, en arabe, *Félicité de l'Empire*.

succès le mit en faveur. Pour se désennuyer Argoun le faisait causer. Sa'd-ud-dévlet, sachant que ce prince aimait l'argent, lui parla des dilapidations des intendants d'Arouc dans la ville et le pays de Bagdad, et de l'état des revenus du fisc dans cette province. Il prouva clairement que tous les fonds publics passaient dans les coffres de Boucaï et de son frère Arouc; il dit que leurs hôtels regorgeaient d'espèces et de bijoux; il s'étendit sur les actes arbitraires d'Arouc, et cita la démolition, par l'ordre de ce gouverneur, de plusieurs collèges et hôtelleries, et même d'une mosquée dans Bagdad, pour en employer les matériaux à la construction de son hôtel et des maisons de ses clients. A la suite de pareils rapports, Sa'd-ud-dévlet reçut l'ordre de se rendre à Bagdad avec Ordoucaya et Bayan *Secourdji*, pour percevoir les revenus de cette province et examiner les registres des comptables. Ils partirent à la fin de l'année 1287. Sa'd-ud-dévlet commença ses opérations de recouvrement; la protection d'Ordoucaya le garantissait contre Arouc; d'ailleurs il était muni d'un ordre royal qui défendait à qui que ce fût de se mêler de sa commission. En recouvrant d'anciens arriérés, en percevant les impôts nouvellement échus,

en se faisant livrer les soldes de compte, il amassa en peu de temps une somme considérable, qu'il alla remettre à Argoun. Ce prince lui en témoigna son entière satisfaction, lui présenta de sa main une coupe de vin, et le fit revêtir d'une belle robe d'honneur. Sa'd-ud-dévlet fut nommé contrôleur des revenus du fisc dans le gouvernement de Bagdad. Il y retourna avec Ordoucaya et bientôt un second trésor, que l'augmentation du produit des douanes et d'autres branches des recettes avait rendu encore plus considérable que le premier, fut conduit par Ordoucaya à la résidence de Coungcour eulong, dans le mois de juillet 1288. Cet officier général, ayant fait un grand éloge du zèle et du désintéressement de son collègue, exposa au prince, que si Sa'd-ud-dévlet avait su recueillir de si fortes sommes, en peu de temps, dans une seule province, où il avait bien réglé la comptabilité, quels avantages ne procurerait-il pas au trésor si on lui confiait l'administration des finances de tout le royaume. L'Ilkhan goûta cet avis d'Ordoucaya, qui jouissait de toute sa confiance, et mit Sa'd-ud-dévlet à la tête du département des finances (1).

(1) Vassaf, l. c.

Ce ministre israélite, devenu tout puissant, distribua à ses parents les fermes générales des revenus du fisc; il donna celle de l'Irac Aréb à son frère Fakhr-ud-dévlet; celle du Diar-bekr et du Diar-rabia', à un second frère Enn-ud-dévlet; celle du Fars, à Schems-ud-dévlet; celle de Tébriz, à son cousin, Abou-Manssour le médecin; celle de l'Azerbaïdjan, à Lébid, fils d'Abi-rabi. Il n'y eut que le Khorassan et le Roum où il ne put point placer de ses parents, parce que ces deux provinces étaient les apanages des deux fils d'Argoun, Gazan et Gaïkhatou (1). Comme

(1) Bar Hebræus dit (p. 588) « qu'Argoun, irrité des
« intrigues, de la perversité et de l'audace des commis
« mahométans, ordonna, lorsqu'il mit Sa'd-ud-dévlet à
« la tête de l'administration des finances, de n'y plus
« employer des Musulmans, mais seulement des Chré-
« tiens et des Juifs. Le nouveau ministre donna à l'un
« de ses frères la préfecture de Bagdad, qu'il venait lui-
« même de quitter; à un autre, celle de Moussoul, Mar-
« din et de tout le Diarbekr, en lui adjoignant Tadj-ud-
« din, fils de Moctadh. Lorsque ces derniers furent arrivés
« dans le pays, un émir curde, nommé Mobariz-Bey,
« qui venait de perdre la préfecture d'Irbil, craignant
« qu'ils ne voulussent lui nuire, prit la route de l'Ordou
« pour y chercher protection; mais ils envoyèrent à la
« cour tant de délations contre lui, qu'Argoun résolut sa

il redoutait l'influence des généraux Sching-tour, Togatchar, Samagar, Coundjoukbal et

« mort. Cependant il dissimula et berça cet homme
« d'espérances, parce qu'il avait envoyé secrètement des
« exprès avec l'ordre d'arrêter ses fils, ses proches, ses
« clients et domestiques, voulant les faire tuer tous à la
« fois. Mais l'émir curde en fut averti de nuit par une
« femme; il monte aussitôt à cheval avec un de ses gens,
« devance les exprès, arrive chez lui et emmène sa fa-
« mille dans les montagnes. Des troupes y sont envoyées;
« on était en hiver, une neige épaisse qui couvrait les
« sommets des monts ne permit pas aux Mongols d'at-
« teindre leur proie; ils retournèrent dans la plaine, et
« s'en prirent aux Curdes cultivateurs, qu'ils tuèrent,
« pillèrent et dont ils brûlèrent les maisons. Ceux qui
« firent le plus de mal à ces malheureux furent les monta-
« gnards *Kiaschis*, chrétiens, qui, animés de la haine
« naturelle que les Chrétiens ont pour les Mahométans,
« s'étaient joints aux Mongols; aussi saccagèrent ils ce
« pays d'une manière affreuse, tuant les hommes impi-
« toyablement, enlevant les femmes et les enfants; ils em-
« portèrent ce qu'ils purent des provisions capturées et
« brûlèrent le reste. Ces excès provoquèrent le ressentiment
« des Arabes envers les Chrétiens; ils pensaient
« que sans ces montagnards, les Mongols n'auraient pas
« attaqué les Curdes; car de nos jours, la plupart des
« Mongols se sont faits mahométans, et ne songent pas
« à nuire aux Mahométans, à moins qu'ils n'y soient
« forcés par leurs chefs. Au retour de l'été, les Mongols
« quittèrent le pays de Moussoul et d'Irbil; alors les

autres, il eut la prudence de se donner un associé capable de le protéger de son crédit. Il représenta à Argoun que ne pouvant pas suffire à la multiplicité des affaires, il avait

« Curdes descendirent en grand nombre de leurs montagnes. Les habitants de la plaine coururent se réfugier dans les villes et les châteaux; ceux d'Irbil se retirèrent dans la citadelle; ils y furent investis par les Curdes, qui commencèrent le siège, mais avec peu de succès; ils le continuaient depuis dix-sept jours, lorsqu'il arriva à Moussoul, par le Tigre, deux cents Francs, qui se rendaient, par l'ordre d'Argoun, à Babil, où ils devaient se procurer des bateaux, puis descendre à Bas-sora, et de là entrer dans le Golphe Persique, pour aller attaquer les Égyptiens. D'autres qui avaient pris la voie de terre, au nombre de sept cent, étaient restés à Bagdad tout l'hiver. Il arriva quelque chose de mémorable à ces Francs pendant leur séjour à Bagdad; nous rapporterons ensuite leur histoire. Les Curdes ayant donc appris l'arrivée de ces Francs à Moussoul, crurent qu'ils venaient les attaquer, et se retirèrent. » Nous avons cité ce passage de l'historien syriaque, qui entre dans les détails lorsqu'il est question de Moussoul et d'Irbil, parce qu'il indique l'anarchie qui régnait dans les provinces et l'animosité accrue entre les Musulmans et les Chrétiens, par l'effet de la protection que ces derniers trouvaient chez les Mongols; ensuite, parce qu'il y est fait mention de cette singulière expédition des Francs; malheureusement l'auteur, quoiqu'il promette d'y revenir, n'en parle plus dans la suite de sa chronique.

besoin d'un collègue, et choisit Ordoucaya, auquel il adjoignit Djouschi et Coudjan, faisant donner au premier le gouvernement militaire de Schiraz, et au second, celui de Tébriez. Il priva les autres généraux de toute influence dans les affaires de l'administration; on ne pouvait adresser les demandes et les réclamations qu'à lui et à ses collègues (1). Ces derniers ne devaient rien soumettre à la décision du souverain, qu'ils n'eussent préalablement l'approbation du ministre; mais celui-ci était autorisé à décider les affaires sans consulter personne.

Sa'd-ud-dévlet travailla à la réforme de plusieurs abus. Il recommanda, par des circulaires, de juger les procès d'après la loi mahométane; il défendit aux commandants militaires de s'opposer à l'exécution des sentences des tribunaux, et leur enjoignit de soutenir ceux qui demandaient justice, de protéger les faibles et les innocents. Il ne fut plus permis aux fournisseurs des Grands de molester les sujets par des réquisitions de vivres et de chevaux de poste, comme ils le faisaient sous la protection des autorités mi-

(1) Raschid.

litaires. Le ministre exposa au souverain que la principale cause de la dissipation des revenus publics et de la ruine des provinces, était l'expédition de commissaires pour exiger les deniers du fise, attendu qu'ils vexaient les habitants et abusaient du droit qu'ils avaient de requérir des chevaux et des vivres; que c'était aux autorités militaires et civiles de faire parvenir au trésor royal, à certaines époques, sous la conduite de leurs délégués, le produit des impositions, sans en charger les contribuables. Un édit sévère qui faisait cesser cet abus causa un grand soulagement aux peuples. Sa'd-ud-dévlet augmenta les fonds des dotations pieuses, et donna beaucoup de pensions. Il réunit autour de lui des savants et des littérateurs, qu'il encourageait dans leurs travaux; aussi composa-t-on à sa louange un grand nombre de pièces en vers et en prose. Une partie de ces panégyriques fut recueillie dans un volume auquel on attacha son nom. Il avait pris, à l'instar des princes de la dynastie des *Pouyides*, un surnom qui se terminait par *Dévlet* (1).

(1) Vassaf, l. c.

A l'époque où Sa'd-ud-dévlet fut élevé au ministère, Mahmoud et Aly, fils du vézir Schems-ud-din, ayant exposé leur détresse, obtinrent d'Argoun un ordre qui leur restituait quelques-uns des biens de leur père dans l'Irac Aréb. Aly s'y rendit avec sa mère pour en prendre possession; mais l'intendant des domaines de cette province représenta à la cour, que cette restitution allait diminuer considérablement les revenus du fisc. Argoun ordonna la mort de tous les fils de Schems-ud-din; quatre furent exécutés; le cinquième se sauva et Mahmoud, son petit-fils, dut la vie à la protection de deux officiers mongols, qui alléguèrent que l'ordre ne désignait que les fils du vézir (1).

L'Égyptien Faradj-Allah, qui avait révélé les atrocités commises à Moussoul par Abdoul-moumin, et causé sa mort, encouragé par ce succès, se rendit à la cour pour accuser de concussions Tadj-ud-din, fils de Moktedh, le substitut du préfet du Diarbekr, frère du vézir, prétendant qu'il s'était avantagé de quatre cent mille pièces d'or. Sa'd-ud-dévlet, alarmé de cette dénonciation,

(1) Raschid.

se mit à caresser Faradj-Allah , et lui fit sentir qu'elle menaçait encore plus le préfet que son substitut. Faradj-Allah se vit alors dans un cruel embarras; il n'avait pas le cœur de braver le vézir, et en se rétractant, il s'exposait à être condamné à mort par les juges de l'Ordou. On lui conseilla de déclarer, par écrit, qu'il avait fait sa dénonciation dans l'état d'ivresse; que Tadj-ud-din, de même que son principal, se montrait incorruptible, et ne percevait rien injustement; on l'assura que moyennant cette déclaration, qu'il remettrait à Sa'd-ud-dévlet, ce vézir arrangerait l'affaire et aurait soin de sa fortune. Faradj-Allah donna sa rétractation au vézir, qui, muni de cette pièce, demanda à Argoun ce qu'il ordonnait à l'égard d'un homme qui, après avoir produit une calomnie, écrivait une pareille déclaration. Le Khan répondit qu'un tel homme était certainement digne de mort. Aussitôt Faradj-Allah fut exécuté. Le ministre dit ensuite que cet homme avait deux compagnons à Moussoul qui étaient encore pires que lui; Argoun ordonna aussi leur mort.

« Quelques jours après cette exécution,
« dit Bar Hebræus, fut expédié de l'Ordou
« l'émir Mathieu, homme généreux et colonne
« principale des Chrétiens dans le pays de

« Moussoul, pour lever le tribut de cette
« ville. Les habitants, qui haïssaient les Chré-
« tiens, virent avec mécontentement un Chré-
« tien venir les commander. Ils l'assaillirent
« dans sa maison, le sabre à la main, et le
« massacrèrent, le lundi, 31 de thamouz (juil-
« let) de l'année 1290. Les fils de cet infor-
« tuné coururent aussitôt à l'Ordou. Ils fu-
« rent autorisés de mettre à mort les meur-
« triers et de faire payer à la ville une
« amende de dix toumans d'or. Ils revinrent
« avec cet ordre, et firent mourir sept ou
« huit des principaux habitants (1). »

Le général Djouschi et Sarban, fils du général Sougoundjac, étaient allés, en 1289, lever les impôts dans le Fars. Lorsqu'ils y retournèrent l'année suivante, Djélal-ud-din de Siroustan souscrivit l'engagement de donner quatre cents toumans de plus que la somme à laquelle étaient fixées les impositions de cette province. Ceux qui avaient la ferme de ses revenus promirent d'en donner cinq cent, à condition qu'on leur livrerait la personne de Djélal-ud-din. Il leur fut envoyé garotté; mais lorsque les deux officiers mongols re-

(1) Bar Hebræus, p. 590.

vinrent pour recevoir les fonds, ces Fermiers, malgré tous leurs efforts, ne purent pas satisfaire à leur engagement. Ils furent mis à mort et Djélal-ud-din recouvra sa liberté.

13 r.-i

689.

26 mars

1290.

Argoun ayant reçu la nouvelle, que des troupes de Mangou-timour successeur de Bercaï, étaient entrées sur son territoire par le Derbend, fit aussitôt marcher des forces de ce côté, et s'avança lui-même jusqu'à Schaberan, où il arriva le 27 avril; mais dès le 19, son avant-garde, commandée par Togatchar, Coundjoubal et Togrouldjé, avait combattu, sur la rive du Carasou, le corps ennemi, fort de dix mille hommes, lequel s'était retiré après avoir perdu trois cents morts et quelques prisonniers.

20 z.-h.

676.

La chute de Boucaï avait causé, l'année précédente, une révolte dans le Khorassan. L'émir Nevrouz, fils de l'administrateur Argoun Aca, qui avait fini paisiblement ses jours près de Thous, en 1278, était le lieutenant général du jeune prince Gazan, fils d'Argoun, dont l'apanage comprenait le Khorassan et le Mazendéran. Lorsque Boucaï et ses clients eurent été mis à mort, Nevrouz, quoiqu'il eut le mérite d'avoir été du petit nombre des officiers d'Argoun qui lui étaient restés fidèles dans l'adversité, craignit de subir le

même sort que ce ministre puissant, et prit le parti de ne se confier que dans ses propres forces. Sous le prétexte d'aller faire la revue de ses troupes et de les tenir prêtes à marcher, au premier ordre, contre l'ennemi, dont on annonçait l'approche du côté du Djihoun, il quitta Gazan à Merv, laissant toutefois auprès de lui sa femme Tougandjouc, fille d'Abaca, sa mère Sermisch et ses deux frères Ordaï-Gazan et Narin Hadji. Au printemps de l'année 1289, Gazan étant allé camper dans des prairies aux environs de Sarakhs, pour y engraisser ses chevaux, reçut, à plusieurs reprises, des excuses de la part de Nevrouz, qui se disait retenu par un mal de pied. Craignant toujours le soupçon de complicité avec Boucaï, ce général convoqua les chefs de mille et les centurions de son corps, les officiers de sa maison et ses gardes (*Khassékis*) et les assura qu'il savait positivement que Gazan avait reçu l'ordre de le faire mourir lui et tous ses officiers, comme complices de Boucaï. Il donna le même avis à son collègue, le prince Kingschou, qui avait épousé sa sœur, et campait alors près de Hérat, et l'entraîna par les craintes qu'il sut lui inspirer. Dans le même temps, la famille de Nevrouz de-

manda à Gazan la permission d'aller assister aux noces d'une fille de ce général, et le quitta sous ce prétexte.

Gazan étant parti, à la fin du mois de mars, pour se rendre à Thous, expédia un officier à Nevrouz, avec l'ordre de le joindre au bord de la rivière Keschf. Sachant que cet officier revenait d'une mission que Gazan lui avait donnée auprès de son père, Nevrouz le fit mettre à la torture pour connaître ce que le Khan avait pu lui dire à son sujet, et n'en pouvant tirer aucune révélation, il lui aurait fait ôter la vie, si sa mère et sa femme ne l'en eussent dissuadé. Il le retint cependant prisonnier, et leva ouvertement l'étendard de la révolte. Il alla surprendre le camp de Gazan, sur la rive du Keschf. Trois généraux de ce prince avaient leurs quartiers au bord de cette rivière; Nevrouz les enveloppa, croyant, à l'affluence qu'on y remarquait, que l'un de ces quartiers était celui de Gazan. Ses troupes chargèrent avec de grands cris, selon l'usage des Mongols. Les trois généraux furent pris, et leurs tentes livrées au pillage. Gazan, campé à une petite distance de la rivière, eut le temps de s'éloigner. Il passa en diligence dans le Mazendéran, avec l'intention de s'assurer du prince Houladjou, que l'on

disait d'intelligence avec Nevrouz. Ce général en avait lui-même répandu le bruit, par des lettres où il parlait des princes Kingschou et Houladjou comme de ses adhérents. Arrivé, en cinq jours, dans le Mazendéran, Gazan se mit à la tête des troupes de cette province, et se dirigea vers la résidence de Houladjou. Ce prince prit la fuite; mais il fut arrêté. Il nia fermement d'avoir jamais eu connaissance des projets de Nevrouz; néanmoins il fut conduit à la cour. Argoun le fit mettre à mort, à Damégan, le 7 octobre suivant, ainsi que le prince Cara-Boucaï, fils d'Yschmout, également prévenu de complicité avec Nevrouz.

Après la retraite de l'armée de Mangoutimour, Argoun avait détaché, au commencement du mois de mai, le général Togatchar au secours de Gazan, et huit jours plus tard, deux commissaires avaient été envoyés dans le Khorassan, pour distribuer les revenus de cette province aux troupes qui la défendaient. Cependant le jeune prince marchait contre le rebelle; ayant franchi quatre-vingt fersenks en sept jours, il le joint, le 8 mai, dans la 15 r.-2. plaine de Raïgan (1); mais ses troupes prennent

(1) *Raïgan* est une plaine qui abonde en herbages

la fuite. Après avoir vainement tenté de les rallier, Gazan se retire à Kalbousch avec les débris de son armée, pour y attendre les ordres de son père.

Deux jours avant la victoire remportée par Nevrouz, un corps de Caraounass (1), sous les ordres d'Aladjou, avait pillé les bagages de ce général, qui étaient restés près

dans le district de Thous; elle s'étend à environ douze fersenkis et en a cinq de largeur. *Djihan-numa*, p. 319.

(1) Marco Polo fait mention des *Caraounass*, qu'il qualifie de voleurs, ayant un roi, lesquels infestaient de son temps le pays de Kerman, « prenaient tout ce qu'ils « rencontraient, bêtes et gens, vendaient les jeunes hommes et tuaient les vieux. Moi, Marc, qui écris ces choses, je suis une fois tombé à leur rencontre; heureusement que je n'étais pas loin d'un château, appelé Canosalim, où je n'eus que le temps de me sauver; « cependant plusieurs de ma suite tombèrent dans ce « piège diabolique, et furent partie vendus et partie tués. » (*Voyages*, édit. de Bergeron, liv. I, chap. 22). Marco Polo rapporte aussi que les *Caraounass* étaient partis du Turkistan avec un prince du nom de Nugodar, petit-fils de Tchagataï, qui voulant faire des conquêtes, se mit à la tête de dix mille hommes des plus méchants et des plus déterminés qu'il put trouver, et traversa le Badakhschan et le Caschmir pour entrer dans l'Inde où il prit Delhi, la capitale du sultan Yzz-ud-din. — (Édit. de Marsden, liv. I, chap. 14, p. 86).

de Kélat. Nevrouz part avec quelques troupes à la poursuite des Caraounass; ceux-ci, après la réussite de leur coup de main, ne voulaient plus obéir à leur chef; ils se divisèrent en trois bandes; la plus considérable passa au service de Nevrouz; les deux autres retournèrent à leurs cantonnements, et Aladjou se rendit auprès de Gazan, qui, après avoir attendu quarante jours à Kalbousch, ayant reçu de l'Irac et de l'Azerbaïdjan un renfort de troupes, sous les ordres du prince Baïdou et de Narin Aca, prit la route de Khabouschan.

Nevrouz s'avança jusqu'à Tcharmagan, d'où il rebroussa chemin, ne se croyant pas assez fort pour livrer bataille. Il fut poursuivi; les troupes de Gazan trouvèrent tout le pays, depuis Djam jusqu'à Hérat, couvert de bétail, qu'il avait abandonné dans sa fuite, et dont une partie appartenait à ses soldats; l'autre avait été enlevée aux Arabes et aux Turcmans de la province. Nevrouz se sauva avec quelques-uns de ses gens du côté de Sebzévar, traversant, au cœur de l'été, un désert aride qui arrêta les troupes de Gazan. Ce prince alla prendre ses quartiers d'été à Schircouh; il passa l'hiver suivant près de Nischabour. Dans l'été de 1290, le manque 689.

de vivres l'obligea d'ordonner au prince Baïdou de s'en retourner avec ses troupes. Il dut faire marcher contre un parti de Caraounass qui ravageait le pays de Djouveïn, et, plus tard, contre un autre corps de Caraounass, qui s'était révolté dans le canton de Serakhss.

Nevrouz s'était rendu, par le Badakhschan, à la cour de Caïdou, dans le Turkustan. « Il faut que le pion marche, disait-il, pour « devenir dame. » Comme il racontait son histoire à Caïdou et protestait de son innocence, Caïdou lui demanda pourquoi, cela étant, il avait pris la fuite? « Parce que, répondit Nevrouz, l'honnête homme est obligé « de faire comme certain renard de la fable. « Il courait à toutes jambes; un chacal « lui en demanda la raison. C'est que le « roi, répondit-il, chasse aux onagres. Mais « tu n'es pas un onagre, reprit le chacal. « Mon ami, repartit le renard, avant qu'il fût « constaté que je ne suis pas un onagre, j'aurais reçu bien des blessures. » Caïdou rit de l'allusion, le garda à sa cour et le combla de bienfaits; mais Nevrouz, élevé dans le palais d'Argoun Aca, qui avait gouverné trente ans le Khorassan avec un pouvoir absolu et un faste royal, héritier de ses richesses et de son autorité, conservait dans le malheur son

caractère altier, qui heurta tous les officiers de son protecteur, et lui attira de leur part de fréquentes humiliations. Cependant il obtint de Caïdou le secours d'une armée de trente mille hommes, sous les ordres des princes Abougan et Euzbectimour, qui purent en outre disposer des corps de troupes cantonnés sur la rive du Djihoun, ainsi que dans le Schébourgan.

La marche de cette armée répandit la terreur dans le Khorassan. Gazan alla camper près de Thous; mais obligé de se retirer devant un ennemi fort supérieur en nombre, il rétrograda vers Zadégan pour réunir toutes ses forces. Il fut poursuivi jusqu'après de Bisttam; l'ennemi n'alla pas plus loin et commença sa retraite. Cette armée amenée par Nevrouz, commit dans le Khorassan des meurtres et des ravages inouïs (1).

Cependant Argoun abandonnait le soin de l'administration à Sa'd-ud-dévlet, qui jouissait de toute sa confiance; et en effet, dans l'espace de deux ans qu'il occupa le ministère,

(1) Raschid. — Vassaf rapporte que Nevrouz était si craint dans le pays, que lorsque les bestiaux se mettaient à courir pour aller boire, on disait : *il faut qu'ils aient vu l'image de Nevrouz.*

il parvint, par ses mesures habiles et une volonté ferme, à réprimer les désordres qui existaient depuis des années. Il déposa dans le trésor jusqu'à mille toumans d'or. Son autorité croissait chaque jour, et quoiqu'il fut accablé d'occupations, Argoun ne pouvait se passer de sa société.

Mais il s'était attiré la haine du favori Tougan. Cet officier avait obtenu d'Argoun le commandement d'un corps de troupes envoyé, en octobre 1289, dans le Khorassan, pour étouffer la révolte de Nevrouz. A son arrivée dans cette province, le Bey rebelle l'évacua. Tougan revint à la cour; alors Sa'd-ud-dévlet engagea un Bakhschi à l'accuser d'avoir pris plus de chevaux de relais qu'il n'avait le droit d'en requérir, d'après l'ordonnance (*Cara-tamga*). Le fait constaté, Tougan fut, aux termes de la loi, puni de dix-sept coups de bâton. Ce fut la principale cause de son inimitié contre Sa'd-ud-dévlet. Il prit à tâche de le calomnier et n'eut pas de peine à faire entrer dans son dessein de le perdre, les seigneurs, les généraux mongols, que Sa'd-ud-dévlet avait privés de leur influence.

On assure que le ministre juif voulait persuader à son maître de fonder une nouvelle religion; entreprise qu'il pourrait, comme

Mahomet, faire réussir par le glaive. Vassaf rapporte, à l'appui de cette opinion, ce que lui avait raconté le vézir Sadr-djihan. « Un
« jour, lui dit ce ministre, je rencontrai sur
« la grande route Sa'd-ud-dévlet; je lui témoi-
« gnai le désir de le consulter; il mit pied à
« terre pour faire une petite sieste et nous
« nous entretenmes en particulier. Après m'a-
« voir préparé, par des préliminaires, à rece-
« voir ses confidences, il me montra un mé-
« moire où il exposait en substance : *qu'il*
« *doit y avoir toujours sur la terre un homme*
« *qui domine son siècle; il est annoncé par*
« *la conjonction des astres* (Sahib-couran);
« *confident de Dieu, son existence est néces-*
« *saire pour maintenir l'ordre parmi les hom-*
« *mes; il introduit, selon l'exigence des temps*
« *et les besoins des peuples, de nouvelles lois*
« *religieuses, employant, pour se faire obéir,*
« *soit la douceur et la persuasion, soit la force*
« *et la terreur. Or, les qualités de cet apôtre*
« *céleste se trouvent réunies dans la personne*
« *de l'Ilkhan le Juste. On voyait au bas de*
« cette pièce les signatures de plusieurs des
« principaux Imams ou docteurs de la loi,
« qui certifiaient, en outre, la vérité de cette
« assertion par diverses sentences. Je me
« rappelle que l'un de ces prélats avait écrit :

« *Les peuples suivent la religion de leurs souverains.* Il me pria d'y mettre aussi ma signature et mon approbation. Je m'en excusai de mon mieux. »

On disait qu'Argoun et Sa'd-ud-dévlet avaient arrêté le projet de convertir la Ca'aba en un temple d'idoles, et de contraindre les Musulmans à devenir païens; que Sa'd-ud-dévlet s'occupait déjà de l'exécution de ce dessein, prenant des renseignements sur les préparatifs à faire pour une expédition contre la Mecque. Dans le même temps, il envoya un Israélite, le Khodja Nedjib-ud-din *l'oculiste*, dans le Khorassan, avec une liste de deux cents personnes des plus notables et des plus riches de cette province, qu'il devait faire mettre à mort. C'étaient des hommes qui ne devaient leur proscription qu'à leur mérite, à leur renommée, à leur naissance et à la considération dont ils jouissaient. Un autre Israélite, Schems-ud-dévlet, intendant à Schiraz, reçut également une liste de dix-sept prélats et seigneurs de cette ville, avec l'ordre de s'en débarrasser. C'était aux instigations de Sa'd-ud-dévlet qu'on imputait les actes sanguinaires d'Argoun, qui faisait périr, sur un soupçon, ou la moindre faute, une centaine d'individus; lui qui, au commencement de son règne,

était si humain, disait-on, qu'un jour de fête, ayant jeté les yeux sur une quantité de moutons égorgés, il dit, touché de compassion, qu'il était affreux de tuer pour notre nourriture tant d'animaux innocents (1).

Argoun avait beaucoup de respect pour les Bakhschis et de foi dans leur pouvoir et leur science. Un de ces docteurs du Lamisme, venu de l'Inde, prétendait posséder un secret pour prolonger la vie; c'était par la vertu d'un électuaire, dans lequel il entraînait du soufre et du mercure. Argoun en prit pendant huit mois, au bout desquels il fit, par le conseil des Bakhschis, une retraite de quarante jours dans la citadelle de Tébriz. Il ne vit alors que le général Ordoucaya, le ministre Sa'd-ud-dévlet, un officier de sa maison, nommé Coudjan, et des prêtres lamites, qui l'entouraient nuit et jour et discutaient en sa présence les matières de leur foi. Au sortir de sa quarantaine, il passa à sa résidence d'hiver, dans l'Arran, où il tomba malade. Sa santé

(1) Vassaf, t. II. On voit que cet historien a recueilli les calomnies que l'orgueil et le fanatisme mahométan, indignés du pouvoir d'un Israélite, avaient répandu sur le compte de Sa'd-ud-dévlet.

était à peine rétablie par les soins de ses médecins, qu'un Bakhschi lui fit prendre trois verres d'une potion; elle lui causa une rechûte, qui fut suivie d'une paralysie. Alors les médecins désespérèrent de sa guérison. Au bout de deux jours, les seigneurs inquiets recherchèrent les causes de son infirmité. On leur dit que les Cames, ayant consulté des os exposés au feu, avaient déclaré qu'elle était l'effet d'un sortilège. On en accusa l'une des femmes d'Argoun, nommée Touctchac (1), fille d'une sœur de Tchouschkab. On la fit comparaître avec les autres Khatouns; elle fut interrogée et mise à la torture. Ayant demandé à être entendue en particulier, elle déclara qu'elle ne savait autre chose sinon que pour s'attirer la tendresse de l'Ilkhan, elle avait, comme font les femmes, employé un charme, qui consistait dans quelques mots écrits. Cet innocent aveu causa sa perte; elle fut noyée avec plusieurs autres femmes, le 19 janvier 1291 (2).

16 moh.
690.

La maladie du prince causait les plus vives alarmes à Sa'd-ud-dévlet qui prévoyait

(1) Raschid.

(2) Vassaf, t. II. — Raschid.

son sort. Il tint conseil avec les autres courtisans; il fut arrêté que pour obtenir du ciel la guérison d'Argoun, on répandrait d'abondantes aumônes, et l'on ouvrirait les prisons. Après avoir passé un mois dans cet état d'anxiété, voyant le malade empirer, Sa'd-ud-dévlet multiplia les actes de bienfaisance; il expédia dans un jour soixante-dix lettres pour recommander aux autorités de secourir les opprimés, de donner aux indigents, d'élargir les prisonniers. A cette occasion, il fut remis aux contribuables de Bagdad un arriéré de trente mille dinars; on distribua dix mille dinars aux religieux et aux pauvres de Schiraz; et l'on fit de pareilles largesses dans beaucoup d'autres endroits. Il fut défendu aux parents des Khatounes, aux princes et aux princesses du sang, de rien s'approprier de ces fonds destinés à de bonnes œuvres.

Lorsqu'on prit des informations pour la délivrance des prisonniers d'État, on découvrit que le prince Cara-Boucaï, fils d'Yschmout, enfermé à Guirdcouh, avait été mis à mort avec le prince Houladjou, dans le canton de Damégan. De nouvelles recherches firent connaître que treize princes du sang avaient été privés de la vie, d'après des ordres

expédiés par Soultan *Idadji*. Les *Cames* déclarèrent que c'était la mort de ces princes qui était cause de la longue maladie du souverain (1). Sa guérison devenant tous les jours plus douteuse, les principaux chefs militaires, Togatchar, Coundjouchal, Tougal, Iltchidaï, s'unirent par des serments contre leurs ennemis, et commencèrent à exercer leurs vengeances personnelles. Ils accusèrent Soultan *Idadji* d'avoir fait mourir, à l'insu du Khan, les enfants en bas âge des princes Houladjou et Cara-Boucaï, ainsi que Touctchac Khatoune. L'accusé soutenant qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres de son maître, Ordoucaya fut chargé d'aller recueillir la vérité de la bouche d'Argoun, et il rapporta que le prince avait dit n'en avoir rien su. « Comment a-t-il pu dire cela, s'écria « Soultan *Idadji*; il y a déjà quelque temps « qu'il a perdu la parole. — En ce cas, repli- « quèrent les généraux, il n'a pas pu te « donner ces ordres; tu as commis ces actes « de cruauté sans son aveu, et tu les mets « à sa charge. Ce sont tes crimes qui sont « cause de sa maladie; » et ils le mirent à

(1) Vassaf, t. II.

mort le 4 mars (1). Personne n'avait plus ^{1^{er} r.-1.} accès dans la tente du prince agonisant que Djouschi et Sa'd-ud-dévlet, qui avaient eux-mêmes la mort devant les yeux. Ce dernier avait envoyé secrètement un messenger au prince Gazan, pour le presser de venir s'emparer du trône; il calculait que ce prince pourrait arriver avant la mort de son père, ou du moins avant qu'elle fut connue, et qu'il le sauverait lui et les siens du sabre de leurs ennemis; mais les généraux ligués, jugeant à la défense de laisser entrer personne chez Argoun, que ce prince était à l'extrémité, résolurent de ne plus tarder à se défaire de ses favoris. Djouschi et Ordoucaya furent tués dans un festin que donna Togatchar. Tougan expédia, d'un coup de sabre, Coudjan, frère d'Ordoucaya, dans l'Ordou d'Ourouk-Khatoune, l'une des femmes d'Argoun. Ensuite Sa'd-ud-dévlet fut arrêté et conduit par ^{29 saf.} _{29 févr.} Tougal et Couroumischi, fils d'Alinac, au quartier de Togatchar, où il eut, le lendemain, la tête coupée. Argoun ne voyant point ses courtisans intimes, les demanda. On lui donna une défaite. Il devina leur sort (2).

 (1) Raschid.

(2) Vassaf, t. II.

Enfin, au bout de cinq mois de maladie,
 7 rb.-1. Argoun mourut, le 7 mars, dans sa résidence de Bagtché-Arran (1). Il fut inhumé sur la montagne de Sidjas, que les Mongols appellent *Avizé*. Pendant trois jours, les dixainiers de son propre régiment envoyèrent, selon la coutume mongole, des mets pour ses mânes. (2)

Argoun avait fait bâtir, dans un lieu appelé Schenb, à l'ouest de Tébriç, deux palais, entre lesquels s'éleva une ville, qu'il nomma *Argouniyé*. Il fonda une autre ville,

(1) Raschid. — Cet historien dit qu'il avait de l'esprit et l'humeur agréable, mais qu'il était très-irascible. Voici le portrait qu'en fait Ez-Zéhébi (tom. II). « Argoun était « inique, cruel, ignorant, hardi, courageux, fort et « agile. On rangeait trois chevaux de front; il sautait « par-dessus les deux et retombait à cheval sur le troisième. »

(2) Vassaf, t. II. — Les monts de Sidjas courent au midi des riantes prairies que les Mongols appelèrent *Coungcour-eulong*. Ils tirent leur nom de la ville de Sidjas, que les Mongols ruinèrent. On tint caché, suivant l'usage, le lieu de la sépulture d'Argoun; mais il fut découvert dans la suite des temps, et l'on y bâtit un mausolée, ainsi qu'une chapelle. Cet endroit s'appelle *Endjroud*. Abaca avait fait construire un palais dans ce canton de gras pâturages. (*Djihan-numa*, p. 297).

près de Schérouyaz, dans les prairies de *Coungcour eulong*, nom mongol qui signifie *pâturages de l'alezan*; mais elle ne fut achevée que sous le règne d'OËldjaïtou, qui lui donna le nom de *Soultaniyé*. Entre autres palais et keoschks bâtis par ses ordres, on cite le *Keoschk Argoun* dans la résidence d'été de Lar, au pied du mont Dumavend.

Mais sa passion dominante était l'alchimie; aussi sa cour était elle le rendez-vous des alchymistes de l'Orient. Quoiqu'ils lui coûtassent des sommes considérables, Argoun ne leur en faisait jamais des reproches, et continuait à fournir aux frais de leurs expériences. Un jour que ces alchymistes venaient de terminer, en sa présence, une discussion sur les mystères de la nature, Argoun, après qu'ils se furent retirés, dit au Molla Coutbud-din de Schiraz, savant distingué : « Tu
« crois, toi qui es un savant, que parce que
« je suis un Turc, ces gens se moquent de
« moi. J'ai bien souvent pensé à les *endormir*;
« mais comme l'alchimie est certainement
« une science réelle, et qu'il existe un homme
« qui la possède, si, au lieu de bien traiter
« ces ignorants, je les faisais mourir, jamais
« ce savant n'aurait le courage de venir me
« trouver. » Toutefois, après tant de vains

essais, il s'éleva quelques doutes dans son esprit sur la réalité de cette prétendue science (1).

Dès que la mort d'Argoun fut connue dans sa résidence, les soldats coururent piller les habitations des Musulmans et des Juifs qui s'y trouvaient; ils creusèrent sous leurs tentes pour chercher des trésors supposés, et se répandirent dans les environs, enlevant tout ce qu'ils voyaient. La catastrophe de Sa'd-ud-dévlet causa une joie excessive aux Musulmans; ce fut le signal d'une réaction contre les Juifs, qui furent cruellement maltraités dans tout le royaume. A Bagdad, on pilla leurs propriétés; plus de cent Juifs des plus opulents y furent réduits à la misère, et couverts d'opprobres (2).

(1) Raschid. « Ces alchimistes, dit Raschid, dépensèrent « des sommes énormes à concentrer, sublimer, dissoudre, combiner, rectifier, distiller, réduire en consistance de cire, putréfier, exprimer, faire fermenter, « placer sur le côté, tourner sens sus dessous, clarifier, « édulcorer, humecter. »

(2) Vassaf, t. II. — « Depuis que la domination arabe s'était étendue en Asie, jamais, dit Bar Hebræus (p. 592), des Juifs n'y avaient été élevés aux dignités; ils y exerçaient les métiers de tisserand, de teinturier, de cor-donnier; ceux d'une classe plus relevée, ou qui avaient

Schingtour, Togatchar et Begta nommèrent des gouverneurs pour toutes les provinces,

quelque fortune, se faisaient médecins ou scribes, dans les lieux où les Musulmans dédaignaient d'exercer ces professions. Mais les Mongols, maîtres actuels de l'Asie occidentale, n'ont jamais honoré les hommes qui méritaient de l'être, ni confié l'autorité dans les villes et les communes de leur domination, à ceux d'une haute naissance. Ils ne font aucune distinction entre esclave et homme libre, entre Mahométan, Chrétien ou Juif; ils gardent avec la même houlette les hommes de toutes les nations. Quiconque va les trouver avec des présents en obtient l'office qu'il demande, considérable ou non, qu'il soit ou non capable de l'exercer. Ils exigent seulement une cour assidue et une aveugle obéissance. »

« Sa'd-ud-dévlet dirigeait seul toutes les affaires de l'État. Il négligeait les seigneurs de l'Ordou; il les empêchait de prendre et de donner; il dédaignait les émirs, les généraux, les grands dignitaires. On ne voyait à la cour personne qui pût protéger ou nuire, sinon le seul Juif. Dès-lors accoururent vers lui, de toutes les parties de la terre, nombre de Juifs, qui disaient tous que c'était pour leur salut, et pour être glorifié par son peuple, que Dieu avait enfin donné cet homme aux Hébreux. Ils étaient ainsi exaltés de leur grandeur et préoccupés de leur puissance, lorsque le roi Argoun fut attaqué de paralysie; mal dont il souffrit pendant un mois entier. Le pauvre Juif était dans de vives alarmes, et faisait tout ce qu'il pouvait pour le guérir. Lorsqu'on eut désespéré de sa vie, les émirs et les sei-

djom.-1.
mai.

afin de maintenir l'ordre pendant l'inter-règne; mais l'anarchie fut complète. Ceux qui exerçaient l'autorité refusaient d'obéir. Efrassiyab, souverain du Lour, crut que la puissance mongole était à sa fin, et que le trône de Perse appartiendrait au premier prince musulman qui voudrait s'en emparer; il prit les armes et se rendit maître d'Ispahan. Le conseil de régence envoya contre lui Touladaï *Idadji* avec un touman, et donna l'ordre aux troupes mongoles et musulmanes dans les gouvernements d'Ispahan

gneurs de l'Ordou, qui avaient été méprisés par le Juif, rugirent contre ce malheureux, comme si sa mauvaise administration était cause de la maladie d'Argoun, et dès que ce prince eut expiré, ils le firent mettre à mort. Ensuite ils envoyèrent des exprès dans toutes les provinces, pour faire arrêter ses frères et ses proches, qui furent jetés dans les fers et privés de tous leurs biens; on enleva leurs fils, leurs filles, leurs serviteurs et servantes, et tout ce qu'ils possédaient. Ceux de ces Juifs qui ne furent pas tués, rentrèrent dans leur obscurité primitive. Il est impossible de décrire la persécution qui éclata à cette époque sur la nation juive. A Bagdad, les Musulmans fondirent à main armée sur le quartier habité exclusivement par les Juifs, pour le piller; mais ils furent repoussés, et il périt beaucoup de monde de part et d'autre. »

et de Schiraz de renforcer ce général. A son approche, le commandant d'Ispahan pour Efrassiyab prit la fuite. La ville de Yezd fut saccagée par les Mongols. Efrassiyab se réfugia dans la forteresse de Mandjascht , et le Lour fut ravagé (1).

Cinq jours après la mort d'Argoun, les généraux firent partir l'écuyer Coban pour en porter la nouvelle à Gazan, dans le Khorassan; le lendemain, Baïtan fut envoyé vers Baïdou, à Bagdad, et Lékézi vers Gaïkhatou, dans le Roum.

Ce dernier officier était chargé d'offrir le trône à Gaïkhatou, et de le presser d'en venir prendre possession. Mais après son départ, plusieurs généraux se repentirent de la résolution qu'ils avaient prise. Togatchar observa que les officiers qui entouraient Gaïkhatou dans le Roum seraient préférés; il ne voulait pas non plus de Gazan, dont il redoutait le caractère mâle et sévère; il se déclara pour le prince Baïdou, fils de Targaï et petit-fils de Houlagou. Les généraux Schingtour, Schamagar, Touladaï, Bekta, Ilthidaï, Coundjoucbal, Tougan, Tougal, et

(1) Vassaf, t. III.

les autres officiers de l'aile gauche, se rangèrent à son avis (1). Alors ils envoyèrent dans le Roum un officier nommé Balizad, pour annoncer à Gaïkhatou l'élévation au trône de Baïdou. Gaïkhatou ayant forcé Balizad par la torture de désigner les auteurs de ce changement, fit marcher vers la résidence royale un corps de troupes en avant-garde, sous les ordres de Baïtmisch *Couschdji*.

Cependant les généraux avaient envoyé un officier à Baïdou, pour lui annoncer que le trône lui appartenait, par droit d'aînesse, et l'inviter à venir au plutôt en prendre possession. Baïdou, prudent et timide, ne se fiait pas aux sentiments de ces généraux. Il leur répondit que, d'après le Yassa de Tchinguizkhan, la succession devait échoir, soit au fils, soit au frère du dernier souverain, et qu'il croyait pouvoir, par conséquent, se dispenser d'accepter un fardeau si pénible. « D'ailleurs, ajoutait-il, que pourrais-je répondre à mes bons ancêtres, qui ont fait de la royauté un pont d'or, et ont désigné lesquels des membres de la famille y devaient passer avant les autres? » Ensuite,

(1) Raschid.

il envoya à Gaïkhatou l'acte de soumission que les généraux venaient de lui adresser, avec des lettres qui rendaient compte des délibérations sur son élection au trône, et il s'avança lentement vers Courban Schira, d'où il prit la route de *Couït-boulac* (1). Les chefs militaires venaient de tous côtés lui rendre hommage, et apprenant qu'il ne voulait pas accepter le trône, ils s'en retournaient déconcertés, avec le regret de s'être exposés à la vengeance de Gaïkhatou. Tougan, le plus zélé des partisans de Baïdou, s'enfuit vers le Guilan; mais il fut arrêté et ramené à la résidence. Protégé par Baïdou, il resta sous forte garde jusqu'à l'arrivée de Gaïkhatou. Togatchar fut arrêté par l'ordre du noyan Schingtour; Coundjoubal se retira vers Alatak et Tougal, vers la frontière de Géorgie (2).

Sur l'avis que Gaïkhatou était en marche, le prince Sougaï, les généraux Tchoban et Couroumischi, et les Ordous des Khatounes, partirent, le 23 mai, par la route 22 dj.-1. d'Alatak, pour aller au devant du nouveau souverain. Ils furent suivis par un chef de

(1) Ces deux mots signifient en mongol : *source froide*.

(2) Vassaf, t. III.

quatre mille hommes. Dans la nuit du 26, trois autres généraux partirent furtivement pour le Roum. La nuit suivante, les *Éyou Oglans* (gardes du corps) prirent la même direction; enfin les autres généraux suivirent cet exemple; dès-lors le trône fut assuré à Gaïkhatou. Ce mouvement en sa faveur était l'ouvrage d'Ourouk-Khatoune, veuve d'Argoun et nièce de Docouz-Khatoune, femme de Houlagou (1).

685. On ne cite, pendant le règne d'Argoun, qu'une entreprise hostile de la part des Égyptiens. En 1286, un corps de mille cavaliers, parti d'Alep, fit une incursion depuis les montagnes de Mardin jusqu'à Sindjar, ravageant cette étendue de pays. Il battit devant Moussoul cinq cents Mongols sortis de cette ville, dont deux cent restèrent sur la place, et se retira (2).

Argoun aimait et protégeait les Chrétiens (3).

(1) Ourouk-Khatoune était fille de Saridjé, frère de Docouz-Khatoune et petit-fils d'Ong-Khan, souverain des Kéraïtes.

(2) *Vie de Kélavoun.*

(3) « Argoun, dit Haïton (ch. 38), aima les Chrétiens « et remit sur pied leurs églises; c'est pourquoi les rois « d'Arménie et de Géorgie et les autres Chrétiens de

Il eut, comme ses prédécesseurs, des relations avec l'Europe. Des envoyés de ce prince arrivèrent à Rome en 1288; c'étaient Bar Sauma, moine ouïgour, qui avait été nommé évêque d'Ouïgourie par Yahaballaha, patriarche des Nestoriens, Sabadin Arkhaon (1) et Thomas de Anfusis, accompagnés d'un interprète, nommé Uguet. Nicolas IV, qui venait d'être élevé au pontificat, reçut ces ambassadeurs et répondit à la lettre qu'ils avaient apportée. Dans cette réponse, datée de Rome, le 10 d'avril 1288, il exprime la satisfaction que lui avaient fait éprouver, et le contenu de la lettre du Khan, et les assurances qui lui avaient été données par ses envoyés, en présence de ses frères (les cardinaux). Il s'était surtout réjoui de ce que le seigneur, qui tient dans ses mains les cœurs des princes de la terre, avait fait à Argoun la grâce de lui inspirer

« l'Orient vinrent le prier de les aider de ses conseils et
« de ses forces pour tirer la Terre-Sainte des mains des
« païens. » — Et. Orpélian dit aussi qu'Argoun aimait
beaucoup les Chrétiens et les églises. (*Mém. sur l'Ar-
ménie*, t. II, p. 164).

(1) *Arkhaoun* est un nom par lequel les Mongols désignaient les Chrétiens en général.

non-seulement de la bienveillance envers les Chrétiens sujets de son trône, mais aussi le vif désir, manifesté dans ses lettres, et confirmé par ses envoyés, de reculer les bornes de la Chrétienté. Il en adresse ses remerciemens à son Altesse Royale, et lui expose ensuite les principaux articles de la foi catholique : l'œuvre de la rédemption du genre humain par le sacrifice du fils de Dieu, sa résurrection et son ascension, précédée de la remise à Saint-Pierre, le prince des apôtres, des clefs du royaume des Cieux, pour être transmises à ses successeurs, auxquels il a donné par-là même ce pouvoir sublime, que tout ce qu'ils lient et délient sur la terre est aussi lié et délié dans les Cieux. En sa qualité de vicaire de J.-C. et de successeur de Saint-Pierre, le pape Nicolas exhorte le Khan mongol à entrer dans la seule voie qui mène au salut.

Dans une seconde lettre, datée du même jour, le Pape mande à Argoun qu'il apprenait de ses envoyés, que si ce prince réussissait à délivrer le royaume de Jérusalem des mains des impies, c'est dans la ville de Jérusalem qu'il voudrait renaître par l'eau du baptême. Il le loue de cette bonne intention ; mais, persuadé que son baptême facilitera, avec l'aide

de Dieu, la délivrance de ce royaume, et que d'ailleurs l'intérêt de son salut ne lui permet pas de différer l'exécution d'un pareil dessein, il l'exhorte à se faire baptiser sans délai, il n'en sera que plus agréable à Dieu, et il entraînera, par son exemple, un grand nombre de ses sujets.

Le Pape écrivit, sous la même date, à deux princesses mongoles, nommées Élegag et Touctan (1), qu'il avait appris leur conversion à la foi catholique, et les soins qu'elles mettaient à la propager. Il les en loue et les exhorte à redoubler de zèle dans la voie du Seigneur (2).

Plusieurs franciscains, parmi lesquels on distinguait Jean de Monte-Corvino, étaient revenus à Rome, en 1289, après avoir passé dix ans à prêcher la parole de Dieu en Orient. Ils rapportèrent au Pape qu'Argoun, que les Seigneurs, et même les simples Tartares, étaient disposés à embrasser le Christianisme, confirmant ce qu'avaient dit les envoyés d'Argoun. Lorsque Jean de Monte-Corvino

(1) Toucdan Khatoun, veuve d'Abaca, était mere de Gaikhatou, que l'on disait avoir été baptisé sous le nom de Nicolas.

(2) *Odor. Raynaldus*, t. IV, p. 41 et 42.

dut retourner en Asie, Nicolas IV le chargea d'une lettre pour le Khan mongol, datée de Réate, le 15 juillet 1289. Il lui mande avoir appris de ce frère mineur, qu'Argoun portait de l'affection au Pape, à l'Église romaine et aux autres Églises chrétiennes; qu'il avait traité avec beaucoup de bonté Jean et ses compagnons pendant leur séjour en Orient; que ce prince aimait, protégeait les Chrétiens. Nicolas lui en témoigne sa joie, et lui renouvelle l'exhortation qu'il lui avait adressée, l'année précédente, dans sa lettre remise à Bar Sauma, de ne plus tarder à entrer par le baptême dans la voie du salut, affirmant qu'il n'y a point de salut hors de la religion chrétienne, dont il fait le panégyrique, et le pressant, vu l'incertitude du terme de la vie humaine, de l'embrasser au plutôt, afin qu'il puisse éviter les tourments de l'enfer, et acquérir la récompense de la béatitude éternelle, supérieure à toutes les jouissances de ce monde. Il finit par recommander à sa protection le frère Jean et ses compagnons, qui retournaient en Orient.

Peu après, on vit arriver à Rome un nouvel envoyé d'Argoun; c'était un génois, nommé Buscarell de Gisulf, qui remit des lettres de ce prince, annonçant qu'il marcherait, selon

les désirs de la cour de Rome, au secours de la Terre-Sainte, à l'époque du passage général, (c'est-à-dire de l'expédition des Croisés). Comme cet envoyé devait se rendre à la cour d'Édouard I, roi d'Angleterre, pour s'acquitter d'un message d'Argoun dans le même sens, le pape Nicolas IV lui donna une lettre de recommandation, datée de Riéti, le 30 septembre 1229, dans laquelle il prie Édouard de le traiter honorablement, et d'écouter avec attention ce qu'il avait à lui dire de la part d'Argoun (1).

Buscarell remit à Philippe-le-Bel une lettre d'Argoun, en langue mongole et en caractères ouïgours, qui est conservée dans les archives royales de France. En voici la traduction et la forme :

Par la puissance du Dieu éternel,
Sous les auspices du Khagan,
Argoun, notre parole :

Roi de France,
Par l'envoyé,
Mar Bar Sevma,
Sakhora,

(1) Rymer, *Acta publica*, édit. tertia, Hagæ comitis 1745, t. I, partie 3, p. 50.

Tu m'as mandé :

Quand les troupes de l'Ilkhan marcheront contre l'Égypte, nous partirons d'ici pour nous joindre à lui. Ayant agréé ce message de ta part, j'ai dit que nous nous propositions, confiants en

Dieu, de partir dans le dernier mois d'hiver de l'année de la panthère (1) et de camper devant Damas, vers le 15 du premier mois du printemps (2). Si tu tiens parole et envoies tes troupes à l'époque fixée, et que Dieu nous favorise, lorsque nous aurons pris à ce peuple Jérusalem, nous te la donnerons. Mais manquer au rendez-vous serait faire marcher inutilement les troupes ; cela siérait-il ? Et si ensuite on ne sait que faire, à quoi bon ? Je fais partir Mouskeril *le Couroudji* (3), qui te dira que si tu nous envoies des ambassadeurs, sachant parler plusieurs langues, et nous apportant des

(1) Janvier 1291.

(2) Vers le 20 de février.

(3) Ce nom est écrit Mouskeril au lieu de Buscarell, parce que les Mongols et les Turcs substituaient souvent la lettre *m* à la lettre *b*. *Couroudji* signifie qui prend soin des armes (du prince), *armiger*, comme en persan *Silahdar*. On désignait aussi, sous ce nom, les gardes du souverain.

cadeaux, des raretés, des images de diverses couleurs du pays des Francs, nous t'en saurons bon gré, par la puissance de Dieu et la fortune du

Khagan. Notre lettre est écrite à Coundoulen (1), le sixième jour du premier mois d'été de l'année du bœuf (2).

(1) Nous ignorons où est situé *Coundoulen* ; c'est un nom mongol.

(2) « Cette ambassade d'Argoun, dit M. Abel Rémusat, « dans ses intéressants *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, p. 104, n'était connue « que par une seule pièce émanée de la cour pontificale ; « c'est la bulle (*Acta Rymer*, t. II, p. 529), adressée au « roi d'Angleterre, Édouard I^{er}, pour l'avertir que le roi « des Tartares est préparé à venir au secours de la Terre-Sainte . . . Nous n'en saurions pas davantage, si le hasard « n'eut conservé dans les archives du roi de France, deux « pièces originales relatives à cette négociation, et qui n'ont « été jusqu'ici ni publiées ni même indiquées dans aucun « recueil . . . L'une est la lettre originale d'Argoun au roi « de France. Elle a la forme d'un rouleau de près de six « pieds et demi de long, sur dix pouces de haut, en papier « de coton. Elle offre, d'un seul côté trente-quatre lignes « d'écriture noire, et l'empreinte, répétée trois fois, d'un « sceau de cinq pouces et demie en carré, imprimé en « rouge. La lettre est écrite en langue mongole et en caractères ouïgours, formant des lignes qui se lisent ver-

Buscarell remit, avec la lettre d'Argoun, que personne sans doute ne sut lire à la

« ticalement. Le sceau offre six caractères chinois antiques
 « les premiers peut-être qu'on eût encore vus en Europe,
 « et bien certainement les plus anciens de ceux qui s'y
 « sont conservés. . . L'autre pièce, jointe à celle dont je
 « viens de parler, et qui a rapport au même objet, est
 « une note diplomatique en français, qui dut être remise
 « par l'ambassadeur, pour expliquer la lettre d'Argoun et
 « en faire connaître le contenu . . . La lettre d'Argoun
 « offre le plus ancien monument connu de la langue mon-
 « gole, conservé soit en orient, soit en occident . . . Le
 « sceau en caractères chinois, dut être envoyé par le grand
 « Khan à Argoun, en même temps que sa patente d'inves-
 « titure; c'était la marque de la dignité qui lui était con-
 « férée . . . L'inscription en caractères chinois, de l'espèce
 « de ceux qu'on nomme *Tchhouan* et qui servent pour les
 « sceaux et les cachets, ne donne pas une haute idée du
 « rôle que le roi de Perse jouait à la cour impériale de
 « Khan-balikh; elle signifie *Sceau du ministre d'État, paci-*
 « *ficateur des peuples.* »

M. Abel Rémusat nous a fait connaître la substance de la lettre d'Argoun; mais cette lettre a été traduite d'après le fac-simile qu'en a publié M. Abel Rémusat, par M. le docteur Is. Jac. Schmidt, qui a fait imprimer le texte et la traduction dans un petit ouvrage intitulé : *Philologisch-kritische Zugabe zu den von H. Abel Rémusat bekannt gemachten zwei Mongolischen Original Briefen der Könige von Persien Argun und Oeldschaitu, an Philipp den Schoenen.* St. Pétersb. 1824, in-12. La

cour de France, une note où il développait les propositions de son maître (1). En voici la substance: Argoun fait savoir au roi de France, qu'il est prêt à marcher avec son armée, de concert avec lui, à la conquête de la Terre-Sainte; que si le roi vient en personne, Argoun se fera accompagner de deux rois chrétiens de la Géorgie, qui sont ses vassaux, et qui pourront amener vingt mille hommes de cavalerie et même plus; que, considérant combien il serait difficile au roi de France et à ses barons de faire passer la mer au grand nombre de chevaux dont ils ont besoin, Argoun leur fournira vingt ou trente mille chevaux, soit à titre

traduction allemande verbale de M. Schmidt a été rendue par nous en français; nous croyons en avoir bien saisi le sens, qui, dans un ou deux endroits, n'est pas clair. Dans notre version les lignes sont disposées comme dans l'original, où l'on observe, entre autres particularités, que les noms Dieu et Khagan, toutes les fois qu'ils reviennent, commencent une nouvelle ligne, et sont même placés un peu plus haut.

(1) Cette note, dont l'original est conservé aux archives royales de France, a été publiée par M. Abel Rémusat, dans ses *Mémoires*, que nous venons de citer, p. 172, n°. VIII. Elle commence par : *Ci est la messagerie de Busquarell*, etc.

de don, soit à un prix convenable; qu'Argoun pourra aussi faire préparer des vivres en Turquie (dans le Roum), et qu'il leur sera livré, par ses ordres, du gros et du menu bétail, des chameaux, des grains, de la farine, et toutes autres provisions qu'on pourra se procurer. Il finit par témoigner qu'Argoun avait été surpris de ce que les ambassadeurs du roi de France avaient refusé de le saluer de la manière prescrite par l'étiquette mongole, alléguant qu'ils ne pouvaient pas s'agenouiller devant lui; parce qu'il n'était pas Chrétien. Il dit qu'Argoun les fit inviter trois fois, par ses grands officiers, de remplir cette formalité, et que voyant qu'ils n'en voulaient rien faire, il les admit néanmoins en sa présence et les accueillit bien; mais qu'Argoun pria le roi de France, s'il lui envoyait dorénavant des ambassadeurs, de leur ordonner *qu'ils fissent telle révérence et honneur comme coutume et usage est en sa cour, sans passer feu.*

Il faut que Buscarell ait fait un second voyage en Angleterre, car il existe une bulle de Nicolas adressée au roi d'Édouard, sous la date du 10 décembre 1290, de la teneur suivante: « Lorsque nos chers fils, les hom-

« mes nobles, André, appelé naguère Zagan,
« qui, inspiré par Dieu, a reçu dernièrement
« le baptême, à notre cour apostolique,
« des mains de l'évêque d'Ostie, avec son
« neveu Dominique, nommé auparavant Gor-
« gi, et Bascarellus de Gisulfo, citoyen génois,
« ainsi que Moracius, envoyés d'Argon, illus-
« tre roi des Tartares, porteurs des présentes,
« arriveront à votre cour, nous vous prions
« de les bien recevoir, et d'écouter avec at-
« tention ce qu'ils ont à vous communiquer,
« et à les expédier aussi promptement que
« possible; car nous nous proposons, à leur
« retour auprès de nous, d'envoyer avec eux,
« notre légat spécial audit roi » (1).

Nicolas IV écrit encore à Argoun de Rome, le 21 août 1291, pour lui annoncer qu'il a reçu sa lettre des mains de son envoyé Zagan, et que, selon son désir, il avait transmis au roi Édouard celle qui lui était adressée. Puis il renouvelle les instances qu'il avait faites à Argoun, dans ses lettres précédentes, pour le presser d'embrasser la foi chrétienne. Il l'engage, puisqu'il

(1) Rymer, *Acta*, t. I, pars 3, p. 76.

avait fait baptiser son cher fils Nicolas, de manifester plus ouvertement encore ses louables intentions, en recevant lui-même le baptême. Après lui avoir recommandé tous les Chrétiens de son royaume, il ajoute : « Au reste, si nous ne vous envoyons pas ce que vous nous avez demandé par votre envoyé (c'était vraisemblablement des présents), V. A. R. ne doit pas s'en étonner, parce que, en notre qualité d'écclésiastique, nous n'en avons pas l'usage; » et il termine en lui recommandant les frères Guillaume de Cherio, pénitentiaire, et Mathieu de Civitate Theatina, de l'ordre des Mineurs, qui se rendent avec ses lettres à la cour d'Argoun.

Dans une seconde lettre écrite deux jours plus tard, à l'occasion de la prise d'Acre et de Tyr par les ennemis de la foi, Nicolas IV mande au Khan mongol qu'il avait exhorté, par ses lettres, tous les rois et princes catholiques à réunir leurs efforts pour recouvrer la Terre-Sainte; qu'Édouard, roi d'Angleterre, avait pris la croix et passerait dans peu la mer avec des forces imposantes; que lui Nicolas avait ordonné de prêcher dans tous les pays de la chrétienté, la croisade contre les abominables Sarazins,

et qu'il était convaincu que cette entreprise, si elle était soutenue par la puissance d'Argoun, serait couronnée de succès. Il le presse encore de recevoir le saint baptême, et d'employer ses forces à recouvrer promptement cette Terre-Sainte de la manière que sa prudence royale jugera la plus convenable, afin qu'il puisse obtenir de celui qui accorde les grâces, une digne récompense.

Le Pape remit également aux deux frères mineurs une lettre pour Ourouk Khatoune, dans laquelle il lui témoigne sa joie d'apprendre qu'elle professe la religion chrétienne, et l'exhorte à redoubler de zèle. Il la prie d'engager les deux princes Saron et Cassian, fils du roi Argon, auxquels il écrit directement, d'embrasser la foi catholique, et recommande à sa protection les deux frères mineurs, porteurs de sa lettre, qui est datée du 13 août (1).

(1) Ourouk Khatoune, arrière petite-fille d'Ong Khan, roi des Kéraïtes, était effectivement chrétienne. Haïton le confirme : « Cette princesse, dit-il, (chap. 45) fut, « toute sa vie, fort affectionnée à la foi de J.-C. Elle « se faisait célébrer les divins offices, et avait toujours « chez elle un prêtre chrétien et une chapelle, en sorte « que son fils Carbaganda fut baptisé et nommé Nicolas.

Dans celle à Cassian (Gazan), qui est du 23 août, Nicolas IV l'exhorte à embrasser la foi chrétienne, dont il lui expose les principaux dogmes, le remercie de sa bienveillance envers les Chrétiens, lui en demande la continuation, et recommande à ses bontés les deux frères Guillaume et Mathieu. Une lettre de la même teneur est adressée au général Tagatchar.

Le Pape écrivit, par la même occasion, à un autre fils d'Argoun qu'il nomme Nicolas. Ce jeune prince s'appelait Kharbendé; il prit, en montant sur le trône dans l'année 1304, le nom de Sultan OËldjaïtou. Nicolas IV lui témoigne sa joie d'apprendre qu'il s'est fait baptiser, l'exhorte à remplir avec zèle les devoirs de la religion chrétienne, lui conseille toutefois de ne rien changer à sa manière de vivre, ni à son costume, ni à sa nourriture, de peur que sa nation n'en soit

« Il professa la religion chrétienne tant que sa mère
« vécut; mais, après sa mort, il rechercha avec affection
« la compagnie des Sarazins, et embrassa le Mahomé-
« tisme. » Par le nom de Cassian, le pape Nicolas dési-
gne Cazan ou Gazan, fils d'Argoun, qui monta au trône
en 1295; mais on ne trouve pas dans Raschid, qui
nomme les quatre fils d'Argoun, qu'aucun d'eux s'ap-
pelât Saron.

blesse et n'en sente de l'éloignement pour lui; mais de suivre les mêmes coutumes qu'il observait avant son baptême. Le Pape lui expose ensuite avec étendue les dogmes de la foi chrétienne, et lui recommande les deux frères porteurs de sa lettre, qui est datée du 21 août (1).

(1) *Odor. Raynaldus*, ib. p. 106 et 108.



CHAPITRE III.

GAÏKHATOU.

Son élévation au trône. — Procès des seigneurs qui s'étaient emparés de la régence. — Nominations. — Départ de Gaïkhatou pour le Roum. — Son retour. — Sa maladie. — Son inauguration. — Ses libéralités. — Prise de Cal'at-ur-Roum par les Égyptiens. — Affaires du Kerman. — Captivité et grâce d'Efrassayab, prince du Lour. — Gazan. — Ministère de Sadr-ud-din Ahmed. — Prodigalités de Gaïkhatou. — Son libertinage. — Crédit du vézir. — Détresse du trésor. — Émission d'un papier monnaie. — Ses effets désastreux. — Sa suppression. — Cause de la révolte du prince Baïdou. — Trahison du général Togatchar. — Défection des troupes de Gaïkhatou. — Fuite de ce prince et sa mort tragique.

Gaïkhatou (1), fils d'Abaca et de Toucdan Khatoune, née Tatare, fut placé sur le trône,

(1) Ce nom signifie, en mongol, *l'étonnant, l'admirable.*

le dimanche, 22 de juillet 1291, dans un lieu situé près d'Akhlatt, où les Khatounes, les princes du sang et les généraux s'étaient rassemblés.

24 redj.
690.

Après les fêtes et les réjouissances d'usage, le nouvel Ilkhan (2) fit arrêter, dans les premiers jours du mois d'août, les seigneurs qui avaient exercé la régence; ils furent interrogés sur les circonstances de la mort d'Argoun, et l'exécution arbitraire de son ministre, ainsi que des grands officiers de sa cour. Gaïkhatou assista à la première séance, et s'adressant à Schingtour, qui tenait le premier rang parmi les chefs militaires, il lui dit de s'expliquer: « Les généraux sont ici présents, répondit Schingtour; que l'Ilkhan les interroge; il connaîtra mes torts et ceux de chacun d'eux. » Les généraux déclarèrent unanimement que Togatchar et Coundjoucbal étaient

(1) Il-Khan veut dire, en mongol, *roi d'un pays*. C'est le titre d'un prince vassal. Houlagou et ses successeurs ne se considéraient que comme les lieutenants du chef du grand Empire, auquel était réservé le titre de *Khacan*. La dynastie de Houlagou est désignée sous le nom d'Ilkhanienne, et on l'appelait lui-même le *grand Ilkhan*.

les premiers auteurs de tous les désordres, qu'ils avaient entraîné dans leurs vues Schamagar et Bekta, et que ces quatre officiers, après avoir concerté ensemble leur plan, l'avaient communiqué à Schingtour, qui leur avait déclaré vouloir faire en tout cause commune avec eux. « Que pouvais-je « faire, dit alors Schingtour, contre tant « de seigneurs puissants ? Si je m'étais déclaré « contre eux, j'aurais eu le même sort que « Djouschi et Ordoucaya. » Gaïkhatou admit son excuse et lui rendit la liberté. Les autres accusés, espérant aussi leur pardon, se hâtèrent de confesser leurs délits, et obtinrent également grâce (1). Togatchar et Coundjoucbal en furent quittes pour trois coups de bâton. Le touman du premier fut donné au noyan Bighaoul; celui du second, au noyan Schingtour, et celui de Tougal, à Narin Ahmed (2). Tougan restait en prison. La famille de Djouschi et celle d'Ordoucaya demandaient son sang; Gaïkhatou éludait cette juste punition. Ourouk Khatoune lui représenta que s'il usait d'indulgence envers un officier qui avait excité tant de troubles, sa douceur

(1) Raschid.

(2) Vassaf, Tom. III.

ne ferait qu'encourager une coupable audace. Le prince ayant répondu qu'en effet Tougan méritait la mort, Acbouca, ennemi de cet officier autant qu'Ourouc Khatoune, sortit à l'instant et chargea les fils même d'Ordoucaya de faire périr le meurtrier de leur père

Gaïkhatou retourna à Alatac le 7 août, et 9 scha'b. reçut, le lendemain, les hommages de Togatchar, de Coundjoucbal et des autres seigneurs auxquels il avait fait grâce (1). Il donna le Khorassan au prince Anbardji, fils aîné de Manggou - Timour, et nomma le noyan Schingtour son lieutenant général dans le royaume, pour le civil, comme pour le militaire.

Gaïkhatou partit le 1^{er} de septembre, pour 4 ram. étouffer une révolte dans le Roum. Son éloignement du siège de l'empire avant que son autorité pût être affermie, fit naître des projets ambitieux, qui étaient sur le point d'éclorre quand il revint triomphant. Sur l'avis qu'il était en route, le noyan Schingtour avait arrêté Togatchar, prévenu de méditer la révolte, et l'avait fait conduire, avec une escorte

(1) Raschid.

de deux mille hommes, au devant du souverain. Mais au lieu de sévir contre ce prisonnier, Gaïkhatou le combla de marques de bienveillance. Il fit également mettre en liberté Sadr-ud-din Ahmed Khalédi, qui avait été arrêté dans Tébriz par l'ordre de Schingtour, et accorda un pardon généreux aux princes et aux émirs qui avaient manqué à leurs devoirs pendant son absence.

Peu après son retour à la résidence d'Alatac, Gaïkhatou fut atteint d'une maladie grave. Les Oulémas et les Imams, les évêques et les moines, ainsi que les rabbins, furent convoqués et requis d'adresser à Dieu des prières ferventes pour la prolongation des jours du prince; on répandit en même temps d'abondantes aumônes (1).

Lorsque sa santé fut rétablie, Gaïkhatou se fit inaugurer avec les cérémonies d'usage. A son avènement, les astrologues avaient déclaré que la position des astres n'était point propice, et son inauguration avait été différée jusqu'à son retour du Roum. Ayant alors reçu, par écrit, les serments de fidélité des princes du sang et des généraux, il fut solennelle-

(1) Vassaf, tom. III.

ment intrônisé. On célébra cet acte par des fêtes et des réjouissances qui se succédèrent pendant un mois. Les caisses de l'État, qui avaient été remplies à force d'exécutions sanglantes sous le règne d'Argoun, furent vidées en largesses, et les bijoux précieusement conservés dans le trésor des Khans, ses prédécesseurs, Gaïkhatou les distribua aux Khattounes et aux princesses, disant que ces objets n'étaient bons que pour la parure des femmes. Il fut ordonné d'ouvrir les prisons, de répandre des aumônes, d'exempter de toutes charges les Oulémas, les descendants du prophète et les savants (1).

Au milieu de ces fêtes, arriva la nouvelle que la forteresse de Cal'at-ur-Roum, située sur la rive droite de l'Euphrate, à une petite distance au nord de Biret, avait été prise d'assaut, le 29 juin, par l'armée égyptienne, 11 redj. que commandait le Sultan Aschraf en personne (2). Kélavoun qui, poursuivant avec ardeur l'exécution du projet de Beïbars d'expulser les Francs de Syrie, après avoir pris Marcab, chef-lieu de l'Ordre des Hospitaliers, s'était emparé de Laodicée et avait détruit

(1) Vassaf, tom. III.

(2) Macrizi, 1^{re} partie.

6 zoulé.
689.

de fond en comble la ville de Tripoli, florissante par son industrie et son commerce, était mort au Caire, le 10 novembre 1290, âgé de soixante-huit ans, au moment où il allait partir pour assiéger Acre, la place la plus importante des colonies chrétiennes. Il venait de perdre son fils aîné Salih; son second fils, Mélik El-Aschraf Salah-ud-din Khalil qui lui succéda, se hâta d'accomplir son dernier dessein. Il prit et saccagea, en 1291, la ville d'Acre; puis il s'empara de Tyr, Tortose et Beryte, les seules possessions qui restaient aux Croisés, et eut la gloire, aux yeux de l'Islamisme, d'avoir entièrement délivré la Syrie de la domination des Francs. L'année suivante, ce prince, à la tête des armées d'Égypte et de Syrie, alla mettre le siège devant Cala't-ur-Roum, la fit battre par vingt catapultes, et la prit d'assaut au bout de trente-trois jours. La garnison, composée de Mongols et d'Arméniens, fut passée au fil de l'épée; douze cents hommes furent emmenés prisonniers; les femmes et les enfants, réduits en captivité. Cala't-ur-Roum était, depuis l'année 1268, le siège du patriarche des Arméniens. Les vainqueurs mirent le feu au palais et à l'église patriarcale. Ils prirent le patriarche Étienne IV, qui fut conduit

8 dj.-2.
28 mai.

avec ses moines à Jérusalem, et dont les successeurs siégèrent à Siss, capitale de la Cilicie. Le sultan changea le nom de Cala't-ur-Roum, qui veut dire *château des Romains*, en celui de *château des Musulmans*. Dans le bulletin de cette conquête qu'il adressa à la ville de Damas, on remarque le passage suivant : « Il ne nous reste plus, après cette « victoire, s'il plaît à Dieu, qu'à conquérir « l'Orient (c'est-à-dire la Perse), le Roum et « l'Yrac; qu'à prendre possession de tous les « pays, depuis les bornes de l'Occident jusqu'à celles de l'Orient (1). » Gaïkhatou avait fait marcher des troupes au secours de cette place; mais elles n'arrivèrent qu'après la retraite des Égyptiens (2).

Peu après Gaïkhatou envoya un ambassadeur au sultan avec une lettre, où il lui mandait qu'il avait l'intention d'aller faire un séjour à Alep, l'une des conquêtes de son père Houlagou, et qu'il se proposait de reprendre la Syrie. Aschraf lui répondit : « Le Khan a rencontré mon idée; car j'ai « le projet de prendre Bagdad, et je lui « dirai quel est mon désir, c'est d'en faire

(1) Novaïri. — Bar Hebræus, p. 596.

(2) Raschid.

« de nouveau le chef-lieu de l'Islamisme; nous
« verrons qui de nous deux arrivera chez
« l'autre le premier. » En même temps
Aschraf expédia l'ordre de mettre l'armée de
Syrie sur le pied de guerre (1).

Gaïkhatou qui, à son avènement au trône, avait épousé, selon l'usage mongol, Padischah Khatoune, veuve d'Abaca, son père, donna à cette princesse, en 1292, la souveraineté du Kerman, dont il dépouilla son frère Djélal-ud-din Soyourgatmisch. On a vu que Borac Hadjib, souche de la dynastie des *Cara-Khitayens*, s'était rendu souverain du Kerman, à l'époque où le sultan Djélal-ud-din Khorazmschah regnait sur la Perse. Il mourut en 1235. Son fils Rokn-ud-din, qu'il avait envoyé à la cour d'Ogotaï, apprit en route cet événement; il n'en continua pas moins son voyage. Ogotaï lui en sut gré et lui donna l'investiture du Kerman, avec le titre de *Coutloug Soultan*. Le nouveau souverain reçut l'ordre, en partant de la résidence impériale, d'y envoyer son cousin Coutb-ud-din (2) qui avait pris la régence.

(1) Macrizi, 1.^{re} partie.

(2) Ce prince était fils de Tanigou, frère de Borac.

Ce dernier se rendit à l'Ordou. Il en revint, au commencement du règne de Mangou, avec un ordre qui l'autorisait à remplacer son cousin. Rokn-ud-din s'enfuit vers Bagdad; mais, sur l'avis que le gouvernement Khalfal, craignant le ressentiment des Mongols, ne voulait pas lui donner asyle, il se décida à prendre la route de l'Ordou. Son cousin l'y suivit; les deux compétiteurs plaidèrent leur cause devant Mangou, qui prononça en faveur de Coutb-ud-din; il ordonna même que son rival lui fut livré. Coutb-ud-din fit tuer Rokn-ud-din et retourna en Kerman (1).

A sa mort, en 1257, son fils Soultan Hadjadj reçut de l'empereur Mangou l'investiture de ce pays. Comme il était encore enfant, la régence fut donnée par le même souverain à Coutloug Turkan, veuve de son père, qui l'exerça pendant quinze ans. Soultan Hadjadj devenu majeur, n'eut pas plutôt saisi les rênes du gouvernement, qu'il s'éleva entre lui et la régente, par l'effet d'instigations malignes, une vive animosité. Coutloug-Turkan alla implorer la protection d'Abaca, qui avait épousé

(1) Raschid. — Articles des princes contemporains d'Ogotai et de Mangou.

sa fille Padischah-Khatoune, et obtint de ce prince l'autorité suprême dans le Kerman. Sultan Hadjadj, ne se croyant plus en sûreté, alla chercher, en 1271, un asyle à Dehli, d'où il revint au bout de dix ans avec un corps de troupes que lui avait donné le sultan Djélal-ud-din Khouloudj; mais il mourut avant d'atteindre son pays. Coutloug-Turcan régnait en paix depuis douze ans, lorsque Djélal-ud-din Soyourgatmisch, second fils de Coutb-ud-din, ayant été rendre hommage à Tagoudar, qui venait de monter sur le trône, obtint de ce prince, par la protection de Coutouï-Khatoune, sa mère, et du noyan Sougoundjac, l'investiture du Kerman, et la déposition de Coutloug-Turkan. Lorsqu'il fut de retour avec ces décrets, en 1282, la sultane dépossédée partit pour l'Ordou. Elle y fut soutenue par des Khatounes, par des Émirs, et par le vézir Schems-ud-din Mohammed, qui voulurent qu'elle fut associée au pouvoir de Soyourgatmisch; mais les partisans de ce prince firent craindre que, mécontent de cette disposition, Soyourgatmisch n'allât se joindre au prince Argoun, qui avait pris les armes dans le Khorassan. Ils exposèrent qu'il valait mieux retenir Coutloug-Turkan, jusqu'à l'époque prochaine où Soyourgatmisch viendrait à

la cour, afin de régler l'affaire dans la présence des deux compétiteurs. On s'en tint à cet avis, et peu après Coutloug-Turkan, qui avait gouverné le Kerman avec une grande sagesse pendant vingt-cinq ans, mourut dans son exil, à Tébriz. Lorsque Argoun se fut emparé du trône, Soyourgatmisch reçut l'ordre de se rendre à la cour, et y fut mis en jugement, sans doute comme partisan d'Ahmed. Il dut son salut à la protection du premier ministre Bouca, qui le fit même confirmer, et les revenus du Kerman lui furent donnés à ferme, pour la somme de six cent mille dinars, dont deux cent quatre-vingt-dix mille devaient couvrir les dépenses nécessaires; le reste était laissé à Soyourgatmisch pour l'entretien de sa cour. Gaïkhatou, qui avait épousé Padischah Khatoune, veuve de son père Abaca, lui donna, dès son avènement au trône, la principauté du Kerman. Elle s'y rendit en 1292, et fit emprisonner son frère Soyourgatmisch. Ce prince s'évada; mais il fut repris, et mis à mort, par l'ordre de Padischah-Khatoune (1).

27 ram.
12 sept.

(1) *Tarikh Gouzidé*, bab IV, fassel 10. — Mirkhond, *Raouzat-us-Safa*, tom. IV, chap. *Des Sultans Kara-Khitayens du Kerman*.

Efrassiyab, prince du Lour, assiégé dans la forteresse de Mandjascht, où il s'était réfugié, se rendit au général Touladaï, qui le mena à la cour de Gaïkhatou. Il obtint sa grâce par l'intercession d'Ourouk-Khatoune et de Padischah-Khatoune, et retourna dans son pays, laissant à la cour son frère Ahmed (1).

Le prince Gazan, qui avait été obligé, par les forces supérieures de l'ennemi, d'évacuer le Khorassan, apprit à Simnan la mort de son père Argoun, et lorsque Gaïkhatou eut été proclamé, il lui envoya un officier général pour lui exposer le mauvais état de l'armée et la triste situation du Khorassan. Ayant reçu des renforts sous les ordres du prince Anbardji, il rentra dans cette province, au printemps de l'année 1292, et s'avança jusqu'à Hérat. Les habitants de ce pays ravagé, en proie aux horreurs de la famine, étaient réduits à se nourrir de la chasse.

Gazan laissa l'armée du Khorassan sous les ordres du général Coutloucschah, et partit, au printemps de 1293, pour faire sa cour à Gaïkhatou; mais l'officier qu'il avait expédié de la ville d'Ebher pour l'annoncer, revint

(1) *Tarikh Gouzidé*, bab IV, fassel 11.

avec un ordre du Khan qui lui enjoignait de s'en retourner tout de suite dans son gouvernement. Gazan n'en continua pas moins sa route jusqu'à Tébriz, où deux officiers de Gaïkhatou vinrent lui signifier l'ordre de rebrousser chemin sur le champ. En retournant dans son apanage, il reçut la nouvelle d'une victoire remportée par Coutloucschah sur Nevrouz, qui, hors d'état désormais de tenir la campagne, s'était retiré dans les montagnes de Nischabour. (1).

Gaïkhatou éleva Acbouca au grade de généralissime, et lui donna pour lieutenants-généraux Schingtour et Togatchar. Il confia l'administration de son domaine privé à deux de ses officiers favoris, Hassan et Taïtchou. Le poste de vézir, encore vacant, était brigué par Sadr-ud-din de Zendjan, intendant de Togatchar. Enrichi des dépouilles des seigneurs mongols que la faction avait fait périr à la fin du règne précédent, il faisait de grands présents à tous ceux qui pouvaient le seconder; il réussit à gagner la protection du généralissime Acbouca. On avait présenté à Gaïkhatou une liste des individus les plus ca-

(1) Raschid.

6 z. h.
691.

pables de remplir le poste de *vézir*, qui se trouvaient soit à la cour, soit aux Ordous des Khatounes, soit au service des généraux; on n'y avait pas mis le nom de Sadr-ud-din Ahmed el-Khalidi. Le prince, ayant parcouru cette liste, dit qu'il n'y voyait personne qui fut plus digne du ministère que Sadr-ud-din Ahmed; alors les Khatounes et les seigneurs firent son éloge, et il fut nommé *vézir* ou *Sahib Divan*, le 19 novembre 1292. Il obtint la permission de prendre le titre de *Sadr-Djihan*, ou de *Chef du monde*. Gaïkhatou lui donna des marques de sa munificence, et y joignit un sceau d'or (*altamga*), un *touc* et une tymbale avec le commandement d'un touman de troupes. Il fut défendu, par un édit, que personne, ni émir, ni khatoune, ni prince du sang, ne disposât de la moindre somme des deniers du fisc, et ne parlât au souverain de ce qui concernait les finances.

La dignité de *Cadhi-ul-Coudhat* ou de Grand-juge du royaume, fut conférée à Coutb-ud-din Ahmed, frère du *vézir*, avec le droit de décision sur tout ce qui concernait la religion et la loi mahométane, avec l'administration des Wakfs, et l'inspection générale des établissements de bienfaisance. Ce magistrat prit le surnom de *Coutb-Djihan*, ou de *Pôle du monde*.

Gaïkhatou était excessivement prodigue. Depuis Ogotai on n'avait pas vu un Khan mongol aussi libéral. Il donnait souvent à des Khatounes jusqu'à trente toumans à la fois. Lorsqu'il recevait des présents de ses grands vassaux ou d'autres souverains, sans les voir il en faisait cadeau à l'une des Khatounes ou des jeunes princesses, ou bien il les distribuait à ses officiers.

Ce prince aimait à la fois le vin, les femmes et les garçons (1). Il abusait sans retenue des filles et des fils des seigneurs mongols. Beaucoup de femmes s'éloignèrent de la cour, ou envoyèrent au loin leurs enfants pour les soustraire à ses désirs (2). Plongé dans les voluptés, il abandonnait le soin des affaires à son vézir, qui devint tout-puissant. Dès son entrée au ministère, Sadr-djihan avait déplacé les préfets qui venaient d'être nommés. Il décidait de tout sans prendre les ordres du Khan, sans même consulter les grands officiers. Il ôta à Hassan et à Taïdjou l'administration des domaines privés (indjou), qu'il réunit à celle des revenus publics (délaï). Ces deux officiers destitués, de concert avec

(1) Vassaf, t. III

(2) Bar Hebræus, p. 628.

zoulh.

Dévletschah et quelques-uns des notables de Tébriz, firent une tentative pour nuire au ministre dans l'esprit de Gaïkhatou, lorsque ce prince était dans une de ses résidences de chasse, en novembre 1293; ils lui exposèrent que Sadr-djihan dissipait pour son propre usage les revenus du fisc, et négligeait de pourvoir aux besoins des troupes, ainsi qu'à l'entretien des Ordous des Khatounes; qu'il ne restait plus dans le trésor ni argent ni effets. Pour donner du poids à cette accusation, ils produisirent un état des revenus de la province de Tébriz, et dirent que des quatre-vingts toumans que rendait la ferme de cette province, le vézir en avait détourné plus de trente pour ses propres dépenses. Cette calomnie n'eut pas de succès. Lorsque Sadr-djihan vint à la cour, Gaïkhatou lui fit connaître avec bonté ce qu'on avait dit de lui, et donna l'ordre de lui livrer ses dénonciateurs avec leurs femmes et leurs enfants; il déclara même publiquement que si à l'avenir, quelqu'un s'avisait de lui dire du mal de son ministre, il serait mis à mort sans forme de procès. Le vézir se fit amener ses ennemis, qui confessèrent leurs torts, en demandèrent le pardon et l'obtinrent.

Alors parut un édit royal proclamant de

nouveau que l'administration de tout le royaume, depuis le fleuve Djihoun jusqu'à la frontière égyptienne, était confiée à Sadr-djihan; que ce ministre était autorisé de nommer à tous les emplois publics; que tous les commis gagés par les Khatounes et les généraux devaient être mis à sa disposition. Il fut encore défendu aux princes du sang et aux chefs militaires, de rien prendre de ce qui appartenait au fisc, soit pour les besoins de leur table, soit pour les vivres ou la solde de leurs gens, ou tout autre emploi.

Après la mort d'Argoun, une épizootie, appelée *yout* en mongol, avait enlevé une grande partie du bétail des troupes mongoles, dans diverses provinces du royaume et principalement dans celles de Bagdad, Mossoul, Diarbekr et Khorassan. Le trésor avait été épuisé par les largesses et les distributions faites à l'armée, lors de l'avènement au trône de Gaïkhatou. Enfin les prodigalités de ce prince et la libéralité de son ministre, qui aimait à contenter tout le monde, qui accordait même plus qu'on ne lui demandait et répandait beaucoup de bienfaits, particulièrement sur la classe des religieux, avaient consommé la ruine des finances. Dans l'espace de deux ans, Sadr-djihan se vit obligé

d'emprunter environ cinq cents toumans. Le total des revenus du royaume pouvait s'élever à seize cents toumans; il en fallait sept cents pour les dépenses fixes; ce qui restait ne suffisait pas pour les dépenses extraordinaires et les largesses de Gaïkhatou (1).

Dans cette pénurie, un homme dépravé, Yzz-ud-din Mozaffer, qui voyait souvent le vézir, lui fit observer que, comme les impositions ne suffisaient pas aux dépenses du souverain, aux besoins des Khatounes, des

(1) Bar Hebræus dit, (p. 599), que le trésor était épuisé par les prodigalités de Caïgatou et de son ministre Sadr-ud-din; ils ne trouvaient plus à emprunter, en sorte qu'on ne pouvait pas même se procurer un mouton pour le dîner du prince; dans cet embarras, un Juif, nommé Raschid-ud-dévlet, fut chargé de pourvoir aux besoins de la table de Caïgatou, par quelque moyen que ce fût. Ce Juif s'acquitta bien de sa commission; il y dépensa une grande partie de son argent; il acheta un grand nombre de moutons et de bœufs, engagea des cuisiniers, et organisa cette partie admirablement. Il avait accepté à condition qu'on lui rembourserait ses avances à la fin de chaque mois; mais le trésor était tout à fait vide, et les assignations que lui délivrait le Sahib Divan sur les caisses des provinces n'étaient point payées, parce qu'il ne s'y trouvait rien non plus. Le Juif, après avoir dépensé tout son bien, voyant qu'il ne pouvait plus continuer ce service, prit la fuite.

princes du sang et de l'armée, et qu'il devenait difficile de se procurer de nouveaux fonds par la voie d'emprunts, s'il fallait mettre tout à coup l'armée sur le pied de guerre, on serait pris au dépourvu, et le ministre aurait tout à craindre de la part de ses envieux, qui malgré tous ses efforts pour créer des ressources, ne manqueraient pas de lui en attribuer la faute, et feraient sans doute accueillir leurs accusations. Mettre de nouveaux impôts serait mécontenter les peuples et ruiner le pays. « Il m'est venu dans l'esprit, ajouta-t-il, un projet dont l'exécution remédierait promptement au mal, sans donner prise à la calomnie. C'est de mettre en circulation un papier monnaie comme le *Tchao* en Chine, lequel servirait à toutes les transactions et ferait refluer tout le numéraire dans le trésor royal. » Le vézir goûta cet avis (1), et proposa à Gaïkhatou l'émission d'un papier monnaie. Ce prince, après avoir pris de Poulad *Tching-sang*, ambassadeur du Caan, des renseignements sur le *Tchao* en Chine, accueillit un plan qui semblait mettre à sa disposition toutes les

(1) Vassaf, t. III.

djom.-2
693.

espèces du royaume. Ce fut en vain que le noyan Schingtour, le plus éclairé des seigneurs mongols, lui représenta les conséquences funestes que ce système devait entraîner; Sadrud-din persuada au prince que Schingtour n'était si contraire au papier monnaie que parce qu'il aimait passionnément l'argent, et Gaïkhatou rendit dans le mois de mai 1294, une ordonnance pour la création du *Tchao*. Le 3 juillet suivant, les généraux Acbouca, Togatchar, Tamadji et le vézir partirent pour Tébriz, où la monnaie fictive devait être fabriquée (1). Sur les côtés d'un morceau de papier carré long, étaient tracés plusieurs mots en caractères chinois; on lisait au haut de ce papier, sur ses deux faces, la profession de foi mahométane : *La illahi ill' Allahi; Mohammedun rassoul Oullahi* : *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu; Mohammed est l'apôtre de Dieu*; et plus bas, *Irentchin Tourdji* (2), nom que les Bakhschis avaient imposé à Gaïkhatou, lors de son avènement au trône (3). Dans un cercle, au centre de ce papier, était marquée sa valeur, depuis un demi drachme

(1) Raschid.

(2) Vassaf, t. III.

(3) Raschid. — Bar Hebræus, p. 594.

jusqu'à dix dinars; suivaient quelques lignes portant : *Le Souverain du monde a émis, dans l'année 693, ce Tchao propice; quiconque l'altérera sera puni de mort avec ses femmes et ses enfants, et ses biens seront confisqués.* On bâtit dans chaque province un hôtel du Tchao, qui eut son intendant, ses écrivains, ses caissiers et autres employés. Un édit prohiba l'usage du numéraire dans tout le royaume, l'emploi de l'or et de l'argent pour des vases ou tout autre objet, et la fabrication des tissus d'or, hormis ce qu'il en fallait pour la garde-robe de l'Ilkhan et des grands officiers. Les orfèvres et autres artisans que cette défense obligeait de cesser leurs travaux, eurent des pensions assignées sur les banques de Tchao. Ces banques devaient échanger les billets usés, en retenant dix pour cent de leur valeur. Les marchands qui partaient pour l'étranger avaient la faculté de changer leurs billets contre de l'or au trésor royal; mais il fut recommandé de les surveiller, et d'observer leurs voyages mercantiles au-delà des frontières.

On avait dit à Gaïkhatou, que lorsque le *Tchao* aurait remplacé l'or, il n'y aurait plus d'indigents, et que les denrées seraient à bas prix. Les poètes se mirent

à chanter les louanges du papier monnaie (1).

^{19 sch.}
^{693.} La première émission du Tchao à Tébriz eut lieu le 12 septembre 1294. Elle fut accompagnée d'un édit portant, que quiconque refuserait de prendre ce papier serait sur le champ puni de mort (2). La crainte du supplice le fit recevoir les huit premiers jours; mais bientôt les boutiques et les marchés furent déserts. On ne trouvait plus rien à acheter dans la ville; beaucoup de personnes en partirent. Le peuple affamé courait aux jardins des environs pour se procurer des fruits. Gaïkhatou, traversant un jour le Bazar, étonné de voir les boutiques vides, en demanda la cause. Le vézir lui dit qu'un tel magistrat était décédé et qu'à la mort des grands personnages, les habitants de Tébriz avaient coutume de quitter les Bazars (3). Les autorités et les militaires avaient beaucoup de peine à

(1) Vassaf, t. III.

(2) « On fit proclamer dans les villes, dit Bar Hebræus (p. 600), par des crieurs publics, que quiconque vendrait ou achèterait pour autre monnaie que le *Tchao*, serait mis à mort; que quiconque ne porterait pas son argent à l'hôtel où se fabriquait le Tchao, pour l'échanger contre ce papier, serait puni de mort. »

(3) Raschid.

contenir la multitude. Les Musulmans assemblés le vendredi dans la mosquée, se répandirent en prières et en lamentations; puis on se plaignit ouvertement; ensuite on lança des imprécations contre Yzz-ud-din Mozaffer et ceux qui passaient pour les auteurs de cette malheureuse innovation; on finit par attenter à la vie du vézir et de ses gens, qui parvinrent à se sauver de la foule et prirent la fuite (1). Dans cette émeute on arracha à Coutb-ud-din, frère du vézir, la permission de vendre les denrées pour le numéraire; plusieurs individus coupables de ces actes de violence, furent punis de mort. Le vézir, témoin des effets désastreux du Tchao dans cette capitale naguère si populeuse et florissante, jugea à-propos, de concert avec ses collègues, d'obtenir une ordonnance qui permettrait la vente des comestibles pour de l'argent; peu après, le numéraire reparut dans tous les genres de commerce, et finalement la suppression du Tchao fut décidée (2). Il y eut une joie universelle; pendant deux mois les transactions commerciales avaient cessé; les boutiques étaient vides; les chemins publics

(1) Vassaf, t. III.

(2) Raschid.

déserts (1). Cet essai malheureux avait entraîné des dépenses considérables pour la construction des hôtels de Tchao dans les provinces et les émoluments des employés. A Schiraz, par exemple, l'hôtel coûta cinq toumans d'or. Personne dans cette ville ne pouvait vendre une feuille de papier sans la permission des directeurs de la banque.

Le prince Gazan n'avait pas voulu permettre l'introduction du *Tchao* dans son apanage. Un officier de Gaïkhatou étant venu le trouver à Simenan avec des charges de ce papier monnaie, et de matériaux pour en fabriquer, comme papier, timbres etc., il manda au Khan, que dans son pays, et particulièrement dans le Mazendéran, l'air était si humide que les armes et les armures n'y résistaient pas un an; qu'un papier qui, en s'usant, devenait mince comme une toile d'araignée, pourrait encore moins s'y conserver, et il fit brûler le tout (2).

^{16 redj.}
^{693.} Baïdou était arrivé à la cour d'Alatac le 12 juin 1294. Dans un banquet nocturne, Gaïkhatou s'étant enivré, comme de coutume, se prit de paroles avec Baïdou, et dit à l'un de ses officiers de lui donner un coup de poing.

(1) Bar Hebræus, p. 601.

(2) Raschid.

Le lendemain, ayant appris ce qu'il avait ordonné dans l'état d'ivresse, il en eut un vif regret; il manda Baïdou, lui fit ses excuses, le combla de marques d'amitié, et ôtant son propre bonnet (kulah), il le mit sur la tête de ce prince (1). Baïdou dissimula son res-

(1) Vassaf, l. c. — Raschid dit que Gaïkhatou, fort irrité contre Baïdou, s'emporta violemment à son égard, et que celui-ci ne dut la permission de repartir et peut-être même la conservation de sa vie qu'aux prières de Boraktchin *Igadji*, nourrice de Gaïkhatou, qui jouissait d'un grand crédit. Voici comme Bar Hebræus raconte cette aventure. « Dans l'année 1605 (1294), au mois de « Tamouz (juillet) un des cousins de Gaïkhatou, appelé « Baïdou, qui avait un fils d'une belle figure, s'était « rendu auprès de ce prince. Comme ils étaient ensemble « à un banquet, buvant, mangeant et riant, Gaïkhatou dit « des injures à Baïdou, qui les lui rendit, l'appelant fils « d'adultère. Gaïkhatou, enflammé de colère, cria à ses « gens de le trainer hors de l'Ordou, et de le faire mou- « rir sous les coups. Ces gens se jetèrent sur lui, l'em- « menèrent et le déposèrent dans une petite tente, avec « l'intention de le tuer; mais après avoir dormi quelques « instants, Gaïkhatou chargea ses grands officiers d'aller « l'interroger sur son délit, sur l'audace qu'il avait eue « de dire une pareille injure au roi des rois. Baïdou « prit finement le parti d'en rire et de les railler, fei- « gnant de ne rien comprendre de ce qu'ils lui disaient; « il demanda où était Gaïkhatou. *Apportez du vin et*

sentiment; mais lorsqu'il fut de retour dans son quartier d'hiver, près de Dacouca, il

« buvons, disait-il. Qu'est-il arrivé, et comment est-ce
« que je me trouve dans cette petite tente? Ces gens ne
« surent qu'en penser, et Gaïkhatou, trompé lui-même
« par cet artifice, se repentit des mauvais traitements
« qu'il avait fait subir à Baïdou. Il s'empressa de l'appai-
« ser de toutes les manières. Après que Baïdou eut pris
« quelque sommeil, Gaïkhatou chargea quelques-uns de
« ses seigneurs d'aller lui demander s'il savait ce qu'il
« avait dit dans l'ivresse. Il le nia, et assura que s'il
« avait été frappé il ne l'avait pas senti, et les conjura
« de lui dire s'ils parlaient sérieusement ou plaisantaient.
« Alors ils lui racontèrent ce qui était arrivé. Il parut
« stupéfait et dit : *Certes, Gaïkhatou a pour moi une*
« *bonté infinie; sinon il m'aurait fait sur l'heure couper*
« *en morceaux.* — Lorsque ces paroles eurent été rap-
« portées à Gaïkhatou, sa colère s'apaisa; il alla lui-
« même trouver Baïdou, lui pardonna, l'embrassa, l'em-
« mena à l'Ordou et le fit revêtir en sa présence d'habits
« royaux. Celui-ci s'avouait lui-même coupable, criminel,
« digne de mort; il maudissait l'ivresse, et disait en
« pleurant : *Je ne savais pas avoir commis un pareil*
« *délit; je t'ai offensé sans le vouloir. Je te conjure de*
« *faire manger ma chair à tes chiens, sans miséricorde.* —
« Gaïkhatou, se sentant pour lui plus d'amitié que jamais,
« le combla de présents. Il lui en donna, dans l'espace
« de deux ou trois jours, pour la valeur d'environ qua-
« rante toumans, en or et argent, en habits de drap d'or,
« en pierres précieuses, en chevaux et mules. Alors il

s'ouvrit à ses officiers, et gagna plusieurs généraux qui avaient leurs cantonnements dans la province de Bagdad. Les seigneurs mongols voyaient avec indignation le libertinage effréné de leur souverain, qui portait atteinte à l'honneur de leurs familles, et se rendait méprisable par d'infâmes débauches; ils s'attachèrent à Baïdou. Ce prince assemble des

« fut réprimandé par tous ses courtisans, qui lui dirent
« qu'il n'aurait pas dû blesser l'honneur de Baïdou, ni le
« maltraiter, ni le livrer aux mains de gens grossiers,
« qui l'avaient traîné par les cheveux, l'avaient frappé et
« blessé; mais que puisque c'était fait, ni ses dons ni
« ses caresses ne serviraient de rien; il n'avait qu'à se
« tenir sur ses gardes contre lui. D'autres lui dirent qu'il
« ferait mieux de s'en défaire, sinon Baïdou lui causerait
« bien du mal; d'autres n'allèrent pas si loin, mais con-
« seillèrent de le retenir à l'Ordou et de le garder pri-
« sonnier toute sa vie, afin qu'il ne pût pas nuire. Après
« avoir hésité sur le parti qu'il devait prendre, Gaïkhatou
« se décida à demander à Baïdou qu'il lui laissât son
« fils. Celui-ci voulut aussitôt l'envoyer quérir. Gaïkhatou
« lui dit d'aller lui-même le chercher; Baïdou retourna
« à son Ordou avec la plus grande diligence et envoya
« son fils à la cour; puis il passa dans les monts de
« Hémédan, comme pour chasser, et dépêcha un exprès
« à Cazan, fils d'Argoun, auquel il se plaignit amère-
« ment de ce qu'il avait eu à souffrir de la part de
« Gaïkhatou. »

troupes et se rendit à Moussoul, dont il fit arrêter et tuer le commandant (1). Ses agents allèrent assassiner dans Bagdad Mohammed Sékourdjî, commandant de cette ville, et l'étendard de la révolte y fut ouvertement arboré (2). Enhardis par ces actes audacieux, d'autres chefs militaires embrassèrent son parti (3). Gartébaï Kourkan (4) expédia de Bagdad un de ses officiers à Gaïkhatou pour l'avertir que les généraux Touladaï, Coundjoubal, Ildar, Tougal et Iltchidaï, qui se trouvaient à sa

(1) Bar Hebræus, p. 601.

(2) Raschid.

(3) Bar Hebræus, p. 601. Cet historien rapporte que Baïdou et les chefs militaires qui venaient d'embrasser son parti, mandèrent à Gazan, par un émissaire : « Gaïkhatou s'est écarté des usages mongols, au mépris » de Tchinguiz-khan. Il est livré à de honteuses débauches ; ses prodigalités ont épuisé le trésor royal ; il » néglige les affaires publiques. Les princes, les princesses » du sang et les Khatounes ont arrêté qu'il fallait se débarrasser » d'un prince indigne du trône, et ils veulent vous y » placer. » — Gazan fit répondre à Baïdou : « Tu es notre » aîné ; nous te serons tous soumis, et suivrons tes avis. » Fais tout ce que tu juges à propos pour le bien et » la tranquillité du royaume. »

(4) Le seigneur qui avait épousé la fille d'un souverain mongol, joignait à son nom propre la qualification de *Kourkan*, qui veut dire *gendre*, en mongol.

cour, étaient d'intelligence avec les rebelles. Gaïkhatou les fit arrêter pendant son séjour à Gaoupari. Ses familiers Hassan et Taïdjou lui représentèrent qu'il lui importait de se défaire au plutôt de ces traîtres; mais le noyan Togatchar, le premier auteur du complot, empêcha leur exécution, en observant qu'il fallait, avant tout, faire comparaître le prince Baïdou; que s'il refusait de venir à la cour, ses desseins seraient manifestes, et que l'Ilkhan pourrait alors agir envers les prisonniers comme il le jugerait à propos. Gaïkhatou, approuvant cet avis, fit remettre les généraux chargés de chaînes à Togatchar, qui devait les emprisonner dans la citadelle de Tébriz, et un officier alla de sa part inviter Baïdou de se rendre à la cour; en même temps Togatchar manda secrètement à Baïdou de s'avancer vers la résidence royale, lui promettant qu'à son approche, ses partisans se saisiraient de Gaïkhatou. Sur cet avis Baïdou se mit en marche avec ses troupes. Gaïkhatou partit du bord de la rivière d'Ebher le 12 mars 1295. Acbouca et Togatchar, chacun à la tête d'un touman, le précédaient de quatre journées; mais dès la seconde station, Togatchar prit les devants avec ses troupes sans en prévenir Acbouca, et fit répondre à ce géné-

ral qui lui avait expédié un officier pour lui demander la cause de ce mouvement, qu'il avait été obligé de décamper, faute de pâturages. Comme il continuait à s'éloigner, Acbouca lui manda qu'il agissait contre les ordres de son maître. Alors Togatchar, levant le masque, lui répondit : « Jusqu'à présent Acbouca « commandait dans le royaume au nom de « Gaïkhatou ; aujourd'hui, c'est moi qui commande au nom de Baïdou. » Acbouca fut atterré de cette réponse ; il se vit bientôt abandonné de la plupart de ses troupes, qui coururent se joindre à celles de Togatchar. Il rebroussa chemin avec trois cents hommes et porta cette terrible nouvelle à Gaïkhatou, qui était encore près d'Ebher. Ce prince ne comptant plus sur la fidélité du soldat, voulut passer dans le Roum. Ses courtisans le dissuadèrent d'abandonner le trône par une fuite honteuse, lorsqu'il avait encore de puissantes ressources. Il prit la route de l'Ordou, dans l'Arran, accompagné de quelques cavaliers. Hassan et Taïdjou le quittèrent alors et leur exemple fut suivi par d'autres courtisans. A Mougan, il descendit au quartier de ses écuyers ; mais Coundjoubal, Touladaï et les autres généraux qu'il croyait enfermés à Tébriz, déjà délivrés par l'ordre de Togatchar,

et se dirigeant vers l'Ordou royal, dans l'intention de le piller, arrivèrent en ce lieu; ils fondirent sur Gaïkhatou et se saisirent de sa personne. Ce prince leur demanda grâce de la vie, promettant de se contenter du sort qu'on voudrait lui assigner, disant qu'il n'avait pas ambitionné le pouvoir suprême, qu'il n'avait fait que déférer à la volonté des généraux, que s'ils voulaient maintenant l'éloigner du trône, son devoir était de leur obéir. Ces chefs militaires ne lui répondirent que par de grosses injures; ils finirent par le traîner dans une tente, où il fut étranglé avec une corde d'arc, le jeudi 23 d'avril. On fit aussi mourir 6 dj.-2. trois de ses familiers. Le 6 mai suivant, les généraux assemblés dans un lieu situé au confluent des rivières Cougara et Tchogatou, députèrent à Baïdou pour le presser de venir prendre possession du trône (1).

Dans les premiers jours de son règne, Gaïkhatou demanda aux *Cames* pourquoi Argoun avait joui si peu de temps de la vie et du

(1) Raschid. — Vassaf, t. III. « A la fin, (c'est ainsi que Vassaf termine le récit de cette catastrophe) l'empereur montra à Gaïkhatou ce qu'il aimait, c'est-à-dire, le derrière. »

trône. « Pour avoir, répondirent ils, fait mourir tant de princes du sang, d'officiers et de soldats. » La crainte du même sort empêcha Gaïkhatou de faire exécuter personne, durant son règne de quatre ans. On peut citer, en preuve de sa clémence, le pardon qu'il accorda au prince Efrassiyab, dont la folle entreprise avait été si funeste à des milliers d'individus (1).

(1) Vassaf, t. III.

CHAPITRE IV.

BAÏDOU.

Exécution des favoris de Gaïkhatou. — Premier édit de Baïdou. — Togatchar généralissime. — Autres nominations. — Opérations du rebelle Nevrouz dans le Khorrassan. — Sa soumission à Gazan. — Marche de ce prince sur la résidence de Baïdou. — Combat. — Trêve. — Entrevue des deux princes. — Accord. — Arrivée de renforts à Baïdou. — Position critique de Gazan. — Sa promesse à Nevrouz d'embrasser l'Islamisme. — Sa retraite. — Arrestation de Nevrouz par l'ordre de Baïdou. — Ruse et délivrance de Nevrouz. — Conversion de Gazan au mahométisme. — Trahison de Togatchar. — Intrigues de Sadr-ud-din. — Marche de Gazan contre Baïdou. — Défection de Togatchar et d'autres généraux. — Fuite de Baïdou. — Sa captivité et sa mort.

Après le meurtre de Gaïkhatou, Acbouca, Tamadjï, Sertak et plusieurs autres favoris de ce prince, furent mis à mort par l'ordre de Baïdou. Taïdjou fut amené à l'Ordou et interrogé. Baïdou lui dit : « Bien que tu aies été comblé de faveurs par Gaïkhatou,

« tu ne l'as pas assisté dans sa détresse; que
« peut attendre un autre de toi? » et il le
fit aussi mourir. Hassan fut condamné pour
la même raison; mais Baïdou lui accorda la
vie. Il fit venir l'officier, nommé Ayét-Cali,
qui l'avait frappé dans un banquet, par l'or-
dre de Gaïkhatou, et l'apostropha sur son
audace. Celui-ci lui répondit avec fermeté,
que si Gaïkhatou, lorsqu'il était son souverain,
lui eut ordonné de tuer son frère ou son fils,
il aurait cru de son devoir de lui obéir; que
maintenant il était le serviteur de Baïdou, et
se tenait obligé de lui obéir de même. Ce
prince, content de sa réponse, lui laissa son
office.

djom -1.
694. Baïdou fut inauguré, dans le mois
d'avril, près de Hémédan. Après les fêtes et
les réjouissances qui célébrèrent son avène-
ment au trône, il expédia dans toutes les
provinces un édit de la teneur suivante :
« Comme Gaïkhatou avait de l'aversion pour
« les affaires du gouvernement, et agissait
« contre le *Yassa* de Tchinguiz-khan, nous
« l'avons détrôné, de concert avec nos aînés
« et cadets (1), avec les Khatounes et les

(1) Par cette expression *d'aînés et de cadets*, les princes mongols entendaient tous les membres de leur famille; ils

« Oméras. Que les pensions et les gratifications
« assignées par nos bons pères, soient payées
« intégralement dans tout le royaume à ceux
« qui les ont obtenues. »

Le noyan Togatchar fut nommé généra-
lissime, et chef de l'administration. Baïdou
lui donna pour substituts Coundjou-bal, Tou-
gan, Tchitchak, Lékézi Kourkan et Touda-
djou. Djémal-ud-din de Destadjirdan fut placé
à la tête de l'administration des finances; il
prit le titre de vézir dans l'idée qu'il lui por-
terait bonheur, et le substitua à celui de
Sahib-Divan. Baïdou donna aux Oméras le
gouvernement des provinces, pensant que la
cause principale de leur mécontentement contre
Gaïkhatou avait été leur exclusion de l'exercice
de l'autorité et du maniement des fonds pu-
blics; se rappelant que sous le règne d'Abaca,
où chaque province avait pour gouverneur
un des familiers du souverain, l'ordre et la
tranquillité régnaient dans le royaume, et les
troupes étaient soumises. Il conféra le gouver-
nement de Bagdad à Toudadjou, celui du
Roum et du Diarbekr, au noyan Togatchar,

disaient *aca* et *dégou*; en langue turque, *aca* et *ini*.
Aca ou *uga* est ensuite devenu un titre.

les *Toumans* (1) de l'Irac Adjem et du Lour, à Touladaï *Idadji* (2), les provinces de Schiraz et de Schébankaré, à Coundjouc-bal. Chacun d'eux devait jouir d'une autorité absolue dans son gouvernement.

Lorsque Gazan apprit la révolution qui avait mis Baïdou sur le trône, affligé de cette nouvelle, il tint conseil avec ses officiers. Ce prince avait reçu, trois mois auparavant, la soumission de Nevrouz (3). Après sa défaite par Coutloucschah, Nevrouz s'était retiré dans le Sistan, où il trouvait l'appui des troupes de Nigoudar. De là il envoyait de temps à autre des corps expéditionnaires dans le Khorassan. A la fin de 1294, mécontent de Baïdou, il convint avec le prince

(1) Les provinces de la Perse étaient divisées en *toumans*, nom qui signifie *myriade*, en mongol.

(2) *Idadji* signifie, en mongol, *officier de la table*.

(3) C'est au commencement du règne de Gazan, que Raschid décrit les opérations militaires de ce prince apanagé contre le rebelle Nevrouz, sous les règnes d'Argoun et de Gaïkhatou. On y trouve une foule de détails sans importance, dont nous n'avons donné qu'un précis. Raschid, ministre de Gazan, omet le règne de Baïdou. De la mort de Gaïkhatou il passe à l'histoire de son héros, et ne fait mention de Baïdou que lorsqu'il écrit la campagne de Gazan contre ce prince. »

Euzbektimour de chasser les troupes de ce souverain au-delà du Djihoun. Ils allèrent ensemble attaquer Yassavour ; mais, obligés de plier devant des forces très-supérieures, ils se retirèrent sur Hérat. Malgré cet échec, Nevrouz se faisait redouter dans le Khorassan, et expédiait partout des ordonnances d'Euzbektimour, qu'il avait contresignées. Ces deux chefs ne tardèrent pas à marcher de Hérat sur Nischabour dont ils firent le siège. Les habitants de cette ville avaient déjà demandé à capituler lorsque la désunion se mit entre Euzbektimour et Nevrouz. Le prince, à qui l'on avait persuadé que l'ambitieux général voulait se défaire de lui, se retira avec ses troupes (1), et Nevrouz, se voyant un nouvel ennemi, dénué de ressources, se décida enfin, d'après les conseils de son épouse Tougandjouk, à recourir à la clémence de Gazan. Il lui envoya une de ses parentes ; mais comme le prince ne faisait pas grand cas des paroles d'une femme, il lui députa plusieurs de ses officiers, à la fin de novembre 1294. Nevrouz demandait sa grâce, l'entier oubli du passé et promettait une fidélité à toute

(1) Vassaf, t. III.

épreuve. Gazan, satisfait de pouvoir ramener au devoir un homme aussi redoutable, lui accorda son pardon. Alors les députés le prièrent de faire avancer des troupes jusqu'à Mervtchac pour protéger Nevrouz, si l'ennemi, instruit de sa défection, marchait à sa poursuite. Gazan leur dit qu'il irait en personne, sous le prétexte d'une partie de chasse, et les congédia avec des marques de sa bienveillance.

Il partit, en effet, au mois de janvier, avec les généraux Nourin et Coutloucschah, et un gros corps de troupes, se dirigeant sur Merv en chassant. A quelques lieues au-delà de cette ville, il aperçut le camp de Nevrouz; ce général et sa femme Tougandjouk montèrent à cheval et vinrent le saluer, près du village de Bagschour que les Mongols appelaient *Mori-Schébourgan*. Nevrouz offrit au prince neuf beaux chevaux. Gazan reçut ses excuses avec bonté, lui parla affectueusement et lui promit de le combler de faveurs s'il voulait lui être toujours fidèle. Ils se jurèrent un attachement inaltérable.

Les troupes de la Transoxiane, cantonnées dans les districts voisins, averties que Gazan s'approchait du Djihoun, marchèrent contre lui. Ce prince fit partir de Djouz-

djanaan, près de Merv-Schahédjan, un corps d'armée qui les mit en fuite. Il se rendit ensuite à Sérakhs, où il apprit la révolte contre Gaïkhatou. Peu après, un officier de Baïdou vint lui annoncer, de sa part, qu'il était porté au trône par les suffrages unanimes des princes du sang et des généraux. Gazan partit pour Soultan-douïn, dans le Mazendéran, d'où il manda à Baïdou qu'il allait se rendre à la cour. En même temps, il appela auprès de lui Nevrouz, qui était à Badghis, et lui donna le gouvernement du Khorassan, avec un pouvoir aussi absolu que celui d'Argoun Aca, son père.

Gazan, ayant pris la route de l'Azerbaïdjan, apprit à Khaïl-buzurg, entre Raï et Cazvin, de l'officier qu'il avait envoyé à Baïdou, la catastrophe de Gaïkhatou et l'élévation au trône de son rival. Dans le conseil que tint Gazan sur ces événements, Nevrouz lui dit :
« Il n'est pas étonnant que les seigneurs qui
« ont usurpé le pouvoir soient contre vous ;
« ils craignent que vous ne vengiez la mort
« de votre oncle Gaïkhatou, celle d'Ordoucaya
« et de Djouschi, les anciens serviteurs de
« votre père ; mais ils craignent encore plus
« vos grandes qualités, et ils veulent conserver
« l'autorité sous le nom d'un prince faible et

« timide, qu'ils gouverneront à leur gré. » Il conseilla l'envoi successif de députés à Baïdou, afin d'être instruits par eux de ce qui se passerait, pour agir selon les circonstances. Gazan fit aussitôt partir deux officiers, chargés de porter à Baïdou ses assurances d'amitié, mais en même temps de lui représenter que, d'après le *Yassa* de Tchinguiz-khan, des officiers *Caradjou* ne devaient pas attenter arbitrairement aux jours des princes du sang; et de lui demander que les Beys coupables lui fussent livrés, afin qu'il pût instruire leur procès et les juger d'après le *Yassa*. Lorsqu'il fut à Cazvin, il reçut Schadi Kourkan, gendre du défunt Ahmed, chargé de lui dire, de la part de Baïdou, qu'il n'avait jamais songé au trône, mais, qu'après la mort de Gaïkhatou, comme Gazan était éloigné, les princes du sang, les Khatounes, les généraux et les noyans, pour mettre fin aux troubles qui déchiraient le pays, avaient réuni leurs suffrages en sa faveur. Il promettait à Gazan de lui accorder tout ce qu'il souhaiterait; mais il l'engageait à ne pas fatiguer ses troupes, à rebrousser chemin du lieu même où il se trouvait. Ce prince n'en continua pas moins sa marche; toutefois il hésitait, considérant le petit nombre de ses gens. Nevrouz relevait

son courage, et l'exhortait à compter sur la fortune. Il disait aux troupes qu'il valait mieux marcher en avant : que de retourner sur ses pas, après une si longue route : « L'homme, « ajoutait-il, doit à la fin périr ; puisque la « mort nous attend, qu'elle soit honorable ! » Il assignait à chaque officier le poste qu'il devait occuper en présence de l'ennemi ; il promettait à chacun, après la victoire, le commandement d'un district ou d'une province.

Gazan, décidé par les conseils de son général, partit de Yegatou, faisant avancer sa petite armée de six mille hommes en ordre de bataille. Il était au centre, avec les princes Sougaï et Bouralcaï et l'émir Nevrouz. Baïdou apprit à Heschtroud de Meraga, par des courriers successifs, que Gazan continuait sa marche, et ses troupes étaient dispersées dans leurs cantonnements. Surpris de cette nouvelle, il expédie son écuyer Bouгдаï, pour reconnaître les forces de Gazan et sonder ses dispositions. Cet officier revint avec un rapport peu satisfaisant. Alors Baïdon tint conseil avec Togatchar, Touladaï, Coundjoubal, Ilitchidaï et Tougal ; il fut résolu qu'on livrerait bataille. Les deux armées furent en présence dans la matinée du jeudi 19 mai, près de Courban- 3 redj.

schira (1) et de la rivière Carié - Schirguiran. Nevrouz fut d'avis d'attaquer sur le champ, parce que Baïdou n'avait encore pu rassembler qu'une partie de ses troupes. Coutloucschah chargea avec l'aile droite avant qu'au centre la trompette eut sonné. Dans ce premier choc Ildar, l'un des généraux de Baïdou, fut tué avec huit cents des siens. Arslan Ogoul fut pris et amené, une corde au col, devant le prince Gazan. Toute l'armée khorassanienne allait charger, lorsque l'écuyer Bouгдаï sortit du centre de la ligne de Baïdou, mit pied à terre entre les deux armées, s'avança vers Gazan, se prosterna et lui adressa ces paroles : « Prince, Baïdou Khan te fait dire « que des parents ne doivent pas se combattre. « Si tu veux partager son héritage, il te « laisse le Khorassan et le Mazendéran, et y « joint l'Irac, le Kerman et le Fars; mais, à « condition que tu quitteras les armes, et « que tu te retireras. » Baïdou ne voulait que gagner du temps; il avait expédié des courriers en toute hâte pour faire arriver ses troupes. Nourin et Coutloucschah conseillèrent

(1) *Courban-Schira* doit être à quelques lieues à l'ouest du *Sipid-roud* ou *Rivière-Blanche*.

à Gazan d'accepter cette proposition; plus fin qu'eux, Nevrouz voulait, en profitant de la faiblesse de l'ennemi, trancher la question par les armes; mais Gazan, pour épargner le sang mongol, consentit à un accomodement. Alors les deux princes s'avancèrent entre les deux armées, suivis chacun de dix cavaliers. Baïdou était accompagné de Togatchar, Touladaï, Coundjoucbal et Iltchidaï. A la suite de Gazan étaient Nevrouz, Nourin, Coutloucschah et Soutaï. Ils mirent tous pied à terre au milieu du champ de bataille et les deux princes s'embrassèrent. Après les premiers compliments, Baïdou répéta ce qu'il avait mandé plusieurs fois à Gazan. Les deux princes se promirent mutuellement de ne plus songer à se nuire, de ne plus troubler l'État par leur différend. Nevrouz et Coutloucschah observèrent qu'il fallait d'abord s'accorder sur la possession du trône, qu'on s'occuperait ensuite des pactes et des promesses. Les princes burent dans des coupes d'or, suivant la coutume mongole, du vin dans lequel on avait mis de l'or. Baïdou ayant dit à Nevrouz de boire aussi, ce général répondit qu'il ne pouvait pas, comme musulman, prêter serment en buvant du vin. A l'exemple de leurs princes, les généraux se jurèrent amitié. Il fut con-

venu que Baïdou serait solennellement inauguré le lendemain. Celui-ci promit, de son côté, de satisfaire à toutes les demandes de Gazan, et vers la fin du jour les deux princes retournèrent à leurs camps.

Le lendemain, les deux armées marchèrent ensemble jusqu'à Courban-schira. Les troupes de Gazan se trouvant engagées dans un défilé, plusieurs corps de l'armée de Baïdou s'avancèrent en diligence pour en occuper l'issue; Baïdou leur ordonna de se retirer. Les deux armées firent halte près l'une de l'autre, mais restèrent la nuit sous les armes, les cavaliers n'osant pas quitter la bride de leurs chevaux; elles passèrent le jour suivant dans la même défiance.

Gazan voulait partir dans la matinée du 23. A la suite de plusieurs messages, il fut enfin convenu que les deux princes auraient une dernière entrevue sous une tente placée entre les deux armées. Ils s'y rendirent avec les mêmes seigneurs qui les avaient précédemment accompagnés. Après de longs débats, il fut arrêté que tous les Ordous d'Argoun khan, savoir l'Ordou de Bolgan Khatoune, celui du prince Kharbendé et les autres, avec toutes les richesses qui leur appartenaient, seraient mis à la disposition de Gazan, et qu'il pos-

séderait l'Irac, le Khorassan, le Comous, le Mazendéran et la moitié du Fars, ainsi que tous les domaines royaux dans ces provinces.

Le même jour, Coundjoubal ayant représenté à Baïdou, qu'en cas de revers, Acbouca, qui était dans les fers, serait le plus acharné de leurs ennemis, provoqua l'ordre de le mettre à mort. Dans la nuit suivante, beaucoup de troupes étant arrivées, tant de la province de Bagdad que du Mougan, les généraux de Baïdou le pressèrent de profiter d'une si belle occasion de se défaire de son rival. Baïdou ne voulut pas y consentir, se disant lié avec Gazan d'une ancienne amitié. Son général Tougal en fut si mécontent qu'il retourna brusquement à ses quartiers en Géorgie. Baïdou n'accueillit pas mieux les prières de ceux qui demandaient vengeance du sang de leurs parents, tués par les troupes de Gazan.

Ce prince, instruit de l'arrivée des troupes de Bagdad, se décida à partir au plus vite, par la route de Siah-couh, Sipidroud et Soucoulouc. Baïdou fut alarmé de cette résolution, parce que sur cette route se trouvaient les cantonnements des Caraounass, dont il craignait la défection, et un trésor considérable, qui risquait d'être enlevé. Il lui députa Poulad Tchingsang, pour l'engager à prendre

la route par laquelle il était venu. Le lendemain, le prince Kiptchac, suivi de plusieurs généraux, se rendit à Courban-schira, où Gazan avait fait halte. Après lui avoir offert des mets et présenté la coupe, il lui dit, de la part de Baïdou, son père, que si les deux princes qui venaient de faire la paix, se séparaient sans s'être dit adieu, on ne croirait pas à leur réconciliation; que Baïdou espérait que Gazan accepterait une fête, qui convaincrail tout le monde de leur union sincère, et après laquelle il s'en retournerait dans le Khorassan; mais Gazan s'y refusa. Dans ce moment critique, ses généraux se jurèrent une amitié éternelle, Nourin, Coutloucschah et d'autres, en buvant dans des coupes d'or; Nevrouz, Bouralcaï et Moulai, la main sur le Coran. Nevrouz pressa Gazan d'embrasser l'Islamisme, lui disant qu'il attirerait dans son parti tous les Musulmans. Le prince lui promit de se convertir dès qu'il aurait surmonté les périls qui le menaçaient. Nevrouz, tirant un superbe rubis du poids de dix miscals, le lui présenta un genou à terre, et lui dit que, quoiqu'il ne convint pas à un *Caradjou* de faire des présents à un prince du sang, enhardi par ses bontés, il le suppliait de conserver cette bague en

mémoire de la promesse qu'il venait de lui donner.

Il y eut encore plusieurs messages entre les deux princes. Baïdou proposait toujours une entrevue dans l'espace qui séparait les deux armées. Les généraux de Gazan, qui craignaient quelque perfidie, lui conseillèrent de ne pas s'y exposer. En conséquence il manda à Baïdou que, suivant la déclaration des astrologues, ce jour était funeste; mais qu'il se trouverait le lendemain matin au lieu désigné pour le rendez-vous, et dans la nuit du premier juin, il partit avec l'avant-garde de son armée, s'éloignant avec tant de diligence, que le matin suivant il put passer le Sipid-roud. Il avait laissé Nevrouz et Touctimour pour recevoir l'acte d'investiture des provinces d'Irac et de Fars, et faire partir les *Ordous* des femmes de son père et de son oncle, ainsi que les troupes qui avaient composé la maison militaire d'Argoun et d'Abaca. Ils étaient chargés de pénétrer les desseins secrets du parti de Baïdou, et d'empêcher ce prince de le poursuivre. De la station de Mossellim Gazan manda à Baïdou qu'il le priait d'exécuter le traité conclu, et de remettre promptement aux généraux qu'il avait laissés en arrière,

ce que le Khan s'était engagé à lui céder.

Cependant Coundjoucbal, Ilitchidaï et Touladaï s'étaient mis avec cinq mille hommes à la poursuite de Gazan. Lorsque ce prince eut atteint le bord de la petite rivière de Kéré, qui est à l'est de Cazvin, il vit arriver un officier de Baïdou, chargé de lui témoigner combien le Khan aurait désiré d'avoir encore avec lui une entrevue. Gazan, en le congédiant, fit partir avec lui un de ses officiers, qui avait ordre de demander la prompte exécution du traité; il poursuivit sa route promptement jusqu'au pied du mont Domavend, où il s'arrêta pour attendre la réponse de Baïdou.

Après son départ, Nevrouz et Touctimour avaient été arrêtés, jetés dans les fers, et interrogés avec les plus terribles menaces. Nevrouz, loin de se laisser intimider, parlait sans ménagement. Les seigneurs du parti de Baïdou n'espérant plus rien obtenir de lui par la crainte, chargèrent son frère Lékézi, qui était des leurs, de chercher à le séduire; mais les plus belles promesses ne purent engager Nevrouz à violer son serment à Gazan; ce fut en vain que son frère lui fit entrevoir le danger que courait sa vie, Les Oméras allèrent le trouver en corps; ils ne pu-

rent l'ébranler par tous leurs discours. Nevrouz sut au contraire pénétrer leurs pensées les plus secrètes; il fit un accord avec Togatchar, et prenant le parti de la dissimulation, il parut enfin disposé à se dévouer au service de Baïdou. Ce prince le manda, et dans un entretien privé, après l'avoir loué de sa valeur, supérieure encore à sa renommée, il lui déclara qu'il attendait de lui un dévouement égal à son courage, et qu'il lui accordait la liberté, à condition que le général lui promettrait, sous la foi d'un serment solennel, de lui livrer Gazan pieds et mains liés. Nevrouz jura sans hésiter. Baïdou, joyeux de cet engagement, lui fit cadeau d'une assignation de dix mille dinars sur les revenus de Yezd, et donna à son fils Soultanschah l'intendance de cette ville. Nevrouz partit comme un éclair avec Touctimour. Il franchit, en quatre jours, la distance de Méraga à Firouzcouh près du Domavend, et se présenta, le 12 juin, devant Gazan, auquel il 27 redj. dit qu'il n'avait pas eu d'autre moyen de sauver sa vie que celui de feindre le dessein de le trahir. Alors, pour tenir son serment, il envoya à Baïdou un chaudron lié avec des cordes dans un sac; car *Cazan* signifie *chaudron* en langue turque. Baïdou et ses géné-

raux restèrent stupéfaits, et se reprochèrent d'avoir laissé échapper un ennemi aussi dangereux, auquel ils auraient dû ôter la vie.

Dans un conseil que tint Gazan sur sa position présente, Nevrouz lui réitéra la proposition d'embrasser l'Islamisme. « Les astrologues, les docteurs de la loi et les devins, lui dit-il, ont annoncé que vers l'an 690 (1291), il apparaîtrait un monarque qui protégerait la religion mahométane, lui rendrait sa première splendeur, ferait le bonheur de ses peuples, et jouirait du trône pendant nombre d'années. J'ai toujours pensé que c'était vous, Seigneur, que désignait cette prédiction. Si vous embrassez l'Islamisme, vous deviendrez le souverain de l'Iran. Les Musulmans, relevés par vous de l'état d'abjection où ils gémissent sous le joug de Tatares païens, se dévoueront à votre cause, et Dieu, reconnaissant de ce que vous aurez sauvé la vraie foi d'une entière destruction, bénira vos armes. » Ce prince, entraîné par le discours de Nevrouz, se fit apporter le rubis qu'il avait conservé comme un gage de sa promesse. Il donna une grande

4 scha'b. fête, le 19 juin, dans la prairie de Lar-Domavend, près d'un Kioschk que son père Argoun avait souvent habité. Après s'être pu-

rifié par un bain et vêtu d'habits neufs, il entra dans ce Kioschk, où debout au pied du trône, dans une humble contenance, il repéta plusieurs fois la profession de foi que lui dicta le scheïkh Sadr-ud-din Ibrahim. A son exemple, ses officiers et ses soldats embrassèrent l'Islamisme. Le même jour, il fit des largesses aux Imams, aux Scheïkhs, aux Seyids ou descendants de Mahomed, et distribua d'abondantes aumônes aux pauvres. Il visita les mosquées et les tombeaux des saints, demandant à Dieu de le faire triompher de ses ennemis. Des courriers portèrent la nouvelle de sa conversion dans l'Irac et le Khorassan, d'où beaucoup d'Imams et de Scheïks accoururent à son camp. Il observa le jeûne du mois de Ramazan; chaque soir il faisait souper à sa table un grand nombre de Turcs et de Persans.

Baïdou avait donné à Togatchar le gouvernement du Roum, et placé auprès de lui, en qualité d'intendant, le vézir Sadr-ud-din de Zendjan, surnommé le *Tchaoyen* ou l'introducteur du papier monnaie. Ce dernier avait été remplacé dans la dignité de premier ministre, par Djémal-ud-din de Destadjirdan, qui lui devait en grande partie sa fortune, et qui devenu son ennemi déclaré, voulait,

dans la crainte de ses intrigues, l'éloigner par ce poste. Le vézir destitué vit qu'il ne pourrait se venger de son rival, qu'en faisant triompher la cause de Gazan. Il excita à la révolte Togatchar, qui était mécontent à la suite de violents démêlés qu'il avait eus avec un général nommé Todadjou, protégé du Khan. Ils résolurent de travailler à la ruine de ce prince, et voulurent, avant tout, faire savoir à Gazan qu'ils embrassaient son parti. Ériktimour était venu de sa part à la cour, pour presser le départ de Bolgan Khatoune; Baïdou la retenait, alléguant qu'elle ne devait pas entreprendre ce voyage dans la mauvaise saison. Sadr-ud-din engagea la princesse d'envoyer à Gazan le scheïkh Mahmoud de Deïnavar, sous le prétexte de lui faire agréer ses excuses, et les généraux Togatchar, Tchoban, Couroumichi, Bogdaï, ainsi que les *Éyou-Oglans*, le chargèrent secrètement d'assurer le jeune prince de leur obéissance. Le Scheïkh partit, accompagné d'un officier nommé Coutloucschah. Arrivé à l'Ordou de Gazan, il s'acquitta publiquement, en présence de son collègue, du message des princesses; mais il fit dire à Gazan qu'il était chargé d'une communication secrète. Le prince ordonna à l'un de ses officiers d'inviter Coutloucschah à

dîner chez lui, et pendant ce temps, il eut un entretien privé avec le Scheïkh, qui lui annonça que tous les chefs militaires étaient pour lui, hormis Coundjoubal, Tougal, Touladaï et Iltchidaï, trop coupables pour ne pas craindre sa sévérité, et qu'au seul bruit de sa marche ils viendraient se ranger sous ses drapeaux. Charmé de cet avis inattendu, Gazan lui promit des marques de sa bienveillance, et l'engagea à l'instruire de tout ce qui se passerait à la cour de Baïdou. On reçut alors la nouvelle de l'invasion d'une armée ennemie de la Transoxiane dans le Khorassan. Nevrouz fut détaché de ce côté avec des troupes; mais sur l'avis de sa marche, les Transoxianiens repassèrent le Djïhoun, et Nevrouz revint auprès de son maître. Cependant le Scheïkh, qui était retourné à la cour, y porta la nouvelle de cette invasion ennemie, qui avait nécessité le départ de Nevrouz. Baïdou, joyeux d'une diversion si favorable, licencia ses troupes. Mahmoud rendit aux généraux la réponse de Gazan qui les assurait de sa reconnaissance, et fortifia leurs bonnes dispositions à son égard. Ce Scheïkh, jadis l'un des familiers d'Argoun, n'aimait point Baïdou parce qu'il favorisait les Chrétiens; il secondait Gazan, dans l'intérêt du mahométisme

Sadr-ud-din dit qu'il partait pour le Roum. Il s'arrêta à Tébriz sous le prétexte de mettre ordre à ses affaires, entraîna dans ses vues son frère Coutb-djihan et son cousin Cavam-ul-mulc, et prit la fuite, au commencement d'août, avec tout l'or et l'argent qu'il put emporter. Après avoir échappé à la poursuite de Coundjoucbal, dont les troupes pillèrent ses bagages, il arriva auprès de Gazan à Firouzcouh, et en reçut l'accueil le plus honorable. Gazan n'était pas encore certain de la coopération de Togatchar; Sadr-ud-din, qui avait un grand ascendant sur l'esprit de ce général, répondit de lui, assurant que dès que l'armée de Gazan avancerait, Togatchar le joindrait avec ses propres troupes. En même temps il demanda que Gazan voulut, en récompense de son dévouement, lui promettre de le faire son vézir lorsqu'il serait maître du trône, et, ayant reçu la parole de ce prince, il expédia un émissaire à Togatchar pour l'informer de ce qui était convenu.

Sur ces entrefaites, Coutloucschah revint chargé d'un message de la part de Baïdou. Mis à la torture, il avoua qu'il devait s'informer si Gazan avait l'intention de marcher en avant. Ce prince le fit enfermer dans un château fort, et partit avec ses

7 schew.
20 août.

troupes de Firouz-couh, le vendredi 26 août, se dirigeant vers Raï. Nevrouz commandait son avant-garde de quatre mille chevaux, et auprès de ce général était Sadr-uddin de Zendjan.

Après la fuite de ce vézir, les généraux Tchoban et Couroumischî Kourkan, fils d'Alinac, qui étaient du touman de Toudadjou, demandèrent à leur chef la permission d'exercer les chevaux de leurs soldats, qu'il fallait mettre en haleine, puisqu'on recevait chaque jour l'avis de la marche de Gazan; l'ayant obtenue, ils prirent cinq cents chevaux bien reposés, et partant à l'entrée de la nuit, ils se rendirent au camp de Gazan. Ce prince donna à chacun d'eux une robe d'honneur avec une ceinture garnie de pierreries, et les envoya à l'avant-garde, comme ils le demandaient.

Gazan ayant posé son camp au bord de la Couma, se reposa sur Nevrouz du soin de renforcer et d'organiser son armée. Par le conseil de ce général, il expédia des courriers à tous les chefs-lieux des districts circonvoisins, annonçant qu'il marchait avec douze toumans pour se mettre en possession du trône de son père; que le sabre était tiré; que ceux qui prendraient les armes contre lui seraient regardés comme rebelles, et punis de mort avec

leurs familles. Cette proclamation produisit tout l'effet désiré.

10 z.-c.

Nevrouz marchait en avant avec ses quatre mille hommes de cavalerie, détenant tous les individus qu'il rencontrait, afin de cacher sa marche à Baïdou. Il s'avança jusqu'à Sidjas et Sohravard, sur le bord du Sipid-roud. Enfin, le jeudi 22 septembre, Touladaï, qui commandait l'avant-garde de Baïdou, l'avertit de l'approche de l'ennemi. Ce prince, après les promesses qui lui avaient été prodiguées, ne s'attendait pas à ce mouvement hostile. Il était surtout indigné contre Nevrouz, qui l'avait si cruellement joué. Il expédia sur le champ l'avis qu'il venait de recevoir à Togatchar, son généralissime, lui demandant conseil. Togatchar le rassura, et l'engagea à aller au devant de l'ennemi, qu'il dissiperait sans peine. Baïdou, trop confiant envers ce général, suivit son conseil, et se mit en marche; mais Togatchar, qui avait reçu l'avis secret de Sadr-ud-din, campa à quelque distance du gros de l'armée, et profita de la nuit pour s'enfuir avec plusieurs de ses officiers au camp de Nevrouz. A l'exemple de leurs chefs, beaucoup de soldats passèrent du côté de Gazan. Baïdou, lorsqu'il s'aperçut le lendemain de cette défection, perdit

entièrement courage, et ne chercha son salut que dans la fuite. Partant du bord du Sipidroud, il arriva le même jour, suivi de quelques officiers, à Meïdan Souleïmanschah. Le jour suivant, 24, qui était un samedi, Eltimour, avec son touman, le prince Kharbendé et la plupart des chefs militaires, allèrent joindre Nevrouz. Baïdou, apprenant au milieu de la nuit cette nouvelle défection, continua sa fuite vers Odjan et Mérend, avec les généraux Coundjoucbal, Tchitchak, Ilitchidaï et quelques autres officiers, dans le dessein de se réfugier en Géorgie auprès du général Tougal, dont il espérait l'assistance. 24 z.-c.

Gazan s'avança jusqu'à Sidjas, où il reçut l'hommage des princes Kharbendé et Ildaï; plus loin, sur la rive du Sipidroud, les généraux Touladaï, Iltimour, fils de Hindoucour, et plusieurs autres, lui furent présentés. Il alla ensuite attendre près de Mérend le retour de Nevrouz et de Coutloucschah, qui s'étaient mis à la poursuite de Baïdou vers l'Aras.

Cependant Nevrouz marchait avec ardeur sur les traces de Baïdou; ses chevaux étant épuisés de fatigue, il détacha Couroumischi et Schadi avec quatre mille hommes à la poursuite de ce prince. Ils firent tant de diligence qu'ils l'atteignirent enfin près de Nakh-

tchouvan, et le firent prisonnier. Lorsqu'il fut amené devant Nevrouz, ce général eut la cruauté de le railler. « N'étions nous pas con-
« venus, lui dit-il, que je t'amenerais Gazan?
« Tu vois que j'étais de bonne foi; je t'ai
« tenu parole; mais pourquoi as-tu manqué à
« la tienne, et à notre arrivée, nous as-tu
« tourné le dos? » Baïdou le pria de le faire
conduire à Gazan, qui s'était arrêté à Odjan. Un courrier annonça à ce prince que son ennemi avait été pris par les troupes cantonnées en Géorgie, et que d'après ses instances pour le voir, il devait arriver le lendemain avec une escorte de deux cents hommes. Gazan, qui ne se souciait pas de cette entrevue, fit partir un de ses écuyers avec des gardes pour terminer les jours de Baïdou. Ils le rencontrèrent au-delà de Tébriz, et suivant l'usage mongol, après lui avoir donné un festin qui se prolongea jusqu'à la nuit, et pendant lequel on lui rendit les honneurs dûs à sa naissance, on lui ôta la vie dans la
23 z.-c. nuit du mardi au mercredi 5 octobre. Son fils Kiptchac-Ogoul fut mis à mort à Keschour, près de Mérage. Ildar s'enfuit vers le Roum et Tougal, en Géorgie (1).

(1) Raschid.

« Baïdou, dit l'historien syriaque (1), était
« un prince doux, modeste, humain, qui ac-
« cueillait les hommes savants et distingués
« de quelque nation qu'ils fussent, leur don-
« nait des marques de sa générosité, les faisait
« revêtir de riches habits. Il avait puisé dans
« la société de la princesse grecque, épouse
« d'Abaca, qu'il avait fréquentée plusieurs
« années, une bonne opinion des Chrétiens,
« et il leur permettait d'avoir des chapelles,
« de sonner les cloches dans son *Ordou*. Il
« leur disait même qu'il était chrétien, et por-
« tait une croix suspendue à son cou; mais
« il n'osait pas montrer trop ouvertement sa
« prédilection pour eux, parce qu'il s'était
« fait mahométan, à l'exemple de la plupart
« des Mongols en Perse, qui à cette époque
« se convertirent à l'Islamisme; toutefois il
« n'observait guère les pratiques de cette
« religion, et les Mahométans lui en voulaient
« de son penchant pour les Chrétiens, qui,
« sous son règne de si peu de durée, obtinrent
« beaucoup d'emplois civils (2). »

(1) Bar Hebræus, p. 609.

(2) Haïton confirme l'opinion que ce fut principalement le mahométisme qui renversa Baïdou. « Ce prince, dit-il

« (chap. 40), qui était bon chrétien, fit rebâtir les églises, et ordonna que nul ne fût si osé que de prêcher les dogmes de Mahomet parmi les Tartares; et parce qu'il y avait un grand nombre d'eux qui avaient embrassé le mahométisme, ils supportèrent avec chagrin ce commandement. C'est pourquoi ils envoyèrent secrètement des gens à Cazan, fils d'Argoun, et lui firent proposer que s'il voulait renoncer à la foi chrétienne, ils le mettraient en la place de Baydo. Cazan, qui n'avait pas grande religion, accepta leurs propositions; c'est pourquoi il se révolta. Baydo assembla son armée pour se saisir de lui; car il ignorait la trahison des siens. Lors donc que l'on fut venu au champ de bataille, tous ceux qui étaient mahométans dans son armée, le quittèrent et se rangèrent du côté de Cazan. Baydo se voyant ainsi abandonné, se mit à prendre la fuite, mais il fut poursuivi et tué. »



CHAPITRE V.

G A Z A N.

Son entrée à Tébriz. — Sa première proclamation. — Destruction des temples des païens, des Chrétiens et des Juifs. — Conversion de Gazan au mahométisme. — Discours sur l'idolâtrie. — Persécution des Chrétiens, des Juifs et des Bouddhistes. — Punition des partisans de Baïdou. — Nevrouz nommé lieutenant-général. — Grâce qu'il demande. — Sadr-ud-din créé Sahib Divan. — Inauguration de Gazan. — Enfance et éducation de Gazan. — Ravages des princes Doua et Sarban dans le Khorassan et le Mazendéran. — Moyens employés par Gazan pour se procurer les fonds nécessaires à cette guerre. — Complot du prince Sougaï contre Nevrouz. — Révolte du prince Arslan. — Évacuation du Khorassan par les Mongols de la Transoxiane. — Défection d'une horde d'Ouïrates. — Leur sort en Syrie et en Égypte. — Visite du roi arménien à Gazan. — Ordre qu'il en obtient. — Condamnation à mort du vézir Sadr-ud-din. — Comment il est sauvé. — Sort de Togatchar, gouverneur du Roum. — Histoire racontée, à ce sujet, par Gazan. — Révolte du général Baltou dans le Roum. — Exécution de l'Atabey du Grand-Lour. — Punition de l'Atabey du Petit-Lour. — Conduite de Nevrouz envers Nourin Aca. — Accusations contre Nevrouz. — Machinations pour le perdre. — Exécution de ses frères et

de ses clients. — Révolte de Nevrouz. — Sa défaite. — Sa retraite à Hérat. — Des princes Kert et anciennes relations de Nevrouz avec le prince de Hérat. — Extradition et supplice de Nevrouz. — Siège de Hérat par Kharbendé. — Exécution de Balton. — Exécution du prince Taïdjou. — Gazan prend le turban. — Troubles en Géorgie. — Exécution de Sadr-ud-din. — Sa'd-ud-din nommé vézir. — Déposition de Mass'oud, sultan du Roum. — Révolte de Soulamisch dans le Roum. — Son sort. — Derniers sultans du Roum. — Arrivée en Perse de Kiptchac et d'autres généraux transfuges. — La guerre contre l'Égypte résolue. — Invasion d'un corps syrien dans le Diarbekr.

Gazan, étant parti d'Odjan, fit son entrée solennelle dans Tébriz le mercredi 5 octobre. 23 z.-c. Le prince Sougaï et le Grand-juge, à la tête des Imams, Scheïkhs, Oulémas et Seyids étaient allés à sa rencontre. Il descendit au palais bâti par son père dans la prairie de Schem.

Le premier édit de Gazan ordonnait à ses sujets de vivre en paix; aux Grands, de ne pas opprimer leurs inférieurs; à tous, d'observer les préceptes de la religion et de la loi. Il fit proclamer l'ordre de détruire les temples d'idoles, les églises, les synagogues, les pyrées, en un mot, tous les édifices prohibés par la loi dans les pays musulmans. Les idoles brisées et liées sur des pièces de bois

furent promenées dans les rues de Tébriz.
« Mais déjà Névrouz, dit l'historien syriaque,
« lorsqu'il poursuivait Baïdou, avait donné
« l'ordre de détruire ces édifices, de tuer les
« prêtres bouddhistes, de traiter avec mépris
« les ecclésiastiques, de ne les exempter ni
« des impôts ni des autres charges, de ne pas
« permettre que les Chrétiens se montrassent
« en public sans être ceints du *zonar*, ni
« les Juifs, sans porter un signe distinctif
« sur la tête. Alors la populace de Tébriz
« détruisit toutes les églises de cette ville. Il
« serait impossible de décrire les persécutions
« et les insultes que les Chrétiens eurent à
« subir principalement à Bagdad, où, dit-on,
« aucun d'eux n'osait plus se montrer dans
« les rues; c'étaient leurs femmes qui sortaient
« pour acheter et vendre, parce qu'on ne
« pouvait pas les distinguer à l'extérieur des
« femmes mahométanes; mais si par hasard
« on les reconnaissait, elles étaient insultées
« et frappées. Enfin tous les Chrétiens ha-
« bitants de ces contrées, furent affligés d'un
« ineffable abandon de Dieu. Leurs ennemis
« leur disaient en se moquant: *Où est votre*
« *Dieu? Voyons si vous avez un protecteur,*
« *un libérateur.* Cette persécution ne se borna
« pas à nous seuls; elle s'étendit aussi sur les

« Juifs et les prêtres idolâtres, et dut même
« paraître à ces derniers encore plus dure,
« après les grands honneurs qu'avaient cou-
« tume de leur rendre les souverains mongols,
« qui leur livraient la moitié des fonds versés
« dans le trésor, pour en faire des idoles d'or
« et d'argent. Aussi beaucoup de ces ministres
« des idoles se firent ils mahométans à cette
« époque.

« Plus tard Gazan fit expédier un *Yartig*
« dans toutes les provinces et y envoya des
« commissaires chargés de détruire les églises
« et les couvents. Si, à leur arrivée dans un
« endroit, des Chrétiens se présentaient de-
« vant eux et leur donnaient des présents,
« ces commissaires se laissaient aisément flé-
« chir; car il leur importait plus d'amasser
« de l'argent que de détruire des églises; té-
« moin ce qui arriva à Irbil. Ceux qui s'y
« étaient rendus, après avoir attendu vingt
« jours que quelque Chrétien vint leur offrir
« de l'or, ne voyant paraître personne, pas
« même le Métropolitain, donnèrent à la po-
« pulace la liberté d'agir. Elle détruisit de fond
« en comble, dans la journée du mercredi 28
« novembre, deux belles églises, l'une des
« Jacobites, l'autre des Nestoriens. A cette nou-
« velle, les habitants de Moussoul furent con-

« sternés; aussi, lorsque les commissaires ap-
« prochèrent de cette ville, des hommes
« religieux allèrent les trouver et leur offrir
« une grosse somme d'argent; mais comme
« ils ne possédaient rien, ils prirent les vases
« sacrés des églises; ils n'y laissèrent même
« ni croix, ni image, ni encensoir, ni livre
« d'évangile qui fut couvert d'or ou d'argent;
« tout cela était encore loin de compléter la
« somme exigée; ils durent avoir recours aux
« Chrétiens des environs; par tous ces moyens
« ils recueillirent environ quinze mille di-
« nars, avec lesquels ils rachetèrent les égli-
« ses, et aucune ne fut endommagée (1).»

A cette époque les Musulmans enlevèrent aux Chrétiens l'église que le patriarche nestorien Makika avait fait bâtir dans l'hôtel du Dévatdar à Bagdad, qui lui avait été donné par Houlagou. Ils exhumèrent le corps de ce patriarche et celui de son successeur Denha, que les Chrétiens transportèrent dans d'autres églises de la même ville (2).

Gazan avait été élevé dans la religion de

(1) Bar Hebræus, p. 609. — *Continuator Chron. Syr.*
Abulfaragii. ap. Assem. tom. III, part. 2, p. 122.

(2) Amrou, ap. Assem. p. 125.

Bouddha. Il avait fait bâtir plusieurs temples à Khabouschan, dans le Khorassan; il y passait une grande partie de la journée, à converser, manger et boire avec les Bakhschis, et adorer les idoles. Il était venu en Perse, depuis l'établissement de la domination mongole, un grand nombre de prêtres lamites, du Cachemire, de l'Inde, de l'Oïgourie et de la Chine, et ils y avaient élevé partout, à grands frais, des temples bouddhites, de sorte qu'on voyait le culte des idoles rétabli dans ces contrées où il était proscrit, depuis six siècles, par les sectateurs de Mahomet. Cependant, lorsqu'il disputait le trône à Baïdou, Gazan eut, comme on l'a vu, le désir d'embrasser le mahométisme. « On a cru généralement, dit l'historien « Raschid, qu'il n'avait fait que céder aux « sollicitations de quelques Émirs et Scheïkhs; « mais la fausseté de cette opinion est prouvée « par le discours qu'il tint un jour à l'auteur « de cet ouvrage. *Il est des péchés, lui dit-il, « que jamais Dieu ne pardonne; le plus grand « est d'adorer les idoles; moi-même je l'ai « fait par ignorance; mais Dieu m'a éclairé. « Ceux qui, les premiers, firent une idole « voulurent seulement éterniser la mémoire d'un « homme plus parfait que les autres, en re- « produisant son image; pleins de confiance*

« dans ses mérites, ils le prirent pour leur
« intercesseur, et s'adressèrent à lui, d'une ma-
« nière suppliante, pour obtenir que leurs priè-
« res fussent exaucées, sans penser que ce
« même homme, pendant sa vie, n'avait jamais
« demandé, n'aurait pas même permis qu'on
« se prosternât à ses pieds. Vivant dans l'hu-
« milité qui le menait à la perfection, il aurait
« envisagé l'enfer dans ces hommages, propres
« à faire naître l'orgueil dans son cœur. Ils
« lui adressent leurs prières; mais comment
« son ame serait elle satisfaite de ces hommes
« qui adorent le simulacre de son corps; elle
« ne les exaucera pas; bien plus, elle s'irritera
« contre eux. Persuadons nous que le corps
« n'est rien, pour ne songer qu'à la substance
« qui l'anime. L'un est l'image de l'enfer; l'au-
« tre, du paradis. Une idole n'est bonne qu'à
« servir de seuil pour être foulée aux pieds
« des passants; l'ame sera réjouie de voir l'image
« de son corps dans l'état d'humilité qui lui a
« fait acquérir la perfection, lorsqu'ils étaient
« unis. Alors les hommes se diront: Puisque
« le corps d'une ame si parfaite est réduit en
« poussière, et que l'image de son corps sert
« de marche-pied, que sera donc notre corps
« à nous, si loin de la perfection! Cette ré-
« flexion leur fera perdre de vue leurs corps

« périssables; ils ne s'occuperont que de leur
« ame, du séjour des bienheureux, de la vie
« éternelle; c'est alors qu'ils pourront tirer
« avantage de leur existence; car l'homme
« n'est créé que pour passer de ce monde de
« ténèbres au monde de lumière. *Ce prince,*
« *ajoute son biographe, tenait souvent de pa-*
« *reils discours, supérieurs à tout ce qu'ont dit*
« *les philosophes.* »

Gazan sévit contre quelques-uns de ses principaux ennemis. De ce nombre était Ilitchidaï *Couschdji*, qui étant venu lui prêter hommage avec son gendre, le prince Alafrenk, fils aîné du Khan Gaïkhatou, fut mis à mort, sans forme de procès. Nevrouz et Coutloucschah arrivèrent, le 12 octobre, de leur expédition vers l'Aras, amenant dans les fers les officiers fugitifs de Baïdou. Les généraux Nevrouz, Nourin et Coutloucschah furent commis pour informer contre eux. Bolgan Khatoune, femme de Gazan, et plusieurs officiers de ce prince, intercédèrent vivement pour Coundjouchal; mais Nevrouz, qui avait à venger le sang d'Acbonca son beau-père, et à satisfaire son propre ressentiment contre ce général, qui avait pressé Baïdou de le faire mourir, lorsqu'il l'avait en son pouvoir, demanda sa tête avec tant d'instance qu'il fut exécuté le 15

octobre. Tougal fut pris en Géorgie, amené à l'Ordou et mis à mort. Ildar, Iltchidaï et beaucoup d'autres partisans de Baïdou, qui avaient contribué à la mort de Gaïkhatou, subirent la même peine; mais Touladaï, Tchitchak et Idadjou furent mis en liberté, toutefois après avoir reçu la bastonnade.

Vers l'automne, Gazan partit pour le Mougan, résidence d'hiver des souverains mongols. Il récompensa Nevrouz de ses services signalés en le nommant, par lettres patentes, son lieutenant-général dans le royaume; en outre il lui ordonna de demander une grâce. Nevrouz, fléchissant le genou, lui proposa de mettre en tête des ordonnances royales le nom de Dieu et celui de Mahomet, ainsi que de substituer à la forme quarrée de *l'al-temga* ou sceau royal, la forme circulaire: « le cercle étant, » dit-il, de toutes les figures la plus parfaite. » Il le pria aussi de déterminer le rang et les fonctions des membres du Divan. Tout lui fut accordé (1). Les nouvelles monnaies portèrent l'empreinte de la profession de foi mahométane (2).

(1) Raschid.

(2) Vassaf. — Le Musée asiatique de l'Académie impé-

Fidèle à sa promesse, Gazan donna la place de Sahib Divan à Sadr-ud-din de Zendjan, et celle d'Ouloug-Bitiktchi (garde des sceaux) à mélik Schéref-ud-din de Simnan.

Les Khatounes, les princes du sang et les chefs de l'armée, rassemblés en Couriltaï à Carabag, élurent Gazan pour leur souverain, et signèrent leur acte de foi et hommage (*Modjelga*). Ce prince fut inauguré, d'après l'indication des astrologues, le dimanche 3

riale des sciences de St. Pétersbourg, possède plusieurs monnaies frappées au coin de Gazan, qui ont été décrites par M. Fræhn, dans l'ouvrage que ce savant a publié, en 1826, sous le titre de *Recensio numorum Muhammedanorum Acad. imp. Scientiæ petropolitaneæ*, in-4°, p. 634 et 5. Ces monnaies présentent, d'un côté, des caractères mongols et des caractères arabes. Sur la plus remarquable, les deux premières lignes portent, en mongol, la formule d'usage: *Tegri-in Kutchundur*, (*par la puissance de Dieu*). Les deux lignes suivantes contiennent en lettres arabes: *Gazan Mahmoud*; frappée à *Bassora*; et les trois dernières, en mongol, *Gassanu Deledkégluksen* (*frappée par Gazan*). Au côté droit de la même face on lit en arabe: *Dans l'année*, et au côté gauche, *sept cents*. Sur le revers est, en arabe, la profession de foi mahométane: *Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; Mohammed est l'apôtre de Dieu. Que Dieu lui soit propice et lui donne la paix.*

novembre 1295 (1). Il prit le titre de sultan et le nom de Mahmoud. 23 z. h.
694.

Gazan devait le jour à Coutlouc Igadji, qu'Argoun épousa lorsqu'il n'était âgé que de douze ans, et qui, l'année suivante, mit au monde Gazan à Soultan - douin dans le Mazendéran, le vendredi 30 novembre 1271. 25 r.-2
690. Les astrologues virent dans son horoscope le présage de sa grandeur future.

Dès l'âge de trois ans on le fit monter à cheval. Abaca, entendant faire l'éloge de son petit-fils, eut un vif désir de le voir, et manda à Argoun de le lui envoyer. Ce jeune prince, qui ne voulait pas se séparer de son enfant, le mena lui-même à Councour-eulong, au printemps de 1275. Abaca alla à leur rencontre, enleva son petit-fils de cheval, et le posa devant lui sur le sien avec des témoignages de joie. Des fêtes célébrèrent son arrivée. Comme Abaca voulait absolument le garder à sa cour, Argoun lui demanda la permission de le confier aux soins de sa grande épouse Boulougan Khatoune, qui n'avait pas d'enfant mâle; cette princesse, charmée de le rece-

(1) Le vingt-troisième jour du neuvième mois de l'année du mouton.

voir, dit que c'était un présent de Dieu et qu'elle en aurait soin comme de son propre fils. Argoun plaça auprès de Gazan dix de ses serviteurs et retourna en Khorassan.

Dans ses premières années, Gazan s'amusa à commander une troupe de garçons de son âge, à ranger des cavaliers de feutre, qu'il armait et faisait combattre les uns contre les autres. Lorsqu'il eut cinq ans, son père lui donna pour instituteur un *bakhschi* chinois, qui lui enseigna les alphabets ouïgour et mongol, ainsi que les autres branches de l'instruction lamite. Il apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à jouer au mail (*tchevkan*); exercices dans lesquels il excella. Il n'avait que huit ans lorsqu'il accompagna, pour la première fois, son grand-père à la chasse. Abaca célébra ce début par trois jours de fêtes, à Damégan, pour qu'il eut la main heureuse. Il allait souvent incognito voir son petit-fils le soir, jouait avec lui, le faisait mettre nud; il surveillait son éducation, recommandait à sa gouvernante de ne pas le faire coucher trop mollement, et voulait qu'il montât à cheval sur une selle sans coussin. A la mort d'Abaca, Gazan était dans sa dixième année; il resta chez Boulougan Khatoune, que son père épousa l'année suivante. On a vu qu'Argoun,

menacé des armes d'Ahmed, lui envoya son fils à Simnan pour lui demander la paix. Lorsqu'Argoun alla prendre possession du trône, Boulougan Khatoune le suivit, et Gazan fut laissé dans le Khorassan, son nouvel apannage, avec la plus grande partie des *Ogrouks*, tous les effets précieux d'Argoun et les *Éyou-Oglans* (1). A la mort de Boulougan Khatoune, Argoun épousa une autre femme du même nom, à laquelle il donna le territoire (*yourt*) et le mobilier de l'épouse qu'elle remplaçait. Cette succession était très-riche; car Abaca, qui aimait beaucoup Boulougan, lui donnait tous les bijoux qui lui tombaient entre les mains. Gaïkhatou, devenu souverain, épousa la seconde Boulougan Khatoune, qui passa dans les bras de Gazan, lorsqu'il eut détrôné Baïdou.

Le Khorassan, dégarni de troupes, était livré sans défense aux armées de la Transoxiane. Les princes Doua, fils de Borac, et Sarban, fils de Caïdou, ravageaient cette province et le Mazendéran. Pour repousser cette invasion, dont la nouvelle fut apportée par des cour-

(1) *Éyou-Oglans* signifie en turc *bons garçons*. Il paraît que c'étaient des pages.

29 moh. riers, le 8 décembre, il fut arrêté dans un
695. conseil que le prince Sougaï, fils d'Yschmout, et le général Nevrouz, passeraient dans le Khorassan. Sougaï, qui était parti pour son cantonnement, recevant à plusieurs reprises l'ordre de revenir, s'en excusait sous divers prétextes. On lui dépêcha enfin le général Horcoudac. Le prince lui tint dans l'ivresse des propos séditeux; ils furent rapportés à Gazan qui n'y fit pas attention, et lorsque Sougaï arriva, il le traita avec une extrême bonté. Sougaï partit pour le Khorassan le 24 saf. janvier 1296, avec deux chefs de toumans, Baroulaï et le prince Arslan, qui descendait de Djoudji-Cassar, frère de Tchinguiz-Khan (1). Comme le trésor était vide, à la suite des changements de souverains qui avaient eu lieu dans si peu de temps, il fallut recourir à des expédients pour faire face aux frais de cette guerre. Dans la plupart des provinces, et nommément dans le Fars, on leva les impôts par anticipation, et l'on prit deux têtes par dizaine de tout le bétail. Nevrouz se fit livrer à titre d'avances des intendants à

(1) Raschid.

Tébriz quelques toumans d'or, avec lesquels il partit précipitamment pour le Khorassan.

Sougai et Baroulaï, qui marchaient à l'avant-garde, ayant fait halte sur le bord de la rivière Kéré, appelée aussi Tourcanmouran, formèrent le complot d'aller surprendre et tuer Nevrouz, qui les suivait, et de détrôner Gazan, auquel ils reprochaient sa conversion à la foi mahométane. Le prince Sougai, petit-fils de Houlagou, devait être mis sur le trône. Ils députèrent au prince Taïdjou, fils de Mangou-Timour, pour l'entraîner dans leur dessein. Celui-ci feignit d'y entrer et en instruisit Nevrouz qui, la nuit de l'exécution, quitta son camp et mit ses troupes en embuscade. Les conjurés vinrent en effet assaillir sa tente; leur coup manqué, ils s'éloignaient lorsque Nevrouz sortant de son embuscade leur ferma la retraite; on se battit; Baroulaï fut tué; le prince Sougai s'enfuit; poursuivi par Horcoudac, il fut pris près de Kharcan. Ce général ordonna à un officier qui avait trempé dans le complot d'aller tuer Sougai; mais lorsque cet officier entra dans sa tente pour lui faire subir le genre de mort réservé aux princes mongols, Sougai lui enfonça un poignard dans le ven-

tre. Un autre officier survint, lui arracha cette arme et lui ôta la vie (1).

8 r.-2 Satelmisch, expédié par Nevrouz, avait apporté à la cour, le 15 février, la nouvelle de cette révolte; aussitôt Coutloucschah, Tchoban et les autres généraux avaient rassemblé leurs troupes. Gazan apprit bientôt la mort des deux princes qui avaient attaqué Nevrouz; mais il reçut en même temps l'avis qu'un autre parti de rebelles, qui s'était donné pour chef le prince Arslan, était venu camper à Seraï-manssouriyé. Gazan n'avait point auprès de lui des forces capables de lui tenir tête. Sentant toutefois que s'il décelait par sa contenance le péril où il se trouvait, il serait abandonné du soldat, qui ne lui était pas encore attaché, et qui d'ailleurs habitué aux troubles ne souhaitait que le pillage, il eut soin de lui laisser ignorer l'approche des révoltés; il fit marcher ses troupes sous le prétexte d'une chasse, et les suivit se livrant à ses occupations ordinaires. Sa dissimulation et sa fermeté firent son salut. Avant que la marche des rebelles fut connue, Tchoban arriva avec un corps d'armée et les attaqua

(1) Raschid. — Vassaf, t. III.

près de Baïlécan. Il fut battu; mais ayant reçu un renfort de deux mille hommes sous les ordres de Horcoudac, lorsque, le jour suivant, les troupes de Gazan se rangèrent en bataille pour renouveler le combat, les rebelles se soumirent. Leurs chefs prirent alors la fuite. Le prince Arslan fut saisi et mis à mort le 28 mars; plusieurs de ses complices 22 dj.-1. eurent le même sort. Dans l'espace d'un mois, il avait péri cinq princes du sang et trente-huit officiers rebelles (1).

Nevrouz continua sa marche; à son approche, l'armée de la Transoxiane, qui avait déjà ravagé le Khorassan et le Mazendéran, se retira au-delà du Djihoun, avec une grande quantité de bétail enlevé dans ces deux provinces (2).

Tandis qu'une partie des troupes de Gazan se révoltait et voulait le détrôner, une horde d'Ouïrates, cantonnée dans la province de Bagdad, passa en Syrie (3). Son chef Targaï *Kourkan*, qui avait le grade de chef de touman, était menacé de la mort pour avoir marché avec Baïdou contre Gaïkhatou. Le général Mou-

(1) Raschid.

(2) Vassaf, tom. III.

(3) Raschid dit qu'ils étaient cantonnés dans le Diarbekr.

laï, nouvellement nommé gouverneur du Diarbekr, avait reçu l'ordre de cerner Targaï et de prêter assistance à un officier qui était envoyé de la cour avec quatre-vingts cavaliers pour arrêter Targaï et les autres chefs des Ouïrates; mais ceux-ci tuèrent l'officier et ses gens, passèrent l'Euphrate et se dirigèrent vers la Syrie. Poursuivis par Moulaï à la tête de son touman, ils s'arrêtèrent pour le combattre, mirent sa troupe en fuite et lui tuèrent beaucoup de monde (1). Cette horde fugitive se composait d'environ dix-huit mille huttes ou familles. Le sultan Ketboga, qui régnait depuis un an sur l'Égypte, informé, en janvier 1296, de l'arrivée de ces étrangers

(1) Novaïri. — Bar Hebræus (pag. 613) assigne une autre cause à leur émigration; il dit que, sous le règne de Baïdou, les Ouïrates avaient enlevé aux Turcmans de leur voisinage un grand nombre de moutons, bœufs, porcs, chevaux, mulets et chameaux. Gazan ordonna que ce qui avait été pris fut restitué et que ceux qui n'obéiraient pas seraient punis de mort; mais une grande partie de ce bétail enlevé n'existait plus. Les Ouïrates ne pouvaient pas le remplacer sans s'appauvrir. Traités avec dureté par les commissaires de Gazan et ceux des Turcmans, ils les tuèrent; puis émigrèrent, au nombre, d'environ dix mille combattants, avec leurs familles et tout ce qu'ils possédaient.

en Syrie, expédia l'ordre au gouverneur de Damas d'envoyer à Rahbet, pour les recevoir, l'émir A'lén-ud-din Sindjar, et fit partir du Caire deux de ses principaux officiers, qui devaient aller attendre à Damas les chefs des Ouïrates. Ces derniers y arrivèrent au nombre de cent treize le 30 janvier. Le gouverneur de Damas sortit de la ville à leur rencontre, avec les chefs de la garnison. Ils furent conduits au Caire, par l'ordre du sultan, qui les combla de dons et les prit à son service. Cependant, comme ils étaient païens, les officiers égyptiens répugnaient à s'asseoir auprès d'eux à la porte du château, lorsqu'ils étaient de garde. Ils se nourrissaient de la chair de cheval et pour tuer l'animal ils le frappaient à la tête; c'était une viande impure aux yeux des Musulmans, dont la loi veut que l'animal ait été égorgé. Le peuple fut scandalisé de voir que les Ouïrates n'observaient pas le jeûne du Ramazan. On s'étonnait de l'accueil distingué que le sultan faisait à ces étrangers, de la considération qu'il leur montrait; il en était ouvertement blâmé. La horde fut conduite sur la côte de Syrie, où elle devait s'établir. Lorsqu'elle arriva devant Damas, on lui fit faire halte sous les murs de cette ville, d'où l'on fit sortir des marchands qui

dressèrent leurs baraquas dans les prairies voisines. Aucun Ouïrate n'eut la permission d'entrer dans Damas. Il mourut un grand nombre de ces émigrés. Leurs enfants étaient jolis et plaisaient généralement; les officiers syriens, les simples militaires, des individus de toutes les classes, se chargeaient des garçons, épousaient les filles. Quant aux guerriers, ils furent répartis dans les différents corps de l'armée; ils devinrent mahométans, et se confondirent avec la masse de la population (1).

A l'avènement au trône de Baïdou, Hethoum, roi de Cilicie, était parti pour aller rendre hommage à ce souverain, et traiter avec lui d'un grand nombre d'affaires. Hethoum II avait succédé, en 1289, à son père Léon III. Après la prise d'Acre, en 1291, il avait envoyé des ambassadeurs au pape Nicolas, ainsi qu'aux principaux souverains de l'Europe, pour implorer leur assistance. Le pontife romain sollicita le roi de France Philippe, et exhorta par une lettre universelle les Chrétiens d'Occident de secourir leurs frères d'Asie; mais ce fut en vain. En 1293, le sultan

(1) Novairi. — Macrizi.

d'Égypte Aschraf, faisant marcher des troupes contre l'Arménie, reçut des ambassadeurs du roi, qui vinrent implorer sa miséricorde et n'omirent rien pour le désarmer. Le sultan se désista de son dessein, à condition que le roi lui cèderait les places de Bihesna, Mer'asch et Tel-hamdoun, clause qui fut exécutée immédiatement. Bihesna appartenait aux souverains d'Alep avant la conquête de la Syrie par Houlagou; mais à cette époque, l'officier qui y commandait pour le prince Nassir, la vendit au roi d'Arménie pour la somme de cent mille drachmes (1). Au bout de quatre ans, Hethoum II céda la couronne à son frère Thoros, et se retira dans un couvent, où il prit l'habit de St. François et le nom de Jean. Malgré sa retraite le roi Thoros et les grands barons allaient le consulter sur les affaires importantes. Cédant aux vives sollicitations de Thoros et des Grands du royaume, assemblés à Siss pour la célébration des noces de sa sœur Isabelle avec Amauric, comte de Tyr, frère du roi de Chypre, Hethoum reprit les rênes du gouvernement en 1295. Il arriva à Siahcouh, où se trouvait Baïdou, lorsque Nevrouz s'avavançait contre ce prince,

(1) Novairi.

qui, dans ce moment critique, fit prier le roi d'Arménie de retourner à Méraga, où il recevrait, dès que les circonstances le permettraient, l'invitation de se rendre à l'Ordou. Baïdou périt. Héthoum, apprenant que le vainqueur était campé sur la colline Ocma, près de Dihbourcan, alla aussitôt lui faire sa cour et lui offrit de riches présents. « Tu es
« venu pour Baïdou, lui dit Gazan, et non
« pour moi. — Il est de mon devoir, lui
« répondit Héthoum, de rendre hommage
« à tout descendant de Tchinguiz-khan, et
« de venir adorer quiconque de sa race oc-
« cupe le trône. » Gazan le fit revêtir d'habits royaux, ordonna qu'il lui fût dressé un diplôme d'investiture, et promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait. Héthoum pria Gazan d'arrêter la destruction des églises, qui étaient les maisons de Dieu, des lieux consacrés à la prière. Gazan lui accorda sa demande, et révoqua son premier édit, statuant que les temples d'idoles seulement seraient convertis en mosquées et en collèges. Le roi Héthoum partit de l'Ordou, le 9 octobre 1296, satisfait du service qu'il venait de rendre à sa religion (1).

(1) Bar Hebræus, p. 610.

Nevrouz fit destituer le *Sahib Divan* Sadr-djihan, sous le prétexte que, pendant les troubles de la dernière révolution, avant l'avènement au trône de Gazan, il avait expédié dans les provinces des ordres en son propre nom, quoique ce fût principalement pour lever les fonds nécessaires à la solde des troupes, et qu'il n'eut d'ailleurs rien négligé pour le maintien de l'ordre et la sûreté des habitants; mais les services même qu'il avait rendus indisposaient contre lui Nevrouz, qui le remplaça par Djémal-ud-din de Destadjirdan. Il confia la haute direction du département des finances et de la chancellerie royale à son propre frère Hadji-Bey. Un autre de ses frères, Nassir-ud-din Satelmisch, fut chargé de contresigner les lettres du grand sceau (1).

Après la destruction des deux partis qui avaient tenté de détrôner Gazan, Sadr-djihan, fut accusé de complicité avec les rebelles, malgré toutes les preuves de dévouement qu'il avait données au nouveau souverain, et les employés du Divan confirmèrent ces injustes soupçons, parce qu'ils craignaient la

(1) Vassaf, t. III.

connaissance qu'il avait de leur incapacité et de leurs dilapidations. Il fut arrêté; on lui fit subir, pendant quelques jours, toute sorte de tourments; puis l'ordre fut donné de le mettre à mort, sans autre forme de procès. Deux sergents vinrent le prendre et le conduisirent, nud et garotté, sur un cheval bûté, au lieu du supplice, qui était dans une épaisse forêt; mais ces individus, auxquels il avait fait du bien sous le règne de Gaïkhatou, tardaient par reconnaissance à remplir leur triste devoir; à la chute du jour, vint à passer près de ce lieu le général Horcadac, qui revenait de la campagne contre les révoltés; il fit interroger les deux sergents; apprenant qu'ils étaient là pour mettre à mort le Sahib, il leur envoya l'ordre de surseoir à son exécution, et laissa deux cavaliers pour le garder pendant la nuit. Le lendemain, on présenta à Gazan la liste des rebelles; le nom de Sadr-djihan ne s'y trouvait pas; Gazan lui accorda sa grâce et lui assigna une habitation (*yourt*) près de l'Ordou (1).

(1) Vassaf, tom. III. — Cet historien tenait ces détails de la bouche de Sadr-djihan, qui ajouta que, dans sa prison, il s'était vu en songe conduire au supplice et sauver de la même manière. Vassaf était, à ce qu'il

A son avènement au trône, Gazan voulant éloigner de sa cour le général Togatchar, dont il connaissait l'esprit inquiet et le caractère remuant, l'avait nommé gouverneur du Roum. Pour se délivrer de toute crainte de la part de cet Émir turbulent, il résolut de le sacrifier. Un officier, nommé Khourmendji, fut chargé de cette commission délicate. Il devait d'abord s'entendre avec les chefs militaires dans le Roum, et après avoir remis à Togatchar, pour lui inspirer plus de sécurité, une lettre de Gazan pleine de témoignages de sa bienveillance, se défaire de lui avec adresse. « Il en
« coûtait au prince, dit Raschid, d'ordonner
« la mort de Togatchar; mais le bien de l'État
« l'exigeait. A cette occasion il conta à ses
« courtisans un trait de l'histoire chinoise.
« Anciennement, leur dit-il, deux princes se
« disputaient le trône de la Chine. L'un,
« vaincu et abandonné de ses troupes, fuyait
« devant son ennemi. Un officier le trouve
« errant, sans asyle; il a compassion de son
« malheur et le fait cacher au fond d'un puits
« sec. Lorsque les soldats qui le cherchaient
« arrivèrent en ce lieu, incertains de la direc-

parait, de ses amis; car il en fait, à toute occasion, un grand éloge.

« tion qu'ils devaient prendre, parce qu'un
« vent impétueux, en agitant les sables de ce
« désert, avait recouvert ses traces, cet officier
« leur dit qu'il n'y avait plus d'espoir de le
« découvrir, et s'éloigna avec eux. Le prince
« sortit de sa retraite, reparut dans ses États,
« assembla peu-à-peu une armée et marcha
« contre son rival, qui perdit la bataille et la
« vie. Le vainqueur, maître de l'empire, combla
« de faveurs l'officier à qui il devait son salut,
« et l'éleva à la plus haute dignité. Un des
« courtisans de ce prince lui exprima un jour
« sa surprise de ce qu'il avait récompensé,
« au lieu de punir, un sujet qui avait trahi
« son maître et causé sa perte. L'empereur,
« après avoir réfléchi un moment, ordonna
« la mort de son favori. — *C'est moi qui vous*
« *ai sauvé la vie*, lui criait cet infortuné. —
« *Je sens que tu as raison de te plaindre*, lui
« répondit l'empereur, en versant des larmes;
« *j'en suis désolé; mais la justice, l'intérêt de*
« *la royauté exigent ta mort.* » — Et son ordre
« fut exécuté. Il m'en coûte beaucoup, ajouta
« Gazan, de faire mourir qui que ce soit; mais
« si un souverain ne sévissait pas quand le bien
« de l'État l'exige, il ne pourrait pas régner. »

La précaution sévère prise par Gazan envers Togatchar, n'empêcha cependant pas que, peu

après la mort tragique de ce gouverneur, il n'éclatât une révolte dans le Roum. Le général Baltou, qui y avait un commandement depuis le règne d'Argoun, y jouissait d'une grande autorité, surtout après la mort du noyan Schamagar, son collègue. Quoique mandé plusieurs fois à la cour, il avait toujours éludé de s'y rendre. Après l'exécution de Togatchar il leva l'étendard de la révolte. Coutloucschah, qui venait d'épouser Oldjaïtimour, sœur de Gazan, et veuve du général Tougal, fut envoyé, en 1297, dans le Roum, à la tête de trois toumans. Il battit complètement Baltou dans la plaine d'Amasia, et laissant à Soulamisch le soin de poursuivre le fugitif, il retourna dans l'Arran. 696.

Gazan partit, le 19 septembre 1296, des environs de Méraga pour aller passer l'hiver à Bagdad. Il s'arrêta pendant un mois dans les prairies de Rek, près de Hémédan, d'où il fit partir son frère Kharbendé pour le Khorassan, qu'il lui avait donné en apanage. Efrassiyab, prince du Grand-Lour, qui à l'avénement au trône de Gazan était allé lui rendre hommage, et en avait reçu l'investiture de cette principauté, vint faire sa cour à son suzerain, en fut bien accueilli, et s'en retournait à sa résidence, lorsqu'il ren- 18 z. c. 695.

contra le général Horcadac, revenant du Fars, qui le força de rebrousser chemin, et l'emmena à l'Ordou. Horcadac se plaignit à Gazan de ce petit souverain qui, lorsqu'il avait passé par ses États pour se rendre dans le Fars, l'avait évité avec soin pour se dispenser de le traiter, qui n'avait voulu lui faire livrer ni une mesure d'orge ni une botte de foin; dont les intendants avaient brusqué le receveur envoyé dans la province de Couh-Kilouyé, et ne lui avaient permis de rien percevoir, lui disant, au nom de leur maître, que c'était ce prince qui en avait fait la conquête. Le général rappela les troubles que l'ambition insensée d'Efrassiyab avait fait naître à la mort d'Argoun, et témoigna son étonnement qu'il fut permis à un pareil homme de retourner chez lui. Gazan, aigri par ces discours, ordonna la mort d'Efrassiyab, qui fut exécuté devant l'entrée du pavillon royal. Cet Atabeg, pour assurer son autorité, venait de faire périr plusieurs seigneurs de son pays dont la considération lui faisait ombrage. La principauté du Grand-Lour fut donnée à son frère Nosret-ud-din Ahmed, qui régna trente-huit ans (1).

(1) Mirkhond, t. IV, chap. *des Atabegs du Lour*.

Dans la même année, Omar, prince du Petit-Lour, accusé devant Gazan d'avoir assassiné, deux ans auparavant, son prédécesseur Khizr, fut cité à l'Ordou et interrogé par Gazan, qui lui demanda pourquoi il avait tué son parent. — « Pour n'être pas tué par lui, répondit-il. — Et pourquoi, reprit l'Ilkhan, as-tu fait mourir son fils encore enfant? » Omar demeura interdit. Gazan le fit livrer aux héritiers de Khizr, afin qu'ils lui fissent subir la peine du talion, et donna la principauté du Petit-Lour à Mass'oud, autre rejeton de la maison des *Khourschid* (1).

(1) *Tarikh Gouzidé*, bab IV, fassel 11. — *Le Louristan* ou *Lour* est un pays montagneux, qui sépare le Khouzistan de l'Irac-Adjém; on le traverse pour aller de Toster à Ispahan. Il a du nord au midi, et de l'est à l'ouest, environ six journées d'étendue. C'est un pays de pâturages, habité par des tribus nomades, qui vivent de leurs troupeaux et appartiennent à la même race que les Curdes. On y voit peu de villes et de villages. Le Lour, jadis dépendant du Khouzistan, avait été divisé en deux États, au commencement du dixième siècle, par deux frères qui s'en étaient fait le partage. La partie occidentale, limitrophe de l'Irac-Arèb, prit dès-lors le nom de *Petit-Lour*; la partie orientale, voisine du Fars, celui de *Grand-Lour*. Cette dernière contrée fut conquise, vers l'année 1155, par un chef d'origine curde, nommé

La cour de Gazan fut établie à Bagdad dans le mois de décembre; mais ce prince passa l'hiver à chasser dans l'Irac, et il partit de Bagdad le 10 mars 1297, pour se rendre à Hémédan. Il était déjà mécontent de l'arrogance de Nevrouz. Les ennemis de ce vice-roi travaillaient à sa perte. Le plus redoutable était Nourin Aca, gouverneur militaire du Khorassan et du Mazendéran. Ce général, qui possédait toute la confiance de son maître,

Abou-Taher, dont le bisaïeul, Aboul-Hassan Fazlouré, ayant émigré avec une tribu de cent huttes des monts Sumac dans le pays d'Alep. était venu, cinquante ans auparavant, s'établir dans le Lour. Abou-Taher fut le fondateur d'une dynastie, connue sous le nom de *Fazlouré*. Son fils et successeur Hézar-Asb agrandit ses domaines. Il chassa d'abord les *Schoules*, autre peuple nomade, qui s'était emparé de la moitié du Lour, et conquit ensuite leur pays, le *Schoulistan*, d'où ces peuples se réfugièrent dans le Fars. Hézar Asb obtint du khalife Nassir le titre d'*Atabeg*, qu'il légua à ses successeurs. Efrassiyab était son arrière petit-fils, et le septième souverain de cette dynastie, qui subsista jusque vers l'année 1424.

Le *Petit-Lour* appartenait, depuis l'année 1203, à des princes qui prenaient aussi le titre d'*Atabeg*, et dont la dynastie, nommée *Khourschid* de l'un de leurs ancêtres, ne fut détruite que vers le milieu du seizième siècle.

fier de son crédit et de sa naissance, car il descendait d'une tribu des Kiyoutes, paraissait faire peu de cas d'un frère de Nevrouz, qui était auprès de lui. Celui-ci s'en plaignit à Nevrouz. Lorsque ce lieutenant-général arriva en Khorassan, il attribua les succès de l'ennemi à la négligence de Nourin, et laissa éclater dans tous ses discours la haine qu'il lui portait; il voulut même informer contre lui. Sa conduite arrogante et inconsidérée aliéna les esprits. Il se contenta de passer l'armée en revue, et partit au bout de quelques semaines, sous le prétexte d'aller voir sa femme, Togandjouc, qui était malade. Il prit la route de l'Azerbaïdjan, laissant le commandement militaire à Nourin et au prince Taïdjou. Son départ causa la désertion d'une partie des troupes. Gazan, mécontent de ce qu'il avait quitté une province où l'ennemi se trouvait toujours en force, lui fit parvenir l'ordre de rebrousser chemin; mais Nevrouz le pria de le laisser voir sa femme, et arriva à la cour le 24 juin 1296. Les familiers du prince lui conseillaient de se défaire d'un homme dangereux, qui avait l'âme atroce, le caractère perfide, le propos insolent, dont la révolte avait déjà causé tant de maux, et l'ambition n'était pas encore satisfaite; mais Gazan leur disait que

24 z. c.
23 sept.

de simples soupçons ne pouvaient pas lui faire violer sa parole. Ainsi Nevrouz, au bout de quelques jours, fut renvoyé dans le Khorassan; peu-après mourut la princesse Togan-djouc. Nourin Aca revint à la cour et reçut le meilleur accueil. Gazan envoya son propre frère Kharbendé, prendre le commandement des troupes dans le Khorassan.

Tandis que Nevrouz s'éloignait de la cour, ses ennemis méditaient sa perte, et la préparaient par d'infâmes artifices. Dans le temps où ce général travaillait à mettre Gazan sur le trône, ne possédant encore que de faibles moyens, il jugea à propos de solliciter le sultan d'Égypte, au nom de la religion, de seconder leurs efforts contre un prince païen. Il chargea de sa lettre un certain A'lem-ud-din Caïssar, commis d'un marchand de Bagdad, qui faisait souvent le voyage de Syrie et d'Égypte. Lorsque cet émissaire apporta la réponse du sultan, Gazan était déjà maître de l'empire. Nevrouz ne voulut pas lui montrer cette réponse; il en fit composer une plus conforme aux circonstances, par Djémal-ud-din de Destadjirdan, qui était alors son intendant; et mise au net par une main inconnue il la présenta à Gazan. La découverte de cette supercherie et du voyage de Caïssar

suggéra aux ennemis de Nevrouz l'idée de l'accuser d'intelligences secrètes avec le sultan d'Égypte (1). Nevrouz qui, dans son dernier séjour à l'Ordou, s'était aperçu que Gazan lui avait retiré sa confiance, avait envoyé du Khorassan à la résidence royale un de ses affidés, nommé Sadr-ud-din, fils du Moufti de Hérat, pour être son agent auprès du souverain. Ce fut cet individu même que Gazan sut engager d'aller à Bagdad s'assurer de Caïssar. Celui-ci, nouvellement arrivé du Khorassan, se rendit chez Sadr-ud-din, qui le reçut à bras ouverts, et lui fit servir des mets doux où l'on avait mêlé une drogue assoupissante. Caïssar tomba dans un profond sommeil; on le garotta, lui et ses gens.

Alors le vézir, de concert avec son frère Coutb-ud-din, fit écrire six lettres supposées

(1) Voici ce que l'historien égyptien Novairi rapporte au sujet de la disgrâce de Nevrouz :

« En 697, Gazan fit tuer son Atabey Nirouz, et cela
« parce que Nirouz, ayant découvert que Gazan voulait
« se défaire de lui, avait écrit au sultan Manssour
« Latchin, pour le prier d'envoyer un corps d'armée
« qui pût lui faciliter les moyens de se rendre à la cour
« du sultan; la réponse (de celui-ci) tomba entre les
« mains de Gazan, qui le fit comparaître, etc. »

de Nevrouz aux Oméras d'Égypte, par lesquelles il leur mandait, qu'à la vérité Gazan était musulman, et voulait protéger la religion; mais que ses officiers s'y opposaient de toutes leurs forces; c'était pourquoi il sollicitait les Égyptiens de l'assister pour anéantir ces infidèles, et promettait de leur livrer tout l'Iran. Il ajoutait avoir écrit sur le même sujet à ses deux frères Hadji Narin et Lékézi, et annonçait l'envoi par Caïssar, de plusieurs habits qu'il leur offrait en présent. Ces lettres furent glissées, avec dix-sept habillements complets, dans les effets du prisonnier. Sadr-ud-din contrefit aussi une lettre de Nevrouz à son frère Hadji Narin, et dans une visite qu'il rendit à ce dernier, il glissa cette lettre dans son portefeuille.

21 d.-1.
696.

Caïssar fut amené, le 17 mars 1297, par Scheïkh Mahmoud et Coutb-ud-din, frère du vézir, à Scheherénan où séjournait alors Gazan. Ce prince lui ordonna de confesser la vérité; mais son rapport ne chargeant point Nevrouz, ses effets furent visités, et l'on y trouva les habits et les lettres. Tous jurèrent que c'était l'écriture de Hadji Ramazan, secrétaire de Nevrouz. Gazan, enflammé de colère, ordonna de tuer à coups de masses d'armes, Caïssar et ses trois compagnons. Il voulut

anéantir les prétendus criminels, sans leur donner le temps d'exciter des troubles. Nourin et Baïntchar furent chargés de mettre à mort tous les individus de la famille de Nevrouz et leurs clients. Hadji fut arrêté par Taïntchar au moment où il allait fuir. Interrogé par Nourin, faussement convaincu par la lettre trouvée dans son portefeuille, il fut promené nud autour de l'Ordou royal et mis à mort. Ses propriétés furent livrées au pillage. Gazan donna les personnes qui composaient sa maison, à Boulgan Khatoune Khorassani, l'une de ses femmes, qui était petite-fille d'Argoun Aca et nièce du supplicié. Ses frères Lékézi et Satelmisch, son fils Ordouboca et leurs intendants furent exécutés en divers lieux dans le courant de ce mois et du suivant.

Gazan avait mandé Coutloucschah et plusieurs autres généraux, qui le joignirent au mois de juin à Essed-Abad, près de Hémé-scha'b. dan, et furent envoyés dans le Khorassan pour arrêter Nevrouz. Les généraux Sounataï et Horcadac commandaient chacun un touman; ils étaient suivis par Coutloucschah, leur chef.

Lorsque Contloucschah arriva à Damégan, Horcadac et Sounataï avaient déjà tué les commandants placés par Nevrouz à Raï, Vera-min, Khawar, Simnan et Bisttam. Nevrouz

sortit de Nischabour pour attaquer l'avant-garde de Coutloucschah, conduite par un officier qui venait d'abandonner Nevrouz; ses troupes, bien que supérieures en nombre, furent battues; il s'enfuit; ses deux fils Ahmed et Ali furent pris et tués. Son camp et ses trésors tombèrent au pouvoir du vainqueur. Poursuivi par Horcadac, il arriva de nuit à ses haras dans le canton de Djam, plaça ses gens derrière de vieux murs, et lorsque les troupes qui étaient sur ses traces vinrent, au milieu de la nuit, pour enlever ses chevaux, il sortit de son embuscade, leur tua beaucoup de monde et s'éloigna. A son approche de Hérat, le mélik Fakhr-ud-din Kert l'invita à se mettre en sûreté dans cette ville (1). Fakhr-ud-din venait de combattre sous les drapeaux de Nevrouz; il s'était séparé de lui après sa défaite, suivi de ses propres troupes. Dans sa retraite il rencontra cinq cents cavaliers du corps de Sounataï; après un combat opiniâtre, il fut pris et mené à ce général qui le mit aux fers; mais au bout de quelques jours il trouva le moyen de

(1) Raschid.

s'évader et revint à Hérat (1). Nevrouz hésitait de s'enfermer dans cette ville. Ses officiers l'en dissuadaient et lui conseillaient de ne pas se fier au Mélik. « Il y a trois jours, leur « répondit enfin Nevrouz, que je n'ai fait mes « Namaz; je ne veux pas omettre plus long-« temps ce devoir. » Alors plusieurs de ses adhérents le quittèrent, et il entra dans la ville de Hérat avec quatre cents hommes. Le Mélik le conduisit dans la citadelle, qui est connue sous le nom d'*Ikhtiar-ud-din*.

Le prince Fakhr-ud-din était le petit-fils du mélik Schems-ud-din Mohammed, fondateur de la dynastie Kert, qui avait reçu de l'empereur mongol l'investiture du pays de Hérat et de la partie orientale du Khorassan. Schems-ud-din s'était fait considérer des Mongols par sa bravoure et sa capacité. Il se trouvait à la cour d'Abaca, en 1266, lorsqu'on y reçut la nouvelle de l'invasion de Bercaï khan. Abaca emmena le prince Kert à l'armée, après lui avoir fait présent de deux cents chevaux sellés et de deux cents

(1) *Raouzat-ul-Djiennat*, raouzat VII, tch. 2. — Vassaf, tom. III. — Mirkhond, t. IV. Chap. des princes de la dynastie Kert.

armures, composées chacune d'une cuirasse, d'une cotte de mailles, d'un sabre et d'un javelot. Dans la bataille qui fut livrée près de Derbend Schems-ud-din fit des prodiges de valeur et reçut de graves blessures. La guerre finie, Abaca le renvoya à Hérat comblé de présents et de marques de sa bienveillance.

Au bout de neuf ans, le Khan mongol, indisposé contre Schems-ud-din par les insinuations de ses ennemis, chercha de l'attirer à l'Ordou. Il fallait d'abord lui faire quitter sa résidence de Khaïssar, forteresse imprenable dans les montagnes du Gour. Abaca lui envoya, en 1275, une *khil'at*, un *païzé* et un *yarlig* (1). Cette dernière pièce était conçue en ces termes : « Que le mélik Moazzam
« Schems-ud-din Mohammed Kert sache que

(1) *Khil'at*, nom arabe, désigne l'habillement dont un prince fait revêtir son vassal ou un étranger, pour lui donner une marque de faveur. *Païzé* était une plaque de métal, avec certaines figures et inscriptions, dont étaient munis les dépositaires de l'autorité et les personnes qui avaient obtenu des franchises. L'usage de ces plaques et le nom même de *païzé* venaient probablement de la Chine. *Yarlig* signifie, en mongol, *ordre*, *ordonnance*, *rescrit*.

« nous lui sommes parfaitement affectionnés;
« que ses actes et ses paroles ont toujours
« obtenu notre approbation et nos louanges;
« que tout ce que ses organes ont fait par-
« venir au pied de notre trône a été agréé;
« que les discours de ses détracteurs et de
« ses envieux n'ont pas été écoutés; et que
« nous avons plusieurs fois ordonné à notre
« bien-aimé frère Tischin Ogoul de lui en-
« voyer quelques-uns de ses officiers les plus
« distingués par leur esprit et leurs manières,
« pour l'inviter à quitter cette résidence inac-
« cessible, cette demeure des lions et des
« tigres, ce nid d'aigles et de vautours, et
« d'aller habiter Hérat. Maintenant, il faut,
« qu'à la réception de nos commandements
« décorés de toutes sortes de faveurs royales,
« il se rende sans hésitation à Hérat, et
« qu'il régie d'une manière digne de son
« gouvernement ferme et ami de l'ordre, qu'il
« fasse prospérer ces provinces frontières,
« jusqu'aux bornes de l'Afganistan, jusqu'aux
« limites du Schébourgan et aux rives du
« fleuve Amouyé. Qu'il fixe son séjour dans
« la florissante cité de Hérat, et qu'il abatte,
« qu'il avilisse ceux qui y ont levé la main
« de l'oppression et de la tyrannie. » Abaca
terminait cette lettre par de nombreux té-

moignages de bienveillance, suivis de la promesse sous serment de ne jamais nuire au Mélik. Schems-ud-din l'assura de son obéissance, et lui envoya de riches présents, ainsi qu'à Tischin Ogoul, aux grands Émirs, aux chefs de l'administration. Il partit en effet pour Hérat, où les méliks et les seigneurs des pays voisins accoururent lui rendre hommage.

Peu après arrivèrent successivement des lettres de Khodja Bahaï-ud-din, gouverneur d'Ispahan, du grand vézir Schems-ud-din Mohammed, et d'autres personnages, qui invitaient le Mélik à venir dans l'Irac. Ce prince se décida à faire ce voyage et prit la route d'Ispahan. Le Khodja Bahaï-ud-din, accompagné d'une foule de seigneurs de la province, alla le recevoir à la frontière de son gouvernement et le conduisit lui-même à l'Ordou. Mais Abaca, indisposé contre le Mélik, lui fit un mauvais accueil, et se méfiant de ses intentions, résolut de ne plus le laisser retourner dans son pays. Le Mélik fut retenu à l'Ordou et son fils Rokn-ud-din, envoyé à l'armée du Derbend. Ce fut en vain que le vézir et d'autres personnages intercédèrent en faveur de Schems-ud-din. Ce prince, après avoir passé quelque temps à Tébriz entre l'espoir et la

crainte, fut empoisonné par l'ordre d'Abaca, en janvier 1278.

L'année suivante, Abaca ayant passé dans le Khorassan, son frère Tischin Ogoul lui fit connaître que le pays de Hérat, resté sans chef, souffrait des maux de l'anarchie, et lui proposa d'en confier le gouvernement au fils de Schems-ud-din. Abaca manda à sa cour Rokn-ud-din, et lui donna l'investiture du pays de Hérat. Il voulut que ce prince adoptât le nom de son père; on l'appela dès-lors Schems-ud-din *le jeune*.

Après la mort d'Abaca, le prince de Hérat jugea prudent de se retirer dans la forteresse de Khaïssar; il s'y rendit en 1283, laissant à Hérat son fils Guiath-ud-din, chargé de gouverner en son nom. Sur ces entrefaites, un des généraux d'Argoun, le noyan Hindou, menacé de la mort, vint se réfugier à Khaïssar. Schems-ud-din, requis de le livrer, obéit et reçut d'Argoun en récompense une *Khil'at* décorée, un tambour et un drapeau; mais il s'était attiré le ressentiment des parents et des amis de Hindou, et sachant qu'ils travaillaient à le perdre dans l'esprit d'Argoun, il s'affermir dans la résolution de ne pas sortir de sa forteresse, où son fils Guiath-ud-din vint bientôt chercher un asyle. Aban-

donné de leurs princes, les habitants de Hérat ne se crurent plus en sûreté; beaucoup d'entre eux prirent le parti d'émigrer. Alors un chef *négoudarien*, nommé Amadji, vint à la tête de dix mille de ces Mongols fondre sur la ville, la pilla, et emmena en captivité hommes, femmes et enfants. Hérat resta presque déserte.

Gazan, ayant reçu le Khorassan en apanage, y envoya, dans l'année 1291, le général Nevrouz à la tête de cinq mille cavaliers. Nevrouz voulant restaurer la ville de Hérat, y fit conduire une grande quantité de bétail qu'il avait enlevée dans le district de Déré-guez; expédia des ordres à Esfézar, à Férah, et dans le Sidjistan, pour qu'on renvoyât à Hérat les habitants qui en avaient émigré, et accorda à cette ville une exemption d'impôts pendant deux ans. On y vit bientôt renaître la prospérité. Nevrouz écrivit au mélik Schems-ud-din pour l'engager à revenir à Hérat et à prendre le gouvernement de son pays. Ce prince lui répondit qu'il le priait de l'en dispenser, résolu qu'il était de passer le reste de ses jours dans la retraite et l'éloignement des affaires de ce monde.

Schems-ud-din avait fait enfermer dans la forteresse de Khaïssar son fils Fakhr-ud-din, dont l'esprit turbulent lui causait de l'inquié-

tude. Au bout de sept années de réclusion, le jeune prince s'évada, après avoir tué ses gardiens, et alla se réfugier, avec quelques individus attachés à son service, dans le château supérieur de Khaïssar, qui était situé sur la cîme de la même montagne, d'où son père, malgré toutes ses promesses ne put pas le déterminer à descendre. Nevrouz ayant entendu parler de cette évasion d'un jeune prince, dont on vantait d'ailleurs l'esprit et le courage, prit intérêt à son sort et voulut lui procurer la liberté. Il envoya son propre frère, l'émir Hadji, à Schems-ud-din Kert, avec une lettre où il le priait de pardonner les torts de Fakhr-ud-din. Le Mélik répondit que son fils était fou, et que s'il le mettait en liberté il aurait tout à craindre de sa part. Néanmoins, l'émir Hadji en obtint la permission d'aller trouver Fakhr-ud-din, qu'il instruisit des bonnes intentions de Nevrouz à son égard. Le jeune prince, réjoui de cette assurance, observa cependant qu'il n'oserait pas sortir du château avant que son père lui eût accordé sa grâce et la permission de quitter sa retraite. Lorsqu'on lui en fit la demande, Schems-ud-din déclara qu'il ne permettrait pas à son fils de se rendre auprès de l'émir Nevrouz, que celui-ci ne lui eut donné

la promesse par écrit de ne jamais lui imputer, à lui Schems-ud-din, rien de ce que son fils pourrait faire à l'avenir. Nevrouz écrivit : *Le soussigné prend sur lui tous les écarts que pourra se permettre le mélik Fakhr-ud-din.* Alors le père promit de son côté de ne rien faire contre son fils. Fakhr-ud-din vint à Hérat; Nevrouz l'embrassa avec joie; le lendemain, il lui donna des marques d'amitié, en présence des chefs militaires et des seigneurs du Khorassan; il le fit même revêtir de l'une de ses robes, et manda à Gazan que le mélik Fakhr-ud-din, ayant brisé ses liens, était venu le trouver pour offrir ses services au Khan. Quelque temps après Nevrouz lui donna le gouvernement de la province de Hérat, et lui fit épouser la fille de son frère Tergan Hadji (1).

Lorsque le prince Doua, fils de Borac, fut entré dans le Khorassan à la tête de cent mille hommes, il envoya l'un de ses parents, nommé Béréket, au mélik Fakhr-ud-din, dans le Ghardjistan, pour l'inviter à lui prêter foi

(1) Le prince Schems-ud-din Mohammed le jeune vécut dans sa retraite, à Khaïssar, jusqu'en septembre, 1305.

et hommage. Après avoir rempli pendant deux jours les devoirs de l'hospitalité envers cet émissaire, Fakhr-ud-din le fit arrêter avec trente-deux personnes de sa suite, et le conduisit à l'émir Nevrouz, à Thouss. Ce lieutenant-général lui en sut beaucoup de gré, et emmena le prince à la cour de Gazan, qui se trouvait alors dans l'Irac. Gazan ayant mandé le Mélik, le traita avec une bienveillance distinguée devant toute sa cour, et lui donna une robe d'honneur de grand prix, le diplôme de prince de Hérat, un tambour, un drapeau, une tente, un pavillon de Harem, un régiment mongol de mille hommes, et dix toumans en espèces, recommandant à l'émir Nevrouz de lui faire tout le bien qu'il pourrait.

A peine Nevrouz fut-il entré dans Hérat, que Coutloucschah, qui suivait ses traces, parut devant les murs de cette ville. Il avait visité, en passant à Thous, le sépulchre révérend d'Ali Riza, le huitième Imam de la race d'Ali, et fait un *namaz* de deux rek'ats (1), priant Dieu

(1) Les cinq *namaz* du jour ont de quatre à huit *rek'ats* ou attitudes; mais le voyageur, le militaire en marche ne doit faire que des *namaz* de deux *rek'ats*.

de faire tomber entre ses mains l'ennemi qu'il poursuivait. Il investit Hérat; mais les assiégés faisaient si bonne contenance, la ville était si fortifiée et la chaleur si grande que plusieurs de ses officiers l'engagèrent à se retirer. Ce général n'était pas d'humeur à se rebuter facilement; il fit écrire par le moufti de Djam, beau-père de Fakhr-ud-din, et munit de son sceau une lettre où il somrait le prince de livrer Nevrouz s'il voulait éviter la destruction de Hérat, et l'envoya par un espion. Le Mélik, dès qu'il en eut pris lecture, la porta à Nevrouz, qui fut convaincu par ce trait de la loyauté de son hôte. On rapporte que néanmoins Hadji Ramazan, son secrétaire, lui conseilla de faire arrêter Fakhr-ud-din, disant que si le destin leur était propice ils le mettraient en liberté et lui témoigneraient toute leur reconnaissance; sinon, l'ennemi disposerait de son sort; qu'en tout cas, c'était une précaution nécessaire (1). On ajoute que Nevrouz s'y refusa, en repoussant tout soupçon contre Fakhr-ud-din; mais que l'un des gens du

(1) Nevrouz n'avait que quatre cents hommes; et il y avait dans Hérat des milliers de guerriers, dévoués à Fakhr-ud-din.

prince ayant entendu le discours de Ramazan, alla le lui rapporter, et que le Mélik alarmé, tint conseil avec ses ministres et les principaux habitants. Quoiqu'il en soit, ce prince, considérant que les troupes mongoles s'empareraient tôt ou tard de la ville, et traîneraient en captivité les femmes et les enfants; que d'ailleurs Nevrouz avait violé son serment solennel de ne jamais prendre les armes contre Gazan, résolut de le livrer à ses ennemis. Le Mélik dit à son hôte que la garnison était découragée; que Nevrouz ferait bien de répartir ses soldats parmi les troupes de la ville, pour les exciter par leur exemple à combattre vaillamment. Nevrouz, donnant dans le piège, fit placer deux de ses gens dans chaque dizaine des troupes du Mélik, et resta presque seul dans la citadelle. En un instant tous ses gardes sont faits prisonniers; le Mélik, suivi de quelques hommes vigoureux, monte à la citadelle, arrête lui-même Nevrouz et le fait garotter, disant qu'il avait l'ordre de le remettre à Coutloucschab. « Quel mal t'ai-je fait, lui dit « Nevrouz, pour que tu en veuilles à ma vie? « du moins laisse moi mon cheval et mon « sabre, je fonderai nud au milieu de mes « ennemis, et je périrai les armes à la main. — « Désormais, lui répondit le Mélik, tu ne

« verras de sabre que dans la main d'autrui. » Puis il envoya à Coutloucschah la tête de Hadji Ramazan, avec l'avis de l'arrestation de Nevrouz et des gens de sa suite, en lui demandant l'assurance par écrit et sous la foi du serment qu'il obtiendrait de Gazan la grâce de Hérat. Cet acte lui fut porté par l'émir Foulad-Caya, qui était accompagné du khodja Alaï-ud-din et du moufti de Djam. Vers la nuit, le Mélik envoya Nevrouz, les mains liées, sous une escorte de gardes du corps gouriens. Coutloucschah, au comble de la joie, adressa des questions à son prisonnier. « C'est à Gazan et non à toi qu'il appartient de m'interroger, » lui répondit fièrement Nevrouz, et il continua à garder le silence. Alors il fut jeté à terre et coupé en deux par le milieu du corps. Foulad-Caya partit incontinent pour porter sa tête à Gazan; il trouva ce prince à Bagdad, et la tête de Nevrouz resta suspendue, pendant plusieurs années, devant la prison de cette ville. Ses frères Argoun Hadji et Couldouc furent aussi exécutés. Trois jours après la mort de Nevrouz, Coutloucschah leva son camp et reprit la route de l'Irac (1).

22 schw.
13 août.

(1) Raschid. — Mirkhond, qui paraît avoir consulté

Fakhr-ud-din reçut alors de nouvelles marques de la bienveillance de Gazan; ce souve-

l'histoire particulière des princes de la maison Kert, diffère un peu de Raschid sur les détails de l'arrestation de Nevrouz. Selon cet historien, Fakhr-ud-din, ayant pris la résolution de livrer Nevrouz pour se garantir du ressentiment de Gazan, dit à ce général que la garnison de la ville étant composée de gens de toute sorte de nations, il était à craindre que l'un de ces corps de troupes n'ouvrît à l'ennemi la porte qui lui était confiée; que Nevrouz jugerait peut-être plus sûr de faire garder les portes par ses propres gens. L'Émir, voyant dans cette proposition une nouvelle preuve de la sincérité de Fakhr-ud-din, n'hésita pas d'envoyer ses gardes aux portes de la ville, et resta presque seul. Alors le Mélik chargea quatre de ses principaux officiers, Tadj-ud-din Ildouz, Djémal-ud-din Mohammed Sam, Saradj-ud-din Omar Haroun et Mohammed Na'man, d'aller avec une troupe de Gouriens arrêter Nevrouz. Ils montèrent à la citadelle par un chemin couvert, tenant chacun à la main un bout de corde. L'Émir, n'ayant auprès de lui que quatre individus, lançait des flèches aux assiégeants. La corde de son arc se rompt; il le jette en colère, et dans ce moment il aperçoit les officiers gouriens. « Eh! Pehlou-
« vans, leur cria-t-il, que venez vous faire et pourquoi
« ces cordes? » Ildouz lui répondit que le Mélik leur avait ordonné de construire un abri qui pût le garantir des traits. Nevrouz en indiqua la place et se mit à tendre son arc. Ildouz, s'avancant, lui donna un coup de sa masse d'arme sur le côté du crâne. Mohammed et Omar

rain lui envoya une de ses propres tuniques et des lettres patentes par lesquelles il lui confirmait la principauté de Hérat et de ses dépendances. Fakhr-ud-din profita de sa faveur pour demander à Gazan la grâce d'être dispensé de faire des voyages à l'Ordou, promettant qu'il n'en serait pas moins un vassal fidèle et soumis, prêt à marcher avec ses troupes au premier appel. Il obtint une ordonnance conforme à ses désirs; mais bientôt il voulut se soustraire à la domination mongole. Se fiant aux fortifications de Hérat, qu'il avait augmentées, et dans le nombre de ses troupes, qui s'élevait à soixante mille hommes, il commença par éluder de payer son tribut annuel; il s'excusa sous divers prétextes de satisfaire aux réquisitions des troupes de Coutloucschah (1), et bientôt un

le garottèrent et le déposèrent dans une maison. Alors le Mélik, qui se tenait à l'écart avec deux cents cavaliers, envoya dire aux Nevrouziens, placés à la garde des portes, que l'Émir les demandait. Ils se dirigèrent sur la citadelle, et à mesure qu'ils arrivaient ils étaient tués par les Gouriens. Cette exécution terminée, le Mélik fit conduire Nevrouz à Coutloucschah. *Raouzat-us-safa*, t. V, règne de Gazan.

(1) Vassaf, tom. III.

acte plus signalé de désobéissance lui attira les armes mongoles.

Gazan avait assigné aux *Négoudariens*, campés jusqu'alors dans le Sistan, des cantonnements d'été et d'hiver dans l'Irac A'djem, et avait exigé de ces nomades mongols, habitués depuis long-temps à infester les chemins (1), un acte par lequel ils promettaient de ne plus commettre ni vols, ni brigandages, et se reconnaissaient dignes de mort s'ils violaient cet engagement. Cependant on accusait les Négoudariens de tous les brigandages qui s'exerçaient dans l'Irac. Excédés de ces imputations et des poursuites dirigées contre eux, ils passèrent, sans permission, dans le Couhistan, d'où ils sollicitèrent un asyle dans la principauté de Hérat. Le mélik Fakhr-ud-din les prit sous sa protection, leur donna des chevaux, des armes, des vêtements, et les employa à son service. Il envoyait ces bandes intrépides faire des incursions dans les pays qu'il voulait soumettre. Elles y tuaient beaucoup de monde. Des députations de ces con-

(1) Mirkhond, qui écrivait à la fin du quinzième siècle, ajoute ici : « Ils exercent encore de nos jours la même profession. »

trées allèrent implorer la protection de Gazan, qui chargea son frère Kharbendé de passer avec des troupes du Mazendéran en Khorasan, et d'exiger du mélik Fakhr-ud-din l'extradition des Négoudariens. Si ce prince éludait d'obéir, Kharbendé devait assiéger Hérat, et, après la prise de cette ville, y faire main basse sur les Négoudariens et les Gouriens, races méchantes et turbulentes, mais épargner les indigènes. Kharbendé, ayant posé son camp près de Nischabour, manda au Mélik que s'il voulait que son pays ne fut pas mis à feu et à sang, il fallait qu'il lui envoyât les chefs des Négoudariens. Fakhr-ud-din fit promettre à ces chefs qu'ils ne le quitteraient pas sans sa permission; ils le jurèrent, selon leur coutume, sur leurs sabres; après quoi le Mélik fit revêtir le député de Kharbendé de l'une de ses propres tuniques, lui donna trente captifs, et le chargea de dire au prince que Bouca et les autres chefs Négoudariens étaient partis pour une expédition, mais qu'à leur retour, il les livrerait aux officiers du Khan. Kharbendé ayant reçu cette défaite de la part d'un prince dont il connaissait le caractère résolu, marcha tout de suite sur Hérat; c'était au milieu de l'année 1299; il posa son camp au bord de la rivière qui

baigne les murs de cette ville, et se préparait à en faire le siège, lorsqu'il apprit que le Mélik s'était retiré dans le château d'Ischkeldjé, appelé aussi Aman-couh; il alla l'investir. Après avoir différé l'attaque pendant quatre jours dans l'espoir que le Mélik se soumettrait à la condition imposée, il fit livrer un assaut qui lui coûta beaucoup de monde. La nuit suivante, Fakhr-ud-din étant sorti de la place avec quelques cavaliers des plus braves, passa à travers les assiégeants et rentra dans Hérat, dont il confia la défense aux émirs gouriens et khalladjes, puis il partit pour le Gour avec cent cavaliers. Le lendemain, Kharbendé donna un second assaut général, mais sans plus de succès. Averti pour lors que Fakhr-ud-din n'était plus dans le château, il revint sur Hérat, dont il commença le siège. Sous lui commandaient les généraux Reïs-Coutlouc, Houladjou, Horcadac, Moulaï, Danischmend Bahadour. Les officiers du Mélik, tels que Iftikhar-ud-din Mohammed Harouni, Djémal-ud-din Mohammed Sam, Iltchi-Khodja, Omar Schah Kho-razmi, Pehluvan Yar Ahmed et d'autres, sortirent avec des troupes nombreuses et livrèrent un combat meurtrier. On continua à se battre pendant dix-sept jours; il périt

plusieurs milliers d'hommes des deux côtés. Enfin le Scheïkh-ul-Islam Schihab-ud-din Djam vint au camp de Kharbendé, et lui dit, après beaucoup d'exhortations pacifiques, que la ville renfermait près de cinquante mille hommes en état de porter les armes, décidés à se défendre jusqu'à la mort; que probablement il ne pourrait pas la prendre et que ce serait un affront pour les armes royales; que dans ces circonstances il lui convenait de donner les mains à un arrangement. Sa proposition ayant été agréée, il manda aux chefs des assiégés que le prince leur pardonnait, et qu'il fallait lui envoyer cent mille dinars. La ville en envoya trente mille et s'engagea à payer le reste. Lorsque Kharbendé eut levé le siège, Fakhr-ud-din revint à Hérat, dont il fit tout de suite réparer et augmenter les fortifications (1).

schéw.
696. A l'autre extrémité du royaume, le rebelle Baltou avait été pris dans sa fuite, au mois d'août de l'année 1297, par les généraux Soulamisch et A'rab, qui l'amènèrent à Tébriz, où il fut exécuté avec son fils en place publique, le 14 septembre, lendemain du retour de Gazan dans sa capitale (2).

(1) Mirkhond, t. V.

(2) Raschid.

Après la catastrophe de Nevrouz, il fut rapporté à Gazan, qu'un individu avait prédit au prince Taïtchou, fils de Mangou-Timour, qu'avant le terme de quarante jours il serait sur le trône. Alarmé de cette prophétie, Gazan fit mettre à mort le prince Taïtchou, son devin, et tous ceux de ses officiers et familiers qui étaient présents lorsqu'on lui avait tenu un pareil discours (1).

Le 1^{er} novembre, Gazan prit le turban. 14 moh.
697.
Tous les Émirs mongols suivirent son exemple. Le lendemain il donna une grande fête. Étant parti, le 7, de Tébriz pour aller hiverner dans l'Arran, il apprit en route qu'il avait éclaté des troubles en Géorgie. On a vu qu'après avoir fait trancher la tête au roi Dimitri, en 1289, Argoun avait mis sur le trône de Géorgie Wachtang II, fils de Narin David, et réuni sous son sceptre les deux portions de la Géorgie, le Khartli et l'Imérethi. Gaïkhatou déposa, en 1294, le roi Wachtang et mit sur le trône David, fils de Dimitri. David V venait de se révolter (2). Gazan envoya promptement Coutloucschah en Géorgie; ce général, après y

(1) Vassaf, tom. III.

(2) Klaproth, *Reise in den Kaukasus und Georgien*, t. II, p. 187.

avoir étouffé l'insurrection, revint accompagné du frère du roi David (1), qui fut placé sur le trône et régna sous le nom de Wachtang III (2).

Depuis la mort de Nevrouz, Gazan gouvernait par lui-même. Sadr-ud-din de Zendjan, qui avait reçu les sceaux (*al-tamga*), jouissait de la plus haute faveur. Lorsque Coutloucschah revint de Géorgie à la cour, qui était à Dalan Naour, il fit des reproches à Sadr-ud-din sur l'état des finances de ce pays où il commandait. Le vézir, inquiète de ses plaintes, voulut le prévenir; il dit à Gazan que les officiers de Coutloucschah avaient ruiné la Géorgie. Dès lors ce prince témoigna à tout propos de l'humeur à son général, qui ne sachant à quoi l'attribuer, demanda enfin à Sadr-ud-din s'il pouvait lui dire qui l'avait desservi auprès du maître. Celui-ci lui répondit que c'était le médecin Raschid. Sadr-ud-din lui en voulait depuis quelque temps, et avait même tâché de le perdre. « Le jour de Nevrouz, dit cet « historien, je rencontrai Coutloucschah qui « sortait de l'audience de Gazan; il me deman- « da comment, ayant toujours été amis ensem-

(1) Raschid.

(2) Klaproth, 1, c.

« ble, j'avais pu lui rendre de mauvais offices
« auprès du prince. Je lui répondis qu'il
« ne m'avait jamais fait de mal, pour que je
« voulusse lui nuire, et je le priai de me dire
« qui lui avait fait ce faux rapport; sinon, j'en
« parlerais au Khan. Coutloucschah ne voulut
« pas, et j'en parlai en effet au Khan, dans une
« partie de chasse. Gazan manda l'Émir et lui
« dit: *Mon fils, confesse moi qui t'a tenu ce*
« *discours*; il nomma Sadr-ud-din. Le Khan
« dit en colère: *Je ne pourrai jamais corriger*
« *cet homme de sa fausseté; car il en est pétri.*
« Il le fit arrêter le 17 redjeb (30 avril) ainsi
« que son frère Coutb-ud-din; le 19, ce vézir
« subit un interrogatoire et répondit avec
« beaucoup de présence d'esprit. Il serait par-
« venu à se tirer d'affaire si on lui en eut
« laissé le temps. Coutloncschah reçut l'ordre de
« le mettre à mort, qu'il exécuta le 22; deux
« officiers tinrent les mains du malheureux et
« Coutloucschah le coupa par le milieu du corps.
« Telle fut la fin de ce vézir, qui après avoir
« employé tant d'efforts et excité tant de
« troubles pour parvenir à la fortune, n'en
« jouit qu'un instant. »

A Tébriz où Gazan arriva le 25 mai, furent 12 sch.
exécutés, le 4 juin, le cadhi Coutb-ud-din,
frère de Sadr-ud-din, et leur neveu Kevam-

3 z. h. ul-mulk (1). Le 11 septembre, ce prince éleva à la dignité de vézir le Khodja Sa'd-ud-din de Savé, qui l'avait toujours servi avec fidélité. Il partit peu après de Tébriz pour aller passer l'hiver dans l'Irac-Aréb, et arriva le 29 novembre à Vassit. Il avait reçu, en route, des nouvelles successives de la révolte de Soulamisch dans le Roum.

22 safer
698.

Après l'exécution de Baltou, Gazan avait donné le commandement de ses troupes dans le Roum aux émirs Baïntchar, Bitchcour et Courtimour, qui devaient obéir à Soulamisch, nommé général en chef de cette armée. En même temps il déposa le sultan Seldjoukide Mass'oud, soupçonné de complicité avec Baltou, et donna le trône du Roum au neveu de ce prince, Alaï-ud-din Kei-Coubad, fils de Feramourz, qui partit avec ces généraux. L'hiver suivant fut excessivement froid dans le Roum; il y tomba beaucoup de neige; les chemins devinrent impraticables. Soulamisch, fils d'Afak et petit-fils du noyan Baïdjou, visait à l'indépendance; il profita de la difficulté des com-

(1) Il n'y a pas de page du règne de Gazan, dans l'histoire de Raschid, où il ne soit fait mention d'exécutions à mort de fonctionnaires publics. Nous ne rapportons que celles qui ont une importance politique.

munications pour semer le bruit d'une révolution qui avait détrôné Gazan. Ayant gagné plusieurs chefs militaires, il alla surprendre et tuer Baïntchar et Bitchcour, leva un corps de dix mille hommes, se fit renforcer par Mahmoud Bey, prince de Caramanie, à la tête de dix mille Turcmans, attira sous ses drapeaux les troupes qui étaient cantonnées dans la plaine d'Ac-schéher, sur le territoire des Danischmend; rassembla tous les vagabonds du pays, et distribua les revenus du Roum à cette armée, qui s'élevait à près de cinquante mille hommes. Le sultan d'Égypte, auquel il écrivit pour lui demander du secours, lui en promit. Il créa des officiers, leur donna des drapeaux et des tymbales.

Gazan fit partir contre le rebelle, dans le mois de mars 1299, une armée de trente mille hommes, sous les ordres de Coutloucschah. Elle marchait en trois corps, l'avant-garde commandée par Tchoban Bahadir, le centre, par Coutloucschah, l'arrière-garde, par Soutaï Actadji (1). Ces forces rencontrèrent l'armée rebelle dans la plaine d'Ac-scheher d'Erzendjan, le 27 avril (2). Les troupes

djom.-1.

24 redj.

(1) *Actadji* signifie *écuyer*, en turc.

(2) Raschid.

mongoles de Soulamisch passèrent à l'armée de Gazan; les troupes du Roum suivirent leur exemple, et les Caramaniens reprirent la route de leurs montagnes, en sorte qu'il ne resta plus que cinq cents hommes sous les drapeaux de Soulamisch. Ce chef rebelle prit la fuite, et arriva à Behessna, sur la frontière de Syrie, le 3 mai. Lorsqu'il s'était vu menacé par les forces de Gazan, il avait envoyé en Égypte un de ses officiers, nommé Mokhlass-ud-din le Roumien, avec une lettre où il demandait du secours. On lui répondit, en avril, par des louanges et des actions de grâces, et l'ordre fut expédié à Damas de faire marcher vers le Roum cinq mille hommes de Hims, cinq mille de Hamat et autant d'Alep. Mais, au moment où ces troupes
5 scha'b. allaient partir, arriva à Damas, le 8 mai, la nouvelle de la fuite de Soulamisch. Ce général vint à Damas, accompagné de l'émir Yzz-ud-din El - Zourdkasch, gouverneur de Behessna, avec une suite de vingt personnes. La garnison de Damas et les principaux habitants, le gouverneur à leur tête, sortirent à sa rencontre. Soulamisch et Coutouctou partirent en poste pour le Caire, avec Mokhlass-ud-din le Roumite. Ils y trouvèrent un accueil distingué; il fut pourvu à leur

entretien. Coutouctou reçut un apanage en Égypte et y resta (1). Soulamisch, voulant aller chercher sa famille dans le Roum, demanda quelques troupes au sultan pour lui servir d'escorte dans le pays ennemi. L'émir Bektimour reçut l'ordre de l'accompagner d'Alep. Ils entrèrent en Cilicie; des troupes arméniennes jointes à un corps mongol cantonné dans ce pays, se portèrent sur leur route et les attaquèrent. Bektimour périt dans le combat; Soulamisch se réfugia dans un château-fort; il y fut pris et conduit à Gazan (2) par l'ordre du roi d'Arménie.

Dans le récit des événements qui agitérent le Roum à la fin du treizième siècle, il est à peine fait mention du souverain de ce royaume turc. Guiath-ud-din Keï-Khosrou qui, après la mort violente de son père Rokn-ud-din, en 1268, avait été placé, quoi- 666. qu'il fût en bas âge, sur le trône du Roum, resta sous la tutèle de Mo'yin-ud-din Sahib Pervané, tant que vécut ce premier ministre dont on a vu la fin tragique en 1298. Quatre ans plus tard, le sultan Ahmed ayant invité Guiath-ud-din de venir à sa cour, le déposa et le relégua à Erzendjan où, l'année suivante,

(1) Macrizi.

(2) Novaïri.

ce prince fut étranglé avec une corde d'arc par l'ordre d'Argoun, qui le soupçonnait d'avoir contribué à la mort de Coungcourataï. Le sultan Ahmed avait élevé au trône le prince Mass'oud, qui, après la mort, en Crimée, de son père, le sultan Yzz-ud-din Keï-Kavous, s'était rendu à la cour d'Abaca.

694. Gazan le déposa en 1295 et le fit enfermer dans un château. Le Roum fut alors divisé en quatre préfectures que le souverain mongol donna au Pervanédji Mohammed Bey, au grand vézir Djémal-ud-din, à son lieutenant ou *Ketkhouda*, Kémal-ud-din de Tiflis et au *Defterdar* ou ministre des finances, Schéref-ud-din. Ces quatre intendants devaient payer ensemble au trésor de Gazan, pour le tribut du Roum, la somme de soixante toumans, et ils commirent des extorsions inouïes. Au bout de deux ans, c'est-à-dire, en 1297, Gazan mit sur le trône Alaï-ud-din Keï Cobad, fils de Féramourz et petit-fils d'Yzz-ud-din Keï-Cavous; mais il le déposa en 1300 pour rétablir Mass'oud. Celui-ci mourut quatre ans après et fut le dernier des sultans Seldjoukides du Roum.

La domination mongole avait exercé dans le Roum son influence ordinaire; c'est-à-dire qu'elle y avait dissous tous les liens politi-

ques, favorisé l'anarchie, ruiné le pays. Chaque année s'augmentaient les subsides que le Roum devait payer au trésor de l'Ilkhan, à ses femmes, à ses grands officiers. Pour les lever il fallait multiplier les impôts. Qui voulait avoir un fief dans le Roum, l'obtenait à la cour du souverain mongol, moyennant des présents dont la valeur excédait le revenu de ce domaine. L'année suivante, un autre candidat en donnait de plus considérables; alors les deux compétiteurs en venaient aux mains, et ces luttes sanglantes achevaient la désolation du pays. Tous les offices étant vendus, pour ainsi dire, au plus offrant, les acquéreurs pressuraient le peuple pour s'indemniser de leurs frais. Pour peu que le tribut destiné au trésor du Khan, que les présents exigés par ses ministres, tardassent à arriver, on envoyait des commissaires qui arrachaient aux contribuables leurs dernières ressources, extorquant le multiple de ce qui était dû. Les hommes riches étaient faussement accusés de délits quelconques et sous ce prétexte dépouillés de leurs biens (1).

(1) *Tarikh Monédjim Baschi.*

A la faveur de pareils désordres, et de l'état d'anarchie qui naissait, soit des fréquentes révoltes des gouverneurs mongols du Roum, soit des révolutions du trône et des guerres civiles, des chefs turcmans s'emparèrent d'abord des provinces les plus reculées, ou les moins accessibles par leurs montagnes et leurs forêts; d'autres suivirent leur exemple au cœur même de l'Asie mineure, après la chute du trône de Houlagou. Tous ces satrapes se formèrent des États et fondèrent des dynasties. Ce fut ainsi que surgit la maison othomane, qui eut le bonheur de détruire ses rivales et d'agrandir son petit domaine par des conquêtes.

Gazan reçut, à Bagdad, où il se trouvait depuis le 8 mars, un rapport du général Moulaï, qui lui annonçait l'arrivée à la frontière de quatre émirs égyptiens transfuges, avec une suite de trois cents hommes, et le désir qu'ils témoignaient de lui offrir leur hommage. C'étaient les émirs Kiptchac, Begtimour, Elbégui et A'zaz. Gazan attendit à Bagdad leur arrivée. Ils l'assurèrent que s'il voulait faire marcher son armée, ils le mettraient en possession de la Syrie et de l'Égypte. Le sultan de Mardin, Nedjm-ud-din, mû par d'anciens ressentiments, fut du même avis,

et indiqua les moyens de faire réussir une pareille entreprise (1). Gazan partit de Bagdad le 20 mars. Il reçut à Oudjan, où il arriva le 28 mai, la visite de son frère Kharbendé, 25scha'b qui venait du Khorassan; il lui donna des fêtes et tint un Couriltaï. Le 25 juin furent décapités plusieurs officiers rebelles de l'armée de Soulamisch. Gazan épousa, le 17 juillet, Kéramoun, fille de Coutlouctimour, à laquelle il accorda, en don nuptial, (*mahr*) la somme de soixante toumans. Il arriva à Tébriz le 12 septembre, et le 27 Soulamisch fut exécuté publiquement. On brûla son corps; ses cendres furent jetées au vent.

A Tébriz, Gazan apprit qu'un corps d'environ quatre mille Syriens était entré dans le Diarbékr. Ils ravagèrent cette province, prirent la ville de Mardin, furent sur le point de s'emparer de Réés-aïn où ils pénétrèrent, mais ne purent se maintenir, et emmenèrent des lieux qu'ils avaient occupés un grand nombre de captifs. On disait qu'à Mardin, ils avaient abusé des filles musulmanes dans les mosquées même, pendant le mois de Ramazan, et y avaient bu

(1) Vassaf, tom. III.

du vin (1). Cette invasion excita le ressentiment de Gazan, dont l'ambition, amorcée par les discours flatteurs des généraux égyptiens transfuges, n'hésita plus à tenter la conquête de la Syrie, que devaient favoriser les troubles intestins et l'état d'anarchie habituels dans des contrées qui subissent le joug d'une aristocratie militaire.

(1) Raschid. — Les historiens égyptiens ne disent rien de cette expédition.

CHAPITRE VI.

Assassinat du sultan d'Égypte Aschraf, fils de Kélavoun. — Élévation au trône de son frère Nassir. — Son détrônement par Ketboga, qui lui succède. — Avénement de Latchin. — Expédition d'un corps d'armée égyptien en Cilicie. — Disgrâce de Kiptchac, gouverneur de Damas, et de plusieurs Émirs de l'armée d'Alep. — Leur fuite en Perse. — Assassinat de Latchin. — Second avénement au trône de Nassir. — Réception de Kiptchac et de ses compagnons en Perse. — Préparatifs de guerre de Gazan. — Passage de l'Euphrate. — Arrivée à Alep. — Marche de Nassir avec l'armée égyptienne. — Insurrection dans le camp de Nassir. — Bataille de Hims. — Déroute des Égyptiens. — Entrée à Damas. — Édit de sûreté pour Damas. — Pillage de Salihiet par les Arméniens. — Contribution de guerre. — OEuvres pieuses de Gazan. — Nominations de Gazan en Syrie. — Son départ pour ses États. — Siège de la citadelle de Damas par le général Coutloucschah. — Levée du siège. — Départ de Coutloucschah. — Incursion de Moulaï dans le midi de la Syrie. — Sa retraite. — Formation d'une nouvelle armée en Égypte. — Reprise de la Syrie. — Châtiment des Druses.

Le sultan El-Aschraf Khalil avait été assassiné dans une partie de chasse, le 13 dé-

cembre 1293, par des Émirs conjurés, qui avaient pour chef son lieutenant même, le vice roi Bayadéra; mais l'émir Ketboga vengea sa mort; il tua Bayadéra, et de concert avec l'émir Sindjar Es-Schudja'yi, commandant du Caire, il fit proclamer En-Nassir Mohammed, troisième fils de Kélavoun, âgé seulement de neuf ans. Ketboga gouverna en son nom, avec le titre de vice-roi. Il fit tuer Sindjar qui méditait sa perte pour s'emparer du pouvoir. Bientôt les Oméras se déclarèrent contre un souverain enfant; ils déposèrent Nassir et élevèrent au trône Ketboga le 1^{er} décembre 1294. Le jeune sultan fut relégué dans un bâtiment du château.

Ketboga, né Mongol, avait été pris par les Égyptiens dans la première bataille de Hims, en 1261. Il était alors enfant. Kélavoun eut soin de son éducation, l'affranchit, le mit au nombre de ses Mameloucs et l'éleva successivement en grade. Ketboga, devenu sultan, nomma vice-roi l'émir Latchin. Au bout de deux ans, il faillit d'être assassiné dans sa tente, sur la route de Damas au Caire. A la tête de la faction qui venait d'attenter à sa vie, se trouvait son vicaire Latchin. Ketboga échappa par la fuite au fer des conjurés et retourna à Damas; mais il perdit le trône.

Latchin fut proclamé sultan le 15 novembre 1296. Lorsque ce général, ancien esclave du sultan Al-Manssour, fils d'Eïbeg, que Kélavoun avait acheté après la déposition de ce prince, fut élu par les autres généraux, ils lui firent promettre, comme la condition de leur obéissance: « qu'il les traiterait en égaux; « ne ferait rien sans leur conseil; ne permettrait pas à ses Mameloucs des extorsions « à leur préjudice, et ne les élèverait pas au-dessus d'eux. » Il dut jurer la stricte observance de cet engagement; après quoi l'émir Kiptchac lui dit: « On craint que tu n'oublies, lorsque tu seras sur le trône, ce qui « vient d'être convenu entre nous et toi; « que tu n'avances de préférence tes Mameloucs, et ne donnes l'autorité à ton Mamelouc Mangou-Timour. » Latchin jura une seconde fois qu'il ne le ferait pas. Ketboga, abandonné des troupes de Syrie, comme de celles d'Égypte, se résigna à son sort; il prêta serment de fidélité à Latchin et se retira dans le château de Sarkhad, qui lui fut assigné pour sa résidence.

Latchin éleva à la dignité de vice-roi son ancien esclave Mangou-Timour. Il voulait même le nommer son successeur; mais il craignait l'opposition des généraux, qui con-

15 moh
696.

naissant sa faiblesse pour ce favori, s'étaient déclarés à son avènement au trône. Pour la réussite de ce dessein, il fallait se défaire des principaux Émirs en Syrie et en Égypte, afin que Mangou-Timour pût leur substituer ses créatures, c'est-à-dire, ses camarades, qui étaient comme lui les Mameloucs de Latchin.

Ce fut, au rapport d'un historien égyptien (1), pour favoriser ce plan par l'éloignement de plusieurs généraux, que Mangou-Timour fit décider, l'année suivante, une expédition en Cilicie. On en donna le commandement à Bedr-ud-din Bektasch, émir *Silah*, ou chef des *Silahdars* du sultan; elle était composée de troupes d'Égypte et des provinces de Damas, Alep, Tripoli et Hamat; ces dernières sous les ordres de leur prince, Mozaffer.

Hethoum II ne régnait plus en Cilicie. A son retour de la cour de Gazan, en 1295, ce prince arménien était allé à Constantinople, avec son frère Thoros, voir sa sœur Marie, épouse de l'empereur Michel. Son second frère Sempad, auquel il avait confié

(1) Novairi.

la régence, gagna les barons et s'empara du trône. Il se fit sacrer par le patriarche Grégoire dans la ville de Sis, en 1297; puis il alla demander la confirmation de Gazan, dont il sut obtenir l'investiture de la Cilicie. L'Ilkhan lui donna même une de ses parentes en mariage. De retour à Sis, Sempad et le patriarche Grégoire notifièrent au pape le changement de règne, et le nouveau souverain se mit, lui et son royaume, sous la protection de l'Église romaine. Lorsque, l'année suivante, Hethoum et Thoros revinrent en Cilicie, il les expulsa. Ces deux princes retournèrent à Constantinople pour demander du secours; ils n'obtinent qu'une somme d'argent. Ils voulurent se rendre à la cour de Gazan; mais ils furent arrêtés à Césarée et enfermés à Barzrberd, où peu de jours après, par les ordres de Gazan, Thoros fut mis à mort et Hethoum, privé de la vue. Ces actes de barbarie attribués aux instigations de Sempad, lui attirèrent la vengeance d'un autre de ses frères, nommé Constantin, qui marcha sur Sis, le vainquit, le fit prisonnier, et monta sur le trône, en 1298 (1).

(1) Chamisch, *History of Armenia*, t. II, p. 272.

4 redj.
697.

Ce prince, instruit des armements des Égyptiens, envoya des ambassadeurs au Caire, implorer la clémence du sultan; ce fut en vain. Les troupes des différentes parties de la monarchie égyptienne s'étant réunies à Alep, marchèrent jusqu'à Amac, où elles se divisèrent. Un corps se dirigea par les monts Bagras vers le défilé d'Iskendérouna, et alla camper devant Tel-Hamdoun; l'autre traversa les monts Méri, et atteignit le défilé de Sis, le 17 avril 1298. Lorsque ces corps eurent opéré leur jonction dans le pays ennemi, les deux généraux qui les commandaient différencèrent d'avis sur les opérations militaires. Bektasch proposait d'assiéger les places fortes; A'lem-ud-din Sindjar, le *Dévatdar* (1), voulait qu'on se bornât à ravager le pays. Il prétendait commander en chef, alléguant qu'il était celui des généraux de l'expédition qui avait parlé le dernier au sultan, et que ce prince avait ordonné une simple incursion. Bektasch se vit obligé de céder. Les Égyptiens traversèrent le Djihan au gué d'A'moudeïn, et se mirent à ravager le pays. Le Dévatdar se porta sur la ville de Sis et Bektasch, sur

(1) La charge de *Porte-écritoire* se donnait alors à des militaires.

Naverzé et Adana, où les deux divisions se rejoignirent, après avoir passé au fil de l'épée les Arméniens qu'elles avaient pu atteindre, et chassant devant elles les troupeaux enlevés. D'Adana ils firent leur retraite par Massissat, passèrent le fleuve sur un pont qu'ils avaient jeté, et revinrent à Bagras, d'où ils continuèrent leur marche rétrograde par les environs d'Antioche, avec l'intention de rentrer dans leurs cantonnements respectifs; mais le général Bektasch, lorsque le Dévatdar se fut arrogé le commandement en chef, et l'eut empêché de faire des sièges, avait écrit à Bilban, gouverneur général de la province d'Alep, pour l'informer de ce qui s'était passé et le prier d'en instruire le sultan. Dans sa réponse, qui arriva lorsque l'armée était campée à Roudj, ce prince désapprouvait la prétention du Dévatdar d'exercer une autorité supérieure à celle de Bektasch, et l'avis qu'il avait fait prévaloir concernant le plan de campagne; il prononçait que le Dévatdar n'avait reçu, en partant d'Égypte, que le commandement de ses troupes particulières, et que l'émir Bektasch devait commander en chef. Le sultan ordonnait que l'armée ne revint pas avant d'avoir pris Tel-Hamdoun. En conséquence, elle rebroussa chemin, passa

par Alep, et franchit de nouveau les monts Bagras. Un corps détaché vers Ayas fut attaqué par les Arméniens embusqués dans un terrain fourré, et dut se retirer avec perte. Toute l'armée marcha ensuite sur Tel-Hamdoun, qu'elle trouva évacuée, les habitants s'étant retirés dans la forteresse de Nédjimet, 7 ram. et cette ville fut occupée, le 18 juin. Dans le même temps un corps de troupes d'Alep s'emparait de Mer'asch.

Un grand nombre d'Arméniens s'étaient réfugiés dans une vallée dont l'entrée était défendue par les garnisons des châteaux-forts de Nédjimet et de Hamous. Elles furent obligées, à la suite de plusieurs combats, de se retirer dans ces places fortes, et les Égyptiens, pénétrant dans la vallée, y tuèrent les hommes, emmenèrent les femmes et firent un butin considérable. Peu après arriva un ordre du sultan de prendre Nédjimet. L'armée alla mettre le siège devant cette forteresse; au bout de quarante et un jours, et après plusieurs assauts repoussés, le manque d'eau força la garnison de faire sortir de la place les habitants des campagnes environnantes, qui s'y étaient réfugiés avec leurs femmes et leurs enfants. Cette population fut divisée en trois corps qui partirent successivement; le

premier était composé de deux cents hommes, trois cents femmes et cent cinquante enfants; les assiégeants tuèrent les hommes, et se distribuèrent les femmes et les enfants. Il sortit ensuite cent cinquante hommes, deux cents femmes et soixante-quinze enfants, qui éprouvèrent le même sort, ainsi que les derniers individus qui quittèrent la place. Quoiqu'il n'y fut resté que les combattants, l'eau devint si rare que les assiégés se la disputèrent le sabre à la main. Forcés enfin de capituler, ils obtinrent la vie sauve, et remirent le château dans le mois d'août.

zoulc.

Pendant ce siège, le chef de l'armée égyptienne reçut les clefs de onze châteaux-forts. Bektasch en donna le commandement à l'émir Seïf-ud-din Essendémir le Géorgien, l'un des chefs militaires de la province de Damas, qui le conserva jusqu'à l'approche de l'armée mongole; alors il vendit les magasins qui s'y trouvaient et les évacua. Ces places rentrèrent ainsi en la possession des Arméniens.

Après la prise de Nédjimet l'armée égyptienne se retira jusqu'à Alep, où elle reçut un renfort de quatre brigades venues d'Égypte. Sur ces entrefaites le roi d'Arménie envoya un ambassadeur au Caire pour demander l'amitié et la miséricorde du sultan.

L'armée, après être restée plusieurs mois près d'Alep, attendant de nouveaux ordres, retourna en Égypte; mais elle n'arriva au Caire qu'au mois de janvier 1299, quatre jours après l'assassinat de Latchin.

1 moh.
698.

Une partie du plan de Mangou-Timour était déjà exécuté. Sur ses instances Latchin avait fait arrêter les grands Émirs d'Égypte; il restait ceux de Syrie. On publia au Caire, le 9 octobre 1298, la nouvelle que les Tatares se préparaient à entrer en Syrie. Il partit des troupes; deux officiers, Hamdan et Aïdogdi, furent expédiés en courriers pour porter à Kiptchac, gouverneur de Damas, l'ordre de marcher incontinent vers Alep; ils arrivèrent à Damas le 15, et dès le 22 Kiptchac partit à la tête des troupes de Damas et des Bahriyés; mais ce général ne tarda pas à découvrir qu'on le jouait, que le pays n'était pas menacé d'une invasion mongole, que c'était un artifice pour le perdre lui et d'autres chefs militaires; en effet l'émir Tchagan, qui avait pris le commandement à Damas, reçut l'ordre de n'y pas laisser rentrer Kiptchac, tandis que l'émir Hamdan portait au gouverneur d'Alep l'ordre secret d'arrêter les émirs Begtimour, Elbégui, Bezlar, A'zaz, et de faire empoisonner ceux dont il ne pour-

rait pas se saisir. Le gouverneur d'Alep hésitait d'exécuter cet ordre; Mangou-Timour le pressait; il lui manda d'arrêter les émiris pendant le repas, le jour de la parade (*mevkeb*); mais ces officiers, avertis secrètement par Kiptchac, se tenaient sur leurs gardes. Le jour de la parade les Émiris montèrent à cheval pour entendre la lecture d'un rescrit du sultan, qui conférait à l'émir Begtimour le gouvernement de Tripoli. Cet officier resta chez lui, sous le prétexte d'une indisposition. Tout était prêt pour arrêter ceux qui paraîtraient; ensuite on devait se saisir de Begtimour dans sa tente. Il était d'usage que les chefs militaires se réunissent au pied de la citadelle pour entendre la lecture des ordonnances royales, et lorsqu'on la commençait ils mettaient pied à terre et se prosternaient. Les gardes du gouverneur avaient reçu l'ordre de saisir ce moment pour les arrêter. Lorsqu'on commença à donner lecture du rescrit royal, le gouverneur mit pied à terre et tous les officiers suivirent son exemple; mais chacun des Émiris menacés, entouré de ses Mameloucs à cheval, tint sa bride, se prosterna et remonta promptement; puis ils défilèrent en colonne serrée. Après ce coup manqué, le gouverneur eut recours à un autre moyen;

il convoqua les Émirs à un conseil extraordinaire, pour délibérer au sujet d'un avis, expédié de Biret par pigeon, et annonçant que des troupes tatares ravageaient les environs de cette place. Ils répondirent au messager qu'ils allaient s'y rendre; la nuit approchait; ils montèrent à cheval, sortirent de la ville, et s'enfuirent vers Hamat, où ils joignirent Kiptchac. C'étaient l'émir Seïf-ud-din Begtimour, l'un des généraux de l'armée d'Égypte, l'émir Faris-ud-din El - Bégui, gouverneur de la province de Safad et l'émir Seïf-ud-din A'zaz. Kiptchac expédia au Caire l'émir Bolgac pour demander leur grâce au sultan. Il fit prier l'émir Tchagan qui commandait à Damas de lui envoyer de l'argent du trésor et des habits, afin qu'il pût pourvoir aux besoins des Émirs d'Alep qui étaient venus le trouver. Ce commandant le refusa et lui adressa même des reproches de ce qu'il n'arrêtait pas ces fugitifs. Le gouvernement égyptien, continuant à dissimuler envers Kiptchac, lui donna et réitéra l'ordre d'arrêter les officiers réfugiés auprès de lui; enfin Kiptchac fut lui-même menacé d'arrestation s'il refusait d'obéir. Il ne recevait plus rien pour l'entretien de ses troupes; elles l'abandonnèrent successivement et retournèrent à Damas, en sorte qu'il ne

lui resta que peu d'hommes et d'argent. Alors les Émirs prirent la résolution de passer en Perse. Kiptchac les pria de différer jusqu'à ce qu'il eut reçu réponse à des lettres qu'il avait écrites à ses amis en Égypte. Ces réponses arrivèrent ; les amis de Kiptchac lui mandaient que dans peu l'affaire serait faite ; qu'il n'avait qu'à rester où il était jusqu'à nouvel avis ; mais ses compagnons ne voulurent pas attendre, craignant de voir arriver des troupes à leur poursuite. Entraîné par eux, Kiptchac partit de son camp près de Hims, dans la nuit du 14 janvier 1299, avec Begtimour, El-Bégui et A'zaz, se dirigeant vers l'Euphrate par la route de Salamiyet, et suivi de plus de trois cents cavaliers. Ils s'étaient saisi, au moment de leur départ, du gouverneur de Hims, qu'ils emmenèrent jusqu'à Cariétéin, où ils le relâchèrent après lui avoir pris son cheval.

^{9 r.-2}
698.

Dès qu'on s'était aperçu dans Alep de la fuite des Émirs, on avait lâché des pigeons pour porter dans les districts circonvoisins l'ordre de les arrêter ; mais lorsqu'on sut qu'ils avaient joint Kiptchac, et pris tous ensemble la route de Salamiyet, on fut consterné comme si l'on prévoyait les malheurs que cette désertion devait attirer à la Syrie.

Deux corps de troupes partirent incontinent, l'un vers l'Euphrate, l'autre vers Hamat. Les propriétés des Émirs fugitifs furent livrées au pillage, et l'on mit le séquestre sur l'hôtel de Kiptchac à Damas; mais les troupes envoyées à sa poursuite n'arrivèrent au bord de l'Euphrate qu'après qu'il eut passé ce fleuve.

Cependant les ennemis de Mangou-Timour parmi les officiers de la maison du sultan, jugeant qu'ils ne pourraient pas le perdre, tant il avait d'ascendant sur l'esprit de Latchin, formèrent le complot d'assassiner ce prince.
10 r.-2. Il fut tué, le 15 janvier, dans son appartement, par Gourdji, le capitaine de ses gardes, et l'on se défit aussitôt de Mangou-Timour.

Les Oméras convinrent de remettre sur le trône le mélik Nassir Mohammed, fils de Kélavoun, relégué à Carac, et arrêterent que l'émir Tougdji, l'un des principaux conjurés, serait son lieutenant-général, à condition qu'il ne ferait rien sans leur consentement. Dans le festin royal que ce vice-roi donna, selon l'usage. aux Émirs de l'aile droite et de l'aile gauche, il fut question d'envoyer une députation au prince Nassir; alors l'émir Gourdji se leva et dit : « C'est
« moi qui ai tué le sultan Latchin, pour
« venger mon patron; le prince Nassir est

« encore enfant; il ne peut convenir. C'est
 « à lui à être sultan (il montrait Tougджи),
 « et moi je serai son lieutenant-général; si
 « quelqu'un s'y oppose, malheur à lui. »
 Cette résolution était appuyée par les Mameloucs Aschrafiyens; mais la plupart des Oméras voulaient attendre l'arrivée de l'émir Bektasch, et se conformer à son avis.

Sur ces entrefaites, un pigeon apporta la nouvelle de l'arrivée à Bilbeïs de l'émir Bektasch, revenant avec ses troupes de l'expédition en Cilicie. Tougджи, suivant l'usage, sortit à sa rencontre, le 19 janvier, avec les Mameloucs 14 r.-2. du sultan; il fut tué par l'ordre de Bektasch, et Gourdji eut le même jour un pareil sort.

Les Mameloucs *Bourdjiyens* (1) voulaient

(1) Kélavoun, qui avait sept mille Mameloucs, fit un corps séparé de ceux qui étaient Ases (*Alains*) et Circasses, dont le nombre s'élevait à trois mille sept cents; les logea dans les tours du château de la montagne, et les appela *Bourdjiyet*, du mot arabe *bourdj*, qui signifie tour. (Macrizi).

Les Mameloucs *Aschrafiyens* étaient ceux du sultan Aschraf, fils de Kélavoun; les Mameloucs *Manssouriyens*, étaient ceux de Kélavoun, qui s'appelait Mélik Manssour. Les *Salihiyens* étaient, peut-être, ceux du sultan Salih, l'Éyoubite.

élever au trône l'émir Beïbars *l'Echanson* ; les *Salihiyens* et les *Manssouriyens* voulaient y élever l'émir Salar. Ces deux partis se réunirent cependant en faveur du prince Nassir ; deux Émirs lui furent députés pour l'inviter à venir, et partirent en courriers, montés sur des dromadaires. En attendant son arrivée, il se forma un conseil de régence, composé de huit Émirs, qui signaient tous les actes du gouvernement. Nassir vint au Caire, et monta sur le trône pour la seconde fois, à l'âge de quatorze ans. On lui donna pour viceroi l'émir Salar.

Cependant l'émissaire de Kiptchac, l'émir Bolgac, arrivé au Caire deux jours après l'assassinat de Latchin, fut expédié en Syrie par le conseil de régence avec un message rassurant pour Kiptchac et ses compagnons, et l'ordre au gouverneur d'Alep d'arrêter Aïdogdi, Tchagan, Hamdan et les émirs Houssa-
19 r.-2. miyens (1). Cet officier, en arrivant le 24 janvier à Damas, apprit que Kiptchac et ses compagnons étaient déjà partis vers l'Euphrate. D'Alep, où il s'acquitta de sa commission,

(1) C'est-à-dire les créatures de Latchin, qui s'appelaient Houssam-ud-din.

il expédia un courrier à Kiptchac pour l'informer de la mort de Latchin et de Mangou-Timour.

Kiptchac et ses trois compagnons avaient été reçus avec de grands honneurs à la frontière mongole par le gouverneur du Diarbekr, qui avait eu l'ordre d'aller à sa rencontre (1). Ce fut à Réés-aïn que les atteignit le courrier d'Alep. Ils crurent d'abord que la nouvelle qu'il leur apportait était un artifice pour les faire revenir; lorsqu'ils ne purent plus en douter, Kiptchac et ses compagnons pleurèrent de regret de s'être tant pressés de quitter la Syrie; mais ils ne furent pas d'avis de retourner, et ils s'en excusèrent dans leur réponse. On les mena par Moussoul à Bagdad, d'où la garnison mongole sortit pour les recevoir. Un officier envoyé par Gazan les conduisit à l'Ordou de ce prince, qui était à Es-Sib, dans le canton de Vassitt. Gazan alla au devant d'eux avec un grand cortège,

(1) Un quatrième émir, Seïf-ud-din Bezlar s'était enfui d'Alep, avec cinq personnes de sa suite, en même temps que les autres; mais au lieu de se rendre au camp de Kiptchac, il s'était dirigé en droiture vers l'Euphrate, avait passé ce fleuve et atteint Sindjar où il était mort. (Novaïri).

et leur fit un accueil distingué. On leur avait préparé des tentes; l'ordre était donné de leur fournir tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Gazan les invita à un festin, et lorsqu'ils furent retournés à leur demeure, on porta de sa part à Kiptchac un présent de dix mille dinars, (le dinar de la valeur de deux cent dix drachmes); à Beg-timour, une pareille somme; A'zaz et El-Bégui reçurent chacun six mille dinars; chaque mamelouc, petit mamelouc et palefrenier de leur suite en reçut cent. Gazan leur envoya aussi des chevaux et d'autres présents. Il voulut que chacun de ses grands officiers leur donnât un festin, en sorte que les réjouissances se prolongèrent à l'Ordou. Kiptchac fut ravi de cet accueil; une partie de sa famille vint le rejoindre. Gazan voulut lui donner en apanage la ville et le district de Hémédan. Kiptchac déclina cette offre, disant qu'il n'avait eu d'autre dessein que de rendre hommage au Khan et de lui faire sa cour à toute heure (1).

Gazan, décidé à porter ses armes en Syrie, consulta, selon l'usage des souverains maho-

(1) Novaïri. — Macrizi. — Ben Tagri-birdi.

métans, les Imams et les Oulémas, sur la légitimité d'une pareille guerre (1). Tous déclarèrent, dans leurs *fethvas*, qu'il était du devoir d'un souverain mahométan de réprimer les violences exercées sur les fidèles par des bandes perverses; ils faisaient allusion aux récentes hostilités des Égyptiens. Gazan donna ses ordres pour la formation

(1) Selon Vassaf (t. IV), Gazan, après avoir embrassé publiquement l'Islamisme, avait annoncé aux Égyptiens sa conversion, ajoutant : « Si mes bons pères furent les ennemis de votre pays, ce fut à cause de la différence de religion. N'ayez plus désormais la crainte d'être attaqués par nos troupes victorieuses. Que les commerçants des deux royaumes les parcourent librement. Contre l'usage des temps passés, considérez la bonne harmonie avec nous comme le principe de votre éternelle prospérité. Soyez certains que toutes les contrées nous doivent aujourd'hui obéissance, et particulièrement l'Égypte, dont le trône a passé des rois aux esclaves, où il n'y a plus de différence entre maîtres et valets. » Gazan signale ensuite les défauts de ce gouvernement; chaque Mamelouc aspire au trône; on y voit les sultans paraître et disparaître comme les boules entre les doigts d'un escamoteur; état de choses incompatible avec le repos et la prospérité d'un État. Dans leur propre intérêt, il vaudrait donc beaucoup mieux, disait-il, qu'ils remissent le gouvernement de leur pays à un souverain juste et absolu.

d'une armée dans le Diarbekr, et ses généraux partirent dans toutes les directions pour les exécuter (1). On fit marcher cinq hommes par dixaine; chaque homme devait avoir cinq chevaux, un équipement complet et des vivres pour six mois. Cinq mille chameaux étaient destinés au transport des provisions de bouche. Gazan fixa le lieu où ses femmes devaient placer leurs Ordous. Le noyan Nourin fut chargé de garder la frontière du Derbend. L'émir Sadac Terkhan, le plus brave officier de l'armée, devait protéger le Fars et le Kerman, jusqu'à la frontière du Sistan et de Gaznin. Apischca conserva le commandement des troupes dans le Roum.

19 moh.
699.

Gazan quitta Tébriz le 16 octobre 1299, suivit la route de Mérage, Erbil et Keschaf, et fut joint dans le Diarbekr par des troupes qui venaient du Roum, sous les ordres de Baschgard Bahadour et de Kertoua Bahadour (2). Ses femmes l'avaient accompagné jusqu'à Moussoul. Il passa son armée en re-

25 safer. vue, le 21 novembre, près de Nessibin, et

(1) Raschid.

(2) Vassaf, l. c. Selon cet historien, Gazan partit de Tébriz le 26 safer, (22 novembre).

y reçut l'hommage de Nedjm-ud-din, sultan de Mardin, qui avait fait préparer des vivres pour les troupes sur la route de Rées-ul-aïn, jusqu'au fort de Dja'berzad, où Gazan passa l'Euphrate, le 7 décembre (1). Il laissa sur 12 r.-1. la rive de ce fleuve une réserve de dix mille cavaliers, sous les ordres du prince Balargou, de Mamaï et du sultan de Mardin. On prévint que l'armée, à son retour, aurait de la peine à repasser l'Euphrate, qui serait enflé par les pluies. L'ordre fut donné de construire un radeau, qui devait être soutenu à flot par des outres enflées, et que des chaînes fixeraient aux deux rives. Le sultan de Mardin se chargea du soin de son exécution.

Après avoir passé l'Euphrate, Gazan fit la revue de son armée; elle était de quatre-vingt-dix mille cavaliers. Le noyan Coutlouchah, généralissime, et le général Moulaï, partirent avec l'avant-garde. Gazan arriva le 12 décembre devant Alep. Il fut décidé dans 17 r.-1. son conseil qu'on ne s'arrêterait pas à assiéger la citadelle de cette ville. Gazan passa encore son armée en revue; cette fois il parcourut à pied le front de la ligne, examinant

(1) Raschid.

les troupes avec attention. Tchoban lui dit :
« Le Khan à jeté ses regards sur les chevaux
« de ses serviteurs; s'il daigne le permettre,
« chacun de nous lui offrira le meilleur qu'il
« possède; » et il présenta à Gazan un excellent coursier. Les autres généraux suivirent son exemple.

En partant d'Alep, le chemin traversait des champs cultivés et les soldats se réjouissaient d'avance de faire manger les épis à leurs chevaux; Gazan le leur défendit sous peine de mort, disant qu'on ne devait pas donner aux bêtes la nourriture des hommes. Lorsque le camp fut établi dans les monts Sumac, on saisit un espion, de qui l'on sut que trois jours auparavant, sur l'avis de l'approche des Mongols, Bilban-Tabbakhi, gouverneur d'Alep, avait pris la fuite, qu'il avait été joint en route par Cara-Soncor, gouverneur de Hamat, et qu'ils s'étaient rendus tous deux auprès du sultan d'Égypte, arrivé près de Hims (1). Gazan passa, le 20 décembre, par la ville de Hamat, dont il ne voulut pas non plus assiéger la citadelle, et posa son camp près de Salamiyet (2).

(1) Vassaf, l. c.

(2) Raschid.

Le jeune sultan d'Égypte, instruit des préparatifs militaires de Gazan, était parti du Caire à la tête de son armée, dès le 22 septembre. Lorsqu'il fut à Tel-el-A'djoul, un peu au nord de Gazat, des troubles éclatèrent dans son camp. Les Ouïrates, animés d'un profond ressentiment de l'exécution de leurs chefs, sous le règne de Latchin, irrités de la déposition du sultan Ketboga, leur protecteur, et jaloux de la puissance des Mameloucs Bourdjiyés, tentèrent une révolution pour remettre Ketboga sur le trône. Les deux grands dignitaires qui exerçaient toute l'autorité, sous le nom du sultan, Salar et Beïbars, devaient être assassinés. Le coup manqua; néanmoins les conjurés voulurent profiter du trouble que cet attentat avait causé dans le camp, pour se jeter sur la tente du sultan et le tuer. Ils furent prévenus, et cette nouvelle tentative échoua. Le parti des Bourdjiyés, dont les chefs étaient Salar et Beïbars, crut que c'étaient les officiers de la maison du sultan qui avaient voulu faire périr ces grands dignitaires, et fut sur le point d'abandonner ce prince; mais enfin des explications calmèrent les esprits; tous sentirent la nécessité de rester unis pour résister à l'ennemi commun. Les soupçons dissipés, on pendit

24 z. h.
698.

dès le lendemain une cinquantaine d'Ouïrates.
8 r.-r. Le sultan apprit à Damas, où il entra le 3 décembre, l'arrivée de Gazan sur la rive de l'Euphrate avec une armée formidable. Il fit à ses troupes une distribution d'argent; chaque cavalier reçut de trente à quarante dinars; mais les militaires n'employèrent pas cette gratification à l'achat de ce dont ils avaient besoin. L'armée était découragée; elle avait le pressentiment de sa défaite. Les habitants de la Syrie émigraient à l'approche des Mongols; l'alarme était dans tout le pays.

Lorsqu'un courrier, expédié d'Alep, eut apporté la nouvelle du passage de l'Euphrate par les Tatares, l'armée de Damas se mit en marche, et le sultan la suivit, dans la soirée du 11, avec l'armée d'Égypte. Il alla camper devant Hims, d'où il envoya des bédouins à la découverte. On apprit que l'ennemi se trouvait près de Salamiyat (1). Les Mongols faisaient courir le bruit qu'ils allaient se retirer, qu'ils ne s'étaient pas attendus à trouver devant eux des forces aussi considérables; ce n'était qu'un stratagème (2). L'armée égyptienne passa trois jours sous les armes; les vivres manquaient.

(1) Macrizi.

(2) Ben Tagri-birdi.

Le lundi 21, Gazan fit avec son armée un ^{26 r.-1.} Namaz de deux *rek'ats*, pour implorer l'assistance divine. Beaucoup de chevaux avaient été mis hors de service par les fatigues d'une longue marche; les cavaliers démontés s'étant prosternés devant Gazan, lui exposèrent leur triste position à la veille d'une bataille. Ce prince ordonna que toute l'armée combattit à pied; elle pourrait ainsi mieux réprimer à coups de flèches la furie des Mameloucs qui, se fiant à la supériorité de leur chevaux, cherchaient d'ordinaire à rompre l'ennemi par des charges réitérées, le cimenterre ou la masse à la main.

Gazan partit de Salamiyet le mardi, et s'avança jusqu'à une journée de distance de l'armée égyptienne. Le lendemain 23, les ^{28 r.-1.} Mongols reçurent l'ordre de s'armer pour le combat; mais, lorsqu'ils furent arrivés près d'une petite rivière (1) qui coule dans ces environs, Gazan pensa qu'il ne fallait pas livrer bataille un mercredi et voulut que l'armée se reposât un jour en ce lieu. La cavalerie mit pied à terre; les uns quittèrent leurs ar-

(1) Raschid nomme cette rivière, en persan, *Ab barik*, et dit que les Mongols lui donnent le nom de *Narin Sou*. Ces deux dénominations signifient *eau mince*.

mures, les autres soignèrent leurs chevaux ou se livrèrent à d'autres occupations. Tout à coup les avant-postes annoncent l'approche de l'ennemi. Gazan n'avait auprès de lui que le centre, qui était de neuf mille hommes; il les rangea en bataille et fit avancer en diligence ses deux ailes, qui étaient restées en arrière, ne croyant pas qu'on se battit ce jour là.

Les Égyptiens avaient d'abord pris la position où, dans les guerres précédentes, ils avaient été deux fois victorieux; c'était près du mausolée de Khalid, fils de Vélid, au pied d'une hauteur qui avait reçu le nom de *colline de la victoire*. Pour la leur faire quitter, Gazan avait ordonné à Soultan-Yassaoul de tourner leur aile droite avec un touman. Les Égyptiens voulurent profiter du départ de cette division pour attaquer l'armée mongole; ils levèrent leur camp, le 2, au point du jour, et firent une marche forcée jusqu'à la quatrième heure, qu'ils aperçurent l'ennemi. L'armée égyptienne fut rangée en bataille dans un lieu, près de Hims, qu'on nommait *Modjma'-ul-Mouroudj*, appelé aujourd'hui *Vadi-ul-Khaznadar* (1). Elle était forte d'un peu

(1) Le premier de ces noms veut dire, en arabe, *Point de réunion des prairies*; le second, *Vallée du trésorier*.

plus de vingt mille cavaliers. Le sultan se plaça à l'écart, ayant auprès de lui Latchin, maréchal du palais. Pendant que les troupes se mettaient en ordre, l'émir Beïbars fut attaqué d'une violente colique, qui le força de s'éloigner, en litière. Le vice-roi Salar, suivi des prévôts de l'armée, des généraux, des Oulémas, passa dans les rangs; les Imams encourageaient les guerriers à combattre vaillamment, et leurs exhortations faisaient verser des larmes.

L'armée égyptienne attaqua à la cinquième heure du jour, quoique les chevaux fussent fatigués. En avant marchaient cinq cents Mameloucs, armés de javelots incendiaires. Ils en allumèrent le naphte et lancèrent leurs chevaux à coups de fouet, croyant que les Mongols s'avanceraient contre eux; mais ceux-ci ne bougèrent pas, et comme la course fut plus longue, le naphte s'éteignit. Les Égyptiens attaquèrent avant que les troupes mongoles fussent toutes montées et rangées en bataille. Cette cavalerie redoutable, couverte d'armures de fer, le sabre ou la massue à la main, car l'ordre avait été donné de jeter les lances, arriva, comme d'usage, à bride abattue, en colonne irrégulière, et se jeta sur le centre mongol, qui eut été culbuté

saus la présence d'esprit de Gazan (1). Par son ordre, les cavaliers mirent pied à terre, et se faisant de leurs chevaux un rempart, réprimèrent par une grêle de flèches la fougue des Égyptiens, dont les chevaux blessés s'abattaient, et faisaient tomber ceux qui les suivaient (2). Tout à coup on entendit le son des tymbales à l'aile droite commandée par Coutloucschah; c'était le signal de la charge. Les Égyptiens crurent qu'il partait du régiment de Gazan, et que ce prince était là; ils tournèrent de ce côté. Coutloucschah ordonna à sa troupe de mettre pied à terre; elle avait à peine achevé ce mouvement qu'elle reçut l'ordre de remonter; dans l'intervalle les Égyptiens chargèrent; une masse vint après l'autre tomber sur l'aile droite, qui fut culbutée, mise en déroute, et perdit environ cinq mille hommes. Coutloucschah, suivi d'un groupe de cavaliers, alla joindre Gazan au centre (3). Alors ce prince fit avancer le centre et l'aile gauche; dix mille archers fantassins marchaient en tête. Leurs flèches firent beaucoup de ravage, surtout

(1) Macrizi. — Ben Tagri-birdi.

(2) Haïton, ch. 41.

(3) Raschid.

dans les rangs d'un corps d'Arabes bédouins, sous l'émir Yssa, fils de Mahna, qui était placé en avant de l'aile droite des Égyptiens; aussi furent-ils les premiers à tourner le dos. Leur exemple fut suivi par les troupes d'Alep et de Hamat, que commandait Bilban, gouverneur d'Alep, et toute l'aile droite fut bientôt en déroute. Le centre, composé de Mameloucs Bourdjiyés, ne soutint pas non plus la charge des Mongols. Ceux-ci les poursuivirent de si près, que leurs flèches, frappant les casques des fuyards, en faisaient jaillir des étincelles. Le jeune sultan, qui voyait de loin la déroute de son armée, pleurait et adressait à Dieu de ferventes prières. Il ne restait auprès de lui que Latchin et une douzaine de Mameloucs. Lorsque l'aile gauche égyptienne revint de la poursuite de la droite mongole, elle ne retrouva plus ni le centre, ni l'aile droite (1). La bataille avait duré depuis onze heures jusqu'à trois (2).

Gazan, qui avait sauvé son armée d'une

(1) Macrizi. — Ben Tagri-birdi.

(2) Depuis la cinquième heure du jour, jusqu'à l'heure de la prière de l'après-midi, c'est-à-dire entre le midi et le coucher du soleil, le 22 novembre.

déroute complète, en soutenant avec le centre les efforts des Égyptiens jusqu'à l'arrivée de ses deux ailes; puis, en tenant ferme lorsque sa droite eut été rompue; qui ensuite avait fait preuve d'une grande valeur, chargeant l'ennemi à plusieurs reprises, la lance à la main, si acharné au combat, que ses officiers crurent devoir saisir sa bride (1), Gazan usa modérément de la victoire; il s'avança au pas jusqu'à un fersenk de Hims, et ordonna, au coucher du soleil, de cesser le carnage (2). S'il avait voulu poursuivre plus vigoureusement les fuyards, peu d'entre eux se seraient sauvés. La terre était jonchée d'armes, de casques, de cuirasses, qu'ils avaient jetés pour soulager leurs chevaux harassés. La plupart se dirigèrent vers Damas; les autres, sur Ba'lbek (3).

Dans le fort de l'action, un corps de cinq mille Bédouins parut du côté du désert pour prendre à dos les Mongols; mais Gazan, qui avait prévu que les Égyptiens renouvelleraient une manœuvre qui leur avait si bien réussi contre Mangou-Timour, avait chargé

(1) Raschid.

(2) Vassaf.

(3) Macrizi — Ben Tagri-birdi.

Keur-bouca Bahâdour commandant l'arrière-garde, forte de cinq mille hommes, de protéger les derrières de l'armée. Ce général, dès qu'il aperçut les Arabes, fondit sur eux et les mit en fuite. Après la bataille, Apischca arriva du Roum avec le roi de Cilicie, qui amenait cinq mille hommes (1). Ce dernier était Héthoum II qui, ayant recouvré la vue comme par miracle, avait été obligé par les barons arméniens de remonter sur le trône pour la troisième fois. Dépossédé, son frère Constantin II voulut exciter des troubles, et tenta de délivrer Sempad de sa prison; mais il fut arrêté et envoyé avec Sempad à Constantinople, où ils restèrent tous deux jusqu'à leur mort (2).

Du côté des Égyptiens périrent les émirs Kert, gouverneur de Tripoli, Beïbars, commandant de Morakkab, Euzbek, commandant de Balatnos, plusieurs autres officiers supérieurs et environ mille cavaliers. On ne retrouva pas le Grand-juge de Damas Houssam-ud-din Hassan (3).

(1) Raschid.

(2) Chamisch, *Hist. of Armenia*, t. II, p. 274.

(3) Novaïri. — Macrizi. — Ben Tagri-birdi. — Novaïri prétend qu'il périt dans cette bataille environ quatorze

Le sultan arriva à Hims au coucher du soleil. Les habitants éperdus lui demandèrent ce qu'ils avaient à faire. Il leur répondit : « Les choses ont mal tourné. Tachez de vous « sauver comme vous pourrez ; » et il continua sa route vers le Caire.

Gazan, qui avait posé son camp à un fersenk de Hims, y reçut, le lendemain, les félicitations de ses généraux, et distribua des récompenses à ceux qui s'étaient distingués. Il annonça sa victoire à ses sujets par un rescrit expédié à tous les chefs-lieux de province (1).

Le gouverneur de Hims alla porter au vainqueur les clefs de cette ville, qui renfermait le trésor du sultan et les bagages de l'armée. Gazan distribua ces richesses à ses officiers, et en revêtit plusieurs de robes du sultan

mille Tatares. Il ajoute que cette perte parut si forte à Gazan relativement à celle des Égyptiens qu'il prit d'abord leur fuite pour un stratagème, et tarda à les poursuivre jusqu'à ce qu'il fut bien assuré que leur déroute était réelle.

(1) Vassaf. — Cet historien fait connaître qu'il fut chargé de dresser ce rescrit : *Vassaf, dit-il, orna la robe de cette lettre royale de la bordure des beaux faits et gestes qui formaient le sujet de cette heureuse annonce.*

Nassir. Après avoir passé deux jours à Hims, dont les habitants furent réduits en captivité, il marcha sur Damas (1).

(1) Raschid. — Vassaf, tom. III. — Novaïri. — Macrizi. — Haïton (chapitre 42), après avoir fait mention de la victoire remportée par Gazan, de la riche capture que fit ce prince dans la ville de Hims, et de ses libéralités, ajoute : « Moi, frère Haïton, qui écris cette histoire, « ai été témoin de toutes ces choses et de toutes les « batailles que les Tartares eurent contre le Soudan, « depuis le temps d'Haolou; mais je n'ai jamais vu ni « entendu dire qu'aucun seigneur des Tartares en ait « jamais tant fait en deux jours, qu'en fit Casan; car, « le premier jour de l'attaque, il soutint avec une poignée des siens, tous les efforts de l'armée du Soudan; « il se rendit si recommandable entre tous les guerriers, « que c'est à bon droit qu'il a acquis beaucoup de « gloire. On parlera de sa valeur aussi long-temps qu'il « y aura des Tartares. Le second jour, son ouverture « de cœur et sa libéralité fut si grande, que, de toutes « les richesses qu'il avait conquises, il les distribua et « partagea si judicieusement entre ses troupes, qu'il ne « se réserva pour sa part qu'une épée et un sac où « étaient tous les titres du royaume d'Égypte, les rôles « de l'armée innombrable du Soudan et autres choses « semblables; il distribua tout le reste comme j'ai dit. « Ce qui était de plus admirable, c'est que, dans un « si petit corps, il se trouvât plus de vertu qu'on ne « pouvait s'imaginer; parmi ses soldats à peine en trou-

La nouvelle de la perte de la bataille était
I R.-2. arrivée à Damas le samedi 26 décembre, et
y avait répandu l'effroi. On n'entendait que
des cris lamentables. Des femmes éperdues
sortaient de leurs maisons, le visage décou-
vert, tenant leurs enfants; couraient vers
les portes de la ville, fuyaient sans savoir
où elles allaient. Les maisons, les boutiques
furent abandonnées; on se pressait aux por-
tes de la ville; plusieurs personnes y furent
étouffées. Les uns se retirèrent sur les mon-
tagnes voisines; les autres prirent la route
d'Égypte; mais bientôt on se dit que le Khan
des Tatares était musulman; que la plus
grande partie de ses troupes professait la
même religion. On apprit qu'elles n'avaient
pas poursuivi les fuyards; qu'elles n'avaient
pas tué ceux qu'elles avaient atteint; qu'elles
s'étaient contenté de prendre leurs armes et
leurs chevaux, et les avaient laissés en li-
berté; on conçut quelque espoir. Cependant
les fuyards arrivaient; beaucoup d'entre eux
changeaient de costume pour éviter les in-

« vait-on un plus petit que lui, et d'un visage si dis-
« gracié. Il surpassait néanmoins tous les autres en vertu
« et en probité. »

sultes de la populace; quelques-uns même se rasèrent les cheveux ou quittèrent leurs tresses; ils ne restaient à Damas que les moments nécessaires pour emmener leurs femmes, prendre ce qu'ils pouvaient emporter d'effets, et ils se dirigeaient sur l'Égypte; un grand nombre de ces militaires furent dépouillés en route par les Bédouins (1).

Il n'y avait plus de police à Damas. Dans la nuit du dimanche, les individus enfermés dans l'une des prisons en brûlèrent la porte, sortirent au nombre de cent cinquante, allèrent briser les serrures de l'une des portes de la ville et s'évadèrent; des bandes de vauriens se mirent à piller les maisons. Le lendemain matin les habitants qui étaient restés, dans l'espoir que le sang serait épargné par l'humanité de Gazan, s'assemblèrent et convinrent d'envoyer à ce prince une députation composée du Grand-juge de la secte des Schafi'yis, du Grand-juge de celle des Malikis, d'Ibn-ul-Schirazi, du préfet de la ville, du préfet de son territoire, du préfet de police et d'un grand nombre de notables, de docteurs de la loi et de lecteurs du Coran. Cette députation rencon-

(1) Ben Tagri-birdi.

tra Gazan dans un lieu nommé En-Nebek. Elle mit pied à terre; quelques-uns se prosternèrent devant le prince mongol, qui arrêta son cheval. Un interprète était présent; les députés demandèrent quartier pour les habitants de Damas, par l'organe de Fakhr-uddin, fils d'Es-Schirdji. Gazan leur dit: *Ce que vous venez me demander, est déjà accordé;* mais il ne voulut pas accepter les mets que la députation lui avait apportés.

Gazan avait en effet remis à un personnage du nom d'El-Schérif El-Gatémi qui, avant le départ de la députation, s'était rendu à son camp avec trois autres habitants de Damas, un écrit par lequel il promettait la vie sauve à la population de cette ville. El-Gatémi y revint le jeudi 31 décembre, accompagné de quatre Mongols. La grande députation n'y fut de retour que le lendemain, vendredi, après l'heure de l'office divin, et ce jour, on ne pria en chaire pour aucun souverain. Le samedi 2 janvier 1300, un officier, nommé Ismaïl, entra à Damas à la tête d'un détachement de Mongols, se rendit à la mosquée *des Omayades*, où les habitants avaient été convoqués, et leur fit donner lecture, du haut de la chaire, des prédicateurs, par un des étrangers qui l'avaient

accompagné, de l'Édit royal accordant sûreté à la ville de Damas; en voici la teneur:

« Par la puissance de Dieu; faisons savoir
« aux chefs de toumans, de mille, de cent,
« et à nos troupes victorieuses, en général,
« tant mongoles que tazikes, arméniennes,
« géorgiennes et d'autres nations soumises à
« notre empire, que Dieu, lorsqu'il éclaira
« notre cœur des lumières de l'Islamisme, et
« nous guida vers la religion du Prophète (sur
« qui soient les plus particulières bénédictions
« de Dieu et la paix), selon ces paroles célestes :
« *Celui dont Dieu a ouvert le cœur à l'Islamis-*
« *me, suit la lumière du Seigneur; malheur à*
« *ceux dont le cœur est endurci contre les con-*
« *seils divins; ceux là sont dans l'égarement* (1);
« et lorsque nous eumes appris que ceux qui
« gouvernent l'Égypte et la Syrie, étaient
« sortis de la voie de la religion; qu'ils n'ob-
« servaient pas les préceptes de l'Islamisme;
« qu'ils violaient leurs engagements, étaient
« parjures, sans foi, sans loi; qu'ils ne trou-
« vaient pas obéissance, et que chacun d'eux,
« lorsqu'il parvenait au pouvoir, *ne cherchait*
« *qu'à satisfaire ses penchans pervers, détrui-*

(1) Coran.

« *sant la semence et la progéniture, et Dieu*
« *n'aime pas l'iniquité* (1); que leurs actes
« répandaient la frayeur parmi les peuples;
« qu'ils étendaient la main de la convoitise
« sur les femmes et les biens de leurs sujets;
« qu'ils quittaient la voie de la justice et de
« l'équité pour se livrer à la violence et à
« l'oppression, nous avons été portés, par
« notre zèle pour l'Islamisme, à nous diriger
« vers ce pays avec une nombreuse armée,
« afin de mettre un frein à de pareils excès;
« et nous nous sommes promis, si Dieu nous
« accordait la grâce de le conquérir, d'y faire
« cesser les iniquités, et de répandre sur tous
« ses habitants les bienfaits de la justice et
« de la générosité, conformément aux précep-
« tes divins: *Certes, Dieu commande la justice,*
« *la bienfaisance et la libéralité envers les*
« *parents. Il défend les transgressions et les ini-*
« *quités. Il vous avertit afin que vous vous*
« *en souveniez* (2); et en considération de ce
« qu'annonce le Prophète, (Dieu lui soit pro-
« pice et lui accorde la paix): *Les justes seront*
« *assis sur des trônes de lumière, à la droite de*

(1) *Coran*, chap. 2, vers. 204.

(2) *Ibid.*, chap. 16, vers. 92.

« Dieu, et chacune de ses mains est la droite,
« c'est à-dire, ceux qui observeront la justice
« dans leurs commandements, et dans leur
« conduite à l'égard de leurs proches et de ceux
« qu'ils gouvernent (1); et, comme nous avons
« l'intention d'atteindre ce but louable, d'ac-
« complir notre vœu, Dieu, en nous accor-
« dant une victoire signalée, a mis le comble
« à ses bienfaits. Nous avons vaincu un en-
« nemi audacieux, des légions rebelles; nous
« les avons dissipées; ainsi s'évanouit l'erreur,
« lorsque la vérité apparaît; car l'erreur est
« vaine. Notre cœur n'en a été que plus ou-
« vert à l'Islamisme; fortifié par la vérité des
« préceptes donnés à ceux à qui Dieu a
« accordé l'amour de la foi et l'a embellie
« dans leurs cœurs, à qui il inspire l'horreur de
« l'infidélité, des iniquités et de la rebellion.
« Ceux là marchent dans la bonne voie par
« la grâce de Dieu (2). Dans l'obligation d'ac-
« complir ces fermes engagements et ce vœu
« sacré, nous avons défendu qu'aucun indi-
« vidu de nos armées, à quelque classe qu'il
« appartienne, fasse du mal ni à la ville
« de Damas, ni à son territoire, ni à celui de
« la Syrie; qu'on attente en général d'aucune

(1) *Coran.*

(2) *Ibid.* chap. 44, vers 7.

« manière que ce soit, ni aux personnes des
« habitants, ni à leurs Harems, ni à leurs
« biens, ni à rien de ce qui leur appartient,
« afin qu'ils puissent se livrer, avec une
« parfaite sécurité, commerçants, agriculteurs
« ou exerçant toute autre profession, à leurs
« travaux habituels, qui font la prospérité du
« pays. Et si, dans cette multitude de nos
« guerriers, il s'en trouvait qui, malgré notre
« défense, osassent piller ou réduire en cap-
« tivité des habitants, nous les ferons mettre
« à mort, afin qu'ils servent d'exemple aux
« autres, et leur fassent perdre l'envie de
« commettre de semblables excès, et afin que
« l'on sache qu'après cet ordre qui doit être
« sévèrement exécuté, nous n'userons plus
« d'indulgence. Qu'ils ne molestent pas non
« plus les individus d'autres religions, soit
« Juifs, Chrétiens ou Sabéens; *car ils payent le*
« *tribut, afin que leurs biens soient comme nos*
« *biens, leur sang comme notre sang* (1). Les
« souverains doivent aux tributaires la même
« protection qu'aux Musulmans. Il a dit le pro-
« phète: *Le chef de la nation est son pasteur,*
« *et tout pasteur est responsable de son trou-*
« *peau* (2).

(1) *Coran.*

(2) *Ibid.*

« Les cadhis, prédicateurs, scheïkhs, docteurs de la loi, schérifs, seigneurs, notables et tous nos sujets en général, sont invités à se réjouir de cette glorieuse victoire, et à se livrer à la plus vive allégresse, en adressant à Dieu des prières pour notre puissante monarchie. Donné le 5 de rabi-ul-akhir 699 [30 décembre 1299] (1). »

Cette proclamation calma un peu l'inquiétude publique. Cependant le général A'lémud-din Sindjar Erdjevasch, commandant de la citadelle, en avait fermé les portes, bien déterminé à la défendre. Le mardi 5 janvier 1300, l'émir Ismaïl, qui avait pris le commandement de Damas, ordonna que les Oulémas, les Scheïkhs et les magistrats, allassent presser Erdjevasch de rendre la citadelle, en lui faisant connaître que s'il refusait, les troupes mongoles entreraient dans la ville et la saccageraient. En conséquence, ces personnages se présentèrent à la porte de la citadelle, et demandèrent que le commandant déléguât quelqu'un pour s'aboucher avec eux; mais il les chargea d'horribles imprécations, et leur annonça, pour toute réponse, qu'il avait reçu, par un pigeon,

(1) Novairi.

l'avis que les Tartares qui s'étaient avancés à la poursuite des Égyptiens avaient été mis en fuite; que le sultan ralliait ses troupes à Gazat et qu'il arriverait dans peu à la tête de son armée.

Les émirs Kiptchac, Begtimour, Elbégui et A'zaz, qui avaient suivi Gazan en Syrie et assisté à la bataille de Hims, entrèrent à Damas, le mercredi 6, et envoyèrent aussitôt une députation, composée d'Oulémas et de hauts fonctionnaires civils, à leur ancien camarade Erdjevasch, pour l'engager à se rendre; mais elle n'obtint rien. Des sommations écrites par le chef des Scheïkhs, par un général mongol qui se disait le frère de lait de Gazan, et par Kiptchac, n'eurent pas plus de succès (1).

Gazan vint camper le même jour dans les prairies de Rahitt, à une petite distance au midi de Damas. On nomme Rahitt la partie orientale du canton de *Gouttat*, souvent cité par les Orientaux comme un paradis terrestre, à cause de ses arbres, de ses vergers, de ses jardins et de ses eaux. On rapporte que les principaux habitants de Damas y étant allé rendre hommage au Khan mongol,

(1) Novâiri.

il leur demanda: *Qui suis-je?* ils répondirent *Schah Gazan, fils d'Argoun Khan, fils d'Abaca Khan, etc.* — *Et qui était le père de Nassir?* — Ils répondirent *Elfi (Kélavoun).* — *Et qui était le père d'Elfi?* — personne ne put le nommer. « Alors, ajoute l'historien « Raschid, ils comprirent que leur sultan « devait le trône au hasard et non au droit « de sa naissance, et qu'ils étaient les sujets « des descendants de Houlagou. » — *Vous « autres,* reprit Gazan, *vous ne valez pas « grand' chose; mais vos morts ont beaucoup « de mérites, et c'est en leur faveur que je « vous fais grâce.* » Gazan faisait allusion au grand nombre de compagnons du Prophète, de descendants de Mahomet et de dévots musulmans, dont on voyait les tombeaux dans la ville et les environs de Damas (1). Gazan fit son entrée dans cette ville et alla visiter le *Meïdan-ul-hassa*. Charmé de la beauté de Damas, il voulut la préserver du dégât qu'y pourraient commettre ses troupes; il fit placer des gardes à l'une des portes et fermer les sept autres; il défendit d'entrer dans les jardins qui l'environnaient (2).

Le vendredi 8, on pria sur la chaire

(1) Voir le *Djikan Numa*, p. 571.

(2) Raschid.

pour Gazan; voici les titres qu'on lui donna: *Notre seigneur, le grand sultan, le sultan de l'Islamisme et des Musulmans, le victorieux Mahmoud Gazan*. Après le service divin, Kiptchac et Ismaïl montèrent à la tribune des *Muezzins*, et on fit lecture d'une ordonnance qui nommait Kiptchac gouverneur de toute la Syrie, et l'autorisait à conférer les préfectures, les offices de judicature, et les emplois ecclésiastiques dans les quatre provinces qui la composaient, celles de Damas, Alep, Hamat et Hims. Cette nomination causa une grande joie aux habitants de Damas; ils crurent qu'ils allaient être traités avec douceur; en même temps on jeta au peuple des pièces d'or et d'argent. Les intendants des finances et les autres employés civils furent continués dans leurs attributions, sauf les cas extraordinaires et importants où ils devaient en référer aux vézirs du nouveau souverain (1).

Les généraux de Gazan demandèrent à piller la ville sous le prétexte que la citadelle refusait de se rendre. Ce prince, loin d'y consentir, défendit sévèrement d'user de violence envers qui que ce fût, et de laisser

(1) Macrizi.

entrer à Damas aucun militaire, même officier, à moins qu'il ne fut muni d'un passeport du Divan (1). Il est vrai que les habitants s'étaient engagés à payer une contribution de cent toumans d'or ou un million de dinars (2).

Le 9, les troupes arméniennes pillèrent la ville de Salihyat, située au pied des monts Cassioun, à une heure de distance au nord de Damas, et dont les environs, couverts de jardins et de maisons de plaisance, en faisaient un lieu de délices. On enleva jusqu'aux tapis et aux lampes de la mosquée, des chapelles sépulchrales, des collèges. Ces édifices furent incendiés; on avait exhumé les cadavres pour fouiller les tombeaux. Beaucoup d'habitants furent tués ou traînés en captivité; le nombre en est porté à près de dix mille; enfin la ville fut ruinée. Ces actes de barbarie sont imputés au roi d'Arménie, qui voulant venger les maux causés à son pays par les troupes syriennes, avait d'abord médité la ruine de Damas; mais Kiptchac s'y était opposé et lui avait abandonné Salihyat, qui fut saccagée. Les bourgs de Mézet et de Daria eurent le même sort.

(1) Raschid.

(2) Vassaf.

Témoin de ces excès, le scheïkh Taki-ud-din, fils de Timiet, voulut aller se plaindre à Gazan, qui avait promis sûreté; on l'en dissuada, en lui disant que ce prince ferait mettre à mort quelques-uns des coupables, et que cela ne servirait qu'à exciter le ressentiment des chefs, au préjudice des habitants de Damas. Il renonça à porter plainte; mais il s'aboucha avec le vézir Sa'd-ud-din, et avec Raschid-ud-din (l'historien) qui lui dirent que plusieurs généraux mongols n'avaient rien reçu des contributions de Damas; qu'il fallait les satisfaire. Le vézir ordonna en même temps de mettre en liberté les captifs; mais la ville de Damas n'en fut pas moins ruinée par les contributions et par le siège de la citadelle.

La contribution de guerre fut répartie parmi les diverses corporations ou classes de citoyens. Chacune de ces classes taxées fut placée sous la surveillance de militaires mongols, qui, pour faire payer les gens, les frappaient, les torturaient, les abreuyaient d'outrages. On tuait, on pillait dans les environs de Damas. Il périt ainsi, dit-on, cent mille individus, tant militaires que paysans et gens du peuple. Il fut versé dans le trésor de Gazan la somme de trois cent millions et six cent mille drachmes. La ville fournit en outre, des ar-

mes, des étoffes, des grains, plus de vingt mille chevaux et chameaux. Elle devait pourvoir journellement aux besoins de la cour de Gazan, de l'hôtel de Kiptchac et des généraux mongols. Les simples militaires pillaient; bientôt les vivres manquèrent et la cherté devint excessive (1).

Gazan avait fait vœu, avant la bataille, de donner des lampes d'or, des turbans et des tapis au mausolée de Seïf-ud-din Khalid, fils de Vélid, (2) auprès duquel les deux armées se rencontrèrent; il l'accomplit. Il assigna les revenus de plusieurs villages du territoire de Damas à l'entretien du tombeau d'Abraham à Hébron. Les sultans d'Égypte employaient, tous les ans, aux frais de l'escorte donnée aux pèlerins de la Mecque, les revenus des dotations (*vakfs*) consacrées aux deux villes saintes, la Mecque et Médine, et ils s'y étaient fait autoriser par un *fethva*. Gazan jugea cette autorisation illégale, et accomplit le vœu qu'il avait fait, de rendre ces fonds à leur destination primitive (3).

(1) Macrizi.

(2) Fameux général arabe, qui remporta une victoire signalée sur Heraclius, et mourut sous le règne du Khalife Omar.

(3) Raschid. — Macrizi rapporte simplement que l'as-

Lorsque la contribution de guerre eut été totalement perçue, Gazan confirma l'émir Kiptchac dans le gouvernement de Damas, nomma l'émir Begtimour gouverneur d'Alep, de Hamat et de Hims, l'émir El-Bégui, gouverneur de Safed, de Tripoli et du district maritime (1), l'émir Yahia, fils de Djélal-ud-din, receveur général des impôts, et leur donna à chacun une compagnie de soldats mongols. Il confia à Coutloucschah le commandement de l'armée de vingt-quatre mille hommes qu'il laissait en Syrie (2), et craignant les chaleurs, qui commençaient à se faire sentir (3), il leva son camp le vendredi

trologue de Gazan, Isttabal, fils du célèbre Nassir-ud-din de Thous, qui était intendant général des *vakfs* dans son royaume, enleva la somme de deux cent mille drachmes de la caisse des dotations pieuses à Damas.

(1) Vassaf nous apprend que la Syrie était alors divisée en trois parties: 1^o la province de Damas, qui s'étendait jusqu'aux environs de Hims; 2^o la province de Hims, nommée *Syrie moyenne*, laquelle comprenait Tripoli, Akka, Sélémiyet et Ma'arrat-un-Na'man, et 3^o la province d'Alep, nommée *Basse Syrie*, qui renfermait Hamat, Aïn-tab, les monts Sumac, Biret et Rahbet.

(2) Novairi. — Macrizi.

(3) Selon Haiton (chap 43), ce fut la nouvelle de l'invasion de Caïdou, qui détermina Gazan à retourner

4 février, pour retourner dans ses États. Il repassa l'Euphrate, le 16 suivant, devant le fort de Dja'ber, sur un pont de son invention; des écorces d'arbre étaient liées avec des cordes.

Le général Moulaï, qui, après la bataille, avait été détaché avec quinze mille cavaliers à la poursuite du sultan, était revenu au

dans ses États. Après avoir nommé les gouverneurs de quelques villes, il envoya chercher le roi d'Arménie, et lui fit connaître son départ, ajoutant : « Nous eussions de bon cœur donné en garde aux Chrétiens les pays que nous avons conquis, et nous donnerons ordre à Coutloucschah, en cas qu'ils viennent, de les leur restituer et de les aider à rétablir les châteaux. » — Novairi rapporte que le vendredi, 19 djomada-1 (11 fév.), il fut donné lecture, sur la chaire de la cathédrale, de deux ordonnances de Gazan; l'une contenait la nomination de l'émir Seif-ud-dîn Kiptchac au gouvernement du *Scham*, (nom sous lequel on ne comprenait alors que la province de Damas); l'autre statuait que les revenus de cette mosquée, appliqués jusqu'à ce moment aux dépenses des arsenaux, seraient dorénavant consacrés aux frais nécessaires pour la protection des pèlerins qui vont tous les ans à la Mecque. Cet édit portait aussi que Gazan reviendrait en Syrie l'automne suivant, et marcherait alors sur l'Égypte; qu'il laissait son lieutenant-général Coutloucschah avec soixante mille cavaliers, pour défendre la Syrie.

29 r.-2. camp devant Damas, le 23 janvier (1). Il avait poussé jusqu'à Gazzat, tuant les militaires égyptiens qu'il trouvait sur sa route, et ravageant le pays. Il y apprit que le sultan était entré dans le désert avec deux ou trois mille cavaliers pour regagner l'Égypte, et rebroussa chemin (2).

Après le départ de Gazan, Coutloucschah, qui s'était installé dans le palais de Damas, et avait choisi trois ministres parmi les notables de la ville, entreprit le siège de la citadelle. Les Mongols firent évacuer les quartiers qui en étaient les plus voisins, et montèrent sur les toits des maisons pour décocher des flèches dans la place. Alors Erdjevasch mit le feu à ces quartiers; l'incendie consuma un grand nombre d'édifices publics, d'hôtels, de collèges. Un habile ingénieur s'était engagé à réduire la citadelle par ses catapultes. Il avait commencé à en construire dans la mosquée *des Omayades*. Erdjevasch vit qu'il serait obligé de diriger sur ce point les catapultes de la citadelle, et que cette belle mosquée serait ruinée; il envoya de ses gens qui, se dévouant à la mort par zèle religieux, allè-

(1) Raschid.

(2) Vassaf, tom. III

rent scier dans la mosquée les pièces de charpente préparées pour dresser la catapulte. L'ingénieur recommença son ouvrage, protégé par une bonne garde de soldats mongols, qui, postés dans la mosquée, y couchaient, y buvaient du vin, y conduisaient des femmes, et la souillaient de toutes manières, au grand scandale des Musulmans. Alors un homme de la citadelle voulut exposer sa vie pour tuer l'ingénieur; il se glissa dans la mosquée et le poignarda; puis il fit heureusement sa retraite à la faveur d'une sortie de la garnison et revint sain et sauf dans la place (1).

Coutloucschah abandonna le siège et partit de Damas, onze jours après Gazan, le mardi 14 février, laissant une garnison dans la ville ^{2 dj.-1.} et le commandement de l'armée à Moulaï. Kiptchac leva encore une contribution qu'il lui remit au moment de son départ.

Gazan avait écrit aux commandants de toutes les places fortes en Syrie, pour les sommer de les rendre; aucun d'eux ne le fit; ils comptaient sur l'arrivée de l'armée égyptienne et la retraite forcée des Mongols. Les *Firman*s que leur avait adressés Gazan com-

(1) Novaïri. — Vassaf, tom. III.

mençaient ainsi: *Par la puissance divine, et sous les auspices de la foi mahométane*; il y faisait profession d'Islamisme et d'observance de la loi religieuse; « mais ses actes, « ajoute Novairi, étaient contraires à ses paroles; car il avait consenti aux excès commis par les Arméniens. » Ces derniers s'étaient plu en effet à brûler et démolir dans Damas, pendant le siège de la citadelle.

Après le départ de Coutloucschah, le général Moulaï avec ses vingt mille cavaliers, fit une incursion dans les districts de Jérusalem, Gazzat, Baïbek et Al-Baca'a, d'où il prit la route de la Perse, le 30 mars, ne voulant pas attendre l'arrivée de Nassir, qui s'avancait d'Égypte à la tête d'une nouvelle armée (1).

12 r.-2. Ce prince était rentré au Caire le 12 janvier, avec quelques officiers de sa maison qui, dans la déroute générale, n'avaient pas été séparées de sa personne. Les fuyards arrivaient par petits détachements, dans le plus triste état (2). Ils étaient insultés par le peuple, qui leur reprochait leur fuite devant les Tatares, et ces militaires, habitués au respect de la multitude, devaient alors sup-

(1) Novairi.

(2) Macrizi.

porter de pareils outrages (1). On fit au Caire la prière funèbre pour ceux qui manquaient, et il y en avait beaucoup. Mais les pertes de l'armée furent réparées avec activité. Il fut ordonné aux préfets en Égypte de fournir des chevaux, des mules, des dromadaires, des lances, des sabres. On compléta les corps. Le directeur des impositions demanda que les docteurs de la loi fussent requis de donner leurs *fethvas* pour la levée d'une contribution extraordinaire, destinée aux besoins de l'armée. Il produisit la décision canonique du scheïkh Yzz-ud-din, qui autorisait le sultan Couttouz à percevoir un dinar de chaque contribuable. Salar, vice-roi, lui ordonna de prendre le *fethva* du scheïkh Taki-ud-din; mais celui-ci le refusa. Les généraux allèrent le trouver, se plaignirent de leur pénurie, et alléguant que la nécessité obligeait de prendre l'argent de la nation, pour l'employer à la défense du pays, ils le pressèrent de déclarer que cette mesure était légale. Il ne voulut pas y consentir. Alors on lui cita les *fethvas* du scheïkh Yzz-ud-din. Il répondit que ce Scheïkh ne les avait donnés à Cout-

(1) Ben Tagri-birdi.

touz, qu'après que tous les chefs militaires eurent livré ce qu'ils possédaient d'or et d'argent, les bijoux de leurs femmes et de leurs enfants; après que chacun d'eux eut juré qu'il n'en possédait pas d'avantage, et seulement au cas que ces sacrifices ne pussent pas suffire; ce fut alors qu'il autorisa la perception d'un dinar par tête; « mais nous savons, « ajouta-t-il, que les Émirs actuels possèdent « beaucoup de richesses, qu'il en est qui « parent leurs filles de perles et de pierreries, « qui font garnir de pierres précieuses les « chaussures de leurs femmes, et se servent « de bassins d'argent pour leurs ablutions « secrètes. » L'exécution de cette mesure rencontrant un pareil obstacle, il fut ordonné à l'intendant du fisc au Caire de faire contribuer les marchands et les autres habitants aisés, chacun en raison de sa fortune. Ces taxes extraordinaires et des emprunts fournirent de grosses sommes qui servirent à l'équipement des troupes. Aussi vit-on une nouvelle armée sur pied, dès le commencement de février (1). Le sultan envoya des exprès à tous les commandants des châteaux en Syrie, avec des

(1) Macrizi.

lettres flatteuses, où il leur annonçait qu'il allait marcher contre l'ennemi, et les exhortait à bien garder les places qui leur étaient confiées (1).

Tandis que s'achevaient les préparatifs militaires, on apprit en Égypte le départ de Gazan, et la nomination de Kiptchac au poste de gouverneur de Damas; ces nouvelles y causèrent une grande joie. Le sultan écrivit à Kiptchac, à Begtimour et à El-bégui, pour les inviter à rentrer dans la voie de la soumission. Ces officiers obéirent et partirent pour l'Égypte à la mi-avril, dès que les Mongols, alarmés des préparatifs du sultan, eurent évacué Damas (2). En semant toutes sortes de bruits, ils avaient déterminé le général Moulaï à abandonner cette ville (3). L'émir Erdjevasch l'occupa aussitôt, et, le vendredi 8 avril, le nom du sultan y fut de 17 redj. nouveau inséré dans la prière publique, après en avoir été supprimé pendant cent jours. Moulaï évacua la Syrie.

Le sultan partit du Caire à la tête de son armée, le 31 mars, et s'arrêta à Salahiyet, 9 redj. d'où son lieutenant, l'émir Salar, se mit en

(1) Novairi.

(2) Macrizi.

(3) Raschid.

marche, le 14, pour Damas. Il rencontra l'émir Kiptchac et ses deux compagnons entre Gazzat et Ascaloun (1), et leur fit les reproches les plus sanglants sur les maux qu'ils avaient attirés à leur pays. Ils dirent qu'ils avaient dû se soustraire aux embûches de Latchin et de son mamelouc Mangou Timour; que, lorsqu'ils apprirent la mort de Latchin, ils avaient déjà proposé à Gazan une expédition en Syrie, et qu'ils ne pouvaient plus se rétracter ni prendre la fuite. Ils se rendirent à Salahiyet auprès du sultan, qui leur fit également des reproches, et leur pardonna (2). Ce prince les emmena au Caire.

Le gouverneur de Damas, Accousch el-
10 sch. Afrém, y étant rentré le 1^{er} de mai, poursuivit ceux qui s'étaient chargés de lever les contributions pour les Mongols et qui, en général, leur avaient servi d'agents. Les uns furent crucifiés; d'autres, pendus; on coupa à plusieurs d'entre-eux les mains, les pieds ou la langue, ou bien on leur creva les yeux.

L'émir Erdjevasch fut récompensé de sa courageuse fidélité par le don d'une robe d'honneur et d'une somme de six mille drach-

(1) Macrizi.

(2) Ben Tagri-birdi.

mes. On manda les scheïkhs des tribus arabes, et on les força de restituer ce qu'ils avaient pris aux militaires et aux habitants qui fuyaient en Égypte.

Une division alla surprendre Alep et fit main basse sur la plupart des Mongols qui s'y trouvaient. Cara Soncor fut nommé gouverneur de cette ville, et remplacé dans le gouvernement de Hamat par le ci-devant sultan Ketboga. L'émir Kiptchac obtint le gouvernement d'El-Schaoubek; l'émir Begtimour reçut une compagnie de cent Mameloucs en Égypte avec le commandement d'un régiment de mille hommes, et l'émir El-bégui, une compagnie de cent Mameloucs à Damas. L'ordre rétabli en Syrie, le vice-roi Salar partit de Damas avec l'armée d'Égypte le 28 mai, pour retourner au Caire. 8 ram.

Dans le mois de juillet, l'émir Accousch el-Afrém marcha de Damas contre les Druzes, habitants des monts Kesrovan, qui avaient fait beaucoup de mal aux troupes égyptiennes dans leur retraite vers l'Égypte, après la bataille perdue contre Gazan. Il fut joint par les gouverneurs de Safad, Hamat, Hims et Tripoli, à la tête de leurs troupes. Les Druzes, au nombre de douze mille, se retirèrent dans leurs montagnes, d'un accès difficile. Ils y

furent attaqués et battus. On en tua, on en prit un grand nombre; les autres jetèrent les armes et demandèrent quartier; ils l'obtinent. On fit venir leurs anciens, et on exigea qu'ils rendissent tout ce qui avait été enlevé aux militaires égyptiens; ils apportèrent une grande quantité d'armes et de vêtements, et jurèrent ne rien retenir. Accousch leur imposa une contribution de deux cent mille drachmes, qu'ils payèrent, et ce général emmena à Damas plusieurs de leurs chefs. De retour dans cette ville il obligea les citadins de suspendre leurs armes dans leurs boutiques, et de s'exercer assidument au tir d'arc (1). Dans la journée du 9 août tous les citoyens armés furent passés en revue; les habitants de chaque quartier marchaient sous la conduite d'un des leurs. Les Seyids ou descendants de Mahomet furent inspectés séparément; ils étaient bien armés et commandés par leur *Nakib* ou chef (2).

Damas était ruinée; l'expédition de Gazan avait fait passer beaucoup de richesses en Égypte; mais il régnait déjà une si grande aisance dans ce royaume, avant que les émi-

(1) Macrizi.

(2) Novairi.

grés syriens y eussent afflué avec ce qu'ils avaient de plus précieux, qu'on y paraissait indifférent à cette surabondance de biens (1).

(1) Macrizi.



CHAPITRE VII.

Invasion dans le Fars.—Constructions et fondations pieuses de Gazan.—Sa vénération pour Ali et bienfaits accordés aux Seyids. — Son intolérance de l'idolâtrie. — Seconde expédition en Syrie. — Intempéries des éléments. — Retraite de Gazan. — Ambassadeurs en Égypte. — Leur audience au Caire. — Lettre de Gazan à Nassir. — Réponse de Nassir. — Une chasse de Gazan. — Couriltaï. — Ambassade de la part de l'empereur Andronic. — Mariage de Gazan avec une fille naturelle d'Andronic. — Ambassade de la part de Touctouca, Khan du Descht-Kiptchac. — Successeurs de Mangou-Timour. — Ambassade en Chine. — Lettre du roi d'Aragon.

Pendant que Gazan était en Syrie, deux provinces de son royaume furent ravagées par une armée mongole. Le prince Coutlouch-Khodja qui avait reçu en apanage de son père Doua, souverain de la Transoxiane, les pays de Ghaznin, Sidjistan, Balkh, Bidakh-schan et Merv, avec une armée de cinq toumans, composée en partie de *Caraounas*,

tribus qui appartenaien^t, d'ancienne date, à la branche de Tchagataï; maître de cette vaste contrée, où il avait choisi, pour ses quartiers d'hiver, la province de Ghaznin, pour ses quartiers d'été, le Ghour et le Ghardjistan, faisait souvent des incursions au-delà du Sind, dans les provinces de l'Inde, et d'un autre côté, il étendait sa domination jusqu'à la principauté de Hérat, obligée par intervalles de se soumettre à ses lois. Lorsque Gazan fut parti pour son expédition en Syrie, Coutloucschah fit marcher sur le Fars un corps de dix mille hommes, sous les ordres d'Ayadji Kourkan. Le Kerman, qu'ils devaient traverser, était désolé par suite de la révolte de son souverain Mahmoud-Schah et du séjour que les troupes de Gazan y avaient fait pendant un an. Ils n'y rencontrèrent qu'un millier d'Agvans, entre Bam et Djireft, dont ils enlevèrent les familles et les propriétés. De là un corps de huit mille hommes marcha sur Schiraz. Cette ville n'avait point de garnison; les habitants coururent aux armes; le chef des Seyids se mit à leur tête et défendit de laisser sortir personne de la ville. Aussi, lorsque l'ennemi ayant dressé une embuscade, vint avec quelques troupes voltiger devant la place pour attirer ses dé-

fenseurs à leur poursuite, personne ne bougea. Il ne s'arrêta pas à assiéger Schiraz; il marcha sur Kazeroun, et se répandit, d'un côté, dans les Guermsir (1), de l'autre, dans le Khouzistan, jusqu'aux environs de Toster, pillant tout ce qu'il trouvait. La plupart des tribus nomades dans le Fars, Turcmans, Curdes, Schébankarés, Schacavah, Couh-Mérés, se virent enlever leurs familles et leurs troupeaux. Tout le pays sur le passage de ces troupes fut totalement ruiné (2). Lorsqu'après deux mois de ravages, elles voulurent faire

(1) C'est la partie méridionale du Fars. *Guermsir* veut dire en persan, *pays chaud*, et *Serdsir*, *pays froid*. On distingue par ces deux noms les districts d'une même province qui diffèrent de température, principalement dans le Fars et le Kerman.

(2) « Si un pareil corps de troupes, dit Vassaf, pre-
« nait, d'après le *Yassa*, ce qu'il lui faut de vivres et
« de fourrages, la dépense serait énorme; mais ici, c'est
« un corps d'armée dénué de tout, qui arrive de loin,
« dans un pays riche, qu'il ravage à loisir pendant l'es-
« pace de deux mois; pour le plaisir de détruire, brû-
« lant les grains, prenant, d'un mouton une cuisse,
« d'un bœuf une tranche, et laissant le reste. Ils enle-
« vèrent une si grande quantité de chevaux, chameaux,
« moutons, ânes etc., que chaque cavalier devint pro-
« priétaire d'un troupeau. »

leur retraite, elles se concentrèrent à Hormouz; mais alors attaquées par Djaschou, elles perdirent beaucoup de monde et tout leur butin (1).

De retour de sa campagne en Syrie, avec les dépouilles de Hims et de Damas, Gazan se livra à son goût pour les arts de la paix. Arrivé à Mérağa le 4 juin, il alla, dès le lendemain, visiter l'observatoire, examina avec beaucoup d'attention tous les instruments et se fit expliquer leur usage. Il annonça l'intention de faire bâtir un observatoire près de Tébriz, et décrivit les instruments dont il voulait le pourvoir; plusieurs étaient de son invention (2). 15 ram.

De Mérağa il se rendit à Oudjan, où il avait convoqué un Couriltaï, qui s'ouvrit le 23 juin. Après sa clôture il vint à Tébriz; 4 schew.

(1) Vassaf, tom. III.

(2) « Il expliqua, dit Raschid, avec la plus grande clarté, aux savants qui étaient présents, comment l'un de ces instruments devait être construit; ils restèrent étonnés de ses conceptions, et lui représentèrent qu'il serait bien difficile de l'exécuter; toutefois Gazan le leur décrivit si bien qu'on put le fabriquer. Ces savants et les meilleurs mathématiciens s'accordent à dire qu'on n'en avait jamais vu de semblable. »

pendant son séjour dans cette capitale, il alla tous les jours visiter les travaux des édifices qu'il faisait construire dans le voisinage, l'un desquels devait être son mausolée.

Jusqu'alors les souverains mongols de la race de Tchinguiz-khan avaient choisi pour leur sépulture quelque lieu isolé, dont on dérobait soigneusement la connaissance à tout le monde. On plantait un bois sur ce terrain, et l'on y plaçait une garde sûre qui en défendait l'approche. Gazan, devenu musulman, voulut suivre en tout les pratiques de sa nouvelle religion, et dérogea à la coutume de ses ancêtres, quoiqu'elle fut indifférente aux yeux de l'Islamisme. Il avait visité dans toute la Perse un grand nombre de tombeaux révéérés : « Un
« homme, disait-il, mort en état de grâce,
« dont on respecte ainsi la tombe, jouit d'un
« sort plus heureux que les vivants. Pour
« avoir du moins quelque rapport avec ces
« hommes saints, je fonderai autour de mon
« lieu de repos des établissements de piété,
« qui me feront peut-être obtenir la miséri-
« corde divine. » En effet il jeta les fondements de ces constructions dans un endroit, nommé *Schenb*, peu distant à l'ouest de Tébriz; elles furent achevées dans l'espace de quelques années.

Ces édifices, plus vastes encore que le célèbre *Kounbed* (1) du sultan Sindjar le Seldjoukide, à Merv, qui passait chez les Musulmans pour le plus grand bâtiment connu, consistaient en un mausolée couvert d'un dôme, une mosquée, deux collèges, l'un du rit Schafi'yi, l'autre du rit Hanéfi; un monastère, un hospice pour les Séyids, un hôpital, un observatoire, une bibliothèque, un dépôt d'archives, une maison pour l'administrateur de ces établissements, une citerne qui fournissait de l'eau à boire, et une maison de bains chauds.

Gazan assigna des dotations (*wakfs*) considérables, soit pour les frais du matériel nécessaire à ces établissements, comme tapis, parfums, lumières, bois, etc., soit pour l'entretien et les émoluments d'un grand nombre de personnes qui y étaient employées (2). Il avait d'ailleurs consacré certaines sommes à divers actes de libéralité; l'une, pour le repas qui devait être donné, le jour de l'anniversaire de la mort du fondateur, aux individus

(1) *Kounbed* signifie proprement *coupole*.

(2) Par exemple, le produit, s'élevant à dix mille dinars, des impositions dans le canton d'Oudjan, bourg situé à huit fersenks de Tébriz. (*Djihan-numa*, p. 383).

attachés à ces établissements, ainsi qu'aux Imams et autres personnes de marque qui y viendraient de Tébriz, tenus, en retour, de lire tout le Coran; ce même jour une certaine somme devait être distribuée en aumônes. Il y avait des fonds assignés pour les confitures qu'on donnait, dans la nuit du vendredi, aux desservants de la mosquée, du monastère et des collèges; pour l'entretien de cent jeunes garçons, auxquels on faisait apprendre par cœur le Coran, et qu'on devait circoncire; ils étaient confiés aux soins de cinq précepteurs, de cinq gardiens et de cinq femmes; pour les enfants trouvés, auxquels on donnait des nourrices et puis l'entretien nécessaire jusqu'à l'âge de raison; pour les funérailles des étrangers morts à Tébriz sans laisser de quoi payer leur sépulture; pour mettre du grain et du millet sur les toits pendant les six mois d'hiver que les oiseaux trouvent difficilement de la nourriture. Le fondateur maudissait quiconque tenterait de prendre ces oiseaux ou de leur faire du mal, et enjoignait à tout habitant du lieu de l'empêcher, s'ils ne voulaient être censés participer à cette mauvaise action. Il y avait des fonds pour une distribution de coton à filer à cinq cents pauvres veuves; pour remplacer

les vases que les esclaves de l'un ou de l'autre sexe, craignant la dureté de leurs patrons, auraient eu le malheur de casser en puisant de l'eau, et l'administrateur devait charger de ce soin un homme de confiance à Tébriz; il y en avait enfin pour enlever les pierres des routes, et faire des ponts sur les petits bras d'eau jusqu'à la distance de huit fersenks aux environs de Tébriz.

Gazan consacra ses domaines privés à ces fondations pieuses, dont la légitimité fut constatée par la déclaration juridique des Mouftis, des Cadhis et des principaux Oulémas. Il fit faire sept copies de sa donation, toutes authentiquées par le juge; l'une resta dans les mains de l'administrateur des établissements de piété; la seconde fut déposée dans la Ca'ba; la troisième, dans les archives du tribunal de Tébriz; la quatrième, dans celles du tribunal de Bagdad, etc. Tout Cadhi devait, en entrant en fonctions, légaliser cet acte et y apposer son sceau. Gazan plaça dans ces établissements les hommes les plus méritants de son siècle (1), et en confia l'administration au Khodja Raschid-ud-din, qu'il

(1) Raschid.

venait d'élever à la dignité de vézir (1). Autour de ces fondations qui étaient environnées de jardins, on vit naître, en peu de temps, une ville plus grande que Tébriz; elle fut nommée *Gazanuyé*. Près de chaque porte de cette nouvelle Tébriz, furent construits, par l'ordre du même prince, un grand Caravanseraï, un marché et une maison de bains; ainsi les marchands, de quelque côté qu'ils vinssent, trouvaient, à l'entrée de la ville, un Caravanseraï, où ils descendaient, et c'était là que les douaniers prenaient la note de leurs effets; tout auprès étaient les bains. Gazan fit transporter à Tébriz, de divers pays lointains, des arbres fruitiers et de belles plantes, qu'on n'avait jamais vus dans cette capitale et qui y prospérèrent. Tébriz n'avait qu'un petit mur, qui tombait en ruines, et il y avait, hors de son enceinte, beaucoup de maisons et de jardins. Gazan les fit comprendre dans une nouvelle muraille (2), qui avait quatre fersenks et demi de circuit et dix *guez* (coudées) d'épaisseur (3); « car, disait-il, si la population de

(1) Vassaf, tom. IV. — Cet historien dit que les revenus destinés à ces établissements s'élevaient à plus de cent toumans d'or; ce serait un million de pièces d'or!

(2) Raschid.

(3) Vassaf, l. c.

« Tébriz continue à s'accroître, du moins l'es-
« pace ne manquera pas; on pourra bâtir sur
« le terrain des jardins. Il n'y a pas de lieu
« plus malsain qu'une ville où les hommes sont
« entassés dans des maisons élevées et des
« rues étroites; et quant aux frais, ce mur
« est à la vérité pour le bien public; mais si
« les habitants devaient le payer, ils ne ver-
« raient que ce qu'il leur en coûterait; je le
« ferai à mes dépens et j'en aurai le mérite ». En deux ans il fut achevé (1).

L'année précédente, Gazan avait fait bâtir à Oudjan, où il avait coutume de passer le printemps, des marchés et des bains, et ses officiers s'y firent construire, par son ordre, des hôtels, avec des jardins et des pavillons; ce qui en fit bientôt une jolie ville (2).

Pour garantir la ville de Schiraz contre

(1) Raschid. — « L'ancienne ville de Tébriz n'avait que
« six mille *couladjs* de circuit; elle en eut vingt-cinq
« mille, lorsque ses faubourgs eurent été enfermés par le
« nouveau mur qui embrassait le mont *Vélian* et le mont
« *Sindjan*. Le quartier du mont *Vélian*, qui contenait
« de grands édifices, fut bâti par le vézir Raschid, et
« reçut le nom de *Raschidi*. (*Djihan-numa*, p. 380,
« d'après le *Nazhat* de Hamd-oullah). »

(2) Vassaf, l. c.

les troupes de Doua, Gazan la fit ceindre d'un mur élevé, bordé d'un fossé large et profond. Il fit creuser dans le canton de Halla, un canal qui conduisait l'eau de l'Euphrate au tombeau de Housseïn, et arrosait la plaine aride et déserte de Kerbéla; dès-lors les environs de ce tombeau se couvrirent de champs et de jardins; ils produisirent plus de cent mille *toughars* de grains, meilleurs que ceux de la province de Bagdad. Gazan ordonna de distribuer tous les ans une certaine quantité de bleds aux pauvres Seyids qui habitaient en grand nombre ce lieu saint. On appela son canal le *Canal supérieur de Gazan*, pour le distinguer d'un autre, également de sa création, qui conduisait l'eau de l'Euphrate au tombeau de Seyid Aboul-véfa. Chassant, un jour, dans la plaine aride où s'élève ce mausolée, il n'y trouva pas d'eau pour faire boire ses chevaux, et remarquant que les ânes sauvages et les cerfs y étaient maigres, faute d'eau et de pâturage, il voulut arroser cette contrée; le nouveau conduit reçut le nom de *Canal inférieur de Gazan*. Un troisième, creusé sur la lisière orientale du désert, fut nommé *Canal de Gazan*. Le produit des terres fertilisées par ces cours d'eau; fut affecté, en partie, à l'entretien du mausolée

d'Aboul-véfa, en partie aux fondations pieuses de Schenb. Pour garantir des attaques des Bédouins les habitations qui entouraient le tombeau d'Aboul-véfa, il les fit ceindre d'une muraille; on y bâtit des bains et d'autres édifices, et il s'éleva, au milieu du désert, une ville environnée de jardins et de champs cultivés.

A l'exemple de leur souverain, les Mongols se mirent à bâtir, « eux qui auparavant, dit « Raschid, avaient coutume de détruire et « non d'édifier, en sorte que le prix des « maisons et des jardins à décuplé. »

Il y avait dans le royaume beaucoup de villages qui manquaient de mosquées et de bains, où par conséquent les Musulmans ne pouvaient pas accomplir le devoir de la prière en commun, ni celui des lotions prescrites par la loi religieuse. Un édit ordonna de construire des mosquées et des bains dans toutes les communes où il n'y en avait pas; ce qui fut exécuté dans l'espace de deux ans. Le produit considérable de ces bains fut affecté à des besoins locaux, à l'entretien de la mosquée et de ses desservants (1).

(1) Au rapport de Mirkhond, les voyages des commissaires chargés de faire construire ces mosquées et ces

Gazan voulut que dans toutes les grandes villes du royaume, comme Tébriz, Ispahan, Schiraz, Bagdad et autres, fussent bâtis des hospices pour les descendants d'Ali, sous le nom de *Dar-us-Siyadet*, et il assigna des fonds pour l'entretien de ces individus. Il portait grande vénération au gendre de Mahomet. Deux fois il avait vu en songe le prophète des Musulmans, qui avait réjoui son cœur par de grandes promesses; Mahomet était accompagné d'Ali et de ses deux fils, Hassan et Housseïn; il les présenta à Gazan, en lui disant qu'il devait les regarder comme ses frères, et lui ordonna de les embrasser. Depuis lors s'était accrue son affection pour la famille du Prophète; il visita les tombeaux des Alides, honora les Seyids, les combla de bienfaits, et voulut pourvoir à leurs besoins. Il disait souvent: « Je n'ai d'aversion pour personne; « je reconnais les mérites des compagnons « du Prophète, et Dieu me garde de ne pas « les respecter; mais comme j'ai vu Mahomet « en songe, et qu'il m'a uni avec ses enfants,

bains dans les bourgs et les villages furent une nouvelle calamité pour les habitants, nommément dans la province de Fars.

« il est bien juste que je les préfère » (1). On voit par là qu'il était Schia'yi, et qu'il avait fait l'histoire de ses songes pour se justifier aux yeux des Sunnis.

Lorsque Gazan, au commencement de son règne, fit détruire les temples d'idoles bâtis par ses prédécesseurs, il voulut, qu'à son exemple, les Bakhshis se convertissent à la foi mahométane; ces prêtres bouddhistes se virent forcés de se plier aux circonstances. Le prince s'étant apperçu, au bout de quelque temps, que leur conversion n'était que simulée, permit à ceux d'entre eux qui le dési-reraient, de s'en retourner dans leur patrie; mais il exigea que les autres pratiquassent sincèrement l'Islamisme, et se gardassent de souiller la religion par leur fausseté, ajoutant que s'il apprenait qu'ils bâtissent des pirées ou des temples d'idoles, il les ferait mourir sans rémission. Ils n'en persistèrent pas moins, secrètement, dans leur ancienne croyance. Gazan leur dit: « Mon père, qui était ido-
« lâtre, avait fait bâtir un temple, et l'avait
« richement doté. J'ai détruit ce temple
« comme les autres; mais allez vivre sur son

(1) Raschid.

« domaine qui fournira à votre entretien. » A cette occasion, les Khatounes et les Émirs dirent à Gazan : « Ton père s'était fait peindre sur les murs de son temple; maintenant que cet édifice est en ruine, les images de ton père sont exposées à la pluie, à la neige; puisqu'il était idolâtre, tu devrais, pour le repos de son ame, restaurer ce qu'il a fondé. » Il n'y voulut pas consentir. On lui proposa de relever cet édifice sous la forme d'un palais. « Non, dit-il, ce palais serait sur l'emplacement du temple d'idoles. S'il en faut un, il n'y a qu'à le construire ailleurs. » — « Il reste encore de ces Bakhschis en Perse, ajoute ici Raschid; mais ils n'osent pas, non plus que les tribus mongoles, manifester leur croyance, et sont, sous ce rapport, comme les *Molahidés* (Ismâliyens), qui conservent secrètement les erreurs de leurs ancêtres. »

Vers l'automne, Gazan se prépara à faire une seconde expédition en Syrie. Coutloucschah partit avec l'avant-garde, le 16 septembre 1300; le 30, Gazan quitta Tébriz; il passa l'Euphrate à Dja'ber et arriva devant

1^{er} moh.
700.

24 r.-2.

Alep le 6 janvier 1301. Le gouverneur de cette ville, Cara-Soncor, s'était retiré précipitamment sur Hamat avec les troupes sous ses

ordres. Gazan s'arrêta près d'Alep, jusqu'au 17; le 19, il alla camper près de Kinnesrin (1), d'où il envoya des troupes dans les monts d'Antioche et Sumac. Comme, l'année précédente, les Mongols n'avaient pas pénétré dans cette contrée, on crut qu'ils ne s'y porteraient pas non plus cette année; une foule d'habitants du nord de la Syrie s'y étaient réfugiés. Les troupes de Gazan y enlevèrent un grand nombre de chevaux, de bœufs et de moutons; elles y prirent une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants. Il y eut tant de captifs qu'un homme ou une femme se vendait dix drachmes. Les Arméniens en achetèrent beaucoup et les transportèrent dans les îles voisines, possédées par les Francs (2).

Le sultan, instruit de la marche des Mongols vers l'Euphrate, s'était préparé à repousser cette nouvelle invasion. On leva au Caire une contribution extraordinaire, qui causa du mécontentement. Le peuple s'exprimait avec la plus grande liberté sur ceux qui étaient à la tête de l'administration. Il témoignait du mépris aux militaires. « Hier, » leur disait-on, vous fuyiez, et aujourd'hui

(1) Raschid.

(2) Novaïri.

« vous voulez prendre notre argent. » On les raillait sur leur respect pour les Mongols. Afin de mettre un terme à ces insultes, il fut proclamé, que quiconque offenserait par des propos un militaire, serait puni de mort et de la confiscation de ses biens.

13 safer. Le sultan partit du Caire avec l'armée d'Égypte, le 28 octobre (1); il emmena de Damas les troupes de cette province. On proclama par son ordre, le 21 janvier, dans la ville de Damas, que quiconque en état de porter les armes ne marcherait pas, serait digne de mort; et que ceux qui ne pouvaient pas marcher devaient se retirer dans la citadelle. La plupart des habitants prirent alors les armes (2). Nassir opéra sa jonction devant Hamat, avec Ketboga, gouverneur de cette province, et Cara Soncor, qui s'y s'était retiré d'Alep. L'armée s'avança vers El-Oudja; mais alors les pluies commencèrent, et continuèrent pendant quarante et un jours; les transports devinrent impossibles; l'armée manqua de vivres; la rigueur du froid fit périr beaucoup d'animaux et même des hommes; enfin, une inondation abîma la plus grande

(1) Macrizi.

(2) Ben Tagri-birdi.

partie des bagages. L'armée mongole souffrit encore plus de ces intempéries, pendant sa marche sur Damas; la neige et les pluies causèrent une grande mortalité parmi les chevaux et les chameaux; la plupart des cavaliers furent démontés. Gazan se vit ainsi forcé de renoncer à son entreprise; il commença sa retraite le 3 février, repassa l'Euphrate à Racca, et rejoignit, le 23, ses femmes près de Sindjar (1).

(1) Macrizi. — Raschid dit que Gazan, ayant posé son camp, le 7 djomada-1 (18 février), près de Kinnesrin (bourg à une petite journée au midi d'Alep, sur la route de Hamat), et n'entendant point parler d'ennemis, vu que le sultan restait en Égypte, ne voulut pas aller plus loin, pour épargner les Musulmans; il ordonna à Coutloucschah, qui commandait l'avant-garde, de s'arrêter à Sermin, et le 22 suivant, il rebroussa chemin. — On voit dans Novaïri et Macrizi, pourquoi Gazan fit sa retraite, sans avoir rencontré d'ennemis. — Voici maintenant ce que Haïton (chap. 43) raconte de cette campagne : « L'hiver approchant, Casan fit tous ses préparatifs sur « le bord de l'Euphrate, et envoya Cotulossa avec trente « mille cavaliers tartares, et leur commanda que lorsqu'il serait venu au pays d'Antioche, il donnât avis de « son arrivée au roi d'Arménie et aux autres Chrétiens « des pays orientaux et de Chipres, pour qu'ils vinssent « se joindre à lui. Et, en attendant que Casan entrât « dans le royaume de Syrie avec toutes ses forces, Co-

Trois mois après son retour dans ses États, Gazan envoya une ambassade en Égypte; elle était composée du Grand-juge de Moussoul, Kémal-ud-din Moussa et du cadhi Nassir-ud-din Ali Khodja, de Tébriz. Ils arrivèrent à
23 z. c. Damas, le 30 juillet, avec une suite de vingt personnes, et furent logés dans la citadelle. Les deux ambassadeurs et un Turc de leur suite furent conduits au Caire, où ils entrè-
15 z. h. rent le 22 août. Ils reçurent leur audience, dès le lendemain, après la dernière prière,

« tulossa suivit ses ordres. Ayant donc reçu trente mille
« Tartares, il continua son chemin jusqu'à Antioche, et
« envoya ordre au roi d'Arménie de venir. Le roi se
« disposa à partir et le vint trouver; les Chrétiens qui
« étaient dans le royaume de Chypre, ayant appris l'arri-
« vée de Cotulossa, vinrent armés jusqu'à l'île d'Anterade.
« Là était le seigneur de Tyrenn, frère du roi de Chypre,
« qui était généralissime de l'armée; comme aussi les
« directeurs de l'Hôpital et du Temple, avec l'assemblée
« de leurs Frères. Et pendant qu'ils s'étaient disposés à
« remplir les devoirs du christianisme, il se répandit un
« bruit que Casan était tombé malade, et que les méde-
« cins désespéraient de sa vie. C'est pourquoi Cotulossa
« retourna vers Casan avec les Tartares; et le roi d'Ar-
« ménie retourna chez lui, de même que tous les Chré-
« tiens qui s'étaient rassemblés à Anterade, s'en retour-
« nèrent en Chypre; ce qui fit que l'expédition de la
« Terre-Sainte fut entièrement abandonnée. »

c'est-à-dire, à la nuit close. Les généraux avaient été mandés au château de la montagne; les troupes y étaient sous les armes. Le sultan se plaça sur son trône, dans une salle éclairée de mille flambeaux, et les ambassadeurs traversèrent une double haie de Mameloucs, rangés depuis la porte du château jusqu'à celle du pavillon, et magnifiquement vêtus; leurs bonnets étaient brochés d'or, ainsi que les bords de leurs habits. Le grand Cadhi de Moussoul, qui portait sur la tête le turban des hommes de loi, nommé *tarhat* (1), prononça une harangue éloquente, de tendance pacifique, et fit des vœux pour le sultan, pour Gazan et pour les émirs égyptiens; puis il sortit une lettre de son souverain, et se retira. Cette lettre ne fut ouverte que le surlendemain (2). En voici la traduction :

(1) Ce turban diffère principalement des autres, en ce que l'un des bouts de la mousseline tombe sur les épaules.

(2) Macrizi. — Selon cet historien la lettre de Gazan était écrite en caractères mongols; elle fut traduite en arabe. Macrizi en donne la substance en quelques mots. Ben Tagri-birdi en rapporte le texte; mais ce texte diffère beaucoup, si non pour le sens, du moins pour

« Au nom de Dieu clément et miséricor-
« dieux ! Par la puissance divine, et sous les
« auspices de la foi mahométane. Comman-
« dement du sultan Mahmoud Gazan.

« Savoir faisons au sultan, au très-grand
« prince, mélik Nassir, que l'année passée,
« des troupes de son armée perverse entrèrent
« sur notre territoire, et se livrèrent à de
« coupables excès envers les serviteurs de
« Dieu, nos sujets, habitants de la province
« de Mardin; se montrèrent rebelles aux
« commandements divins, en maltraitant ceux
« dont ils purent se saisir, et commirent
« des choses inouïes, des crimes infâmes,
« au mépris de Dieu et en violation de la
« sainte loi. Justement irrités de tous leurs
« excès, nous avons été portés par notre zèle
« ardent pour l'Islamisme à entrer dans votre
« pays pour les en châtier; nous avons mar-
« ché avec une partie de nos armées; mais

les termes, qui sont peu mesurés, de celui que donne Novaïri, auteur contemporain. Nous avons traduit ce dernier texte dont le style plus grave paraît aussi plus authentique. D'ailleurs, le Cadhi-ul-Coudhat, ou Grand-juge de Moussoul, est nommé faussement dans Ben-Tagri-birdi, Ziaï-ud-din, fils de Behaï-ud-din, fils de Kémal-ud-din, fils de Younouss.

« avant d'agir, nous avons imité la pratique
 « constante du prince des apôtres célestes,
 « nous avons suivi les traces des anciens Fi-
 « dèles, nous nous sommes conformés à cette
 « parole divine : *Afin que le peuple n'ait pas*
 « *d'argument à produire envers Dieu, après*
 « *l'envoi de son apôtre* (1), et nous avons
 « fait partir, avec Yacoub le Sikurdji (2),
 « des Cadhis et Imams, dignes de confian-
 « ce. Nous dûmes : *Ce prophète est comme*
 « *les anciens prophètes. Le jour du jugement*

(1) *Coran.*

(2) Les *Sikurdjis* étaient des officiers de la maison du Khan. Comme *Schikur* veut dire *parasol*, en langue mongole, il est à croire que leur office était de tenir le parasol au-dessus de la tête du sultan, lorsqu'il était à cheval. C'était un usage assez général chez les souverains d'Asie. On voit par un passage de l'historien égyptien Soyouti, cité et traduit par M. Silvestre de Sacy, dans une note de sa *Chrestomathie arabe*, t. II, p. 268, sec. édit., que du temps de l'auteur, c'est-à-dire à la fin du quinzième siècle, « le sultan d'Égypte se fai-
 « sait porter au-dessus de la tête, lorsqu'il sortait à
 « cheval en grand cortège, un parasol fait en forme de
 « voûte, couvert d'étoffe de soie jaune brochée d'or, et
 « au haut duquel était un oiseau d'argent doré. Ce pa-
 « rasol était porté par un des émirs commandants de
 « cent hommes, qui marchait à cheval auprès du sultan. »

« *approche; Dieu seul peut le révéler* (1). Vous
« avez alors montré de l'opiniâtreté; par-là
« vous avez attiré des maux sur vous et sur
« les Musulmans; vous les avez maltraités,
« emprisonnés; vous n'avez pas agi en sou-
« verain. Mais nous avons supporté avec pa-
« tience votre persévérance dans l'erreur,
« votre obstination dans l'iniquité; enfin Dieu
« nous accorda la victoire et vous fit voir
« qu'il décidait contre vous. *Pensaient-ils*
« *échapper à la vigilance de Dieu? Les per-*
« *vers seraient-ils donc les seuls qui pussent s'y*
« *soustraire?* (2). Nous crûmes que lorsque
« vous auriez reconnu le véritable état des
« choses, et vu comment cela avait fini, vous
« répareriez le passé, vous raccommoderiez ce
« que vous auriez rompu par vos méfaits, et
« vous tourneriez vers nous le visage de l'ex-
« cuse; enfin que, dès votre arrivée en Égypte,
« vous nous enverriez des ambassadeurs pour
« arranger ces affaires, et nous sommes restés
« à Damas, sans bouger, comme de paisibles
« possesseurs, qui s'abstiennent d'agir dans l'es-
« poir de gagner par le délai, et qui se nour-

(1) *Coran*, chap. 53, vers. 57.

(2) *Ibid.* chap. 7, vers. 97.

« rissent d'illusions, faute de certitude. En-
« suite, nous apprîmes, après notre retour
« dans notre royaume, que vous aviez ré-
« pandu parmi vos troupes et dans le public
« que vous nous joindriez à Alep ou sur
« l'Euphrate; alors nous rassemblâmes nos ar-
« mées et marchâmes à votre rencontre. Arri-
« vés à l'Euphrate, nous y attendîmes que
« vous vinssiez faire valoir vos prétentions et
« nous dûmes : *Peut-être furent-ils surpris par*
« *la nuit et ne virent-t'ils pas briller d'éclairs,*
« *ni luire l'aurore* (1). Nous nous avançâmes
« jusqu'aux environs d'Alep, et fûmes sur-
« pris de votre retard. Bientôt nous apprîmes
« que vous vous en étiez retourné avec votre
« armée; nous ne pûmes plus douter que
« vous évitiez le combat. Nous réfléchîmes
« que si nous continuions notre marche à la
« tête de nos armées victorieuses, le pays
« souffrirait de leur passage, serait ruiné par
« leur séjour; voulant le ménager nous nous
« retirâmes. Maintenant nous sommes occu-
« pés à rassembler nos troupes, à construire
« des catapultes et d'autres instruments de
« guerre, et nous marcherons après avoir

(1) *Coran.*

« averti; *car nous ne châtions pas avant d'a-*
« *voir envoyé un apôtre* (1). Nous faisons par-
« tir le grand émir Nassir-ud-din Ali Khodja,
« et le docte Imam, chef des Cadhis, Ké-
« mal-ud-din Moussa, fils de Younous, por-
« teurs de la présente ordonnance, et nous
« les avons chargés d'un message verbal;
« ajoutez foi à ce qu'ils vous diront de notre
« part, car ils sont des hommes de marque,
« dignes de confiance; afin que soit vérifiée
« cette parole divine : *Dis: Dieu seul a le*
« *pouvoir de faire exécuter ses décrets, et s'il*
« *le veut, il vous guidera tous* (2). Préparez
« nous dès présents. Après l'avertissement il
« n'y a plus d'excuses. Si vous n'arrangez
« pas les choses, le sang des Musulmans sera
« versé, leurs biens seront détruits par votre
« faute, et vous en serez responsable devant
« Dieu. Examinez ce que vous avez à faire
« pour le bien de vos sujets. Il a dit celui à
« qui Dieu soit propice et donne la paix : *Celui*
« *à qui Dieu a confié le soin de ce peuple,*
« *et qui se voile pour ne pas voir ses besoins,*
« *sa nudité, son indigence, trouvera aussi Dieu*
« *voilé pour ses besoins et son indigence* (3). Il

(1) Coran. (2) Ibid. chap. 6, vers. 150.

(3) Cor.

« est excusé celui qui a prévenu; il a rempli
« son devoir celui qui a averti. Salut à qui suit
« la vraie voie. Fait dans la seconde dixaine
« du mois de Ramazan de l'année 700, (fin
« de mai 1301), dans les montagnes des
« Curdes. Louanges à Dieu le maître des
« mondes, et bénédictions sur notre seigneur
« l'élu et sa sainte famille (1). »

Quelques jours après la lecture de cette lettre, les Oméras, chefs du gouvernement, mandèrent le grand Cadhi de Moussoul, et lui dirent: « Vous êtes l'un des chefs des
« Oulémas, l'élite des Musulmans, et vous
« connaissez les devoirs que vous impose la
« religion. Nous ne combattons que pour le
« soutien de l'Islamisme. Faites nous connaître
« si ces propositions ne sont qu'un artifice,
« et nous vous jurons que personne au monde
« ne le saura. » Pressé par leurs vives instances, le Cadhi leur jura qu'il ne savait autre chose, sinon que Gazan et ses conseillers désiraient la paix et le rétablissement du commerce entre les deux États. « Vous n'avez,
« ajouta-t-il, qu'à rester sur vos gardes; mar-
« chez à la frontière pour la garantir, comme

(2) Novāiri.

« vous faites chaque année. Si cette démarche
 « n'est qu'une ruse, vous le saurez, et vous
 « serez prêts; si la proposition est sincère,
 « vous serez dans le voisinage et la paix se
 « fera. »

19 moh.
701.

Le sultan partit pour la chasse avec tous les Oméras, le 24 septembre, et après avoir pris cet amusement pendant quelques jours, il s'arrêta à Salihiyét, où avaient été conduits du Caire les ambassadeurs de Gazan, pour recevoir leur audience de congé. Ils furent admis, la nuit, dans le pavillon du sultan, magnifiquement éclairé, en présence de quatre cent vingt officiers de tous grades, vêtus de belles robes d'honneur que le sultan venait de leur donner (1). Après un moment d'entretien Nassir leur fit remettre la réponse à la lettre qu'ils avaient apportée; chacun d'eux fut revêtu de la robe d'honneur de congé, et reçut un présent de dix mille drachmes, avec des étoffes et d'autres cadeaux. Voici la teneur de la réponse du sultan (2).

(1) « Leur belle apparence, ajoute Ben Tagri-birdi, « frappa les ambassadeurs, qui virent quelle différence il « y avait entre les riches costumes de l'armée d'Égypte « et les vêtements des Tartares. »

(2) Ben Tagri-birdi.

« Au nom de Dieu clément et miséricor-
« dieux ! Par la puissance de Dieu et sous les
« heureux auspices de la religion mahomé-
« tane. Louange à Dieu qui nous a mis au
« nombre des anciens, des premiers Fidèles,
« des guides, de ceux qui sont guidés, de
« ceux qui suivent les exemples du prince
« des apôtres. Que Dieu soit propice à notre
« seigneur Mohammed, et accorde le salut à
« sa famille et à ses disciples, parmi lesquels
« Dieu a distingué ceux qui ont précédé les
« autres dans la foi en son livre sacré. Le
« seigneur a dit : *Ceux qui ont été les pre-*
« *miers seront les plus proches du trône cé-*
« *leste* (1).

« Par la prospérité du règne du sultan
« mélik Nassir, paroles de Mohammed, fils
« de Kélavoun (2). Sachez, ô grand sultan
« Mahmoud Gazan ! que votre lettre est arri-
« vée, et que nous l'avons reçue avec la ré-
« vérance que nous vous devons ; nous l'avons
« lue avec attention, et nous avons trouvé
« qu'elle contient le blâme de vos propres
« actes dans le blâme de ceux d'autrui. Vous

(1) *Coran.*

(2) Cette formule est imitée des Mongols.

« croyez vous excuser de vos iniquités en
« imputant à d'autres des crimes; c'est à
« quoi le tout se réduit, et Dieu dit: *Ne*
« *vous laissez pas charger des délits d'au-*
« *trui* (1). Quant à ce qu'elle énonce de l'in-
« cursion faite sur le territoire de Mardin
« par quelques troupes de notre frontière,
« qui sont accusées de faits inouïs, d'actes in-
« fâmes; quant à ce que vous exprimez que
« vous avez été indigné de leurs hostilités,
« et que vous vous êtes vu forcé de monter
« à cheval pour les réprimer, nous avons
« compris que cette allégation n'a été produite
« que pour excuser vos propres hostilités, et
« motiver les excès par vous commis. Nous
« y répondons, que les déprédateurs de part
« et d'autre ne sont pas arrêtés dans leur
« cupidité par la trêve conclue. Le Mélik de
« Mardin et ses préfets ne cessent de faire
« ce qui peut nuire à ce pays-ci et à ses ha-
« bitants; ils protègent les actes hostiles, et
« Dieu dit: *Celui de vous qui les protège est*
« *un des leurs* (2); mais, puisque vous avez
« voulu considérer cette incursion comme
« devant provoquer votre ressentiment bar-

(1) *Coran*, chap. 6, vers. 164.

(2) *Coran*.

« bare, et vous porter à exercer des repré-
« sailles, nécessaires à votre honneur, l'expé-
« dition dont vous parlez devait suffire à la
« punition des habitants de ces contrées; vous
« pouviez borner votre vengeance à ceux qui
« l'avaient provoquée; selon la parole divine:
« *la compensation d'un mal est un mal sem-*
« *blable* (2). Il ne fallait pas marcher sur un
« pays mahométan avec une multitude com-
« posée de gens de diverses religions, ni faire
« entrer la croix sur des territoires sacrés,
« ni violer la sainteté du temple de Jérusalem,
« qui est le second temple de Dieu et le frère
« de la mosquée de l'apôtre céleste, à qui
« Dieu soit propice et donne le salut. Et si vous
« prétendez que nous aurions pu empêcher
« cette incursion, et que nous nous sommes
« attirés votre rigueur, il nous est facile d'y
« répondre: c'est que l'inexistence d'un traité
« de paix nous oblige de suivre une pareille
« voie.

« Quant à votre prétention d'imiter les
« pratiques des apôtres célestes et de suivre
« les traces des anciens, en envoyant préala-
« blement des ambassadeurs, nous répondons

(1) *Coran.*

« que ces ambassadeurs ne sont venus auprès
« de nous que lorsque les tentes étaient ser-
« rées contre les tentes, et qu'il ne restait
« plus entre les deux armées qu'une ou deux
« journées de distance. Nous ne sommes pas
« de ceux qui évitent les combats, ni de
« ceux qui font la paix et montrent néan-
« moins une horrible iniquité. Dieu dit :
« *Si vous inclinez à la paix, inclinez y* (1)
« comme le manuscrit (roulé) s'incline vers
« son titre; et le prince des croyants Ali,
« fils d'Abou Talib (qu'il soit agréable à Dieu),
« dit: *L'homme ne peut rien recéler dans son*
« *cœur qui ne paraisse sur son visage et ne*
« *soit trahi par sa langue.* Si donc ces ambas-
« sadeurs étaient arrivés, les sabres n'auraient
« pas été tirés, les piques seraient restées
« cachées dans leurs bois, les flèches n'au-
« raient pas volé, les brides n'auraient pas
« été abattues; car nous eussions entendu
« vos propositions et nous y aurions répondu.

« Vous dites rudement : *Nous avons to-*
« *léré avec patience votre obstination dans*
« *l'erreur et l'iniquité.* Quelle patience montre
« celui qui court au combat, avant d'envoyer

(1) *Coran*, chap. 8, vers. 63.

« des ministre de paix, et entre dans le pays
« sans aucune déclaration ?

« Vous prétendez que Dieu vous donnera
« toujours la victoire. Si vous examinez ce
« que vous croyez gain, vous verrez que
« c'est réellement perte; et si vous considérez
« ce dont vous tirez gloire, vous reconnaî-
« trez que ce qui vous est arrivé, a été *fait*
« à *dessein*. Méditez le sens de ces paroles
« divines : *Certes nous ne suspendons leur*
« *châtiment, qu'afin qu'ils multiplient leurs*
« *iniquités* (1). Vous n'ignorez pas comment
« vous ont traité les sabres de l'Islamisme;
« vous avez été témoin de la résolution des
« troupes qui étaient alors présentes; si elles
« avaient été toute réunies le jour du com-
« bat, on n'aurait plus entendu parler de
« vous. Au début de notre règne nous nous
« sommes rendus en Syrie, pour régler les
« affaires de ce pays; et lorsque nous apprîmes
« votre marche, nous fîmes diligence pour
« garantir les Musulmans des maux qui les
« menaçaient; et nous accomplîmes l'obliga-
« tion de la guerre, imposée par l'exemple
« et les préceptes du Prophète; agissant selon

(1) *Coran*, chap. 3, vers. 172.

« cette parole divine : *Hâtez vous de mériter*
« *la miséricorde de votre Seigneur, et le sé-*
« *jour du Paradis, dont l'étendue égale les*
« *cieux et la terre* (1). Nous vous avons com-
« battu avec la portion de nos troupes victo-
« rieuses qui était présente, et alors s'est
« accomplie la parole de Dieu : *la victoire*
« *est à ceux qui sont inférieurs en nombre* (2).
« Et d'ailleurs la plupart d'entre vous con-
« naissent les combats livrés par les trou-
« pes de l'Islamisme, dont la marche est
« chaque fois la destruction des infidèles, et
« dont les pieuses opérations ont été inscrites.
« Elles marchèrent dans la voie de Dieu, et
« Dieu leur ouvrit la porte des prospérités;
« leurs victoires sont innombrables; si vous
« les examinez, votre doute se dissipera; si
« vous pouviez le nier, ce serait nier la lu-
« mière du soleil; Dieu n'a jamais cessé d'être
« notre protecteur, notre bon aide. Vous les
« fêtes rétrograder, vous eûtes l'avantage;
« mais *n'oubliez pas l'exemple de Khaïbar* (3);
« de tout temps il y eut des batailles entre

(1) *Coran*, chap. 3, vers. 127.

(2) *Coran*.

(3) Khaïbar était une place forte au nord-est de Médine, qui appartenait aux Juifs, et dont Mahomet ne put se rendre maître qu'après plusieurs assauts.

« les souverains, et leur issue a dépendu des
« décrets divins; ni le vainqueur n'a dû s'en
« glorifier, ni le vaincu en être humilié.
« Combien de guerriers, après des revers,
« ont été victorieux par un retour de l'as-
« sistance divine; principalement les princes
« de cette religion; car Dieu leur a garanti
« une heureuse fin, selon ces paroles : *Ceux*
« *qui craignent Dieu jouiront d'une autre vie* (1).

« Vous nous reprochez de ne vous avoir
« pas envoyé des ambassadeurs, après votre
« arrivée à Damas; mais, à notre retour en
« Égypte, nous n'avons cessé de faire des
« préparatifs militaires; nous avons rassemblé
« des troupes de tous les côtés, et leur avons
« fait des largesses considérables, pleins de
« confiance dans ces paroles divines : *Ceux*
« *qui donnent leurs biens pour le service de*
« *Dieu, peuvent être comparés au grain qui*
« *rend sept épis* (2). Et lorsque nous fûmes
« partis d'Égypte, nous apprîmes que vous
« aviez quitté le pays, par une cause contraire
« à votre volonté; nous avons arrêté notre
« marche, comme celui qui n'a pas envie de
« donner des éperons; nous sommes restés

(1) *Coran.*

(2) *Coran*, chap. 2, vers. 262.

« immobiles, et l'on verra les montagnes,
« qu'on croit immobiles, voler comme des
« nuages (1). Nous envoyâmes une division
« de notre armée contre les troupes laissées
« dans le pays; nous nous avançâmes, et
« prîmes ceux qui étaient restés en arrière;
« nous arrivâmes au bord de l'Euphrate où
« nous ne vîmes aucunes traces de vos gens.

« Vous dites que nous avons répandu le
« bruit, que vous viendriez à notre rencontre
« dans les environs d'Alep ou sur l'Euphrate;
« qu'alors vous aviez réuni votre armée et
« que vous vous étiez avancé jusqu'à Alep,
« où vous attendiez notre arrivée. Nous ré-
« pondons que dès que nous fûmes instruits
« de votre marche, nous nous préparâmes à
« aller à votre rencontre, et nous partîmes,
« avec le prince des croyants, El Hakim-bi-
« emr-illahi, cousin de notre seigneur, l'apô-
« tre de Dieu, celui à qui tous les Musul-
« mans doivent hommage et soumission;
« obéissant à Dieu et son apôtre, qui nous
« ont fait une obligation de la guerre sainte,
« faisant tous nos efforts pour accomplir le
« commandement divin; sachant que rien de

(1) *Coran*, chap. 27, vers. 90.

« ce qui concerne la foi et le temporel n'ar-
« rive sans sa volonté; que Dieu protège
« ceux qui lui obéissent, et abaisse ceux qui
« résistent à ses ordres ou à celui qu'il a
« préposé. Et lorsque nous fûmes arrivés en
« Syrie, notre armée marcha en avant, par
« les plaines et les montagnes; sa tête attei-
« gnit les environs de Hamat; et aucun des
« vôtres ne s'avança vers elle; aucun n'osa
« même jeter les yeux de ce côté; nous res-
« tâmes campés, jusqu'à ce que nous apprî-
« mes la retraite du roi, et l'oubli de sa
« promesse de venir à notre rencontre: *Dieu*
« *ne manque pas à ses promesses* (1). Nous
« apprêtâmes nos troupes, qui ne manquent
« jamais de se précipiter comme un torrent,
« lorsqu'elles doivent obéir à Dieu, nous réglant
« sur cette parole divine: *Munissez les, au*
« *tant que vous le pouvez, de vivres et de che-*
« *vaux [pour la garde de la frontière]* (2).

« Vous alléguiez que vous vous êtes arrêté
« sur notre territoire, parce que si vous
« aviez pénétré dans l'intérieur de notre pays
« il aurait été ruiné par le passage et le sé-
« jour de votre armée; mais si le pays et

(1) *Coran.*

(2) *Ibid.*

« ses habitants ont été épargnés ce n'est
« point par humanité; vos troupes sont-elles
« douées d'une pareille vertu? leurs traces
« existent encore, et les assertions contraires
« sont combattues par des preuves visibles;
« sont-ce là les actes d'un homme qui se
« dit musulman? L'apôtre de Dieu a dit: *Le*
« *Musulman est celui dont les mains et la*
« *langue ne nuisent point à autrui* (1). Les
« prisonniers musulmans sont soumis par
« vous à la plus étroite surveillance; ils sont
« livrés entre les mains des Arméniens et du
« Tacafour (2); ce qui contredit ce que vous
« prétendez de votre humanité. Les Musul-
« mans ont combattu l'armée d'Abaca, et
« donné la mort à un grand nombre de Ta-
« tares; ils ont fait des conquêtes; ils se
« sont emparés du royaume des Seldjoucides;
« mais, ni en avançant ni en se retirant, ils
« n'ont ruiné les habitations ou maltraité
« les habitants; ils achetaient leurs vivres ar-
« gent comptant; tel est l'usage des Maho-

(1) *Coran.*

(2) *Tacavor* veut dire *roi*, en arménien. Les rois d'Arménie sont souvent désignés sous ce titre dans les ouvrages historiques orientaux.

« métans et des souverains qui veulent que
« leur empire soit durable.

« Vous menacez, vous fulminez, lâchant
« la bride à votre plume; vous annoncez
« que vous rassemblez vos troupes, que
« vous préparez les catapultes, et faites d'au-
« tres menaces de ce genre; selon la parole
« de Dieu: *Ceux que l'on a menacés de la*
« *multitude pour les effrayer, ont été fortifiés*
« *dans la foi, et ont dit: Dieu nous suffit;*
« *il est le meilleur des protecteurs* (1).

« Vous dites : Si nous n'avions pas agi
« ainsi, le sang musulman aurait coulé. A
« cela nous ferons mieux de ne pas répondre.
« Et qui a voulu la paix? Comment profère-
« t-il ces paroles celui qui à cet égard, s'est
« chargé de tant d'iniquités devant Dieu et
« son Prophète; comment peut-il recéler de
« pareilles intentions, et se parer d'une sembla-
« ble modération. On n'ignore pas combien
« ces paroles sont erronnées. Le Prophète dit:
« *L'intention de l'homme vaut mieux que ses*
« *actions* (2). Et comment fut épargné le
« sang musulman, dont celui qui est pro-
« dige s'attire dans ce monde et dans l'éter-

(1) *Coran.*

(2) *Ibid.*

« nité, le châtiment divin, selon la parole
« de Dieu : *Celui qui tue à dessein un Musul-*
« *man sera puni de l'enfer, qui deviendra*
« *sa demeure éternelle ; sur lui sera la colère*
« *de Dieu, sa malédiction, et ses plus terri-*
« *bles châtiments* (1). Or, nous annonçâmes
« au peuple musulman la joyeuse nouvelle
« que nous mettions tous nos soins à réunir
« nos armées, qui seront, s'il plaît à Dieu,
« assistées par les anges, et par les nombreu-
« ses troupes de l'Islamisme, que la victoire
« accompagne dans leurs marches comme
« dans leurs stations, selon la parole divine :
« *Mon peuple ne cessera jamais de triompher*
« *de ses ennemis, jusqu'au jour du juge-*
« *ment* (2); qui font triompher la vraie reli-
« gion et exaucer la prière de celui qui prie
« Dieu, lorsqu'il dit : *Fuyez troupes légères et*
« *pesantes* (3).

« Mais vos ambassadeurs, ils ont été ac-
« cueillis avec distinction, et leur mission
« nous fait douter de la prospérité de vos
« affaires. Nous avons entendu leur haran-
« gue, et nous leur avons répondu, quoique
« nous n'ignorions pas la diminution de votre

(1) *Coran.*

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

« puissance, ni la faiblesse de votre état ac-
« tuel, et que vous n'avez recours à l'oraison
« que parce que vous avez péché. Des hom-
« mes comme eux n'auraient pas dû être
« envoyés à un souverain comme moi par
« un prince comme vous; on ne confie une
« mission aussi importante qu'à celui qui
« joint le don de la parole à d'autres qua-
« lités.

« Quant aux présents que vous nous priez
« de vous envoyer, si vous nous aviez offert
« de beaux cadeaux, nous vous en aurions
« envoyé d'encore plus beaux. Votre oncle,
« le roi Ahmed, avait envoyé un ambassadeur
« à notre père, le sultan martyr; cet envoyé
« l'étonna par les présents qu'il lui offrit; il
« gagna son cœur par une belle allocution,
« et reçut une réponse gracieuse; la politesse
« de ses manières lui valut l'accueil le plus
« bienveillant.

« Maintenant que notre réponse est arrivée
« à sa fin, nous dirons, que si le roi incline
« à la paix, nous y inclinons aussi; et s'il
« a réellement embrassé la religion mahomé-
« tane, obéissant à ce que Dieu ordonne,
« s'abstenant de ce qu'il défend, s'il s'est placé
« dans les rangs de la foi, et s'est engagé à
« remplir ses obligations, parce qu'il tient

« à honneur de professer la vraie religion, et
« non pour s'en faire un mérite, comme ceux à
« l'égard desquels Dieu a ordonné: Dis leur;
« *Ne m'attribuez pas votre conversion à l'Is-*
« *lamisme; c'est Dieu qui vous a fait la grâce*
« *de vous guider vers la vraie foi* (1), et si
« les actes du roi sont conformes à ses paro-
« les, s'il se sépare des infidèles, dont il ne
« lui est plus licite de s'entourer; s'il nous
« envoie un ambassadeur qui nous dise les
« conditions de la paix, et qui énonce clai-
« rement ses demandes et ses réponses, afin
« que l'un et l'autre nous suivions avec cer-
« titude la voie convenue par l'intermédiaire
« de nos envoyés; alors nous agirons de
« concert contre quiconque s'opposera à nous;
« notre alliance écrasera partout les poly-
« théistes; notre union accroîtra l'ignominie
« des infidèles; et ceux qui contempleront
« notre amitié, méditeront cette parole divi-
« ne: *Rappelez vous les bienfaits de Dieu à*
« *votre égard; vous étiez ennemis; il a récon-*
« *cilié vos cœurs, et par sa grâce vous êtes*
« *devenus frères* (2). La paix sera ménagée

(1) *Coran*, chap. 49, vers. 17.

(2) *Coran*, chap. 3, vers. 98.

« s'il plaît à Dieu, de la manière la plus
« parfaite, et par ce pacte d'alliance nous
« obtiendrons prise à une anse qui ne se sé-
« parera ni ne se rompra, et les fondements
« de la paix se consolideront, au gré de
« Dieu et de son apôtre, s'il plaît à Dieu.
« Fait le 28 de moharram 701 [3 octobre
« 1301] (1). »

Ces ambassadeurs arrivèrent le 19 décem- 16 r.-2
bre à la cour, qui séjournait dans l'Arran.

Gazan étant allé chasser dans les monta-
gnes du Schirvan et du Legzistan, reçut les
soumissions des chefs des Legzes, depuis long-
temps rebelles. On prit et l'on mit à mort un
grand nombre de brigands, qui, de l'Azer-
baïdjan s'étant réfugiés dans le Caucase, in-
festaient les contrées voisines. Voulant se don-
ner le plaisir d'une battue, Gazan fit con-
struire deux palissades qui couraient, dans
une direction angulaire, l'espace d'une jour-
née de chemin; l'ouverture de cet entonnoir
avait également une journée de largeur; il
était terminé par un enclos en bois. Les

(1) Novâiri. — Ben Tagri-birdi donne aussi la réponse
du sultan, mais en termes bien différents.

troupes firent une battue et chassèrent le gibier dans les palissades jusqu'à cet enclos, qui se remplit d'aurochses, de bouquetins, de cerfs, d'onagres, de chacals, de loups, d'ours, de renards, et d'autres espèces de bêtes fauves. Gazan se tenait avec son épouse Boulgan Khatoune dans un pavillon en bois au milieu de cette enceinte; après s'être amusé à voir tirer sur ces animaux, il fit donner la liberté à ceux qui avaient échappé au carnage.

Gazan revint à Tébriz, d'où il se rendit à Oudjan, dans le mois de juillet. Au centre d'une prairie délicieuse, abondamment pourvue d'eaux courantes, traversée par deux allées de saules et de cyprès, qui se coupaient en croix, et servaient d'abri à une multitude d'oiseaux de toute espèce, s'élevaient des habitations, des Kioschks, des bains et d'autres bâtiments. Dans cette prairie, qui était enfermée par une clôture carrée où il y avait pour chaque classe de serviteur une entrée particulière, fut placé un pavillon de drap d'or, auquel les meilleurs artistes avaient travaillé pendant trois ans; il fallut plus d'un mois pour le dresser, avec son salon de réception, et ses accessoires servant à donner de l'ombre, tant il était vaste. On y voyait

un trône rayonnant de pierreries. Gazan, pour l'inaugurer, fit venir les ministres de la religion et de la loi mahométane, ainsi que le clergé des autres cultes, et leur dit : « Je
« n'ai pas voulu entrer dans cette tente avec
« un sentiment d'orgueil. Demandons d'abord
« à Dieu, moi et vous, le pardon de nos pé-
« chés, afin de disposer nos cœurs à l'humili-
« lité. Nous commencerons par lire le sacré
« Coran; nous prierons Dieu; ensuite nous
« nous livrerons à la joie. » Il mit le pied dans la tente en prononçant le nom de Dieu et celui du Prophète, et alla s'asseoir sur le trône. Alors il tint un discours, dans lequel il exprima toute sa reconnaissance envers Dieu. Il dit entre autres choses : « Je suis
« un faible serviteur de Dieu, qui confesse
« mes nombreux péchés et me crois indigne
« de tous ses bienfaits. La miséricorde, la
« grâce, les faveurs dont l'Être suprême com-
« ble ses serviteurs sont au-dessus de toute leur
« gratitude. Je ne saurais reconnaître la faveur
« qu'il m'a faite, en mettant sous mon obéis-
« sance, comme un dépôt sacré, tous les
« peuples de l'Iran. Je ne dois pas me laisser
« séduire par l'orgueil d'une royauté qui m'est
« échue après tant d'autres princes; de toutes
« les faveurs que je dois à Dieu, il en est une

« particulière qu'il n'a accordée à aucun autre
« souverain, et qui était désirée par mes pré-
« décesseurs; il m'a fait la grâce de voir
« mes sujets heureux, contents de mon règne,
« et affectionnés à ma personne; je ne sau-
« rais assez l'en remercier. » Après avoir donné
un festin à l'assemblée, il distribua de sa main,
en action de grâces, une grande quantité d'or
et d'étoffes. Le clergé mahométan passa trois
jours et trois nuits à lire le Coran d'un bout
à l'autre; les ministres des autres cultes firent
aussi des prières et des actes de dévotion.
Après ces devoirs rendus à Dieu, commencè-
rent les réjouissances. Le jour de la fête,
Gazan parut la tête couverte d'une couronne
garnie de pierreries, vêtu de drap d'or, avec
une ceinture magnifique. A son exemple,
les Khatounes, les princes du sang, les géné-
raux et les officiers de la cour se parèrent de
leurs plus beaux habits. Tous monterent des
chevaux richement enharnachés, et firent
une promenade à la suite de Gazan. Les ré-
jouissances terminées, ce prince tint un Cou-
riltai. Il y fut arrêté, que le prince Kharbenda
continuerait à garder les provinces orientales;
Nourin Aca, la frontière du Derbend; Hou-
ladjou, celle du Kerman; que l'on ferait pas-
ser dans le Diarbékr une partie des troupes

de Géorgie, et que le général Moulai se tiendrait prêt à entrer en Syrie. Gazan envoya une nouvelle ambassade au Caire.

Ce prince partit d'Oudjan le 26 août 1302, 1 moh.
702. passa par Hémédan, Bisutoun, Kermanschahan et s'arrêta à Bendledjin. Il se rappela que dans le temps où il poursuivait Nevrouz et son parti, il était resté une nuit, sans tente, dans la campagne aux environs de Kermanschahan, n'ayant auprès de lui que quelques officiers; et qu'il s'était couché sous un arbre, l'esprit agité d'inquiétudes; car Lékézi, frère de Nevrouz, n'était pas encore pris, et l'issue de cette affaire paraissait incertaine. Gazan alla visiter ce lieu, accompagné de ses femmes et de ses Oméras; il versa des larmes, en pensant à la triste nuit qu'il y avait passée, et transporté de reconnaissance envers l'Être suprême qui avait alors exaucé ses prières, il fit un Namaz de deux rek'ats; puis, se prosternant le front contre terre, il pria Dieu de lui accorder son assistance dans tous les temps. Il adressa ensuite une exhortation à ceux qui l'entouraient; il leur recommanda d'appeler Dieu à leur aide, dans le bonheur comme dans l'adversité; de ne jamais désespérer de sa miséricorde; de se défier de leurs propres forces. En même temps il demanda à Dieu plusieurs

grâces, et la première celle d'être toujours juste. Ceux qui étaient présents attachèrent des banderolles à cet arbre, autour duquel les Oméras se mirent à danser au son des instruments. Poulad Tchingsang raconta au prince que Coubilaï-Caan, cet oncle de Tchinguiz-khan dont la bravoure avait passé en proverbe, marchant contre les Merkites, mit pied à terre devant un arbre qui se trouvait sur la route, pria Dieu avec ferveur, et fit vœu, s'il gagnait la victoire, de visiter cet arbre et de l'orner de belles étoffes; en effet, Dieu l'ayant exaucé, il revint parer l'arbre, autour duquel il se mit à danser avec ses troupes, après avoir rendu grâce à l'Éternel. Ce trait plut à Gazan, qui dit que si ses ancêtres n'avaient pas eu autant de piété, Dieu ne les aurait pas faits rois de la terre, et il dansa aussi un instant.

Ce prince vit arriver à Bendledjin des ambassadeurs de l'empereur grec (1). Andronic l'ancien, dont les provinces asiatiques étaient souvent infestées par les Turcs de l'Asie mineure, trop faible pour les repousser, crut qu'il pourrait arrêter leurs courses, s'il obtenait la pro-

(1) Raschid.

tection de Gazan, au moyen d'une alliance de famille. Il lui envoya une ambassade, pour lui offrir la main d'une jeune princesse qui passait à Constantinople pour sa fille naturelle, et le prier d'ordonner aux chefs turcs qui dévastaient le territoire de l'empire, de cesser leurs hostilités. Gazan accepta l'alliance et promit d'arrêter les incursions dont l'empereur se plaignait (1).

Gazan partit de Bendledjin le 6 décembre, 14 r.-2. et après s'être amusé à chasser dans le canton de Vassit, il se rendit à Hilla, où arriva de son ambassade au Caire le cadhi Kémal-ud-din de Moussoul, accompagné d'ambassadeurs égyptiens, porteurs de réponses qui parurent peu satisfaisantes (2); c'étaient l'émir Hous-

(1) Pachymeres, tom. II, pag. 279-281, ap. Stritter, tom. III, p. 1086, sous l'année 1304. — Pachymeres dit que Gazan accepta le mariage qui lui était proposé; mais, selon Raschid, « les ambassadeurs du Fasilious, « empereur d'Istanboul, remirent des présents à Gazan, « de la part de leur souverain, qui lui rendait son « hommage, et offrait de lui envoyer sa propre fille « pour concubine. »

(2) Raschid n'en dit pas davantage. Les historiens égyptiens se bornent à consigner le départ du Caire des ambassadeurs de Nassir, leur arrivée à la cour de Gazan, et leur détention jusqu'après la mort de ce

sam-ud-din Azdémir, le cadhi A'mad-ud-din et Schems-ud-din Mohammed. Gazan les fit

prince ; mais l'historien Mirkhond indique les demandes de Gazan et les réponses de Nassir. S'il faut en croire cet auteur, les ambassadeurs du Khan mongol avaient été chargés de proposer au sultan d'Égypte, comme condition absolue de la paix entre les deux royaumes, qu'il reconnût la suzeraineté du trône de Gazan, par le paiement d'un tribut annuel, le *Khoutbé* ou l'insertion du nom de Gazan dans la prière publique du vendredi, et le *Sikké* ou coin, à régler de cette sorte que l'une des faces de la monnaie qui serait frappée en Égypte porterait, au-dessous du nom du Khalife, celui de sultan Mahmoud Gazan, et l'autre face, le nom du sultan d'Égypte, sous la profession de foi mahométane. Les ambassadeurs égyptiens, qui partirent du Caire avec ceux de Gazan, dirent, au nom de leur maître, qu'il ne pouvait pas accéder à ces demandes, et alléguèrent, quant au tribut, que les revenus du royaume d'Égypte étaient totalement assignés et employés aux frais des guerres saintes, à la protection des frontières de l'Islamisme, à l'entretien des militaires armés pour la défense de la foi, dont ils composaient les fiefs ; qu'il n'en entraît rien au trésor, et que si l'on en retranchait une portion quelconque, ce serait au préjudice de ces besoins sacrés. Après avoir terminé leur message, les ambassadeurs égyptiens présentèrent à Gazan un coffre fermé à clef et scellé. Ce prince leur demanda ce qu'il contenait. Ils répondirent, en fléchissant les genoux, qu'ils l'ignoraient. On l'ouvrit ; il était rempli de toutes

conduire à Tébriz, où ils restèrent prisonniers sur leur parole. Il reçut en même temps une ambassade de la part de Touctouca; elle avait une escorte de trois cents cavaliers (1).

Touctouca (2), fils de Mangou-Timour, et descendant de Djoutchi, régnait, depuis l'année 1291, sur les pays au nord de la Mer Caspienne et de la Mer Noire. Mangou-Timour était mort en 1280, et quoiqu'il eut neuf fils, il avait laissé le trône à son frère Touda-Mangou. Ce prince qui, de même que ses deux prédécesseurs, professait le mahométisme, ne s'occupant que de pratiques de dévotion, fut déposé, comme imbécile, par quatre de ses parents qui se partagèrent le

sortes d'armes. A cette vue Gazan fut enflammé de colère; mais il sut réprimer ce premier mouvement. La lettre du sultan lui avait déjà déplu par quelque manquement dans les formes, et il avait surtout été choqué d'y voir le nom de Nassir tracé en lettres d'or. Après les fêtes magnifiques données par Gazan, à l'occasion du nouvel an turc, qui tomba peu après l'arrivée de ces ambassadeurs, Gazan les fit conduire à Hémédan, où ils devaient rester jusqu'à son retour de l'expédition qu'il allait faire en Syrie.

(1) Raschid.

(2) Ce nom est écrit communément Toucta.

pouvoir suprême; c'étaient Olgouï, Togrildja, Coundjouc-Bouca et Toula-Bouca (1). Le nom de ce dernier, le principal des corégentes, était connu dans l'Occident; il avait fait avec Nougai une expédition en Pologne, à la fin de l'année 1259. Parvenu au trône, il ne tarda pas à se brouiller avec ce vieux guerrier, issu également de Djoutchi (2), qui possesseur d'un vaste apanage au nord de la Mer Noire, s'était rendu la terreur de ses voisins, Alains, Circasses, Russes, Polonais, Valaques, Bulgares, qu'il tenait tous sous le joug. L'empereur Michel Paléologue lui avait donné en mariage, dans l'année 1265, une de ses filles naturelles, nommée Euphrosyne, et cultivait, par des ambassades et des présents, une amitié qui lui était utile à contenir les Bulgares, ennemis de l'empire romain (3). Nougai se saisit perfidement de la personne de Toula-Bouca, dans une entrevue concer-

(1) Novairi. — Les deux premiers étaient fils de Mangou-Timour; les deux derniers étaient fils de Darétou, fils de Tougan, fils de Batou. Mangou-Timour était aussi fils de Tougan.

(2) Nougai était fils de Tatar, fils de Djoutchi.

(3) Pachymeres, t. I, ap. Stritter, *Tataricor.*, cap. V, § 40 à 44.

tée, et le livra à Touctouca qui le fit mourir, priva ensuite de toute autorité les autres régents et monta sur le trône.

Au bout de quelque temps Nougai prit les armes contre le souverain qu'il avait créé. Il gagna, en 1298, une première bataille; mais deux ans après il essuya une défaite dans laquelle il fut tué. Ce prince légua son nom aux Tatares Nougais qui habitent encore, de nos jours, les steppes au nord de la Mer d'Azoff. Ses fils, héritiers de son apage, périrent dans un court espace de temps, et Touctouca resta maître paisible de ce vaste empire qui s'étendait des bouches du Jaïk à celles du Danube, de la Mer Caspienne et de la Mer Noire à la Mer Glaciale (1) Ses ambassadeurs à la cour de Perse furent traités avec distinction, et partirent comblés de présents (2).

(1) Novairi. — Il existe si peu de matériaux pour l'histoire des successeurs de Batou, intimement liée avec celle de Russie, que nous croyons devoir consigner, dans une note à la fin de ce volume, ceux que nous a laissés l'historien égyptien Novairi, qui les avait, sans doute, puisés dans les rapports des ambassadeurs que les sultans d'Égypte envoyaient assez fréquemment à la cour de Sarai.

(2) Raschid. — L'historien Mirkhond dit que ces am-

Dans l'année 1298, Gazan avait envoyé en ambassade à la cour de son suzerain, Temour Caan, empereur de la Chine, le mélik Moa'zzam Fakhr-ud-din Ahmed, et Bocaï Ilthi, avec des présents magnifiques, en grosses perles, pierreries et autres objets rares et de grand prix; il y avait aussi des guépards chasseurs. Le Mélik emporta de son trésor privé de riches bijoux pour faire des présents en son propre nom, et il lui fut remis dix toumans d'or, dont il devait acheter pour Gazan certaines productions de la Chine. L'am-

bassadeurs, dont le principal était Yssa Kourkan, avaient mission de revendiquer l'Arran et l'Azerbaïdjan, deux provinces que le grand *Yassa* avait comprises dans le territoire assigné par Tchinguiz-khan aux descendants de Djoutchi, et de menacer de la guerre en cas de refus; mais que dans leur audience, ces ambassadeurs avaient fort adouci par leurs expressions l'âpreté d'un pareil message. Il ajoute que Gazan, irrité de leur suite si nombreuse qu'il leur avait fallu 325 chevaux de poste à chaque station, leur dit que s'ils étaient venus pour conquérir son pays, ils étaient trop peu; mais que si c'était pour rendre un message, il aurait suffi de cinq suivants pour chaque ambassadeur. Quant à la demande de restitution, il déclara que les deux provinces avaient fait partie des domaines de sa famille depuis le règne de Houlagou, et qu'il saurait les garder.

bassade fut défrayée de tout, par l'ordre du Caan, depuis la frontière de l'empire chinois, ou les monts Cangcaï, jusqu'à la résidence impériale. Lorsqu'elle fut admise à l'audience de l'empereur, à Taïdou, le mélik Fakhr-ud-din, après avoir remis les présents de son souverain, offrit les siens. Le Caan lui présenta de sa main une coupe de vin. Il fut ordonné de fournir aux ambassadeurs, durant leur séjour, des vivres, des habits, des serviteurs et quarante-cinq chevaux. Ils demeurèrent quatre ans à la cour impériale. A leur départ, ils furent comblés de présents. La réponse de l'empereur Temour à la lettre de Gazan était remplie de témoignages d'amitié. Comme la part qui revenait à Houlagou des produits de la manufacture impériale sous le règne de Mangou, était restée en Chine, le Caan trouva juste qu'elle fut remise à son petit-fils, et chargea un de ses officiers, qu'il fit partir avec Fakhr-ud-din, de conduire à Gazan cette part qui consistait en belles soieries, dont il fut dressé un état. Fakhr-ud-din mourut en route (1).

La conquête de la Syrie par Gazan lui attira,

(1) Vassaf, tom. IV.

entre autres félicitations, celles du roi d'Aragon Jacques II, qui lui fit remettre par un certain Pierre Solivero, bourgeois de Barcelone, une lettre, datée de Lerida, au mois de mai 1300, où il lui mande, qu'il avait appris avec joie ses succès contre les ennemis de Dieu, et lui offre des secours en vaisseaux, galères, gens d'armes, chevaux et toutes sortes de provisions pour son armée, le priant de lui faire savoir, par ses messagers, ce qu'il désire à cet égard. Il lui dit avoir ordonné que tous ceux de ses sujets qui voudraient passer dans ces contrées, en l'honneur de Dieu et pour l'accroissement de l'armée de Gazan, pussent le faire sans aucun obstacle, et lui demande, s'il se décidait à joindre ses forces à celles du Khan, la possession de la cinquième partie de la Terre-Sainte, et des autres contrées que Gazan pourra conquérir par la suite. Enfin il désire que ses sujets aragonais aient la liberté de voyager en Syrie et de faire des pèlerinages au Saint Sepulchre et ailleurs, sans payer le tribut (1). Le roi d'Aragon ne put pas tarder à apprendre que les

(1) Ant. de Capmany, *Memorias historicas* et supplément à la colección diplomatica, tom. III, p. 28, n° XII.

Mongols avaient perdu leur conquête; mais de nouveaux armements de Gazan firent renaître les espérances de la Chrétienté.



CHAPITRE VIII.

Troisième invasion en Syrie. — Sommutation de Rahbet. — Défaite d'un corps mongol. — Défaite de Coutloucschah. — Entrée triomphale de Massir au Caire. — Retour en Perse des débris de l'armée mongole. — Information sur la conduite des chefs militaires et leur punition. — Rétablissement des finances. — Libéralité de Gazan. — Prétendu complot en faveur du prince Alafrenk. — Punition des coupables. — Maladie de Gazan. — Ses dernières recommandations. — Sa mort. — Son convoi. — Signes de deuil dans l'empire. — Son testament. — Sincérité de sa conversion au mahométisme. — Discours de Gazan à des docteurs musulmans. — Ses connaissances militaires. — Sa facilité pour les langues et son instruction en fait d'histoire. — Son goût pour les métiers. — Ses connaissances, en chimie, médecine, botanique, minéralogie, zoologie, magie, astronomie et astrologie. — Son gouvernement. — Son ascendant sur ses entours. — Son goût pour les hommes de mérite. — Sa justice. — Ses mœurs.



Gazan avait résolu une troisième expédition en Syrie. Lorsque les préparatifs en furent achevés, il passa l'Euphrate à Hilla le 30 janvier 1303, et le 5 février il visita le tombeau

de Housseïn, (1) où furent placés les voiles qu'il avait commandés pour ce pieux usage. Il fit distribuer de grandes aumônes aux habitants de ce lieu saint aux yeux des Schia'yis, et assigna pour la subsistance des Seyids qui y faisaient leur demeure, trois mille *manns* de pain, par jour, du produit des terrains fertilisés par le *canal supérieur de Gazan*, qui avait été conduit de l'Euphrate au Meschhed. Il cotoya ensuite le fleuve jusqu'à Haditsé, où il ordonna à la plupart de ses femmes et à tous ses *Ogrouks* d'aller attendre son retour à Sindjar; il marcha vers A'na, à la tête de son armée, accompagné seulement de Boulgan Khatoune et de quelques autres femmes, qui le quittèrent à A'na pour se rendre aussi à Sindjar. Depuis Anbar jusqu'au district de Saroudj, les deux rives de l'Euphrate, sur une étendue de quatre-vingt-dix fersenks en longueur et d'au moins un fersenk de large étaient couvertes de parcs, de vergers, de jardins, de

(1) Le tombeau, *Meschhed*, de l'Imam Housseïn, fils d'Ali, visité depuis des siècles avec grande dévotion par les Schia'yis, est situé à une journée à l'ouest de Hilla, dans la plaine sabloneuse de Kerbéla, où Housseïn fut tué les armes à la main, par les partisans du Khalife Omayade Yézid.

28 redj. maisons et de Kioschks, presque contigus. Gazan arriva, le 18 mars, devant Rahbet, où il passa son armée en revue. Le surlendemain, les émirs Soutaï et Soultan, le vézir Sa'd-ud-din, et le médecin Raschid (1), furent envoyés sommer la place, dont le commandant, A'lem-ud-din Sindjar El-Gatmi, s'était retiré avec tous les habitants dans la citadelle. Raschid fut chargé d'écrire une lettre de sommation en arabe; elle portait en substance que la marche de l'armée mongole était provoquée par les Égyptiens, qui avaient congédié avec des réponses peu amicales, les ambassadeurs qu'on leur avait envoyés, à différentes reprises, pour les exhorter à tenir une conduite plus sage; qu'attribuant ces procédés à l'ignorance, au manque d'expérience, on les avait un temps soufferts; mais qu'ils avaient passé toute mesure, et qu'on se voyait forcé de marcher

(1) « L'auteur de cet ouvrage, dit ici l'historien
« Raschid, accompagnait le Khan, en qualité de secré-
« taire, pour dresser ses commandements en langue
« arabe. Tout ce dont il avait besoin lui était fourni
« du trésor, par l'ordre du souverain, qui daigna même
« lui faire présent d'une mule de ses écuries, et ne
« cessa de le combler de marques de sa haute bienveil-
« lance, de manière à le faire envier de tout le monde. »

pour en tirer une juste vengeance. « Nous
« sommes obligés de traverser la Syrie ; mais
« nous n'en voulons pas à vous autres Syriens.
« Consultez donc votre propre intérêt ; sou-
« mettez vous de bon gré, et puisqu'il est
« constant que la justice est de ce côté, ne
« vous précipitez point, par une vaine résis-
« tance, dans l'abyme de la mort. » Cette let-
tre, munie du sceau royal, fut portée par
un héraut à la citadelle. Ceux qui y comman-
daient dirent que, le style en étant très-relevé,
ils demandaient la nuit pour le bien compren-
dre, et répondraient le lendemain. Ils envoyè-
rent, en effet, deux députés pour annon-
cer leur reddition. Gazan fit délivrer des lettres
patentes en arabe à tous les officiers civils
et militaires qui se trouvaient dans la place,
et la prit avec son territoire sous sa protec-
tion (1).

Apprenant que les généraux Coutloucschah,
Tchouban et Moulaï, qui avaient traversé
l'Euphrate à Rocca, venaient d'arriver à Alep,

(1) Raschid. — Selon Novairi, le commandant égyptien
vint avec des présents au quartier général de Gazan et
s'engagea à lui remettre la place, dès que son armée
aurait fait la conquête de la Syrie. Gazan y consentit ;
il prit son fils en ôtage et repassa l'Euphrate.

13 sch. Gazan s'arrêta à Dir-Yessir, et envoya les troupes qui étaient auprès de lui joindre ces trois corps; il repassa lui même l'Euphrate, le 2 avril, et se dirigea, en chassant, vers Sindjar, d'où ses femmes vinrent à sa rencontre. A cette époque Gazan donna la principauté du Diar-békr et du Diar-rabia au sultan Nedjm-uddin de Mardin avec le titre de *mélik El-Manssour* (1). Ayant traversé le Tigre, il attendit dans la plaine de Keschaf l'issue de la campagne en Syrie.

scha'b. Coutloucschah passa l'Euphrate à la fin de mars. Un détachement de son armée, fort d'environ quatre mille hommes, ayant enlevé, près de Cariéteïn, une tribu de Turcmans, le gouverneur de Tripoli, Essendémir le Géorgien, dont les troupes faisaient partie d'un petit corps d'armée qui s'était réuni devant Hamat sous les ordres du ci-devant sultan Ketboga, pour lors gouverneur de la province de Hamat, alla avec quinze cents cavaliers surprendre ce corps mongol à la station d'A'rz,

(1) Raschid. — Cet historien ajoute que les Musulmans de Moussoul gémissaient alors sous l'oppression d'un chrétien nommé Fakhr Yssa El-Ghiath; que le sultan eut ordre de se rendre à Moussoul et de le mettre à mort; ce qui causa une grande joie aux habitants.

le 31 mars, le détruisit et délivra les Turc-^{10 sch.} mans faits prisonniers, au nombre de six mille individus des deux sexes.

A l'approche de Coutloucschah, qui posa son camp devant Hamat, le 2 d'avril, Ketboga se retira sur Damas; il évacua même cette ville, le 18, et opéra le lendemain sa jonction, sur les hauteurs de Schédjoura, avec l'armée égyptienne commandée par le sultan Nassir. Ce prince était parti du Caire le 23 mars, avec le khalife El-Mostékéfi-billahi, après avoir confié l'autorité en Égypte à Yzz-ud-din Eïbeg. L'armée mongole campa devant Damas le vendredi 19, qui était le premier du mois de Ramazan. La terreur était dans cette ville restée sans défense; beaucoup d'habitants en avaient émigré; d'autres s'étaient jetés dans la citadelle, abandonnant leurs femmes et leurs enfants. Les Mongols tournèrent Damas dans la matinée du samedi, se portant sur Kesvet. On s'attendait à une bataille; les mosquées, les rues de Damas étaient remplies d'une multitude qui invoquait à haute voix l'assistance divine. Les femmes montaient avec leurs enfants sur les plateformes de leurs maisons et, la tête découverte, imploraient la protection du ciel, gémissaient, s'humiliaient devant l'Être suprême. Les

Mongols, lorsqu'ils eurent passé Kesvet, s'arrêtèrent au pied d'une montagne nommée *Kenef-ul-Missri*, (le côté de l'Égypte). Leur armée, que l'on évaluait à cinquante mille hommes, et qui comprenait deux corps auxiliaires d'Arméniens et de Géorgiens, était commandée, sous les ordres supérieurs de Coutloucschah, par les chefs de touman Moulai, Tchouban, Tittac, Courmisch, Sounataï, Tougan, Apischca, Adjaï et plusieurs autres. Le sultan rangea son armée en bataille dans une plaine verdoyante, appelée *Merdj-us-Safar*, (pré jaune.) Il se plaça au centre avec le khalife, l'émir Salar, vice-roi d'Égypte, Beïbars, grand maréchal, Eïbeg, Accousch el-Efrem, gouverneur de Damas, et d'autres chefs. A l'aile droite était Kiptchac avec les troupes de Hamat, les Arabes, et plusieurs corps égyptiens; à l'aile gauche, Bektasch, Carasoncor, gouverneur d'Alep, les gouverneurs de Tripoli et de Safad. Nassir parcourut la ligne de ses guerriers, accompagné du khalife, et suivi d'ecclésiastiques qui récitaient le Coran, exhortaient les troupes à combattre vaillamment, et leur vantaient le paradis. Le sultan s'arrêtait et le khalife s'écriait : « O guerriers de la foi ! Ne faites pas attention à votre sultan. Combattez pour vos familles

« et pour la sainte religion. » Les militaires fondaient en larmes ; quelques-uns tombèrent de cheval sans connaissance. Beïbars et Salar se promirent mutuellement de rester fermes. Le sultan et le khalife étant revenus à la place qu'ils avaient choisie, Nassir dit aux Mameloucs de sa garde rangés derrière lui : *« Vous tuerez qui vous verrez fuir et à vous sa dépouille. »* Les chameaux avec les bagages formaient une ligne derrière l'armée.

La bataille commença le samedi, vers le 2 ram.
milieu du jour, par une charge de Coutloucschah sur la droite des Égyptiens ; elle perdit dans ce choc environ mille hommes et huit officiers ; mais plusieurs corps de la gauche et du centre s'avancèrent pour la soutenir. Salar, appelant Beïbars et les Bourdjiyés, les conduisit contre Coutloucschah, qui se tourna vers eux et quitta l'aile droite. Salar et Beïbars animèrent, par des prodiges de valeur, les autres généraux à suivre leur exemple. Ils parvinrent à faire rétrograder Coutloucschah, qui fut alors secouru par les toumans de Tchouban et de Courmischî. Ces derniers repoussés par Essendemir, Coutloubeg, Kiptchac et les Mameloucs du sultan, se jetèrent sur le corps de l'émir Bourloughi, qu'ils mirent en déroute.

La plus grande partie de l'aile droite égyptienne avait lâché le pied ; elle était poursuivie par Moulaï. En voyant les fuyards, la multitude qui attendait derrière l'armée l'issue de l'événement, crut la bataille perdue. On se jeta sur les bagages du sultan ; on brisa les caisses qui contenaient son trésor et on le pillâ. Une foule de femmes et d'enfants, sortis de Damas après le départ des troupes, se mirent à fuir ; les femmes ôtaient leurs voiles, détachaient leurs cheveux, invoquaient à grands cris l'assistance divine.

Cependant le combat avait cessé. Coutloucschah s'était retiré avec ses troupes sur la montagne, où se rallièrent les autres corps de son armée, l'un desquels, celui de Moulaï, revenait de la poursuite des fuyards de l'aile droite. Il amenait des prisonniers, entre autres le général Yzz-ud-din Eïdémir, qui, interrogé par Coutloucschah, lui apprit que le sultan d'Égypte était présent. Les Mongols voyaient la plaine couverte de troupes égyptiennes ; l'aile gauche n'avait pas bougé ; l'air retentissait du son des clairons et des tymbales. N'augurant pas bien du lendemain, le général Moulaï descendit de la montagne après le coucher du soleil, et partit avec sa division.

Le sultan et son armée passèrent la nuit à cheval. Les fuyards revenaient par petites bandes, se dirigeant sur le son des tambours et des tymbales qui ne cessaient de battre. Les escadrons égyptiens cernaient étroitement la montagne occupée par les Mongols. Toute la nuit Beïbars, Salar, Kiptchac et les autres chefs principaux circulèrent parmi les troupes, animant officiers et soldats, les mettant en ordre, les exhortant à veiller, à se revêtir de leurs armures. Au lever de l'aurore toute l'armée égyptienne se trouva réunie et chacun à son rang. On sut par un prisonnier égyptien qui s'était sauvé de la montagne, que les Mongols souffraient de la soif. Lorsque le soleil fut sur l'horison, ils commencèrent à se former et descendirent, cavaliers et fantassins, pour engager le combat. Ils furent vigoureusement repoussés par les Mameloucs du sultan, qui tantôt leur décochaient des flèches, tantôt les combattaient à l'arme blanche. Ces Mameloucs se signalèrent par leur bravoure, leur agilité à cheval et leur persévérance; car ils combattaient sans cesse, tandis que les autres troupes se relevaient. Plusieurs d'entre eux eurent jusqu'à trois chevaux de tués. Enfin, vers le milieu du jour, le sultan fit ouvrir un pas-

sage aux assiégés, afin de les détruire plus aisément dans leur fuite. L'émir Essendémir le Géorgien écarta ses troupes et les Mongols passèrent par cet intervalle; d'abord, une division commandée par Tchouban, puis le centre où se trouvait Coutloucschah, enfin, un troisième corps sous les ordres de Tittac. Ils se dirigent vers la rivière et s'y précipitent; beaucoup de chevaux enfoncent dans le terrain marécageux. Cette armée en déroute fut poursuivie jusqu'à la chute du jour par plusieurs corps égyptiens, qui revinrent ensuite sur leurs pas (1).

(1) Novairi. — Ben Tagri-birdi. — Macrizi. — L'historien Novairi dit qu'il était présent à la bataille de *Merdj-us-Safar*. Selon lui, l'armée mongole était forte de cent mille hommes, y compris les Arméniens, Géorgiens et autres troupes étrangères; ce qui est sans doute exagéré. — Au rapport de Macrizi, les Mongols, après de vains efforts pour se faire jour à travers les Égyptiens dans la matinée du dimanche, se retirèrent vers le midi sur la montagne, et ce ne fut que le lundi, 4 de Ramazan, à la quatrième heure du jour, que voyant un passage ouvert, ils prirent la fuite. — Raschid est très-bref sur cette bataille. — Selon Mirkhond, les Égyptiens firent dix mille prisonniers et s'emparèrent de vingt mille chevaux. Les prisonniers turcs furent incorporés, par l'ordre du sultan, dans les troupes postées sur la fron-

Le lendemain lundi, Nassir envoya l'émir Salar sur les traces des Mongols. Il les poursuivit jusqu'à Cariétéïn. Les fuyards, dont

tière et dans la cavalerie arabe. Trois généraux, Tittac, Sounataï et Kinschou avec plusieurs officiers supérieurs, tombèrent au pouvoir des Égyptiens. Nassir ayant entendu vanter la bravoure et la capacité de Tittac Bahadour, se le fit amener. Il avait reçu dix-huit blessures. Nassir lui demanda par interprète ce que Gazan lui donnait annuellement pour tant de dévouement. « Le Mongol, répondit-il, est le serf de son souverain ; « il n'est jamais affranchi. Son souverain est son bien- « faiteur ; il ne le sert pas pour de l'argent ; et quoique « je sois le dernier des serviteurs de Gazan, par sa « grâce je n'ai jamais manqué de rien. » Le sultan demanda ce qu'on donnait par an au soldat. Il répondit : « de deux à cinq *tougars* ; mais, ajouta-t-il, « ce qu'il faut admirer, c'est que dans cette campagne, « plus de cinq mille cavaliers avaient perdu leurs che- « vaux par suite des fatigues de la marche, et qu'ils « chargèrent sur leurs épaules armures, armes et les « ustensiles nécessaires pour une route de deux mois. « Eh bien, si malgré leur détresse, à leur arrivée dans « leur patrie, avant même d'avoir délié les cordons de « leurs manteaux, ils recevaient l'ordre de partir pour « une expédition lointaine, ils se mettraient en marche « sur le champ, et il ne leur viendrait pas à l'esprit « d'en raisonner. » Le sultan d'Égypte et ses officiers, dit Mirkhond, firent l'éloge de cette parfaite résignation, de cette stricte obéissance, de ce courage exemplaire.

les chevaux étaient épuisés de fatigue, jetaient leurs armes et se laissaient tuer ; nombre d'entre eux périrent des mains des valets de l'armée, qui firent un grand butin. Des bandes de fuyards furent trompés par leurs guides bédouins, et abandonnés au milieu du désert, où ils périrent de soif ; d'autres furent conduits par des circuits jusqu'au Gouttat de Damas, et tués, en grande partie, par la populace de la ville, qui courut sur ces malheureux.

Le lundi, Nassir quitta le champ de bataille et alla passer la nuit à Kesvet. Le même jour des pigeons furent lâchés pour porter à Gazzat la nouvelle de la victoire. On y expédia l'ordre d'arrêter les fuyards, pour les empêcher d'entrer en Égypte, et de rechercher ceux qui avaient pillé le trésor royal. Le sultan entra à Damas dans la matinée du mardi, 23 avril ; il y fut reçu en sauveur, et de grandes réjouissances célébrèrent son triomphe. Ce prince donna à ses généraux des robes d'honneur et d'autres récompenses ; mais il ne voulut pas admettre en sa présence l'émir Bourloughi, qui avait été entraîné dans la déroute des siens. Ce ne fut que sur les pressantes intercessions des autres généraux qu'il consentit enfin à lui

rendre ses bonnes grâces. On arrêta l'un des Émirs d'Alep, qui s'était laissé gagner par les Mongols et leur avait servi de guide. Il fut cloué sur un chameau et promené dans la ville de Damas et ses environs.

Cependant le gouverneur de Gazzat fit courir après les fuyards de l'armée égyptienne. Ils furent arrêtés et visités; on en trouva plusieurs nantis de sacs d'or et d'argent encore scellés. L'émir El-Tchaouli se tint sur la route de Damas avec les gardiens du trésor et reprit aux valets de l'armée une partie de ce qu'ils avaient pillé; plusieurs d'entre eux furent emprisonnés. Enfin les perquisitions ne discontinuèrent pas qu'on n'eut recouvré la plus grande partie du trésor enlevé.

Nassir partit de Damas le 21 mai pour le Caire, où il fit une entrée triomphale. Son cortège magnifique était précédé de seize cents prisonniers mongols, chargés de chaînes, dont chacun avait suspendue à son cou la tête d'un mongol tué dans la bataille. On portait devant ces captifs leurs tambours crevés, et mille têtes mongoles fixées sur des lances (1). 3 schew.

(1) Ben Tagri-birdi. — Macrizi.

Coutloucschah arriva le 7 mai dans la plaine de Keschaf (1), où Gazan s'était arrêté pour attendre l'issue de la campagne en Syrie; le lendemain, Gazan partit pour Ardebil. Il reçut, le 4 juin, et combla d'éloges le général Tchouban, qui était resté en arrière pour rallier les cavaliers démontés, et avait ramené, par la route de Bagdad, les débris de l'armée, soutenant leur courage dans cette longue marche. Après avoir passé une huitaine de jours à la chasse, dans les monts Sehend (2), Gazan arriva le 26 juin à Oudjan, où il s'était fait précéder par ses femmes et ses *Ogrouks*.

Le surlendemain commencèrent les informations contre les militaires revenus de Syrie; 1 z. h. elles furent terminées le 17 juillet, et deux officiers furent punis de mort (3). Le jour

(1) Keschaf est un château-fort, à deux journées à l'ouest d'Erbil, près du confluent du Zab et du Tigre. Voyez *Djihan-numa*, p. 447, où ce nom est imprimé *Keschab*.

(2) Ces monts courent dans la partie de l'Azerbaïdjan où sont situées les villes de Tébriz, Maraga et Oudjan.— *Djihan-numa*, p. 387.

(3) Raschid. — Cet auteur ne donne pas plus de détails sur les conséquences de cette malheureuse cam-

d'après s'ouvrit un *Couriltai*, qui donna lieu à beaucoup de fêtes; Gazan fit alors de grandes largesses.

pagne; mais les historiens égyptiens (Ben Tagri-birdi et Macrizi) rapportent que la destruction presque totale de l'armée de Coutloucschah répandit la désolation dans les États de Gazan; que les habitants des villes sortaient à la rencontre de ceux qui revenaient, pour s'informer de ceux qui manquaient; qu'à Tébriz les lamentations sur les tués durèrent deux mois. Ils disent que Gazan fut excessivement affligé; qu'il éprouva une hémorragie nasale qui faillit lui donner la mort; qu'il fut quelque temps invisible pour ses officiers et même pour ses femmes; car il ne lui était pas revenu la dixième partie de son armée. Aussi fit-il arrêter Coutloucschah, Tchouban, Sounataï et d'autres officiers supérieurs. Irrité surtout contre Coutloucschah, il ordonna sa mort; mais cédant enfin aux intercessions en sa faveur, il lui fit grâce de la vie, et lui infligea néanmoins une punition avilissante; il le fit tenir par des huissiers à une certaine distance de son trône, et tous ceux qui étaient présents, dont le nombre était très-grand, allèrent l'un après l'autre lui cracher au visage. Il fut ensuite relégué dans le Ghilan. Moulai reçut la bastonnade et fut traité avec le dernier mépris. — Il y a peut-être de l'exagération dans ce récit. — Selon Mirkhond, tous les officiers de l'armée de Coutloucschah furent punis d'un nombre plus ou moins grand de coups de bâton, et l'accès de l'Ordou leur fut interdit pendant plusieurs jours. Tchouban Bey, quoiqu'il eut reçu l'accueil le

A son avènement au trône, il avait trouvé le trésor vide, le pays ruiné; les impôts se percevaient difficilement, et les revenus de l'État, absorbés par l'avidité des officiers publics, se réduisaient à peu de chose.

Les trésors enlevés par Houlagou à Bagdad, en Syrie, dans le pays des Ismaïliyens et ailleurs, et déposés, par son ordre, dans le château-fort de Téla, avaient été successivement pillés par ceux mêmes à qui la garde en était confiée; ils vendaient à des négociants les *balischs* d'or (lingots) et les pierreries. Comme ils étaient tous d'accord, le secret était bien gardé. Une tour de ce château, située sur le bord du lac d'Ourmia, s'étant écroulée, les gardes profitèrent de cet accident pour voler encore beaucoup d'effets précieux, qu'ils dirent tombés dans l'eau avec la tour. Ce qui restait, et l'on évalue que ce n'était que cent cinquante toumans, Ahmed le fit distribuer à ses troupes, lorsqu'il voulut marcher contre Argoun. Le trésor amassé par ce dernier prince disparut avant sa mort;

plus distingué et que Gazan l'eût même fait revêtir de l'une de ses propres tuniques, reçut des coups de bâton, comme les autres, afin qu'il n'y eût aucune exception.

lorsque les chefs militaires qui se révoltèrent pendant sa maladie, eurent fait périr ses ministres et ses courtisans, ils se le partagèrent, ou le donnèrent aux soldats. Gaïkhatou n'amassa et ne laissa rien ; ainsi, à son avènement au trône, Gazan ne trouva rien à donner à l'armée qu'il avait amenée du Khorassan, et dont les huttes et les troupeaux avaient été enlevés par les troupes de la Transoxiane. Le fisc ne recevait pas les revenus de l'État ; l'habitude de ne rien payer était si bien prise que Nevrouz, et après lui Schéref-ud-din de Simnan, et Sadr-ud-din, firent de vains efforts pour rétablir les finances. Cependant il fallait de l'argent pour l'armée ; on en manquait au point que l'on ne trouvait pas même dans le trésor de quoi faire un présent convenable à un ambassadeur étranger. Personne ne pouvait croire à cette pénurie ; on accusait Gazan d'insouciance ou d'avarice. Ce prince l'ayant su, dit un jour à ses officiers : « Vous croyez
« que ces mulets chargés qui suivent mon
« camp portent de l'or ; vous vous trompez ;
« il n'y a dans ces caisses que des ouvrages
« en bois et des instruments de divers mé-
« tiers que j'aime, comme vous savez, et
« vous pouvez vous en assurer. Quand je

« n'ai pas, je ne puis pas donner; mes pré-
« décesseurs ne m'ont rien laissé; j'ai trouvé
« un pays ruiné, et je ne reçois pas les re-
« venus publics. »

Mais, au bout de deux ans, lorsqu'il eut organisé l'armée, garanti les frontières et purgé le royaume des brigands qui l'infestaient, il s'occupa des finances et de la perception des impôts. Se livrant tout entier aux soins de l'administration, il corrigeait de sa main les minutes des édits qu'il publia sur toute sorte de matières, comme on le verra dans le chapitre suivant. Il fixa les impôts, régla le mode de leur perception; il recommanda de ne donner les fermes des provinces qu'à des hommes bien connus et de ne pas les leur ôter de trois ans. L'ordre ayant été rétabli dans toutes les branches, le trésor commença à s'emplir, et augmenta chaque année. Alors Gazan put satisfaire son penchant à la libéralité. Il dit un jour à ses officiers: « Si, d'un côté, l'on s'expose,
« en ne donnant pas, à être taxé d'avarice,
« et qu'y a-t-il de pis; de l'autre, on ne
« peut donner sans tomber dans des incon-
« vénients; car il est si difficile de bien
« donner; si l'on donne peu à l'un, beau-
« coup à l'autre; si l'on donne à l'un et

« non à l'autre, ou bien le plus à celui
« qui devrait avoir le moins; ce sont là des
« choses qui semblent aux hommes plus
« dures que la mort, et qui vous en font
« des ennemis. Il est très-peu de personnes
« qui sachent faire à cet égard juste ce
« qu'il faut, et même qui en aient l'idée;
« mais je tâcherai de donner le plus équita-
« blement possible. » Il fit livrer aux chefs
des troupes les premières sommes de deux
ou trois cents toumans qui furent versées au
trésor, désignant combien il devait être don-
né à chaque corps. Mais pendant le *Couril-
tai*, tenu cette année à Oudjan, il voulut
distribuer lui-même ses largesses. Assis dans
une grande tente, où il avait fait déposer
les sommes recueillies dans toutes les pro-
vinces, et entouré de ses principaux offi-
ciers, il répartit cet argent en raison des
services rendus, ayant soin de motiver ses
préférences. Des tas d'habits, plus ou moins
riches, rangés par especes; des rouleaux
d'or et d'argent de différentes grandeurs,
sur lesquels était inscrite la quotité de la
somme, et à quels corps de troupes ils
étaient destinés, se donnaient à mesure que
le prince appelait chaque corps par son
nom. Cette distribution dura près de quinze

jours, pendant lesquels furent dispensés trois cents toumans d'or en espèces, vingt mille habits, cinquante ceintures garnies de pierres et trois cents ceintures d'or. « Gazan, ajoute son historien, signala sa générosité dans beaucoup d'autres occasions; il donnait tout de son trésor; jamais il n'assigna la plus petite somme sur les provinces. Il avait le talent de récompenser les gens selon leur mérite, en sorte que personne n'était mécontent. Il n'y avait pas de jour qu'il ne donnât de dix à cent mille pièces de monnaie et de cent à trois cents habits. Malgré ces largesses, le trésor ne tarissait pas, grâce à l'ordre qu'il avait établi dans les finances. Aucun de ses prédécesseurs n'a dépensé autant que lui en libéralités, ce que prouvent les registres conservés dans les archives. »

25 meh.
703.

Gazan arriva à Tébriç le 8 septembre, et donna ses ordres pour les préparatifs d'une troisième expédition en Syrie. Il avait récemment sollicité les souverains de la Chrétienté de faire une nouvelle descente en Terre-Sainte; du moins des individus qui se disaient ses messagers, arrivèrent à Paris en 1303, pour renouveler au roi de France ses propositions d'alliance et l'assurer que Gazan

était disposé à embrasser le Christianisme (1). On apprend, par une réponse d'Édouard I à Casan, que le roi d'Angleterre avait reçu une lettre du Khan mongol des mains du même Buscarell qui avait été chargé d'une semblable mission par Argoun, quatorze ans auparavant, et l'on peut induire du contenu de cette réponse en latin, dont voici la traduction, que Gazan pressait les souverains d'Europe de passer en Syrie. Édouard adressa au Patriarche de l'Orient une lettre conçue dans les mêmes termes.

« Nous avons reçu les lettres que vous nous
« avez envoyées par votre ambassadeur, Bus-
« carell de Guissurfo, porteur des présentes,
« et nous avons pris connaissance de leur
« contenu, comme nous avons entendu les
« communications de vive voix qu'il nous a
« faites de votre part sur l'affaire de la Terre-
« Sainte.

« Les guerres qui troublent la Chrétienté
« nous ont depuis long-temps empêché de
« prendre, comme nous le voudrions, une
« résolution à l'égard de la Terre-Sainte.

(1) Abel Rémusat, *Mémoires*, etc., p. 130, d'après la *Chronique de St. Denys* manuscrite, règne de Philippe-le-Bel, C. XLIX.

« Mais, lorsque le souverain pontife nous
« aura mis en état de nous en occuper,
« nous emploierons volontiers tous nos ef-
« forts à cette entreprise, dont nous dési-
« rons le succès, plus que d'aucune autre
« affaire de ce monde (1). »

Peu de jours après avoir pris des mesures pour une nouvelle invasion en Syrie, Gazan fut attaqué d'une ophthalmie. Pour le guérir, des médecins chinois lui firent des scarifications en deux endroits du corps. On lui avait amené de l'Inde des éléphants; la veille de son départ de Tébriz, il monta sur un de ces animaux, et s'amusa à le faire courir, pendant plusieurs heures, dans la place publique, en présence d'une foule de spectateurs. Il prit, le 31 octobre, la route d'Oudjan. La douleur que lui causait l'opération qu'il avait subie l'empêchait de monter à cheval; il voyageait à petites journées, en palanquin. Dans cette route, il donna à Coutlouc-

(1) Ces deux lettres sont datées de Westminster le 12 mars 1302, mais sont placées dans la collection de Rymer (t. 1, pars 4, page 22), sous l'année 1303; ce qui paraît plus exact, à moins que la Chronique de St. Denys ne veuille désigner un autre messenger que Buscarell.

schah le commandement de la frontière de l'Arran, vacant, depuis l'année précédente. par la mort de Nourin Aca. Il avait l'intention de se rendre à Bagdad; mais les chemins étant devenus impraticables par la quantité de neige tombée à Soucoulouk et dans la contrée de Hémédan, il se décida à passer l'hiver sur le bord du Houlan-mouran. Il y fit une retraite de quelques semaines dans un pavillon écarté, invisible pour tout le monde, excepté trois ou quatre domestiques, et prenant très-peu de nourriture.

On arrêta dans la résidence un homme qui cherchait à faire des partisans au prince Alafrenk, fils de Gaïkhatou, en racontant que son supérieur, le scheïkh Pir Yacoub à Tébriz, avait reçu du ciel la révélation que ce prince parviendrait bientôt au trône. Un des écuyers de Gazan fut envoyé à Tébriz pour se saisir de Pir Yacoub, de plusieurs autres Scheïkhs soupçonnés d'être ses complices, et de Nassir-ud-din, envoyé du Caan. Il revint au bout de deux jours avec les prévenus. A leur aspect, Gazan dit : « Je parierais que ces factieux sont des clients de Sadr-ud-din de Zendjan. » Ils l'étaient en effet. Le prince les interrogea lui-même, en présence des Oméras et des officiers de

sa cour, Il fut constaté qu'ils adhéraient aux doctrines de Mezdek et voulaient propager ses erreurs (1). Pir Yacoub fut précipité du sommet d'une montagne des environs, et l'on exécuta ses complices. Alafrenk reçut sa grâce avec l'ordre de se rendre en Khorassan auprès du prince Kharbendé. Reconnaisant de cet acte de clémence, il avoua que, sous le prétexte de la chasse, on le menait à Tébriz chez le scheïkh Yacoub, qui, de concert avec ses disciples, dans leurs pieux exercices, le flattait de l'espoir qu'il occuperait un jour le trône.

La découverte de cette prétendue conspiration accrut la confiance de Gazan en son vézir Sa'd-ud-din. Ne pouvant rien ajouter au pouvoir dont jouissait déjà ce ministre, il le récompensa de son zèle par une marque de faveur qui l'environna d'un nouvel éclat : il lui donna le commandement d'un régiment de mille Mongols, avec le *Touc* et le *Kourka*

(1) Mezdek, qui vivait sous le règne du roi de Perse Cobad, père de Nouschirevan, à la fin du cinquième siècle de notre ère, fonda une secte qui s'écarta de celle des Manichéens par quelques modifications dans le dogme des deux principes.

ou grande tymbale, et voulut que toute la cour allât le féliciter.

Gazan partit, à la fin de mars 1305, du *jour*t de Houlan-mouran (1), que l'on a nommé OEuldjaïtou-yamouc, prenant la route de Savé, d'où il s'avança vers Raï. Sa santé était si bien rétablie qu'il chassait et faisait de longues courses à cheval. Arrivé près de Khaïlbuzurk, dans le canton de Raï, il retomba malade. Il expédia aussitôt un courrier à Boulgan Khatoune, pour la prier de venir, et continua sa route, à petites journées, jusqu'à Yeskelé-roud, près de Cazvin, où Boulgan Khatoune arriva au commencement de mai. Gazan se sentant près ramaz. de sa fin, rassembla les Grands de l'État, adressa à chacun d'eux une exhortation, et fit son testament par lequel il laissait le trône à son frère OEuldjaïtou, qu'il avait déjà désigné pour son successeur quatre ans auparavant; il recommanda vivement aux assistants de veiller à la stricte exécution de tous les points que renfer-

(1) *Houlan-mouran* signifie, en mongol, *fleuve rouge*, comme *Kezil Oussoun*, en turc, et désigne une rivière qui prend sa source dans les monts Elvend, au nord de Hémédan, et se jette dans la Mer Caspienne. En persan, elle est appelée *Sipid-roud*, *rivière blanche*.

maient ses dernières volontés. Après avoir accompli ce devoir, il passa la plupart du temps en retraite. Quoique affaibli par la maladie, il conserva toutes ses facultés et son éloquence naturelle, jusqu'au moment où il expira, dans
11schew. la soirée du dimanche 17 mai 1304. Son cercueil fut transporté à Tébriz, sur des chevaux de ses écuries, suivi des Khatounes et des Oméras. Les habitants des villes et des villages sur la route, hommes et femmes, sortaient de leurs maisons, têtes et pieds nuds, et vêtus de bure, se couvraient la tête de poussière et faisaient entendre des gémissements. Les minarets dans tout le royaume furent recouverts de bure; on étendit de la paille dans les rues, les bazars et les places publiques. Les habitants de toutes les classes se vêtirent, pendant sept jours, d'habits déchirés ou de bure. La population de Tébriz, portant le deuil en bleu foncé, alla jusqu'à la dernière station au devant du convoi; militaires et bourgeois marchaient autour du cercueil, en poussant des sanglots. Le corps de Gazan fut déposé dans le mausolée qu'il avait fait construire à Scham près de Tébriz (1).

(1) On voit, par le passage suivant de Pachymeres, combien sa mort fut regrettée à Constantinople : « Avec

Le testament de Gazan était conçu en ces termes : « Khatounes, princes du sang , généraux ,
« chefs de mille , et militaires de tous grades ,
« sultans , courtisans (*Inacan*) , intendants
« (*Mulouks*) , cadhis , imams , scheïkhs , préfets ,
« receveurs et habitants en général de nos
« États héréditaires , depuis le fleuve Amouyé
« jusqu'à la frontière occidentale ! Sachez que
« Dieu qui , par sa grâce , a éclairé notre
« cœur de la lumière de l'Islamisme , et a , par
« sa faveur , secondé les efforts que nous
« n'avons cessé de faire , pendant notre règne ,
« pour maintenir l'observance des préceptes de
« la foi , exalter la parole de Dieu , bien gouver-
« ner nos peuples , et faire partout régner la
« justice , ayant permis que nous fussions at-
« teints d'une infirmité qui approche le mo-
« ment où nous devons passer du séjour de

« lui s'évanouit l'espoir flatteur de voir la tranquillité
« rendue à l'empire romain ; et , lorsqu'il fut enlevé
« celui qui seul pouvait et même voulait , comme il
« avait déjà commencé à le prouver par ses actes , em-
« pêcher les barbares , ses sujets , de dévaster nos pro-
« vines , des maux plus graves encore que par le
« passé vinrent de toutes parts fondre sur nous , et
« particulièrement sur Philadelphie , que les Caramaniens
« revinrent assiéger. » (Pachymeres , tom. II, ap. Stritter,
Tataricor. cap. VI, § 69).

« ce monde périssable à la demeure éternelle,
« nous avons voulu, dans notre amour pour
« nos peuples, parmi lesquels les faibles sont
« particulièrement confiés à nos soins, faire
« entièrement disparaître les plaies de l'op-
« pression, en affermissant les bases de la
« justice, et en faisant revivre les préceptes né-
« gligés de l'Islamisme; mais comme il ne nous
« est pas accordé d'accomplir cette noble tâ-
« che, à laquelle nous avons consacré tous
« nos soins, nous recommandons à tous en
« général de veiller à ce qu'après nous il n'é-
« coute point de troubles; que notre frère
« chéri, que nous avons institué, il y a qua-
« tre ans, notre héritier et successeur, con-
« vaincus qu'il en était digne, disposition
« que nous avons, depuis lors, confirmée à
« diverses reprises, soit promptement installé
« à notre place sur le trône, et que tous
« nos sujets lui prêtent obéissance. Notre
« successeur n'agira pas contre les ordon-
« nances par nous rendues après mûre déli-
« bération; il s'efforcera de faire prospérer
« l'Islamisme, et protégera les Musulmans;
« il fera scrupuleusement observer ce qui
« est ordonné ou prohibé par la religion
« de Mohammed, et ne souffrira qu'aucun
« ennemi de cette foi y porte atteinte. Qu'il

« maintienne, à mon exemple, le calme et
« la sécurité parmi les peuples, dépôt que
« Dieu a confié, pendant quelque temps,
« aux soins de son faible serviteur; qu'il
« n'exige d'eux rien au-delà des contributions
« que nous avons fixées; qu'il ne mette pas
« de nouveaux impôts; qu'il ne rétablisse
« pas les charges que nous avons suppri-
« mées; que les fonds par nous consacrés à
« des aumônes, que les revenus de nos do-
« tations pieuses, que les établissements que
« nous avons fondés, conservent la destina-
« tion que nous leur avons donnée; que les
« pensions et gratifications continuent à être
« payées à ceux à qui nous les avons accor-
« dées, et que les officiers du fisc ne puis-
« sent pas s'en emparer; qu'il ne néglige
« pas de répandre des bienfaits, car notre
« destination est de faire du bien; enfin
« qu'il réprime les pervers et les malfai-
« teurs, et lorsque l'annonce de notre décès
« sera parvenue dans les provinces, que
« l'on dise partout le Namaz funèbre, et
« que les Fidèles nous assistent de leurs priè-
« res (1). »

(1) Continuateur de Raschid, dans la Vie d'OEuldjaïtou.

Gazan avait eu huit femmes ; la seconde, Boulgan Khatoune, lui donna un fils, Aldjou, et une fille, Oldjaï-Coutloug.

« Gazan, dit l'historien Raschid, observa,
« pendant tout son règne, les pratiques de
« l'Islamisme avec ferveur. Alors il fut évi-
« dent qu'il l'avait embrassé par conviction,
« qu'il n'avait pas uniquement cédé aux in-
« sinuations de quelques Émirs et Scheïkhs.
« Quel intérêt aurait pu d'ailleurs engager
« un souverain aussi puissant à changer de
« religion ; un prince surtout dont les ancê-
« tres païens avaient conquis le monde. Il
« fit embrasser le Mahométisme à toute son
« armée, composée, en partie, de vrais
« Mongols qui étaient unitaires, en partie,
« d'autres nations du nord de l'Asie qui
« étaient polythéistes, idolâtres, bouddhis-
« tes, etc. Toutes les fois que des cadhis, des
« scheïkhs, des religieux, des dévots, pa-
« raissaient devant Gazan, il leur donnait
« des avis ; mais un jour qu'il avait convo-
« qué les principaux membres du clergé
« mahométan, il leur tint ce discours :
« *Vous êtes revêtus de l'habit religieux, et*
« *vous cherchez, sans doute, à paraître par-*
« *faits aux yeux de Dieu, plutôt qu'aux*
« *yeux des hommes ; ceux-ci peuvent être*

« *trompés par les apparences ; Dieu voit au*
« *fond des cœurs. Irrité de la fausseté, il la*
« *punit dans ce monde et dans l'autre ; il*
« *démasque les hypocrites, les dépouille de*
« *leur habit et de leur réputation usurpée,*
« *les livre au mépris et à la risée du monde.*
« *J'ai dit que vous vous êtes revêtus de l'ha-*
« *bit de religieux ; cela signifie que, quoique*
« *vous soyez comme les autres hommes, vous*
« *avez acquis, par votre habit, une réputation*
« *de vertus qui ne sont pas le partage des*
« *autres hommes. Vous avez même établi*
« *cette opinion par vos discours et votre ri-*
« *gorisme. Consultez vous bien pour savoir si*
« *vous pouvez remplir strictement les devoirs*
« *que cet habit impose ; si vous les accom-*
« *plissez, vous serez des êtres supérieurs de-*
« *vant Dieu et les hommes ; sinon, vous ne*
« *recueillerez que honte, et cela, par votre*
« *propre faute. Soyez certains que Dieu m'a*
« *élevé à l'empire et m'a confié ses peuples,*
« *afin que je les gouverne avec équité ; il*
« *m'a imposé le devoir de rendre la justice et*
« *de punir les coupables, en raison de leurs*
« *délits. Il veut le plus de sévérité envers*
« *ceux qui tiennent le premier rang. Un sou-*
« *verain doit être surtout attentif aux fautes*
« *que commettent les hommes des classes les*

« plus élevées, pour faire des exemples qui
« frappent la multitude. Je dois donc, avant
« tout, rechercher vos fautes; et ne croyez
« pas que j'aie égard à votre habit. Que tou-
« tes vos actions soient conformes à la loi et
« aux préceptes du Prophète; que chacun de
« vous remplisse ses devoirs et guide les autres
« dans la voie du salut. Vous ne devez pas
« vous soutenir mutuellement, par esprit de
« corps, ni exiger des autres hommes ce que
« Dieu ne commande point; car il n'est pas
« juste que vous tourmentiez votre prochain,
« pour faire votre réputation, et il ne vous
« sied pas de paraître plus zélés que Dieu et
« le Prophète, pour le bien-être et le salut de
« l'humanité. Avertissez moi, si je fais quel-
« que chose de contraire à la loi et à la reli-
« gion, et sachez que vos discours me persua-
« deront alors que votre cœur sera d'accord
« avec la vocation que vous affichez; car ils
« seront dictés par la sincérité, le vrai zèle,
« le courage, et ils feront impression; sinon,
« vos paroles seront perdues et ne serviront
« qu'à exciter ma colère. J'aurais beaucoup
« à ajouter sur ce sujet; mais je me bornerai
« à ce que je viens de vous dire en général.
« Si vous approuvez mes paroles, elles tour-
« neront à votre profit et au mien; mais si

« vous vous en blessez, la haine s'emparera
« de vos cœurs; de mon côté, je concevrai
« de l'aversion pour vous, et il en résultera
« un grand tort pour les affaires de ce monde
« comme pour la religion. »

« Doué d'un caractère ferme et d'un grand
« courage, poursuit Raschid, il fit son ap-
« prentissage de la guerre, lorsque très-jeune
« encore il commandait dans le Khorassan,
« province exposée sans cesse aux invasions
« des Mongols de la Transoxiane, qui le for-
« çaient de faire une ou deux campagnes par
« an. Il exerçait souvent ses troupes, qu'il
« avait soin d'animer par ses exhortations :
« *La mort, leur disait-il, nous attend au logis,*
« *en voyage, à la chasse comme au combat.*
« *Pourquoi donc craindre l'ennemi ? La peur*
« *ne sert qu'à nous priver de nos ressources.*
« *Il peut être utile de perdre du sang; sinon*
« *il se corrompt et produit la fièvre. Le sang*
« *est d'ailleurs le fard de l'homme. Personne*
« *ne peut rester dans ce monde. Celui qui*
« *meurt dans son lit tourmente par sa ma-*
« *ladie femme et enfants, et n'inspire aux*
« *siens que la pitié; mais le guerrier qui*
« *meurt en combattant est honoré, et le prince*
« *prend soin de sa famille.*

« Souvent il instruisait ses officiers. Lors-

« qu'on fait, leur disait-il, une incursion, il
« faut tâcher que l'ennemi l'ignore d'avance,
« courir nuit et jour avec célérité, afin d'arriver
« à l'improviste, et s'être déjà retiré avant
« que les troupes ennemies aient eu le temps
« de se réunir. Si l'on renouvelle tous les ans
« les incursions, il faut les faire en diverses
« saisons, afin que l'ennemi ne puisse pas les
« prévoir et se tenir sur ses gardes; il faut
« aussi prendre une route différente, et il est
« essentiel d'avoir de bons guides; mais, si
« l'on marche avec une grande armée, plus
« on en répand le bruit d'avance et mieux
« cela vaut; car elle se meut lentement, et
« ne peut pas se dérober à la connaissance de
« l'ennemi; on ne peut pas l'empêcher de se
« préparer; mais quelquefois ces annonces le
« découragent et font naître la désunion. On
« doit s'attendre qu'il nous coupera les vivres;
« c'est pourquoi il faut connaître, avant de se
« mettre en marche, où l'on trouvera du gibier,
« de l'eau et des fourrages; on s'y arrêtera,
« afin d'épargner les vivres dont on s'est
« pourvu pour les lieux incultes. On tâchera
« toujours d'être bien informé par ses espions
« de la situation de l'ennemi; car agir sans
« connaissance, c'est donner des coups de
« poing dans les ténèbres; mais surtout que

« l'on soit toujours le maître d'accepter ou de
« refuser le combat. Que la discipline soit
« sévère; que personne ne puisse aller de son
« chef enlever la moindre chose dans la cam-
« pagne et les villages; car on ne peut rien
« faire d'une armée habituée à la licence;
« au moment de combattre, elle s'amusera à
« piller, sans qu'on puisse l'en empêcher; c'est
« la cause de la plupart des revers. Lorsque
« l'ennemi est détruit, qu'on enlève ses dé-
« pouilles. Ne faites point de mal à votre pays;
« car les prières du peuple vous portent bon-
« heur. Ne méprisez pas l'ennemi; ne vous
« exagérez pas vos forces, et surtout point
« de bravades. »

« Le mongol était sa langue maternelle;
« mais il savait un peu d'arabe, de persan,
« d'indien, de cachemirien, de tibétain, de
« chinois, de franc, etc. Il connaissait l'his-
« toire, le caractère, les habitudes des sou-
« verains anciens et modernes, et surtout de
« ses contemporains; il en parlait aux indi-
« vidus de chaque nation de manière à les
« étonner; mais ce qu'il possédait le mieux,
« c'était l'histoire des Mongols, à laquelle il
« attachait, comme tous ceux de sa nation,
« le plus grand prix; il savait par cœur
« mieux qu'aucun Mongol, hormis Poulad-

« Aca, les noms de ses ancêtres des deux
« sexes, ceux des généraux mongols anciens
« et modernes, et leurs généalogies. C'est de
« ce souverain que j'ai appris, en grande
« partie, ce que j'en rapporte dans cet ou-
« vrage; mais il connaît encore beaucoup
« d'Émirs mongols et de faits historiques dont
« il n'y est pas fait mention.

« Il n'y avait pas d'art et de métier, tel
« que ceux de forgeron, de charpentier, de
« peintre, de fondeur, de tourneur et autres,
« auquel il ne travaillât de ses propres mains,
« et mieux que les artistes eux-mêmes; sou-
« vent il les dirigeait (1). Il acquit, en peu

(1) Ce que dit ici Raschid est confirmé par le témoi-
gnage de Pachymeres. Après avoir fait l'éloge de Cazan,
cet historien dit : « J'omets d'ajouter aux éloges d'un
« si grand homme, l'attention qu'il donnait aux moindres
« métiers industriels, auxquels, tout puissant monarque
« qu'il était, il aimait à travailler de ses propres mains.
« Son esprit philosophique jugeait qu'il était louable de
« savoir tout faire et d'exceller en toutes choses; aussi
« personne ne fabriquait plus élégamment que lui des
« selles, des étriers, des brides, des bottes, des sabres,
« des casques; il avait coutume de consacrer ses loisirs à
« ces ouvrages mécaniques lorsqu'il n'était pas occupé
« de travaux militaires. » (Pachymeres, t. II, ap. Stritter,
Tartar. Cap. VI, § 71).

« de temps, des connaissances en chimie,
« de tous les arts le plus difficile, attirant
« auprès de lui ceux qui le professaient;
« mais, au lieu de fournir, comme ses prédé-
« cesseurs, aux excessives dépenses qu'entraî-
« ne la recherche du grand œuvre, il se fai-
« sait montrer les autres opérations de leur
« art, comme par exemple, faire de l'émail,
« dissoudre le talc, fondre le cristal, faire
« des condensations et des sublimations, pro-
« duire une substance ressemblant à l'or et à
« l'argent. Il disait qu'il n'apprenait pas la
« chimie pour parvenir à produire ces métaux
« précieux, art trop difficile; mais pour con-
« naître et pouvoir faire lui-même toutes sortes
« d'opérations chimiques.

« Il était versé dans la médecine; il con-
« naissait les plantes et leurs propriétés; au
« lieu de se borner, comme les médecins, à
« étudier les plantes dans les boutiques des her-
« boristes, il allait les chercher dans la cam-
« pagne. Il en découvrit beaucoup en Perse,
« que l'on croyait particulières au Turkustan,
« à l'Inde, à la Chine, que les marchands
« de ces pays apportaient ici et faisaient
« payer fort cher. Il avait fait venir à sa
« cour plusieurs botanistes célèbres, Turcs
« et Taziks; il les emmenait dans ses pro-

« menades et ses parties de chasse; il her-
« borisait avec eux, et c'est avec leurs se-
« cours qu'il acquit ces connaissances. Il fit
« ajouter à la *thériaque farouc* vingt-quatre
« drogues simples dont chacune passait elle-
« même pour une excellente *thériaque*. Il
« était aussi fort versé dans la partie de l'his-
« toire naturelle qui comprend le règne ani-
« mal.

« Il savait assez de minéralogie pour dis-
« tinguer les minerais; il connaissait les opé-
« rations par lesquelles on les extrait de la
« mine et l'on en sépare le métal. Il assistait
« lui-même à ces travaux.

« Il savait des charmes et des paroles
« magiques pour toutes sortes de maux.
« Il prédisait souvent l'avenir, annonçant
« qu'il arriverait un ambassadeur de telle
« part, avec telle figure, ou qu'il recevrait
« une bonne nouvelle; et quoique la plupart
« des princes *Sahib-Couran*, (c'est-à-dire favo-
« risés des cieux) soient doués de cette fa-
« culté, jamais on ne l'avait vue à un pareil
« degré.

« Avidé de savoir, il avait appris à tirer
« l'augure par l'art de la géomancie (*ramel*),
« par l'omoplate, par les dents de chevaux,
« et les autres moyens employés, chez diffé-

« rentes nations, pour prévoir l'avenir. Il con-
« naissait les planètes et les constellations,
« les temps de leur lever et de leur coucher,
« ainsi que leurs différentes propriétés astro-
« logiques. Comme il visitait souvent l'obser-
« vatoire de Maraga, et se faisait expliquer
« l'usage des instruments qu'on y employe,
« il avait acquis des notions en astronomie;
« il commanda lui-même tout ce qu'il fallait
« pour la fondation d'un nouvel observa-
« toire, près de Tébriz. Il imagina pour
« observer l'orbe du soleil, une coupole,
« qu'il décrivit aux astronomes; ils lui dirent
« qu'ils n'avaient jamais vu un pareil instru-
« ment; mais qu'il était fort ingénieux; on
« l'exécuta en bâtissant l'observatoire de
« Schenb près de Tébriz, lequel reçut la for-
« me d'une coupole. »

« Je prends mes contemporains à témoin
« de tout ce que je rapporte, afin que dans
« la suite mes lecteurs ne me taxent pas
« d'exagération.

« Avant le règne de Gazan, c'étaient les
« émirs et les vézirs qui gouvernaient. Le
« souverain passait la plupart du temps à la
« chasse, ou dans d'autres plaisirs. On peut
« s'imaginer ce que devaient être les mesures
« prises par des ministres divisés d'opinion.

« C'étaient eux qui répondaient aux ambas-
« sadeurs des princes étrangers. Gazan gou-
« verna par lui-même, et rétablit l'ordre
« dans l'administration, troublé depuis des
« années. Il ne recevait de conseil d'aucun
« de ses Émirs; personne ne lui adressait
« une question sur la moindre affaire; on
« attendait ses ordres. On n'osait pas même
« lui demander le jour du départ. Jeunes et
« vieux, officiers supérieurs et inférieurs,
« lui obéissaient avec empressement. Ils le
« faisaient sans peine, parce qu'ils recon-
« naissaient la supériorité de son ame et de
« son esprit, la sagesse de toutes ses actions;
« ils se sentaient anéantis devant son génie.
« Toutes les fois qu'il arrivait un ambassa-
« deur étranger, il lui répondait lui-même,
« au lieu de le renvoyer à ses ministres, et
« sans en avoir conféré avec eux; et l'on
« sait que les souverains n'envoient, en
« cette qualité, que des hommes d'esprit,
« de mérite et d'expérience. Tous les ambas-
« sadeurs ou les savants qui venaient à sa
« cour étaient surpris de son éloquence,
« des grâces et de l'intérêt de sa conversation.
« Il leur citait des traits de leur propre histoi-
« re; il leur parlait du caractère de chaque
« souverain, des usages de chaque nation.

« Il se plaisait infiniment dans la société
« des hommes d'esprit et des philosophes ;
« mais il les avait bientôt jugés. Si leur con-
« duite ne répondait pas à leurs discours,
« s'ils cherchaient à le tromper, il ne les
« revoyait plus. Dans de grandes assemblées,
« composées de personnes de diverses clas-
« ses, il étonnait tout le monde par les
« questions qu'il proposait aux doctes et aux
« philosophes, et quoiqu'il parlât en mongol,
« on avait de la peine à pénétrer sa pensée ;
« à force de l'entendre répéter et expliquer,
« on en saisissait bien une partie, mais on
« ne pouvait pas la comprendre dans toute
« son étendue. Même dans ses parties de
« plaisir, lorsqu'il avait un peu bu, au lieu
« de dire et de faire des folies, comme les
« autres jeunes gens, il s'enfonçait dans des
« discussions subtiles et profondes, qui n'é-
« taient pas à la portée de tout docte per-
« sonnage. Il connaissait les dogmes des au-
« tres religions ; il les discutait avec leurs
« docteurs ; mais de dix questions qu'il leur
« faisait, ceux-ci ne savaient pas répondre à
« une ; lui les tranchait toutes.

« Il jugeait et appréciait les individus avec
« une étonnante sagacité, dissimulant envers
« ceux qui lui faisaient des insinuations ma-

« lignes et perfides, et attendant, pour les
« punir, qu'ils se fussent plus ouvertement
« expliqués. Lorsqu'il découvrait des hommes
« de bien il leur accordait sa confiance, et
« dès-lors il était sourd aux suggestions de
« la haine et de l'envie; il augmentait leur
« pouvoir, et les soutenait dans l'exercice
« de leurs fonctions, afin qu'ils pussent agir
« librement pour opérer le bien. Il répétait
« souvent qu'il n'y avait rien dans le monde
« de plus respectable que la droiture; en
« même temps il faisait une sévère justice de
« ceux qui manquaient à leurs devoirs. Mais
« les personnes qui ont été dans les affaires
« assurent, par serment, que jamais il ne
« fit mettre à mort un seul individu qui
« ne l'eut complètement mérité, et dont l'exis-
« tence ne fut nuisible à la société. Il ne
« se pressait jamais que pour faire le bien
« ou arrêter le mal. Il recommandait à ses
« ministres et aux *Yargoudjis* (juges) de ne
« pas prêter facilement l'oreille aux plaintes
« que l'on venait rendre contre un gouver-
« neur ou tout autre officier public; *car il*
« *est possible, disait-il, que les plaignants lui*
« *en veuillent parce qu'il les a remis sur le*
« *rôle des impositions, auxquels ils s'étaient*
« *soustraits sous son prédécesseur, ou qu'ils*

« ont perdu leurs places , ou par d'autres mo-
« tifs particuliers. Alors il faut consulter la
« voix publique , qui est le moyen le plus sûr.
« Le peuple l'aime-t-il ou non. Mais peu de
« fonctionnaires savent se concilier l'affection
« du peuple , et sont enclins à la justice. Si
« un homme en place rachète quelques dé-
« fauts par beaucoup de qualités ; s'il est sur-
« tout peu avide , s'il est ferme et loyal , il
« ne faut pas le destituer. »

« Il exerçait lui-même la plus sévère équi-
« té. Si , dans ses parties de chasse , il avait
« besoin de vivres , il les faisait payer le
« double de leur prix , sachant combien
« l'exemple du prince est nécessaire pour
« ses officiers. Apprenait-il que des troupes
« avaient commis des désordres dans une
« province , il mandait les officiers subalter-
« nes , qu'il faisait punir par le bâton , et
« réprimandait sévèrement les généraux. » —
« Vous voulez , disait-il un jour à ses offi-
« ciers , que je vous laisse piller les Taziks ;
« mais que ferez-vous donc après avoir détruit
« les bœufs et la semence du laboureur. Si
« vous venez alors me demander de quoi
« vivre , je vous châtierai sévèrement. Songez ,
« lorsque vous voulez frapper , maltraiter leurs
« femmes et leurs enfants , combien les nôtres

« nous sont chers, et qu'ils sont hommes
« comme nous.

« On a vu combien il fut libéral des de-
« niers de son trésor, dès que l'ordre intro-
« duit dans l'administration des finances lui
« eut fourni les moyens de récompenser ses
« serviteurs, et de pourvoir à l'entretien
« d'une foule d'indigents.

« Enfin, ses mœurs étaient pures. Ceux
« qui ont le plus approché sa personne
« rapportent qu'il assurait lui-même n'avoir
« jamais commis d'adultère, et que s'il avait
« regardé par hasard une femme avec con-
« voitise, il s'était borné au plaisir des yeux.
« A la guerre, comme il était séparé de son
« Harem, ses Oméras lui offraient en présent
« les plus belles filles qu'ils avaient enle-
« vées, les Mongols ayant coutume de garder
« ces captives, pendant leurs campagnes,
« pour se recréer de leurs fatigues. Gazan ne
« voulut jamais en accepter. Jamais il ne
« commit aucun des péchés qui dans notre
« loi sont nommés *fornication, adultère, pédé-
« rastie*. Il était aussi sévère à l'égard des
« autres qu'envers lui-même. Il porta contre
« ces délits des ordonnances rigoureuses, et
« punit de mort des individus qui s'en étaient
« rendus coupables. »

Nous allons maintenant exposer les mesures que Gazan adopta et fit exécuter, pour détruire de nombreux abus, qui étaient enracinés, délivrer le peuple conquis d'une foule de vexations, et introduire dans les diverses branches de l'administration, un ordre et une régularité qui n'avaient existé sous aucun de ses prédécesseurs. Ce tableau est de la main du vézir même qui assista Gazan dans l'exécution de ses plans de réformes. Nous le copions fidèlement.



CHAPITRE IX.

Perception des impôts. — Prêts usuraires. — Multitude de courriers. — Logements dans les villes. — Sceaux royaux. — Paizés. — Anciens yarligs et paizés. — Encouragement de l'agriculture. — Fiefs militaires. — Défense des frontières. — Augmentation de la garde royale. — Manufacture d'armes. — Trésor royal. — Table du prince. — Troupeaux du domaine. — Vénérerie. — Offices de judicature. — Faux titres et contrats. — Monnaies. — Poids et mesures. — Voleurs de grands chemins. — Ivresse. — Maisons de prostitution. — Extorsions pratiquées par des gens du peuple.

Perception
des impôts.

« Avant les réformes introduites par Gazan, des intendants (Hakim) étaient chargés de l'assiette et de la perception des impôts dans les provinces. On fixait à chacun d'eux le montant de sa recette, sur laquelle étaient assignées les dépenses fixes; mais l'intendant levait dans l'année dix contributions (*coïtchour*) pour une; en maints endroits, il en levait jusqu'à vingt. Il commençait par mettre de côté le montant de l'imposition qui, devait constituer sa recette; ensuite, chaque fois qu'il arrivait dans le pays un commissaire

(*Ilchi*), pour demander de l'argent, ou pour toute autre affaire, il levait un nouveau *coitchour*; et plus il venait de ces agents, dont les exigences étaient énormes, plus l'intendant était satisfait; car il mettait une imposition tantôt pour leurs frais de logement et d'entretien, tantôt pour leurs provisions et autres dépenses, tantôt pour les présents qu'ils demandaient. L'intendant employait ainsi une partie de l'impôt; il en gardait une autre pour lui, et donnait le reste au commandant (*Schahné*) et aux commis du fisc (*Bitiktchis*), pour les engager à appuyer ses mensonges de leurs témoignages; mais de tout cet argent extorqué aux contribuables il n'en envoyait jamais rien au trésor. Les revenus des provinces étaient d'ailleurs absorbés par les dépenses fixes, et par une quantité d'assignations. Dans le Khorassan, par exemple, les huit dixièmes de ces assignations restaient sans paiement; les commissaires et les particuliers qui en avaient reçu revenaient au Divan leurs *lérats* à la main; on leur répondait que la province devait encore une partie de ses impositions; que par conséquent, ils auraient dû être payés, et on leur délivrait une ordonnance (*al-tamgha*) portant l'injonction sévère de les

payer sur le champ. Ces créanciers retournaient en province faisant de nouveaux frais, et l'intendant levait, sous ce prétexte, un nouvel impôt, disant aux contribuables : « Vous voyez que beaucoup d'émissaires « (*Iltschi*) sont ici à attendre; il faut fournir à leurs dépenses et à leurs besoins, « afin qu'on ait le temps d'arranger leurs « affaires; » et personne n'osait lui répondre, qu'il n'avait qu'à les payer du produit des impositions qu'il avait perçues, dès le commencement de l'année, pour une somme bien supérieure à celle qui était légalement fixée. L'intendant partageait avec ses collègues les deux tiers de cette nouvelle perception et employait le reste aux dépenses des porteurs d'assignations, qui finalement s'en retournaient sans avoir rien obtenu, et ils faisaient tant de voyages de ce genre, que les *bérats* s'usaient en leurs mains. Jamais les membres du Divan n'examinaient quel était le montant des sommes dues par chaque province, afin de savoir sur laquelle il fallait donner des assignations, pour qu'elles fussent payées; personne n'en avait la moindre connaissance; ils délivraient successivement, à la demande des particuliers, des assignations sur un lieu ou sur l'autre, et comme ils étaient

certaines qu'elles ne seraient point payées, ils ne traînaient pas les solliciteurs; ils se faisaient, au contraire, un mérite de leur empressement à les expédier, et les renvoyaient satisfaits. Le vézir était convenu avec les intendants de provinces de certains signes dans les *bérats* et les lettres; lorsque ceux-ci ne les voyaient pas, ils ne donnaient pas d'argent. Cette intelligence des intendants avec le vézir, dont ils avaient d'ailleurs soin de gagner les bonnes grâces, leur donnait une grande assurance. Deux ou trois contributions (*coitchour*) et le produit de la douane de la ville (*tamgaï schéher*), étaient dépensés, chaque année, en frais pour les commissaires. On s'étonnait que l'intendant ne réservât point, pour cette espèce de dépenses, le numéraire qui provenait des droits de douane; on ne savait pas qu'il l'omettait à dessein, afin de pouvoir exiger, sous un pareil prétexte, des contributions pour une valeur bien plus considérable; ensuite il portait en compte deux ou trois fois plus encore, à titre de dépenses pour ces envoyés, et se dispensait ainsi de rien rendre au trésor. En effet, le fisc ne recevait jamais de ces pays une obole, et les intendants ne donnaient même qu'un cinquième des allocations ordinaires sur le montant des revenus.

Ils ne payaient ni pensions ni appointements, et ne fournissaient point aux dépenses locales les plus nécessaires, quoique, d'après leurs instructions, ces articles dussent être liquidés avant tout. Au commencement de l'année, ils renvoyaient les réclamants en leur disant qu'ils devaient d'abord satisfaire le trésor; ensuite ils promettaient de les payer à l'époque de la moisson; et comme il y avait toujours sur les lieux beaucoup d'*Ilthis* et d'exacteurs à expédier, l'intendant alléguait qu'il devait d'abord se délivrer de tous ces individus qui l'obsédaient; ceux qui avaient à réclamer une pension, des appointements, des gratifications, etc., renvoyés d'un jour à l'autre, attendaient nuds et affamés du commencement à la fin de l'année. Les plus adroits avaient recours aux officiers de l'intendant et obtenaient, à force de prières, la moitié de ce qui leur était dû, moyennant quittance du tout; encore devaient-ils accepter, pour cette moitié, des effets qu'on leur passait au double de leur valeur, de sorte qu'avec mille peines ils touchaient un quart, et ceux-là s'estimaient heureux; car les autres ne recevaient rien. Si l'un de ces infortunés arrivait à l'Ordou, après un voyage pénible, et sur l'exposé de sa situation, obte-

nait du grand Divan une lettre où l'on demandait à l'intendant pourquoi un tel n'avait pas été payé, malgré l'ordre donné d'acquitter avant tout ce qui lui était assigné, l'intendant alléguait qu'il en avait été empêché par le retard apporté au paiement des impositions; il annonçait qu'il lui donnait un bon sur les arrérages. Le créancier se voyait obligé de prendre une pareille assignation; mais, au lieu de laisser des arriérés, l'intendant avait perçu, comme on l'a vu, plusieurs fois la valeur de ce qui était dû par les contribuable; c'étaient les arriérés des impositions qu'il avait levées arbitrairement. Des malheureux qui n'avaient pas les moyens de payer plusieurs fois, abandonnaient, par la fuite, leur village et leurs familles; alors on se décidait à leur remettre la moitié, ou la totalité de la dernière contribution, et comme tout le monde n'avait pas pu payer cette imposition illégale, les *Bitiktchis* écrivaient que tel endroit restait encore devoir tant. Les chefs du département des finances savaient bien ce qui en était; mais comme ils acceptaient des intendants une grande partie du produit de ces concussions, ils ne disaient rien. Tous les vézirs qui se sont succédés jusqu'à présent se sont rendus coupa-

bles de pareilles connivences, mais ce fut surtout Sadr-ud-dîn Tchaouyi qui excella dans ce genre, et porta au dernier point de perfection un pareil système d'iniquités. De son temps, personne ne pouvait recevoir les fonds qui lui étaient assignés sur une province; aucun individu jouissant d'une pension, d'un traitement, n'en touchait une obole; car les assignations n'étaient que des tromperies. Souvent un dervisch, un scheïkh, ou tout autre indigent digne d'intérêt, allait le trouver, et en obtenait, à titre de secours, une assignation de cinq cents dinars. Cet homme, dans la joie de son cœur, se mettait en devoir d'aller chercher ces fonds; il pensait qu'en empruntant cent dinars pour acheter une monture et ce qu'il lui fallait pour le voyage, il lui resterait quatre cents dinars; dans cet espoir, il courait tant après son argent assigné, qu'il oubliait sa qualité de scheïkh, et apprenait le métier de courrier et de percepteur; le tout en vain, et il finissait par prendre la fuite pour échapper à ses créanciers. »

« Ces exactions réduisaient les contribuables à la nécessité d'émigrer; les villes, les villages restaient déserts; de temps à autre un commissaire était chargé d'aller à la re-

cherche de ceux qui avaient ainsi disparu; il usait de rigueur pour les faire retourner à leurs foyers, leur extorquait par des menaces beaucoup plus que la valeur de l'impôt qu'ils auraient dû payer, et ne pouvait ramener aucun d'eux, tant ces gens étaient dégoûtés de leur pays natal, et redoutaient la propriété foncière. Ceux qui restaient dans les villes, prenaient la précaution de boucher avec des pierres la porte de leur maison, et ils entraient, sortaient par le toit. Lorsque les percepteurs devaient visiter un quartier, ils prenaient pour guide quelque vaurien qui connaissait bien les maisons, et ils allaient tirer les contribuables des réduits, des souterrains, des vergers, des décombres où ils se tenaient cachés; et s'ils ne pouvaient pas les attraper, ils prenaient leurs femmes, qu'ils chassaient devant eux de quartier en quartier comme un troupeau de moutons, et amenaient devant le receveur; on les suspendait avec une corde par les pieds, et on les frappait; l'air retentissait des cris et des lamentations de ces infortunées. Nous avons vu plus d'une fois, qu'un habitant, à l'aspect du percepteur qui montait sur son toit, se mettait à courir, et poursuivi, se laissait tomber de frayeur dans la rue, et se cassait les jambes. Dans la province de Yezd les choses

en étaient venues au point qu'on pouvait parcourir les villages sans trouver personne à qui parler. Le peu d'individus qui y étaient restés, avaient des vedettes; lorsqu'elles apercevaient quelqu'un, elles faisaient des signaux, et tout le monde se cachait sous terre. On raconte que dans l'année 691 (1292) un propriétaire de la province de Yezd se rendit à Firouz-Abad, l'un des grands villages de ce pays, pour voir s'il pourrait retirer quelque chose des revenus d'une terre qu'il y possédait; malgré tous ses efforts, pendant deux ou trois jours il ne put trouver aucun des cultivateurs de l'endroit; mais il vit un collecteur assis au milieu du village, un *bérat* à la main, et devant lui trois paysans qu'il avait fait prendre dans la campagne; ils étaient suspendus par les pieds et on leur appliquait des coups de bâton pour les forcer à fournir des vivres; car il fallait à tous ces exacteurs, et aux gens de leur suite, des provisions de bouche, des fourrages, du vin, et des filles ou des garçons. Dans quelques lieux ces maltôtiers étaient en si grand nombre que, sans exagérer, il y en avait deux pour un habitant; ils se nourrissaient et se vêtissaient aux dépens de ces infortunés. »

« Ainsi, quoique les intendants et les per-

cepteurs exigeassent des contribuables, sous toutes sortes de prétextes, bien au-delà des impositions légales, comme ils n'en rendaient rien au fisc, le trésor était vide, et lorsqu'il fallait pourvoir aux besoins de l'armée, à la défense des frontières, aux nécessités de l'État on se voyait forcé d'avoir recours à des moyens violents pour se procurer des fonds. »

« Gazan sentait la difficulté de faire abandonner des pratiques, devenues coutumes par le laps de temps, et qui avaient bravé les édits rendus sous chacun des règnes précédents pour les abolir. « Comment, disait-il, « faire rentrer dans la bonne voie ces intendants et percepteurs qui ont pris l'habitude d'exiger des sujets au-delà de ce qu'ils « doivent, et de n'en rien rendre au trésor; « qui sont, chaque année, traduits en justice et se tirent toujours d'affaire avec de « l'argent; qui, lors même que quelques-uns « de leurs collègues seraient punis de mort, « attribueraient leur malheur à leur mauvaise « étoile, ou à l'inimitié d'un tel, pensant « que s'il n'en était ainsi, il faudrait que « tant d'autres eussent le même sort. Nous « devons donc aviser aux moyens d'empêcher les intendants des provinces de ma-

« nier les deniers publics, et le meilleur
« sera de leur ôter la faculté d'imposer une
« obole. » En conséquence, il ordonna l'envoi
dans chaque province d'un *Bitiktchi*, chargé
de dresser un état de toutes ses communes,
et de répartir les impôts d'après le dernier
recensement, en ayant soin que les imposi-
tions soient modérées. Il devait être dressé
un état particulier des propriétés du domaine
privé (*indjou*) et des fondations pieuses (*avcaf*),
ainsi qu'une liste des personnes qui avaient,
depuis trente ans, la jouissance non contestée
de ces biens. »

« Les *Bitiktchis* allèrent dans les provin-
ces, levèrent le cadastre de chaque commune,
et en fixèrent les impositions. Quoiqu'il soit
impossible d'atteindre, dans un pareil travail,
une perfection telle que chacun soit exac-
tement taxé selon ses moyens, ils tâchèrent
du moins d'en approcher, et lorsque tous
les rôles eurent été remis à Gazan, il fut
permis aux particuliers qui croyaient avoir à
se plaindre d'erreurs considérables, de porter
leurs réclamations au grand Divan. On forma
de tous ces registres une matrice (*Canoun*),
qui fut déposée au grand Divan, et d'après
laquelle devait être dressé, au commencement
de l'année, le rôle des impositions de chaque

commune, lequel était muni du sceau des officiers du grand Divan, et de l'*al-tamga* d'or. Les contribuables payaient leurs cotes, en deux termes, au receveur chargé d'acquitter les assignations à *tamgas* d'or données sur les revenus de la province, et d'envoyer le reste au trésor royal. Quant à la partie des impôts qui se payaient en numéraire, Gazan ne voulut pas permettre que les receveurs remissent au trésor pour un dinar d'effets. Les pensions, gratifications et autres dépenses imputées sur les revenus des provinces devaient être également payées en espèces sonnantes. Chaque contribuable sut alors, par le rôle à *tamga* d'or envoyé de la capitale, ce qu'il avait à payer, et qu'il ne devait pas être exigé de lui une obole de plus. Il fut défendu, sous peine de mort, aux préfets (*Mélik*), commandants (*Baschcak*), employés des finances (*Bitiktchi*), de donner aucune assignation, et le commis qui l'aurait écrite devait avoir la main coupée. L'introduction de ce nouveau système fit cesser aussi un grand abus. Chaque fois que le souverain donnait un village ou une terre à un particulier, soit à titre de bénéfice, de fief, d'appointements, de gratification, ou de secours, ou bien qu'il l'avait converti en *wakf*; chaque

fois qu'un canton ayant obtenu la protection d'une Khatoune, d'un prince du sang, d'un seigneur mongol, était exempté des impositions fiscales, ou bien lorsqu'il arrivait qu'un village était abandonné, le receveur portait en compte au grand Divan, en déduction de sa recette, une somme bien plus forte que le montant des impositions de ce lieu, et comme les officiers du Divan n'avaient pas les moyens de connaître ce que devait payer chaque village, ils étaient obligés de s'en rapporter au dire du receveur et aux faux témoignages de ses amis.

« Par suite de cette nouvelle organisation des finances, les revenus des provinces, devenus encore plus certains que ceux de l'hôtel de la monnaie, furent versés dans le trésor en deux ou trois termes par an, et il n'y eut plus d'excuses ni de prétextes. Il n'a été assigné sur aucune province, dans ces dernières années, ni une obole, ni une mesure de blé, ni une botte de paille, ni un mouton, ni une pinte de vin, ni quoi que ce soit, et tout ce qui a été distribué à l'armée, ou accordé à des particuliers, est sorti du trésor en espèces; néanmoins il n'a jamais été épuisé, non plus que les magasins d'étoffes, et l'on sait, par la compa-

raison des registres anciens et nouveaux que sous aucun règne il n'a été donné, dans l'espace de cinq ans, autant d'or et d'habits que Gazan en donne dans une année. Auparavant on disposait d'avance des récoltes prochaines ; maintenant il y a toujours des grains pour un an dans les magasins de l'État. »

« Gazan, portant sa pensée dans l'avenir, voulut empêcher que l'ordre qu'il venait d'établir dans l'administration des finances, fut détruit par les premiers troubles qui pourraient s'élever après son règne. Il prévint le cas où le grand Divan n'aurait pas le loisir de dresser et sceller un si grand nombre de rôles spéciaux, ce qui ferait renaître les mêmes abus ; ou bien celui où les chefs futurs du département des finances, négligeant leurs devoirs, permettraient aux intendants de lever arbitrairement des impôts. Gazan ordonna, par un nouvel édit, de n'exiger des sujets que les contributions fixées par le grand Divan, et défendit aux autorités d'imposer de leur chef la moindre somme. Cet édit devait être enregistré dans chaque commune ; il fut enjoint aux autorités de donner à ses dispositions la plus grande publicité. La collection des rôles particuliers des communes fut déposée dans les archives que

Gazan avait fait bâtir près de Tébriz, à côté de ses fondations de bienfaisance. Elles furent confiées aux soins de plusieurs archivistes, et des fonds étaient affectés à l'entretien de ce bâtiment. Il fut dressé, par l'ordre du prince, un écrit qui maudissait quiconque détruirait ces rôles. Un second exemplaire des rôles spéciaux fut déposé dans les archives du grand Divan. Gazan ordonna que copie du rôle contenant les cotes des impôts de chaque commune, conformément à la matrice (*canoun*) et aux ordonnances munies de l'*al-tanga* d'or, serait remise par l'intendant de la province, en présence des Cadhis, Seyids, Imams et notables de la ville, aux délégués de la commune, laquelle aurait soin de faire inscrire le contenu de ce rôle sur une planche, sur une pierre, sur une table de cuivre ou de fer, ou dans le plâtre si elle le préférait. Chaque commune s'obligeait à faire exécuter ces inscriptions dans le terme de vingt jours, et de manière à ce qu'elles pussent se conserver des années; elles devaient être placées à l'entrée du village, ou devant la mosquée ou partout ailleurs.

« Il fut ordonné que les lieux où les impositions étaient fixées en numéraire, les

payeraient toujours en numéraire, que ceux où elles étaient fixées en nature continueraient à les payer en nature ; que des tables indiqueraient aussi la quotité des droits de douane ; qu'au dos de chaque table marquant une classe d'impôts serait inscrit le texte de l'ordonnance qui avait établi cet impôt, afin que tout le monde pût savoir quels articles devaient être livrés, en quel temps, et de quelle manière. Les sommes en numéraire étaient soldées soit par le maire, soit par les contribuables eux-mêmes, sous une tente dressée dans la place publique, et le receveur devait, pendant l'époque fixée pour le payement, remettre cinq fois par jour les fonds perçus au trésorier de la province. Il était défendu aux receveurs d'accepter des présents, à quelque titre que ce fût. Les contribuables qui n'avaient pas payé à l'expiration du terme fixé, subissaient une amende de tant par dinars, et ceux qui ne payaient pas du tout étaient punis de soixante-dix coups de bâton.»

« Les habitants de la campagne furent tenus de payer le *coidjour* et les autres impositions en deux termes, chacun de vingt jours ; le premier, depuis le *Névrouz djélali*, (équinoxe du printemps) ; le second, depuis l'entrée du soleil dans le signe de la balance (équin. d'automne.) »

« Les Nomades payaient en une fois, au commencement de l'année. »

« Le *Kharadj* ou capitation se payait une fois l'an, depuis le Névrouz jusqu'au vingtième jour suivant. En certains lieux cependant, comme à Bagdad, on le payait à l'époque de la moisson, et le terme était aussi de vingt jours. »

« L'impôt en nature, c'est-à-dire en grains, devait être transporté par les contribuables au magasin établi dans chaque canton. Il y avait une époque de quarante jours pour effectuer cette livraison. »

« Les droits de douane et de transit étaient désignés sous le nom de *tanga*. »

« Dans tout canton donné en apanage à des Khatounes, à des princes du sang, à des seigneurs mongols; ou converti en fief militaire; ou concédé à un particulier, à titre de bénéfice, d'émoluments, de gratification; ou érigé en *akf*, il devait être dressé une table indiquant les impositions fixées par le *Canoun*, afin qu'il ne pût être exigé rien au-delà des contributions légales (1). »

(1) L'édit de Gazan qui renferme ces dispositions est rapporté textuellement par Raschid, et daté de la mi-

« Gazan avait reconnu, dit Raschid, que le prêt usuraire et d'autres transactions illécitales étaient des sources de désordres. Nous en citerons quelques exemples pour faire voir combien de maux naissent d'un seul acte illégal. »

« Sous le règne d'Abaca Khan, qui était, tout le monde le sait, un prince juste, les peuples jouissaient du calme et de la sûreté; ils voyaient maintenir l'ordre, la police sévère, établis par son père Houlagou Khan, qui était véritablement un *Sahib Couran*. A cette époque, quelques marchands (*ortaks*) firent la spéculation de se rendre à la résidence d'Abaca avec des armes, des armures et de bons chevaux, qu'ils avaient achetés de leurs propres fonds, et en obtinrent, par l'entremise des officiers *Couroudjis* et *Actadjis* (*armigers* et écuyers) des prix qui leur donnèrent un profit considérable. Ce gain engagea d'autres individus à suivre leur exemple; ceux qui n'avaient pas de fonds en empruntèrent, calculant que du profit ils payeraient leur dette,

Prêts
usuraire

rédjeb de l'année 703 (22 février 1304), à la résidence d'OEuldjaïtou-imouc, près du Houlan mouran (*Rivière rouge*).

et qu'ils resteraient avec le capital. Ils allaient porter au Divan les reçus des officiers *Couroudjis* et *Actadjis*, et en recevaient des assignations sur les revenus du fisc. Ce négoce fit la fortune de beaucoup d'individus de la classe du peuple, de gens qui ne possédaient rien au monde. On les vit tout-à-coup montés sur des chevaux arabes ou de belles mules, vêtus comme des princes, entourés d'esclaves beaux comme le jour et d'un grand nombre d'estafiers (*serhenks*) qui conduisaient des mulets et des chameaux chargés. On les regardait avec surprise et l'on se demandait comment ces individus avaient pu s'enrichir en si peu de temps. Lorsqu'on sut les moyens qu'ils avaient employés, d'autres misérables eurent envie de les imiter; des milliers de Musulmans et de Juifs qui faisaient le métier de ravaudeur, ou qui couraient les rues avec des sacs de légumes suspendus au cou, de malheureux tisserands, enfin des gens qui jamais n'avaient possédé un *dank* d'or, ou qui peut-être ne s'étaient rassasiés de pain, se mirent à emprunter de l'argent; mais au lieu d'acheter des chevaux et des armes, ils le dépensèrent en habits et autres objets d'équipement, et quoique les officiers du Divan sussent ce qui en était, ils leur délivraient,

moyennant un présent *pour prix de silence*, des assignations sur les revenus des provinces. Ceux qui étaient parvenus à s'enrichir par un semblable moyen prêtaient de l'argent à d'autres, et il y eut alors beaucoup de gens qui firent métier de prêter à intérêts, non-seulement de l'or, mais aussi des meubles, des vêtements et toutes sortes d'effets. Ces fripons, qui se disaient commerçants et facteurs, se procuraient quelqu'un qui savait écrire en mongol, lui faisaient dresser une assignation comme ils la voulaient, puis contrefaire la marque d'un émir, et allaient présenter cette pièce aux *Bitiktchis*. Ils convenaient avec eux de leur donner tant de dinars par *touman* (ou somme de dix mille dinars), pour l'expédition d'un *yarlig* ou d'une assignation; munis de cette pièce, ils réclamaient le montant du Divan, et adressaient leurs prétentions au souverain lui-même. Ils avaient entre leurs mains tant de reçus (*yafte*) et de bons, que tout l'or et l'argent du monde joint à ce qu'en recèlent les entrailles de la terre, n'aurait pas suffi pour les acquitter. »

Supposons qu'on entasse sur le sol mille armures complètes, on en fera comme un mont, et cent magasins ne pourront les contenir; il faut une plaine pour dix mille che-

vaux; comment deux ou trois cent mille armures, cent ou deux cent mille chevaux pourraient-ils y tenir; cependant ces gens prétendaient en avoir fourni le centuple et avaient en mains des ordonnances et des assignations pour en recouvrer le prix. Abaca Khan demandait où ils avaient remis, à quelles troupes avaient été livrées, dans quel arsenal avaient été déposées tant d'armes; dans quelles prairies on avait conduit tant de chevaux. Les officiers, compromis eux-mêmes par les cadeaux qu'ils avaient reçus pour se taire, ne pouvaient pas remédier à ces abus. D'ailleurs chacun de ces fripons obtenait la protection d'un Émir, d'une Khattoune, moyennant un petit présent, le don d'un mouton, d'une bouteille de vin. En outre, les intendants de province, empressés de donner, par exemple, pour trente ou quarante dinars, des effets qui n'en valaient que dix, prétextant qu'ils devaient satisfaire le fisc en espèces sonnantes, payaient les assignations de ces gens avec des ceintures garnies de pierreries, des perles et d'autres objets, évalués à un prix excessif, et ceux-ci s'en contentaient; car, n'eussent-ils reçu pour ce qu'ils avaient fourni que des pierres ou de la poterie, ils les auraient encore eues

gratis. Aussi vendaient-ils ces pierreries à bas prix, ou les engageaient pour peu de chose; ce qui fit baisser la valeur des pierres fines. Avec tout cela, ils ne pouvaient pas gagner plus que ce qu'il fallait pour leurs dépenses et les frais de leurs exprès, et à la fin il ne restait pas même à ces marchands frauduleux de quoi se nourrir et se vêtir. »

« Les usuriers étaient, la plupart, des Mongols et des Ouïgours. Or, ceux qui empruntaient de l'argent pour des spéculations, souvent hors d'état de le rembourser, finissaient par devenir eux, leurs femmes et leurs enfants, les esclaves de leurs créanciers. »

« Le plus grand mal était que les hommes de naissance et de considération, qui auraient pu remplir avec probité les fonctions d'intendants des finances (*Mulouk*) et de fermiers généraux (*Motassarifan*), les évitaient, tandis que des gens qui avaient traîné leur vie dans la misère, et croyaient pouvoir s'enrichir en quelques jours, se chargeaient de la ferme d'une province à des conditions onéreuses; et comme il leur fallait des fonds pour leurs dépenses à l'Ordou, pour acheter des esclaves, des montures et de beaux habits, ils empruntaient de l'argent. Mais le prêteur sachant qu'il courait grand risque

de perdre son capital, ne le donnait que dans l'espoir d'un bénéfice énorme. Les emprunteurs étaient capables de s'engager à rendre trois et quatre dinars pour un, et lorsqu'ils arrivaient dans la province qu'ils avaient prise à bail, tous les revenus du fisc ne suffisaient pas pour payer leurs dettes; ils étaient obligés d'extorquer bien au-delà des impositions fixées, et pressuraient des milliers de contribuables. Malgré toutes ses concussions, les membres du Divan ne recevaient pas du fermier les deniers dûs au fisc; mais ils jugeaient inutile d'user envers lui de rigueur, sachant qu'il les avait dissipés, et ils étaient portés à l'indulgence par les présents qu'ils en avaient acceptés; ils le laissaient donc tranquille, disant : *Il est pauvre et il y a tant de contribuables*, et prenaient le parti d'attendre qu'il se fût procuré, par de nouvelles exactions, de quoi payer le fisc. Il lui fallait faire des présents au commandant et aux agents du Divan, afin qu'ils ne l'empêchassent point de lever ces impositions illégales; mais, quand même ils n'eussent pas pris ces présents, ils n'auraient pu l'en empêcher. Malgré tout cela, il n'arrivait jamais d'argent au trésor, et si, de temps à autre, on y apportait des effets, ils ne va-

laient pas le quart de la somme pour laquelle ils étaient portés en compte. L'armée manquait du nécessaire. Cependant les gens d'honneur, dans les classes élevées, quoique exposés aux avanies de ces hommes pervers de la lie du peuple, ne voulaient jamais de ces places de finances. Les sages ont dit qu'un État tombe en décadence, lorsque les hommes les plus dignes des fonctions publiques s'en éloignent. »

« Sous le ministère de Sadr Tchaoyi, les emprunts à gros intérêts furent portés à un excès qu'on aura peine à croire ; mais, puisque nous touchons cette matière, nous devons dire un mot de cet administrateur. De son temps, les fermiers des provinces étaient les plus vils des hommes ; et comme ils connaissaient son usage de vendre le bœuf pour son oreille, lorsqu'ils avaient emprunté une grosse somme d'argent, ils l'employaient à lui faire un présent ; ce qui valait dix dinars, ils le prenaient pour vingt, et le lui donnaient pour trente. Sadr acceptait le présent et disait au fermier : *Le fisc a besoin d'argent.* Celui-ci répondait qu'il avait eu toutes les peines du monde à s'en procurer pour acheter le présent qu'il lui avait offert : *Eh bien*, disait le vézir, *afin que vous n'y perdiez rien, vous porterez les*

effets en compte pour ce qu'ils vous auront coûté. Le fermier empruntait des valeurs et donnait son obligation pour le capital et les intérêts; ce qui valait dix, il le prenait pour trente et le passait à quarante; il y gagnait donc dix dinars. Ensuite, lorsque Sadr-uddin était pressé d'argent, ses employés lui disaient: *Tels effets valent dix dinars, néanmoins on n'en veut donner que six*, et ils gardaient pour eux quatre dinars; de façon que de quarante dinars censés payés au trésor, il n'y entraît réellement que six dinars; c'est ainsi qu'il administrait les finances du royaume. Nous citerons maintenant l'une de ses opérations pour son propre compte. Il avait fait acheter quelques milliers de moutons, à cinq dinars par tête, payables dans deux mois. A l'échéance, il n'avait pas de fonds; la plupart de ces moutons étaient devenus maigres, et il en était mort un certain nombre; il les fit tous vendre à bas prix, pour payer les intérêts de deux mois, et l'obligation fut maintenue au terme de deux autres mois. »

« Ces emprunts usuraires ruinaient les finances de l'État. De toutes les ordonnances sur le trésor que fit délivrer Gaïkhatou, à titre de libéralités, jamais il ne fut payé

un *dank* à personne; il en était de même des appointements, salaires, remboursements de frais, etc.; ce fut la cause du mécontentement de l'armée contre ce prince; et néanmoins Sadr-ud-din était toujours sans une obole. Tout le monde sait qu'il n'y a pas ici d'exagération; je n'ai produit qu'un échantillon des faits; je n'ai cité qu'un exemple sur mille. Il était d'autant plus difficile de remédier à ces maux graves, qu'ils s'étaient enracinés par le laps de temps, et que les princes du sang, les Khatounes, les Oméras, les vézirs, les *Bitiktchis*, les Grands et les courtisans protégeaient ces fripons; que plusieurs d'entre-eux étaient leurs créanciers, que d'autres en avaient reçu des cadeaux, que d'autres encore étaient devenus leurs associés; et un souverain, quelque juste et sévère qu'il soit, ne peut vaincre de pareils obstacles que par beaucoup de sagesse, d'esprit et de fermeté. »

« Gazan, jugeant que les emprunts usuraires étaient la source de tous ces désordres, les prohiba par un édit, daté de schaban 698 (mai 1299). La plupart des individus qui s'étaient habitués à exercer l'usure en témoignèrent leur mécontentement, et des seigneurs qui

osaient dire leur avis, prétendirent que cette défense allait empêcher toutes les transactions commerciales. Gazan objecta qu'elle avait uniquement pour but d'empêcher les transactions illicites. Des gens ignorants ou de mauvaise foi exposèrent que le trésor avait besoin, en tout temps, de numéraire, et que si les fermiers des provinces étaient privés de la faculté d'emprunter, ils ne pourraient pas payer le trésor. Gazan et ses vézirs répondirent qu'ils ne demanderaient des avances à aucun fermier, ni receveur, et une ordonnance défendit aux traitants de rembourser ni capital ni intérêts de l'argent qu'on leur aurait prêté. Gazan recommanda, plus d'une fois, aux Khatounes, aux princes du sang et aux Émirs de ne rien prêter à ces gens. Il fit même publier à haute voix l'avertissement suivant : *Si qui que ce soit prête à un financier, nous ne lui permettrons de répéter son argent ni pendant la vie, ni après la mort de son débiteur, vu que nous n'exigeons pas d'argent par anticipation des fermiers de l'État ; et s'ils dissipent les deniers du fisc, leurs biens meubles et immeubles en répondront.* Comme les mêmes personnages mettaient en avant toutes sortes d'autres raisons, Gazan leur demanda si Dieu, et

son apôtre connaissent mieux que nous les affaires de ce monde; leur réponse était prévue. *Eh bien*, reprit Gazan, *Dieu et son apôtre en ont ainsi ordonné, et nous ne voulons rien entendre contre leur commandement.* Depuis lors jusqu'à cette heure on a empêché le prêt à intérêts; mais quelques individus qui ne purent s'empêcher de faire l'usure, se mirent à prêter des effets mobiliers à un taux très-élevé, prêts à alléguer que c'était un marché. Gazan se mit en colère, et menaça, si l'on n'abandonnait ces artifices, de porter une loi qui défendit à quiconque contracterait des dettes de jamais payer ni capital, ni intérêts. *Ceux qui ont des fonds, ajoutait-il, ne peuvent-ils pas les employer à acheter des immeubles, à cultiver la terre, à faire le commerce.* Maintenant la bonne foi préside aux transactions; la justice a reparu parmi les hommes; la plupart des fortunes sont bien acquises; l'abondance règne, et les gens industrieux se livrent à l'agriculture, au commerce et à d'autres professions utiles.

« L'expédition d'une multitude de couriers, de messagers, de commissaires qui parcouraient sans cesse les provinces, était une source inépuisable de vexations pour les ha-

Multitu
de
courrie

bitants; car ces émissaires voyageaient avec des suites nombreuses et vivaient aux dépens du pays. » Il était devenu d'usage, dit Raschid, que les Khatounes, les princes du sang, les chefs de dix mille, de mille, de cent hommes, les commandants de district (*Schahné*), les officiers de la cour, veneurs, écuyers, maîtres d'hôtel et autres, expédiassent des courriers pour les moindres affaires. S'élevait-il un procès, une contestation entre deux individus, celui-là l'emportait qui pouvait se faire soutenir par le messenger d'un homme puissant, et il avait déjà passé en coutume que pour obtenir une protection, les habitants donnaient aux Khatounes, aux princes du sang, aux Émirs, leurs fils en servage, pour le don le plus modique; mais celui qui succombait, accablé de molestations et épuisé de frais, se voyait obligé de chercher une protection; il obtenait de son nouveau patron l'expédition d'un messenger, avec lequel il revenait prendre sa revanche; alors ses adversaires se faisaient appuyer par l'envoi d'un second exprès; ainsi, nombre d'agents allaient et venaient sans cesse pour de pareilles querelles; car, les protecteurs de chaque partie, se piquant d'honneur, envoyaient messagers sur messagers pour faire

triompher leurs clients. On voyait même des individus qui briguaient la marie d'un village envoyer des courriers ; d'autres en expédiaient uniquement pour recevoir des présents. Les officiers de la table (*Idadjis*) en dépêchaient un si grand nombre pour les provisions de bouche que la salle du Divan , dans les villes , ne pouvaient pas toujours les contenir. Enfin , l'abus allait au point que l'on rencontrait sur les grandes routes plus de courriers que d'autres voyageurs , et que mille chevaux à chaque relai ne pouvaient leur suffire. Ils employaient alors les chevaux des troupes mongoles cantonnées dans le pays. Rencontraient-ils des caravanes venant de l'étranger , ou des officiers publics , ou des particuliers qui se rendaient à la résidence pour leurs affaires , ils prenaient leurs chevaux , et les laissaient à pied , avec leurs bagages , sur la grande route , quelque fois même dans des endroits périlleux. Non contents de recevoir la nourriture , ils cherchaient querelle à leurs hôtes , afin d'en extorquer de l'argent , et leurs palefreniers enlevaient habits , turbans , tout ce qu'ils voyaient. Ils prenaient plus de chevaux qu'ils n'en avaient besoin. Dans les villages ou dans les cantonnements de troupes , ils se faisaient donner beaucoup plus

de vivres que la quantité prescrite par les réglemens, et vendaient ce qu'ils ne pouvaient pas consommer; c'était un genre de commerce qu'ils ne négligeaient pas dans leurs courses. On doit s'étonner que les habitants des provinces, livrés annuellement aux extorsions et aux mauvais traitements de plusieurs milliers de ces messagers, qui dévoraient leur subsistance, et leur faisaient de plus garder pendant la nuit leurs chevaux et leurs bagages, eussent encore de quoi soutenir leur misérable vie. Tous ces envoyés avaient soin de se dire frère ou fils de tel ou tel émir Touman, et expédiés pour des affaires de la plus haute importance; mais personne ne les croyait; ils étaient même tombés dans le dernier mépris; ce qui faisait qu'un officier de marque, réellement chargé d'une mission importante, n'obtenait pas plus de confiance de la part des habitants si souvent trompés, et si on lui fournissait des chevaux, on lui en donnait de mauvais; il avait même quelque fois de la peine à s'en procurer; car pour éviter tant de vexations, ceux qui habitaient les bords des grand routes se retiraient dans les montagnes, et il mettait en voyage deux ou trois fois plus de temps qu'il ne fallait. De cinq

cents chevaux postés à chaque station, il n'en trouvait pas deux en bon état. Quoique des sommes considérables fussent affectées aux frais des postes et à l'entretien des courriers, les préfets en tiraient encore de leurs administrés, et gardaient pour eux une partie de cet argent. Ces dépenses absorbaient le produit des Douanes, qui de toutes les branches de recettes donnent le revenu le plus net, et néanmoins il n'y suffisait pas. Le douanier (*tamgadji*), craignant des actes de violence, prenait la fuite; il s'élevait une rixe entre les courriers, et le plus fort enlevait l'argent; c'est pourquoi ils tâchaient d'avoir une suite nombreuse; ils se faisaient accompagner de leurs parents, de leurs amis, de leurs clients; les gens sans aveu s'attachaient à leur service; ainsi les moindres messagers avaient un cortège de deux ou trois cents hommes; mais les envoyés de distinction voyageaient avec une suite de cinq cents et quelque fois de mille hommes. Souvent, lorsque plusieurs de ces messagers se trouvaient dans une ville, le préfet leur demandait à haute voix : *Qui est celui dont l'affaire est la plus pressée ? je commencerai par lui ;* aussitôt ils en venaient aux mains pour passer les premiers,

et celui qui restait vainqueur était servi. »

« Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux ce fut que les voleurs de grands chemins profitèrent de ces désordres. Comme il arrivait souvent qu'un messenger prenait les chevaux d'un autre messenger qu'il rencontrait, prétendant que celui-ci lui était inférieur en rang, les voleurs, lorsqu'ils se voyaient en force, se donnant pour des envoyes, arrêtaient les courriers, et leur prenaient, non-seulement leurs chevaux, mais aussi tout ce qu'ils avaient, jusqu'à leurs passe-ports et leurs plaques (*yartlig* et *païzé*). Munis de ces pièces et conduisant des chevaux de main, ils allaient attaquer et piller les caravanes qui, les prenant pour des gens en mission, ne se méfiaient pas d'eux. »

« Gazan sentit qu'il ne pourrait pas détruire tout d'un coup des abus devenus si communs. Il commença par établir des postes particulières pour ses envoyés exclusivement. Ces relais furent placés de trois en trois fersenk ; ceux qui étaient sur les routes les plus fréquentées devaient avoir quinze chevaux ; les autres pouvaient en avoir moins. On n'en devait fournir qu'à ceux qui produiraient un ordre muni de son tamga d'or particulier. Il nomma des officiers chargés spécialement

de l'inspection de ces relais, à l'entretien desquels il affecta des sommes considérables, excédant leurs frais, de manière à prévenir toutes mauvaises excuses de la part des inspecteurs, dont il exigeait une grande surveillance. Comme les commandants sur les frontières devaient se servir de ces postes pour faire parvenir avec célérité des avis importants, il fit remettre à chacun d'eux un certain nombre de passe-ports munis de son sceau privé pour deux, trois ou quatre chevaux, et défendit de donner plus de quatre chevaux à un courrier, quand même il serait fils de noyan. Dans les cas très-pressants, la dépêche d'un commandant devait être portée d'une station à l'autre; elle pouvait ainsi parcourir soixante fersenks dans les vingt-quatre heures, et arriver, par exemple, en trois ou quatre jours, du Khorassan à Tébriz, au lieu qu'un courrier ne peut en mettre moins de six. Quelque temps après avoir fait ces dispositions, il ordonna que ses officiers et les fonctionnaires publics voyageassent avec leurs chevaux et à leurs propres frais. Alors furent supprimées les postes publiques (*Yam-hu-i-Touman*) et le trésor épargna ce que coûtait leur entretien. Il défendit ensuite que qui que ce fût, autre que le souverain, en-

voyât des messagers, ordonnant aux gouverneurs des provinces de faire arrêter et emprisonner tous ceux qu'on trouverait; ce qui fit perdre la coutume qu'avaient les particuliers d'en expédier pour leur affaires. Une autre ordonnance allouait aux courriers du gouvernement une certaine somme du trésor pour leurs voyages, et leur défendait de rien prendre en route. Par ces mesures les sujets furent délivrés, au bout de deux ans, de la charge de fournir des chevaux et des vivres à cette multitude de courriers que l'on voyait naguère. On en compte à présent dans l'année tout au plus une trentaine, que l'on ne distingue même pas des autres voyageurs, depuis qu'ils n'ont plus le droit de se faire nourrir. »

Logements
dans les
villes.

« Il y avait toujours dans chaque ville cent ou deux cents messagers (*Itchis*) qui se faisaient loger chez les bourgeois; beaucoup d'autres individus, connaissances ou amis du commandant ou du préfet, étaient aussi logés par eux dans les maisons des particuliers. Des valets de place faisaient métier de servir de guides aux messagers, à l'entrée des villes; ils les conduisaient d'une maison à l'autre, prenant partout de l'argent pour aller plus loin, et ils finissaient par loger le voyageur

chez quelqu'un à qui ils en voulaient. Ils allaient chercher dans les maisons des lits et d'autres meubles pour ces envoyés, que ceux-ci ou leurs gens emportaient le plus souvent, ou bien que les conducteurs ne rendaient pas, soutenant que les voyageurs les avaient emportés; ou si par hasard ils les rendaient, c'était dans le plus mauvais état. Tout commandant (*Baschkak*) partant pour son poste emmenait plus de cent familles, qui toutes se logeaient dans les maisons des particuliers. L'auteur de cet ouvrage sait que lorsque Toghaï, fils de Yassoudar, fut destitué du gouvernement de Yezd, et que sa suite en partit, on remarqua qu'elle était logée dans sept cents maisons. Il va sans dire que les envoyés (*Ilthi*), comme les commandants (*Baschkaks*), descendaient toujours dans les meilleurs hôtels. A la fin personne ne voulait plus bâtir, ou si l'on bâtissait, on avait soin de qualifier sa maison d'hospice ou de collège, et encore cela ne servait guère. Des propriétaires prirent le parti de boucher la porte de leur maison, et d'y pratiquer une entrée souterraine, et très-étroite, afin d'ôter à ces envoyés l'envie de s'arrêter chez eux; mais ceux-ci n'y entraient pas moins en faisant une brèche au mur. Ils confiaient leurs mon-

tures aux commissionnaires, qui perçaient l'enclos du jardin et y lâchaient ces animaux. Souvent un parterre qu'il avait fallu dix années de soins pour créer et embellir, était ruiné en un jour. S'il y avait là un fossé ou un canal et qu'un cheval de l'étranger y tombât, ou bien si un cheval s'échappait de l'enclos, on se saisissait de l'hôte, et on lui faisait payer l'animal bien au-delà de sa valeur. En hiver, on coupait les arbres pour faire du feu; on brûlait même les portes de la maison. Nous avons ouï dire que l'un des Imams de la ville de Yezd, ayant reçu chez lui en 695 (1296), Soltanschah, fils de Nevrouz, avec sa mère, qui y demeurèrent quatre mois, et n'y laissèrent en partant aucun des meubles qui s'y trouvaient, il fit estimer par les experts de la ville le dommage qu'ils y avaient causé; il fut constaté qu'ils avaient, indépendamment d'autres dégâts, brûlé la porte de la maison, qui pouvait avoir coûté cinq mille dinars, ainsi que d'autres portes intérieures d'un travail exquis. Lorsque pareille chose arrive à un homme de loi, au Moufti de la ville, on peut juger ce qu'ont à souffrir de simples propriétaires. C'était là, pour les seigneurs, comme pour les hommes de toutes les classes, ce qu'il y avait de plus vexatoire.»

« De plus, on enlevait des maisons, chaque année, plusieurs milliers de couvertures et de matelas, ainsi que quantité de meubles et d'ustensiles, sous le prétexte du besoin qu'en avaient des *Ilthi*s arrivés. Le jour qu'un envoyé sortait d'une maison un autre y entra. Leur arrivée causait la désolation de tout le quartier; car leurs gens s'introduisaient, soit par la porte, soit par le toit, chez les voisins, tuaient, à coups de flèches, leurs pigeons et leurs poulets, et souvent blessaient leurs enfants; ils enlevaient tout ce qu'ils y trouvaient de vivres et de fourrages. Les habitants en proie à toutes ces vexations avaient beau pousser des plaintes, elles n'étaient pas écoutées. Un honnête vieillard, père de famille, se présenta un jour au Divan et dit : « Seigneurs, « pouvez vous approuver ce qui m'arrive? Je « suis vieux et j'ai une jeune femme; mes « fils qui sont absents ont laissé chez moi leurs « femmes; j'ai aussi des filles, et bien des « *Ilthi*s sont descendus chez moi, tous jeunes et bien faits; il y a long-temps qu'ils y « logent et que ces femmes les voyent; elles « ne peuvent plus se contenter de moi ni de « mes fils, qui sont d'ailleurs absents, et je « ne peux pas les surveiller nuit et jour.

« La plupart des pères de familles sont dans
« le même cas. Si cela continue, d'ici à
« quelques années il n'y aura plus d'enfants
« légitimes ; ils seront tous bâtards, métis et
« fils de Turcs. » Puis il cita le trait suivant :
« Du temps des Seldjoucides, dans la rési-
« dence royale de Nischabour, les officiers
« turcs se logeaient chez les habitants, com-
« me cela se fait aujourd'hui. Un Turc alla
« se loger dans une maison dont la maî-
« tresse, jeune et belle, venait de se marier.
« Il voulut faire sortir le mari sous un pré-
« texte ; mais celui-ci, se doutant du motif,
« ne bougea pas. Le Turc le frappa, en lui
« disant d'aller faire boire son cheval. Alors
« la femme sortit, prit le cheval par la bride
« et le mena au ruisseau. Dans ce moment
« vint à passer le sultan, qui voyant cette
« jeune femme encore parée, selon l'usage,
« de ses habits de noce, lui demanda pour-
« quoi elle prenait la peine de faire boire un
« cheval ; — C'est, répondit elle, à cause de
« ta tyrannie. — Le sultan étonné lui dit de
« s'expliquer, et la femme lui conta ce qui
« venait de se passer. Cette aventure fit une
« telle impression sur le sultan qu'il défendit,
« le même jour, aux Turcs de sa suite de se
« loger dans Nischabour ; il voulut que tous

« se fissent bâtir des maisons hors de la ville, et ce fut l'origine de Schadiakh. » Le vieillard finit son récit en versant des larmes; mais elles ne touchèrent ni les Émirs ni les Vézirs. »

« Gazan avait déjà porté remède à cet abus par l'extrême réduction du nombre des messagers, qui n'étant plus expédiés que dans des cas pressants, forcés de faire grande diligence, ne s'arrêtaient que pour changer de chevaux, ou prendre à la hâte quelque nourriture; néanmoins, comme on envoyait quelque fois des commissaires chercher de l'argent, il ordonna que chaque ville destinât à ses officiers en mission un hôtel particulier (*Ilthi Khané*), garni des meubles nécessaires. Délivrés de la vexation des logements, les citadins embellirent leurs maisons, plantèrent des jardins, et une foule de gens qui avaient émigré de leur sol natal, qui allaient errant de ville en ville, s'empressèrent de revenir dans leurs foyers. »

« Gazan défendit qu'on lui parlât d'affaires dans les moments où sa raison était obscurcie par les fumées du vin, quoique alors même, il ne souffrit point les discours insidieux, les insinuations malignes, et qu'il ne se pressât jamais d'agir. Pour qu'on ne pût sur-

Sceaux
royaux.

prendre sa religion, en lui faisant signer des ordres dont la lecture aurait échappé à son attention; pour empêcher que des intrigants, des hommes avides et pervers, n'obtinsent par surprise des ordonnances sur les caisses publiques, il gardait lui-même la clef de la cassette du grand sceau (*tamga*), lequel était auparavant entre les mains des officiers du département des finances (*Bitiktchis*). Lorsqu'il y avait un certain nombre d'assignations (*bérats*), et de rescrits à sceller, les secrétaires, vézirs et grands officiers du Divan, demandaient cette clef qu'ils rendaient au prince, après avoir, en sa présence, apposé le *tamga*. Ces pièces étaient ensuite munies au dos du *tamga noir* des quatre chefs des quatre *Kiziks* (corps de la garde), en guise de légalisation; puis, revues par les vézirs et les membres du Divan, qui y apposaient également au dos le *tamga* du Divan. Aucune ordonnance royale ne devait être expédiée que toutes ces formalités n'eussent été remplies. Un secrétaire particulier enregistrait chaque *yarlig*, mot à mot, avec la date de son expédition, le nom du copiste et celui du rapporteur, afin de prévenir, d'un côté, toute altération, de l'autre, tout désaveu de la part de ceux qui l'avaient expédié. Il y

avait pour chaque année un registre, lequel était conservé dans la cassette du grand *tamga*. Les officiers du sceau (*Aldjis*) ne devaient plus rien prendre des particuliers; ils étaient jadis très-exigeants. Il y eut différents sceaux. Le grand *tamga* en jade (*Jeschim*) servait pour les lettres d'investiture des souverains, pour les diplomes des officiers généraux et des gouverneurs civils (*Mulouk*). Un autre sceau, également en jade, mais un peu plus petit, était employé pour les Cadhis, les Imams et les Scheïkhs; un grand *tamga* d'or, dans les affaires de moindre importance; un *tamga* d'or, portant la même inscription que les précédents, mais autour duquel on voyait gravés, un arc, une masse d'armes et un sabre, était confié aux généraux; les troupes ne devaient obéissance qu'à celui qui avait entre ses mains ce signe du commandement. Un *tamga* plus petit était destiné à sceller les assignations du trésor et toutes les expéditions du département des finances, faites d'après les ordres (*pervané*) émanés du souverain.»

« La multiplicité des affaires ne permettant Formul
pas à Gazan de lire toutes les ordonnances qui s'expédiaient en son nom, il fit dresser, avec le plus grand soin, des formules sur chaque matière, des réponses aux différentes

espèces de requêtes qui pouvaient être présentées. Par ce moyen les affaires des particuliers traînèrent moins en longueur, et des résolutions sur la même matière ne difféchèrent plus de termes et de sens, ce qui perpétuait les contestations. Lorsque toutes ces pièces furent rédigées, Gazan assembla ses grands officiers et leur dit : « *Nous allons*
« *les lire avec attention, et chacun indiquera*
« *les corrections qu'il jugera nécessaires. Lors-*
« *qu'elles seront entièrement approuvées par*
« *vous et par moi, elles serviront de modèles*
« *pour tous mes décrets ; il y aura plus d'uni-*
« *formité dans les affaires.* » Toutes les formules sanctionnées furent transcrites dans un registre qui reçut le nom de *canon des affaires*. Se présentait-il un cas imprévu, on dressait une formule nouvelle, qui était soumise à l'approbation du prince. On n'avait à y changer ou ajouter que peu de mots pour l'adapter aux personnes, aux lieux, aux circonstances. »

Païzés. « Quant aux tablettes (*païzés*), (qui étaient des marques distinctives tenant lieu de diplômes), Gazan statua qu'il serait donné aux sultans, aux gouverneurs militaires et aux préfets, de grandes tablettes à tête de lion, portant leurs noms, qu'ils rendraient lorsqu'ils

auraient été révoqués. Il y avait pour chaque province une de ces insignes de l'autorité, qui ne devait pas être transportée dans une autre province. Auparavant, si vingt gouverneurs se succédaient en vingt ans, chacun d'eux recevait un nouveau *païzé*, et les destitués gardaient le leur, dont ils faisaient usage. Les tablettes des commandants et préfets du second ordre étaient plus petites, et portaient des marques particulières. Il fut défendu de fabriquer de ces plaques dans les provinces. Un seul orfèvre, attaché à la cour, fut chargé de les faire; au moment où un *païzé* devait être délivré, cet orfèvre y mettait la marque, en présence du prince, au moyen d'un poinçon en acier, sur lequel étaient gravés des traits difficiles à contrefaire. Il y avait des tablettes particulières pour les courriers et les envoyés. On en remettait cinq en cuivre aux gouverneurs de la première classe, et trois à ceux de la seconde, pour les courriers qu'ils avaient besoin d'expédier. Les princes du sang, les chefs militaires, n'eurent plus à leur disposition de ces *païzés*, qui leur servaient jadis à remplir les provinces de leurs exprès (1). »

(1) Rubruquis et Marc Paul font mention de ces ta-

Anciens
yarligs et
païzés.

« Il existait entre les mains de particuliers un grand nombre d'ordonnances royales (*yarlig*), concernant leurs affaires d'intérêt, et de plaques (*païzé*), données par tous les souverains mongols qui s'étaient succédés sur le trône de Perse; car, quoique chacun de ces princes, à son avènement, envoyât des officiers de marque dans les provinces pour retirer tous les *yarligs* et *païzés* que des particuliers avaient obtenus de leurs prédécesseurs, avec l'ordre de punir quiconque les cacherait, ces commissaires recevaient de l'ar-

blettes. « Mangou, dit le premier (chap. 35), donna à « son envoyé ses tablettes d'or; c'est une plaque d'or, « large comme la main, et longue de demie coudée, où « son ordre était gravé. Celui qui porte cela peut « demander et commander tout ce qui lui plaît, et tout « est exécuté sans délai. — Et Marc Paul (chap. 4) : « L'empereur Cublay fit donner aux Vénitiens Nicolas et « Mathieu Polo, suivant la coutume de l'empire, une « petite table d'or, sur laquelle étaient gravés les armes « royales, pour leur servir et à toute leur suite de « passeport dans tous les pays de sa domination; et à la « vue de laquelle tous les gouverneurs devaient les dé- « frayer et les faire escorter dans les lieux dangereux, « et en un mot, fournir aux dépens de l'empereur tout « ce dont ils auraient besoin pendant leur voyage. » — Voyez la note p. 484 du tome II.

gent pour laisser les *yarligs*, et après avoir ruiné les provinces par leurs énormes dépenses, ils revenaient chargés de dépouilles, mais rapportant à peine un *yarlig* sur cent et tandis qu'on tâchait en vain de retirer ces anciens décrets, on en délivrait de nouveaux. Souvent leurs dispositions se contrariaient; car, dans ces temps calamiteux, où tout particulier s'était mis sous la protection d'un Émir ou officier mongol, lorsqu'il s'élevait des différends chaque partie tâchait d'obtenir un ordre en sa faveur par le crédit de son patron; ce qui rendait les procès interminables; on les transmettait à ses enfants. Quelquefois un individu, obtenant un ordre royal, gagnait le secrétaire chargé de le dresser, pour y insérer quelques mots qui étendaient son pouvoir, ou favorisaient davantage ses intérêts. Ces commis délivraient même des *yarligs* à l'insçu de leurs supérieurs; ou si le prince accordait un *yarlig* à quelqu'un, ils s'en autorisaient pour dresser, de leur chef, des ordonnances semblables en faveur d'autres personnes qui se trouvaient dans le même cas. Ainsi, lorsqu'il s'agissait de décider un différend, les juges mongols (*Yargoudjis*), et les autorités administratives (*Hakims*) trouvaient la cause si embrouillée,

voyaient tant de *yarlig*s et de *païzés* entre les mains de chaque partie, qu'ils ne pouvaient pas prononcer. Alors on se faisait justice à soi-même, et chaque année les meurtres se multipliaient. »

« Gazan annula, par une ordonnance, tous les *yarlig*s et *païzés* anciens et nouveaux, enjoignant aux gouverneurs des provinces de n'y avoir aucun égard si on leur en présentait. Il supprima même ceux qui avaient été délivrés dans les trois premières années de son règne, avant qu'il eut commencé à gouverner lui-même; car, à son avènement, il s'était vu obligé, pour gagner la confiance de ses sujets, de confirmer les anciens *yarlig*s, et dans la suite, Nevrouz, le vézir Sadr-ud-din et d'autres ministres, abusant de leur pouvoir, avaient délivré arbitrairement une foule de ces actes. On ne devait plus regarder comme valables que ceux qui avaient été accordés depuis ladite époque. Cette ordonnance fit disparaître les *yarlig*s et *païzés*, dont le nombre s'était multiplié depuis soixante-dix ans; ceux qui en possédaient à juste titre s'empressèrent de les produire pour en obtenir de nouveaux, et les autres n'osèrent plus les montrer. »

« La Perse avait été devastée par les armées de Tchinguiz-khan. Les pays arrosés par l'Euphrate et le Tigre étaient également désolés. Des rives de l'Oxus aux frontières occidentales du royaume, on ne voyait que ruines et terres en friche. « Si des souverains, dit Raschid, tels que Houlagou, Abaca, Argoun et Gaïkhatou, eurent la fantaisie de bâtir, et firent élever les palais d'Alatac, Arminiyé, Soucoulouc, Nédjas, Khodjan, Zindan, Manssourié (en Arran), ou s'ils voulurent construire quelque bazar, fonder une ville, ouvrir un canal, ils ne firent par-là que ruiner davantage le pays; ils y dépensèrent des sommes énormes, et n'achevèrent aucune des entreprises de ce genre. Dans la plupart des villes, il n'y avait pas même une maison sur dix qui fut habitée; encore prenait-on plaisir à la dégrader.»

« Les terres étaient en grande partie incultes; qu'elles appartenissent au domaine ou à des particuliers, personne n'osait les défricher, de crainte d'être dépossédé après avoir employé à leur culture beaucoup de soins et d'argent. Gazan sentit la nécessité d'encourager cette espèce d'entreprises, et par un édit assura aux colons le fruit de

Encouragement
à l'agriculture

« leurs travaux, sous des conditions équita-
« bles. Les terres du domaine restées incul-
« tes depuis un certain nombre d'années,
« devaient être données en toute propriété
« à ceux qui voudraient les cultiver, avec
« exemption de tout impôt pour la première
« année; au bout de la seconde, ils ne de-
« vaient payer qu'un tiers, la moitié ou deux
« tiers des impostions ordinaires, selon que
« l'état où se trouvaient les canaux qui les
« arrosaient, rendait leur défrichement plus ou
« moins pénible, et sous ce rapport, les terres
« domaniales étaient divisées en trois classes.
« Un Divan particulier fut institué pour pro-
« céder à la concession de ces terres, et à
« la fixation de leurs redevances au fisc.

« Quant aux terres patrimoniales, il fut
« statué, par le même édit, que celles qui
« n'étaient pas abandonnées depuis un certain
« nombre d'années, ne pourraient être dé-
« frichées que du consentement des proprié-
« taires ; mais que passé ce terme, le consen-
« tement n'était plus nécessaire. Alors, quand
« même l'ancien possesseur viendrait à re-
« paraître et à prouver son droit, le nou-
« veau colon n'en garderait pas moins la
« terre, mais lui payerait la moitié des im-
« positions dues au fisc, qui n'aurait à ré-

« clamer, dans ce cas, que l'autre moitié. »

« Les intendants des finances mandaient
« toujours au gouvernement que les provin-
« ces étaient en grande partie ruinées, les
« habitants dans la misère, hors d'état de la-
« bourer, faute de bœufs et de semences;
« que par conséquent la plus grande partie
« des terres restaient incultes; mais on ne
« donnait aucune attention à leur rapports. »

« Gazan voulut que de la redevance de
chaque régisseur et fermier des impôts fut
retranchée une certaine somme qui serait em-
ployée à l'achat de bœufs, de semences et
d'autres objets nécessaires à l'agriculteur, et
que chacun d'eux donnât une assurance par
écrit, qu'il aurait soin de faire servir les bœufs
dans son district, et de veiller à l'accroisse-
ment de la culture. »

« En même temps il fut défendu de pren-
dre les ânes des habitants pour courir la
poste; avant cela les prenait qui voulait, sans
façon, et les paysans étaient sans cesse à cou-
rir après leurs montures, qu'on ne leur ren-
dait pas toujours, et que souvent on estro-
piait, au préjudice de l'agriculture et des au-
tres travaux. »

« Gazan défendit à ses fauconniers de pren-
dre les pigeons et les volailles de ses sujets,

disant qu'il fallait faire exécuter les ordonnances sur les petites choses, si l'on voulait que celles sur les grandes fussent observées; car si l'on ne peut pas empêcher de prendre les pigeons, comment empêcher de prendre les moutons et les bœufs. En conséquence, il fut défendu aux chasseurs de dresser leurs filets dans aucun lieu où il avait un pigeonnier.»

« Une partie des terres qui avaient été défrichées grâce à ces mesures, composèrent des fiefs militaires, lorsque Gazan pourvut, de cette manière, à l'entretien de son armée. Il en resta encore à la disposition du Divan, qui en tirait de gros revenus. »

Fiefs
militaires.

« Le soldat mongol ne recevait, avant le règne de Gazan, ni solde, ni habits, ni terres, ni vivres; au contraire, selon l'ancien usage de ces nations nomades, il était levé sur toute l'armée une contribution (*coïtchour*) en chevaux, moutons, bœufs, pièces de feutres, pelleteries, etc., dont le produit était affecté aux Ordous, et aux tribus qui se trouvaient réduites à l'indigence. »

« Gazan fut le premier qui assigna aux troupes les plus voisines de sa résidence habituelle une petite quantité de froment, qu'il augmenta dans la suite; mais les fermiers de

l'État, tenus de fournir ces provisions, mettant peu d'exactitude à les livrer, il fallait les presser par des messagers, et ceux-ci dans leurs courses vexaient les préfets, les traitants et les cultivateurs; ils causaient des frais énormes, sans que les troupes fussent mieux servies. Ces omissions provenaient non-seulement de l'avarice des fermiers, mais aussi de l'avidité des commissaires des vivres (*Boucaouls*), qui se laissaient corrompre, et de la négligence des commis de l'intendance des vivres (*Bitiktchis Idadjis*), qui n'expédiaient pas les assignations à temps; ils les achetaient même à moitié prix. Les soldats avaient toujours les assignations (*bérats*) à la main, et ne pouvaient rien obtenir; ils étaient continuellement en dispute avec les intendants des vivres (*Idadjis*). »

« Au bout de quatre ou cinq ans, fatigué des plaintes qu'il recevait de toutes parts, Gazan prit des mesures pour faire livrer régulièrement aux troupes les vivres qu'il leur avait assignées; mais ensuite, considérant que tout au plus un cinquième de son armée jouissait de cet avantage, il voulut y faire participer la totalité de ses troupes, et résolut, au commencement de l'année 703 (1303), de leur distribuer des terres. Le travail en-

trepris pour réaliser ce plan, fut terminé dans l'espace de deux ou trois mois. Voici l'ordonnance qu'il rendit à ce sujet : »

« Sâvoir faisons aux seyids, khatounes, « princes et princesses du sang, gendres, « chefs de toumans, de mille, de cent et « de dix, sultans, méliks, bitiktchis (1) et « à tous nos sujets en général, depuis les « bords du Djihoun jusqu'aux frontières « égyptiennes, que notre grand-ayeul Tchinguiz-khan, assisté par la force et guidé par « l'inspiration divine, a fait exécuter ses « moindres volontés sans permettre que qui « que ce fût s'écartât d'un pas de la voie « de l'obéissance; c'est pourquoi il conquit, « à la tête de ses armées mongoles, toute « la terre de l'orient à l'occident, et rem-

(1) Dans les ordonnances des prédécesseurs de Gazan, les *Khatounes*, c'est-à-dire, la mère et les femmes du prince étaient nommées en premier lieu. Gazan donne, en bon mahométan, la préséance aux *Seyids*, ou descendants du Prophète. Le nom arabe de *Mélik*, qui veut dire prince, était affecté, sous la domination mongole, aux chefs de l'administration civile; le nom turc de *Bitiktchi*, qui signifie proprement écrivain, désignait les employés subalternes. On voit que les Sultans et les Méliks ne venaient qu'après le dernier officier mongol.

« plit de ses grandes actions les pages de
« l'histoire. Il laissa son empire en héritage
« à ses fils, dont ceux qui gouvernèrent
« avec sagesse acquirent une belle renom-
« mée; et comme c'est là le seul avantage
« qu'on puisse retirer de cette vie passagère,
« nous avons pensé que nous devions mettre
« à profit, pour l'obtenir, ce peu de jours
« que nous occupons le trône; que nous de-
« vions travailler au bonheur des *Oulous*
« qui ont passé sous notre obéissance, afin
« de graver sur les feuilles du temps des
« mérites dont une mémoire éternelle sera
« la récompense, et de perpétuer la renom-
« mée de notre justice.

« On n'ignore pas que du temps de nos
« ancêtres, l'*Oulous* (1) était accablé sous le
« poids de charges et d'impôts, que nous
« avons totalement abolis, et que les troupes
« ne recevaient, pour la plupart, aucun sub-
« side de vivres, et néanmoins satisfaites de
« leur condition, elles servaient avec fidélité,
« et supportaient patiemment les fatigues
« d'expéditions lointaines. Depuis que Dieu

(1) L'*Oulous* d'un prince mongol était la totalité des tribus qui lui obéissaient.

« nous a donné le royaume de nos pères,
« nous avons mis tous nos soins à améliorer
« le sort de nos troupes et à assurer leur
« existence heureuse pour le présent et l'ave-
« nir. On sait qu'il n'y avait qu'une petite
« partie de l'armée qui reçût une certaine
« quantité de vivres; que des corps obte-
« naient de temps à autre des gratifications;
« mais que la plupart des troupes ne rece-
« vaient rien de l'État. Nous voulons main-
« tenant qu'elles aient toutes une égale part
« à notre munificence, afin qu'elles déploient
« toutes un même zèle, une même valeur
« pour la défense de l'État, dont elles font
« la sûreté. En conséquence, nous ordonnons
« que des terres appartenant, soit à notre
« domaine privé, soit au domaine public,
« tant cultivées qu'incultes, soient assignées
« à chaque millier, à titre de fiefs (*akta'*),
« sous les conditions suivantes :

« 1° Les paysans des terres qui appartiennent, soit au domaine privé, soit au fisc, continueront à les cultiver, et payeront exactement aux militaires toutes les contributions en argent (*mal*), en bétail (*coïtchour*) et toutes autres impositions qu'ils payaient jusqu'à présent au fisc.

« 2° Le militaire ne s'emparera ni des ter-

« res, ni des eaux qui appartiennent, soit à
« des particuliers, soit à des dotations pieuses
« (*vakfs*); il ne se saisira pas de leurs re-
« venus. Il rendra exactement les impositions
« dues par ces biens, conformément aux rô-
« les.

« 3°. Quant aux villages ruinés et aux ter-
« res incultes, appartenant au fisc, qui sont
« compris dans leur territoire (*yourt*), et dont
« le sol s'est converti en prairies, qu'ils les
« défrichent eux-mêmes en partie, et qu'ils
« fassent défricher le reste par leurs captifs et
« leurs valets; qu'ils y emploient leurs bœufs
« et leurs semences, et qu'ils gardent toutes
« les récoltes.

« 4°. Les individus qui ont été absents, de-
« puis moins de trente ans, des villages
« ruinés ou donnés à des militaires, sans avoir
« été inscrits sur le rôle d'un autre canton,
« doivent retourner à leur ancienne demeure,
« n'importe chez qui ils se trouvent; et si
« des militaires ont dans leur fief des hom-
« mes qui appartiennent à un autre canton,
« ils doivent les y renvoyer. Ils ne rece-
« vront pas chez eux des habitants d'autres
« districts et ne leur donneront protection
« sous aucun prétexte. Que les militaires ne
« transportent pas les paysans d'un village à

« un autre village; qu'ils n'allèguent pas que
« l'un et l'autre font partie de leur fief, et
« que ces gens sont leurs vassaux; mais qu'au
« contraire, les habitants de chaque commune
« cultivent les terres de cette commune. Les
« militaires ne doivent pas croire que les
« habitants leur ont été donnés avec le fief,
« qu'ils sont leurs serfs; les militaires n'ont
« d'autres droits sur les paysans que celui
« de veiller à ce qu'ils cultivent leurs pro-
« pres champs, et de percevoir d'eux équi-
« tablement le cens et les impositions fisca-
« les; ils ne doivent en exiger rien autre
« chose; quant aux sujets qui ne sont pas
« cultivateurs, s'ils payent aux militaires l'im-
« position fixée par le Divan, ils ne seront
« pas forcés de travailler à la terre et ils
« devront être traités avec douceur.

« 5^o Les gens de guerre n'envahiront pas les
« villages voisins de leurs fiefs; sous le pré-
« texte de s'y procurer de l'eau ils ne passe-
« ront pas sur leur territoire; ils leur lais-
« seront ce qu'il leur faut de pâturages pour
« leurs bœufs, ânes et moutons.

« 6^o. Ayant accordé à nos troupes ces bien-
« faits, dans la vue d'assurer le bien-être de
« tous nos sujets, de faire chérir notre mé-
« moire, d'établir l'ordre et la justice; et

« les chefs de touman, de mille, de cent,
« de dix, ainsi que le reste de l'armée, nous
« ayant donné l'assurance par écrit (*Modjel-*
« *ga*), qu'ils s'efforceront, de tout leur pou-
« voir, à faire régner la justice et la bonne
« foi; qu'ils ne se permettront plus à l'ave-
« nir des actes d'oppression et d'iniquité,
« comme ils ont fait par le passé, ils doi-
« vent tenir leur promesse, et ne rien exiger
« à aucun titre.

« 7°. Le département des finances ne don-
« nera jamais d'assignations sur les fiefs mi-
« litaires. Ces fiefs verseront dans nos ma-
« gasins particuliers, selon qu'il a été fixé,
« cinquante *manns*, poids de Tébriç, par
« homme de guerre, et rien de plus ne sera
« exigé d'eux.

« 8°. Lorsque ces fiefs, composés de fri-
« ches et de champs cultivés avec des
« eaux courantes, seront distribués aux nil-
« liers (régiments), conformément à l'état
« qui en a été dressé, les notables de chaque
« canton se réuniront auprès du commissaire
« (*Bitiktchi*), que nous avons préposé; on
« fera d'abord dix lots, qui seront tirés au
« sort avec des fouets pour chaque centurie; les
« dixaines tireront ensuite. Ce greffier, sous
« le titre d'inspecteur, inscrira sur son registre

« séparément, la part dévolue à chaque
« centurie et dixaine, de terres en friche ou
« en culture; il gardera ce registre, dont
« une copie sera déposée au département des
« finances, et une autre remise au chef de
« mille. Les registres particuliers des centu-
« ries resteront entre les mains des centu-
« rions; tous les ans le greffier fera une in-
« spection, et les militaires qui auront négligé
« la culture de leurs terres seront punis.
« Ces fiefs ne pourront être ni vendus, ni
« donnés, ni transmis à un ami-juré (*anda-*
« *couda*), à un frère aîné ou cadet (*aca* ou *ini*),
« ou à un autre parent, ni cédés à titre de
« douaire ou autrement, sous peine de mort.

« 9°. Au décès d'un homme de guerre,
« son fief sera donné à l'un de ses fils; s'il
« n'en a pas laissé, à l'un de ses anciens es-
« claves (*goulam*), et au défaut d'esclaves, à
« un homme choisi dans la centurie. Le
« fief d'un militaire, condamné pour délit,
« sera donné par les officiers à un individu pro-
« pre au service et inscrit sous son nom dans
« le registre. Tous les ans les registres seront
« examinés. L'inspecteur ne permettra pas
« qu'un homme de guerre exige rien au-delà
« du cens, du *coitchour* et des autres articles
« qui lui ont été assignés dans la matricule,

« et en cas d'extorsion l'inspecteur ne célera
« pas le fait; il en prendra note et m'en in-
« formera. »

« Gazan avait reconnu la nécessité d'aug-
menter le nombre de ses troupes; car, lors-
que l'une des provinces frontières de son
vaste royaume était menacée par l'ennemi, le
corps d'armée chargé de sa défense ne re-
cevait pas du secours à temps, et les troupes
qu'on faisait avancer d'une autre frontière
éloignée, avaient fait inutilement une marche
longue et pénible. Gazan ordonna que chaque
hutte de soldat où il y aurait plusieurs in-
dividus en état de porter les armes, en four-
nirait un ou deux, et il en forma une armée
particulière, destinée à se porter où le be-
soin l'exigerait; alors les troupes d'une fron-
tière n'étaient plus obligées de la dégarnir
pour marcher au secours de celles d'une au-
tre frontière. Il voulut, en outre, que les
troupes de l'intérieur, les plus voisines de la
ligne menacée, courussent à sa défense. Quant
aux frontières formées par des montagnes et
défilés, comme elles pouvaient être défendues
par de l'infanterie, il y plaça des troupes
persanes (*Tazik*), qui reçurent une solde et
des fiefs. Jusqu'alors, l'état avait fourni une
certaine somme pour la paye d'un corps de

Défense
des
frontières.

Persans; mais elle ne profitait qu'aux officiers; car il n'y avait point de soldats. Gazan fit organiser ces troupes persanes en compagnies de cent hommes et en corps de mille hommes, infanterie et cavalerie, dont on tint un rôle exact; elles étaient passées en revue tous les trois mois. »

Garde
royale.

« Gazan augmenta aussi sa garde en engageant les officiers et les soldats qui la composaient, à présenter des individus de leurs familles qui n'étaient pas enrôlés; ce qui forma, pour chaque légion de mille hommes, cent ou deux cents gardes surnuméraires. Gazan les passa en revue au bout de l'année, leur accorda des gratifications, une solde, des fiefs et les adjoignit à son propre régiment (*coul*), qui, composé d'abord, comme d'usage, de mille hommes, fut porté successivement à deux et trois mille hommes. »

« Pendant la longue guerre que se firent les princes de la branche de Djoutchi et ceux de la branche de Tchagatai, les troupes ennemies s'enlevaient mutuellement leurs familles, et vendaient les enfants captifs à des marchands, qui les conduisaient en Perse; beaucoup d'enfants mongols étaient aussi vendus par leurs parents réduits à la dernière misère. Gazan, indigné de voir les descendants

des officiers qui avaient servi Tchinguizkhan dans ses conquêtes, soumis à l'esclavage et vendus à des Persans, voulut arrêter ce commerce honteux, qui détruisait le respect et la crainte qu'avait inspirés le nom mongol, et avilissait la nation aux yeux des étrangers. Il donna l'ordre d'acheter pour son compte tous les enfants mongols qui seraient amenés dans son royaume. On forma, dans l'espace de deux ou trois ans, un corps de près de dix mille de ces jeunes gens, pour l'entretien duquel Gazan assigna le canton de Méraga. Ce prince leur donna pour officiers des personnes de sa cour, et mit à leur tête Poulad Tchingsang, avec le grade de chef de touman. Ce corps, qui fut augmenté tous les jours par de nouvelles acquisitions, fit partie de la garde royale.»

« Il y avait dans chaque province, dans chaque ville, beaucoup d'armuriers (*Ozan*) persans et mongols, fabricants d'arcs, de flèches, de carquois, de sabres, qui recevaient un salaire annuel du gouvernement et devaient fournir un certain nombre d'armes. Il existait même dans quelques villes des manufactures d'armes, sous l'inspection des délégués des officiers *couroudjis*, auxquelles étaient assignés des fonds considérables sur

Manufac-
tures
d'armes.

les revenus des provinces; mais on ne touchait pas un vingtième des sommes assignées, quoique des centaines de messagers fussent expédiés pour les exiger, et coûtassent, en salaires, chevaux de poste et dépenses, autant et même plus que ce qui devait être recouvré; car ces fonds, les fermiers des impôts les retenaient sous toutes sortes de prétextes, ou bien ils étaient absorbés par les nombreux chefs et employés de cette administration, qui n'étaient soumis à aucun contrôle. Les armuriers, témoins de ces désordres, ne se souciaient pas de livrer la quantité d'objets qu'ils s'étaient engagés de fournir, et ils passaient en querelles, en intrigues et en accusations mutuelles le temps qu'ils auraient dû employer à travailler; ce qui fit que la plupart tombèrent dans la misère et le mépris.»

«Gazan ordonna que les fabricants de chaque article dans la même ville formeraient une compagnie; qu'ils ne recevraient aucun salaire fixe; mais qu'ils seraient tenus de fournir une certaine quantité d'articles à des prix déterminés. Gazan dit, que bien que ces gens fussent ses captifs, il voulait qu'ils reçussent du Divan le prix de leur travail, comme le reçoivent des particuliers les

autres artisans qui vendent dans le Bazar. Il mit chacune de ces compagnies sous la direction d'un intendant. Les fonds nécessaires pour le paiement de toutes ces fournitures d'armes furent assignés sur les revenus d'une seule province, afin qu'on pût les recouvrer sans être obligé d'envoyer à grands frais des émissaires dans toutes les directions. Il devait être fourni, chaque année, dix mille armures complètes; avant cette époque on n'en avait jamais vu livrer deux mille. Gazan fixa à cinquante le nombre de celles qui devaient être fournies pour son usage particulier, et fit déposer dans son arsenal plusieurs milliers d'arcs, de flèches, de cottes de mailles. Le même système fut adopté à l'égard des fabricants de selles et de brides, ainsi que des artisans qui faisaient les ustensiles nécessaires aux *Sekourdjis* et aux *Idadjis*. Auparavant, s'il fallait pour l'usage particulier du souverain, un objet de la valeur de cinquante ou de cent dinars, on expédiait un courrier. »

« Jusqu'alors on n'avait pas tenu compte des recettes et des dépenses du trésor des souverains mongols. Il y avait bien plusieurs trésoriers, chargés de recevoir collectivement ce qu'on apportait au trésor, d'en ex-

Trésor
royal.

traire aussi collectivement ce qui devait être dépensé et qui, lorsqu'il était épuisé, avertissaient qu'il ne restait plus rien. On avait si peu de soin de ces effets, qu'ils n'étaient pas même abrités sous des tentes; on les entassait en plein air, et on jetait dessus un feutre; d'après cette manière de les garder on peut juger du reste. Toutes les fois qu'on apportait de l'argent ou des effets pour le trésor, des officiers ou des amis des trésoriers, venaient demander un cadeau; on en donnait à chacun selon son rang; c'était d'usage. Les échantons et sommeliers, les concierges et écuyers, apportaient quelque chose à manger et à boire, et les trésoriers, après s'être consultés ensemble, leur donnaient ce qu'ils demandaient. Quiconque venait prier les garde-magasins de lui donner quelque chose, était sûr de l'obtenir. Ces gardes se faisaient aussi mutuellement des cadeaux, et s'entendaient pour emporter ce qu'ils voulaient. Il disparaissait ainsi, chaque année, les huit dixièmes de ce qui se trouvait dans le trésor, et cela passait pour avoir été employé à l'usage du prince. Instruits de ce gaspillage, les intendants des provinces, lorsqu'ils envoyaient des fonds au trésor, obtenaient, moyennant un petit pré-

sent, un reçu pour le double de ce qu'ils avaient versé; et malgré l'ordre donné que les *Tangaouls* (huissiers) prissent bien garde qu'il ne fût rien emporté du trésor et eussent soin de saisir les coupables, à peine si, dans l'espace de quelques années, ils arrêtaient un individu; encore était-ce quelqu'un à qui ils en voulaient, et qu'ils avaient épié pour le faire punir. Cela n'arriva même que deux ou trois fois dans un long espace de temps. »

« Gazan commença par ordonner de séparer les effets de diverses espèces. Il fit dresser, par son vézir, un état exact de ses pierres précieuses, les serra lui-même dans une cassette fermée à clef, qu'il scella de son sceau, et confia à la garde commune d'un trésorier et d'un majordome (*Khodja Sérai*). Les espèces d'or et ses étoffes particulières, provenant des manufactures royales, ou apportées en présent de pays lointains, furent également confiées à la garde de ces deux individus, d'après un état détaillé dressé par le vézir, et il leur fut défendu d'en rien distraire que sur une ordonnance (*pervané*) spéciale du prince. Un autre trésorier fut chargé avec un autre majordome de garder l'argent et les objets d'habillement,

destinés aux libéralités journalières. Ils ne devaient en disposer que sur un *pervané* du vézir, muni du parafe (*nischān*) du prince, tracé de sa propre main, lequel était enregistré par le substitut du vézir. Il leur était défendu de rien donner sur une pareille ordonnance, s'ils n'y voyaient pas la marque royale. Le premier de ces trésors fut appelé *narin*; le second, *bidoun* (1). Une fois tous les six mois ou tous les ans, le vézir faisait l'inspection du trésor, pour voir si tout ce qui y avait été consigné s'y trouvait. Auparavant les trésoriers prêtaient de l'argent du trésor à des seigneurs ou à leurs propres amis. Il leur fut défendu de rien prêter, sans un *pervané* royal. Toutes les étoffes déposées au trésor furent marquées d'un timbre particulier, afin qu'on ne pût pas les changer. Il fut ordonné que les nombreux concierges qui précédemment régissaient les magasins, se bornassent aux fonctions de concierges, et ne se mêlassent pas de ce qui concernait le trésor, exclusivement confié à la garde des

(1) *Narin*, en mongol signifie *mince*, *fin*; — *Bidoun*, *gros*, *épais*. La première de ces dénominations désigne ce qui est réservé au prince; la seconde, ce qui est pour le public.

quatre individus dont il a été fait mention. Ceux-ci ne devaient rien exiger de personne. On leur accordait deux pour cent sur les fonds apportés des provinces; il leur était défendu de prendre davantage. Gazan créa un troisième dépôt, qui fut sous l'inspection d'un majordome (*Khodja Séraï*); il recevait un dixième de tout l'or et de toutes les étoffes livrés au trésor, et cette dixme était destinée à des œuvres de charité. Lorsque le prince changeait de résidence, à l'approche de l'été et de l'hiver, il allait lui-même au trésor et désignait ce qui devait en être transporté; le vézir dressait un état des colis qui restaient à Tébriz et le magasin en était scellé. » L'historien observe, à cette occasion, que jamais prince n'a donné autant d'or et d'habits que Gazan.

« L'administration des fonds destinés à l'entretien de la table du prince était jadis un sujet perpétuel de contestations entre les commis de ce département (*Bitiktdjian Idadjî*), qui s'accusaient sans cesse les uns les autres. Les fonds assignés pour ces dépenses sur les revenus des provinces, étaient plus que suffisants; mais on a vu qu'il y avait un tel désordre dans les finances, que les intendants et fermiers des revenus publics ne rendaient

Table d
prince

presque rien au fisc; ainsi les fonds destinés pour la table royale n'arrivaient pas à temps; les exprès dépêchés pour les exiger, se laissaient gagner par des présents, et ne rapportaient rien, et il y avait, dans le courant de l'année, tant de commissaires envoyés pour cet objet, que leurs salaires et leurs dépenses excédaient la somme fixée pour l'entretien de la table, sans qu'il arrivât d'argent. Ainsi, malgré l'allocation pour ce service d'une somme surabondante, les officiers de la table étaient obligés d'emprunter de l'argent à gros intérêts, en sorte que le vin, par exemple, dont le prix avait été fixé à dix dinars les cent *manns*, et qu'on aurait pu avoir à cinq dinars avec une meilleure administration, s'achetait quelque fois vingt et même quarante dinars.»

«Cet abus en faisait naître un autre; lorsqu'il arrivait des commissaires pour demander les fonds de la table, les préfets, sous le prétexte qu'il fallait avant tout pourvoir à cet objet plus pressant, se dispensaient de satisfaire les exprès qui étaient venus réclamer également des fonds pour d'autres services, et ne payaient finalement personne; ou bien les commissaires des vivres recevaient si peu que les fonds qu'ils rappor-

taient suffisaient à peine pour une dizaine de jours; en sorte que les officiers de la table devaient éternellement prendre à crédit le vin, la viande, etc., et le plus souvent ne les payaient pas; aussi étaient-ils sans cesse obsédés par les fournisseurs; ces gens se plaignaient, se désolaient, allaient s'agenouiller devant les grands officiers, et n'obtenaient rien.»

«Gazan ordonna que les fonds nécessaires aux dépenses journalières de sa table fussent fournis par le trésor, six mois d'avance, afin que les achats pussent se faire au comptant; et l'ordre établi dans ses cuisines et dans ses offices, fit qu'on ne dépensa pas même la somme qu'il leur avait affectée.»

«Les chameaux et les moutons qui appar-
tenaient au domaine, étaient jadis sous l'in-
spection de certains officiers, appelés *Candjis*;
mais sans aucune espèce de contrôle; et
quoique ces animaux eussent d'excellents pâ-
turages, quoiqu'ils fussent soignés par un
grand nombre de gardiens, exemptés pour
ce service de toutes charges publiques, qu'ils
eussent dû, par conséquent, se multiplier au
centuple, dans un certain nombre d'années,
lorsqu'on allait inspecter ces troupeaux on ne
trouvait presque rien.

Troupeau
du
domaine

« Gazan fixa le nombre de moutons que ces *Candjis* devaient livrer chaque année du produit du troupeau primitif qui devait rester complet. Les chameaux de charge furent confiés aux soins d'officiers particuliers. « Cette
« partie fut organisée de manière que jamais
« souverain mongol ni musulman, dit Ra-
« schid, n'eut, pour porter ses bagages, un
« aussi grand nombre de beaux chameaux,
« dont les bâts et les garnitures sont d'une
« extrême élégance. »

Vénerie. « Ci-devant on désignait, chaque année, aux fauconniers (*Couschdjis*) et aux guépardiers (*Barsdjis*), les contrées où ils devaient prendre les faucons et les guépards, et ils devaient les livrer aux officiers de la vénerie. Leurs gages étaient assignés sur les revenus des provinces; ils se les faisaient payer, à coups de bâton, des branches de revenus les plus productives; et, en effectuant cette perception, ils exigeaient des prestations immodérées en vivres et en fourrages; ils se faisaient même donner des obligations; après cela ils se rendaient à la résidence avec quelques uns de ces animaux de chasse, prenant en route, dans chaque ville, station de poste, cantonnement de troupes et village où ils arrivaient, beaucoup de chevaux de poste, pour

eux, leurs bagages et leurs compagnons; ils donnaient à leurs amis, à leurs connaissances, au premier venu, la plupart de ces animaux de chasse, et pour deux ou trois faucons ou guépards qu'ils amenaient, ils causaient au pays une dépense énorme; mais il serait difficile d'évaluer tout ce qu'ils enlevaient par force aux habitants des campagnes et aux voyageurs. Un individu, après avoir attrapé, ou bien avoir acheté un animal propre à la chasse, allait demander, à ce titre, une patente de veneur, pour devenir *terkhan* (c'est-à-dire exempt de toutes charges) et avoir le privilège de vexer et pressurer les habitants. Il arrivait, chaque année, un grand nombre de ces individus, qui obtenaient, pour quelques animaux de chasse qu'ils avaient amenés, une patente de veneur, et qui après s'être fait assigner des gages, s'en retournaient chez eux. Dès-lors chacun de ces individus prenait sous sa protection une centaine de personnes du peuple, et en vexaient mille. Les fauconniers et les officiers de la vénerie fixés à l'Ordou en grand nombre, se faisaient suivre d'une multitude de palefreniers (*kouteldjis*), muletiers, chameliers et maires de village, qui tous avaient la ceinture garnie de plumes et une perche (pour les oiseaux de proie) qui

leur tombaient des reins; à tous ceux qu'ils rencontraient, ils commençaient par leur donner quelques coups sur la tête, ensuite ils leur parlaient. S'ils voyaient quelqu'un qui avait à son turban, ou à son bonnet, des plumes de hibou, ils les lui prenaient sous le prétexte qu'il n'était pas permis à tout le monde de porter un pareil ornement. Celui à qui il arrivait de passer près des tentes ou des huttes des veneurs était à-peu-près pillé. Ils prenaient dans chaque village des moutons et de la volaille, pour leur nourriture et celle de leurs animaux de chasse, de la paille et de l'orge pour leurs montures. Ils prenaient des chevaux de poste, qu'ils vendaient; s'ils trouvaient de bons ânes ils les gardaient, et tous les individus qu'ils rencontraient sur leur route, ils les dévalisaient. Pour se faire craindre, ils se saisissaient d'un propriétaire, sous le moindre prétexte, et lui coupaient la barbe. Partout les mauvais sujets se mettaient sous leur protection.»

« Il s'agissait de remédier à ces abus. Gazan ordonna d'abord qu'on n'aménât plus des provinces à la cour, que mille faucons et trois cents guépards; que les officiers de la vénerie dressassent un état des fauconniers et guépardiens, et du district où chacun d'eux

était placé; personne autre ne serait considéré comme veneur. Il fixa les prix proportionnels qui seraient payés pour des animaux de chasse, dressés ou non dressés, et les gages des veneurs plus ou moins élevés selon le nombre des animaux dont ils devaient avoir soin. Ils reçurent des patentes (*yarligs*) munis du sceau d'or (*Altoun tamga*), et il leur fut assigné des appointements, à la condition qu'ils n'exigeraient en route, ni chevaux de poste, ni provisions, ni nourriture. Il fut expédié dans les provinces une circulaire concernant cette défense avec l'ordre de la rendre publique par voie de proclamation. Lorsqu'on fit le calcul de ce qui venait d'être fixé pour l'acquisition et l'entretien de la quantité désignée de faucons et de guépards, on vit qu'il n'en coûtait que la moitié de ce qui était auparavant dépensé pour cet objet, quoiqu'on ne livrât pas alors le tiers de ce nombre d'animaux de chasse, et les frais de chevaux, de nourriture et de provisions de route s'élevaient au double et même au triple; mais ce qui était en outre exigé illégalement des sujets, en pareille occasion, ne pouvait être évalué.»

« Quant aux fauconniers de résidence à la cour, il fut réglé qu'ils recevraient toujours,

par avance, des deniers du trésor, et leurs appointements, et ce qui leur était assigné pour la nourriture des oiseaux de chasse confiés à leurs soins; il ne leur resta donc aucun prétexte de commettre des extorsions. Il fut statué que toutes les fois qu'ils seraient envoyés au loin pour chasser au faucon, afin d'exercer ces oiseaux de proie, il leur serait fourni des chevaux de poste (*oulagh*), et ils seraient munis d'assignations à sceau d'or sur les revenus des lieux vers lesquels ils se dirigeraient, plus ou moins fortes, selon l'espace de temps jugé nécessaire pour aller et venir, en automne et en hiver. Pour ôter tout prétexte aux abus, il devait être fourni, pour les faucons particuliers du prince, une certaine quantité de volailles et de pigeons qui étaient gardés en cages. Il arriva bien une ou deux fois, dans les premiers temps, qu'il fut rapporté à la cour que des officiers de la vénerie avaient pris en voyage au-delà de ce que le *bérat* à sceau d'or qu'ils avaient en mains, les autorisait d'exiger en vivres et fourrages, quoique, en recevant ces ordonnances, ils eussent donné leur engagement par écrit qu'ils ne prendraient rien de plus; mais aussitôt Gazan envoya un commissaire, qui les ayant convaincus sur les lieux

mêmes fit appliquer à chacun d'eux soixante-dix-sept coups de bâton. « Effrayés par cet exemple, ajoute Raschid, leurs camarades se défirent de leurs mauvaises habitudes. Il est rare à présent qu'un fauconnier ou chasseur donne sujet à des plaintes, et quoi que le loup ne devienne jamais mouton, les abus ont bien diminué. »

« Gazan donnait des instructions aux juges dans un édit de la teneur suivante : »

Offices de
judicature

« Au nom de Dieu très-clément et miséricordieux !

« Par la puissance divine et sous les auspices de la religion mahométane.

« Ordonnance de Mahmoud Gazan :

« Savoir faisons au commandant (*baschkak*), préfet (*mélik*) et aux autres fonctionnaires qui exercent l'autorité, en notre nom, dans telle province, que nous avons conféré à N. N. l'office de juge en tel lieu et ses dépendances, afin qu'il juge et décide les causes du ressort de la loi religieuse, et qu'il garde soigneusement les biens des orphelins et des absents ; attributions dans lesquelles il n'est permis à aucun autre individu d'intervenir, de même que personne n'a le droit de faire sortir de prison quelqu'un qui y a été légalement condamné. Le grand

« yarlig ayant statué que les cadhis, les doc-
« teurs de la loi, et les Alides, ne payeraient
« ni *colan* ni *coitchour*, nous ordonnons qu'ils
« en soient exempts, et qu'il ne soit non
« plus exigé d'eux ni chevaux de poste (*oulagh*)
« ni vivres (*soussoun*); qu'on ne loge chez
« eux ni Turcs (*courriers*), ni envoyés (*iltchy*),
« et que le montant de leurs honoraires, tel
« qu'il a été fixé, leur soit payé chaque an-
« née intégralement et exactement. Il sera
« infligé par le commandant de la province
« à quiconque manquera de respect au cadhi,
« en paroles ou en actions, une punition
« proportionnée au délit. Que le cadhi, de
« son côté, fidèle à l'engagement écrit (*mo-*
« *djelga*) qu'il nous a donné, ne reçoive rien
« de personne, à quelque titre que ce soit,
« pour l'exercice de ses fonctions. Lorsqu'il
« sera dressé un nouveau contrat, il faudra
« que les anciens soient produits et jetés
« dans le bassin (*thass*) de justice, pour que
« l'écriture en soit effacée par l'eau; des pré-
« tentions qu'on n'aura pas fait revivre de-
« puis trente ans, des contrats dont la date
« est antérieure à trente ans, ne seront pas
« admis, ni présentés aux défenseurs; on les
« lavera dans le bassin de justice.

« Celui qui est convaincu d'avoir usé de

« violence envers un individu pour lui faire
« commettre un acte illégal, aura la barbe
« coupée, sera promené par la ville sur un
« bœuf et sévèrement châtié. Qu'on n'écrive
« plus d'attestations collectives (*mahzar*) et
« s'il en existe qu'on les lave. Si les plaideurs
« se présentent au tribunal accompagnés de
« gens dont ils ont demandé la protection et
« l'appui, le cadhi ne les écouterá pas que
« ces gens ne se soient retirés; il ne doit ab-
« solument pas commencer la procédure tant
« que ces suppôts des plaideurs seront pré-
« sents.

« Pour les procès entre deux Mongols, ou
« entre un Mongol et un Musulman, et les
« autres causes difficiles à juger, nous or-
« donnons que les commandants, préfets,
« agents du fisc, cadhis, alides et docteurs
« de la loi, se réunissent deux jours par mois,
« dans la grande mosquée, en conseil de jus-
« tice (*Divan-ul-Mozalim*); prennent en com-
« mun connaissance de ces affaires, jugent
« selon la loi (mahométane) les délits constatés,
« et signent tous la sentence, afin que per-
« sonne à l'avenir n'ait la faculté de la ré-
« prouver et de l'annuler.

« Lorsqu'une terre est en litige, que ni la
« mère ou grand-mère (du souverain) ni ses

« fils, ni les Khatounes, ni les princes, ni
« les princesses du sang, ni les gendres du
« souverain, ni les chefs de touman, de mille,
« de cent, de dix, ni les simples Mongols,
« ni les officiers du grand Divan, ni les ca-
« dhis, Alides, docteurs de la loi, scheïkhs,
« maires, n'interviennent et n'achètent cette
« propriété. Le cadhi N. N. prendra bien
« garde à ne pas dresser un contrat qui
« transmettrait en la possession de l'une des
« personnes susdites une propriété rurale ou
« toute autre chose qui serait en litige, et
« s'ils apprennent que d'autres dressent un
« pareil contrat, ils doivent s'y opposer.

« Le sceau des Cadhis sera de dix-neuf
« dinars et demi, pas davantage.

« Si des cantons appartenant à la juridiction
« du juge N. N. étaient trop loin de la ville
« (du chef-lieu) et s'il jugeait à-propos d'y
« placer des cadhis suppléants, on y instal-
« lera des magistrats dignes de confiance,
« dont il prendra l'engagement prescrit. Il
« examinera leurs actes, tous les mois, afin
« de s'assurer que la justice est bien admi-
« nistrée, selon notre intention. Il les au-
« torisera à dresser des contrats, à ren-
« dre des jugements; et chaque mois ils
« lui enverront copie de ces actes, mais les

« cadhis suppléants qui seraient placés dans
 « les communes rurales, ne doivent pas exa-
 « miner de procès, ni rendre de jugements,
 « ni dresser des contrats de vente; ils se
 « borneront à réciter la prière publique du
 « vendredi (*Khouttbé*), à rédiger des actes
 « de partage de successions, et des promesses
 « de dôt (*Sadac-namé*), et s'il se présente
 « une cause difficile, un procès important,
 « ils iront trouver le cadhi de la ville, et
 « lui en feront le rapport, afin que celui-ci
 « le décide.

« Le cadhi chargera une personne digne
 « de confiance et connue pour sa probité,
 « d'écrire la date des contrats, et de tenir
 « un journal exact, afin que si quelqu'un
 « avait vendu ou engagé une propriété, et
 « qu'il voulût la vendre ou l'engager une se-
 « conde fois, la première transaction fût aisé-
 « ment constatée; il est donc important de
 « donner la plus grande attention à ces en-
 « registrements. Celui qui se serait rendu cou-
 « pable de pareilles fraudes aura la barbe cou-
 « pée et sera promené par la ville; et le ré-
 « gistrateur, s'il en a eu connaissance et ne
 « l'a pas déclaré, sera puni de mort. »

Par l'édit dont nous venons de rapporter le texte Gazan prémunissait les juges contre

Faux titres
et contrats

des fraudes pratiquées alors fréquemment pour attaquer les droits de propriété, au moyen de faux titres, et voici comme on se les procurait. « Un individu, dit Raschid, qui avait
« lui-même défriché une terre, ou l'avait hé-
« ritée déjà en culture, et avait eu soin de
« se munir des actes légaux qui constataient
« son droit de propriété, revêtus de l'attes-
« tation du cadhi, transmettait ce bien,
« d'une manière légale, à un autre individu,
« qui le cédait à un troisième et ainsi de
« suite; mais les premiers titres, faits quelque-
« fois doubles, étaient restés entre les mains
« du premier propriétaire ou de ses héritiers.
« Au bout d'un certain laps de temps, l'un des
« héritiers du vendeur, venant à savoir que
« le propriétaire actuel ne possédait ni con-
« trat de vente, ni d'autres titres, soit qu'il
« n'en eût jamais eu, ou qu'il les eût per-
« dus, ou qu'ils lui eussent été enlevés dans
« des temps de troubles, produisait hardi-
« ment ses anciens titres, pour réclamer la
« propriété de ce bien-fonds; il obtenait le
« témoignage d'hommes qu'il avait persuadés
« de son droit par les serments les plus so-
« lennels, ou bien il trouvait des gens sans
« foi, qui lui servaient de faux témoins. Le
« cadhi, voyant de pareils titres appuyés de

« l'attestation de plusieurs témoins, pronon-
« cait leur authenticité; il ne pouvait pas
« savoir qu'ils avaient été transmis légalement
« à un autre individu; et, munis de la légali-
« sation du cadhi, les possesseurs de ces titres
« allaient attaquer le droit du véritable pro-
« priétaire.

« Des procès semblables ayant jadis fixé
« l'attention du sultan Seldjoucide Mélik-
« schah et de son vézir Nizam-ul-mulk, ce
« sultan avait rendu une ordonnance qui dé-
« fendait de recevoir en justice des réclama-
« tions fondées sur d'anciens titres qu'on
« n'avait pas fait valoir depuis trente ans.
« Cette ordonnance fut envoyée à tous les
« mouftis dans le Khorassan, l'Irac et le
« pays de Bagdad, afin qu'ils donnassent sur
« cette matière leur décision légale (*fethva*),
« qui fut envoyée à la cour du Khalife, pour
« recevoir sa sanction. Si de pareilles frau-
« des se pratiquaient dans un temps où les
« magistrats étaient des hommes justes et
« éclairés, elles pouvaient être tentées avec
« beaucoup plus de chances de succès sous
« la domination des petits-fils de Tchinguiz-
« khan. On avait su bientôt en Perse, que
« les Mongols ne connaissaient les hommes de
« loi qu'à leur turban et à leur robe, et

« qu'ils n'avaient aucune idée de la science du
« droit. Alors des ignorants, usurpant les
« marques distinctives de la magistrature,
« recherchèrent le patronage de quelque sei-
« gneur mongol, et à force de présents, ob-
« tinrent par son crédit des places de juge;
« ce qui obligea la plupart des magistrats les
« plus respectables à résigner successivement
« leurs offices; car ils ne pouvaient consentir
« à se trouver vis-à-vis de pareils gens. Or,
« le succès de ces premiers intrigants excita
« l'ambition de beaucoup d'hommes de leur
« trempe, qui cherchèrent à les supplanter;
« de pareilles luttes multipliées firent con-
« naître aux Mongols combien ces êtres
« étaient vils. Ils s'imaginèrent que tous les
« hommes de loi étaient de même, et les
« embrassèrent dans leur mépris, eux et la
« religion mahométane. Les commandants
« mongols se faisaient les protecteurs de ces
« gens; ils donnaient, ils ôtaient les offices de
« juge. Quelques-uns même allèrent jusqu'à
« les prendre à bail, et l'on peut bien pen-
« ser ce qui en advint. Ce fut surtout sous
« le règne de Gaïkhatou et le ministère de
« Sadr-ud-din que ces choses se passèrent.
« Ce vézir avait fait avoir à son frère la dignité
« de grand juge (*Cadhi-ul-Codhat*). Scheïkh

« Mahmoud était alors le chef des Scheïkhs
« (*Scheïkh-ul-Moschaïkh*). Ils donnaient à bail
« les offices de judicature. Par l'admission
« de réclamations frauduleuses, ceux qui
« avaient une propriété étaient exposés à plus
« de dangers que s'ils eussent eu cent enne-
« mis; car des hommes pervers, mourant de
« faim, munis d'anciens titres, appuyés de
« faux témoins, attaquaient impunément les
« personnes les plus considérées, les plus re-
« spectables. Lorsque les offices de judica-
« ture furent afferchés, ces procès plurent au
« cadhi et aux gens de justice. Ils stimu-
« laient les agresseurs, et différaient le juge-
« ment pendant des mois et quelquefois des
« années; dans l'intervalle, ils se saisissaient
« des revenus de la propriété; ils mettaient à
« contribution les deux parties; beaucoup de
« terres restaient ainsi long-temps en litige,
« et chaque année le propriétaire dépensait
« en frais de justice au-delà des revenus de
« son bien-fonds; tandis que les misérables
« qui les attaquaient obtenaient des présents
« et se faisaient craindre. Bientôt leurs pareils,
« voyant qu'en intentant un procès injuste,
« ils pouvaient entrer en relation avec de
« grands propriétaires qui, pour sauver leur
« honneur, leur faisaient des dons, et même

« transigeaient avec eux, afin d'éviter de se
« présenter au tribunal, pensèrent, eux qui
« auraient eu de la peine à gagner par
« leur travail une drachme par jour, qu'il
« n'y avait pas de meilleur métier. Beaucoup
« d'individus se mirent à exercer ce genre
« d'industrie; les uns se chargèrent d'assister
« ceux qui avaient en mains d'anciens titres;
« d'autres se procuraient des gens habiles à
« imiter les écritures; on supposa des or-
« donnances d'anciens souverains, des titres
« de cent cinquante ans de date, et quoi-
« qu'un pareil acte n'ait aucune valeur sans
« l'attestation de témoins, chacun de ces
« faussaires, s'étant mis sous la protection
« d'un Mongol puissant, intentait des pro-
« cès aux propriétaires. Ceux qui tenaient à
« bail les offices de judicature s'abstenaient à
« la vérité de juger ces causes, mais c'était dans
« leur propre intérêt; ils faisaient insinuer
« secrètement par leurs affidés, que ces gens
« étaient bien soutenus, que le magistrat ne
« pouvait pas décider contre eux; ils traî-
« naient l'affaire en longueur, et continuaient
« à recevoir des présents. Ainsi les procès
« se multiplièrent à l'infini. Voyant le de-
« mandeur de mauvaise foi protégé par un
« homme puissant, le propriétaire légitime

« était forcé de recourir à la protection d'un
« autre homme puissant; ce qui faisait naître
« des inimitiés entre les deux protecteurs,
« au point qu'ils étaient souvent près de
« tirer le sabre; et comme les Mongols
« avaient pris du goût pour les biens ru-
« raux, dont ils ne se souciaient pas dans
« le principe, ils se prévalaient de ces pro-
« cès pour en acquérir; tout propriétaire
« était menacé dans ses biens et son honneur. »

« Les vézirs taziks de Houlagou lui avaient
« cité l'ordonnance de Mélikschah, statuant
« qu'aucune réclamation de trente ans ne
« serait reçue en justice, et Houlagou avait
« rendu un édit de la même teneur, qui fut
« renouvelé sous les règnes d'Abaca, d'Ar-
« goun, d'Ahmed et de Gaïkhatou; mais cet
« édit ne remédia à rien, et cela pour deux
« raisons; la première, parce qu'on n'y trou-
« vait exposé aucun des principes ration-
« nels, aucune des autorités légales, qui exis-
« tent sur cette matière; il était simplement
« défendu de recevoir en justice des récla-
« mations de trente ans, fondées sur d'an-
« ciens titres; cette disposition ne paraissant
« pas établie sur la loi religieuse, n'était pas
« observée; en second lieu, son exécution
« n'était pas maintenue par les agents du

« pouvoir, qui désiraient tous acquérir, par
« l'abus même qu'on prohibait, des propriétés
« à vil prix. Aussi, lorsque Gazan voulut
« rendre un édit pour arrêter le cours de
« ces iniquités, il ordonna que le projet en
« fut rédigé avec le concours des cadhis les
« plus doctes et les plus considérés, et qu'il
« contint les différentes règles et dispositions
« légales établies sur cette matière; ce qui
« fut exécuté.»

« Cet édit, portant défense de recevoir en
« justice des prétentions qui datent de plus
« de trente ans, est daté de Keschaf, près
« de Moussoul, le 3 de rédjeb 699 (26 mars
« 1300). Il finit par ces mots: « Et s'il arri-
« vait qu'un cadhi fût sollicité par un homme
« puissant d'agir contre la teneur de la pré-
« sente ordonnance, qu'il m'envoie le nom
« de cet individu; je le ferai punir de ma-
« nière qu'il servira d'exemple. » Cet édit
exige des cadhis l'engagement positif de l'ob-
server, et la formule de cet engagement,
qu'ils devaient signer, se trouvait au dos de
l'ordonnance; elle entre même dans plus de
détails. Après l'exhortation aux magistrats de
juger les différends, selon la loi, avec une
stricte équité, il leur est recommandé de
faire la plus grande attention aux anciens

contrats et titres qui leur seraient produits, ainsi qu'aux attestations qui serviraient à les appuyer, de n'y avoir pas légèrement confiance, de ne rien négliger pour reconnaître si ces pièces sont supposées ou falsifiées. On y expose ensuite les fraudes pratiquées au moyen d'anciens titres, et le soin que d'anciens souverains avaient pris de les repousser, en établissant un terme de prescription de trente ans. Le cadhi s'oblige de remplir strictement les devoirs qui lui sont imposés à cet égard, et reconnaît que s'il agit autrement, il méritera d'être châtié et destitué. »

Un autre édit eut pour objet d'ordonner qu'avant la vente d'un immeuble, le droit du propriétaire fût constaté; il était conçu en ces termes :

« Au nom de Dieu, etc. Par la puissance
« divine, etc. Ordonnance de sultan Mahmoud
« Gazan Khan.

« Savoir faisons aux commandants, préfets,
« juges, officiers du fisc, intendants, nota-
« bles, propriétaires et à tous nos sujets en
« général, que selon la parole de David :
« *Nous t'avons constitué notre lieutenant sur*
« *la terre ; juge entre les hommes avec équité ;*
« et la sentence du Prophète : *qu'une heure*

« *de justice est plus méritoire que soixante-*
« *dix années de prières*; nous mettons toute
« notre sollicitude à assurer le bien-être de
« nos peuples, et désirons que l'ombre de
« notre justice se répande généralement; que
« nulle part le puissant n'ait la faculté d'op-
« primer le faible; que le droit ne puisse pas
« être annulé par la mauvaise foi, et que
« l'on voie disparaître la plupart des différends
« entre les particuliers. En portant notre at-
« tention sur les différents genres de désordres
« qui existent dans notre royaume, nous avons
« reconnu que nombre de contestations parmi
« nos sujets proviennent de fausses réclama-
« tions, que l'on fonde sur de vieux contrats
« et d'anciens titres. Un individu, par exem-
« ple, possède une terre, et trouve bon d'a-
« voir deux exemplaires de l'acte qui constate
« son droit de propriété; ce bien passe, dans
« la suite, soit par vente, soit autrement,
« en la possession d'autres individus. Cepen-
« dant les titres sont restés, en totalité ou en
« partie, entre les mains du vendeur ou de
« son héritier; et long-temps après, le ven-
« deur a la mauvaise foi de réclamer cette
« propriété; il obtient le témoignage d'hommes
« qu'il a persuadés de son droit par les ser-
« ments les plus solennels, ou bien il trouve

« des gens sans foi qui lui servent de faux
« témoins. Si le vendeur lui-même n'a pas
« élevé une pareille prétention, ses héritiers,
« trouvant ces titres dans la succession, s'en
« servent pour réclamer la propriété, soit
« qu'ils ignorent qu'elle ait été vendue, soit
« qu'ils le sachent. Il est naturel que, lorsque
« de pareils titres originaux sont produits
« devant le cadhi, et appuyés de l'attestation
« de plusieurs témoins, le juge prononce leur
« authenticité; comment peut-il savoir que
« les droits représentés par ces titres ont été
« transmis légalement? Ainsi donc le meilleur
« moyen de prévenir de pareilles erreurs, est
« de statuer que dans les transactions de ce
« genre, le vendeur et l'acquéreur se présen-
« teront devant le cadhi, et feront compa-
« raître en sa présence des témoins probes;
« alors le vendeur, produisant ses titres, éta-
« blit son droit de propriété, et les témoins
« attestent que tel bien lui appartient, qu'il
« ne leur est pas connu que personne ait
« élevé une prétention légale sur cette pro-
« priété; ces titres seront ensuite passés dans
« l'eau; mais, si le propriétaire ne possède
« pas de titres, les témoins attesteront que le
« vendeur a été, depuis telle époque, en pos-
« session de la terre, et celui-ci déclarera

« qu'il ne possède pas de titres, que s'il en
« est jamais produit, ils doivent être consi-
« dérés comme nuls. Il sera dressé un acte
« constatant son droit de propriété; les té-
« moins y apposeront leur attestation par
« écrit, et le cadhi l'authentifiera; au-dessous
« de cet acte sera écrit le contrat de vente.
« Si, dans la suite, l'on voyait paraître quel-
« que titre de cette terre dans les mains du
« vendeur, ou de son héritier, ou de tout
« autre individu, aucun cadhi ne l'admettra;
« mais il s'en saisira et le passera dans l'eau.
« Si le détenteur de ce titre refuse de le re-
« mettre au cadhi, celui-ci en fera son rap-
« port au commandant de la ville, qui s'en
« emparera, et cette pièce sera lavée dans le
« tribunal. Les contrats de vente d'immeubles
« seront dressés par les greffiers du tribunal.
« Le cadhi aura auprès de lui un bassin d'eau
« sur un tabouret; ce bassin sera nommé *bas-*
« *sin de justice (tass-i adl)*; dès qu'un différend
« de ce genre aura été jugé, les titres pro-
« duits seront lavés (1).

(1) L'eau fait disparaître l'encre dont se servent les orientaux, du papier de coton satiné sur lequel ils écrivent.

« Si quelqu'un qui a attesté un acte de vente
« ou d'hypothèque, élève dans la suite une
« prétention sur ce bien vendu ou hypothè-
« qué ; pareillement, si un individu vend une
« partie de sa propriété qu'il avait déjà ven-
« due ou engagée à un autre, il aura la
« barbe coupée, et sera promené par la ville
« sur un âne. Si quelqu'un a vendu ou en-
« gagé une propriété et la vend ou l'engage
« de nouveau, il sera puni de mort.

« Les cadhis n'accepteront pas une obole
« pour les contrats et les procès ; qu'ils se
« contentent des honoraires que nous leur
« avons assignés. Le greffier prendra une
« drachme pour chaque acte (*heudjet*) qu'il
« dresse, s'il s'agit d'une valeur de cent di-
« nars, et un dinar, si la valeur excède
« cent dinars ; qu'il ne prenne absolument
« rien de plus. Tout agent de police (*vékil*),
« qui prendra des deux côtés, sera fustigé,
« destitué et aura la barbe coupée. Nous
« avons d'ailleurs rendu une ordonnance au
« sujet des réclamations de plus de trente
« ans. Nous voulons que dans tout le
« royaume, le commandant, le préfet de cha-
« que ville, mandent les cadhis, qu'ils pren-
« nent leur engagement par écrit, confor-
« mément au formulaire que nous avons en-

« voyé, et nous l'expédient par cet exprès. »

« Gazan nomma des commissaires spéciaux, chargés de rechercher et de lui faire connaître les individus qui faisaient métier d'attaquer, au moyen de faux titres, les droits des propriétaires, et de veiller à ce qu'ils ne pussent être soustraits par des protections à la vindicte publique. Tous ceux qu'on lui signala furent mandés à la résidence, et après avoir été convaincus, ils subirent la peine de mort. »

Monnaies. « Jamais, jusqu'à présent, les monnaies de la Perse n'avaient été frappées au même coin; car autrefois, cette vaste contrée était partagée en plusieurs États. Il n'y a pas long-temps que les sultans et les princes du Roum, du Fars, du Kerman, de la Géorgie, de Mardin, jouissaient encore de ce droit régalien, et faisaient battre monnaie à des titres différents. Quoique, d'après les édits d'Argoun et de Gaïkhatou, le titre des monnaies d'argent dût être à neuf dixièmes, il n'était qu'à huit dixièmes. Les monnaies du Roum, qui valaient encore mieux que celles d'autres pays, étaient altérées au point que dans dix dinars il n'y avait que pour deux dinars d'argent; tout le reste était cuivre; en outre, ils étaient rognés. Cette différence de

valeur intrinsèque fit naître l'agiotage. Celui qui achetait des marchandises perdait dix et jusqu'à vingt dinars pour cent, et il avait même de la peine à faire recevoir son argent dans les villages et les cantonnements militaires, où il trouvait d'autant plus de méfiance qu'on s'y connaissait moins au titre des monnaies. »

« Gazan remédia à ces inconvénients par les dispositions suivantes : d'abord il fit faire un nouveau coin (*sikké*) avec une marque (*nischān*) qu'il n'était pas aisé de contrefaire. Les monnaies d'or et d'argent furent refondues, afin qu'elles portassent toutes le nom de Dieu et du Prophète; on y voyait aussi le nom de Gazan. En Géorgie, où les noms de Dieu et du Prophète n'avaient jamais été sur la monnaie, il fallut les y mettre, puisqu'aucune autre monnaie n'avait cours en Perse. »

« Quant au titre, Gazan dit: « Si nous permettons qu'on mit un peu d'alliage dans les monnaies d'or et d'argent, comme il y en a dans les monnaies des Khalifes, celles d'Égypte et d'Afrique, cette seule permission ferait qu'on en mettrait beaucoup; nos inspecteurs l'ignoreraient ou se laisseraient gagner pour fermer les yeux. Il vaut mieux

« que les monnaies soient frappées sans al-
« liage, en sorte que l'or fondu avec le borax,
« et l'argent dissous par le mercure, ou exposé
« à l'action du feu, puissent aisément faire
« découvrir l'altération. »

« Il ordonna que les pièces d'or de Hormouz, qui ne valaient pas mieux que celles d'Afrique, et les autres espèces d'or de mauvais aloi, fussent évaluées un peu plus bas, afin que les banquiers, s'apercevant qu'il y avait du profit à les fondre, les achetassent pour les convertir en lingots ; et comme ils y trouvèrent effectivement de l'avantage, on ne vit plus, au bout d'une année, dans tout le royaume un mitscal d'or de bas aloi. Auparavant, l'or et l'argent étant rares sur les marchés ; lorsqu'il en paraissait un peu, il se présentait aussitôt cent acquéreurs. La quantité en avait diminué par suite de l'emploi plus multiplié, sous la domination mongole, des étoffes de brocard et d'autres tissus d'or, ainsi que par l'exportation de l'or dans l'Inde ; mais à présent on le voit circuler dans les bazars en abondance, même entre les mains des paysans. Gazan voulut que le dinar d'argent fut au poids de trois mitscals. Il fit frapper des pièces d'or (*durusthai thila*), du poids de cent mitscals, où son nom était

gravé en caractères de divers pays, afin qu'on sût partout que c'était lui qui avait fait battre cette monnaie. Ces pièces portent en outre des versets du Coran et les noms des douze Imams. Elles sont si belles que qui en possède n'a pas le cœur de s'en défaire. Gazan aimait à donner en présent ces médailles, voulant qu'elles fussent connues à l'étranger.»

« Il y avait, ci-devant, une telle variété de poids et de mesures qu'ils différaient même dans les cantons d'une même province. Le commerce des marchandises était négligé pour celui des espèces monnayées, que l'on transportait d'un endroit à l'autre, et sur lesquelles on gagnait par la seule différence du poids; en sorte que dans quelques contrées les étoffes étaient devenues rares, dans d'autres on n'en pouvait pas trouver. Il y avait dans chaque village deux ou trois espèces de mesure (*coufiz*); les habitants se servaient entre eux de la plus grande; mais faisaient usage de la plus petite lorsqu'ils trafiquaient avec un étranger; et que celui-ci le sût ou non, il fallait bien qu'il y consentit; les gens du pays soutenaient, en s'appuyant mutuellement par de faux témoignages, que c'était le boisseau légal. Les provisions, qui devaient

Poids et
mesures.

être livrées aux troupes par *couban* de cent *manns* (livres), ne leur étaient données que par *couban* de soixante-dix, de soixante *manns* et encore moins, tandis que les hommes puissants se faisaient donner, à coups de bâton, la mesure complète et même davantage. Cette variété de poids était un éternel sujet de disputes. »

« Gazan jugea qu'il ne devait pas y avoir dans un État plusieurs espèces de poids et de mesures, et rendit à ce sujet une ordonnance de la teneur suivante, après le préambule :

« Ayant appris que dans les marchés de
« l'Ordou et des villes, chacun se sert d'un
« poids qu'il a fait à son gré, soit de pierre,
« d'os, de fer ou autre matière, et qu'il augmente ou diminue arbitrairement, nous
« ordonnons que dans tout notre royaume,
« depuis le fleuve Amouyé (*Djihoun*) jusqu'à
« la frontière égyptienne, les poids et les
« mesures soient vérifiés; qu'on les fasse en
« fer et qu'ils soient marqués.

« 1° Le poids des monnaies d'or et d'argent dans tout l'empire, sera réglé sur
« celui de Tébriz, afin que les espèces ne
« soient plus transportées d'une province à
« l'autre pour la différence de leur poids,

« et il sera partout égal comme l'est déjà le
« titre; en conséquence, les maîtres Fakhr-
« ud-din et Bahaï-ud-din du Khorassan sont
« chargés de faire, pour l'or et l'argent, des
« poids de forme octogone; ils proposeront
« deux de leurs gens, dans chaque province,
« à l'ajustement de ces poids, qu'ils feront
« conjointement avec un expert (*emin*) du
« lieu, en présence de l'inspecteur des mar-
« chés (*mohtessib*). A cet effet, les particu-
« liers feront faire des poids en fer, sembla-
« bles aux modèles présentés par Fakhr-ud-din
« et Bahaï-ud-din, et les porteront auxdits
« experts dans chaque province, afin qu'après
« les avoir vérifiés, ils y mettent leur mar-
« que. Toute contrefaction de marque sera
« suivie de la peine de mort.

« 2° Tous les individus pourvus de ces
« poids contrôlés seront enregistrés, et les
« poids seront vérifiés chaque mois; quiconque
« aura des poids qui ne sont pas justes, ou
« y aura contrefait la marque, ou se servira,
« pour acheter ou pour vendre, de poids
« sans marque, sera conduit devant le com-
« mandant (*Schahné*), qui lui fera subir la
« peine portée par l'ordonnance.

« 3° Les poids pour les marchandises
« seront également faits d'après l'étalon en

« fer, de forme octogone, munis d'une mar-
« que, et vérifiés par les mêmes experts.
« Ces poids seront au nombre de onze depuis
« dix *manns* (livres) jusqu'à une drachme,
« ainsi qu'il suit : dix *manns*, cinq, deux,
« un, un demi, un quart, un huitième, dix
« drachmes, cinq, deux, un. Pour les ob-
« jets d'un poids plus considérable, les offi-
« ciers *tamgadjis* des villes feront des *coubans*.

« 4° Comme il y a dans chaque province
« une variété de mesures, sous les noms de
« *kil*, *cofiz*, *djérib*, *tougar*, et autres déno-
« minations, et que chacun fait une mesure
« à sa guise; que particulièrement les mili-
« taires mongols, les commerçants et les étran-
« gers, qui se présentent, soit pour recevoir
« les provisions assignées par le fisc, ou pour
« acheter, ont à ce sujet des querelles avec les
« habitants, et que celui qui est le plus fort
« prend plus qu'il ne doit, nous avons ordonné
« qu'il n'y ait pour tout le royaume qu'une
« seule mesure (*kilé*), savoir celle de Tébriz,
« pesant dix *manns*, le *mann* de deux cent
« soixante drachmes, dix de ces *kilés* faisant un
« *tougar*, et qu'on ne se serve d'aucune autre.
« Comme les grains, tels que froment, orge,
« ris, sésame, millet, différent de pesanteur,
« il sera fait pour chaque espece une mesure

« particulière, pesant dix manns de Tébriz.
« Chaque espèce portera cette inscription sur
« les quatre côtés: *kilé de tel grain*, et les
« mêmes experts vérificateurs des poids, y
« mettront leur marque en présence de l'in-
« specteur des marchés (*mohtessib*). On en fera
« l'inspection chaque mois dans les villes et
« les campagnes. Celui chez qui il sera trouvé
« une mesure sans marque-, sera conduit de-
« vant le commandant, et, s'il est jugé cou-
« pable, il sera condamné à avoir la main
« coupée ou à payer une amende.

« L'outre pour les liquides destinés à la
« table de l'Ordou et aux distributions, doit
« contenir cinq *peïmanés*, pesant cinquante
« manns; mais celle qui est destinée aux fes-
« tins (*thoui*) n'est que de quatre *peïmanés* ou
« quarante manns.

« Toutes les aunes (*guez*) employées au me-
« surage des étoffes à vendre, doivent être
« égales à la *guez* de Tébriz, excepté celle
« du Roum qui en diffère trop. On mettra
« sur les deux bouts de ces aunes une mar-
« que composée par les deux maîtres Fakhr-
« ud-din et Bahaï-ud-din, et vérification en
« sera faite périodiquement dans toutes les
« villes, de la manière susdite, par les ex-
« perts dont il a été fait mention. »

Voleurs de
grands
chemins.

«Le royaume était infesté de brigands, mongols, taziks (persans), curdes et schoules, auxquels se joignaient les esclaves fugitifs, les gens sans aveu. Des paysans leur servaient de guides; ils étaient avertis par leurs espions de la marche des voyageurs. Si un brigand, fameux par ses exploits, tombait entre les mains de la justice, il trouvait aussitôt des protecteurs qui empêchaient qu'on mît à mort un *homme aussi brave*. D'après une ancienne ordonnance, ceux qui voyageaient ensemble devaient, à l'approche d'une bande de voleurs, se réunir et se prêter mutuellement assistance; mais ils n'en faisaient rien, car, le plus souvent, les brigands bien instruits de ce qui concernait la troupe qu'ils allaient attaquer, criaient qu'ils n'en voulaient pas à ceux qui n'avaient rien; ceux-ci se retiraient, et ils tombaient sur les autres. Ils assaillaient les voyageurs près des cantonnements militaires, des villages et des villes; on ne se mettait pas en peine de les réprimer. Ils avaient des amis, des compagnons parmi les Nomades et dans les campagnes; on n'osait pas les dénoncer; car ils se sauvaient par des protections et le dénonciateur était perdu. Des cultivateurs et même des maires de villages, liés d'amitié avec ces

brigands, leur fournissaient tout ce dont ils avaient besoin. Ils les recevaient fréquemment chez eux, et leur donnaient asyle dans les moments de danger. Les brigands avaient dans les villes des amis qui vendaient les effets volés ; ils allaient passer quelquefois un ou deux mois avec eux, et ils mangeaient ensemble le fruit de leurs rapines. »

« Les *Tangaouls* préposés à la garde des routes, ne servaient qu'à aggraver ces maux ; ils arrêtaient les caravanes sous prétexte d'y chercher des voleurs, et par-là donnaient aux brigands le temps d'être avertis et de se mettre en embuscade ; au lieu de faire la guerre aux voleurs, ils mettaient les voyageurs à contribution, et ils étaient pour eux plus redoutables que les brigands mêmes ; car on ne rencontrait ces derniers que par hasard, au lieu qu'à chaque station on tombait entre les mains des *Tangaouls*, et beaucoup de caravanes prenaient des routes peu connues, détournées, difficiles, afin d'éviter ces sangsues, dont les avanies les désolaient. »

« Pour remédier à ces maux, Gazan ordonna premièrement que quiconque abandonnerait ses compagnons de route, lors d'une attaque de voleurs, serait poursuivi et rendu responsable de leur vie et de leurs biens ; en

second lieu , que le cantonnement militaire ou le village le plus voisin du lieu où se serait commis le vol , en répondrait , surtout s'il avait été prévenu du danger ; et les voleurs devaient être poursuivis à l'instant ; enfin que tout Mongol ou Musulman , nomade , villageois ou citadin , convaincu de connivence avec des brigands , serait puni de mort. Gazan chargea l'émir Incouli , l'un des officiers de sa maison , connu pour sa sévère intégrité , de veiller à l'exécution de cette ordonnance. Beaucoup de brigands furent pris et suppliciés ; ceux en petit nombre qui échappèrent , ne reparurent plus. Les dénonciateurs furent faits *terkhans*. L'émir Incouli reçut , en récompense de son zèle , tout ce qui avait été repris aux voleurs. Gazan voulut que les *Tangaouls* ne fussent placés que dans les lieux dangereux et ceux où les voyageurs avaient besoin qu'on leur indiquât la direction qu'ils devaient prendre ; il les autorisa à percevoir un droit d'un demi *aktché* par quatre mulets ou deux chameaux chargés et rien de plus. On ne payait pas pour les bêtes qui n'étaient pas chargées , ou ne portaient que des vivres. Les lieux où devaient stationner les *Tangaouls* sont marqués par des colonnes maçonnées , qui indiquent le nombre des gar-

des de chaque poste et les devoirs de leur chef (*Baschkak*), ainsi que la quotité des taxes à payer par les voyageurs. Ces petits monuments sont appelés *tables de justice*. Auparavant quiconque voulait se poster sur la grande route percevait un droit à titre de *Tangaoul*; mais, comme on lisait sur ces tables que tout individu qui se tiendrait hors des lieux fixés serait considéré comme un voleur, cette menace fit cesser l'abus. Les gardes qui n'arrêtaient pas les auteurs d'un vol commis dans leur voisinage, étaient tenus de payer la valeur de l'objet volé; ils s'engageaient tous par écrit à remplir ces conditions. Toute caravane qui voulait s'arrêter près d'un village ou d'un cantonnement militaire, devait d'abord demander aux chefs du lieu s'il y avait des voleurs dans les environs. S'ils disaient qu'oui, la caravane pouvait entrer dans le village ou le cantonnement, sans qu'on eût le droit de l'en empêcher; s'ils répondaient négativement et que la caravane, s'étant arrêtée en plein champ, fut volée, ils en répondaient. Cet ordre ne fut pas applicable aux villes, parce qu'il y aurait eu trop de difficultés. L'émir Bouralghi fut nommé chef des *Tangaouls*. Lorsqu'on lui présenta les rôles de ce corps, il vit qu'il se compo-

sait, y compris les officiers, de près de dix mille hommes, dispensés de tout autre service, uniquement destinés à protéger la vie et les biens des voyageurs. »

Ivresse.

« L'usage du vin et des liqueurs fortes étant général, l'ivresse causait souvent, dans les lieux publics, des querelles sanglantes et même des meurtres. Cet objet fixa aussi l'attention de Gazan : « Le vin, dit-il, est prohibé par notre législateur, et par d'autres « envoyés célestes; néanmoins leurs défenses « ne sont pas capables d'en empêcher l'usage. « Une défense absolue de notre part n'aurait « pas plus d'effet; nous ordonnons seulement « que tout homme qui sera trouvé ivre dans « un lieu public sera saisi, dépouillé nud, « et lié à un arbre, au milieu de la place « publique, pour servir d'exemple. » Mais il défendit de rechercher les gens ivres dans les maisons, de peur que les agents subalternes n'en fissent un prétexte de vexer les particuliers. »

Maisons de prostitution.

« On voyait dans les grandes villes des prostituées établies vis-à-vis les mosquées, les monastères, et les maisons des particuliers. Ceux qui tenaient ces établissements, donnant pour les filles esclaves qu'on amenait de toutes parts, un prix plus élevé que les

particuliers, obtenaient de la plupart des marchands la préférence; mais plusieurs de ces filles, qui avaient des sentiments de pudeur et d'honnêteté, se voyaient avec horreur vendues à ces maisons de débauche, et contraintes au vice. »

« Gazan dit que de pareils établissements ne devraient pas exister; que la religion et la morale exigeraient leur suppression; mais que comme ils avaient été depuis long-temps tolérés, on ne pouvait pas tout d'un coup abolir un pareil usage; qu'il fallait y travailler graduellement. « En attendant, ajouta-t-il, sau-
« vons les femmes qui n'ont pas de penchant
« pour cet infâme métier, et qui sont con-
« traintes de s'y livrer; car il faut bien des
« efforts pour corriger le vice; il est affreux
« d'y forcer celui qui n'y est pas enclin. »
« En conséquence il défendit de vendre aux
maisons de prostitution les filles qui répu-
gnaient à ce genre de vie; celles qui s'y trou-
vaient déjà étaient libres d'en sortir; elles
devaient être rachetées des deniers publics,
à un prix qu'il fixa, et mariées à qui vou-
drait les épouser. »

« Naguère, dit Raschid, un homme bien
« vêtu ne pouvait pas traverser le *bazar*,
« qu'il ne fût assailli par une troupe de mule-

Extor-
pratic
par
gens
peu

« tiers qui lui disaient : *Il nous faut aujour-*
« *d'hui tant d'argent , pour des filles , de la*
« *musique , un diner et du vin ; tu nous le don-*
« *neras*. S'il s'excusait, on l'insultait, on l'ac-
« cablait d'injures ; quelquefois même on le
« frappait. Ces gens se tenaient en groupes
« dans les rues et les marchés ; à peine s'était
« on échappé de l'un qu'on tombait dans l'au-
« tre ; plus loin on rencontrait une troupe
« de chameliers ; ensuite une troupe de valets
« et de commissionnaires , et tous ces indivi-
« dus , qui faisaient métier de lever des con-
« tributions sur les passants , appartenaient
« aux Khatounes , aux princes du sang , aux
« Émirs. Les jours de *Baïram* , de *Nevrouz*
« et autres solennels , ils ornaient leurs mu-
« les et leurs chameaux , et les condui-
« saient à la porte des personnes de marque.
« Si le maître de l'hôtel se montrait , ils lui
« arrachaient de l'argent à force d'importu-
« nités ; puis ils lui lançaient mille brocards
« pour en obtenir encore plus. Si le maître
« était absent ou se cachait , ils emportaient
« tout ce qu'ils trouvaient sous la main , et
« l'engageaient pour de l'argent à des cabare-
« tiers. Lorsque le propriétaire allait récla-
« mer ses effets , il devait les racheter fort
« cher et entendre bien des sottises. Ces scènes

« se renouvellaient chaque année, pendant
« les cinq jours qui précédaient et suivaient
« les fêtes; alors on craignait de paraître
« dans les rues et les marchés, où d'ailleurs
« les boutiques étaient exposées aux mêmes
« vexations. Non-seulement personne n'y met-
« tait ordre, mais les hommes en place eux-
« mêmes, pour se divertir, ordonnaient à leurs
« valets de parer leurs chameaux, leurs mules
« et d'aller se faire donner de l'argent; puis ils
« leur demandaient qui leur avait donné et
« qui ne l'avait pas fait. Beaucoup de gens
« trouvèrent que c'était une manière fort
« commode de gagner leur vie; ils se faisaient
« chameliers, muletiers, valets de pied, et
« se rendaient le fléau des honnêtes gens.»

« Cet abus n'échappa point non plus à l'at-
tention de Gazan, qui défendit sous peine
de mort de pareilles extorsions. Les gardes
eurent ordre, dès qu'ils entendraient, dans
les jours de fêtes, le bruit des sonnettes
des chameaux et des mulets, de leur casser
la tête et les jambes à coups de massue, et
de battre ceux qui les conduisaient. Cette pu-
blication suffit pour les empêcher de repa-
raître.»



LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

OEULDJAÏTOU.

Assassinat du prince Alafrenk. — Meurtre du général Harcoudac. — Avènement au trône de Kharbendé, sous le nom d'OEuldjaïtou. — Premiers actes de son gouvernement. — Ambassades de la part des autres Khans mongols. — Envoi d'ambassadeurs en Égypte. — Mariages d'OEuldjaïtou. — Sort de Schah-djihan, dernier prince de la dynastie Cara-khitayenne dans le Kerman. — Fondation de la ville de Soultaniyé. — Conquête du Ghilan. — Punition des officiers qui s'étaient mal conduits dans cette guerre. — Envoi de Danischmend contre le prince de Hérat. — Occupation de Hérat par Danischmend. — Assassinat de ce général et de sa suite dans la citadelle de Hérat. — Siège de Hérat par Boudjaï, fils de Danischmend. — Mort du mélik Fakhrud-din. — Capitulation de Hérat. — Exécution de Mohammed Sam.

A la mort de Gazan (1), son frère Khar-

(1) Raschid s'arrête à la mort de Gazan. L'histoire des règnes d'OEuldjaïtou et d'Abou-Saïd a été écrite par

bendé, qu'il avait désigné son successeur, se trouvait dans le Khorassan, son apanage. Le général Moulai lui conseilla de cacher cet événement, et de prendre des mesures pour prévenir les troubles que pouvait causer l'ambition du prince Alafrenk, fils de Gaïkhatou, soutenu par le général Harcoudac, qui venait d'être nommé commandant en chef de l'armée du Khorassan. Ce général avait épousé la fille de Coutloucschah, qui, étant marié à la sœur d'Alafrenk, voulait élever au trône ce jeune prince. Il fut arrêté dans un conseil que Kharbendé tint avec ses officiers, qu'avant de publier la mort de Gazan, on se défierait de ceux qui étaient soupçonnés de vouloir s'opposer à Kharbendé. Trois capitaines des plus distingués furent choisis pour aller ôter la vie au prince Alafrenk; c'étaient Issen-bouca, Gurdji et Cartoca-bouca. Lorsqu'ils arrivèrent à son Ordou, ce prince ignorait encore la mort de Gazan; ils lui demandèrent un entretien privé, au milieu duquel Gurdji le tua d'un coup de sabre.

Mass'oud, fils d'Abd-oullah, sur l'invitation du sultan Schahroukh, fils et successeur de Tamerlan, pour compléter l'histoire de la dynastie de Houlagou.

Kharbendé n'avait plus de compétiteur à craindre; mais il voulait se défaire du général Harcoudac. Dès que les trois officiers furent revenus de leur expédition il les chargea d'aller avec des troupes se saisir de ce général. Ils trouvèrent une forte résistance; Gurdji périt dans le combat. Ils finirent néanmoins par prendre Harcoudac et les siens, qui amenés à Kharbendé, furent tous mis à mort. Assuré, pour lors, du côté du Khorassan, ce prince partit pour Tébriz avec ses familiers, Housseïn Bey, Sévindj nouyan, Uveïs-Coutloug, Moulai, Ali Couschdji et un gros corps de troupes.

Kharbendé étant arrivé à Oudjan le 11 juillet, accomplit les cérémonies d'usage après la mort d'un souverain mahométan, et fit distribuer plusieurs jours de suite des mets funèbres aux officiers, aux soldats et au public. Élu Khan par le suffrage unanime des Khatounes, des princes du sang, des Émirs et des Vézirs, il fut placé sur le trône, d'après l'indication des astrologues, dans la journée du 21 juillet, et prit le titre de *sultan OEuldjaïtou* (sultan fortuné).

Ce prince, le troisième fils du Khan Argoun, était né en 1281. Sa mère, Ourouk Khatoune, fille du prince Saridjé, frère de

Toucouz Khatoune, fut surprise par les douleurs de l'enfantement au milieu du désert qui sépare Merv de Sérakhs. Obligés de s'arrêter et souffrant de la disette d'eau, les gens de sa suite étaient inquiets de leur sort; mais dès que le prince fut venu au monde, il commença à tomber une pluie abondante qui répandit la joie dans la troupe; ce qui fit donner au nouveau né le nom d'*OEuldjaï-bouca*. Quelque temps après, on y substitua celui de *Tamoudar*, selon l'usage des Mongols, qui croyaient, par ce changement de nom, garantir leurs enfants de l'influence maligne des yeux de l'envie. Plus tard il fut appelé *kharbendé*, nom persan qui signifie *muletier*; enfin, après son avènement au trône, le royaume jouissant d'un calme parfait, et les souverains des différentes branches de la race de Tchinguiz-khan venant de terminer, par une paix générale, une lutte qui avait duré quarante ans, les Émirs et les Vézirs proposèrent au nouveau souverain de prendre le titre d'*OEuldjaïtou* Soultan. Dans la plupart des actes publics son nom est écrit *OEuldjaïtou* Mohammed Khoudabendé. Ce dernier nom, qui signifie *serviteur de Dieu*, remplaça celui de *muletier*.

On lui avait fait épouser dans son enfance

Coundjouscat Khatoune (1), avec laquelle il fut élevé. Cette princesse lui fit embrasser l'Islamisme (2), après la mort d'Ourouc-Khatoune, qui l'avait fait instruire dans la religion chrétienne et baptiser sous le nom de Nicolas (3).

Après trois jours de festins et de réjouissances, Oeuldjaïtou s'occupa des affaires de l'État. Il commença par ordonner la stricte observance des commandements de la religion et des préceptes de la loi mahométane, prescrivant, quant aux statuts politiques, de ne point s'écarter du *Yassaï* de Gazan. Après avoir fait revêtir de robes d'honneur les officiers, il confia le département de la guerre aux généraux Coutloucschah et Tchoban nouyan, qui furent les chefs de *l'Oulous mongol*, et le département des finances aux vézirs Khodja Saïd Raschid-ud-din et Khodja Sa'd-ud-din de Savé, avec l'autorité sur les sujets *taziks*. Il mit à la tête de l'administration générale des *vakfs* Coutlouc Caya et Ba-

(1) Elle était fille de Schadi Kourcan, fils de l'émir Sougoundjac et de Horcoudac, fille du prince Tchoumoucour, fils de Houlagou.

(2) Continuateur de Raschid.

(3) Haïton, chap. 45.

haï-ud-din Ya'coub, desquels il exigea un engagement par écrit que les revenus de ces dotations pieuses seraient employés conformément aux intentions des donateurs, et qu'ils s'abstiendraient d'en prélever un dixième comme avaient fait leurs devanciers, au mépris de la loi religieuse. Tous les commandants et préfets furent confirmés, et de grandes largesses épuisèrent le trésor.

OEuldjaïtou partit le 6 août d'Oudjan pour Tébriz et alla, le jour suivant, visiter le mausolée de Schenb, où il pria, en versant des larmes, sur le tombeau de son frère. Il fit alors d'abondantes aumônes.

Il donna audience, le 19 septembre, près de Méraga aux ambassadeurs de Temour Caan, empereur de la Chine, à ceux de Tchabar, fils de Caïdou, et de Doua, fils de Borac, tous chargés de notifier au souverain de la Perse le pacte qui venait de terminer leurs longues querelles, et de l'assurer de leur amitié.

Quelques jours après, OEuldjaïtou alla voir l'observatoire de Méraga, où il installa le Khodja Ousseïl-ud-din, fils du célèbre astronome Nassir-ud-din. De retour à Tébriz, il fit une seconde visite au tombeau de Gazan, et partit pour le Mougan où il voulait pas-

1305

ser l'hiver. Il y reçut, le 9 décembre, des ambassadeurs de Touctaï, qui lui apportaient les félicitations de ce prince, et fit partir, le 7 janvier suivant, un ambassadeur pour l'Égypte, avec lequel il renvoya les ambassadeurs du sultan Nassir qui avaient été retenus par Gazan (1). Les lettres dont il était chargé contenaient la notification de l'avènement au trône d'OEuldjaïtou et l'assurance des dispositions les plus pacifiques. Cet ambassadeur revint accompagné de deux envoyés égyptiens, qui retournèrent au Caire avec de nouveaux ambassadeurs du Khan mongol (2).

OEuldjaïtou avait demandé la main de Coutloucschah Khatoune, fille d'Irentchin. Le contrat de mariage fut signé le 23 mars, par Poulad Tchingsang, chargé de la procuration du sultan, et par Khodja Raschid-uddin, au nom de la princesse. Les noces furent célébrées le 29 mars; le 20 juin on mit le *bakhtak* (3) sur la tête de Coutloucschah Khatoune, qui fut installée dans le grand Ordou de Toucouz-Khatoune, et, le 23, OEul-

(1) Continuateur de Raschid.

(2) *Tavarikh-us-Salattin*, Vie du sultan Mohammed, fils de Kélavoun.

(3) Ce mot signifie *casque* en persan.

djaïtou épousa Poulgan Khatoune Khorassani, à laquelle il donna en présent de noces quatre-vingt dix *manns* de soie.

Œuldjaïtou avait mandé à sa cour le prince du Kerman, Schah Djihan, fils de Soyourgatmisch, qui, après la mort, en 1303, de son cousin Mohammed Schah, fils de Hadjadj, avait reçu de Gazan l'investiture de cette principauté. On lui reprochait son indocilité envers les envoyés de son suzerain, son inexactitude à payer le tribut, et sa cruauté envers les seigneurs de son pays. Le sultan, touché de sa jeunesse et des agréments de sa figure, lui fit grâce de la vie; mais il ne lui permit pas de retourner dans le Kerman, qui fut dès-lors gouverné au nom du Divan mongol. Schah Djihan, se résignant à son sort, se retira à Schiraz, où il amassa de grandes richesses et acquit beaucoup d'influence. Il fut le dernier souverain de la dynastie Carakhi-tayenne, qui régnait sur le Kerman depuis l'année 1223 (1).

Le premier jour de l'an 705 de l'hégire, Œuldjaïtou jeta les fondements d'une ville

24 juil.
1305.

(1) Continuateur de Raschid. — *Tarikh Gouzide*, bab IV, fassel 10.

dans les riantes prairies de Councour-eulong. Son père Argoun avait conçu ce projet, que la mort l'empêcha d'exécuter; OEuldjaïtou voulut l'accomplir. On vit, en peu de temps, s'élever une cité qui reçut le nom de *Soultaniyé*. Elle eut plusieurs mosquées; la principale fut bâtie aux frais du sultan et richement ornée de marbres et de porcelaines peintes. Il fonda un hôpital, pourvu d'une pharmacie et de tout le mobilier nécessaire, au service duquel il attacha plusieurs médecins, ainsi qu'un collège sur le modèle de celui de Mostansser à Bagdad. Les seigneurs se firent à l'envi bâtir de beaux hôtels. Tout un quartier, contenant mille maisons, fut construit aux frais du vézir Raschid, qui, en outre, fit élever un grand édifice, flanqué de deux minarets, lequel comprenait un collège, un hôpital et un couvent, tous richement dotés. La citadelle était ceinte d'un mur carré, flanqué de tours, dont chaque côté avait cinq cents *guez* de longueur, en pierres de taille, et si épais que sur sa crête quatre chevaux auraient pu aisément courir de front. OEuldjaïtou se fit construire un mausolée dans le château; c'était un édifice de forme octogone, dont chaque face avait soixante *guez* de long, couvert d'une coupole qui s'élevait à la hau-

teur de cent vingt *guez*. Il était percé d'un grand nombre de fenêtres garnies en fer artistement travaillé, l'une desquelles avait trente *arisch* (1) de hauteur sur quinze de large. Auprès de cet édifice furent fondés une mosquée, un hospice et un hôtel pour les Seyids, établissements qui reçurent des dotations considérables. L'habitation royale se composait d'un pavillon élevé, entouré, à une certaine distance, de douze plus petits, ayant chacun une fenêtre sur la cour, qui était pavée en marbre; d'une chancellerie assez vaste pour contenir deux mille individus et de plusieurs autres bâtiments. Pendant tout son règne OEuldjaïtou affecta, chaque année, la somme de cinquante toumans aux frais des bâtisses de Soultaniyé, qui serait devenue, si ce prince eut vécu plus long-temps, l'une des plus belles villes de l'Asie (2). Il reçut, le 8 mars 1306,

(1) *Guez* et *arisch* désignent, en persan, une mesure qui est la coudée, ou une petite aune.

(2) Novairi dit, au sujet de cette ville nouvelle : « Nous apprîmes en 713 (1313) qu'elle était achevée et habitée; car Khoudabendé y avait fait transporter de « Tébriz un grand nombre de marchands, de tisserands « et autres artisans, qui furent forcés de s'y établir, « et qui l'habitèrent malgré eux. Nous sûmes ensuite que « la plupart de ces artisans étaient retournés à Tébriz

des ambassadeurs de son suzerain Temour, qui lui apportèrent des gerfaults en présent.

Plusieurs médecins juifs venaient d'embrasser l'Islamisme; à cette occasion, le vézir Raschid proposa au sultan d'éprouver à l'avenir la sincérité des Juifs qui se feraient musulmans, en leur présentant de la viande de mulet cuite avec du lait aigre, vu que la religion mosaïque leur défend de manger toute viande cuite avec du lait aigre, et prohibé spécialement la chair de mulet. On fit subir cette épreuve aux nouveaux convertis.

roschew
706.

Le 14 avril de l'année suivante, ce vézir présenta à Oeuldjaïtou son ouvrage, intitulé *Djami ut-Tévarikh*, ou *Collection d'Annales*, et en fut comblé d'éloges.

Au nord de Soultaniyé est un petit pays, qui, bien que voisin des lieux habités par les Khans mongols, avait maintenu son indépendance à la faveur de ses défilés et de ses épaisses forêts. Le revers septentrional de la chaîne de montagnes dont le sommet borne le Deïlem, était habité par les Ghilaniens, dont le territoire s'étendait jusqu'à la Mer Caspienne. Ce pays, quoiqu'il n'ait que trente fersenks d'étendue, était partagé en douze cantons soumis à autant de petits princes. Ardaï Gazan, fils d'Argoun Aca, qui était

arrivé à la cour le 25 décembre 1306, avec la nouvelle de la mort de Doua Khan, fils de Borac, raconta à OEuldjaïtou que Doua et ses officiers se moquaient souvent de ce que le souverain de la Perse ne pouvait pas réduire un petit pays comme le Ghilan, enclavé, pour ainsi dire, dans ses États. OEuldjaïtou, piqué de ce récit, prit la résolution de soumettre le Ghilan. Kéraï, gouverneur de Tharem, qui connaissait ce pays, lui donna les renseignements nécessaires; il lui en parlait souvent, et ses discours animaient toujours davantage le prince, qui voulut marcher en personne, quoique ses généraux fussent d'avis que le moindre de ses serviteurs pourrait conduire cette entreprise. Quatre corps d'armée se préparèrent à entrer dans le Ghilan; Tchoban, par la route d'Ardebil; Coutloucschah, par Khalkhal; Tougan et Moumin, par Cazvin. OEuldjaïtou en personne se dirigeait sur Lahedjan.

Tchouban reçut à Sitaré la visite de Rokn-ud-din Ahmed, prince de ce canton, qui avait préparé des vivres pour ses troupes et lui apportait des présents. Le général mongol exigea qu'il guidât l'armée, par la route la plus facile, lui promettant de le faire confirmer dans la possession de sa principauté, lorsque

tout le pays serait conquis. Les Mongols marchèrent alors sur Kesker, ravageant, faisant des prisonniers et tuant les hommes armés. Lorsque Tchoban fut près de Kesker, l'émir Schéref-ud-dévlet vint à sa rencontre avec des présents. Cette partie du Ghilan s'étant ainsi soumise sans résistance, Tchoban, emmenant les deux princes, alla joindre OEuldjaïtou sur la route de Lahedjan.

Coutloucschah, qui avait reçu à Khalkhal la soumission du prince de ce canton, nommé Schéref-ud-din, lui demanda des renseignements sur la nature du pays où il voulait pénétrer. Comme il annonçait qu'il allait y porter le fer et la flamme, et le conquérir en peu de temps, Schéref-ud-din lui conseilla d'agir avec prudence, dans une contrée de difficile accès, dont les habitants ne se laisseraient pas aisément effrayer; mais Coutloucschah, d'un caractère présomptueux, sans faire attention à ces avis, détacha en avant Poulad Caya. Les Ghilaniens gardaient les défilés; à la suite de trois combats sanglants où ils furent toujours vaincus, Dibadj et leurs autres chefs envoyèrent des députés à Poulad Caya pour lui annoncer leur soumission. Cet officier en donna avis au général, qui était disposé à leur accorder la paix, lorsque son fils Si-

paoudjy l'en détourna, en lui représentant que puisqu'ils avaient déjà pénétré dans ce pays, il fallait le conquérir et en exterminer les habitants; que s'ils suivaient le conseil de Poulad-Caya, ils seraient privés de la gloire que leur promettait cette expédition. Coutloucschah rappela Poulad-Caya et mit son fils à la tête de l'avant-garde, avec l'ordre de marcher en avant. Sipaoudji passe au fil de l'épée tout ce qu'il rencontre, et arrive près de Toumin, après avoir égorgé une multitude d'habitants. Réduits au désespoir, les Ghilaniens se concentrent dans un lieu situé entre Toulom et Rescht; ils marchent à l'ennemi décidés à vaincre ou périr; Sipaoudji occupait un terrain marécageux; après un combat opiniâtre, ses troupes sont mises en fuite; mais les chevaux enfoncent dans la fange, et peu de Mongols échappent à la mort. Coutloucschah veut faire avancer son corps d'armée pour venger cette défaite; au lieu de lui obéir, ses troupes se retirent en désordre; il punit de mort plusieurs des fuyards, sans pouvoir arrêter les autres par cet exemple. L'ennemi arrive; bien que Coutloucschah n'eût plus auprès de lui qu'une quarantaine de cavaliers, il ne voulut pas se retirer; il combattit avec la plus grande valeur, et

après avoir vu tous ses gens périr à ses côtés, il tomba lui-même de cheval percé d'une flèche. Aussitôt un officier ghilanien accourut et lui dit : *Nevrouz n'a pas trouvé de vengeur en Perse ; Dieu t'a envoyé ici pour te faire punir de ma main*, et il lui donna la mort. L'immense butin que les Mongols avaient fait dans le pays de Dibadj tomba au pouvoir de l'armée ghilaniennne.

Les généraux Togan et Moumin, qui s'étaient avancés par la route de Cazvin, reçurent les soumissions du prince Hindouschah, auquel ils proposèrent de lui faire obtenir sa confirmation du sultan, et qu'ils emmenèrent au camp de leur souverain.

zoulc.
706.

18 z. c. OEuldjaïtou était parti de Soultaniyé, en mai 1307, laissant à Poulad-Tchingsang le commandement de ses *Ogrouks* ; il traversa le pays de Tarem et entra dans le Deïlem, le 21 mai, par la route de Kourandescht et le village de Loussan ; il posa son camp sur le bord du Sipid-roud. Ses troupes commencèrent par piller Khaschdjan, quoique cette ville se fut soumise ; le 29 Talisch eut le même sort. On tua beaucoup de Deïlémiens qui s'étaient retirés dans les bois ; on emmena en captivité leurs femmes et leurs enfants ; ce canton éprouva tou-

tes les horreurs de la guerre. Le quartier royal fut transféré, le 2 juin, au bord de la rivière Deïléman; le 6, OËuldjaïtou franchit le défilé du Ghilan et entra dans le pays de Nou-Padischah, par Roussita qui est sur la grande route de Cazvin. Les soldats ne pouvant marcher dans ces défilés que par petits pelotons, étaient attaqués avec avantage. Près de Schirouyéi-Talisch, situé au milieu d'une forêt et environné de montagnes, les habitants tombèrent tout-à-coup sur les bagages et enlevèrent beaucoup d'armes. A mesure qu'ils voyaient passer un détachement de Géorgiens, d'Arméniens, de Mongols, sortant du creux des arbres ou des rochers, ils couraient sur eux comme des furieux. Arrivé près de Lahédjan, CËuldjaïtou fit sommer Nou-Padischah de se rendre, et d'épargner ainsi le sang de ses sujets. « Ne
« vous fiez, lui mandait il, ni à la hauteur de
« vos montagnes, ni à l'épaisseur de vos fo-
« rêts, car mon armée peut combler la mer
« et renverser les monts. » Le prince Ghil-
nien vint avec le sabre et le linceul implorer
la clémence d'OËuldjaïtou, qui l'accueillit
bien, à la prière du général Issencoutlouc et
du vézir Raschid-ud-din. Le sultan entra à
Lahédjan, où son prisonnier lui donna une

fête; il s'y arrêta quatre jours et en partit le 13 juin. Ayant traversé le Sipidroud, il posa son camp à Kerdjian, dont les environs furent dévastés. Il reçut dès le lendemain, la soumission du prince Solouk, et après avoir envoyé un corps de troupes dans le pays de Témidjan, il fit sa retraite par la route de Koutem et de Sipidroud.

Le sultan venait d'apprendre la catastrophe de Coutloucschah. Vivement affligé de sa mort, il envoya, pour la venger, un corps de trois mille cavaliers d'élite, sous les ordres de Sondavé Bahadour, de Behloul et d'Abou-bechr. A leur arrivée dans le canton, ils trouvèrent les habitants de Toumen, de Rescht et de Toulém réunis et armés. Ils les attaquèrent le 18 juin; on se battit avec une égale fureur de part et d'autre. Mongols, Curdes, Géorgiens et Khorassaniens firent dans cette journée des prodiges de valeur. Sondavé périt ainsi qu'Abou-bechr, chef des Khorassaniens. Scheïkh Behloul fut blessé. Les Mongols, affaiblis par leurs pertes, quittèrent le champ de bataille et se retranchèrent pour attendre du renfort. Scheïkh Behloul alla en demander au sultan; ce prince fit aussitôt marcher des troupes sous les ordres des émirs Houssein et Sévindj. Elles engagè-

rent un second combat, qui fut encore plus meurtrier que le premier ; après des efforts inouïs, les Ghilaniens voyant la moitié des leurs couchés sur le champ de bataille, prirent la fuite et se dispersèrent dans les bois et les montagnes. Toumen, Rescht, Toulém, furent saccagés, les hommes massacrés, les femmes et les enfants trainés en esclavage. Tout ce canton fut dévasté.

Un corps de troupes marchait sur Témidjan ; le prince Émiré Mohammed demanda la paix, offrant un tribut ; les chefs Mongols voulaient y consentir ; mais un certain Mamschaki les en dissuada, pour pouvoir piller cette ville, qu'on croyait très-riche. Le député de Mohammed fut renvoyé avec une réponse négative. Contraint de se défendre, ce prince réunit toutes ses forces, et attendit, dans une position avantageuse, les Mongols qui s'avançaient avec l'assurance de la présomption. Il remporta une victoire si complète, que peu de Mongols purent se sauver et regagner Cazvin. Alors Mohammed manda au sultan, qu'il était son serviteur, qu'on lui avait refusé la paix, et que les Ghilaniens avaient sans son aveu livré le combat ; que si le sultan voulait user de clémence, il se rendrait à sa cour. OEuldjaïtou agréa son

excuse, imputant la perte essuyée a ceux qui avaient rejeté les propositions de paix.

La conquête du Ghilan était achevée. OEuldjaïtou leva son camp, le 29 juin, et prit la route de Soultaniyé, suivi des princes des cantons soumis, parmi lesquels on distinguait Nou-Padischah, le plus puissant d'entre eux, Solouk, renommé pour sa bravoure, Djélal-ud-din, frère de Dibadj. Ils s'engagèrent à payer un tribut annuel en soie et rachetèrent tous les captifs ghilaniens, lesquels furent renvoyés dans leur pays. Nou-Padischah fut revêtu d'une robe d'honneur, muni de diplomes; il reçut en présent une belle fille de l'Ordou du sultan, et il lui fut permis de s'en retourner dans sa principauté. Solouk et les autres seigneurs ghilaniens furent également congédiés. Dibadj, de la race des Sassanides, n'était pas venu à la cour, craignant le ressentiment d'OEuldjaïtou; c'était sur son territoire que Coutloucschah avait péri; mais il offrit sa soumission qui fut agréée; il se rendit alors auprès du sultan, dont il fut bien accueilli, et il vint dans la suite assez souvent rendre ses hommages au souverain mongol, qui le traita toujours avec des égards particuliers.

Dès son retour à Soultaniyé, OEuldjaïtou

établit une commission pour rechercher quels étaient ceux qui par leur faute avaient causé la mort de tant de braves officiers. Après des informations sévères, les *Yargoudjis* désignèrent Sipaoudji, Mamischki et plusieurs autres Émirs. Ils furent condamnés à mort; mais le sultan accorda la vie à Sipaoudji, en mémoire de son père Coutloucschah; il lui fit cependant appliquer cent vingt coups de bâton, et lui ôta le commandement du touman de son père, qu'il donna à Tchoban. D'autres officiers moins coupables reçurent cent vingt coups de bâton sur le dos et la poitrine.

L'année précédente, OËuldjaïtou avait envoyé un corps d'armée contre le prince de Hérat (1). On a vu que Kharbendé avait été chargé par Gazan de forcer par la voie des armes le mélik Fakhr-ud-din à livrer les Négoudariens et qu'il n'y avait pas réussi. Lorsque ce prince fut sur le trône, Fakhr-ud-din, craignant les effets de son ressentiment, n'alla pas, comme les autres grands vassaux, lui porter ses félicitations et ses hommages. Le nouveau souverain ne parut pas y faire attention; mais plus tard, il voulut le réduire

(1) Continuateur de Raschid.

et chargea de ce soin Danischmend Bahadour, guerrier plein de valeur, qui partit à la tête de dix mille hommes.

En arrivant près de Hérat, Danischmend chargea deux de ses officiers, Toutac-béla et Hindoudjac, d'aller signifier à Fakhr-ud-din les ordres du sultan; il devait livrer les Négoudariens, renvoyer dans leur patrie les habitants de Merv, Abiverd, Sérakhs, Djam et Khawaf, qui étaient venus se fixer à Hérat, et remettre aux intendants de Danischmend les produits de trois années des douanes, des fabriques de monnaies et autres revenus casuels de son pays; en cas de refus, il serait assiégé. Irrité de ce message le Mélik répondit aux deux officiers: « Dites à Danischmend que s'il attend des présents de ma générosité, je tâcherai de le satisfaire; mais que s'il est venu dans ce pays, les armes à la main, pour s'acquérir un nom et me soumettre à son autorité, il s'est flatté d'un vain espoir.» Sur cette réponse, Danischmend ordonna aux grands vassaux du Khorassan de lui amener leurs troupes; au bout de peu de jours, il vit arriver les seigneurs de Ferah, du Déri, d'Esfézar, de Toulek, d'Azab, chacun avec un corps d'infanterie et de cavalerie.

Le molla Vedjih-ud-din Nesséfi, grand juge de Hérat, qui était sorti de cette ville avec la permission de Fakhr-ud-din, ayant rencontré à Nischabour le général Danischmend s'était attaché à sa personne; il le dirigeait de ses conseils, et l'excitait sans cesse à faire le siège de Hérat, l'assurant qu'il serait bientôt maître de cette place, s'il lui coupait les vivres. Danischmend plaça des piquets de cavalerie sur toutes les routes qui conduisaient à Hérat, et rien ne pouvant plus y entrer, la disette s'y fit sentir. Néanmoins Fakhr-ud-din se préparait à une vigoureuse défense. Il ouvrit les magasins considérables que ses prédécesseurs avaient remplis, et fit des distributions à ses soldats, qui, animés par ces largesses, surprirent dans plusieurs sorties les assiégeants et leur tuèrent beaucoup de monde. Au bout de dix jours, découragé de ces revers, le général Danischmend députa à Fakhr-ud-din le Scheïkh-ul-Islam ou moufti Coutb-ud-din Tchashti, pour lui dire de sa part, qu'il n'avait aucune inimitié personnelle contre lui; qu'il ne voudrait ni ruiner le pays, ni verser le sang musulman; mais qu'il avait des ordres, et que s'il ne les exécutait pas, il en serait responsable. «Je vous propose donc, lui mandait

« il , à vous que je regarde comme mon
« fils , de déférer à la volonté royale , en
« vous retirant pour quelques jours dans
« l'un de vos châteaux , et remettant la ville
« à l'un de mes fils. Soyez assuré que cette
« ouverture n'a d'autre but que la paix et
« notre salut à tous deux. Je ferai , répondit
« Fakhr-ud-din , tout ce que jugera à propos
« le Scheïkh-ul-Islam , qui ne peut vouloir que
« le bien des Musulmans. Eh bien , reprit
« celui-ci , il ne faut pas exposer la vie des
« habitants , qui sont près de périr par le fer
« ou la faim. Chassez de la ville les Négoudariens ,
« cette troupe maudite , qu'on devrait exter-
« miner , et retirez vous dans la forteresse
« d'Aman-couh , d'où vous reviendrez à Hérat
« dès que les troupes mongols s'en seront
« éloignées. » — Je vois bien , dit alors Fakhr-
« ud-din , que Danischmend veut me prendre
« par ruse ; il postera des troupes pour m'en-
« lever sur la route d'Aman-couh. » — Choisissez
« qui vous voulez parmi les fils ou les
« parents de Danischmend ; il vous les en-
« verra en ôtages. » — Eh bien ! que son fils
« Tagaï , dit le Mélik , reste dans la ville , et
« que son autre fils Laghiri m'accompagne
« à Aman-couh ; je le renverrai à mon arrivée. »

Le lendemain , Coutb-ud-din ayant rendu

compte de sa négociation, Danischmend assembla son conseil, et malgré l'avis de plusieurs Méliks et Émirs qui n'approuvaient pas cet accomodement, il ordonna au molla Vedjih-ud-din de dresser la formule de son serment, qui fut ainsi conçu en langue persane :

« Par le Dieu devant la majesté de qui se
« prosternent le puissant et le faible, le roi
« et le pauvre; par l'être tout-puissant et par
« l'être tout-puissant; par le Dieu du ciel et
« de la terre; par le Dieu qui connaît le
« caché, et par le Dieu qui connaît le caché
« du caché, et par son apôtre : lorsque le
« mélik de l'Islamisme Fakhr-ud-din se sera
« rendu au château d'Aman-couh, moi Da-
« nischmend Bahadour, je ne ferai, ni ten-
« terai, ni ordonnerai de faire aucun mal à
« ses ministres, ni à ses officiers; j'userai, au
« contraire, de bienveillance envers les habi-
« tants de Hérat et ne ferai aucune tentative
« pour me rendre maître de la citadelle. »

Les fils et les parents de Danischmend, les Méliks et les Émirs se rendirent tous garants de cette promesse, et la munirent de leurs signatures. Coutb-ud-din la porta au prince qui lui remit un engagement conçu en ces termes :

« Par la substance de Dieu et l'ame de Mo-
« hammed ; par la haute vénération due à l'Is-
« lamisme et la gloire de la sainte foi ; par
« la pureté de tout précepte de la loi divine ;
« par l'interprétation de chaque lettre du
« Coran ; moi, mélik Fakhr-ud-din, je ne fe-
« rai aucun mal à l'émir Danischmend, et
« lorsque je serai arrivé sain et sauf au châ-
« teau d'Aman-couh, je congédierai l'émir-
« zadé Laghiri, et tant que l'émir Danisch-
« mend restera fidèle à ses promesses, et
« me traitera en père, je ne m'opposerai
« pas à lui, et si je viole cet engagement,
« que je sois abandonné de Dieu, et l'ob-
« jet des châtimens sévères du tout-puis-
« sant. »

Alors Danischmend fit partir Laghiri avec dix officiers principaux, pour accompagner le Mélik à Aman-couh, et Togaï avec d'autres pour entrer dans la ville. Il recommanda à celui-ci de se conduire avec prudence et modération, de s'attacher par ses bons procédés les officiers du Mélik, de gagner le peuple par son affabilité, de donner à tous de belles espérances, jusqu'à ce que la ville fût entièrement en leur pouvoir ; ils feraient alors justice des coupables.

A l'arrivée de Togaï, le Mélik confia le com-

mandement de la ville et de la citadelle à Djémal-ud-din Mohammed Sam, un de ses anciens officiers, et l'avertit de bien garder la citadelle, de ne pas se laisser prendre aux artifices du rusé Danischmend; que si ce général lui demandait quelqu'un de la garnison, ou voulût lui parler à lui-même, de refuser, en se bornant à lui répondre qu'il désirait fort aller lui rendre ses hommages; mais que le Mélik lui avait fait jurer de ne pas sortir de la citadelle sans sa permission; que si Danischmend voulait des présents, il lui envoyât la somme de dix mille dinars, cinquante paquets d'habits, quelques charges de vivres, un cheval arabe et un esclave turc, qu'il désigna. Après avoir donné ces instructions au commandant, il fit venir les officiers de la garnison, hératiens, sidjistaniens et gours, leur distribua des robes d'honneur, et leur fit promettre de rester unis entre eux, d'obéir ponctuellement aux ordres de Mohammed Sam; il donna à ce commandant son propre sabre et lui dit: « Si quelqu'un te désobéit, abats lui la tête. » Il mit à la disposition de Mohammed l'arsenal de la citadelle, bien pourvu de sabres, de cuirasses, de cottes de mailles, de bouclier, d'arcs et de flèches, et partit à l'entrée de la nuit,

couvert de sa cotte de mailles et le casque en tête, avec une escorte de deux cents cavaliers et de trois cents fantassins; il arriva dans la nuit à Aman-couh, et, le lendemain, il renvoya Laghiri à son père, en le faisant prier de tenir aussi sa parole, et de bien traiter les habitants de Hérat.

Danischmend fit, le jour suivant, son entrée dans la ville, à la tête de ses troupes, au son des trompettes et des timbales, avec un étendard qui représentait un dragon. Il considéra avec surprise les fortifications de Hérat, que Fakhr-ud-din avait fait augmenter quelques années auparavant, la hauteur de ses remparts et de ses tours, la largeur de son fossé, la solidité de ses murailles, les défenses de ses portes. Le molla Nesséfi s'étant avancé à son côté, lui dit que c'étaient ces murs qui enhardissaient les habitants de Hérat à la révolte, qu'il devrait en ordonner la destruction. Danischmend fit abattre la porte de Khosch, par laquelle il était entré, fit chasser, à coups de massues, ceux qui la gardaient, et y posta un détachement de ses troupes. On publia que la ville appartenait au sultan OEuldjaïtou, que Danischmend Bahadour y commandait en son nom, et que les habitants, pouvant compter sur sa bienveillance,

devaient se livrer tranquillement à leurs travaux.

Le lendemain, il envoya Toutak Béla à Mohammed Sam, pour lui ordonner de venir le trouver. Il en reçut une réponse arrogante, et jura, dans sa colère, qu'il ferait de Sam un exemple effrayant. Il signifia à ses officiers et aux seigneurs persans, qu'il fallait, ce jour même, livrer assaut à la citadelle. « Général, lui dit le molla Nesséfi, il « vaudrait mieux la prendre sans coup férir. « Sans doute, répondit Danischmend, s'il y « avait moyen. — Faites dire au Mélik par « Coutb-ud-din Tcheshti, que vous allez « envoyer votre fils Laghiri au sultan pour « lui annoncer que le prince de Hérat, soumis « à ses ordres, a remis la ville, et le sup- « plier, en conséquence, de daigner conférer « au Mélik le grand diplôme et un habit de « la garde-robe royale, puisque le pays de Hérat « ne pouvait être mieux gouverné que par « ce prince gourien; mais, ajouterez vous à « Fakhr-ud-din, comme la citadelle de Hérat « est fameuse, surtout depuis la catastrophe « de Nevrouz, le sultan ne manquera pas de « demander si vous l'avez aussi remise; je « vous prie donc d'ordonner à Mohammed « Sam d'y laisser entrer mon fils Laghiri avec « vingt hommes, afin qu'il puisse répondre,

« avec vérité, qu'il a été reçu dans la citadelle. » Danischmend approuva cet expédient avec joie et députa le lendemain au mélik Coub-ud-din Tcheshti, Toutak Béla et un de ses parents, qui insistèrent fortement sur cette demande. Dans un premier mouvement d'humeur Fakhr-ud-din s'écria : « Je l'ai dit dès le premier jour que ce mauvais dit Turc était de mauvaise foi, et ne tient pas sa parole. » Toutak Béla, se levant, lui dit avec douceur que cette demande ne prouvait en rien que Danischmend voulût rompre ses engagements; qu'il n'avait d'autre but que de ne pas faire un mensonge à son maître; que Fakhr-ud-din pouvait bien lui rendre ce service, et il lui jura que c'était dans l'intérêt des deux parties. « Cela se peut, » répondit le Mélik, mais je crains que le démon de l'orgueil venant à le tenter, il ne veuille se défaire de la garnison, ce qui serait cause de grands malheurs, car elle ne se laissera pas prendre; ce sont tous gens bien déterminés, surtout Mohammed Sam, le plus vaillant des Gouriens. » Il finit néanmoins par se rendre aux instances répétées de ces députés, et leur remit une lettre pour Mohammed Sam, portant que son père Danischmend Bahadour viendrait voir la cita-

delle et qu'il devait lui rendre les plus grands honneurs. On dit que par une autre lettre, qu'il lui expédia secrètement, il l'avertit de se tenir en garde contre les artifices de Danischmend.

Mohammed ayant reçu ces ordres, mit trois cents hommes en embuscade dans différents endroits de la citadelle, et fit les apprêts d'une fête qu'il voulait donner à Danischmend. Il vit bientôt arriver Coutb-ud-din Tcheshti qui lui annonça la visite de ce général. Le commandant répondit qu'il obéirait ponctuellement aux ordres du Mélik, et qu'il ouvrirait les portes de la citadelle au général toutes les fois qu'il l'ordonnerait. Sur cette réponse, les officiers de Danischmend, se croyant déjà maîtres de la place, se livrèrent à la joie. Danischmend demanda à Coutb-ud-din combien d'hommes il y avait dans le château; il dit qu'il pouvait y avoir deux cent cinquante Sidjistaniens et cinquante Gouriens, mais qui, dans une action, tourneraient le dos devant dix hommes. « Il ne
« peut pas y en avoir autant, interrompit
« Vedjih-ud-din; j'ai pris des informations et
« mes espions m'ont assuré qu'il n'y avait pas
« plus de trente hommes d'armes; les autres
« sont des valets, des gardes magasins. Alors

« Couth-ud-din , se tournant vers Danisch-
« mend, lui dit : « Si l'Émir se rend à la
« citadelle dans de mauvais desseins, il pourra
« s'en repentir; je connais Mohammed Sam
« et ses compagnons, Yldouz, Locman, Fer-
« roukhzad, Aboul-Feth; ce sont des hommes
« bien résolus; Dieu veuille qu'il ne vous
« arrive rien, et que vous ne perdiez pas
« en un instant, avec votre honneur, le fruit
« de nos négociations. — « Soyez tranquille, »
lui répondit Danischmend en riant, et pre-
nant ses fils à part, il leur dit : « Ayez tou-
« jours les yeux sur moi; dès que je deman-
« derai mon arc à mon écuyer, vous vous
« rendrez maîtres de Mohammed Sam et de
« sa troupe. » Il entra au bain; puis il fit
venir un géomancien, nommé Hindou, et lui
demanda s'il devait aller ou non à la cita-
delle. Hindou ayant fait son opération, l'en
dissuada. Danischmend, ébranlé par sa ré-
ponse, était sur le point de retourner à son
quartier général, lorsque le molla Vedjih-
ud-din s'écria : « Seigneur, n'ajoutez pas foi
« aux paroles de ce géomancien. Il prétend
« connaître l'avenir, qui n'est connu que de
« Dieu seul, témoin cette sentence divine :
« *Qui croit à l'influence des astres est un*
« *infidèle* ; le plus souvent il arrive le con-

« traire de ce que ces gens ont prédit. » Alors Danischmend revint à son projet; il envoya en avant à la citadelle son fils Laghiri avec vingt hommes choisis; il le fit suivre par Cadjouï et dix autres hommes, et Min-couï, un de ses parents, conduisait une troisième troupe. Mohammed Sam reçut avec des marques de respect le fils du général; il le conduisit au pavillon du Mélik, et dans l'espace d'une heure les deux autres détachements étant arrivés, il se trouva dans la citadelle environ quatre-vingts hommes de Danischmend. On leur servit à diner. Mohammed Sam faisait les honneurs, présentait la coupe et recevait les compliments de ses convives.

Cependant, Cadjouï, demi-ivre, étant sorti de la salle, et jetant les yeux de tous côtés comme pour regarder les fortifications de la citadelle, aperçut quatre Gouriens armés qui se tenaient aux aguêts derrière un mur. Il rentra : « Eh ! mon brave, dit-il à Mohammed Sam, j'ai vu des gens armés derrière
« un mur; est-ce que vous les avez mis en
« embuscade pour nous arrêter. » — « Dieu
« me préserve, lui répondit Mohammed, d'a-
« voir jamais de mauvais desseins contre
« vous, » et saisissant une massue, il chassa

ces gens, à grands coups, hors de la citadelle. Danischmend informé de cette exécution, n'en eut que plus de confiance dans la sincérité du commandant, et arriva à la citadelle, vers la troisième heure du jour, avec cent quatre-vingts cavaliers d'élite. Mohammed Sam accourut au devant de lui, pour lui rendre tous les honneurs qui lui étaient dûs, mais Danischmend, qui avait encore sur le cœur la réponse qu'il en avait reçue, l'apostropha en ces termes : « Insolent Tazik ! comment as-tu
« eu la hardiesse de refuser de te rendre au-
« près de moi. Ton prince n'a pas résisté à
« mes ordres, et un chien comme toi qui est
« allé se glisser entre quatre murs, fier de
« quelques Taziks qu'il commande, ose se
« mettre au rang des adversaires du souverain
« du monde ; tu veux donc que je te fasse
« tailler en pièces, et que je réduise ton
« château au niveau du sol. » — « Seigneur,
« lui répondit Sam, je ne me suis pas ren-
« du à vos ordres, parce que mélik Fakhr-
« ud-din m'a fait jurer de ne pas sortir de
« la citadelle, et vous savez que les servi-
« teurs doivent obéir fidèlement à leurs
« maîtres. » Satisfait de cette excuse, Danischmend lui dit, en l'embrassant, qu'il lui pardonnait sa témérité, et le regardait

désormais comme son fils. Mohammed l'assura de son dévouement.

Danischmend mit pied à terre au milieu de la place qui précédait la citadelle et s'avança vers la porte de ce château, ayant à ses côtés le molla Vedjih-ud-din et l'émir Kéraï qui était arrivé le même jour de la résidence royale en qualité d'intendant de Hérat. Les officiers de Danischmend portaient sous leurs manteaux des cottes de mailles, et comme ils ne pouvaient pas entrer armés, ils avaient caché des poignards dans leurs ceintures et des coutelas dans leurs bottes. Ils suivaient leur général; le chemin qui montait à la citadelle était tapissé d'étoffes de prix. Mohammed Sam avait ordonné à ses gens de tuer Danischmend quand il passerait par tel endroit. Lorsque l'Émir fut arrivé au lieu fatal, Tadj-ud-din Ildouz vint à sa rencontre, et lui ayant baisé la main, le laissa passer devant lui; alors il le saisit d'une main au collet, et lui asséna un coup de massue sur la tête. Au même instant Abou bekr Sédid, autre officier du Mélik, s'élança de derrière un parapet et d'un coup de sabre fit sauter la tête de Danischmend. A cette vue le molla Vedjih-ud-din, Hindoudjak, Kéraï, l'astrologue Hindouï et les autres se

précipitèrent vers la porte de la citadelle; mais on l'avait fermée sur eux, et de tous les côtés sortirent des hommes qui s'étaient tenus cachés. L'air retentit des cris de fureur et de désespoir des compagnons de Danischmend. Les Gouriens se jettent sur eux et en un instant les couchent sur le carreau.

Pendant cette boucherie, Coutb-ud-din Tcheshti, qui était resté entre deux portes, criait vainement : « Craignez la colère de Dieu; « n'agissez pas contre les ordres de votre Mélik; ne causez par le malheur de cette ville. » Laghiri et ses compagnons, qui étaient encore dans la salle du festin, en barricadèrent les portes. On cassa les vitres des fenêtres et on les tua à coups de pierres et de traits. Laghiri étant sorti le sabre à la main fut sur le champ massacré; d'autres sautèrent par les fenêtres en bas de la citadelle et furent fracassés. Schirin Khatoune, femme de Danischmend, ses filles, les femmes de ses fils et de ses frères, qui étaient venues à la fête, témoins de cette scène d'horreur, remplissaient l'air de leurs cris et de leurs gémissements. Mohammed Sam les abandonna à ses officiers.

On ignorait au dehors ce qui venait de se passer. Inaltékin, prince de Férâh, et

Toutak Béla se tenaient, avec une troupe d'officiers, devant la porte de la citadelle. Un Sidjistanien, ami d'Inaltékin, sortit par cette porte sous le prétexte de porter un ordre de Mohammed Sam, et le prince de Férah lui ayant demandé si Danischmend Bahadour avait fini son repas, il lui dit dans la langue de son pays, qu'on avait donné à Danischmend le même régal qu'à Nevrouz. A ces mots Inaltékin et Toutak consternés se retirèrent précipitamment pour regagner leurs quartiers. Ils trouvèrent la porte de Firouz Abad fermée; ils en firent briser, à coups de hache, la serrure et la chaîne de fer et sortirent de la ville avec cent cavaliers.

A peine en étaient ils dehors que les Gouriens crièrent du sommet de la citadelle, de fermer les portes de la ville, annonçant aux habitants la mort de Danischmend et de ses compagnons; ils allumèrent un grand feu pour avertir, par ce signal, mélik Fakhr-ud-din dans Aman-couh. Mohammed Sam descendit à la tête de ses guerriers, et fit main basse sur tous les Mongols qu'il put trouver; en un instant la ville fut en combustion; on cherchait, on poursuivait de tous côtés les soldats mongols; on en fit un massacre

affreux jusqu'à l'heure du dernier Namaz.

Le Mélik, content au fond du cœur d'être délivré d'un tel ennemi, s'emporta néanmoins contre Mohammed Sam, en présence de ses entours; mais voici ce qu'il lui écrivit: « Il
« aurait mieux valu que tu n'eusses pas com-
« mis un pareil attentat; puisque c'est fait,
« il faut maintenant que tu employes tous
« tes efforts à défendre la ville, et que tu
« te gardes surtout de rien mettre à ma
« charge. Tu diras que Danischmend était
« entré dans la citadelle pour t'ôter la vie,
« et que tu ne t'es porté à cette extrémité
« que pour ta légitime défense. » En même
temps il envoya d'Aman-couh cent hommes
bien armés pour renforcer la garnison de Hé-
rat.

safer
706.

Sur le rapport de cet événement, qui se passa dans le mois de septembre 1306, OEuldjaïtou fit partir le général Yassaoul avec des troupes pour commander en chef dans le Khorassan, où il devait établir son quartier général sur le bord du Djihoun, et ordonna à l'émir Boudjaï, fils de Danischmend, qui se trouvait alors dans le Roum, sur la frontière de l'empire grec, d'aller tirer vengeance des assassins de sa famille.

Un autre fils de Danischmend, nommé

Tagaï, qui était à Thous, apprenant la fin tragique de son père, marcha avec ses troupes sur Hérat, prit le commandement de celles qui étaient restées devant cette ville, et la tint resserrée, en attendant l'arrivée de son frère. A la suite d'une négociation, qui fut appuyée par les instances du scheïkh Coutbud-din Tcheshti, il obtint un ordre de mélik Fakhr-ud-din à Mohammed Sam de mettre en liberté Schirine Khatoune. En sortant de la citadelle la veuve de Danischmend tua environ deux cents habitants de Hérat, et ordonna de faire main basse sur tous les gens qu'on trouverait jusqu'à la distance de quarante fersenks autour de cette ville. Tandis que les Mongols la tenaient investie, la garnison d'Aman-couh les surprit à différentes reprises et en tua un grand nombre.

A son arrivée devant Hérat, au commencement de février 1307, cinq mois après l'assassinat de son père, Boudjaï, son frère Tagaï, les officiers et les troupes renouvelèrent les cérémonies funèbres en l'honneur de ce général, et poussèrent des gémissements pendant neuf jours consécutifs, suivant l'usage des Mongols. Le dixième, Boudjaï manda au mélik Fakhr-ud-din, qui était toujours à Aman-couh : « Djémal-ud-din Mohammed Sam

« a tué mon père et trois cents des siens ;
« apprends moi s'il l'a fait par ton ordre ; si
« ce n'est point par ton ordre, écris aux
« magistrats de Hérat que, pour prévenir de
« grands malheurs, ils me livrent Sam et les
« autres ennemis de mon sang ; qu'ils resti-
« tuent l'argent, les effets, les chevaux et les
« armes qui nous ont été pris ; sinon tout ce
« pays sera mis à feu et à sang. » — « Je
« jure, lui répondit le Mélik, que je n'ai
« ordonné ni à Djémal-ud-din ni à personne
« autre de tuer ton père, et que je n'ai pas
« non plus approuvé cet attentat. Sam l'a
« commis de son chef, pour sauver sa vie ;
« mais il est à la tête de deux mille hommes
« bien armés ; comment les habitants de Hérat
« pourraient ils exécuter l'ordre que je leur
« donnerais de te le livrer. C'est une affaire
« entre toi et eux. » Irrité de cette réponse
Boudjaï expédia des courriers de tous côtés
pour faire marcher les grands vassaux des
districts environnants. Il avait amené du pays
des Francs d'habiles balistaires. Dans l'espace
de quarante jours, il eut réuni près de trente
mille hommes, que lui amenèrent les princes
et les seigneurs d'Esfézar, d'A'zab, de Hérat-
roud, de Koussouyé, Bakharz, Djam, Khawaf,
Sérakhs et des autres cantons du Khorassan.

L'attaque de la ville commença dans les premiers jours de mars. Mohammed Sam y ^{scha'b.} commandait environ deux mille hommes couverts de fer, à chacun desquels il avait donné un habillement et une gratification proportionnés à son rang. On se battit pendant trois jours sous les murs de la ville. Boudjaï voyant qu'il avait perdu beaucoup de monde, se retira à quelque distance, pour convertir le siège en blocus, et prendre la place par famine; car elle était si bien fortifiée qu'il désespérait d'y entrer de vive force. Il en fit occuper toutes les avenues, en sorte qu'on n'y pouvait rien introduire; mais il en sortait chaque nuit, par l'ordre de Sam, une troupe de braves, qui ramenait des centaines de chevaux enlevés aux assiégeants.

Sur ces entrefaites Fakhr-ud-din mourut à Aman-couh. Mohammed Sam eut soin de ca- ^{mars.} cher cet événement, et, pour dissiper jusqu'au doute, il produisit une lettre supposée de Fakhr-ud-din, où ce prince lui mandait qu'il avait été un peu indisposé, mais que grâce à Dieu il était rétabli, et qu'il espérait que les habitants de Hérat assisteraient de tous leurs moyens Mohammed Sam. On donna lecture de cette lettre aux magistrats et au peuple; mais, dans la nuit même de

la mort du Mélik, un de ses écuyers, Mozaffer d'Esfézar, s'était évadé d'Aman-couh pour aller annoncer cette nouvelle à Boudjaï. Ce général en fut si ravi qu'il ôta sa robe et son bonnet et en revêtit l'écuyer; il invita à un festin les Méliks, les préfets et les chefs militaires, qui, en réjouissance de cet événement, passèrent la journée à boire. Le lendemain, le camp de Boudjaï retentit du son des instruments; c'était le signal de l'attaque; la défense fut opiniâtre; au milieu du combat, Mozaffer d'Esfézar cria à ceux de la ville : *Ne vous sacrifiez pas ; mélik Fakhr-ud-din est mort hier matin ; je sors d'Aman-couh*. Appercevant l'impression que cette nouvelle faisait sur les assiégés, Locman le gourien lui cria du sommet d'une tour : *Misérable imposteur , il nous est arrivé hier même une lettre de la main de mélik Fakhr-ud-din ;* puis il se répandit en invectives contre Boudjaï et les officiers de son armée; en sorte que Boudjaï commença à douter de la mort du Mélik, et il fallut que Mozaffer confirmât sa nouvelle par des serments.

On se battit encore cinq jours sous les murs de la ville. Désespérant une seconde fois de la prendre par force, Boudjaï voulut du moins semer la discorde parmi les as-

siégés. Il écrivit de sa main à un officier sidjistanien, nommé Schah-Ismaïl, un billet conçu en ces termes : « Vous m'avez promis, « il y a déjà plusieurs jours, que vous arrê-
« teriez Mohammed Sam. Si vous avez fait
« cette promesse de bonne foi, il faut l'ac-
« complir cette semaine. Donnez aux habi-
« tants de la ville l'espoir que j'userai envers
« eux de miséricorde, afin qu'ils se joignent
« à vous. » Boudjaï se fit amener un homme de Hérat, qui était son prisonnier, et lui dit : « Je voulais te faire tuer ; mais je t'ac-
« corde la vie, pour la prolongation des
« jours de notre souverain. Il faut que tu
« ailles aujourd'hui même à Hérat ; tu diras
« que tu t'es évadé, et tu laisseras tomber
« cette lettre sur le seuil de la porte de Schah-
« Ismaïl. » Boudjaï fit écrire un second billet, au nom des habitants de Hérat qui étaient dans son camp ; on y avertissait Mohammed Sam que Schah-Ismaïl était d'intelligence avec Boudjaï, qu'il avait reçu, dans la semaine, plusieurs lettres de ce général et que Mohammed devait se tenir sur ses gardes. Ce billet, attaché à une flèche, fut lancé dans la ville ; on le porta à Mohammed Sam. Le lendemain parut à la porte de Hérat celui qui était chargé de la lettre de Boudjaï.

Conduit à Mohammed et interrogé, il répondit d'abord qu'il venait de briser ses fers; mais pressé avec menaces de déclarer pour quoi Boudjaï l'avait envoyé, il tira le billet qu'il tenait caché. Mohammed Sam l'ayant lu, jugea tout de suite que c'était un artifice. Il manda Schah-Ismail, lui montra la lettre et lui dit : *Il veut nous brouiller par ce moyen.* Les deux chefs se renouvelèrent leurs promesses de rester unis, et prenant l'exemple de Boudjaï, ils adressèrent une lettre à un habitant de Hérat, nommé Fakhr-ud-din Zengui, qui était auprès de ce général. « Il y a déjà long-temps, lui mandaient-ils, « que tu nous a quittés dans le dessein de « tuer Boudjaï; pourquoi tardes tu? » Ils écrivirent aussi à d'autres habitants de Hérat qui s'étaient retirés dans le camp mongol. Ces lettres firent connaître à Boudjaï que sa ruse était découverte.

Il y avait dans Hérat un officier, nommé Yar Ahmed, dont l'extrême bravoure lui avait acquis la faveur de mélik Fakhr-ud-din; il commandait deux cents guerriers. Envieux de Mohammed Sam, et voulant l'immoler à sa haine, il se confia à deux autres officiers, Mahmoud Féhad et Nikpei. « Vous « voyez, leur dit-il, comme ce Mohammed

« Sam est devenu arrogant; il se croit su-
« périeur à des gens qui sous tous les rapports
« valent mieux que lui. Je vous ferai part
« de ma pensée; il faut le tuer et nous em-
« parer de la citadelle; d'ailleurs Boudjaï m'a
« fait dire que si je lui livrais Mohammed
« Sam il me nommerait gouverneur de Hé-
« rat, et m'obtiendrait la confirmation du
« sultan; il m'a promis en outre de me
« donner dix mille dinars pour mes compa-
« gnons. J'ai besoin de votre assistance. »
Après quelques difficultés les deux officiers
lui donnèrent leur parole, et ils se lièrent
tous trois par des serments; ils convinrent
d'exécuter leur projet dès le lendemain; mais
Nikpèï alla tout dénoncer à Mohammed Sam.
Ce commandant réunit les officiers de la ci-
tadelle et leur fit part de ce qu'il venait
d'apprendre. Tous dirent qu'il fallait arrêter
les conspirateurs. Le lendemain, Mohammed
Sam, assis dans la salle d'audience, au milieu
de ses gardes rangés en haie, reçut la visite
de Yar Ahmed, qui le sabre au côté et le
khandjar dans la ceinture, s'avança avec cinq
de ses gens et le salua. Mohammed le reçut
amicalement et lui dit, d'un air riant, de
s'asseoir. Yar Ahmed donna son sabre à l'un
de ses gens et s'assit sur le sopha à côté de

Mohammed. Au bout d'un instant Sam lui dit : « *Pehluwan*, ôte ton *khandjar*. Yar Ahmed le remit à l'un de ses gens. *Pehluwan*, reprit Mohammed Sam, *est-ce ainsi qu'agissent les braves ?* — *Qu'ai-je fait qui vous déplaît ?* lui répliqua Yar Ahmed. — *N'as-tu pas formé tel dessein ?* lui demanda Sam. Yar Ahmed le nia. *Qu'on l'arrête*, dit Mohammed en se levant. On l'arrêta, ainsi que Mahmoud Féhad, et ils furent, le lendemain, exécutés en place publique. Le même jour, environ deux cents individus attachés à Yar Ahmed sortirent de la citadelle et passèrent au camp de Boudjaï.

Cependant, le général en chef Yassaoul était arrivé dans le Khorassan ; il fit marcher sur Hérat, pour renforcer Boudjaï, quelques milliers d'hommes sous les ordres de Mohammed Douldaï. Cet officier manda à Mohammed Sam, de la part de Yassaoul, que s'il se rendait à lui, le général le prendrait sous sa protection, lui et les habitants de Hérat. Mohammed protesta qu'il ne s'était porté aux dernières extrémités envers Danischmend que pour sauver sa propre vie, et qu'il était prêt à obéir aveuglement aux ordres du général. Instruit de ces pourparlers, Boudjaï craignit de perdre le fruit de ses peines, si la ville se rendait à Mohammed Douldai.

Après avoir consulté ses officiers et les Méliks, il écrivit à Mohammed Sam, que s'il lui renvoyait le mélik Coutb-ud-din de Toulek, qui avait été fait prisonnier par la garnison, et si, par son organe, il lui donnait l'assurance qu'il remettrait la ville et la citadelle à lui Boudjaï et non à Douldaï, le sang de son père et de ses frères lui serait pardonné, et Boudjaï s'engagerait par le serment le plus solennel à ne lui faire aucun mal, ni à lui, ni aux siens ni aux habitants de Hérat. Mohammed déchira en public la lettre de Boudjaï, accabla d'injures le parlementaire, et ne parla que de combattre.

Après ces tentatives échouées Boudjaï resserra encore plus étroitement la ville de Hérat, où la disette crût au point qu'une quantité de froment égale à la charge d'une bête de somme coûta quatre-vingts dinars. Il périt de faim jusqu'à six mille personnes. La foule des affamés alla implorer, à la porte de la citadelle, la miséricorde de Mohammed Sam, demandant à grands cris qu'on leur ouvrit les portes de la ville. Le commandant laissa sortir ceux qui n'avaient pas de vivres; il partit environ cinq mille individus; mais ils furent repoussés à coups de bâtons et de sabres par les troupes de Boud-

jaï, et la plupart de ces malheureux rendirent l'ame sur le bord du Kartébar, sur les chemins et le long des murailles.

Le lendemain, Mohammed Sam fit ôter les fers des pieds de mélik Coutb-ud-din Toulék, le revêtit d'une robe d'honneur et le renvoya à Boudjaï en demandant à capituler. Boudjaï promit par écrit de ne pas attenter à la vie de Mohammed Sam, et tous les Méliks, ainsi que les principaux officiers de son camp, signèrent cet acte. Le jour suivant, Togan, frère de Boudjaï, eut une entrevue avec Mohammed Sam sur le bord de la rivière Kartébar, et lui donna l'assurance que les engagements pris à son égard seraient fidèlement exécutés. Le lendemain, les portes de la ville s'ouvrirent, et les troupes mongoles y entrèrent. Boudjaï donna l'ordre d'en faire sortir tous les habitants, et l'on se mit à détruire les parapets, les tours et les murailles. Le dimanche 23 juin, toute la population sortit de la ville, et se répandit sur les rives du Kartébar. Mohammed Sam tenait encore la citadelle avec deux cents hommes. Il se rendit auprès de Boudjaï qui l'embrassa, le fit asseoir à sa droite, l'appela son fils et lui dit : « Je t'ai pardonné le sang de
« mon père et tous tes torts; sois tranquille.

« Ouvre la porte de la citadelle, afin que
« j'y fasse entrer quelques uns des miens. »
« Tout ce que vous ordonnerez sera fait, »
répondit Mohammed. Boudjaï lui donna sa
robe, et ordonna à ses officiers de lui pré-
senter la coupe ; chacun d'eux lui offrit un
cadeau ; puis il l'emmena dans son pavillon,
où il lui donna un festin. Lorsque Mohammed
vit que Boudjaï était pris de vin, il sortit
sous un prétexte et dit à ses gens : « Mes
« amis, Boudjaï est ivre ; il n'y a auprès de
« lui dans son pavillon qu'une dizaine de
« personnes ; allons les tuer. » Ils l'en dé-
tournèrent, en lui exposant que ce serait
attirer les derniers malheurs sur la popula-
tion de Hérat, et qu'ils étaient eux-mêmes
en trop petit nombre pour pouvoir aisé-
ment sortir du camp. Vers le soir, Moham-
med Sam retourna à la citadelle ; le lende-
main, Schah Ismaïl se rendit auprès de
Boudjaï et en fut bien accueilli ; chaque
jour un autre officier de la citadelle allait
le saluer et revenait très-satisfait, avec des
présents en chevaux et en robes d'hon-
neur. Boudjaï voulait que toute la gar-
nison de la citadelle sortit à la fois et se
rendit ; mais Mohammed différait ; et sa petite
troupe diminuait sans cesse par la désertion.

Il ne lui resta plus enfin que cent hommes.

Mohammed avait mandé au général Yassaoul que s'il voulait s'approcher de Hérat, il lui remettrait la ville et la citadelle, et se soumettrait ensuite à tout ce qu'il plairait à l'Émir d'ordonner à son égard. Yassaoul arriva avec cinq mille hommes devant Hérat, trois ou quatre jours après que Boudjaï en eut pris possession ; il manda à Mohammed de venir le trouver sans crainte, lui donnant sa parole qu'il le garantirait du ressentiment de Boudjaï. Mohammed, se fiant à ses serments, se rendit à son camp avec toute sa garnison. Yassaoul fit arrêter ce commandant et ses gens, et les livra à Boudjaï, en lui disant : « Fais les exécuter conformément aux ordres du sultan, et quitte le territoire de Hérat ; car, l'ordonnance royale porte que Boudjaï punira les assassins de son père et de ses frères, et n'exercera d'ailleurs aucune autorité dans Hérat. » Boudjaï leva son camp le lendemain, après avoir mis à mort Tadj-ud-din Yildouz, Locman le gourien, et vingt autres braves.

Yassaoul fit proclamer l'ordre aux habitants de Hérat, de rentrer dans la ville et de reprendre leurs occupations habituelles. Ils la trouvèrent ruinée par le fer et la

flamme. Cependant Boudjaï emmenait son prisonnier dans les fers ; il chargea un de ses parents de le conduire à la résidence royale, certain que Mohammed Sam imputerait la mort de Danischmend aux ordres de Fakhr-ud-din, ce qui pourrait lui faire obtenir à lui Boudjaï la succession du Mélik ; mais Yassaoul, prévoyant que Mohammed Sam commencerait par se plaindre de ce qu'il l'avait trahi, quoiqu'il en eut reçu de grands présents, jugea qu'il fallait l'empêcher d'arriver à l'Ordou. Il envoya après lui un détachement de cent cavaliers, qui l'atteignirent près de Thous et le conduisirent à Béschouran où se trouvait Yassaoul. Le même jour, Boudjaï y arriva par hasard de Murgab ; il demanda qu'on lui rendit son prisonnier ; mais Yassaoul, prétextant un ordre de la cour, le fit mettre à mort (1).

Lorsque OEuldjaïtou fut revenu à Souldaniyé de son expédition dans le Ghilan, au mois de juillet 1307, il donna l'investiture de la principauté de Hérat à Guiath-ud-din, frère de Fakhr-ud-din, qui était retenu com-

(1) Continuateur de Raschid. — *Raouzat-ul-Djennat*, raouz. XII.

me ôtage dans la résidence, et le fit partir pour Hérat (1).

(1) *Ibid.*, raouz. VIII, tchem. 4.

CHAPITRE II.

Faux Mahdi. — Invasions des Égyptiens en Cilicie. — Assassinat du roi Lévon par un commandant mongol. — Mariage d'OEuldjaïtou avec la sœur de l'empereur Andronic. — Disputes entre des docteurs mahométans et leur effet sur les Mongols. — Adhésion d'OEuldjaïtou à la secte d'Ali. — Fondation d'un collège à la suite de l'Ordou royal. — Disgrâce et exécution du premier ministre Sa'd-ud-din Saoudji. — Fortune d'Alischah. — Arrivée de Cara-Sancour et d'autres Émirs égyptiens. — Guerre contre l'Égypte. — Siège de Rahbet. — Des princes Tchagatayides. — Coup-d'œil sur les invasions des Mongols dans l'Inde. — Expulsion du prince Daoud Khodja au-delà du Djihoun. — Invasion d'une armée tchagatayenne dans le Khorassan. — Bataille de Murgab. — Retraite de ces troupes au nord du Djihoun. — Le Khorassan donné en apanage au prince Abousaïd. — Émigration du prince Tchagatayide Yassavour. — Guiath-ud-din, prince de Hérat — Invasion de Baba dans le Khorassan. — Satisfaction obtenue par Euzbek. — Révolte d'un prince Caramanide dans le Roum. — Sac de Malattiya par les Égyptiens. — Altercations entre les deux vézirs Alischah et Raschid. — Arrivée du prince de la Mecque fugitif. — Secours qu'il obtient. — Ses destinées. — Mort d'OEuldjaïtou. — Correspondance de ce sultan avec des souverains d'Europe.

A son retour du Ghilan, OEuldjaïtou passa quelques jours en fêtes dans sa nouvelle

capitale. Il en partit, le 7 septembre, pour aller chasser dans les environs de Hémédan. Le 30 furent célébrées les noces de sa fille Doulendi avec le général Tchoban. Oëuldjaïtou passa les mois suivants à Gaoubari.

Un Curde, nommé Moussa, se donna pour Mahdi, le Messie des Schia'yis. Son imposture, toute grossière qu'elle fût, séduisit un grand nombre de Curdes qui se rangèrent sous ses drapeaux, et son entreprise aurait pu avoir des suites graves, sans l'activité des officiers mongols cantonnés dans ce pays. Ils prirent le faux Mahdi et une partie de ses adhérents, dont ils envoyèrent les têtes à l'Ordou royal.

Un commandant mongol venait d'assassiner Léon IV, roi de Cilicie. Les princes arméniens de Sis avaient toujours été les plus fidèles vassaux de Houlagou et de ses successeurs, qui, maîtres du Roum, ennemis des Égyptiens, pouvaient les protéger contre la rapacité et le fanatisme des guerriers mahométans dont était entourée la faible population chrétienne de la Cilicie; mais le dévouement de ces princes aux Khans mongols, qu'ils provoquaient et assistaient contre les Égyptiens, attiraient souvent à leur royaume de cruelles vengeance. Après sa seconde re-

traite de Syrie, Gazan avait laissé au roi Héthoum un corps de mille Mongols pour l'aider à défendre son pays. A peine Gazan fut-il mort que le sultan d'Égypte ordonna une expédition en Cilicie, sous le prétexte de venger un détachement des troupes d'Alep qui, ayant fait une incursion dans ce pays, avait été attaqué, lors de sa retraite, par des troupes mongoles. L'émir Bedr-ud-din Bektasch, nommé chef de cette expédition, partit d'Égypte en mars 1304, avec des troupes égyptiennes, auxquelles se joignirent successivement, à son passage par la Syrie, des troupes de Damas, Hims, Hamat, Tripoli et Alep. Bektasch fut retenu dans cette dernière ville par une maladie; mais l'armée entra en Cilicie. Elle était divisée en deux corps; l'un passa par Calat-ur-Roum et Mallatiya; l'autre, par le Derbend. Après avoir pillé et ravagé le pays, tué ou fait prisonniers beaucoup d'habitants, ces deux divisions se réunirent sous les murs de Tal-Hamdoun, qui capitula le 17 juin. Ce fut le terme de la campagne; l'armée égyptienne fit sa retraite (1).

scha'b.
703.

13 z. c.

(1) Novairi.

zoulh.
704.

L'année suivante, sous le prétexte que le roi d'Arménie tardait à livrer son tribut, le gouverneur d'Alep Schems-ud-din Cara-Sancour fit entrer en Cilicie, dans le mois de juillet, un corps de trois mille hommes, sous les ordres de Couschtimour, l'un de ses Mameloucs. Ce fut en vain que le roi, pour l'engager à se retirer, lui envoya une somme considérable. Les Musulmans continuèrent leurs courses dans le pays, pillant, brûlant, traînant en captivité femmes et enfants, jusqu'à ce qu'ils se virent menacés par la marche d'un corps de six mille hommes, tant Arméniens que Francs et Mongols; alors ils se retirèrent précipitamment, poursuivis par les Mongols qui leur firent éprouver une perte considérable. Couschtimour revint à Alep avec un petit nombre des siens.

Le roi Héthoum se hâta d'écrire à Cara-Sancour, que c'étaient les Tatares qui avaient, sans ses ordres, attaqué les troupes égyptiennes; il promit de demander au sultan Kharbendé la liberté de quatre officiers égyptiens pris dans la déroute et conduits à l'Ordou de ce prince. Il envoya de riches présents, et donna l'assurance qu'il payerait exactement son tribut. Cara-Sancour en fit son rapport au sultan, qui agréa les présents et les ex-

cuses (1). Après ces événements, Héthoum II céda la couronne à son neveu Lévon, et se 1305. retira dans un couvent.

Lévon ou Lion, fils de Thoros, eut avec un officier mongol des démêlés qui lui coûtèrent la vie. Bilargou, parent du noyan Togatchar, avait passé dans le Roum avec un petit corps de troupes, lorsque le général Irentchin eut été nommé, en 1306, gouverneur militaire de ce royaume; il prit ses cantonnements en Cilicie. Musulman fanatique, il s'appliqua à vexer le Tacavor, et, à son exemple, ses soldats molestaient les Arméniens.

Au printemps de l'année 1308, Bilargou accompagna Irentchin à l'Ordou royal; leur conduite y fut approuvée, et ils retournèrent dans le Roum avec une autorité plus affermie. Bilargou avait appris que le roi Lévon s'était plaint de lui à la cour; qu'il avait cherché, mais vainement, à intéresser en sa faveur, pour le perdre, les officiers, les favoris du sultan, qui avaient refusé ses présents. Le capitaine mongol résolut de se venger. Il entra dans le pays de Sis à la

(1) Novaïri. — Macrizi.

tête de cinq cents hommes, et pria le roi de recevoir vingt de ses soldats, qui étaient musulmans, dans Anazarba, l'une des plus fortes places du pays; le roi se vit obligé d'y consentir.

Lévon, qui payait à la fois un tribut au khan mongol et au sultan d'Égypte, manda secrètement à ce dernier, que Bilargou, disposant à son gré des revenus du pays, le mettait dans l'impossibilité d'acquitter son tribut. Nassir envoya quelqu'un à Bilargou pour s'expliquer avec lui sur cet objet; l'émissaire égyptien instruisit le commandant mongol de la démarche secrète de Lévon. Bilargou manda à ce prince que l'envoyé du sultan d'Égypte souhaitait de l'entretenir en particulier, le priant de se rendre auprès d'eux afin qu'ils pussent donner à l'Égyptien une réponse commune. Lévon alla le trouver, accompagné de son oncle Héthoum II, du généralissime Oschin, et d'une quarantaine de barons. Il fut introduit seul auprès de Bilargou, qui, après quelques moments d'entretien, se levant sous le prétexte de faire son Namaz, tira son sabre et trancha la tête du roi, en prononçant le *tekbir*. Dès que ses gens entendirent son invocation à Dieu, ils firent main basse sur la suite de Lévon.

À la nouvelle de cette perfidie, le commandant d'Anazarba fit égorger les soldats de Bilargou, et des feux allumés par son ordre donnèrent le signal aux autres châteaux-forts. Bilargou se présenta devant Anazarba, croyant que ses soldats, qui faisaient partie de la garnison, lui en ouvriraient les portes; mais accueilli par des volées de pierres et de traits, il se douta que ses gens avaient péri. Des troupes arméniennes accouraient au secours de cette place. Bilargou, qui avait peu de monde, jugea à propos de faire sa retraite, et ne fut pas inquiété, les Arméniens ne voulant pas traiter en ennemies les troupes de leur suzerain.

Cependant Oschin, oncle de Lévon, avait pris la route de l'Ordou. Bilargou le fit arrêter à Sivas; Irentchin, qui revenait de la cour, le mit en liberté, et adressa au sultan un rapport sur cette affaire. Les deux parties furent citées à l'Ordou; elles plaident leurs causes en présence d'OEuldjaïtou, qui fit grâce à Bilargou; mais, peu de temps après, les ennemis de cet officier, ou des personnes gagnées par son adversaire, parvinrent à indisposer contre lui le sultan, et il fut condamné à mort. Oschin, le plus jeune des cinq frères de Héthoum II, suc-

céda à son neveu sur le trône de Cilicie. (1)

Les Turcmans continuaient à infester les provinces frontières de l'empire grec; des princes turcs qui s'étaient élevés sur la ruine de la maison de Seldjouk, le plus redoutable aux Grecs, par son voisinage de Nicée, était Osman, le fondateur de l'empire othoman. L'empereur Andronic l'ancien crut, qu'au moyen d'une alliance de famille avec OËuldjaïtou, il pourrait obtenir de ce souverain des ordres sévères aux princes turcmans des districts limitrophes, de ne plus commettre d'hostilités contre l'empire. Il lui donna en mariage sa sœur Marie, qui fut appelée chez les Mongols Tespina khatoune (2), et reçut le *port* ou apanage qu'avait eu la grande Tespina, épouse d'Abaca (3).

OËuldjaïtou, qui avait été entouré dans le Khorassan d'Imams Hanéfis, suivait ce rite de la religion mahométane (4), dont il

(1) Continuateur de Raschid. — Chamisch, *Hist. of Arm.*

(2) Pachymeres, t. II, p. 433—444.

(3) Continuateur de Raschid.

(4) Les Musulmans orthodoxes suivent l'un des quatre rites qui furent fondés, en divers temps, par les Imams Abou-Hanifé, Schafi'yi, Malik et Hannbel. Ces docteurs, tous d'accord sur les dogmes, diffèrent entre eux sur des points de morale, du culte extérieur et de législation.

favorisa les sectateurs lorsqu'il fut sur le trône, et il fit mettre les noms des quatre premiers Khalifes sur les monnaies frappées à son coin. Se voyant appuyés par le souverain, les Hanéfis montrèrent une arrogance qui leur attira la haine de plusieurs hommes puissants, et nommément du vézir Raschid-ud-din, attaché au rit Schafi'yi; mais il cachait son ressentiment pour ne pas déplaire à son maître. Malgré sa préférence pour les Hanéfis, OEuldjaïtou éleva à la dignité de Grand-juge de l'Iran, Nizam-ud-din Abdoul-mélik de Méraga, savant docteur du rit Schafi'yi, le plaçant, par cette nomination, au-dessus de tous les magistrats Hanéfis. Nizam-ud-din sortait toujours victorieux des disputes en matières légales qu'il avait à soutenir contre les Imams de cette secte et le sultan, qui l'entendait discuter avec plaisir, fut convaincu par ses arguments de l'excellence du rit Schafi'yi. Nizam-ud-din jouissait de la plus haute faveur lorsque, en 1309, le fils de Sadr-djihan de Bokhara, qui était venu à l'Ordou, entendant les Hanéfis se plaindre de ce que Nizam-ud-din déprimait leur secte aux yeux du sultan, se fit fort de le perdre dans l'esprit de ce souverain. Un jour, en présence d'OEuldjaïtou, il l'in-

terrogea, par dérision, sur un point de la doctrine des Schafi'ÿis, relatif à la légitimité d'un mariage avec une femme née d'adultère. Nizam-ud-din lui répondit que, suivant la doctrine de l'Imam Schafi'ÿi, la question n'était point ainsi quelle venait d'être rapportée; mais qu'elle était opposée à certaine proposition qui admettait le mariage d'un homme avec sa mère et sa sœur utérine. Les Hanéfis nièrent, à leur tour, qu'ils professassent cette opinion. La discussion se prolongea et Nizam-ud-din cita ce vers du *Manzoumé*, traité selon la doctrine des Hanéfis: « La pédérastie « n'est pas prohibée. Si vous épousez votre « sœur, ne consommez pas le mariage. »

Cette dispute déplut au sultan et à ses officiers. OEuldjaïtou se leva en colère, et plusieurs Émirs mongols s'écrièrent: « Qu'a- « vons nous fait en abandonnant le culte de « nos ancêtres, le culte de Tchinguiz-khan « pour cette religion arabe qui se divise en « tant de sectes, et qui permet à un homme « de cohabiter avec sa mère, sa sœur, sa « fille. Retournons à notre ancien culte. » Quoique de pareils mariages soient, au contraire, sévèrement prohibés par la loi mahométane, cette opinion se répandit parmi les Mongols. Les princesses surtout en furent

révoltées ; elles se mirent à honnir tous ceux qui portaient le turban de docteur, et les Mongols en général prirent du dégoût pour le mahométisme.

Ces impressions étaient encore toutes récentes, lorsque OEuldjaïtou, à son retour de l'Arran, s'étant arrêté à Gulistan dans un Kioschk bâti par son prédécesseur, y fut témoin d'un violent orage, qui éclata dans la nuit pendant qu'il s'amusait à boire, et la foudre tua à ses côtés plusieurs de ses gens. Effrayé de cet accident, OEuldjaïtou repartit tout de suite pour Soultaniyé ; depuis lors il porta toujours sur lui des plumes d'aigle, du jaspe ou d'autres pierres auxquelles on attribuait la vertu de garantir de la foudre. Les seigneurs mongols exposèrent que, d'après la coutume nationale et le *yassa* de Tchinguizkhan, il fallait que le sultan passât entre deux feux, et ils firent venir des *Bakhschis* pour présider à cette cérémonie. Les docteurs lamites déclarèrent que c'était sa conversion à la foi mahométane qui lui avait attiré ce malheur, et l'exhortèrent à l'abjurer. OEuldjaïtou passa trois mois dans une pénible irrésolution, répondant à ses favoris qui le pressaient de revenir au Lamisme : « Com-
« ment abandonnerais-je la foi mahométane

« que j'ai professée jusqu'ici avec tant de zèle. »

Ce fut alors que l'émir Taremtaz lui dit que Gazan, l'homme le plus sensé de son temps, avait embrassé la croyance des Schia'yis, et que le sultan ferait sagement de l'imiter. « Comment, malheureux, s'écria le prince, « tu veux me faire *rafizi* (hérétique)? » Taremtaz, homme d'esprit, se répandit en excuses, et après avoir présenté la secte des Schia'yis dans le jour le plus favorable, déprimant au contraire celle des Sunnis, « enfin, dit-il au sultan, voici, par comparaison, en quoi elles diffèrent : c'est comme « si les Schia'yis soutenaient que la succession « de Tchinguiz-khan appartient à sa famille, « et que les Sunnis prétendissent qu'elle appartient à ses généraux *Caradjous*. » Ce discours fit impression sur l'esprit du sultan ; il fut encore ébranlé par les déclamations de plusieurs Imams Alévis, venus à l'Ordou, qui ne cessaient de s'emporter contre les Sunnis ; mais ils étaient fortement combattus par le molla Nizam-ud-din.

En l'absence de ce prélat, qui était allé régler l'administration des *vaks* dans l'Azerbaïdjan, OEuldjaïtou visita, en 1310, le tombeau d'Ali, et à la suite d'un songe qu'il eut en ce lieu, il se décida à embrasser la croyance

des Schia'yis. Le prince voulut que ses généraux et ses courtisans suivissent son exemple, et ils obéirent, hormis Tchoban et Issencoutloug, zélés Sunnis, qui surent résister à tous les efforts que firent, pour les attirer dans leur parti, les Seyids et les Imams Schia'yis attachés à la cour, lesquels redoutaient l'influence de ces deux seigneurs mongols.

La conversion d'OEuldjaïtou fut suivie d'une ordonnance qui changeait la formule du *Khoutbé*. On supprima dans la prière publique des vendredis les noms des trois premiers Khalifes, pour n'y laisser que ceux d'Ali, de Hassan et de Housseïn, et l'on changea le type des monnaies (1). Le sultan appela à sa cour les principaux docteurs Alévis; il aimait à discuter sur les dogmes du mahométisme. Voulant propager l'instruction, il créa un collège, sous des tentes, dans son Ordou

(1) On lit sur une monnaie d'OEuldjaïtou, conservée dans le cabinet des médailles de l'Académie impériale des sciences à St.-Petersbourg: *Guiyath-ud-dunia vé ed-din OEuldjaïtou solttan Mohammed*, et après la profession de foi mahométane, ces mots en arabe: *Ali est l'ami de Dieu; mon Dieu! faites miséricorde à Mohammed et à Ali*; suivent les noms des onze autres Imams Alides. (V. Frœhn, *Recensio Numor. Acad. imp. Sc. Petrop.* — Petrop. 1826, p. 181). —

même, et y attacha, comme professeurs, cinq des hommes les plus doctes de la Perse. Leurs disciples, au nombre de cent, étaient entretenus aux frais du prince, qui se faisait suivre, dans ses changements de résidence, par ce collège ambulante, auquel des chevaux étaient fournis. Le sultan avait déjà fondé, auprès de son mausolée à Soultaniyé, un collège, qui avait seize professeurs et répétiteurs, et pouvait recevoir jusqu'à deux cents étudiants.

OEuldjaïtou avait des motifs de mécontentement contre son principal vézir Sa'd-ud-din Saoudji. Il lui avait défendu de donner des assignations sur les revenus des provinces, de payer les pensions et les émoluments. Il voulait que Sa'd-ud-din lui remit les fonds perçus afin d'en disposer lui-même, et il ne pouvait l'obtenir, ce qui l'irritait. D'ailleurs, le vézir s'était attiré l'inimitié d'hommes puissants qui tâchaient de le desservir; c'étaient Tockmak, favori du sultan, pour lequel Sa'd-ud-din ne cachait pas sa haine et son mépris, Aly-Schah, qui jouissait aussi de la plus haute faveur, et Khodja Raschid, naguère l'ami de Sa'd-ud-din. A la vérité la conduite du vézir, dans ces derniers temps, prêtait aux attaques de ses rivaux; il repoussait avec

arrogance les humbles réclamations des faibles et des opprimés. Ses employés s'étaient multipliés au point que ceux qui avaient des requêtes à présenter, devaient s'adresser successivement jusqu'à trente-cinq officiers, auxquels il était nécessaire de faire des présents. Cet essaim de fonctionnaires absorbait les revenus de l'État, qui s'élevaient à environ trente millions de drachmes. OEuldjaïtou, dont il éludait souvent les demandes d'argent, était déjà fort indisposé contre lui, lorsqu'il reçut un rapport qui fit éclater sa colère. Deux employés du vézir s'étant un jour pris de querelle à Soultaniyé, se reprochèrent mutuellement de s'être avantagés de sommes très-considérables aux dépens du trésor. Sa'd-ud-din, alarmé des conséquences que pouvaient avoir ces propos, leur reprocha avec humeur leur imprudence, et chargea le seyid Tadj-ud-din Oudj de les mener chez lui pour les réconcilier, et leur faire jurer qu'ils ne lâcheraient plus jamais le moindre mot sur ce qui concernait les revenus du sultan. Un moment après, Sa'd-ud-din rencontrant par hasard deux autres commis, leur dit d'aller chez Tadj-ud-din, et d'écouter ce qu'il leur dirait comme si c'étaient les propres paroles du vézir. Ils se rendirent chez Tadj-ud-din,

qui leur fit prêter le même serment; mais, en sortant de chez ce Seyid, ils allèrent rapporter ce qui venait de se passer à Raschid-ud-din, qui s'empressa de faire savoir au sultan, que plusieurs employés du Divan s'étaient jurés de ne jamais rien déclarer sur l'emploi des fonds du trésor. OËuldjaïtou fit expédier de Bagdad l'ordre d'arrêter Sa'd-ud-din, et d'informer contre ses employés. Cinq de ces derniers furent condamnés à mort pour le serment qu'ils avaient prêté, et Sa'd-ud-din, quoiqu'ils n'eussent rien mis à sa charge, fut aussi exécuté le même jour. Tous leurs biens furent confisqués, et l'on extorqua, par les tourments, des sommes considérables de leurs subalternes et de leurs clients.

Peu après ces exécutions, un Juif écrivit une lettre en hebreu, supposée de Raschid-ud-din, à l'adresse de Djevhéri, autre Juif qui était intendant de l'émir Tocmak, dans laquelle il l'engageait d'empoisonner le sultan. On découvrit l'artifice et le Juif fut mis à mort; mais comme il avait déclaré dans son interrogatoire que Tadj-ud-din Oudj, ses deux fils et deux autres créatures de Sa'd-ud-din étaient ses complices, ils furent tous exécutés.

Le sultan était parti de Bagdad; en passant

10 sch.

711.

19 fév.

1312.

12. h.

10 avr.

par le Djemhal (défilé), il y jeta les fondements d'une ville qu'il nomma Soultan Abad, et dès son retour à Soultaniyé, il éleva au $\frac{22 \text{ z. h.}}{1^{\text{er}} \text{ mai.}}$ poste de vézir Tadj-ud-din Alischah.

Ce nouveau ministre des finances avait été marchand de bijoux, d'étoffes et d'autres articles. Son commerce l'avait mis en relation avec l'émir Housseïn Kourkan et le prince Oldjitaï; ils l'introduisirent auprès du sultan, auquel il plût; il était spirituel, adroit, souple, insinuant. Le vézir Sa'd-ud-din, prenant ombrage de la faveur dont il jouissait, lui confia, pour l'éloigner, la direction des manufactures royales à Bagdad. Alischah offrit au sultan, lorsqu'il vint dans cette résidence, des étoffes magnifiques et de grandes barques ornées somptueusement. Le prince lui sut bon gré de cette attention, et l'attacha à sa cour; Alischah ne tarda pas à prendre un grand ascendant sur l'esprit de son maître. Une cantatrice de Bagdad, douée d'une voix délicieuse, contribua à sa fortune par les services qu'elle lui rendit auprès du sultan; elle devint peu après la femme d'Alischah. Au retour du printemps, ce favori ayant accompagné OEuldjaïtou à Soultaniyé fit bâtir dans cette nouvelle cité un superbe bazar et d'autres édifices qui surpassaient

tous ceux qu'on y avait vus. Ces embellissements causèrent un extrême plaisir à OEuldjaïtou, et augmentèrent son affection pour Alischah. Néanmoins le vézir Sa'd-ud-din témoignait en toute occasion le peu de cas qu'il faisait de ce personnage, tandis que Raschid-ud-din, plus courtisan, lui prodiguait les égards et le flattait avec adresse. Cette conduite opposée des deux ministres, jusqu'alors fort unis, les éloigna l'un de l'autre. Un jour, Alischah donnant une fête somptueuse au sultan dans l'hôtel de la manufacture royale de Soultaniyé, après avoir offert des présents au souverain, à ses courtisans et aux généraux, posa d'abord trois pièces de riches étoffes devant Raschid-ud-din, et ensuite un égal nombre devant Sa'd-ud-din. Ce dernier, échauffé par la boisson, s'offensa de ce qu'on avait commencé par son collègue, et l'apostropha d'une manière outrageante. Raschid ne répondit rien; le sultan approuva son silence, et fut indigné de l'emportement de Sa'd-ud-din, qui plus fier et moins prudent que ses deux rivaux, ne tarda pas à devenir leur victime.

OEuldjaïtou, qui passait les hivers à Bagdad et les étés à Soultaniyé, vit arriver dans cette dernière ville, au mois d'août

1312, plusieurs officiers supérieurs de Mame-^{rabi-2.}
loucs, qui, fuyant la haine de Nassir, sultan 712.
d'Égypte, étaient venus chercher un asyle dans
les États d'OEuldjaïtou (1).

Le sultan Nassir, mécontent de rester sous
la tutèle des émirs Salar et Beïbars, qui
exercaient toute l'autorité en son nom, avait
pris le parti d'abdiquer, en 1309 et s'était 708.
retiré dans sa principauté d'Al-Carac. Alors
Beïbars, surnommé *l'Échanson*, circassien de
naissance, devint sultan d'Égypte; mais, un
an après, Nassir, rappelé par un parti opposé
au nouveau souverain, remonta pour la
troisième fois sur le trône, et fit étrangler
Beïbars en sa présence. Salar mourut l'année
suivante (2).

Cara-Sancour, ancien serviteur du sultan
Kelavoun, et néanmoins complice de l'assas-
sinat de son fils Al-Aschraf; qui avait en-
suite attenté avec Latchin à la vie du sul-
tan Ketboga; vice-roi d'Égypte, au com-
mencement du règne de Latchin, puis dis-
gracié; gouverneur d'Alép sous Kelavoun, de
Hamah sous le second règne de Nassir, se
trouvait de nouveau gouverneur d'Alép lors-

(1) Raschid.

(2) Macrizi, *Es Sulouk*, etc.

que Nassir, relégué à Al-Carac, voulant recouvrer l'empire, fit un appel aux commandants de la Syrie; Cara-Sancour consentit à seconder l'entreprise de ce prince, qu'il alla joindre à Damas, et suivit au Caire. Il en obtint le gouvernement de Damas, et comme il s'y rendait, il arrêta Beïbars à Ghazzat, de concert avec l'émir Seïf-ud-din el-Hadj Bahadir. Survint un officier du sultan qui réclama le prisonnier et porta l'ordre à Cara-Sancour, ainsi qu'à El-Hadj, de retourner au Caire. Beïbars fut livré et conduit en Égypte chargé de chaînes; mais Cara-Sancour et son ami, se méfiant des intentions du sultan, désespérés de lui avoir livré Beïbars, au lieu de lui obéir, partirent précipitamment pour Damas.

mohar.
711.

Le roi d'Égypte avait, en effet, l'intention de faire arrêter Cara-Sancour. Après lui avoir conféré, à sa demande, en mai 1311, le gouvernement d'Alep en place de celui de Damas, il chargea un de ses officiers, nommé Argoun, *ed-Dévatdar*, ou le secrétaire, de lui porter le diplôme de ce nouveau commandement, et lui donna, avec des instructions secrètes, des lettres pour plusieurs chefs militaires à Damas, où il leur ordonnait d'arrêter Cara-Sancour; mais ce gouverneur était

sur ses gardes ; il ne perdait pas de vue Argoun , qui ne pouvait aller nulle part sans être accompagné de Cara-Sancour. Cependant le bruit s'était répandu dans la ville que l'émir Argoun avait mission d'arrêter le gouverneur. Cara-Sancour convoqua les Oméras , manda Argoun et lui dit en leur présence : « On prétend que vous avez l'ordre de m'arrêter ; si cela est , il n'est pas nécessaire d'agiter les esprits. Je suis soumis au sultan ; voici mon sabre , prenez le ; » et il le lui présenta. Argoun , qui comprit que ce discours n'était qu'un artifice , lui répondit : « Je n'ai d'autre commission que de vous investir , au nom du sultan , du gouvernement d'Alep que vous avez désiré. A Dieu ne plaise que le sultan ait jamais l'intention de me donner d'autres ordres à l'égard de l'Émir. » — « En ce cas , reprit Cara-Sancour , demain nous partirons , » et il congédia l'assemblée. Il fit dire ensuite aux Oméras qu'aucun d'eux ne montât à cheval pour lui faire ses adieux , et ne sortit même de son hôtel. Il distribua son argent et ce qu'il avait de plus précieux à ses Mameloucs , afin qu'ils le portassent dans leurs ceintures. La nuit suivante partirent les personnes de sa famille et ses domestiques ; il se

mit en marche, vers le matin, accompagné d'Argoun et entouré de ses Mameloucs, au nombre de six cents. Il évita la grande route jusqu'à ce qu'il fût près d'Alep, où il entra le 8 de juin. Là, il congédia Argoun, et lui fit présent de mille dinars, d'une robe d'honneur, d'un cheval et d'autres objets.

Installé dans le gouvernement d'Alep, Cara-Sancour n'en était pas moins inquiet. Prévoyant de nouvelles tentatives de la part de Nassir, il rechercha l'amitié du prince des Bédouins de Syrie, Houssam-ud-din Mohanna, et de son fils Moussa, qui pouvaient l'assister en cas de besoin. Pour indisposer ce prince contre le sultan, il feignit d'avoir reçu une lettre de Nassir, avec l'ordre d'arrêter Mohanna; mais il l'assura qu'il n'en ferait rien. Peu après, il demanda au sultan la permission d'aller en pèlerinage à la Mecque. Nassir la lui accorda volontiers, pensant que ce voyage lui fournirait l'occasion de se saisir d'un officier qu'il détestait. Avec cette permission, il lui envoya la somme de mille dinars. Cara-Sancour partit d'Alep, escorté de quatre cents Mameloucs bien montés, pourvus de chevaux de main et de dromadaires; mais apprenant, à Balca, que le sultan avait dé-

taché une troupe de ses Mameloucs, et les soupçonnant chargés de l'enlever, il rebroussa chemin, par la route de Sém'avet; toutefois il ne put pas rentrer dans Alep. L'émir Cart-taï, nommé gouverneur en son absence, lui en ferma les portes, et veilla à ce qu'aucun des Mameloucs de Cara-Sancour n'en sortit pour le joindre; il avait reçu des ordres du sultan pour agir de la sorte. Cara-Sancour demanda du moins les effets qu'il avait laissés à Alep; on les lui refusa. Mohanna s'approcha de cette ville, et menaça de l'attaquer si les effets de Cara-Sancour ne lui étaient renvoyés; il lui fut alors permis de les faire chercher, et il prit la route du désert. Ses lettres et ses présents parvinrent à gagner l'émir Djémal-ud-din Accousch El-Afrem, gouverneur de Tripoli, qui après avoir dissimulé quelque temps, leva aussi le masque, lorsqu'il vit que le sultan, instruit de la révolte de Cara-Sancour, faisait marcher des troupes vers Alep. Craignant pour sa personne, il sortit de Tripoli, et alla camper à Merdj-ul-djébel, à deux journées de cette ville. Il y fut joint par les émirs Yzz-ud-din Eïdemour, Seïf-ud-din Bilban et Bedr-ud-din Beïbars, officiers supérieurs de l'armée de Damas, qui s'étaient évadés de cette ville,

après l'arrivée de l'émir Accouch el-Eschréfi, en qualité de gouverneur. Il avait emmené de Tripoli treize officiers qui avaient voulu suivre sa fortune; il écrivit de son camp aux autres Émirs qui étaient restés dans cette ville pour les presser de venir se ranger sous ses drapeaux; mais l'historien Novaïri, qui remplissait alors les fonctions d'inspecteur militaire à Tripoli, et qui avait lui-même repoussé l'invitation de se rendre au camp de Merdj-ul-djébel, ayant convoqué ces officiers, les exhorta à ne pas se rendre coupables d'une rébellion qui ne pourrait que leur être funeste, et leur fit renouveler leur serment de fidélité à Nassir. Afrem attendait l'arrivée de ces officiers pour aller attaquer les troupes égyptiennes près de Hims; lorsqu'il eut perdu l'espoir de les attirer, il tourna le camp de ces troupes, et entra dans le désert. Cara-Sancour le soupçonna de venir dans de mauvais desseins à son égard, et s'éloigna. Afrem le suivit pendant plusieurs jours dans le désert, sans pouvoir l'atteindre; enfin il lui manda qu'il venait, d'après son invitation, se joindre à lui. Cara-Sancour lui fit répondre que dans ce cas il vint le trouver accompagné seulement de deux Mameloucs. Afrem y consentit, et lorsque dans l'entrevue qu'ils eu-

rent Cara-Sancour fut bien assuré de ses intentions, il attendit l'arrivée de sa troupe; mais ensuite il lui dit que pour aller attaquer les forces du sultan, cette troupe n'était pas assez nombreuse, et qu'elle l'était trop pour ne pas les embarrasser sous le rapport des vivres; il fut résolu qu'on s'en séparerait. Afrem ordonna à ses gens d'aller l'attendre dans un endroit qu'il leur désigna; puis il prit la route de Rahbet, avec Cara-Sancour, les trois émirs de Damas, Mogoltaï et le prince Mohanna; les chefs égyptiens n'emmenèrent que leurs propres Mameloucs; la suite d'Afrem se voyant délaissée retourna à Tripoli. Les Émirs fugitifs furent poursuivis par les troupes du sultan jusqu'à Rahbet; de cette place frontière Cara-Sancour envoya en Égypte ses femmes, une partie de ses effets et de ses chevaux, ainsi que son fils Féredj avec lequel Afrem fit partir son fils Moussa. Ces deux généraux leur ordonnèrent de se prosterner devant le sultan et de lui dire de leur part, que la crainte seule de sa disgrâce les avait déterminés à passer en pays ennemi; mais qu'ils lui envoyaient en ôtages leurs femmes et leurs enfants. Ayant obtenu d'OEuldjaïtou la permission de se rendre à la cour, ils s'acheminèrent vers Soultaniyé,

rabi 2.
712.

traités avec honneur par les autorités, et pourvus en route de tout ce qui leur était nécessaire (1). A leur approche de la résidence, où ils arrivèrent, dans le mois d'août 1312, avec une suite de mille cavaliers, les chefs d'administration et les membres du clergé allèrent au-devant d'eux, par l'ordre du sultan, qui les accueillit de la manière la plus bienveillante et leur fit présent de superbes *khilats*, composées d'une robe, d'un bonnet et d'une ceinture garnie de pierres. Ce prince donna en apanage la ville de Méraga à Cara-Sancour, celle de Hémédan à Accousch-el-Afrem, Nehavend à un troisième officier, Essed Abad à un quatrième. Comme le général Cara-Sancour était vieux, le sultan changea ce nom, qui signifie en turc *faucon noir*, en celui d'Ac-Sancour ou de *faucon blanc*.

Dans le même temps arrivèrent à sa cour des exprès de Hossam-ud-din Mohanna, qui offrait également sa soumission au sultan. Ce prince l'agréa et lui envoya un *yarlig* plein de témoignages de sa bienveillance,

(1) Macrizi, *El Khittat*, ou *Description de l'Égypte*, à l'article El-Medresset el-Cara-Sancouriyet au Caire. — Novairi.

avec une de ses propres robes, et une assignation de trois mille toughars (muids de blé) sur l'Irac Aréb et le Diarbekr.

OEuldjaïtou prit alors la résolution de porter la guerre en Syrie. Il rassembla une armée à Alatak, et quitta sa nouvelle capitale au commencement d'octobre, prenant la route de Moussoul. Il reçut dans cette ville l'hommage d'émir Soleïman, fils de Mohanna, et après lui avoir fait l'accueil le plus favorable, il envoya à son père le diplôme de gouverneur des districts de Koufa et de Hilla, dont les revenus se montaient à quarante toumans. OEuldjaïtou passa l'Euphrate près de Karkissiya (1), et mit le siège devant Rahbet le 23 décembre. Il le continua jusqu'au 25 janvier, que les Mongols se retirèrent au moment où ils allaient prendre cette place, laissant leurs instruments de siège, des bagages et des chevaux (2). Cette retraite inopinée

(1) Continuateur de Raschid.

(2) Novaïri. — Cet historien cite le rapport du commandant de Rahbet au sultan d'Égypte. Selon le continuateur de Raschid, OEuldjaïtou mit le siège devant cette place le 5 de ramazan (4 janvier 1813). Le commandant, Bedr-ud-din Kurd, voulut d'abord se rendre; mais le lendemain, il changea d'avis et fit une vigoureuse défense. Toutefois, lors-

fut nécessitée par les fortes chaleurs et le manque de vivres (1). L'armée égyptienne était déjà en marche pour la Syrie. Nassir, 2 schew. qui était parti du Caire le 31 janvier, reçut, le 6 février, la nouvelle de la retraite des Tatares; il licencia ses troupes; mais il n'en continua pas moins sa route jusqu'à Damas, d'où il expédia l'ordre, en avril, de mettre le séquestre sur l'hôtel de Cara-Sancour au Caire, et de transporter au trésor ce qui s'y trouverait de précieux. On y enleva des coffres qu'avait apportés Yzz-ud-din Féredj, fils de cet Émir; ils contenaient une somme considérable en or et en argent, et d'autres objets de grande valeur (2).

djom.-1.
713. OEuldjaïtou reçut à Soultaniyé, en septembre 1313, des ambassadeurs d'Issen-bouca, fils de Doua, souverain de la Transoxiane et du Turkustan. Ces vastes contrées avaient été, peu d'années auparavant, le théâtre de maints combats entre les princes de la famille de Tchinguiz-khan. Doua, de la branche de

que les Mongols eurent ouvert, par leurs catapultes, des brèches considérables, la garnison offrit de se rendre, et obtint une capitulation le 15 schewal (13 février). OEuldjaïtou lui permit de rester dans la place.

(1) Continuateur de Raschid.

(2) Noväiri.

Tchagataï, qui avait succédé à son père Borac, s'était révolté contre son suzerain Tchabar, fils et successeur de Caïdou, arrière petit-fils d'Ogotai. Leurs armées se rencontrèrent, en 1306, entre Samarcand et Khodjend; celle de Tchabar fut défaite; mais elle livra une seconde bataille, sous les ordres de Schah-Ogoul, frère de Tchabar, et remporta la victoire. Alors Doua manda à son cousin que la guerre avait été allumée par l'imprudence de quelques jeunes gens, et lui proposa de nommer, de part et d'autre, des généraux expérimentés pour informer contre les premiers auteurs de ces hostilités, afin qu'ils pussent être sévèrement punis. Tchabar y consentit; il fut convenu que l'un et l'autre enverrait un de ses généraux à Taschkend. Après cet accord, Schah-Ogoul licencia ses troupes; mais le plénipotentiaire de Doua arriva avec une armée. Schah-Ogoul, quoique averti, se laissa surprendre et fut mis en déroute. Les troupes victorieuses ravagèrent alors le territoire de Tchabar. Taraz, Bénéki, Coundjouc, Tchekel furent ruinées. Dans le même temps, l'armée du Caan Temour franchissait l'Altaï pour attaquer Tchabar, qui était campé avec dix toumans dans le pays d'Irtisch et d'Actag, et ignorait ce concert

entre ses ennemis. A la veille de livrer bataille, Tchabar fut abandonné par les princes de sa famille dont les contingents composaient son armée, et se vit réduit à aller, suivi seulement de trois cents cavaliers, chercher un asyle auprès de son ennemi Doua, qui lui assigna un apanage. Alors ses grands vassaux se soumirent à Doua; mais ce dernier jouit peu de sa nouvelle fortune; il mourut en 1306. Son fils Goundjouc ne régna que dix-huit mois; il eut pour successeur Talicoua, descendant de Tchagataï par Moatougan. Ce prince eut à combattre plusieurs rivaux, et fut renversé par un parti qui était resté dévoué à la famille de son prédécesseur. D'anciens officiers de Doua, d'accord avec Guébek, son fils cadet, surprirent le khan Talicoua au milieu d'une fête, et le tuèrent. Alors les princes Tchabar, Tekmé, Tangatchar et les fils du prince Ourous se liguèrent contre Guébek; ils lui livrèrent plusieurs combats; enfin Tchabar vaincu et sans ressources, alla chercher un asyle à la cour du Caan. Il fut abandonné en route par Tekmé qui, au bout de peu de temps, fut tué par des troupes de Guébek. Après la défaite de Tchabar, les princes tchagatayens assemblés en Couriltaï, élurent Issenbouca fils

708.
1308-9.

709.
1309-10

de Doua, qui incorpora dans ses États la plus grande partie des vastes domaines de Caïdou (1).

On a vu qu'un autre fils de Doua, Coutlouc-khodja, s'était établi dans les contrées situées entre l'Inde et le Khorassan. Ce prince eut à peine pris possession de son apanage, qu'il fit une invasion dans l'Inde. Depuis Tchinguiz-khan les Mongols y avaient plusieurs fois pénétré. Il a été fait mention (2) de leurs entreprises sur ce pays jusqu'à la fin du règne de Mangou. Nous allons jeter un coup-d'œil sur les expéditions qu'ils y firent postérieurement à cette époque. En 1257, une armée mongole rentra dans le 653. Moultan; mais elle se retira à l'approche de Mahmoud, sultan de Delhi. Cette capitale était, sous le règne de son successeur Balin, l'asyle de beaucoup de princes persans dont les domaines avaient été envahis par les Mongols; ils y étaient généreusement traités. Le voisinage de ce peuple conquérant tenait le nord de l'Inde dans un état continuel de défiance. Les Mongols ayant encore passé le

(1) Vassaf, tom. IV.

(2) Dans le second volume, p. 280 et suiv.

681. Sind en 1282, furent battus par Mohammed fils de Balin. L'année suivante, le prince tchinguizien Timour, maître des contrées à l'occident du Sind, voulant venger cette défaite, alla ravager le Lahore. Il fut aussi vaincu par les troupes de Mohammed, qui périt lui-même dans la bataille. Les Mongols
685. firent, en 1286, une nouvelle invasion dans le Lahore, et furent défaits près de la ville de ce nom. Le sultan Djélal-ud-din Firouz les
691. battit, en 1292, sur le bord de la petite ri-
696. vière de Biram. En 1297, Doua, khan de la Transoxiane, entra dans la province de Lahore, et y perdit une bataille contre Ilich, frère du sultan Alaï-ud-din Khaledji. Ce fut deux ans après ce revers que Coutlouc-khodja passa le Sind avec une armée formidable et pénétra, sans trouver de résistance, jusqu'à Delhi, sur les traces de l'armée indienne, commandée par le général Ziffer, qui se retirait devant lui. Il posa son camp au bord de la Djuma. Bientôt la disette se faisant sentir dans Delhi, où s'était réfugiée une nombreuse population, Alaï-ud-din prit le parti d'en sortir avec toutes les forces qu'il y avait rassemblées, et beaucoup d'éléphants, pour offrir la bataille à l'ennemi. Les deux armées étaient également formidables par le nombre. Les Mon-

gols furent vaincus et firent une retraite précipitée. Quelques années après, en 1303, Tourghaï, prince tchagatayen, s'avança jusqu'à Delhi, et après avoir campé pendant deux mois devant cette ville, qui était défendue par Alaï-ud-din, il jugea à propos de faire sa retraite. L'année suivante, un autre prince tchinguizien, nommé Ali, fit avec Khodjatasch une invasion dans l'Inde, à la tête de quarante mille chevaux. Ils passèrent au nord de Lahore, franchirent les monts Sioualik, et pénétrèrent sans opposition jusqu'à Amroha, où ils furent battus par Touglouc, général d'Alaï-ud-din. Ali et Khodjatasch, faits prisonniers avec neuf mille hommes, furent envoyés au sultan, qui les fit jeter sous les pieds des éléphants. Pour venger leur mort, Guébek, général de Doua, entra dans l'Inde, en 705, ravagea le Moultan, et 1306. s'avança jusqu'à Sioualik. Lorsqu'il se retira, Touglouc, qui l'attendait sur le bord du Sind, l'attaqua à l'improviste, et fit un grand carnage des Mongols. Ceux qui échappèrent au sabre se jetèrent dans le désert où ils périrent de chaleur et de soif, en sorte que de cinquante-sept mille cavaliers dont cette armée était composée, indépendamment des individus de leur suite encore plus nom-

breux, il n'en resta que trois mille qui furent pris. Conduits à Delhi avec leur chef Guébek, ils furent tous foulés aux pieds des éléphants. On fit une pyramide de leurs têtes; leurs femmes et leurs enfants furent vendus dans les provinces. Cette même année, Toug-louk défit une autre armée mongole qui était entrée dans l'Inde, et envoya à Delhi plusieurs milliers de prisonniers qui eurent le même sort que les précédents. Après tant de revers, les Mongols ne firent plus d'en-

727. treprises sur l'Inde jusqu'à l'année 1327 que Termé-Schirin, fils de Doua, et l'un de ses successeurs au trône, tenta avec une grande armée la conquête de ce pays. Il en soumit les provinces septentrionales, et entreprit le siège de Delhi. Pour sauver sa capitale, le sultan Mohammed, fils et successeur de Toug-louk, demanda la paix et l'acheta au prix d'immenses présents en or et en bijoux. Les Mongols, en se retirant, allèrent ravager les provinces de Sind et de Guzérate (1).

Daoud Khodja, fils de Coutlouc-Khodja, avait hérité de son apanage. Un de ses cousins, Timour Kourkan, fit assurer OEuldjaï-

(1) Férisschté, *Histoire de l'Hindoustan*.

tu qu'il passerait à son service avec vingt mille hommes, si ce prince voulait l'aider à expulser Daoud Khodja. Le sultan y consentit et ordonna au prince Mingcan de marcher avec l'armée du Khorassan. Daoud, trop faible pour lui résister, se retira précipitamment au-delà du Djihoun, après avoir perdu dans le passage de ce fleuve environ trois mille soldats qui se noyèrent. Alors Timour, fidèle à sa promesse, se soumit au sultan.

$$\frac{713.}{1313.}$$

Daoud Khodja alla implorer l'assistance de son oncle et suzerain Issen-bouca, qui, avant de le venger, voulut faire face à un ennemi encore plus puissant qu'OEuldjaïtou. Il alla attaquer l'armée du Caan stationnée près du Cout-tag, sur la frontière des deux empires, et commandée par Tougadji Tchingsang; mais il fut battu non loin des monts Tangri. Sur ces entrefaites, des ambassadeurs du Caan, revenant de la Perse avec des présents d'OEuldjaïtou pour leur maître, furent arrêtés à leur passage sur le territoire d'Issen-bouca, et mis à mort avec les soixante-dix personnes qui composaient leur suite. Après cet acte de barbarie, Issen-bouca revint sur Tougadji, et lui livra une seconde bataille qui dura tout le jour, mais fut indécise. Néanmoins Tougadji

s'avança dans l'intérieur du Turkustan et envahit une grande partie du territoire d'Issen-bouca. Pour se dédommager des pertes essuyées à l'orient, ce prince voulut alors entreprendre la conquête du Khorassan. Il fit marcher des troupes sous les ordres de son frère Guébek, de Daoud Khodja, de Yassavour, fils d'Euzbektimour et d'autres princes du sang tchinguizien, qui passèrent le Djihoun, en 715. 1315, et remportèrent une victoire, près de Murgab dans le Badghis, sur l'armée du Khorassan, commandée par l'émir Yassaoul, gouverneur général de cette province. Boudjaï, fils de Danischmend, périt dans cette bataille. Après la déroute de son armée Yassaoul tint encore ferme, entouré d'un petit nombre de braves; mais il prit enfin la fuite suivi seulement de cinq cavaliers. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'aux environs de Hérat, faisant main basse sur tout ce qu'ils rencontraient. Ce succès les rendit maîtres du Khorassan où ils commirent beaucoup de ravages pendant quatre mois. Au bout de ce terme, les provisions dont ils s'étaient munis étant consommées, ils reçurent l'ordre de repasser le Djihoun. Issen-bouca avait besoin de toutes ses forces contre les troupes du Caan qui avaient pénétré jusqu'à

Talas et Issenkeul. A son retour, Guébek, rendant compte de son expédition au Khan, son frère, accusa le prince Yassavour, qui était musulman, d'avoir entretenu des intelligences secrètes avec la cour de Perse et empêché la conquête totale et la conservation du Khorassan. Indigné contre Yassavour, le khan ordonna à Guébek d'aller le punir; mais celui-ci fut battu et Yassavour soutint une guerre contre son suzerain. Sentant toutefois que la lutte était trop inégale, il envoya un de ses parents, nommé Tchintimour, au prince Abou-saïd, fils d'OEuldjaïtou, pour lui annoncer son désir de passer avec ses vassaux sous la domination du sultan.

Ce souverain avait donné, en 1313, le gouvernement du Khorassan à son fils, âgé seulement de neuf ans. Depuis Houlagou, la défense de cette province frontière avait toujours été confiée à un proche parent du souverain, et comme ces princes étaient tous parvenus au trône, OEuldjaïtou en augurait qu'Abou-saïd aurait le même sort. Il lui donna pour *atabeys* ou gouverneurs, l'émir Sévindj, qui l'avait élevé, et l'émir Algou, deux généraux pleins de sagesse et d'expérience. Les seigneurs de la cour attachèrent, par ordre supérieur, un de leurs parents

à la suite du jeune prince, et le sultan lui donna pour vézir Abd-oul-lattif fils de Khodja Raschid. Les deux grands vézirs eurent ordre de le fournir d'argent, de pierreries, d'étoffes. Il reçut le tambour et les timbales, *l'Além* et le *Sandjak*, (drapeaux) un assortiment d'armes et d'armures, des chevaux arabes, avec les harnais garnis de pierreries, et tout ce qu'il fallait pour son équipement. Le sultan l'accompagna jusqu'à Ebher, où il lui donna une fête, et lui fit ses adieux, après avoir exprimé sa bienveillance aux officiers de la maison du jeune prince et particulièrement à l'émir Sévindj, auquel il dit : « C'est parce que je connais tes anciens services et que je compte entièrement sur ta « fidélité, que je te confie mon fils, et les « parents de mes Oméras et de mes ministres ; « tu leur dois des soins paternels, et ils te « doivent soumission ; mais garde toi de « t'enorgueillir de ce que tu as élevé un « souverain et de ce que tu élèves maintenant son fils ; que cette pensée, capable « d'inspirer l'ambition, ne te porte point à « des entreprises qui troubleraient l'État et « que je punirais sévèrement. » Sévindj, fléchissant le genou, se répandit en protestations de son zèle et en témoignages de sa reconnaissance.

Abou-sa'ïd ne se croyant pas autorisé à répondre de son chef au prince Yassavour, adressa Tchintimour à son père qui était alors à Soultaniyé. OEuldjaïtou permit à Yassavour de passer le Djihoun avec ses vassaux (1), et voulant faciliter sa retraite devant un ennemi supérieur, il fit marcher deux corps de l'armée de l'Irac, sous les ordres de Courmischi et de Toghaï Kourkan, qui s'étant joints aux troupes du Khorassan, commandées par Yassaoul, Bahramschar, fils de Mohammed Douldaï et Bektout, passèrent avec elles le Djihoun et survinrent au milieu d'une bataille que Yassavour, après avoir longtemps évité d'en venir aux mains, dans l'attente des secours promis, s'était vu forcé d'accepter. Les troupes d'OEuldjaïtou firent pencher la balance en faveur de Yassavour, et son adversaire ayant été mis en fuite, elles se retirèrent avec un butin considérable et un grand nombre de prisonniers. Non-seulement la Transoxiane fut abimée par ce conflit et par les déprédations des auxiliaires Khorassaniens; mais elles perdirent encore une partie de sa population. Yassavour fit passer au sud

rédjeb.

716.

sept.

1316.

(1) Continuateur de Raschid.

du Djihoun les habitants de Samarcand, de Bokhara, de Termed et d'autres districts, qui reçurent l'ordre de séjourner dans les cantons de Schébourgan, Fariab et Murgab, jusqu'au printemps suivant où l'on devait leur distribuer des terres; mais, sur ces entrefaites, Yassavour ayant sujet de craindre une nouvelle attaque de Guébek, fit rétrograder ses vassaux vers le pays de Hérat. Dans cette marche qui eut lieu au cœur de l'hiver, il périt de faim et de froid environ cent mille de ces infortunés.

Yassavour députa un de ses officiers à son nouveau suzerain avec des présents qui consistaient en produits du Turkustan, tels que rubis et autres pierreries, esclaves, chevaux. OEuldjaïtou lui envoya une de ses propres robes, des ceintures garnies de pierres précieuses, des tentes royales, des timbales, un étendard, et lui donna en apanage le pays situé entre Balkh et Caboul, entre les monts du Badakhschan et ceux du Candahar (1).

Le nouveau prince de Hérat, Guiath-ud-din, frère de Fakhr-ud-din, avait suivi, avec son contingent de troupes, l'émir Yassaoul

(1) *Raouzat-ul-Djennat*, raouz. VII, tch. 4.

au-delà du Djihoun. A l'époque où Danischmend tenait Hérat investie, ce prince était parti du Gour pour la résidence d'OEuldjaïtou, qui l'ayant bien accueilli, était sur le point de l'envoyer à Hérat avec l'investiture de cette principauté, lorsqu'on apprit l'assassinat de Danischmend. Le départ de Guiathud-din fut suspendu; mais lorsque Boudjaï eut vengé la mort de son père et que Yassaoul se fut emparé de la ville de Hérat, OEuldjaïtou, joyeux de ces événements, ordonna qu'on laissât partir le Mélik pour sa principauté, et il s'y rendit en 1308. Les commandants mongols qui étaient restés les maîtres dans ce pays virent avec dépit l'arrivée de Guiathud-din et cherchèrent bientôt à lui nuire. Mohammed Douldaï, Alaiud-din Hindou et Boudjaï exposèrent, dans un rapport au sultan, que le Mélik avait sans doute l'intention de se révolter et d'exciter des troubles, à l'exemple de son frère Fakhrud-din, puisque, depuis son arrivée à Hérat, il n'avait cessé d'augmenter les fortifications de ses châteaux, de remplir ses arsenaux, de pourvoir à l'équipement de ses troupes. Hindou rédigea un mémoire particulier, où il exprimait sa conviction que le Mélik irait incessamment s'enfermer dans la forteresse

de Khaïssar. Ces deux pièces furent envoyées aux Émirs qui formaient le conseil d'OEuldjaïtou, et mises par eux sous les yeux de ce prince; il manda à sa cour le Mélik, qui s'y rendit aussitôt, et n'eut pas de peine à se justifier; néanmoins OEuldjaïtou lui ordonna de demeurer à l'Ordou jusqu'à l'arrivée de ses accusateurs, pour leur être confronté, et entendre le prononcé du jugement. Il n'intervint néanmoins aucun arrêt; mais les ennemis du Mélik cherchaient à indisposer contre lui le sultan, en lui rappelant la révolte de Fakhr-ud-din, l'assassinat de Danischmend et tout ce qui s'était passé à Hérat. Guiath-ud-din fut retenu à la cour pendant trois ans, au bout desquels les généraux, ses ennemis, ayant été fléchis par ce prince, demandèrent eux-mêmes à OEuldjaïtou qu'il lui fût permis de retourner dans son pays. Le sultan y consentit, à condition que le Mélik prendrait l'engagement solennel de remplir exactement ses devoirs de vassal, et Guiath-ud-din, après avoir renouvelé son serment de fidélité, fut conduit par les Émirs auprès d'OEuldjaïtou, qui le combla de marques de bonté. Une ordonnance royale lui conféra la possession du pays de Hérat et des contrées qui s'étendent depuis la rive du Djihoun jusqu'aux

711.
1311.

confins de l'Afganistan. Cette principauté comprenait les districts de Fouschendj, Djézé, Koussouyat, A'zab, Toulek, Hérat-roud, Firouz-couh, Ghartchestan, Ferah, Gour et Guermssir, dont la plupart avaient leurs princes particuliers, vassaux du mélik de Hérat. Guiath-ud-din avait adressé plusieurs demandes au sultan, qui les accorda chacune par une ordonnance spéciale. Ce souverain le fit revêtir de l'une de ses robes, lui donna des chevaux arabes, des tuniques précieuses, des manteaux de drap d'or, un bonnet garni de pierreries, des ceintures d'or, des armes égyptiennes, des tentes du Roum, cinq plaques d'or (païzé), sept drapeaux avec la figure d'un dragon, sept paires de timbales et trois grands tambours (kourga) avec d'autres instruments qui complétaient l'orchestre royal; enfin un sceau royal (al-tamga) d'onyx blanc; présent que jamais prince de la Perse n'avait encore reçu d'un souverain de la race de Tchinguiz-khan. Guiath-ud-din revint, en octobre 1315, avec un magnifique cortège, dans sa résidence de Hérat, où tous les méliks et préfets du Khorassan se rendirent pour lui faire leur cour (1).

rédjeb.
715.

(1) *Raouzat-ul-Djennat*, raouzat VII, tch. 4.

Un prince de la branche de Djoutchi, nommé Baba, qui avait passé avec son touman au service d'OEuldjaïtou, fit, en 1315, une invasion dans le Khorazm. Coutloug-Timour, gouverneur de cette province pour Euzbek, khan du Descht, marcha contre lui avec quinze mille hommes; mais, abandonné, au moment du combat, par une grande partie des siens qui passèrent à l'ennemi, ce général prit la fuite, et Baba, pénétrant sans obstacle dans le cœur du Khorazm, saccagea plusieurs bourgs, et mit le pays à feu et à sang. Après avoir épuisé sur cette contrée toutes les horreurs de la guerre, il s'en retournait avec cinquante mille captifs et un immense butin, lorsqu'il fut attaqué par le prince Yassavour, qui étant parti de Khodjend avec vingt mille hommes, avait franchi en huit jours la distance d'un mois de marche; mis en fuite après un combat opiniâtre, il abandonna ses captifs, et revint en Perse. Le khan Euzbek envoya un ambassadeur à la cour d'OEuldjaïtou pour se plaindre de ces actes d'hostilités sur son territoire. Ce prince, fils de Togrouldjé et petit-fils de Mangou-Timour, avait succédé à son oncle Touctaï, qui était mort dans le mois d'août 1312. Le trône avait été cependant

destiné par les chefs militaires au fils de Touctaï. Après s'être accordés sur ce point, ils avaient résolu de commencer par se défaire d'Euzbek, qui commandait un corps d'armée. L'aversion des généraux pour ce prince, venait de ce qu'il les invitait à embrasser l'Islamisme. Ils lui répondaient chaque fois : « Contente toi de notre obéissance ; « que t'importe notre religion ? Pourquoi « abandonnerions-nous le culte de Tchinguiz-khan pour la religion arabe ? » Cependant Euzbek, dès qu'il eut appris la mort de Touctaï, quitta l'armée et vint trouver sans défiance les Émirs assemblés. Ils voulurent alors le faire périr dans un festin donné en son honneur ; mais un officier, nommé Coutlouc-Timour, lui ayant fait signe de l'œil, il sortit sous un prétexte, et fut instruit par cet officier, qui n'avait pas tardé à le suivre, du complot formé contre sa vie. Aussitôt il monte à cheval et s'éloigne avec rapidité. Il revient avec ses troupes, fond sur ses ennemis, les prend, fait mourir le fils de Touctaï avec cent vingt autres princes du sang et s'empare du trône. La récompense de Coutlouc-Timour fut le plus haut grade militaire.

Euzbek, irrité de l'invasion de Baba, aigri

dj.-2.
715.

encore par Issen-bouca, qui profitait de cette agression pour l'exciter à la guerre, envoya à la cour d'OEuldjaïtou, pour lui demander satisfaction, un ambassadeur du sang des Kiyates, nommé Acbouca, qui arriva à Tébriz, au milieu de septembre 1315. L'émir Houssein Kourkan, commandant en chef sur la frontière de l'Arran, qui se trouvait à Tébriz, lui donna un festin, dans lequel il lui présenta la coupe sans se lever. L'ambassadeur blessé lui dit qu'il ne pouvait pas accepter la coupe d'un serf (1) qui était assis: « Vous avez donc oublié, ajouta-t-il, les règles et les coutumes de nos ancêtres, « suivant lesquelles un *Kourkan* doit se tenir « debout, comme un simple serviteur, devant un prince du sang. » Houssein lui répondit qu'il était venu pour remplir une mission et non pour régler les étiquettes; ce qui le réduisit au silence.

Dans son audience à Soultaniyé, Acbouca dit à CEuldjaïtou, de la part de son maître: « Si le prince Baba a agi de son chef, qu'on nous le livre; si c'est par vos ordres, nous vous conseillons de ne pas aller hiverner

(1) Il employa les termes d'*Ongonoucou* et d'*Indjou*.

« dans l'Arran ; car nous entrerons dans ce
« pays avec une armée aussi nombreuse que
« les grains de sable du désert. » Le sultan
répondit que cette invasion avait été faite à
son insu, qu'il n'avait jamais consenti qu'on
ravagât le Khorazm. Il fit exécuter Baba et
son fils, en présence de l'ambassadeur, et le
congédia quelques jours après avec les assu-
rances les plus amicales (1).

L'année précédente, Euzbek avait envoyé
des ambassadeurs à la cour d'Égypte, avec
des présents magnifiques et une lettre dans
laquelle le Khan mongol félicitait Nassir de
la propagation de l'Islamisme jusqu'à la Chine.
Il y disait que dans ses domaines il n'y avait
plus que des Mahométans ; qu'à son avène-
ment au trône il avait laissé aux nations
de ces contrées septentrionales l'option entre
le mahométisme et la guerre ; que celles qui
avaient pris les armes en refusant de se con-
vertir, avaient été attaquées et vaincues, et
que ce qui n'avait pas péri avait été réduit
en captivité. Il envoyait au sultan plusieurs
de ces captifs. Nassir nomma des ambassa-
deurs qui accompagnèrent ceux d'Euzbek à

(1) Continuateur de Raschid.

leur départ, et les chargea de beaucoup de présents pour ce souverain (1).

rabi-i. CEuldjaïtou, ayant appris, en juin 1314,
714. que le prince caramanide Mahmoud bey s'était emparé de la ville de Conia, fit partir pour le Roum l'émir Tchoban, à la tête de trois toumans. Le mois suivant, l'émir Irentchin, gouverneur de ce pays, arriva à la cour; on attribuait le soulèvement des Turcs de l'Asie mineure aux actes tyranniques de ce commandant, qui était l'oncle maternel d'OEuldjaïtou. Tchoban alla investir Conia où le prince rebelle s'était enfermé. Le Roum était alors en proie à une famine désolante, causée par les ravages des sauterelles; le manque de subsistances ne permettait pas à Tchoban de s'arrêter long-temps devant Conia; ce général eut recours à la voie des négociations. Mahmoud bey consentit à capituler; il demanda seulement un délai de quelques jours pour faire ses dispositions et préparer ses présents; mais dans la nuit du dernier jour, il s'évada par la route de Larendé. Poursuivi et voyant qu'il ne pouvait pas échapper, il prit le parti d'aller, le linceul au cou et

(1) Novairi.

le sabre à la main, implorer la clémence de Tchoban, qui lui fit grâce de la vie, et après avoir pris possession de Conia, retourna en Perse, par l'ordre du sultan. Deux ans auparavant, le prince Courmischi, fils de Councourtaï, qui s'était révolté dans le Roum, avait été pris par le général Taremtaz, envoyé pour le réduire, et mis à mort avec ses quatre fils (1).

Dans le mois d'avril 1315 des troupes égyptiennes, sous les ordres de Seïf-ud-din Tenker, gouverneur de Damas, entrèrent en Cilicie, par Aïntab, et se dirigèrent sur Malattiya. Eudektimour, à la tête de l'avant-garde, tenait cette ville assiégée depuis trois jours, lorsque Tenker y arriva avec le gros de l'armée, reçut dans son camp le préfet et le cadhi de Malattiya, et leur accorda la capitulation qu'ils demandaient; mais, sur ces entrefaites, Eudektimour s'était emparé de vive force de la partie de la ville devant laquelle il s'était posté, et lorsque le général Tenker lui manda de défendre à sa troupe le pillage, parce qu'elle avait capitulé, il lui répondit qu'il l'avait prise les armes à

mohar.
715.

(1) Continuateur de Raschid.

la main, après trois jours de combats, et permit à ses troupes de la piller. Elles passèrent au fil de l'épée ou réduisirent en captivité les habitants chrétiens, et mirent le feu à la ville, dont une partie fut consumée.

24 moh. L'armée égyptienne revint à Aïntab, le 30 avril, et rentra en Syrie. Dans son rapport au sultan sur cette courte expédition, le général Tenker l'informe qu'il y avait à Malattiya dix neuf mille métiers à tisser la laine, et qu'il avait fait transporter les tisserands à Alep. Trois jours après son départ de Malattiya, les Arméniens et autres habitants qui avaient échappé à la mort ou à la captivité, en se tenant cachés dans des souterrains, ayant reparu, les garnisons des places de Kakhta et de Kerker vinrent tout-à-coup cerner la ville, y tuèrent trois cents Arméniens, en prirent cent, et firent un butin considérable en étoffes et autres objets. Peu après, le général mongol Tchoban, qui avait reçu d'OEuldjaïtou la ville de Malattiya en apanage, y arriva, accorda sûreté aux Musulmans qui y restaient, y mit en garnison un millier de cavaliers, et ordonna de rebâtir ce qui avait été ruiné. L'expédition contre Malattiya fut suivie de plusieurs autres incursions des Égyptiens en Cilicie. Ils prirent,

en février 1316, le château de Dérendé, si-
tué près de Malattiya, et passèrent au fil de
l'épée environ mille Arméniens qui y tenaient
garnison; les femmes et les enfants furent
traînés en captivité et le fort fut démoli (1). zoulc.
715.

Le prince Abou-Saïd dépêchait un exprès
après l'autre, pour demander à la cour les
fonds qu'il fallait pour l'entretien de son
armée. Le sultan s'adressa à ses deux vézirs.
Raschid lui représenta qu'il n'avait jamais eu
le maniement des finances, qu'il n'avait ja-
mais apposé son sceau aux assignations émises
sur les caisses publiques, que par consé-
quent il n'était pas comptable. « Puisque
« nous administrons ensemble le royaume,
« lui dit son collègue Alischah, pourquoi
« nous séparerions-nous lorsqu'il s'agit de
« payer? — Parce que, répondit Raschid, c'est
« vous qui êtes chargé de la responsabilité,
« et que je ne me mêle point de l'emploi
« des fonds publics. — Eh bien, reprit Ali-
« chah, vous n'avez qu'à mettre dorénavant
« l'empreinte de votre sceau sur les assigna-
« tions. — Je ne veux point, répartit Raschid,
« m'associer à vous qui affectez la misère

(1) Novaïri.

« lorsqu'on vous demande de l'argent, tandis
« que chacun de vos employés a gagné cent
« toumans, est devenu un *Caroun* (1). »
Après les avoir entendus quelque temps se
disputer sur ce ton, OËuldjaïtou leur ordonna
de se partager l'administration du royaume.
Raschid eut l'Irac - Adjém, le Khouzistan,
les deux Lours, le Fars et le Kerman; Ali-
schah garda l'Azerbaïdjan, l'Irac-Aréb, le
Diarbekr, l'Arran et le Roum. Le sultan leur
nomma à chacun un substitut. Alischah insista
de nouveau sur sa demande que l'un et l'autre
apposassent conjointement leurs sceaux
sur toutes les assignations; mais Raschid s'y
refusa, disant qu'il serait alors obligé de ré-
pondre pour son collègue, qui, toutes les
fois qu'on viendrait lui demander de l'argent,
prétendrait ne rien avoir. En effet, Alischah,
d'ailleurs bon et bienfaisant, se laissait gou-
verner par des hommes grossiers, avides,
pervers, qui l'éloignaient des gens de bien.
Il s'était promptement brouillé avec l'émir
Tocmak. Ce favori lui dit, un jour qu'il

(1) Les Mahométans comparent un homme très-riche à
Caroun, (le Coré de la Bible) qui, selon eux était parent
de Moïse, et avait acquis de grandes richesses au moyen
de ses connaissances en chimie.

parlait au souverain de son désintéressement :
« Cela peut être vrai ; mais vos employés et
« vos créatures ont volé le sultan dix fois
« plus que Sa'd-ud-din et ses clients. » L'ini-
mitié du favori était alimentée par son inten-
dant Djevhéri, qui ambitionnait le poste de
vézir.

Cependant, il arrivait sans cesse des cour-
riers du Khorassan pour demander des fonds,
et Alischah répondait qu'il n'y avait pas
une drachme dans le trésor. — « Et qu'est
« devenu l'argent ? » lui demanda le sultan. —
« C'est Raschid qui l'a, » répondit-il. Raschid
était retenu chez lui par une attaque de gout-
te, qui l'empêcha de sortir pendant quatre
mois. OEulджаïtou ordonna à l'émir Tchoban
de faire examiner les comptes d'Alischah. Les
deux substituts des vézirs, chargés de cette
révision qui s'étendait aux trois dernières an-
nées, réclamèrent trois cents toumans des
quatre intendants d'Alischah qui avaient géré,
pendant cette époque, les finances du royau-
me. Dans leur effroi ces administrateurs
vont supplier Alischah de les sauver d'une
ruine totale. Le vézir, s'étant fait introduire
de nuit auprès du sultan, l'assura que ses
agents lui avaient rendu compte des sommes
qu'on leur demandait, et employa pour le

fléchir les pierres les plus touchantes et même les larmes. Le sultan attendri fit cesser les poursuites. « Ce pauvre Alischah, dit-il « le lendemain à l'émir Irentchin qui allait « exiger la restitution de ces sommes, ce « pauvre Alischah ne sait ni écrire, ni compter. Il a employé aux besoins de l'État cet « argent qu'on lui redemande ; mais il l'avait « oublié ; il vient de m'en rappeler l'usage ; « il ne faut pas l'inquiéter. » Irentchin rendit ces paroles à l'émir Tchoban, et ajouta : « Du temps de Houlagou et d'Abaca, un Tazik « n'aurait jamais pu parler au souverain, « sans en avoir obtenu l'agrément des Émirs, « et maintenant les choses en sont venues là « qu'un Tazik a, au milieu de la nuit, un entretien privé avec le sultan, et détruit « tout ce que nous avons projeté et fait. » Tchoban se mit dans une grande colère ; mais Alischah s'empressa de l'appaiser et de lui fermer la bouche par des présents considérables, et il ne fut plus question de la révision des comptes de ce vézir. Il n'en poursuivit pas avec moins d'animosité son collègue Raschid, qu'il accusait de faire le malade, et ce qui était plus grave, de piller le trésor. Ses attaques souvent répétées firent enfin impression sur l'esprit du sul-

tan, et Raschid ne vit d'autre moyen de salut que de recourir à la protection de Tocmak, qu'il obtint à prix d'or. Les deux vézirs eurent ordre de se réconcilier et ils obéirent (1).

Le prince de la Mecque, Homaïzat, vint, en 1316, chercher un asyle dans les États 716. d'OEuldjaïtou. Le pays de la Mecque était gouverné, depuis l'année 1202, par des princes de la dynastie *Cattada*, qui descendaient de Hassan, fils d'Ali. Yzz-ud-din Homaïzat et Essed-ud-din Rimaïthat, fils du Schérif Abou-Noma, y exerçaient conjointement l'autorité suprême, lorsque des plaintes portées contre ces deux princes par des Mecquois et des pèlerins, déterminèrent le sultan d'Égypte Nassir, dont ils étaient les vassaux, à faire partir, en janvier 1314, leur frère Aboul-gaïth avec des troupes pour les déposséder. A son approche, Homaïzat quitta la Mecque. Aboul-gaïth, investi de l'autorité, remercia, au bout de deux mois, les troupes égyptiennes. Après leur départ, Homaïzat marcha sur la Mecque et en chassa son frère; puis il envoya un ambassadeur à Nassir, qui le fit emprisonner.

schewal
713.

(1) Continuateur de Raschid.

djom. 2. Deux ans plus tard , Rimaïthat alla au Caire ,
 715. — témoigna son repentir, demanda grâce et sol-
 sept. — licita l'appui du sultan contre son frère Ho-
 1315. maïzat. Il obtint un corps de troupes avec
 lequel il partit pour la Mecque. Homaïzat
 en sortit; il fut poursuivi par les Égyptiens ,
 qui tuèrent une partie de son monde; mais
 il parvint à se sauver et gagna l'Irac, d'où
 il se rendit à la cour d'OEuldjaïtou pour
 implorer son assistance (1), promettant de
 se reconnaître son vassal. Le Khan mongol
 fit partir avec lui un corps de mille cavaliers
 sous les ordres de Hadji Dilcandi, qui fut
 chargé d'aller le rétablir dans sa principauté.
 Il avait ordre de prendre, en passant par
 Bassora, l'argent nécessaire pour cette expé-
 dition; mais il n'eut pas plutôt quitté cette
 ville, d'où il emportait la somme de cent
 zoulh. — toumans, qu'il fut attaqué de nuit par Mo-
 716. — hammed fils d'Yssa, frère du prince des Be-
 mars — douins de Syrie, Mohanna, lequel venait
 1317. d'apprendre la mort d'OEuldjaïtou. Moham-
 med avait quatre mille cavaliers arabes. La plus
 grande partie de l'escorte de Homaïzat fut
 tuée. Ce prince et Hadji Dilcandi ne durent

(1) Novaïri.

leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux; mais ils laissèrent leur trésor et leurs riches bagages entre les mains des Bédouins (1). On avait répandu le bruit que Dilcandi devait, par l'ordre d'OEuldjaïtou, faire exhumer les corps d'Abou-bekr et d'Omar, déposés près de Mahomet, et jugés indignes de ce voisinage par le Khan mongol, sectateur d'Ali.

Homaïzat, après sa mésaventure, était resté dans le Hidjaz. Le sultan Nassir fit partir du Caire deux officiers avec des troupes, pour lui amener Homaïzat. Ils envoyèrent de la Mecque sommer ce prince de faire sa soumission et de les accompagner à la cour du sultan. Homaïzat allégua le manque des fonds nécessaires pour entreprendre ce voyage avec sa suite, et les pria de lui en fournir. Ils lui en envoyèrent; mais lorsque Homaïzat les eut reçus, il disparut, et les deux officiers s'en retournèrent en Égypte. Un an après, Homaïzat alla surprendre la Mecque et en chassa son frère. Il fit alors substituer dans la prière publique, au nom du sultan Nassir, celui

16 r. 1.
717.
29 mai
1317.

safer
718.
avr.
1318.

(1) Continueur de Raschid. — Macrizi, 1^{re} partic.

d'Abou-Saïd, successeur d'OEuldjaïtou. Homaïzat fut assassiné par un de ses esclaves en 720. 1320 (1).

OEuldjaïtou fut attaqué de la goutte à Soultaniyé vers la fin de l'année 1316. Il était déjà en pleine convalescence par l'effet d'une diète sévère, lorsqu'un jour, après une visite à son harém, il resta long-temps au bain, et mangea ensuite des viandes indigestes. Son estomac affaibli fut incommodé de ces aliments, et ses médecins ne furent pas d'accord sur les remèdes qu'il fallait lui administrer. La plupart voulaient lui faire prendre un léger purgatif; mais un de leurs confrères, vieillard obstiné, s'y opposa, et répondit de la guérison si le prince faisait usage de toniques, dont il lui donna en grande quantité; le mal empira et OEuldjaïtou mourut des suites de cette indigestion le 16 décembre 1316, dans sa trente-sixième année. Il était bon, libéral, peu accessible à la calomnie (2); mais, comme tous les princes mongols, il aimait les boissons spiritueuses, et s'occupait principalement de ses plaisirs (3).

30 ram.
716.

(1) Novairi.

(2) Continuateur de Raschid.

(3) *Raouzât-ul-Djennat*.

Son cercueil, d'or et d'argent purs, garni de pierreries, fut placé sur le trône, et reçut les derniers hommages des officiers du palais et de l'armée, qui exprimaient leur douleur par des gémissements. Les sujets d'OEuldjaïtou portèrent le deuil pendant huit jours. Ils s'asseyaient à terre, vêtus de bleu foncé. Les minarets et les chaires des mosquées furent couverts de bure (1).

OEuldjaïtou épousa douze femmes; il eut six fils, dont cinq moururent enfants et trois filles, deux desquelles furent mariées à l'émir Tchoban; la troisième ne vécut que quelques années.

Il existe aux Archives royales de Paris une lettre d'OEuldjaïtou à Philippe-le-Bel, en langue mongole et en caractères ouïgours; en voici la traduction :

« OEuldjaïtou Soultan, notre parole ! roi de
« France Soultan ! Dans les temps passés, vous
« tous, Soultans des Francs, avez été liés d'a-
« mitié avec notre bon bisaïeul, notre bon
« aïeul, notre bon père, notre bon frère aîné, et
« malgré la distance qui vous séparait, vous
« vous regardiez comme voisins, vous vous man-

(1) Continueur de Raschid.

« diez réciproquement toutes sortes de paroles ,
« vous vous envoyiez vos ambassadeurs et vos
« présents d'amitié ; vous ne pouvez pas l'avoir
« oublié. Maintenant que , par la puissance
« de Dieu , nous sommes assis sur le grand
« trône , nous ne nous écarterons pas des
« commandements de nos prédécesseurs , notre
« bon aïeul , notre bon père , notre bon frère
« aîné ; nous suivrons leurs préceptes , et ce
« que ces bons aïeux vous ont promis , nous
« le tiendrons comme si leurs paroles étaient
« nos propres serments. Nous nous lierons
« d'amitié plus encore que par le passé ; nous
« nous enverrons des ambassadeurs.

« Nous , frères aînés et cadets , nous étions
« désunis , par l'effet des paroles calomnieuses
« de méchants vassaux (caradjous) ; mainte-
« nant Temour Khagan , Toctoga , Tchabar ,
« Togha (Doua) et nous , principaux descen-
« dants de Tchinguiz-khan ; nous tous , aînés
« et cadets , nous sommes réconciliés par l'in-
« spiration et avec l'aide de Dieu ; en sorte
« que depuis le pays des Naugkiyass (Chine) à
« l'Orient , jusqu'au lac de Tala , nos peuples
« sont unis , et les chemins sont ouverts. Nous
« sommes convenus de tomber tous ensemble
« sur celui d'entre nous qui changerait de
« pensée. »

« Ne pouvant oublier les liens d'amitié qui
« vous ont unis avec notre bon aïeul, notre
« bon père, notre bon frère aîné, je vous
« envoie deux messagers, Mamalac et Touman.
« Il m'a été rapporté que vous, Soultans des
« Francs, vous vivez en paix. Certes, la con-
« corde est une bonne chose. Or, chez nous
« comme chez vous, nous tomberions tous en-
« semble, par la puissance de Dieu, sur celui
« qui troublerait notre union, Dieu le sait.
« Notre lettre est écrite en l'an 704, le 8^e du
« premier mois d'été de l'année du serpent,
« (13 ou 14 mai 1305), dans notre résidence
« d'Alidjan (1). »

(1) Cette lettre originale a été tirée des archives où elle reposait depuis cinq cents ans, par M. Abel-Rémusat, qui l'a fait lithographier et placer à la fin de son second *Mémoire sur les relat. dipl. des princes chrétiens avec les rois de Perse de la race de Tchinguiz-khan*. « Cette pièce, dit l'auteur de ce mémoire, p. 132, est un rouleau de papier de coton de dix-huit pouces de hauteur sur plus de neuf pieds de longueur, contenant quarante-deux lignes, en langue mongole et en caractères ouïgours, tout-à-fait semblables à ceux de la lettre d'Argoun que nous avons précédemment fait connaître. Sur cette longueur on a imprimé cinq fois un grand cachet carré, en encre rouge. Au revers et à l'un des bouts se trouve, en petite écriture à peine

« Nous ignorons entièrement, dit M. Abel-
« Rémusat, quelle réception fut faite à Tou-

« lisible, une traduction italienne de la lettre mongole.

« Nous observons entre les deux pièces dont il s'agit,
« une différence notable dans la dimension du papier,
« la longueur des lignes, la largeur des marges et des
« intervalles. On sait que toutes ces particularités ont
« leur importance aux yeux des Orientaux, et qu'elles
« sont, dans les usages de leur diplomatie, un moyen
« d'exprimer et de graduer les marques d'estime qu'ils
« accordent aux princes avec lesquels ils veulent traiter.
« Argoun, malgré sa *bonté et bienveillance*, s'en était
« tenu, à cet égard, au plus strict nécessaire. Sa lettre
« n'offrait point de marges et presque pas de blancs,
« et elle n'avait que six pieds et demi de long. Celle
« que nous examinons en ce moment est bien plus res-
« pectueuse; elle a une longueur de dix pieds, et le
« sceau y est apposé cinq fois au lieu de trois. Du
« reste, la disposition des lignes est conforme à l'usage
« que nous avons eu occasion de remarquer; je veux
« dire que les noms auxquels le prince mongol désire
« marquer du respect sont reportés au haut de la ligne,
« un peu au-dessus du niveau général. De ce nombre
« est son propre nom; celui du prince à qui la lettre
« est adressée, est, au contraire, abaissé au milieu de
« la hauteur de la lettre, conformément à l'étiquette. »

« Quant au sceau --- la légende en caractères an-
« tiques de l'espèce de ceux qui sont composés de
« lignes brisées, et qu'on nomme *chang fang ta tchouan*,
« signifie : *Par un décret suprême, sceau du descendant*

« man et à Mamlakh en France, où ils du-
« rent venir d'abord. La lettre originale qu'ils
« y laissèrent est la seule trace de leur pas-
« sage. Aucun historien n'en a parlé, aucune
« copie n'a été conservée des réponses que
« le roi de France dut faire à la lettre
« d'OEuldjaïtou. Les ambassadeurs tartares

« de l'empereur, chargé de réduire à l'obéissance les dix
« mille barbares. Par ces derniers mots, on n'entend
« pas seulement les Persans, mais les Chrétiens, et en
« général, tous les peuples occidentaux qui reconnais-
« saient ou qui devaient reconnaître l'autorité du fils du
« ciel. » (Page 132).

M. Abel-Rémusat a également publié la traduction italienne écrite au revers de cette pièce (V. n^o. X, p. 179). En la comparant avec le texte et avec la traduction de M. Js-Jac. Schmidt, qui est jointe à celle de la lettre d'Argoun, on observe que le nom de l'un des messagers *Touman* y est changé en celui de *Tomaso*, et accompagné d'un titre qui ne se trouve point dans le texte mongol, celui d'*Youldoutchi*, qui, comme l'explique M. Schmidt, signifie *celui qui tient le sabre*, c'est-à-dire, garde du corps; de plus, la lettre, dans la traduction, est datée d'un lieu appelé *Mogano*, en l'an 1306.

Le messenger d'Argoun était un *couroudji*, un homme d'armes; celui d'OEuldjaïtou un *yldoudji*. Si l'on mesure la considération des Khans mongols pour les rois Francs au rang de leurs ambassadeurs, on voit qu'ils n'avaient pas une haute idée de leur puissance.

« passèrent de France en Angleterre, où ils
« arrivèrent après la mort d'Édouard I^{er} ;
« c'est-à-dire postérieurement au 7 juillet
« 1307, près de deux ans après la date de
« la lettre dont ils étaient porteurs. » La ré-
ponse d'Édouard II est datée de Northamp-
ton, le 16 d'octobre 1307, et conçue en ces
termes : « Nous avons admis les messagers
« que V. A. a envoyés avec ses lettres au
« seigneur Edward, de glorieuse mémoire,
« dernièrement roi d'Angleterre, notre père,
« (qui avant leur arrivée avait terminé ses
« jours) et nous avons pris connaissance de
« vos lettres, ainsi que de ce que vos mes-
« sagers ont rapporté de votre part, d'après
« la créance que vous leur avez donnée.

« Nous rendons grâces à Votre Magnificence
« royale de la bienveillance et de l'amitié que
« vous et vos ancêtres avez manifestés en-
« vers notre père, et que vous nous témoi-
« gnez aujourd'hui; de l'envoi de vos ambassa-
« deurs, du désir que vous montrez de voir
« l'union et l'affection s'accroître entre vous et
« nous, de la mémoire surtout que vous con-
« servez de l'amitié qui existait entre vos no-
« bles prédécesseurs et notre père, comme l'a
« fait voir la série de vos lettres; ainsi que
« des autres choses dont vous faites mention. »

« Nous nous réjouissons dans le seigneur
« de la paix faite entre vous, par la grâce de
« Dieu, depuis les bornes de l'Orient jusqu'à
« la mer. »

« D'ailleurs, quant à ce qu'on vous a fait
« savoir que la paix et la concorde renais-
« sent parmi nous en deçà de la mer, qui
« avons été désunis, nous voulons qu'il soit
« connu à Votre Excellence royale, que nous
« croyons et espérons fermement que la con-
« corde et la paix succéderont enfin, dans peu
« de temps, avec l'aide de Dieu, à toutes les
« divisions et querelles qui se sont élevées
« en diverses parts (1). »

Dans une seconde lettre, datée du dernier jour de novembre 1307, Édouard écrit au roi des Tartares : « Nous emploierions bien volon-
« tiers tous nos efforts à extirper l'abomina-
« ble secte de Mahomet, si la distance des
« lieux et d'autres difficultés nous le per-
« mettaient; car le temps présent est favo-
« rable à un pareil dessein. Si nous sommes
« bien informés, les livres même de cette
« abominable secte prédisent sa destruction
« prochaine. Poursuivez donc votre louable

(1) Rymer, *Acta publica*, t. I, pars 4, p. 93.

« dessein, et veuillez achever ce que vous
« avez entrepris pour exterminer cette vilaine
« secte.

« Des religieux, gens honnêtes et instruits,
« se rendent à votre cour dans le but de
« convertir, avec l'aide de Dieu, votre peu-
« ple à la foi catholique, hors de laquelle per-
« sonne ne peut être sauvé; de l'instruire dans
« cette religion, et de l'exhorter à faire la
« guerre à la détestable secte de Mahomet;
« c'est le vénérable frère Guillaume, de l'or-
« dre des Prédicateurs, évêque de Lidd,
« avec sa vénérable suite, que nous vous re-
« commandons, vous priant de les bien ac-
« cueillir (1). »

On voit, par cette lettre, que non-seulement le messenger d'OEuldjaïtou avait laissé ignorer à Édouard que son maître était mahométan, mais qu'il en avait aussi grossièrement imposé au roi d'Angleterre, en le sollicitant, au nom d'OEuldjaïtou, de s'armer pour détruire l'abominable secte de Mahomet.

Le pape Clément V fut également abusé

(1) Rymer, *ibid*, p. 100. On trouve ici deux lettres adressées par Édouard, sous la même date, au Pape et au roi d'Arménie, pour leur recommander les mêmes missionnaires.

par le même Thomas Ildoutchi, comme le fait connaître la lettre suivante que ce pontife adressa à OEuldjaïtou de Poitiers, le 1^{er} mars 1308. « Nous avons reçu, avec
« la bienveillance habituelle du Siège apostolique, votre envoyé Thomas Ildoutchi et
« les lettres qu'il nous a apportées de votre part, et nous avons pris soigneusement connaissance de leur contenu, de même que
« nous avons écouté avec attention ce que ce messenger nous a dit et proposé de votre part. Nous avons vu avec plaisir, par ces lettres, et par les communications de votre envoyé, que, faisant un appel à notre sollicitude pour secourir et recouvrer la Terre Sainte, vous nous avez offert deux cent mille chevaux et deux cent mille charges de bled qui se trouveraient en Arménie à l'époque où l'armée des Chrétiens y arriverait, et, en outre, de marcher en personne avec cent mille cavaliers pour seconder les efforts des Chrétiens et expulser de cette terre sacrée les forces ennemies des Sarasins. Nous avons reçu cette offre avec satisfaction. Elle nous a fortifié, comme une nourriture spirituelle. Nous n'avons pas cru que cet ange vint de la part d'un autre que celui qui par son ange, engagea Abacuc à porter à Daniel, dans la

« fosse aux lions, une nourriture fortifiante.
« Certes, vous nous avez donné une douce
« nourriture, en nous offrant l'espoir d'une si
« magnifique assistance. Ayant mûrement déli-
« béré avec nos frères, sur cette offre de secours
« et l'affaire de la récupération désirée de la
« Terre Sainte, bien que de tous nos vœux le
« plus ardent, celui qui exerce constamment
« notre méditation, est de voir rendue, par la
« grâce de Dieu, au culte de la religion chré-
« tienne, la terre qu'ont touchée les pieds du
« Seigneur, il nous a toutefois paru qu'il fallait
« considérer, qu'il fallait examiner avec la plus
« grande attention, par quels moyens un des-
« sein si pieux, si saint, pourrait être conduit
« à une heureuse issue. C'est pourquoi nous
« et nos frères nous aurons soin de soumettre
« cet objet à une délibération sérieuse, et es-
« pérant dans la droite du Très-Haut, qui
« fortifie ses serviteurs, nous exécuterons, au-
« tant qu'il sera en nous, ce que Dieu nous
« aura inspiré, et lorsque sera arrivée la sai-
« son favorable pour passer la mer, nous au-
« rons soin de vous en avertir, par nos lettres
« ou nos messagers, afin que vous soyez
« trouvé prêt à accomplir ce que Votre Magni-
« ficence a promis; mais vous, tournez vous
« de foi et d'œuvre vers le Christ qui est la

« voie, la vérité et la vie; le servir c'est
« régner. Persévérez fermement dans votre
« louable résolution à l'égard de cette terre
« sacrée; tâchez, par-là et par d'autres cho-
« ses, d'acquérir ainsi sur la terre l'appro-
« bation du Christ rédempteur, afin que vous
« méritiez d'obtenir de lui une ample portion
« de ses délices dans les cieus et de gloire
« dans ce monde; nous et le Siège aposto-
« lique, nous nous réjouirons de vos hon-
« neurs et de vos succès (1). »

Cette lettre fait voir que la cour de Rome était mal informée de ce qui se passait en Orient. OËuldjaïtou n'avait aucun intérêt à employer ses forces et ses ressources pour aider les Chrétiens à recouvrer la Terre Sainte. Professant d'ailleurs le mahométisme, ainsi que la plus grande partie des Mongols ses sujets, il ne pouvait pas avoir l'idée de faire des offres semblables à celles qui étaient apportées par Thomas Ilduci (2); mais les Chrétiens d'Orient, et surtout les Arméniens de Cilicie, appelaient encore de leurs vœux

(1) Raynaldus, t. IV, p. 453.

(2) On voit que Thomas Ildoutchi, porteur d'une lettre d'OËuldjaïtou à Philippe-le-Bel, écrite dans le mois

les secours de l'Europe, et mettaient en usage de pareils moyens pour susciter une nouvelle croisade.

de juin 1305, après s'être acquitté de sa mission en France, se rendit à la cour d'Édouard, et lui remit une lettre conçue dans les mêmes termes que celle au roi de France, comme on peut en juger par la réponse d'Édouard, qui est du 16 octobre 1307. Thomas Ildoutchi profita sans doute de la créance que lui donnait la lettre dont il était porteur, pour faire des communications verbales, au nom d'OEuldjaïtou, dans le but d'engager Édouard à s'armer pour la guerre sainte, ce que prouve évidemment la seconde lettre du roi d'Angleterre. Ensuite le même Thomas passa à Poitiers, où résidait Clément V, et remit à ce Pontife une lettre qui avait été fabriquée.

CHAPITRE III.

A-B O U - S A Ï D.

Son élévation au trône. — Ses premières années. — Nominations. — Mort tragique de Yassaoul. — Autorité du prince Yassavour dans le Khorassan. — Inimitié entre les vézirs Alischah et Raschid. — Destitution de Raschid. — Son exécution. — Révolte de Yassavour. — Invasion du khan Euzbeg par le Derbend. — Sa retraite. — Complot contre la vie de Tchoban. — Révolte de plusieurs chefs militaires. — Bataille de Minaré-dar. — Défaite et punition des rebelles. — Expédition d'une armée de Guébek khan contre Yassavour et mort de ce prince. — Famine dans les provinces occidentales. — Arrêt contre le vin. — Émigration en Perse de l'émir des Bédouins de Syrie. — Sa réconciliation avec le sultan d'Égypte. — Seconde émigration de cet Émir et confiscation de ses biens. — Tentatives d'assassinat sur l'émir Cara-Sancour. — Négociations de paix avec l'Égypte. — Ambassades entre les sultans d'Égypte et les khans du Descht-Kiptchac. — Demande faite par Nassir à Euzbeg de la main d'une princesse du sang de Tchinguiz-khan. — Voyage de cette princesse au Caire et sa réception.

Les Oméras et les Vézirs, dès qu'ils s'étaient aperçus que la maladie du sultan était

mortelle, avaient expédié au prince Abou-Saïd un ordre de son père de venir en diligence. Ils désiraient que ce jeune prince, momentanément séparé de son gouverneur, pût arriver sans lui à la résidence, afin de l'avoir entre leurs mains, craignant que l'émir Sévindj ne s'emparât du pouvoir et ne satisfît ses haines particulières, s'il était encore maître de la personne du successeur au trône, lorsqu'il apprendrait le danger ou la mort du sultan. Ils dépêchèrent successivement plusieurs courriers au jeune prince, qui se trouvait alors dans le Mazendéran; mais les officiers de la maison d'Abou-Saïd, tous créatures de l'émir Sévindj, ne voulurent point partir sans sa permission. Ils lui firent savoir, à Zadégan de Thous, que le sultan demandait son fils. Sévindj se douta de l'événement et devina l'intention des Oméras; il s'opposa au départ du prince, qu'il alla rejoindre dans le Mazendéran. Lors même que la nouvelle de la mort du sultan fut publique, il ne se pressa pas de conduire son pupille à la capitale, voulant par ce retard affermir son autorité et amener à ses pieds les Oméras inquiets. Ces généraux, ayant accompli les cérémonies funèbres, envoyèrent chacun un de leurs parents au devant du jeune prince, que cette dépu-

tation rencontra près de Bisttam. Devinant le motif de la lenteur de Sévindj, les Oméras voulurent contrebalancer son pouvoir par celui d'émir Tchoban, qui, ayant reçu à Baïlécan, dans l'Arran, l'avis de la mort d'OËuldjaïtou, s'était rendu avec ses troupes à Soultaniyé; ils mirent ce général à leur tête avec le rang d'*Émir-ul-Oméra* ou de généralissime. De son côté, Sévindj envoya, des environs de Raï, un officier, nommé Zambouri, à Soultaniyé, pour examiner ce qui s'y passait, et sonder les dispositions de Tchoban. Cet émissaire fut accueilli avec joie par Tchoban, les Oméras, les Khatounes, et dès qu'il eut rapporté des nouvelles satisfaisantes, Sévindj partit avec le prince pour la capitale.

Cependant ceux qui entouraient Abou-Saïd voulaient que Sévindj fût Émir-ul-Oméra. Mais ce général les ayant rassemblés, leur déclara, qu'après avoir dirigé l'enfance d'Abou-Saïd, il devait redoubler de zèle, maintenant que le prince était parvenu à l'empire, pour assurer la tranquillité de son règne. « Ne cherchons pas, leur dit-il, ce qui est de notre intérêt au préjudice de l'État. Si je dispute cette dignité à l'émir Tchoban, notre querelle dégénérera en guerre civile; évitons une pareille calamité. D'ailleurs, ajouta-t-il, je pré-

« frère ne pas m'éloigner du souverain, qu'il
« faudrait quitter pour commander les ar-
« mées, et ma faible santé aurait peine à sou-
« tenir les fatigues de la guerre.» Après avoir
persuadé ses partisans, Sévindj se rendit au-
près d'Abou-Saïd, et lui dit: que quoiqu'il crût
mériter, par ses longs services, d'être élevé
au-dessus de tous les Oméras, il voulait sa-
crifier ses droits au bien du prince et de l'É-
tat, et qu'il se joignait aux amis de Tchoban
pour demander en sa faveur le rang d'*Émir-
ul-Oméra* (1). Le prince y consentit et lui sut
gré de ce sacrifice. A l'approche des Oméras
qui venaient à sa rencontre, il fit halte et
l'on dressa ses tentes. Des que Tchoban les
aperçut, il mit pied à terre et s'avança à la
tête de ce nombreux cortège, qui était
vêtu de noir. Il salua de plusieurs gèneu-
flexions Abou-Saïd, qui était sorti de sa

(1) C'est la dignité que les Turcs appellent *Beylerbey*, c'est-à-dire, *Bey des Beys*. Les historiens arabes et persans désignent toujours par le titre d'*Émir* les officiers supérieurs chez les Mongols, comme chez les Turcmans et les Mameloucs, bien que le titre de *Bey* fût plus en usage parmi ces peuples d'origine turque. Il paraît que chez les Mongols, le généralissime était distingué par la qualification de *grand noyan*.

tente, et s'avança pour lui baiser la main ; puis tous remontèrent à cheval. Arrivé à Souldaniyé, Abou-Saïd alla voir le corps de son pere, qu'il arrosa de ses larmes. Il donna le repas funèbre, et lorsque les jours de deuil furent passés, on procéda à la cérémonie de son élévation au trône.

Les princes du sang, les Khatounes et les Grands du royaume, s'étant réunis en *Couriltai* à Souldaniyé, élurent à l'unanimité le prince Abou-Saïd, et le saluèrent, suivant la coutume mongole, en ôtant leurs bonnets, jetant leurs ceintures sur la nuque, et faisant plusieurs génuflexions. Tchoban et Sévindj, le prenant chacun par une main, le placèrent sur le trône et l'on répandit sur lui des perles et des pierres précieuses. Cette cérémonie eut lieu dans le mois d'avril 1317. saf. 717.
Le prince avait accompli sa douzième année. Il prit le nom *d'Alaï-ud-dunia-vé-d-din* (1)
Abou-Sa'id Souldan.

Abou-Saïd était né à Bercouï, dans la nuit du mercredi 2 juin 1304. Huit jours après, 8 z. c.
704.
il fut confié aux soins de l'émir Sévindj et

(1) Ces mots arabes signifient : *la sublimité du monde et de la foi.*

de son épouse Ogoul-candi. Lorsqu'il eut cinq ans, son père ordonna qu'on le fit monter à cheval. En conséquence, les Khatounes, les princes du sang, les Oméras et les autres seigneurs, se réunirent, pour assister à cette cérémonie, devant le quartier (*khané*) de l'émir Sévindj, et firent leur cour au jeune prince. Au moment indiqué par les astrologues, on le mit à cheval, et après avoir tourné la tête du coursier vers l'orient, on répandit, suivant l'usage mongol, un vase de *coumiz* sur son cou et sur sa croupe. A l'âge de neuf ans, comme on l'a vu, son père l'avait fait partir pour le Khorassan, en qualité de gouverneur de cette province frontière. Le prince y continua ses études; il se rendait à pied de son Ordou à l'école, et empêchait ses maîtres de se lever à son aspect. Au bout de six mois de leçons d'écriture, il envoya à son père, en 1314, une feuille écrite de sa main, que le sultan fit porter dans les Ordous et les habitations des Oméras et des ministres.

Le nouveau sultan, se conformant aux dispositions de son père, nomma l'émir Tchoban (1) son lieutenant général dans le royaume.

(1) Tchoban était fils de Mélik, et petit-fils de Toudan Bahadour, de la tribu Seldouze.

me, confirma les deux vézirs, conféra le commandement en chef dans le Roum à Timourtasch, fils de Tchoban, qui emmena, pour en gérer les finances, le khodja Djélal-ud-din, fils aîné du vézir Raschid; il donna le gouvernement du Diarbekr à l'émir Irentchin; celui de l'Arménie, à Sounataï, et l'émir Issencoutloug fut envoyé dans le Khorassan, pour remplacer Yassaoul, qui avait perdu la vie avant même l'avénement au trône d'Abou-Saïd.

Ce commandant, sur le point d'épouser une parente du prince Yassavour, voulait le fêter et lui faire de riches présents. Pour se les procurer, il leva une forte contribution dans le Khorassan, dès que l'émir Sévindj en fut parti. Il ne donna que huit jours à ses receveurs pour lui en remettre le produit. Deux de ses intendants entrèrent dans Hérat, le jour de la fête des sacrifices, *Courban-Baïram*, avec un détachement de cinquante hommes, qui blessèrent plusieurs personnes, mirent d'autres à la torture, et exigèrent de tous ceux qu'ils arrêtaient cent ou deux cents dinars, en sorte qu'ils extorquèrent, en un jour, cinquante mille dinars dans cette seule ville. La perception achevée, Yassaoul se rendit à l'Ordou du prince Yassavour avec

une quantité d'or, de pierreries, de bonnets garnis de brillants, de tuniques brodées en or, de vases d'or et d'argent; avec des chevaux arabes, des esclaves turcs, trois cents bêtes de somme chargées de provisions et de vin, et deux mille moutons.

Mais, en apprenant la mort d'OEuldjaïtou, le prince Yassavour avait formé le projet de s'emparer du Khorassan. Il fit entrer dans ses vues un officier du sultan, nommé Bektout, cantonné dans cette province, et celui-ci lui conseilla de commencer par se débarrasser de Yassaoul, le seul dans le Khorassan qui pût s'opposer à son entreprise. Ce commandant s'était attiré la haine de Bektout et d'autres officiers, par un acte arbitraire, qu'ils taxaient d'injustice. Abou-Yézyd, fils de Boudjaï, avait obtenu d'OEuldjaïtou le commandement des troupes qui avaient obéi à son père. Yassaoul s'opposa à l'exécution de cet ordre; il jura en colère, qu'il ne prendrait point de repos qu'il n'eut fait périr Abou-Yézyd et ses protecteurs, Bektout, Mobarekschah, Timourtasch et autres. Il donna les troupes d'Abou-Yézyd à son oncle Togan, fils de Danischmend-Bahadour. Dans l'ordre (*al-tamgai*) qu'il adressa à ce sujet aux chefs de mille et aux centurions du corps de Boudjaï, il leur mandait

que Abou-Yezid ne pouvant pas , à cause de sa jeunesse , commander l'Oulous de son père , ils devaient reconnaître pour leur chef émir Togan , et le servir comme ils avaient servi Boudjaï. Ces officiers obéirent à Togan ; mais Bektout , ainsi que le prince Yassavour qui protégeait Abou-Yézid , indignés de cet acte arbitraire , résolurent d'en punir Yassaoul à la première occasion. Jugeant par leurs sentiments de ceux de Yassaoul , ils le soupçonnèrent de venir dans de mauvais desseins , sous le prétexte de leur donner une fête , et voulurent le prévenir. Yassaoul arrive sans défiance au quartier (*khail-khané*) de Bektout ; tandis qu'ils étaient à boire , et ils avaient commencé de grand matin , on entendit un bruit confus qui partait de la tente de Togan. Un des officiers de Bektout avertit Yassaoul du danger qui le menaçait , et lui dit qu'on venait d'arrêter Togan et sa suite. Yassaoul sort du camp avec dix cavaliers comme pour faire une promenade. Il s'était à peine éloigné d'une demie lieue , que les soldats de Yassavour fondent sur ses tentes , pillent les richesses qu'il avait apportées , et emmènent prisonniers tous ses gens. Ensuite Bektout envoie Mobarekschah , fils de Boudjaï , avec cinquante cavaliers , à la poursuite de Yas-

saoul. Ce général arriva , le second jour , près de Hérat ; après une entrevue avec le prince Guiath-ud-din , qui lui donna des chevaux et des vivres , il continua sa route vers Nischabour , d'où il comptait revenir bientôt avec ses troupes ; au bout de deux jours , il fut atteint , près de Djam , par Mobarekschah et ses cinquante cavaliers. Yassaoul n'en avait que trente ; il se battit en désespéré ; mais une flèche le renversa de cheval , et on lui coupa la tête.

26 mars
1317.

Yassaoul mort , tous les chefs militaires du Khorassan , tels que le prince Mincan , les émirs Bektout , Mobarekschah , Baïram-schah , fils de Mohammed Douldaï , et autres , les uns de bon gré , les autres par faiblesse , se soumirent à l'autorité du prince Yassavour. Le nouveau commandant Issen-Coutloug étant arrivé sur ces entrefaites , Bektout alla le trouver , de la part du prince Yassavour , et voulut lui faire croire que Yassaoul avait été tué pour avoir attenté à la vie de Yassavour.

Les vézirs Raschid et Alischah étaient toujours en rivalité. Alischah , alarmé du crédit de son rival auprès du généralissime Tchoban , alors tout puissant , faisait jouer en vain beaucoup de ressorts pour le perdre dans son esprit. La haine mutuelle de ces deux ministres em-

harassait les membres du Divan, qui ne pouvaient aller chez l'un sans indisposer l'autre. Trois des principaux d'entre eux demandèrent à Raschid la permission d'accuser son collègue, qu'ils pouvaient convaincre de grandes malversations. Raschid, après y avoir long-temps réfléchi, ne voulut pas y consentir. Ces employés se retirèrent mécontents de lui, et craignant qu'il n'instruisit Alischah de leur proposition, ils allèrent trouver ce dernier et se liguèrent avec lui contre Raschid. Alischah engagea, à force d'argent, les intendants des grands officiers de la cour à aigrir leurs patrons contre Raschid; il fut servi avec tant de zèle par Abou-Bekr Aga, l'intime confident d'émir Tchoban, que Raschid fut destitué dans les premiers jours du mois d'octobre. Sévindj, rédjeh, qui n'approuvait pas cette disgrâce, était malade; il annonça que dès qu'il serait rétabli il remettrait Raschid en place; mais ayant suivi en litière le sultan qui allait passer l'hiver à Bagdad, il mourut, près de cette ville, dans le mois de janvier 1318.

Au retour du printemps, la cour reprit la route de Soultaniyé; lorsqu'elle fut près de Tébriz, Tchoban manda Raschid, qui s'était retiré dans cette ville, et voulut le remettre à la tête des affaires, lui disant *que ses ta-*

lents étaient aussi indispensables à l'État que le sel l'est aux mets. Raschid s'en excusa : « Je suis, dit-il, bien avancé dans ma carrière, et j'ai été plus long-temps en place qu'aucun vézir. J'ai treize fils qui sont tous au service. Je désire employer au soin de mon salut le peu de jours qui me restent. » Tchoban ne voulut pas se rendre à ses raisons; il l'assura qu'il allait parler de lui au sultan et faire dresser son diplôme de vézir. Alarmés de cette nouvelle, Alischah et les membres du Divan recommencèrent leurs intrigues avec acharnement, et gagnèrent encore les intendants des Oméras, surtout Abou-Bekr, qui promit de changer les dispositions de son maître à l'égard de Raschid. Alors ce vézir fut accusé d'avoir empoisonné Oeuldjaïtou; on prétendait que c'était son fils, Soultan-Ibrahim, échanson de ce prince, qui lui avait présenté le fatal breuvage (1). Raschid reçut l'ordre

(1) Selon le *Monkhal es-Saifi*, les médecins (de la cour) l'accusèrent d'avoir causé la mort de Kharbendé, en lui faisant prendre une boisson purgative, quoique ce prince eut eu des évacuations abondantes. Raschid convint effectivement de lui avoir administré ce remède.

de comparaître à l'Ordou pour être interrogé. Tocmak et Hadji Dilcandi témoignèrent contre le père et le fils, qui furent condamnés à mort par le sultan. Khodja Ibrahim, jeune homme d'une charmante figure et d'un caractère aimable, fut exécuté sous les yeux de son père. Prêt à subir le même sort, Raschid prononça ces paroles : « Dites à Alischah qu'il verse le sang d'un homme qui ne lui a jamais fait de mal ; mais que je serai vengé. » A peine eut-il achevé, 17 dj.-1.
 que Dilcandi le coupa par le milieu du corps. 718.
 Sa maison fut livrée au pillage avec les in- 18 juil.
 dividus de sa famille, qui devinrent ainsi 1318.
 les esclaves des premiers venus. Tous ses biens et ceux de ses fils furent confisqués (1). Sa tête fut portée à Tébriz et promenée plusieurs jours dans cette ville ; on criait : *C'est la tête d'un Juif qui a fait usage de la parole de Dieu ; que Dieu le maudisse !* Il était âgé de quatre-vingts ans (2) ; on exposa chacun de ses membres dans un lieu différent, et son tronc fut brûlé (3). Fazel-Allah, fils

(1) Continueur de Raschid.

(2) Novaïri.

(3) *Monkhal es-Saïf*, par Aboul-Mohassen, à l'article *Fazel-Allah*.

d'Aboul-Khaïr, fils d'Ali, Raschid-ud-devlet-vé-d-din Aboul-Fazel, était natif de Hémédan; il s'éleva de la profession de médecin, par la faveur de Gazan et son propre mérite, à la première dignité de l'empire. Selon quelques historiens, il était né Juif et s'était fait mahométan; il passait pour un philosophe, c'est-à-dire, un esprit fort (1).

Hadji Dilcandi fut mis à mort, le 15 novembre suivant, par l'ordre de Tchoban, qui avait appris que cet officier avait formé avec d'autres Émirs le complot de lui ôter la vie (2).

Peu après l'arrivée d'Issen-Coutloug dans le Khorassan, Yassavour et deux autres princes de la branche de Tchagataï, émigrés avec lui, Lahaouri et Touclouc Khodja, envoyèrent au sultan, par une députation, leur acte d'hommage signé de tous les principaux officiers de leurs Ordous, dans lequel ils déclaraient que s'ils violaient leur foi, *ils ne voulaient être ni des descendants de Tchinguiz-khan, ni des sectateurs de Mahomet*. Abou-Saïd remit à ces envoyés un acte par

(1) *Messalik-ul-Absar*. — Ez-Zéhébi.

(2) Novairi, d'après *l'Histoire de Berzali*. Dilcand est un village du canton de Simnan, dans le Khorassan.

lequel il confirmait le pacte fait entre son père et lesdits princes, et leur assurait protection et assistance tant qu'ils seraient fidèles à leurs engagements. Il leur donna cette garantie, sous la foi du serment, en présence des Grands de l'État.

Mais, dès l'année suivante, Yassavour se ^{1318.}révolta, et s'avança jusqu'au Mazendéran. On apprit en même temps à la cour que le Khan Euzbeg marchait vers le Derbend à la tête d'une nombreuse armée, et que les Égyptiens étaient entrés dans le Diarbekr. Il fut décidé, dans un grand conseil, que l'émir Irentchin défendrait cette dernière province; que l'émir Hosseïn serait envoyé contre Yassavour et que le sultan marcherait en personne contre Euzbeg.

Hosseïn s'arrêta à Raï pour attendre des renforts; car Yassavour, déjà maître du Khorassan, se trouvait dans le Mazendéran avec des forces supérieures. A l'arrivée des troupes qu'il avait demandées, Hosseïn continua sa marche, malgré la neige et un froid rigoureux; mais il apprit à Damégan que le prince Yassavour venait de se retirer. Comme la cour avait été alarmée par des rapports exagérés sur la force de l'ennemi, Tchoban avait résolu de s'avancer vers le Khorassan. Ayant

passé la revue de son armée, près de Baïlecan, il allait se mettre en marche, lorsqu'il apprit qu'Euzbeg était déjà arrivé au Derbend. Le général Taremtaz, envoyé vers cette frontière avec quelques troupes, trop faible pour pouvoir s'opposer à l'ennemi, était revenu à l'Ordou. Le sultan n'avait auprès de lui que mille hommes d'armes, et un égal nombre de valets, muletiers, chameliers; il s'avança néanmoins jusqu'à la rive du Kour, où furent rangées sur une ligne toutes ses tentes, pour faire croire à l'ennemi, qui vint camper sur le bord opposé, qu'il avait des forces plus considérables; mais dès que Tchoban apprit que le sultan était en présence de l'ennemi, perdant de vue le Khorassan, il se porta à marches forcées vers le Kour, suivi de vingt mille hommes. Avant son arrivée, les troupes d'Euzbeg s'étaient retirées. Tchoban les poursuivit, leur tua, leur prit beaucoup de monde. A son retour, il reçut du sultan l'accueil le plus flatteur; mais les officiers qui, envoyés à la frontière, s'étaient retirés avant de voir l'ennemi, furent sévèrement punis d'avoir quitté leur poste. Tchoban fit donner la bastonnade aux plus coupables; d'autres furent cassés; actes de rigueur dont ces officiers se vengèrent dans la suite.

Le prince Yassavour voulait profiter de la faiblesse d'un nouveau souverain à peine sorti de l'enfance, pour se rendre maître des provinces orientales du royaume, et visait même à l'empire. Il avait su gagner plusieurs officiers d'Abou-Saïd dans le Khorassan; Bektout, celui d'entre eux qui était le plus dévoué à ses intérêts et en qui il avait tant de confiance qu'il ne faisait rien sans le consulter, avait failli de tomber, l'année précédente, sous les coups de ses ennemis. Le prince Mincan qui, plusieurs années auparavant, était venu de la Transoxiane s'établir dans le Khorassan, avait formé avec Baïram-schah, petit-fils de Douldaï, et quelques officiers des troupes même de Bektout, le complot de tuer ce chef militaire; ils voulaient se retirer ensuite auprès des Oméras d'Abou-Saïd qui venaient d'arriver à Thous. Ils confièrent leur dessein au prince de Hérat, qui avait des motifs de ressentiment contre Bektout, et en obtinrent cent cavaliers armés de toutes pièces. A la tête de ce petit corps, et des troupes de Baïram-schah, Mincan alla fondre, une nuit, sur le quartier de Bektout; il manqua son ennemi qui trouva le moyen de s'enfuir avec cinq individus de sa famille; mais il prit ses soldats, leur femmes, leurs

enfants, leur bétail. Après avoir couru toute la nuit, Bektout arriva le matin au camp de Yassavour, qui fit aussitôt partir avec lui et Mobarek-schah, son fils Djouki, à la tête de sept mille hommes. Ils atteignirent Mincan, le mirent en fuite, prirent son camp et ses femmes, et pillèrent, en revenant, plusieurs villages des environs de Serakhs. A leur retour, le prince Yassavour combla publiquement Bektout de marques de sa bienveillance; il le fit revêtir d'une belle robe d'honneur, répara généreusement les pertes qu'il avait essuyées, lui donna le commandement, de mille cavaliers, et lui assigna le canton de Badglis. Il prit ensuite le chemin de son Ordou dans le Guermsir.

Peu après, Bektout se rendit auprès d'Issen-Coutloug, qui était arrivé dans le Khorassan pour prendre le commandement de cette province. Les chefs militaires s'attendaient à le voir arrêter, comme le premier auteur des troubles du Khorassan; mais, non-seulement Issen-Coutloug le reçut en ami, il ordonna encore, par un *Al-tamgai*, au nom du Sultan Abou-Saïd et du généralissime Tchoban, que les officiers qui s'étaient déclarés contre Bektout, tels que Baïram-schah, Abou-Yézid, fils de Boudjaï et d'autres, se rendissent à Bad-

ghis, pour être, comme auparavant, sous ses ordres. Ils furent obligés d'obéir. Cette conduite du gouverneur fit soupçonner qu'il était d'intelligence avec le prince Yassavour contre les intérêts de son souverain.

Avant de commencer son entreprise, Yassavour voulut faire reconnaître son autorité dans le Sidjistan. Il écrivit au prince de ce pays, mélik Nassir-ud-din, pour se plaindre de ce que, depuis le temps qu'il avait obtenu du sultan OEuldjaïtou l'investiture du Khorassan, quoique tous les autres seigneurs et commandants de cette province fussent venus lui rendre hommage, il n'avait encore reçu ni députation, ni tribut du Sidjistan, et il invitait le Mélik à venir le trouver, désirant lui donner des marques de sa bienveillance, souhaitant de contracter avec lui des liaisons d'amitié; si non, il marcherait contre lui, assiégerait Sidjistan, et mettrait son pays à feu et à sang. Mélik Nassir-ud-din renvoya quelques-uns des députés de Yassavour avec de beaux présents et une réponse satisfaisante, et garda les autres dans l'intention de leur remettre le produit d'une contribution, qu'il allait frapper sur ses vassaux lorsqu'il reçut une lettre d'un chef négoudarien, nommé Timour, fils d'Abadjï,

qui l'engageait à ne pas s'alarmer des menaces de Yassavour, parce que lui et plusieurs autres émirs Négoudariens n'attendaient qu'une occasion favorable pour tomber sur ce prince qui, depuis son établissement dans le pays, n'avait fait que l'abymer. Alors Nassir-ud-din se prépara à la guerre, et commença par faire tuer ceux des envoyés de Yassavour qu'il avait retenus, au nombre de trente. Ce prince s'avança jusqu'à dix fersenks de Sidjistan; après avoir emporté deux forts qui lui coûtèrent assez de monde, il allait continuer sa marche sur la capitale, lorsque, averti du dessein de Timour, il changea de route et fondit tout-à-coup sur les quartiers des Négoudariens; il prit et fit mourir leur chef donna le commandement de ce corps de troupes à Kharpoust, et retourna à ses Ordous pour se préparer à une expédition plus importante. Ses troupes eurent ordre d'engraisser leurs chevaux, et de se tenir prêtes à marcher à une certaine époque.

Cependant, le prince de Hérat reçut du Guermsir et de Gaznin, l'avis que Yassavour faisait de grands préparatifs pour une expédition en Khorassan. Il eut soin de le communiquer sur le champ aux généraux d'Abou-Saïd, qui étaient restés dans le dis-

trict de Thous après le départ d'Issen-Coutloug, afin qu'ils réunissent leurs troupes, et fissent retirer le bétail dans le voisinage des villes et des châteaux. Il leur mandait qu'il avait envoyé cent hommes à la découverte, et qu'il leur ferait part de toutes les nouvelles qu'il recevrait. Mais les officiers d'Issen-Coutloug, qui s'était rendu à la cour par l'ordre du sultan, ne firent aucune attention à l'avis de Ghiath-ud-din. « Ce *Tazik*, dirent-ils, cherche à nous alarmer. Yassavour ne veut ni « ne peut faire la guerre au sultan. »

Ce prince se mit effectivement en marche du pays de Candahar, au milieu du mois d'août 1318, laissant à son fils Djouki la garde de ses Ordous, et lorsque Bektout, Mobarek-schah et les autres officiers d'Abou-Saïd, stationnés dans le district de Badghis, furent venus le joindre, il leur déclara qu'il marchait en Irac pour délivrer Abou-Saïd du joug des Oméras, qui l'avaient dépouillé de son pouvoir, et gouvernaient le royaume à leur gré. Voyant l'étonnement et l'irrésolution de ces officiers du Khorassan, il chercha à leur persuader qu'ils devaient, par reconnaissance pour OEuldjaïtou, voler au secours de son fils opprimé, et l'affermir sur le trône. Lorsqu'il se fut assuré de leurs dispositions, il tint con-

djom.-2
718.

seil avec eux sur ce qu'il devait faire à l'égard du prince de Hérat. « N'est-il pas à craindre, « dit-il, que Guiath-ud-din ne profite de no- « tre éloignement pour tomber sur nos Or- « dous? Si nous nous arrêtons à l'assiéger, les « troupes d'Abou-Saïd dans le Khorassan au- « ront le temps de se concentrer, et nous « manquerons notre expédition. » Bektout fut d'avis qu'il ne fallait pas s'arrêter devant Hérat, qui d'ailleurs n'importait guère à la réussite de leur plan, parce qu'une fois maîtres du Khorassan et du Mazendéran, ils auraient bientôt cette ville en leur pouvoir; mais qu'il serait à propos de flatter le Mélik par une lettre amicale; s'il ne venait pas lui-même se joindre à eux, il leur enverrait peut-être un de ses parents avec des troupes, ou du moins il se garderait de les traiter en ennemis. L'avis de Bektout fut approuvé; Yassavour écrivit à Guiath-ud-din une lettre pleine d'expressions flatteuses et de promesses séduisantes, l'invitant à s'unir à lui pour faire la conquête du Khorassan, qu'il mettrait sous son autorité. En lisant cette lettre, Guiath-ud-din s'écria: « Du moment qu'il passa le fleuve « et mit le pied dans le Khorassan, je prévis « qu'il n'y avait que mal à attendre de ce « prince, et qu'il violerait ses engagements.»

Il lui répondit qu'il croyait que le prince ferait mieux d'abandonner son projet et de garder sa foi, donnée à OEuldjaïtou, renouvelée à son fils; que la conquête du Khorassan et de l'Irac n'était pas aussi facile qu'il se l'imaginait, ses forces n'étant rien auprès de celles d'Abou-Saïd; qu'il ne devait pas regarder comme ses amis Bektout, Kharpoust, Mobarek-schah et les autres fauteurs de cette entreprise, qui causerait la ruine du pays et l'effusion du sang musulman; car les vrais amis d'un prince sont ceux qui n'ont en vue que sa gloire et son véritable intérêt, et ceux-là se gardent de l'entraîner dans de vaines entreprises; que d'ailleurs si ces officiers méritaient de la confiance, ils n'auraient pas trahi leur maître légitime; que Borac et Doua, ses ancêtres, qui étaient entrés dans le Khorassan avec des armées beaucoup plus nombreuses que la sienne, n'avaient pu réussir qu'à ravager le pays ouvert, et s'étaient vus obligés de faire des retraites aussi honteuses que funestes; enfin lorsqu'il aurait soumis les troupes stationnées dans le Khorassan et les places fortes de cette province, lorsqu'il aurait vaincu l'armée de l'Irac, qui marchait à sa rencontre, lui, Mélik, subirait comme les autres la loi du vainqueur.

Yassavour jugea à propos de différer sa

vengeance, et passa, dans le mois de septembre, devant la ville de Hérat. Les Oméras dans les districts de Thous et de Zadégan, n'étaient nullement sur leurs gardes, malgré l'avis qu'ils avaient reçu de Guiath-ud-din. Yassavour alla fondre sur leurs cantonnements, d'où ils s'enfuirent comme ils purent; ensuite il pénétra jusqu'au cœur du Mazendéran, ayant tout ravagé sur son passage, et traînant en captivité dix mille individus, parmi lesquels étaient les plus notables du pays. Alors il fit sommer les villes du Khorassan de se soumettre à son autorité; mais toutes refusèrent.

Apprenant, sur ces entrefaites, la marche de l'émir Hosseïn, il rassembla son conseil, où de plusieurs avis qui furent proposés celui de la retraite prévalut. Le prince évacua le Mazendéran, au cœur même de l'hiver, suivi de si près par Hosseïn qui s'était avancé à marches forcées, que les troupes d'Abou-Saïd arrivaient chaque soir à la station que l'armée de Yassavour avait quittée le matin, et y trouvaient toujours des bestiaux maigres, des ustensiles de cuivre et d'étain et d'autres effets abandonnés par les Yassavouriens, chargés de dépouilles.

En arrivant sur le territoire de Nischabour,

le prince envoya vers cette ville un détachement de deux mille hommes, pour exiger une forte contribution en argent; les habitants demandèrent un terme de vingt jours; on refusait de le leur accorder; la journée se passe en discussions; à l'entrée de la nuit le détachement retourne à son camp, posé près de la ville; mais apprenant, peu d'heures après, que l'armée de Hosseïn n'était qu'à deux lieues, ces troupes prennent la fuite avec tant de précipitation qu'elles abandonnent leurs tentes. Yassavour campait à un fersenk de la ville de Thous. Cependant le prince de Hérat avait informé la cour de la marche de Yassavour, de la défection des chefs militaires du Khorassan, et des ravages par eux commis dans la partie de cette province qu'ils avaient traversée, principalement dans le pays de Hérat. Tchoban, protecteur de Guiath-ud-din, lui envoya une réponse flatteuse de la part du sultan, avec une robe d'honneur, et l'engagea dans une lettre particulière de faire, de son côté, tout le mal qu'il pourrait à ceux de Yassavour et aux Oméras qui s'étaient soumis à ce prince. Aussitôt Guiath-ud-din fit marcher un corps de troupes, qui s'empara des cantonnements de Mobarekschah, et d'une partie de ceux de

Bektout, dans le Badghis. Le prince Yassavour venait de recevoir l'avis de ces hostilités, lorsque l'émir Bedr-ud-din, supérieur du *Meschhed* de Thous, vint à son camp, suivi d'une troupe de Seyids, pour lui faire sa cour et lui offrir des provisions de bouche. Yassavour, irrité de ces nouvelles, ne daigna pas les regarder; ils restèrent debout devant lui, depuis le premier jusqu'au second namaz; personne n'osait ouvrir la bouche. Enfin Yassavour, levant les yeux, dit ce peu de mots: « Il faut des vivres pour mes troupes, et des moutons gras pour ma cuisine. » Bedr-ud-din lui répondit qu'il serait obéi, que les provisions demandées seraient livrées sur le champ à ceux que le prince chargerait de les recevoir. Un détachement de trois cents hommes reçut l'ordre d'aller chercher cinq cents moutons, trois cents charges de farine, cinq cents d'orge, et d'autres provisions, pour les conduire à la suite du prince, qui prit la route de Djam. Bedr-ud-din mena cette troupe à Meschhed, et la répartit par dizaines dans les maisons de la ville; d'autres militaires l'y avaient suivi pour trafiquer. Les uns et les autres furent massacrés par son ordre, et quelques jours après, Bedr-

ud-din offrit leurs armes et leurs chevaux à l'émir Hosseïn, qui venait d'arriver.

On était déjà au printemps; les chevaux de l'armée de Hosseïn avaient beaucoup souffert d'une longue marche. Ce général se vit obligé de faire halte dans le district de Thous. Yassavour s'arrêta, pour la même raison, près de Djam, d'où il envoya Mobarek-schah avec six mille hommes, faire le dégât dans la principauté de Hérat; mais Guiath-ud-din, dès qu'il eut appris la retraite de Yassavour, avait ordonné aux habitants de la campagne de se retirer dans Hérat, et de mettre leurs troupeaux en sûreté près de ses murailles; il avait dépêché à Sebzévar, Hératroud et Gour l'avis du danger, afin que les populations de ces districts allassent se réfugier dans les châteaux forts. Il avait ramassé, pour la défense de sa capitale, autant de troupes qu'il avait pu, Hératiens, Ghouriens, Sidjistaniens, Négoudariens, Khal-lâdjes, Belloudjes, Afghans. Mobarek-schah entra dans le Badghis, et commença par enlever de nombreux troupeaux qui appartenaient à des Belloudjes; ceux-ci coururent aux armes, et soutenus par des troupes envoyées de Hérat, ils reprirent, après un vif combat, une grande partie de leur bétail. Mobarek-schah se retira dans une nuit jusqu'à la dis-

15 safer
719.
7 avr.
1319.

tance de quinze fersenks, et fit demander à Yassavour un renfort de cinq mille hommes dont il avait besoin pour assiéger Hérat. Yassavour lui envoya dix mille hommes, commandés par un de ses parents nommé Souldan et par l'émir Bektout. Cette armée de seize
5 r.-1. mille hommes investit Hérat le 26 avril.

Après une première attaque, Bektout fit dire au Mélik, par le scheïkh-ul-islam Abou-Ahmed, que pendant les vingt années qu'il avait commandé dans le pays, au nom du Sultan, il n'avait jamais fait le moindre mal aux habitants de Hérat; que le Mélik n'ignorait pas qu'il s'était vu forcé de quitter le service du Sultan, par la crainte de son ressentiment de la mort de Yassaoul, qu'il avait voulu faire arrêter pour prévenir l'exécution de ses mauvais desseins contre lui Bektout, mais qui avait péri par la volonté du destin; qu'il n'en désirait pas moins le bien du pays de Hérat; qu'il invitait le Mélik, s'il voulait préserver les Musulmans, ses sujets, des plus grands maux, à renvoyer les prisonniers emmenés du Badghis par ses troupes; si non il verrait arriver tous les dix jours de nouvelles troupes pour assiéger sa capitale. — « Khodja, répondit le Mélik, si j'envoie les captifs qu'on me demande, on voudra avoir les Négoudariens; lors-

« que je les aurai livrés, on désirera encore
« autre chose. Voici ma réponse : J'ai fait pri-
« sonniers ces individus par l'ordre du Sultan ;
« je ne puis les rendre sans sa permission. Si
« les troupes de Yassavour consomment tous
« les grains du pays, dès que l'armée d'Irac ,
« qui va arriver, les aura forcés à prendre
« honteusement la fuite, j'enverrai les fem-
« mes, les enfants et les bestiaux des Bou-
« djaïs dans le Sidjistan pour y être vendus au
« prix légal, que j'emploierai à faire venir des
« grains. » Sur cette réponse, Bektout ordonna
pour le lendemain un triple assaut. Cette at-
taque lui coûta beaucoup de monde ; le jour
suivant, ayant commencé à faire détruire les
maisons et les jardins des environs de la ville,
il chargea le même khodja Abou-Ahmed d'al-
ler dire au Mélik, qu'il ne lui demandait, pour
cesser ces dévastations, que cinq familles de
celles qui avaient été enlevées aux Boudjaïs ;
qu'en cas de refus, il ne laisserait ni maison,
ni arbre dans tout le pays. Les habitants de
la campagne, tremblant pour leurs vergers,
appuyèrent cette demande de leur prières aux
ministres du Mélik ; mais le négociateur, à
son retour, ne retrouva plus ni Bektout, ni
armée ; elle était partie subitement pour aller
rejoindre Yassavour.

22 r.-1. Ce prince avait rappelé ses troupes devant Hérat, pour tenir tête au général Hosseïn qui, après avoir reçu des renforts d'Irac, se disposait à l'attaquer; mais apprenant par des avis ultérieurs, lorsque Bektout l'avait déjà rejoint, que Hosseïn, malgré ses renforts, ne pourrait rien entreprendre avant deux mois, il résolut de mettre ce temps à profit pour réduire Hérat. Il vint camper, le 13 mai, dans la prairie de Béschouran, et livra des assauts à la ville pendant dix-huit jours consécutifs; mais, voyant qu'il perdait en vain beaucoup de monde, il cessa ses attaques, et se mit à ravager les environs, faisant manger à ses chevaux les grains sur pied. Kharpoust et d'autres officiers mandèrent plusieurs fois au Mélik que s'il renvoyait la femme de Boudjaï, ils engageraient Yassavour à faire cesser le dégât et même à décamper. « Voici sept ans, leur répondit Guiath-ud-din, que les sauterelles dévorent les grains de Hérat; nous nous imaginerons qu'elles ont dévasté nos campagnes aussi cette année. » Mais sur l'avis que le général Hosseïn marchait au secours de Hérat, Yassavour leva au bout d'un mois le siège de cette ville, et prit la route du Guermsir; il fut poursuivi jusqu'à Meïdan-Zérir, par Hosseïn et le Mélik, que

chaleur excessive empêcha d'aller plus loin; ils retournèrent à Hérat, où le Mélik témoigna sa reconnaissance au général Hosseïn par des présents, et reçut en retour des éloges sur sa belle défense (1).

Guiath-ud-din envoya un Molla à la cour, qui résidait alors dans l'Arran, pour rendre compte de ces événements. Après en avoir entendu le récit de la bouche du Molla Abou-Saïd dit à ses ministres : « Dressez des ordonnances conformes à tout ce que le Mélik désire. » Le lendemain, Tchoban fit payer au Molla cinquante mille dinars en espèces pour le Mélik, comme une marque de la munificence royale, et lui remit un édit qui exemptait les habitants de Hérat de tout impôt fiscal, pendant trois ans; qui donnait à Guiath-ud-din tous les domaines des Méliks de Khawaf, d'Esfézar, de Toulék, et d'autres seigneurs qui avaient suivi le parti de Yassavour; qui lui accordait la propriété de tous les individus libres et esclaves qu'il avait enlevés au fils de Boudjaï; qui plaçait sous son commandement les émirs Négoudariens et attachait à sa cour les ar-

(1) Continuateur de Raschid.

chers (*tcharkh-endazan*) du Khorassan (1).

La jeunesse d'Abou-Saïd favorisait l'insubordination; plusieurs de ses officiers avaient fait voir, lors de l'invasion d'Euzbeg, qu'ils ne respectaient pas les ordres d'un prince à peine sorti de l'enfance. Abou-Saïd s'étant plaint de leur conduite à l'émir Tchoban, qui revenait de la campagne contre les Euzbeks, ce généralissime informa contre eux, les jugea coupables, et les condamna, suivant la loi militaire, à la bastonnade. Les plus notables de ces officiers, Courmischî, Gazan et Bouca Ildouzdji, outrés d'une punition qu'ils prétendaient leur avoir été infligée arbitrairement, se répandirent en clameurs contre Tchoban. « Il veut, disaient-ils, nous « dominer, et jamais nos pères n'ont marché « sous les drapeaux des siens; ils leur étaient « au contraire bien supérieurs en grades; « plutôt la mort que de l'avoir pour maître. » Ils formèrent le complot de le tuer. Lorsque Abou-Saïd retourna à Soultaniyé, Tchoban, après avoir licencié ses troupes, partit pour ses quartiers d'été en Géorgie. Laissant le commandement de ses Ogrouks

(1) *Raouzat-ul-Djennat*, raouz. VII, tch. 5.

à son fils aîné Hosseïn, il prit avec peu de suite la route de Gueuktché-Tenguiz. Les conjurés jugèrent l'occasion favorable à leur dessein, et suivirent ses traces avec un corps de cavalerie d'élite. Cependant l'un deux, Cara-Togaï, courut en informer Tchoban, qui ne pouvant croire à son rapport, chargea deux de ses officiers d'aller le vérifier. Ils partent; mais ils n'ont pas plutôt découvert la troupe ennemie, qu'ils sont pris. On les met à mort, par l'ordre de Courmischî, et l'on redouble de diligence pour atteindre Tchoban. Ce général attendait tranquillement le retour de ses émissaires; on lui conseilla, par prudence, de quitter son camp. Il partit le soir, se dirigeant vers ses Ogrouks. Au milieu de la nuit, son camp fut en effet envahi par les conjurés qui, après y avoir vainement cherché le général, tuèrent plusieurs de ses officiers, et pillèrent ses tentes. Ils suivirent, dès le matin, les traces de Tchoban; atteint par ses ennemis, il rangea sa petite troupe, et leur livra un combat qui fut des plus acharnés; mais enfin obligé de céder au nombre, il prit la fuite avec son fils Hosseïn. Passant, sur le midi, par une prairie où des gens faisaient rôtir un mouton, ils furent invités à partager le repas

qu'on préparait; ils refusèrent. Un officier, nommé Aras, frère de Tocmac, que Courmischi avait détaché avec cinquante cavaliers à sa poursuite, arrivant peu après au même endroit, s'y arrêta pour manger du mouton, ce qui fit le salut de Tcho-ban.

En arrivant à Nakhtchouvan, ce général fit demander du secours au mélik Ziaï-ul-mulk, qui s'excusa de ne pouvoir lui en fournir, et se contenta de l'aller trouver avec quelques provisions de bouche; conduite qui lui attira plus tard des reproches sanglants, et lui aurait même coûté la vie, s'il ne l'eut rachetée par le sacrifice de cent mille dinars. Le vézir Alischah, momentanément à Tébriz, pour y visiter la bâtisse d'une mosquée de sa fondation, en agit autrement; il n'eut pas plutôt appris le danger qui menaçait le généralissime, qu'il partit à son secours avec une troupe de cavaliers bien armés. Il le rencontra à Mérend, et revint avec lui à Tébriz, dont les habitants se déclarèrent en sa faveur; néanmoins il ne voulut pas s'y arrêter plus d'un jour et prit avec Alischah la route de Soultaniyé. En passant par Oudjan, il recommanda à deux officiers, nommés Soyourgatmisch et Coublaï de défendre ce

poste et d'expédier chaque jour à la capitale des nouvelles de l'ennemi.

Cependant Courmischî et ses compagnons avaient fait solliciter le général Irentchin de se joindre à eux. Ennemi de Tchouban, depuis que ce généralissime lui avait ôté le gouvernement du Diarbekr pour le donner à Sounataï, Irentchin embrassa leur parti. Ils conçurent alors l'espoir de se rendre maîtres du gouvernement. Voulant faire croire qu'ils agissaient au nom d'Abou-Saïd, ils montraient à tout le monde un faux ordre de ce prince, qui enjoignait à Irentchin et à Courmischî de tuer Tchouban et tous ceux des siens qu'ils trouveraient. Beaucoup d'individus de marque, trompés par cet artifice, allèrent augmenter leurs forces. De leur camp, entre Nakhtchouvan et Tébriz, ils avaient expédié un courrier au Sultan, pour lui annoncer que Tchoban s'était révolté, et qu'ils s'étaient crus obligés de marcher contre lui. Ce courrier arriva à Soultaniyé avant Tchouban, et descendit chez l'émir Scheïkh-Ali, fils d'Irentchin, qui jouissait d'un grand crédit auprès d'Abou-Saïd. Scheïkh-Ali voulut, dans le premier moment, faire tuer Dimaschk Khodja, fils de Tchouban; mais il fit réflexion qu'il devait avant tout rendre compte au Sul-

tan des nouvelles qu'il venait de recevoir. D'autres conseillèrent à ce prince de ne rien précipiter, parce qu'il fallait d'abord s'assurer de la vérité de ces nouvelles, et la mort de Dimaschk Khodja fut différée.

Alischah arriva le lendemain matin. Tchoban alarmé du bruit répandu par les conjurés, qu'ils agissaient par l'ordre du Sultan, l'avait fait partir en avant pour éclaircir ses doutes, et dissiper les soupçons qu'on aurait pu faire naître dans l'esprit du souverain. Ce vézir s'étant assuré de la fausseté de ces bruits, dans un entretien avec Abou-Saïd, où il eut soin de relever avec chaleur les qualités et les services de Tchoban, se hâta d'en informer ce général, qui accourut à Soultaniyé, et fit connaître à Abou-Saïd les desseins de ses ennemis.

Ceux-ci étaient arrivés près de Tébriz avec l'intention de livrer cette ville au pillage, pour contenter leur troupes; puis ils jugèrent qu'il ne fallait pas commencer par s'aliéner les esprits, et passèrent outre. A leur approche d'Oudjan, Soyourgatmisch ne se trouvant pas en force pour les arrêter, se retira à la hâte vers Soultaniyé, où il donna l'alarme. Abou-Saïd marcha contre eux; il commandait le centre de sa petite armée, ayant

auprès de lui Tchoban et les deux vézirs ; parmi les corps qui composaient son aile gauche , on distinguait Ac-Sancour , à la tête de ses Égyptiens. Lorsque le Sultan fut à une journée de chemin de l'armée rebelle, Coutloucschah Khatoune , fille d'Irentchin et veuve d'OEuldjaïtou , le pria de faire halte , et de lui permettre d'envoyer des officiers à son père pour l'engager à poser les armes. Le Sultan y consentit et s'arrêta à Zengan ; mais , au retour de ces officiers avec le rapport qu'ils n'avaient pu rien gagner sur Irentchin , il continua sa marche. Le lendemain on aperçut l'ennemi dans le lointain , près du village de *Minaré-dar*. Les troupes des deux côtés passèrent la nuit à cheval. Dans ce moment critique , Coutloucschah Khatoune fit encore une tentative pour ramener son père , l'assurant qu'il obtiendrait sa grâce. « En ce cas , répondit Irentchin , le Sultan n'a qu'à faire arborer demain des drapeaux blancs ; ce sera le signe de la paix et du pardon. » La princesse , au comble de la joie , s'empressa de rendre ces paroles à Abou-Saïd qui , le lendemain , fit arborer des drapeaux blancs. A cette vue Irentchin , enflé d'orgueil , juge qu'Abou-Saïd a peur. Appelant Courmischî , il lui dit que les troupes du Sultan ne pourront pas

même soutenir un premier choc, et ils se mettent en marche, se croyant sûrs de la victoire et de l'empire.

Alors Tchoban fait tuer le fils d'Irentchin, nommé émir Scheïkh-Ali, jeune homme d'une figure charmante, et l'on expose sa tête au bout d'une lance, en criant : « Ainsi périssent
« quiconque est l'ennemi du Sultan. » Irentchin voit cette tête et, transporté de douleur et de rage, il fond sur l'ennemi malgré son âge avancé. Plusieurs guerriers tombent sous ses coups et ceux de sa femme Kitchic, qui le suit, le sabre à la main, surpassant en valeur les plus braves guerriers. Les deux armées se mêlent ; le fils combat son père ; les frères se rencontrent ; déjà les troupes du Sultan commençaient à plier ; Abou-Saïd charge en personne ; ses officiers suivent à l'envi son exemple, et les rebelles sont défaits. Irentchin fut pris dans le village de Kiaghidkunan ; sa femme avait été tuée dans la mêlée. Il n'y eut que quatre Émirs qui se sauvèrent : Courmischi, son fils Abd-our-Rahman, qui avait fait des prodiges de valeur, Bouca Ildouzdji et Tchoban Caraounas ; tous les autres furent pris ou tués.

On dressa une tente sur le champ de bataille, et lorsque le Sultan eut rendu grâces à Dieu

de sa victoire, on lui amena les prisonniers. Aras et ses parents furent mis à mort sur le champ; mais Irentchin, Tocmac et Issenboca réservés pour un supplice ignominieux, furent conduits à Soultaniyé et pendus à des crocs sous lesquels on alluma des buchers. Leurs parents, leurs proches, leurs clients, furent exécutés, ainsi que d'autres individus qui, bien qu'ils se trouvassent dans des provinces éloignées, furent accusés d'être de leur parti.

Les quatre Émirs en fuite furent arrêtés par le général Sounataï qui, sur la nouvelle de cette guerre civile, était parti du Diarbekr pour se rendre à l'Ordou du Sultan. Il en fit tuer trois sur le champ, et envoya Courmischi à Soultaniyé, où il subit le même sort (1).

(1) L'historien Novairi raconte ces événements avec d'autres détails dans ses Annales égyptiennes, sous l'année 719. Nous allons donner son récit. « Le vézir
« Tadj-ud-din Alischah, qui avait précédé Tchoban à
« la cour, vanta au sultan l'attachement du généralis-
« sime pour son souverain, son zèle pour le service de
« l'État, et dit que ses adversaires n'étaient mûs, dans
« leur entreprise, que par l'envie et l'ambition; qu'ils
« voulaient perdre Tchoban pour s'emparer du pouvoir
« et gouverner à leur gré; que l'émir Irendji se croyait
« digne du trône, parce qu'il était du sang impérial.
« Ces discours firent impression sur l'esprit d'Abou-Saïd,

Sounataï reçut l'ordre de retourner sur ses pas.

« qui permit que Tchoban vint à la cour. Le généra-
« lissime se présenta devant son souverain avec un lin-
« ceul et versa beaucoup de larmes. « Ils ont tué, lui
« dit-il, mes principaux officiers, les hommes que j'avais
« choisis pour votre service; ils ont enlevé les fonds
« que j'avais amassés de vos bienfaits; j'ai perdu la
« considération dont votre faveur m'avait entouré. Si
« vous voulez, seigneur, ma mort, me voici; je ne
« suis que l'un de vos esclaves. » — Abou-Saïd l'assura
« qu'il était bien éloigné de lui vouloir du mal. Je
« sais, lui dit-il, que tes adversaires te portent haine
« et envie, à cause de la faveur dont tu jouis; qu'ils
« ont pris les armes contre moi et contre toi. Je t'avais
« donné l'autorité sur eux; ils ont agi sans mon or-
« dre. » Alors Tchoban lui demanda la permission de
« combattre ses ennemis, et l'ayant obtenue, il le pria
« de lui donner des troupes. Le Sultan mit à sa dis-
« position dix mille cavaliers, commandés par l'émir
« Taz, fils du noyan Kitoubouga, qui avait péri dans
« la bataille d'Aïn-Djalout. L'émigré Cara-Sancour
« se présenta avec trois cents cavaliers armés de toutes
« pièces, suivant l'usage des guerriers égyptiens. Abou-
« Saïd marcha en personne à la tête de sa maison
« militaire, afin que Tchoban fut bien assuré qu'il
« était pour lui et non pour ses ennemis.

« Cependant Courmischî, Irendji et Tocmac, poursui-
« vant Tchoban sur la route de Tébriz, n'avaient pu
« entrer dans cette ville, qui leur avait fermé ses por-

Comme Abou-Saïd avait fait preuve d'une grande valeur dans la bataille, on ajouta à

« tes, crainte du pillage; mais son préfet, El Hadji,
« alla à leur rencontre avec des mets, des boissons et
« même des vivres pour leurs troupes. Ils exigèrent de ce
« préfet la somme de soixante-dix mille dinars (le dinar
« à six drachmes), en punition de ce que les habitants
« étaient allés, par l'ordre du vézir Alischah, au devant
« de Tchoban, et de ce qu'on leur avait fermé les
« portes de la ville. Ils partirent le même jour, se di-
« rigeant sur Mianét, passèrent Zengan et rencontrèrent
« l'armée de Tchoban près d'un village nommé Mi-
« naré. A la vue des drapeaux d'Abou-Saïd, l'émir
« Irendji fut ébranlé; il consulta les siens. Courmischi
« lui dit : « Il faut nous battre; le Sultan, au fond du
« cœur, est pour nous. » — Les deux armées rangées
« en bataille, Courmischi manda à Tchoban de lui faire
« connaître, par un signal, où il se trouvait, voulant
« aller lui faire sa soumission. Tchoban fit arborer son
« étendard; mais il prit la précaution de s'en éloigner;
« en effet Courmischi fit une charge terrible sur sa
« troupe rangée près de ce drapeau, croyant que Tcho-
« ban s'y trouvait. On se battit, de part et d'autre,
« avec le plus grand acharnement. L'émir Taz et l'égyptien
« Cara-Sancour firent des prodiges de valeur.
« Irendji et les siens prirent la fuite; la plupart des
« troupes rebelles passèrent sous les drapeaux du sultan.
« Irendji, Courmischi, Tocmac, son frère et d'autres
« officiers, furent pris et conduits à Soultaniyé. Tra-
« duits devant un conseil militaire (*Yargou*) et interro-

ses titres, dans les actes publics, le surnom de *Bahadour-Khan*, ou de *Khan valeureux*. Après

« gés sur les motifs de leur révolte, ils répondirent
« unanimement qu'ils avaient agi d'après l'ordre d'Abou-
« Saïd. Courmischî dit à Tchoban : « Youssouf Béka et
« Mohammed Herzé sont venus me trouver de la part
« d'Abou-Saïd pour m'engager à t'attaquer et à t'ôter
« la vie. » Tchoban fit amener ces deux individus et
« les interrogea; ils soutinrent le fait; Abou-Saïd le
« nia, dit à Tchoban qu'ils mentaient, et ordonna qu'ils
« fussent traités comme méritait de l'être quiconque osait
« calomnier son souverain. Tous furent condamnés à
« mort, d'après le Yassa de Tchinguiz-khan. Alors
« Irendji tira un papier de son portefeuille et dit à
« Abou-Saïd : « Voici l'ordre que vous m'avez donné de
« tuer Tchoban ; puis il lui adressa des injures ; sa grande
« audace lui venait de ce qu'il était l'oncle de la mère
« du Sultan. Ce prince nia ce qu'il avançait, et dit à
« Tchoban : « Agissez envers eux selon le Yassa ; ils se
« sont insurgés contre moi et contre vous. » Tchoban
« les fit exécuter. Il commença par Irendji, et voulut
« ajouter les tourments à son supplice. On le suspendit
« par les côtes à des crocs de fer. Dans cet état Irendji
« chargea Abou-Saïd des plus horribles imprécations ;
« on voulut lui couper la langue, et comme on ne put
« pas la saisir, on lui enfonça sous le menton une tige
« de fer qui lui traversa le palais. Son cadavre resta
« exposé nud pendant deux jours ; ensuite on lui coupa
« la tête, qui fut promenée dans le Khorassan, l'Azer-
« baïdjan, les deux Iracs, le Roum et le Diarbekr. Cour-

ces événements qui se passèrent dans le mois de juin 1319, Abou-Saïd alla prendre ses rabi-2
719.

« mischi et Tocmac furent suspendus à des crocs. —
 « J'ai extrait ces détails de l'histoire du scheïkh A'lem-
 « ud-din el-Berzali, qui les tenait du scheïkh Moham-
 « med, fils d'Abou-bekr el-Cattan, d'Erbil, lequel vint
 « à Damas.» Il ajoute dans cette même histoire: « En-
 « suite arriva de Soultaniyet le négociant Alaï-ud-din
 « Ali, qui me raconta à-peu-près les mêmes choses. Il
 « me dit: « J'étais dans cette ville, lorsque Tchoban
 « fit poursuivre les Émirs qui s'étaient insurgés contre
 « lui; il en prit, depuis le premier de djomada 2 (20
 « juillet); jusqu'à la fin de schewal (commencement de
 « décembre), environ trente-six qu'il mit à mort; il
 « s'empara de leurs biens, qui le dédommagèrent am-
 « plement de ce qu'il avait perdu. Le corps d'Irendji
 « fut exposé nud pendant trois jours; avec lui furent
 « accrochés Tocmac et son frère Erssémé, ainsi que
 « l'émir Bektout. Le lendemain, Youssouf Boga, son
 « frère et l'émir Youmaï eurent le même sort. On tua,
 « le troisième jour, deux fils de Tocmac, âgés l'un et
 « l'autre de sept ans. Le quatrième jour, on mit à mort
 « un fils d'Irendji, nommé Véfadar, âgé de quinze ans.
 « Un autre de ses fils, l'émir Ali, avait péri dans la
 « bataille; on lui avait coupé la tête, qu'on avait jetée
 « à sa mère Kikhschek, fille du sultan Ahmed, fils
 « d'Abaca, laquelle assistait à ce combat. Elle fut prise
 « et conduite à Abou-Saïd, qui la fit jeter à terre et
 « écraser sous les pieds des chevaux. On amena, le
 « septième jour, Courmischi, fils d'Alinac; on lui rasa

quartiers d'hiver dans le Carabag d'Arran. Tchoban obtint alors une nouvelle marque de faveur. La mort lui avait enlevé sa femme Doulendi, fille d'OEuldjaïtou, que ce souverain, en récompense de ses services, lui avait fait épouser en 1304. Il supplia Abou-Saïd de lui accorder la main de sa sœur Sati Bey, qu'il obtint, et le mariage fut célébré le 6
20 rédj. septembre.

L'année suivante, Abou-Saïd fut délivré par les armes de Guébeg, d'un voisin dangereux à l'orient. Guébeg khan, qui avait succédé à son frère Issenbouca sur le trône de la Tran-

« le menton; on lui mit sur la tête un bonnet pointu,
« appelé *tourttour*. Il fut promené, le corps fixé avec
« des clouds, par la ville de Soultaniyet et conduit
« ensuite devant Tchoban, qui le fit tuer à coups
« de flèches. Son frere, amené du Khorassan, fut tué
« dès son arrivée. Coutloucschah, fille d'Irendji, et
« l'une des veuves de Kharbenda, allait être mise à
« mort par l'ordre d'Abou-Saïd, qui l'accusait d'avoir
« empoisonné son père; elle fut sauvée par l'interces-
« sion du vézir Alischah; ce ministre la fit épouser
« tout de suite à Khodja Dimaschk, l'un des fils de
« Tchoban. La veuve de Tocmac fut épousée par l'émir
« Taz, fils de Kitoubouga noyan, qui succéda à Cour-
« mischi dans le commandement du Tabéristan. Les
« corps des suppliciés furent tous brûlés. »

soxiane et du Turkustan, ennemi personnel du prince Yassavour, voyant le mauvais succès de son entreprise sur le Khorassan et l'Irac, fit marcher contre lui une armée de quarante mille hommes, sous les ordres de plusieurs princes de son sang. Il annonça cette expédition à l'émir Hosseïn, gouverneur du Khorassan, et l'invita de la seconder. Hosseïn commandait vingt mille hommes; le prince de Hérat et celui du Sidjistan levèrent, par ses ordres, autant de troupes qu'ils purent. Ces forces réunies, qui se montaient à quarante mille hommes, infanterie et cavalerie, marchèrent sur le Candahar; mais Hosseïn reçut, à Kharsenk, un courrier des princes Tchagatayides avec la nouvelle que le sort de Yassavour était déjà décidé.

Arrivés à dix fersenks du camp de Yassavour, ces princes avaient fait par leurs émissaires des promesses séduisantes à ses généraux, qui s'étaient laissés gagner. Il fut convenu, après de longues délibérations, qu'ils l'abandonneraient quand les deux armées seraient en présence. Yassavour, ne se doutant point de ce complot, fit de grandes largesses à ses troupes, et marcha à la rencontre des princes ses cousins; mais, au moment où les deux armées devaient fondre l'une sur l'au-

mi-dj. 1.

720.

juin

1320.

tre, ses troupes, après avoir massacré Bek-tout, l'ame de ses conseils, passèrent à l'ennemi. Yassavour prit la fuite avec sa femme, ses enfants et les officiers de sa maison, en tout, deux cents personnes. Ausitôt mille cavaliers furent détachés à sa poursuite; ils l'atteignirent le troisième jour, et l'ayant fait prisonnier, après un long combat, ils le tuèrent sur le champ. Trois jours après, l'armée de Guébeg s'en retourna dans la Transoxiane avec la famille de Yassavour, beaucoup d'autres captifs et un immense butin (1).

Plusieurs des provinces septentrionales du royaume, le Diarbekr, la Mésopotamie, le Kurdistan, furent ravagés par une cruelle famine dans l'année 1318. Beaucoup d'habitants émigrèrent; un plus grand nombre périt de faim et de maladies. On mangea les cadavres; on vendit les enfants, le prix d'un garçon variant de cinq à cinquante drachmes; ils étaient la plupart achetés par les Mongols. Comme on ne voulait pas acheter ceux des Musulmans, les mères se disaient chrétiennes, afin de pouvoir les vendre. Les villes de Mardin, Djéziret-ul-Omar, Mayafarikin, Moussoul,

(1) Continuateur de Raschid.

Erbil, furent dépeuplées. L'Irac-Arêb eut aussi à souffrir de ce fléau dont la première cause dans le Diarbekr et le pays de Sindjar fut le passage d'une nuée de sauterelles. La sécheresse du printemps de 1318 aggrava le mal, qui alla en croissant jusqu'au printemps de 1319, où il atteignit son plus haut période (1).

Il tomba, dans le mois d'août de l'année 1320, aux environs de Soultaniyé, de la grêle d'une énorme grosseur; un de ces grains pesait dix-huit drachmes. Cette grêle tua beaucoup de bétail; elle fut suivie d'une terrible inondation dans la ville. La frayeur était générale; on invoquait la miséricorde divine. Abou-Saïd interrogea les docteurs de la loi sur la cause de ces fléaux; ils les attribuèrent à l'oppression et à la tyrannie, à toutes les transgressions commises, et entre autres, à l'existence de cabarets et de mauvais lieux dans le voisinage des mosquées, des collèges, des couvents. En conséquence, Abou-Saïd ordonna la suppression des tavernes dans son royaume. Les cabaretiers de Soultaniyé durent apporter tout leur vin, dans

(1) Novaïri.

des muids, au pied du château; on y amassa plus de dix mille de ces vaisseaux; alors, le vézir Tadj-ud-din Alischah parut avec ses employés, et les muids furent vidés dans le fossé du château; ensuite on les brûla; le feu dura deux jours (1). Abou-Saïd abolit en même temps l'impôt sur les grains.

Ce prince avait, dès son avènement au trône, témoigné au sultan d'Égypte le désir de voir établir une paix solide entre les deux États. Nassir y avait répondu par des assurances également pacifiques; mais l'accueil que continuaient à recevoir en Perse les transfuges égyptiens indisposait sans cesse la cour du Caire. L'émir Hossam-ud-din Mohanna qui, après la mort de son père Schéref-ud-din Yassa, en 1284, avait reçu du sultan Kélavoun le commandement des

(1) Novaïri. — Cet historien ajoute: « J'ai rapporté
« cela d'après l'histoire du scheïkh A'lem-ud-din el
« Berzali, laquelle a pour titre *El-Moctafi*. Il y ra-
« conte qu'un marchand de Moussoul, qui fut présent
« à cette opération, avait dit que de Soultaniyé il
« s'était rendu à Tébriz, et qu'il y avait vu également
« répandre le vin dans les rues, et en plus grande quan-
« tité qu'à Soultaniyé; que de-là il passa à Moussoul,
« et que le vin y coulait encore plus abondamment. »

Bédouins de Syrie, n'avait pas osé se montrer à la cour du sultan Nassir depuis qu'il avait assisté l'émir rebelle Cara Sancour, et quoique ce souverain s'efforçât de le rassurer par des marques de bienveillance, des lettres, des présents, de nouveaux fiefs, des largesses à ses fils, à ses proches et à ses familiers, Hossam-ud-din n'en était que plus récalcitrant. N'espérant plus pouvoir le ramener, Nassir conféra, en mai 1316, le commandement des Bédouins de Syrie à Schudja'-ud-din Fazel, frère de Hossam-ud-din, et le fit revêtir, selon l'usage, d'une robe de satin de Ma'den bordée de fourrure. Hossam-ud-din passa alors dans l'Irac-Arèb, et se rendit de Bagdad à l'Ordou d'OEuldjaïtou, qui lui fit un accueil distingué, lui donna des marques de sa munificence, lui accorda un apannage, et le laissa libre de se fixer dans ses États ou d'en sortir. L'Émir préféra de retourner en Syrie, pour se réconcilier avec le Sultan, qui en effet le rétablit dans son autorité par lettres patentes, en mai 1317. Nassir l'invita de venir à sa cour; mais l'Émir craignait de s'y rendre. Le Sultan renouvelait ses messages et le chef arabe protestait toujours de sa soumission, sans vouloir aller au Caire. Il soupçonnait au Sultan

des arrière-pensées; les grandes largesses de Nassir aux Bédouins lui étaient même suspectes; enfin le Sultan ayant ordonné, en avril 1320, une expédition en Cilicie, Housam-ud-din se persuada que ces troupes étaient destinées contre lui, et émigra une seconde fois. Il passa dans l'Irac-Arèb avec les individus de sa famille et leurs clients de la tribu Al-Fazel. Alors le Sultan fit mettre le séquestre sur tous les fiefs de ces fugitifs, nomma chef des Bédouins l'émir Schems-ud-din Mōhammed, fils d'Abou-bekr, et donna l'ordre de chasser de Syrie tous ceux qui appartenaient à la famille de Mohanna (1).

Nassir, toujours animé d'un vif ressentiment contre Cara-Sancour, cherchait à le faire assassiner. Il envoya à Tébriz, dans l'année 1320, pour attenter à la vie de cet Émir transfuge, trente Ismaïliyens, mis à sa disposition par le chef de la secte en Syrie, qui résidait à Massiat. Lorsqu'ils furent dans cette ville, l'un d'eux dénonça ses compagnons à Cara-Sancour, qui en fit saisir plusieurs et les mit à mort; ce qui n'empêcha pas qu'un jour qu'il se promenait à cheval, dans les

(1) Novāiri.

environs de son camp, un de ces assassins ne s'élançât sur lui; mais il ne put exécuter son dessein et fut tué. A la nouvelle de cet attentat, l'alarme se répandit dans la résidence royale; on crut que les Ismaïliyens étaient chargés de tuer non-seulement Cara-Sancour, mais aussi le Sultan, Tchoban, Alischah, les principaux officiers mongols; tous ces personnages se tinrent sur leurs gardes. On rapporte qu'Abou-Saïd resta enfermé chez lui pendant onze jours. Tchoban manda El-Madjd Ismaïl es-Sélami, agent du sultan d'Égypte, et le maltraita de paroles. « De temps
« à autre, lui dit-il en colère, tu nous apportes
« quelques présents, et tu veux que nous
« soyons en paix avec le souverain d'Égypte,
« afin qu'il puisse plus aisément nous faire
« tuer par les Ismaïliyens.» Il le menaça de la mort et le fit arrêter; mais le vézir Alischah parvint à le faire élargir. On apprit, sur ces entrefaites, qu'un Ismaïlien avait assailli, un poignard à la main, le gouverneur de Bagdad, sans avoir néanmoins pu le frapper, et que poursuivi, il s'était donné la mort (1). Ce nouvel attentat fit une telle im-

(1) « Le sultan Nassir, dit Macrizi, envoya, pour
« assassiner Cara-Sancour, un grand nombre de dévoués

pression sur Tchoban qu'il résolut de proposer un traité de paix aux Égyptiens. Abou-Saïd nomma un ambassadeur pour aller la négocier au Caire, et Madjd es-Sélami le dévança pour annoncer sa prochaine arrivée et préparer le terrain. Les ordres furent expédiés aux gouverneurs de Damas et d'Alep, de sortir à la rencontre de ce négociateur et de lui rendre les honneurs dûs à son caractère. Il porta au Caire des lettres qui exprimaient le désir de faire la paix à certaines conditions, entre autres : que le gouvernement égyptien n'enverrait pas des assassins (*fidaviyet*) dans le pays mongol ; qu'il ne réclamerait pas les individus qui avaient quitté l'Égypte pour passer dans les États d'Abou-Saïd, et que ce souverain ne demanderait pas non plus l'extradition de ses sujets, réfugiés en Égypte ; qu'on n'envoyât plus des Arabes, ni des Turcmans, pour faire des incursions sur le territoire mongol ; que les communications fussent libres entre les deux royaumes, afin

« ismailiyens, qui se sacrifièrent inutilement ; on en fit
« mourir cent vingt par le sabre, indépendamment de
« ceux qui disparurent, et dont on n'entendit plus par-
« ler. » (*El-Khittat*, article : El - Médresset el - Cara-
Sankhouriyet).

que les commerçants pussent aller de l'un à l'autre sans obstacle; que la caravane des pèlerins pourrait se rendre tous les ans de l'Irac à la Mecque, avec un étendard qui porterait le nom du sultan d'Égypte, et un autre qui porterait le nom du sultan Abou-Saïd; enfin qu'on ne demanderait plus l'extradition de l'émir Cara-Sancour. Le sultan Nassir, ayant convoqué son conseil, lui fit donner lecture de cette lettre; on y décida que la paix serait signée aux conditions proposées, et il fut ordonné de préparer des présents pour le sultan Abou-Saïd. La connaissance qu'on avait en Égypte des derniers actes de ce prince, y avaient disposé les esprits en sa faveur. On savait qu'il avait prohibé l'usage des boissons enivrantes; qu'il les avait même fait répandre à terre et avait puni de mort ceux chez qui on en avait encore trouvé, malgré la défense; que les maisons de prostitution avaient été fermées, les chanteuses et les baladins, expulsés; les droits qui se percevaient des marchands étrangers, supprimés, les églises, détruites dans le voisinage de Tébriz, et les mosquées restaurées. Le gouvernement égyptien ne voulut pas le céder en rigorisme au Khan mongol. Il ordonna à ses préfets de supprimer les fermes des liqueurs

fermentées, de faire répandre ces boissons, de fermer les cabarets et de chercher à ramener les individus livrés à la prostitution (1).

Depuis l'époque des premières hostilités entre Houlagou et Barcaï, les sultans d'Égypte avaient soigneusement entretenu des relations d'amitié avec les Khans du *Descht Kiptchac*, au moyen de fréquentes ambassades. Il était arrivé au Caire, en avril 1314, un envoyé du Khan Euzbeg, accompagné, comme d'ordinaire, d'un envoyé de l'empereur de Byzance. De son côté, le sultan d'Égypte fit partir deux ambassadeurs pour la cour d'Euzbeg, lesquels revinrent, à la fin de 1315, avec de nouveaux envoyés. L'année suivante, Nassir lui fit porter des présents de grand prix et demanda en mariage une princesse du sang de Tchinguiz-khan. Son ambassadeur, après avoir remis les lettres dont il était chargé, témoigna le désir d'obtenir une audience privée du Khan; mais l'interprète lui dit, au nom d'Euzbeg, que s'il avait autre chose à exprimer qu'un simple compliment, il devait s'adresser aux Émirs. En conséquence, l'ambassadeur fit la proposition de

(1) Macrizi, 1^{re} partie.

mariage dans une réunion des principaux chefs militaires, convoqués pour l'entendre; ils étaient au nombre de soixante-dix. Ils parurent très-choqués de cette demande, observèrent qu'il n'en était jamais arrivée de semblable depuis le temps de Tchinguiz-khan, et dirent qu'ils ne savaient pas pourquoi on enverrait en Égypte une fille de la race de cet empereur, pourquoi on lui ferait traverser sept mers, avec d'autres choses de ce genre. Ainsi, le premier jour, ils rejetèrent la demande du sultan; mais, le lendemain, après qu'ils eurent reçu les présents que ce prince leur avait destinés, le même sujet étant repris dans leur assemblée, ils se montrèrent plus faciles et finirent par donner leur consentement: « De tout temps, dirent ils, « les rois ont demandé en mariage des filles « de souverains, et le sultan d'Égypte est un « grand monarque; il faut lui accorder ce « qu'il désire; mais l'union ne pourra être « conclue que dans quatre ans; la première « année sera pour les pourparlers; la seconde, « pour la demande en mariage; la troisième, « pour les présents mutuels, et dans la quatrième se feront les noces. » Lorsqu'il fut question du contrat de mariage, les délégués d'Euzbeg demandèrent, pour la main de la

princesse, la somme de cent toumans d'or, c'est-à-dire, un million de dinars, outre un nombre très-considérable de chevaux et d'armures complètes, ainsi que d'autres articles. Ils voulaient que le sultan envoyât, pour recevoir la princesse, plusieurs grands Émirs, avec leurs femmes; ils exigèrent enfin des conditions qu'il était impossible d'accorder. Aussi le sultan renonça-t-il à sa demande.

Les deux souverains s'envoyèrent de nouvelles ambassades; mais Nassir ne fit plus la moindre mention de son premier projet. Ses lettres ne contenaient que les compliments d'usage. Enfin, lorsque l'émir Seïf-ud-din vint de sa part à la cour d'Euzbeg, et lui apporta, entre autres présents, une robe royale brochée d'or et ornée de pierreries, dont Euzbeg se revêtit, ce prince lui parla du mariage. « J'ai pourvu, lui dit-il, à ce qu'a demandé « mon frère le sultan Nassir; je lui destine « une fille du sang de Tchinguiz-khan, issue « du roi Bérékaï, fils de Batou Khan. » L'ambassadeur répondit que le Sultan ne l'avait pas envoyé pour cet objet, lequel était d'une haute importance; que lorsque le Sultan serait instruit des intentions du Khan, il enverrait sans doute à sa cour des présents dignes de lui être offerts. Il voulait par-là

gagner du temps; mais Euzbeg reprit qu'il lui enverrait la princesse, et l'ambassadeur ne put que se soumettre à sa volonté. L'affaire décidée, Euzbeg dit à l'ambassadeur de lui remettre le don nuptial. Celui-ci alléguait qu'il n'avait pas apporté d'argent. « Eh bien, » dit Euzbeg, nous ordonnerons aux marchands de te prêter ce qu'il faut, » et, en effet, ils prêtèrent à Seïf-ud-din vingt mille dinars, qu'il remit à Euzbeg. Alors ce prince voulut que l'ambassadeur donnât une fête aux Khatounes; Seïf-ud-din emprunta une autre somme qui s'élevait à environ sept mille dinars et donna la fête. La Khatoune partit accompagnée d'ambassadeurs, de plusieurs dames, et du Cadhi de la ville de Séraï. Elle s'embarqua le 17 octobre 1319, et après avoir essuyé beaucoup de contretemps et de dangers, elle arriva à Alexandrie dans le mois d'avril 1320. Lorsqu'elle quitta le vaisseau, on la fit entrer dans une tente dorée, placée sur une voiture, qui fut traînée jusqu'au palais par des mameloucs. Le sultan lui envoya des chambellans et dix-huit barques. A son arrivée au Caire, elle fut reçue au bord du fleuve par l'émir Seïf-ud-din Argoun, le lieutenant du sultan, à la tête des principaux officiers des mame-

loucs de ce prince, et portée dans un palanquin, sur les épaules des mameloucs, depuis la barque royale jusqu'au pavillon de la place nommée *Meïdan-us-Soultaniyu*. On lui avait dressé sur cette place une tente d'étoffe de soie, dans laquelle on lui servit un repas splendide. Trois jours après, le Sultan donna audience aux ambassadeurs d'Euzbeg et à ceux de l'empereur grec et du roi de Géorgie qui les avaient accompagnés. Ensuite la Khatoune fut conduite du *Meïdan* au château de la montagne dans un chariot couvert (*araba*), tiré par une mule que conduisait l'un de ses esclaves, et fut logée dans un hôtel que le sultan avait fait bâtir pour elle avec une élégance inconnue jusqu'alors dans les pays musulmans. Par le contrat de mariage, qui fut dressé huit jours après, le sultan donnait trente mille *mitscales* en espèces, desquelles devaient être déduits les vingt mille dinars dont il a été parlé. Nassir congédia, dans le mois de septembre, les ambassadeurs d'Euzbeg et la suite de la princesse, après les avoir tous comblés de largesses, et il envoya des présents magnifiques au Khan et à ses courtisans (1).

(1) Novairi.

CHAPITRE IV.

Révolte de Timourtasch, gouverneur du Roum. — Traité de paix avec l'Égypte. — Cruelles invasions des Égyptiens et des Roumiens en Cilicie. — Efforts du pontife romain pour procurer des secours aux Arméniens. — Deux lettres du pape Jean XXII au khan Abou-Saïd. — Nouveaux ravages en Cilicie. — Trêve de quinze ans accordée par le sultan d'Égypte au roi Léon. — Mort du vézir Alischah. — Élévation au ministère de ces deux fils. — Leur destitution. — Ministère de Rokn-ud-din Saïn. — Incursion de Tchoban au nord du Derbend. — Passion d'Abou-Saïd pour Bagdad Khatoune, fille de Tchoban. — Invasion de Termé-Schirin dans le Khorassan. — Mécontentement d'Abou-Saïd envers Tchoban. — Mort violente de Dimaschk-Khodja. — Mesures prises par Abou-Saïd pour se défaire de Tchoban et des siens. — Marche de Tchoban du Khorassan sur l'Irac. — Négociation infructueuse. — Défection d'une partie de l'armée de Tchoban. — Sa fuite. — Sa retraite à Hérat. — Sa fin tragique. — Mariage d'Abou-Saïd avec Bagdad Khatoune. — Transport des restes de Tchoban à la Mecque et à Médine. — Sort de Hassan, fils aîné de Tchoban. — Actes de Timourtasch, gouverneur du Roum. — Sa retraite en Égypte. — Sa réception au Caire. — Son extradition demandée par Abou-Saïd. — Son exécution au Caire. — Mort de Cara-Sancour. — Exécution de Scheikh-Mahmoud, fils de Tchoban. — Ministère de Guiath-ud-

din, fils de Raschid. — Révolte d'Ali-Padischah, oncle du sultan. — Conjuraton de Narin-togaï. — Tentatives de ce général sur la vie du vézir Guiath-ud-din. — Arrestation et exécution de Narin-togaï. — Disgrâce de l'émir Scheïkh-Hassan. — Sa nomination au gouvernement du Roum. — Tentative d'assassinat sur le gouverneur du Fars et punition des coupables. — Mort d'Abou-Saïd.

722. En 1322, Timour-tasch, fils de Tchouban, gouverneur du Roum, s'y déclara prince souverain, faisant battre monnaie et réciter le *Khoutbé* en son nom; il se donnait pour le *Mahdi* qui doit paraître à la fin du monde. Il avait envoyé des émissaires en Égypte pour annoncer à Nassir qu'il allait entreprendre la conquête de la Perse, et le prier de le seconder. Tchoban, stupéfait de ces nouvelles, en fit son rapport au Sultan et lui demanda la permission de marcher lui-même contre son fils, qu'il amènerait à ses pieds, s'il se soumettait de plein gré, ou dont, en cas contraire, il lui rapporterait la tête. Il partit, au cœur de l'hiver, avec des forces considérables. Timour-tasch se disposait à livrer bataille à son père, lorsque des officiers, des magistrats, des prélats, unirent leurs efforts

pour lui faire abandonner la voie des armes, et employant tour-à-tour les promesses et les menaces, parvinrent à l'entraîner auprès de l'émir Tchoban, qui le fit garotter. Il punit de mort plusieurs des confidents de son fils, accusés de l'avoir égaré par leurs conseils, et conduisit au Sultan Timour-tasch prisonnier. Abou-Saïd lui accorda sa grâce, en faveur des mérites de son père, et lui rendit même, peu après, le gouvernement du Roum.

Les négociations entamées avec l'Égypte amenèrent un traité de paix, qui fut ratifié, en 1323, par Abou-Saïd, et publié de la chaire à Tébriz. L'émir égyptien Itmisch retourna au Caire avec l'acte du serment prêté pour l'observation de ce pacte, par Abou-Saïd, Tchoban et le vézir Alischah, et un ambassadeur d'Abou-Saïd alla recevoir au Caire le serment du sultan Nassir. Dès-lors, les deux souverains s'envoyèrent de fréquentes ambassades, pour resserrer les liens de l'amitié qu'ils venaient de contracter (1).

En faisant la paix avec l'Égypte, Abou-Saïd avait interposé ses bons offices en faveur de la Cilicie, qui venait d'être cruellement

(1) Macrizi.

ravagée par les Égyptiens. Léon V succéda, en 1320, à son père Oschin. Comme il n'avait que dix ans, il fut sous la tutèle du Baïle Oschin, qui avait obtenu la main de sa mère Jeanne de Sicile, et qui lui fit épouser sa fille. La trêve avec l'Égypte étant près d'expirer, le roi demanda à la renouveler aux mêmes conditions; mais Nassir exigeait la restitution de plusieurs places prises par les Arméniens sous le règne du sultan Latchin, et comme ils ne voulaient rendre que l'un de ces châteaux, le Sultan fit entrer en Cilicie un corps de troupes sous les ordres de l'émir Schihab-ud-din Carttaï, gouverneur de la province de Tripoli. Après avoir passé la rivière Djihan, dans laquelle environ mille cavaliers se noyèrent, ce corps se divisa en détachements, qui ravagèrent le pays pendant dix-sept jours, et se retirèrent ensuite avec leur butin (1).

djom.-1
720.
juin
1320.

Le roi Léon et le Baïle Oschin écrivirent alors au souverain pontife pour implorer les secours de la chrétienté. Jean XXII répondit que les rois d'Europe, occupés à se faire la guerre, ne pouvaient point passer en Orient,

(1) Novairi.

et qu'il envoyait quelques troupes au secours de la Cilicie; mais, avant leur arrivée, le sultan Nassir, informé que Léon cherchait à armer l'Europe contre l'Égypte, se vengea cruellement de ce prince. A son instigation, Timour-tasch entra en Cilicie, où l'on ne s'attendait pas à une attaque de la part des Mongols, ravagea ce pays, y tua beaucoup de monde, et emmena un grand nombre de captifs. Ensuite un émir turc, nommé Omar, vint faire le dégât dans cette malheureuse contrée. Ses troupes ruinèrent tout sur leur passage, tuèrent beaucoup d'habitants, ouvrirent les anciens tombeaux croyant y trouver des trésors, jetèrent au feu les ossements, brûlèrent les grains sur pied et dans les magasins, et enlevèrent partout le bétail. Ils se retirèrent au bout de vingt-cinq jours avec les dépouilles de la Petite-Arménie, qui fut envahie peu après par des troupes égyptiennes. Elles y prirent plusieurs villes, brûlèrent Adana, rasèrent sa citadelle, firent aussi un riche butin et emmenèrent vingt mille captifs. A la nouvelle de ces calamités, pendant lesquelles les chefs arméniens, au lieu de réunir leurs forces pour défendre leur patrie, poursuivaient avec le même acharnement leurs querelles particulières, le pape Jean XXII

adressa une lettre universelle aux Fidèles d'Europe pour les exhorter à fournir aux Arméniens des secours d'hommes et d'argent; il ordonna des prières solennelles dans toutes les églises et des quêtes pour subvenir aux besoins de ceux qui voudraient prendre la croix; il envoya au roi Léon une somme d'argent pour lever des troupes, et adressa au sultan Abou-Saïd une lettre, datée d'Avignon, le 13 juillet 1322, où, lui rappelant que ses ancêtres, amis du nom chrétien, avaient toujours été les alliés des rois d'Arménie, leurs soutiens contre les Turcs et leurs autres ennemis, il lui exprime la persuasion qu'Abou-Saïd voudra suivre l'exemple de ses prédécesseurs, en secourant aussi le roi d'Arménie, dont les ennemis avaient envahi une partie de ses États et convoitaient le reste.

Jean XXII ne laissa pas échapper cette occasion d'exhorter Abou-Saïd à embrasser la religion chrétienne; ce fut le sujet d'une autre lettre qui porte la date du 12 juillet. Le pontife romain y rappelle le souvenir des anciennes relations d'amitié qui avaient existé entre les prédécesseurs d'Abou-Saïd et les souverains de la chrétienté : « Nous nous souvenons, écrit-il, d'avoir souvent entendu

« dire que vos ancêtres, illustres par leur
« magnanimité, envoyaient, de temps à autre,
« des ambassadeurs pour témoigner leur vé-
« nération aux pontifes romains et au Siège
« apostolique; qu'ils contractaient également
« amitié avec les rois des Francs et leur
« adressaient des lettres par ces mêmes am-
« bassadeurs, que les princes chrétiens, ainsi
« que nos prédécesseurs, recevaient avec les
« honneurs convenables, se réjouissant de
« leur présence. Vos ancêtres et ces rois
« s'honoraient aussi mutuellement par des
« dons et des présents. Vous mettrez le com-
« ble à vos mérites, si, à l'exemple de vos
« ancêtres, vous nous visitez, nous et le
« saint Siège, par de semblables ambassa-
« deurs, et si vous renouvez amitié avec
« notre très-cher fils en J.-C., l'illustre roi
« des Francs. Nous nous en réjouissons en
« Dieu particulièrement, désirant vous com-
« plaire en tout ce qui peut être agréable au
« Seigneur (1). »

Le pape Jean XXII avait nommé, par une

(1) Odor. Raynaldus, t. V, p. 198 et 199. Le nom du Khan mongol est écrit dans la suscription de ces deux lettres *Boyssethan*, pour Bou Saïd khan.

bulle donnée à Avignon, le 1^{er} mai 1318, un archevêque de Soultaniyé, dans la personne de François de Péruse, dominicain, qui avait déjà prêché la parole de Dieu dans l'Orient. Le souverain pontife confia au nouvel archevêque la direction spirituelle de tous les Catholiques sujets d'Abou-Saïd, ainsi que de ceux qui habitaient les pays de la domination de Caïdou, et des rois ou princes de *l'Éthiopie et de l'Inde*. Il lui donna pour évêques suffragants six religieux dominicains qui reçurent l'ordre de se rendre immédiatement en Perse (1). François de Pérouse résigna son archevêché en 1323, et eut pour successeur le frère Guillaume d'Ada. Mais les Chrétiens en Perse étaient retombés, depuis la conversion des Mongols au mahométisme, dans l'état d'abaissement d'où les avait tirés la protection de Houlagou, d'Abaca et d'Argoun.

Le roi Léon avait aussi invoqué l'assistance d'Abou-Saïd. Ce prince envoya à son secours un corps de vingt mille hommes, et invita le sultan d'Égypte à faire la paix avec Léon; mais, avant l'arrivée des troupes mongoles,

(1) Odor. Rayn., t. V, p 79.

une horde de brigands entra en Cilicie de l'Asie mineure; elle prit la ville d'Ayas, la pillà, puis la brûla, et commit de grands ravages dans le pays. Peu de temps après, le patriarche des Arméniens Constantin alla en Égypte et obtint de Nassir une trêve de quinze ans. Elle était conclue lorsque les troupes auxiliaires mongoles arrivèrent en Cilicie.

Le vézir Tadj-ud-din Alischah termina sa carrière au commencement de l'année 1324. 724. Avant lui, aucun vézir des souverains mongols de la Perse, n'était mort naturellement. Le Sultan, qui l'aimait beaucoup, alla le voir pendant sa maladie. Il le remplaça par ses deux fils, qui ne tardèrent pas à se désunir. Les officiers du Divan prirent parti pour l'un ou pour l'autre, et leurs querelles devinrent si violentes qu'il fallut destituer les deux frères. Ils ne sauvèrent même leurs têtes que par le sacrifice de tous les biens que leur père et eux-mêmes avaient acquis dans une longue suite d'années.

Le poste de premier ministre fut alors conféré à Rokn-ud-din Saïn, dont le grand-père avait été inspecteur général des armées du

sultan Mohammed Khorazm-schah, et l'un des premiers officiers de son fils Djélal-ud-din. Rokn-ud-din s'était attaché à la personne d'émir Tchoban. Ambitionnant le ministère, il sut engager les intendants de ce généralissime, par les grands avantages qu'il leur promit, à lui parler en sa faveur. Ces officiers répétèrent à leur maître que depuis le commencement de la monarchie, c'étaient toujours les Émirs les plus influents qui avaient disposé du ministère en faveur de leurs clients. Ils citèrent, sous le règne d'Argoun, Sad-ud-dévlet, placé par Ordoucaya; sous celui de Gaïkhatou, Sadr-ud-din, par Togatchar; du temps de Gazan, Sad-ud-din Saoudji, par Nourin-Aca; sous OEuldjaïtou, Alischah, par émir Hosseïn Kourkan. « Comme notre maître, ajoutaient ils, n'est pas inférieur à ces Émirs, il conviendrait qu'il élevât au ministère Rokn-ud-din Saïn. » Entraîné par ces discours, Tchoban le fit nommer vézir; mais le nouveau ministre ne tarda pas à prouver son incapacité.

Tchoban, qui s'était toujours proposé de tirer vengeance de l'invasion faite par Euzbeg, franchit le Derbend, en 1325, à la tête d'une
725. forte armée, et s'avança, tuant, pillant et ravageant, jusqu'au bord du Térék, d'où il

se retira avec beaucoup de captifs et de butin.

A cette époque, Abou-Saïd, âgé de vingt et un ans, commençait à voir avec jalousie le pouvoir souverain que Tchoban et les siens exerçaient dans son royaume. Il s'était épris, en 1323, de Bagdad Khatoune, ⁷²³ épouse de Scheïkh-Hassan (1), et fille d'émir Tchoban, douée d'une rare beauté. Chez les Mongols, d'après une règle établie par l'usage depuis Tchinguiz-khan, un mari devait céder sa femme au souverain qui voulait l'épouser. Abou-Saïd chargea l'un de ses confidents d'aller instruire Tchoban de sa passion. Ce général, surpris et embarrassé, répondit cependant de manière à ne laisser aucun espoir à Abou-Saïd, et comptant que l'absence et le temps guériraient son cœur malade, il l'engagea de quitter Oudjan, à l'approche de l'hiver, pour aller passer cette saison à Bagdad, sans néanmoins lui dire un mot de la confidence qu'il en avait reçue par un tiers. Le jeune Abou-Saïd n'osait pas résister à la

(1) Le grand noyan Scheikh Hassan, était fils de Hossein *Kourkan* (ou gendre), fils d'Acbouca Bahadour, fils d'Ilkan, de la tribu des Djélaïres.

volonté de Tchoban. La cour partit pour Bagdad, et Tchoban envoya son gendre avec sa femme à Carabag.

A Bagdad, le prince, livré plus que jamais aux tourments de l'amour, sortait rarement de sa tente, et voyait peu de monde. Tchoban voulut le distraire par des parties de chasse; le sultan n'y trouva aucun plaisir. Tchoban prit un jour la liberté de lui demander la cause de son chagrin. Abou-Saïd se plaignit de son fils Dimaschk-Khodja, moins encore à cause de ses énormes dépenses que de ses propos déplaisants. A l'issue de cet entretien, Tchoban fit venir son fils et lui donna des avis sérieux sur la conduite qu'il devait tenir pour plaire à Abou-Saïd, l'exhortant à mener une vie moins dissolue et à renoncer à la société des vauriens qui l'entouraient. Dimaschk lui répondit qu'il s'était bien aperçu d'une altération dans les sentiments du prince à son égard; mais qu'il l'attribuait aux calomnies du vézir Saïn. « Je tiens, ajouta-t-il, « d'une source certaine, que cet ingrat, qui « nous doit sa fortune, s'est plaint au sultan « que Tchoban et sa famille disposaient de « tout dans le royaume, et que personne « autre n'avait le moindre pouvoir. » En effet, Saïn, qui avait reçu le titre de mélik Nous-

sret-ud-din Adil, bien qu'incapable de gérer son département, était jaloux de l'autorité des Tchobaniens, et saïssissait toute occasion de leur nuire dans l'esprit du Sultan. Il lui disait qu'ils absorbaient les revenus publics, et que même le peu d'argent qui arrivait au trésor ne pouvait être employé que d'après leurs ordonnances; que lui vézir n'avait pas la faculté de disposer d'un dinar, et que le Sultan devrait bien faire en sorte de réprimer ces usurpations de son pouvoir avant qu'il ne fût plus temps d'y remédier. Ces discours, souvent répétés, faisaient impression sur Abou-Saïd; d'ailleurs ce prince, toutes les fois qu'il sortait à cheval, était assailli par une foule de suppliants qui demandaient justice, et il imputait la misère publique à la mauvaise administration des Tchobaniens.

On craignait qu'au retour du printemps, les Mongols de la Transoxiane ne fissent une invasion dans le Khorassan, qui était dégarni de troupes. A la fin de l'hiver Tchoban partit de Bagdad pour cette province, accompagné du vézir Saïn et à la tête d'une armée que commandaient sous lui les généraux Ekrendj, Issen-Coutloug, Mohammed, frère d'Ali-Padischah, oncle du sultan, et d'autres. Plusieurs de ces généraux allèrent prendre leurs

quartiers dans le pays de Badghis. Tchoban reçut à Hérat un officier supérieur, envoyé par le Caan, pour lui porter une robe d'honneur, le titre d'*Émir-ul-Oméra* de l'Iran et du Touran, et une lettre pleine d'éloges sur son administration. Tchoban congédia cet envoyé avec des présents magnifiques pour l'empereur.

Le Khan de la Transoxiane, Termé-Schirin, passa en effet le Djihoun; mais il fut battu, près de Ghaznin, par l'émir Hosseïn, fils de Tchoban, et se retira dans son pays. Après sa victoire, l'armée de Hosseïn saccagea la ville de Gaznin, où elle commit les plus grandes atrocités. Cette campagne eut lieu dans l'automne de 1326. Lorsqu'elle fut terminée Hosseïn revint à Hérat auprès de son père.

Dans l'absence de Tchoban et du vézir Saïn, Dimaschk-Khodja était resté à la tête de l'administration. Il se laissait lui-même gouverner par quatre favoris dissolus qui l'entraînaient dans tous les vices. Pendant l'hiver de 1326, que la cour passa à Bagdad, il se livra à mille excès, ravissant les biens des particuliers, ordonnant arbitrairement des exécutions, attentant à la pudeur des femmes, des enfants. Le Sultan ne l'ignorait pas; il en était

indigné; mais il n'avait pas le pouvoir de punir le fils de Tchoban.

Au printemps de l'année 1327, la cour étant revenue à Soultaniyé, Dimaschk-Khodja poussa l'arrogance jusqu'à poursuivre de son courroux quiconque osait demander une audience au Sultan. Abou-Saïd, qui supportait avec peine ce joug humiliant, pensa enfin aux moyens de s'en délivrer; il s'ouvrit aux émirs Goundjouskat, son parent maternel, Narin-Togaï et Tasch-Timour. Sur ces entrefaites, on découvrit que Dimaschk-Khodja avait des liaisons avec Councoutaï, une ancienne concubine d'OEuldjaïtou, et qu'il la voyait secrètement. Abou-Saïd ne cherchait plus qu'une occasion pour se défaire de son oppresseur; il le fit épier, et averti que Dimaschk-Khodja venait de s'introduire chez Councoutaï, logée dans la citadelle, il donna l'ordre de le tuer. Dimaschk en fut instruit par ses gens, et n'osant plus sortir de la place, il tâcha d'engager les chefs militaires à se déclarer pour lui; mais aucun d'eux ne se laissa gagner, et le lendemain, des troupes investirent la citadelle.

On venait d'apporter à Soultaniyé les têtes d'une bande de voleurs de grands chemins. Le Sultan fit publier que c'étaient les têtes de

Tchoban et de ses clients qui avaient été tués à Hérat. Persuadé par la rumeur publique de la mort de son père, Dimaschk-Khodja prit un parti désespéré. Il sortit tout-à-coup de la citadelle, suivi de dix de ses domestiques, et perçant à travers les troupes qui la cernaient, il parvint à s'échapper, monté sur un de ces chevaux qu'on nourrissait des années pour s'en servir en pareille occasion. Néanmoins Loulou-Aca, envoyé à sa poursuite, l'atteignit près du village de Virdgan, et se saisit de sa personne après quelque résistance. Missr-khodja survint et voulut lui ôter la vie. Dimaschk supplie qu'on le mène au Sultan. Loulou dit que le prisonnier n'est pas un homme de peu d'importance, et somme Missr de montrer l'ordre de le mettre à mort. Missr s'en retourne à la hâte, revient avec l'anneau du Sultan, et d'un coup de sabre termine les jours de Dimaschk-khodja, dont la tête fut exposée sur une des portes de Souldaniyé. Ses quatre favoris eurent le même sort et toutes ses richesses furent livrées au pillage (1).

(1) Dimaschk Khodja laissa quatre filles : l'aînée, *Dilschad Khatoune*, épousa Abou-Saïd, et accoucha

Après avoir frappé ce grand coup, le 25 août 1327, Abou-Saïd sentit la nécessité d'écraser Tchoban avant qu'il eût le temps de s'armer pour venger son fils. Il fut arrêté dans son conseil, qu'il écrirait aux généraux Ekrendj, Issen-coutloug, Nevrouz et autres, sur la fidélité desquels il pouvait compter, pour leur annoncer le châtiment de Dimaschk, et leur ordonner de faire périr Tchoban, avant qu'il pût recevoir la nouvelle de cette catastrophe. On les informait qu'un corps d'armée marchait contre ses fils Timour-tasch et Scheïkh-Mahmoud, et que l'ordre était donné de mettre à mort les Tchobaniens partout où on les trouverait. Cette lettre fut envoyée par un homme de confiance.

A l'arrivée de cet émissaire, les généraux du Khorassan tinrent conseil. Accoutumés à

cinq mois après la mort de ce prince d'une fille qui mourut en bas âge. Elle épousa en secondes noces émir Scheïkh-Hassan, l'Ilkanien, qui en eut deux fils, Kématdin Todan et Soultan Ouveïs. La seconde, *Soultan-bakht*, fut mariée à émir Ilkan, fils de Scheïkh-Hassan; après sa mort, elle épousa émir Mass'oudschah Indjou. La troisième, *Dendi-schah*, épousa l'émir Scheïkh-Ali Couschdjî et fut mère d'émir Missir-mélik. La quatrième s'appelait *Alem-schah*.

voir dans Tchoban leur maître absolu, intimidés par l'idée de son autorité, ils résolurent d'aller dans le canton de Badghis lui révéler ce qui s'était passé; ils lui montrèrent même l'ordre du Sultan, dont ils parurent indignés, et jurèrent de lui rester fidèles, de seconder sa vengeance. Lorsqu'ils se furent retirés, Tchoban manda son fils Hassan et ses intendants pour les consulter. «Puisque Abou-
« Saïd, dit Hassan, est devenu notre ennemi,
« nous n'avons d'autre ressource que la voie
« des armes; mais gardons nous de nous fier
« aux paroles de ces Émirs, qui semblent au-
« jourd'hui vous être dévoués. Il faut, pour
« conserver votre vie, les mettre à mort. Le
« Khorassan est à nous, et nous disposons
« des revenus du Kerman et du Fars. Mar-
« chons donc contre Abou-Saïd; Timour-tasch
« est maître du Roum; Mahmoud, de la Géor-
« gie; nous l'entourons de nos armées.» Tchoban ne voulut pas suivre ce conseil. Aveuglé par l'orgueil d'un long pouvoir, il croyait n'avoir rien à craindre ni de ces Émirs, ni de personne autre dans le royaume. Il avait emmené le vézir Noussret-ud-din pour l'éloigner du sultan, qu'il était parvenu à indisposer contre Dimaschk-khodja. Se rappelant dans ce moment les torts du ministre, il le

fit venir, et l'immola aux mânes de son fils.

Lorsque ses forces furent réunies, il se trouva à la tête de soixante-dix mille hommes, avec lesquels il marcha sur l'Irac. Abou-Saïd avait aussi assemblé une armée. Dès qu'ils avaient appris la mort de Dimaschk, les généraux Sounatai, gouverneur du Diarbekr, Dévletschah, Ali-Padischah et les autres commandants sur les frontières, étaient accourus à l'Ordou royal avec les troupes sous leurs ordres. Abou-Saïd sortit de Soultaniyé et fit halte dans la plaine de Cazvin.

Arrivé au Meschhed de Thous, Tchoban fit jurer à ses généraux, dans ce lieu sacré, de lui rester fidèles; puis il s'avança jusqu'à Simnan. Ses troupes commettaient sur toute la route d'affreux ravages, qu'il tolérait. A Simnan, il se rendit au monastère du grand scheïkh Alaï-ud-devlet, où il convoqua ses officiers, pour leur faire renouveler leur serment de fidélité, en présence de ce prélat, qui jouissait d'une grande considération. Il l'emmena et le pria d'aller négocier sa paix avec le Sultan. Il le chargea de dire à Abou-Saïd, qu'il avait vieilli à son service et à celui de ses prédécesseurs; qu'il ne s'était rendu coupable d'aucun crime qui pût lui attirer la colère du Sultan; qui si Dimaschk-khodja avait mérité

la mort , le Sultan était trop juste pour envelopper dans sa condamnation son père et ses frères innocents ; mais qu'il avait oui dire que son fils avait été tué par quelques officiers , sans l'aveu du Sultan ; que si c'était vrai , il le priait de lui envoyer les coupables , afin qu'il pût instruire leur procès et les traiter ensuite comme le prince l'ordonnerait. Il pria le Scheïkh de voir en particulier chacun des Émirs et des Vézirs , hors deux ou trois , qu'il regardait comme les auteurs de la mort de son fils , et de tâcher de les gagner. Le Scheïkh partit muni des ces instructions.

Abou-Saïd le reçut avec de grands égards ; il se leva à son aspect , et le fit asseoir à son côté. Après une exhortation pieuse , le Scheïkh entra en matière , et pressa le sultan , pour l'amour de la paix , de remettre à Tchoban les auteurs de ces troubles et de lui rendre ses bonnes grâces. Le Sultan lui répondit , en présence de tous ses officiers , appelés pour assister à cette audience : « L'ar-
« rogance de Dimaschk-khodja , l'ambition et
« le pouvoir de Tchoban et de ses fils excé-
« daient toute mesure. J'ai long-temps souf-
« fert l'autorité qu'ils se sont arrogée , dans
« l'espoir qu'ils rentreraient en eux-mêmes ,

« qu'ils se rappelleraient enfin les bienfaits
« de mes pères; mais plus j'ai eu de patience,
« plus ils ont montré d'audace. Ils ont
« poursuivi mes principaux serviteurs; ils ont
« dépensé à leur gré les revenus de l'État;
« tels sont les motifs qui m'ont armé contre
« eux; mais si Tchoban veut sincèrement
« regagner mes bonnes grâces, qu'il vienne
« seul me trouver, je lui assignerai une re-
« traite où il pourra passer le reste de ses
« jours dans des exercices de piété; sinon
« le sabre sera notre arbitre. »

Le Scheïkh renouvela ses exhortations pacifiques, dans un discours éloquent, rempli de citations du Coran et de sentences mongoles; il répondait aux Oméras qui s'élevaient contre son avis, et tâchait de les apaiser par le charme de ses paroles. Enfin ces capitaines lui dirent: « Si le Sultan rend
« ses bonnes grâces à Tchoban, il faut d'a-
« bord qu'il nous envoie tous, tête et barbe
« rasée, dans un pays où cet Émir ne puisse
« pas nous atteindre; car, s'il revient ici,
« c'en est fait de nous. » Le Scheikh essaya encore, mais en vain, de parler pour Tchoban, et partit sans avoir rien obtenu.

Alors Tchoban continua sa marche avec une armée qui commettait plus de dégâts

que n'en auraient pu faire des troupes ennemies. Il arriva à Couhar, où il n'était plus qu'à une journée du Sultan. Ce prince se résignait à l'arrêt du sort. Ses troupes craignaient de se mesurer avec celles de Tchoban. Heureusement pour lui, les généraux de ce rebelle, faisant réflexion qu'ils allaient combattre pour un *caradjou*, contre leur souverain légitime, partirent de Couhar, vers le milieu de la nuit, avec leurs troupes, au nombre d'environ trente mille hommes, et passèrent à l'armée du Sultan, qui leur en témoigna toute sa reconnaissance.

Lorsque, au point du jour, Tchoban eut découvert la fuite des Oméras, il vit qu'il ne pouvait pas compter davantage sur ceux qui étaient restés, et ne songea plus qu'à s'éloigner avant d'être attaqué, regrettant sans cesse de n'avoir pas suivi le conseil de son fils. Il partit avec ses femmes et ses parents pour regagner le Khorassan par la route du désert, abandonnant ses riches bagages qui furent pillés par ses gens. Les généraux Ekrendj et Mahmoud Issen-coutlouc lui demeurèrent fidèles; mais leurs troupes passèrent la plupart du côté du Sultan.

Il arriva en trois jours près de Savé, et voyant que ses femmes Kerdoutchin et Sati-beg

ne pouvaient pas le suivre, il les engagea à se rendre auprès du Sultan; Sati-beg était la sœur d'Abou-Saïd. Il leur laissa le fils encore en bas âge, nommé Schébourgan Schiré (1), qu'il avait eu de Sati-beg, et garda son autre fils Djélaoukhan, né de Doulendi Khatoune. Après cette séparation, il prit la route de Tabas, avec quelques chevaux et dromadaires, n'emportant que des cassettes pleines de pierreries. A chaque station, plusieurs de ses gens restaient en arrière; sa suite se réduisit enfin à dix-sept personnes. Il se dirigeait vers le Turkustan; mais lorsqu'il eut atteint la rive du Murgab, il changea de dessein, et voulut se réfugier à Hérat, auprès du mélik Guiath-ud-din, avec lequel il avait d'anciennes liaisons d'amitié. On lui représenta, en vain, que Hérat avait été déjà funeste à Nevrouz et à Danischmend. Bahadour, qu'il ferait mieux de passer en Chine, dans l'Inde ou le Roum; il persista dans sa résolution, et envoya vers le Mélik un de ses officiers nommé Doulcandi, qu'il

(1) Tchoban lui avait donné le nom du Seldouze qui avait, un jour, sauvé la vie du jeune Témoutchin, (voyez tome I, p. 42), et qui était, dit-on, l'un de ses ayeux.

suivit de près. Guiath-ud-diu accueillit Tchoban ; mais bientôt il reçut une lettre du Sultan qui lui ordonnait de faire mourir son hôte, et lui promettait, en récompense de ce service, la main de la princesse Kerdoutchin, avec les domaines des Atabeys du Fars. En apprenant la fuite de Tchoban, Abou-Saïd avait envoyé à sa poursuite Togaï, fils de Sounataï, avec deux mille hommes. Cet officier courut jusqu'à Savé, d'où il rebroussa chemin sur l'avis que Tchoban s'était enfoncé dans le désert, et revint au camp avec les deux princesses. Les généraux Ekrendj et Mahmoud avaient pris le parti de se rendre auprès du Sultan, qui les punit en leur ôtant le commandement de leurs troupes ; mais il le leur rendit au bout de quelque temps. Sa lettre jeta le prince de Hérat dans une grande perplexité ; d'un côté, il répugnait à violer ses promesses, de l'autre il craignait les suites de sa désobéissance. Après de longues délibérations avec ses conseillers, son intérêt personnel l'emporta ; il envoya à Tchoban l'ordre reçu et le fit arrêter. Tchoban reprocha au Mélik son ingratitude, et le pria du moins de différer sa mort, en mandant au Sultan que son ordre était exécuté ; mais Guiath-ud-din, qui croyait en

avoir déjà trop fait pour n'avoir pas à craindre la vengeance de Tchoban s'il parvenait à se sauver, se montra inflexible. Alors Tchoban demanda à voir le Mélik pour lui confier ses dernières dispositions. Guiath-uddin s'y refusa et chargea les exécuteurs d'aller faire leur office. Tchoban fit venir son fils Djélaoukhan qu'il tint étroitement embrassé en versant des larmes. Il manda ensuite au Mélik ses derniers désirs ; premièrement , qu'on ne lui séparât point la tête du corps, disant qu'il ne se sentait coupable d'aucun crime ; qu'il avait, au contraire, rendu de grands services à l'État, et que si l'on exigeait la preuve de sa mort, qu'on envoyât l'un de ses doigts dont l'ongle était long ; en second lieu, que Djélaoukhan fut conduit auprès du Sultan, son oncle, qui aurait sans doute pitié de sa jeunesse et de son innocence ; enfin il voulait que son corps fut déposé dans un tombeau qu'il s'était fait construire à Médine. Ayant achevé, il fit un Namaz de deux *rék'ats*, et répétant la profession de foi, il se livra aux bourreaux, qui l'étranglèrent. Les officiers de sa suite furent également mis à mort.

Pendant tous ces événements qui venaient de lui faire éprouver de si vives alarmes

Abou-Saïd avait conservé sa passion pour Bagdad-Khatoune. L'obstacle qui l'avait si long-temps contrariée, venait d'être levé par la chute de Tchoban; Abou-Saïd chargea le Grand-juge Mobarek-schah d'aller la demander à son mari Scheïkh-Hassan. Ce général se vit contraint de répudier sa femme, et le Cadhi s'empressa d'aller porter la nouvelle de cet acte au Sultan. Abou-Saïd voulait hâter le moment de son bonheur; le Cadhi lui représenta qu'il devait attendre le terme prescrit par la loi (1). Le Sultan s'y soumit, et lorsque le jour attendu avec tant d'impatience fut arrivé, il donna une fête magnifique pour célébrer son mariage avec Bagdad-Khatoune (2).

mohar.
782.

Le doigt de Tchoban fut apporté, en novembre 1327, à Abou-Saïd, qui était alors à Carabag, et suspendu, par son ordre, dans la place du marché de l'Ordou royal. Guiath-

(1) Ce terme est de trois mois, afin que la femme puisse s'assurer qu'elle n'est pas enceinte.

(2) L'historien d'Abou-Saïd dit, à la fin de la vie de ce prince, en parlant de ses qualités: « Il épousa lé-
« galement Bagdad-Khatoune. C'est beaucoup, sans doute,
« qu'un souverain jeune et amoureux ait montré tant
« de patience et de continence. »

ud-din partit peu de temps après pour la cour. Il apprit, à Raï, que Bagdad-Khatoune était devenue l'épouse d'Abou-Saïd. Cette nouvelle fut pour lui un coup de foudre; mais il ne pouvait plus rétrograder; il expédia l'ordre à Hérat de faire mourir Djélaoukhan, jeune homme d'une beauté rare. Arrivé à Carabag, il fut admis à se prosterner devant le Sultan. Bagdad-Khatoune, qui venait d'être surnommée *Khoudavendigar*, c'est-à-dire *souveraine*, en persan, ayant déjà pris un grand ascendant sur l'esprit d'Abou-Saïd, ne souffrit pas qu'il accomplit les promesses données au Mélik et retint ce dernier jusqu'à ce qu'il eût fait venir de Hérat les cercueils de son père et de Djélaoukhan. Après avoir de nouveau lavé et enseveli leurs corps, et fait la prière funèbre pour le repos de leurs âmes, on les fit partir avec la caravane des pèlerins qui allait en Hïdjaz. Le Sultan accorda pour ce transport la somme de quarante mille dinars. Les deux cercueils firent avec les pèlerins les tournées prescrites autour de la Mecque, et les accompagnèrent dans leurs autres processions légales; le jour de la fête des sacrifices, après le service divin, tous ceux que la dévotion avait attirés vers la Ca'ba, des diverses con-

trées de l'Islamisme, firent en commun, une prière pour l'âme d'émir Tchoban, demandant à Dieu le pardon de ses péchés, surtout en faveur de ce qu'il avait fait construire un aqueduc pour fournir de l'eau à la Mecque, et chargèrent de malédictions son meurtrier. Les cercueils furent ensuite conduits à Médine et inhumés près des tombeaux des Khalifes Osman et Hassan. Tchoban avait beaucoup de piété, un grand courage et jamais il n'avait manqué de fidélité envers ses souverains. On cite, entre autres monuments de sa bienfaisance, des hôtelleries qu'il fit bâtir sur la route de Syrie, lesquelles surpassaient, dit-on, ce qu'ont jamais fait en ce genre les Césars et les Chosroès (1).

(1) On trouve dans les *Annales ecclésiastiques* de Raynald, t. V, un bref du pape Jean XXII au noble Zoban Begilay, (probablement Tchoban Beïlerbey), daté d'Avignon, le 22 novembre 1321, où il lui mande avoir appris de Jacques et Pierre, de l'Ordre des Mineurs, porteurs des présentes, que Zopan traite avec beaucoup de bonté les Chrétiens établis dans le royaume du Khan de Perse; ce qui lui donne l'espoir que ses yeux s'ouvriront à la lumière, et qu'il sera rappelé de la cécité de son ancienne vie à la connaissance du nom de Dieu. Il prie sa prudence de continuer à protéger

Tchoban avait eu neuf fils ; l'aîné Hassan , gouverneur du Khorassan et du Mazendéran , en avait trois , dont le plus âgé Talisch commandait dans les provinces d'Ispahan , Kerman et Fars. Lorsque Tchoban prit la fuite des environs de Raï , Hassan et Talisch se sauvèrent dans le Mazendéran , où ils auraient été pris par les troupes de cette contrée , sans la générosité d'un seigneur qui les protégea , et leur fournit des chevaux et des vivres , avec lesquels ils purent s'éloigner rapidement ; mais cet acte lui coûta la vie. Les deux fugitifs cherchaient à gagner le Khorazm par la route de Dihistan. Vivement poursuivis , ils laissaient chaque jour en arrière quelques-uns des leurs , et ils n'étaient plus que cinq , lorsqu'ils furent atteints par sept cavaliers ; ils en blessèrent trois de leurs flèches , et arrivèrent dans le Khorazm , dont le gouverneur , Coutlouctimour , les reçut avec distinction. Son souverain Euzbeg les invita de venir à sa cour , et les combla de bienfaits. Ils partirent au bout de quelque temps avec une armée envoyée par ce prince con-

les Chrétiens , et lui recommande lesdits frères , qui se rendent dans les États du Khan pour travailler au salut de Zoban et des peuples soumis à son souverain.

tre Seraï-Madjar et les Circasses, et firent éclater leur valeur dans cette expédition; mais Hassan y reçut une blessure, dont il mourut peu de temps après son retour à la résidence d'Euzbeg, laissant deux fils Hadji Bey et Cotch Hosseïn.

Timour-tasch, second fils de Tchoban, était gouverneur du Roum. Il se signala dans ce pays par des conquêtes, qu'il poussa jusqu'au bord de la Mer Méditerranée, où jamais troupes mongoles ne s'étaient encore montrées, et combattit tour-à-tour les Grecs et les Turcs révoltés. Il allait attaquer le pays de Khouda-vendigar, lorsqu'on apprit dans le Roum la catastrophe de Dimaschk-khodja. Timour-tasch était parti d'Égridour, le 22 août 1327, laissant dans cette ville sa famille et ses bagages, pour entrer dans le pays ennemi. Un corps de cinq mille hommes, commandé par le général Éritai, fit le siège de Cara-hissar, tandis que Timour-tasch pénétrait dans l'intérieur de cette contrée. Sur ces entrefaites, un courrier venant du Diarbekr, apporta à Égridour la nouvelle de la mort de Dimaschk-khodja. Ce courrier fut envoyé à Éritaï, qui partit avec son corps pour rejoindre Timour-tasch, et lui donner cette nouvelle; il le trouva occupé devant la ville de Bougourlou.

Timour-tasch tint secret l'avis reçu, décampa au bout de trois jours, et arriva, le 13 octo- 26 z. c. bre, à Égridour. Là il licencia son armée, ne gardant que cinq mille hommes, avec lesquels il arriva, le 1^{er} novembre, à Césarée; il 15 z. h. y resta cinquante jours, attendant avec impatience des nouvelles de Tchoban; mais, en Perse, les routes étaient gardées; personne ne pouvait passer; il circulait toutes sortes de bruits. Timour-tasch partit pour Sivas; à Nigdouï, bourg situé à sept fersenks de cette ville, où il s'était arrêté pour passer la nuit, il reçut un courrier de son intendant Timour-boca, qui était à la cour pour quelques affaires, avec la nouvelle de la fuite de Tchoban, dont il fut atterré. Il retourna sur le champ à Césarée, incertain de ce qu'il devait faire. Plusieurs de ses officiers furent d'avis qu'il allât s'enfermer dans une place forte, en attendant qu'il pût appaiser la colère du Sultan, et regagner ses bonnes grâces par ses protestations d'obéissance et de fidélité. Timour-tasch voulait d'abord suivre ce conseil, et faire un choix de ce qu'il avait de plus précieux pour l'offrir à son souverain; puis, réfléchissant qu'il n'avait pas de grâce à espérer d'un prince irrité, qui avait fait périr son frère et poursuivait son père, il

abandonna ce projet, et envoya un émissaire au mélik Nassir, pour lui demander un asyle.

Sur ces entrefaites arriva la nouvelle de la mort de Tchoban, qui mit le comble à ses alarmes. Quelques-uns lui proposèrent dans son conseil d'adresser un mémoire au Sultan, et de lui exposer que depuis qu'il commandait dans le Roum, ce pays avait pris un autre aspect; que si le Sultan ne jugeait pas à propos de lui en laisser le gouvernement, il se soumettrait à ses ordres. Il leur paraissait probable qu'il conserverait son poste. Mais Timour-tasch ne goûta pas cet avis. « Les seigneurs, répondit-il, qui entourent
« Abou-Saïd, ont dû long-temps supporter l'autorité de mon père et de mon frère; ils
« sont les ennemis de notre famille, et le Sultan ne m'inspire aucune confiance.» D'autres lui proposèrent de réunir ses troupes, et de se concerter avec son frère, Scheïkh-Mahmoud, pour résister aux armes du Sultan. Comme il rejetait encore cet avis, on lui donna celui de distribuer ses officiers dans les forteresses du Roum. Il l'adopta et choisit pour lui-même la plus forte de ces places, Couh-Larendé.

Cependant son émissaire avait été bien ac-

cueilli du sultan Nassir, qui assura Timour-tasch que ses armées, son trésor, son pays seraient à sa disposition. Malgré cette réponse, Timour-tasch resta quelques jours indécis; il résolut enfin de partir, et après avoir préparé des présents dignes d'un souverain, et levé un impôt considérable sur les habitants du Roum, il quitta Césarée, le 22 décembre 1327, avec ses trésors et sept cents jeunes cavaliers d'élite.

6 safer
728.

Il arriva, en sept jours, à la forteresse de Larendé, sur la frontière de Syrie; il voulait s'y arrêter pour attendre des nouvelles; le manque de vivres et de fourrage l'en empêcha. Lorsqu'il fut près de Behessna, première ville syrienne, le commandant et les magistrats sortirent à sa rencontre; des colombes furent expédiées au Caire pour annoncer au Sultan son arrivée sur le territoire égyptien; il reçut dès-lors un traitement de quinze cents dinars par jour. Le gouverneur d'Alep, qui était allé le recevoir à une lieue de cette ville, lui fit amener, le lendemain matin, vingt chevaux de poste, et lui dit que le Sultan était si impatient de le voir qu'il le pria de devancer sa suite. Timour-tasch obéit. A Damas, le généralissime de la Syrie alla à sa rencontre jusqu'à la grande place, et ils s'em-

brassèrent à cheval (1). Le Sultan envoya au devant de lui jusqu'à Ghazzat, son échanson Seïf-ud-din Tougaï, avec un *Mihmandar*, des pavillons et des tentes. Lorsque Timour-tasch approcha du Caire, les Oméras en sortirent à cheval pour le recevoir. Dès son arrivée dans cette capitale, le 21 janvier 1328, un Émir alla le prendre et le conduisit auprès du Sultan, qui était à Djizet, sur l'autre rive du Nil; Timour-tasch baisa la terre trois fois devant le souverain d'Égypte, qui l'ayant fait asseoir à son côté, lui adressa des paroles affectueuses, et le questionna sur ses affaires (2). Il le fit revêtir d'un habillement complet brodé d'or, et lui donna cinq chevaux bédouins, avec des selles et des brides richement garnies d'or et d'argent (3). Ensuite il l'emmena à la chasse; ils repassèrent ensemble le Nil, et Timour-tasch fut logé à l'hôtel de Tchaoli, dans le château du Caire (4). Le lendemain il reçut, de la part du sultan, un second habillement, avec un turban, une ceinture d'or et un sabre. Sa maison fut montée sur un pied splendide (5) et

(1) Continuateur de Raschid.

(2) Macrizi.

(3) Cont. de Raschid.

(4) Macrizi.

(5) Cont. de Raschid.

entretenu aux frais du Sultan. Les présents qu'il destinait à ce prince arrivèrent trois jours après lui; c'étaient cent chevaux de selle, quatre-vingt chameaux à deux bosses, cinq mameloucs et cinq paquets de magnifiques vêtements, l'un desquels renfermait une tunique de satin, garnie de superbes pierreries. Le Sultan ne voulut accepter que cette tunique, un cheval et la file de chameaux. Il avait ordonné à son grand chambellan de faire asseoir Timour-tasch à la droite du trône, au-dessous de l'émir Seïf-ud-din el-Mélik. Apprenant que son hôte était mécontent de cette place, il chargea un de ses officiers de lui en faire des excuses, en alléguant que le Sultan ne connaissait pas précisément son rang; mais qu'il avait voulu faire honneur à d'anciens officiers de son père, qui avaient élevé Nassir, en le faisant asseoir à côté d'eux. Cette explication parut le satisfaire.

Quelques jours après, le Sultan passa en revue la suite de ce gouverneur qui venait d'arriver au Caire; elle se composait de sept cents cavaliers, dont il répartit le plus grand nombre entre ses Émirs. A la demande de Timour-tasch, il permit à quatre-vingt-dix hommes de cette troupe de retourner dans leur patrie; il donna à ce général le com-

mandement du corps de Mameloucs qui avait été sous les ordres de Sindjar *El-Tchomacdar*. La famille de Timour-tasch était restée dans une place forte du Roum. Nassir écrivit au prince Caramanide, son vassal, de la faire partir pour l'Égypte. Ce prince fit savoir qu'il s'était rendu devant la place où se trouvait la famille de Timour-tasch, qu'il avait annoncé venir par l'ordre du Sultan, et fait remettre la lettre où Timour-tasch mandait à sa famille de venir le joindre; mais qu'elle avait répondu n'avoir rien à faire en Égypte. Le fils de Caraman assurait que cette réponse lui avait été secrètement dictée par Timour-tasch. Il ajoutait que ce gouverneur avait versé beaucoup de sang, fait périr un grand nombre de Musulmans, et que, audacieux comme il était, il ne pouvait avoir eu d'autre dessein, en passant en Égypte, que de s'y emparer du trône. Il avait envoyé sa lettre par Nedjm-ud-din Ishac, le Roumien, seigneur d'Antacca, château que cet Émir avait pris; Nedjm-ud-din accusait Timour-tasch d'avoir fait tuer son père, et venait demander vengeance. Ce rapport indisposa le sultan contre son hôte: il lui en fit connaître le contenu, et voulut que les deux parties s'expliquassent en présence des Oméras. Il fut con-

staté, par cette discussion, que le père de Nedjm-ud-din avait été tué dans un combat. Le Sultan fit partir ce dernier avec sa réponse au prince Caramanide, et resta persuadé que Timour-tasch avait contre lui de mauvais desseins.

Un mois après l'arrivée de Timour-tasch au Caire, le sultan Nassir reçut des ambassadeurs d'Abou-Saïd avec une lettre où ce prince, après beaucoup d'assurances d'amitié, lui faisait part de la catastrophe de Tchoban, contre lequel il avait été, disait-il, obligé de sévir, à cause de l'autorité qu'il s'était arrogée, et du dessein qu'il avait formé d'attenter à la vie de son souverain pour usurper le pouvoir suprême. Le Sultan interrogea ces ambassadeurs au sujet de Timour-tasch; ils dirent qu'ils ne savaient rien de lui avant d'arriver à Damas. Nassir les envoya chez son hôte, qui ne voulut pas les voir (1).

Mais, après l'arrivée de Timour-tasch, le sultan d'Égypte avait écrit à Abou-Saïd une lettre pleine de témoignages d'amitié, pour lui faire entendre qu'il avait reçu Timour-tasch, parce qu'il avait cru plus convenable

(1) Macrisi.

aux intérêts d'Abou-Saïd que ce personnage trouvât un asyle à une cour amie du Sultan. Abou-Saïd envoya Abadji en Égypte pour répondre à Nassir que, d'après ses protestations d'amitié, il espérait que le Sultan n'accorderait pas plus long-temps un asyle à Timour-tasch ; que le garder serait encourager la désertion ; qu'il y aurait de graves inconvénients à ce que les sujets criminels de l'un des deux souverains obtinssent la protection de l'autre ; il le priait, en conséquence, de lui livrer Timour-tasch. Peu après le départ d'Abadji, qui eut lieu dans les premiers jours

djom -2. du mois de mai, arrivèrent en Azerbaïdjan deux ambassadeurs égyptiens, avec de beaux présents, et une lettre où Nassir mandait au Sultan, qu'il avait accueilli Timour-tasch, d'abord par un sentiment naturel de générosité, mais surtout pour empêcher que ce seigneur, en se réfugiant auprès d'une cour moins amie du sultan, ne lui suscitât des embarras, et il lui demandait, comme une preuve d'amitié dont il serait éternellement reconnaissant, qu'il voulût envoyer en Égypte la famille de Timour-tasch. Ces ambassadeurs reçurent l'ordre de s'arrêter à Ardebil pour y attendre la réponse ; mais il arriva bientôt un émissaire secret de Nassir, déguisé en

marchand, porteur d'une lettre où ce prince priait Abou-Saïd de lui accorder un entretien privé et d'ajouter foi à tout ce qu'il lui dirait de sa part. Introduit auprès d'Abou-Saïd, cet émissaire lui dit que la communication faite par les deux ambassadeurs égyptiens n'était que pour la forme; que le sultan Nassir n'avait rien de si à cœur que de satisfaire Abou-Saïd, même contre ses propres intérêts, et qu'il le laissait maître du sort de Timour-tasch. Abou-Saïd répondit qu'il était sensible à ce témoignage d'amitié du sultan d'Égypte; qu'il avait chargé son ambassadeur Abadji de lui demander l'extradition de Timour-tasch, pour qu'il fût jugé, et puni ou absous; qu'il insistait sur cette demande. Les deux ambassadeurs égyptiens furent congédiés à la fin du mois de mai.

mi-rédj.

Sur la réponse donnée à son émissaire, le sultan Nassir, voulant éviter de se brouiller avec Abou-Saïd, et d'ailleurs mécontent de Timour-tasch, se décida à le faire arrêter. Il le manda, le 5 de juillet. Lorsque Timour-^{25 sch.} tasch arriva au palais, on lui ôta son sabre; ce qui jusqu'alors ne s'était pas fait; il fut conduit au Sultan, qui lui dit: « Tu nous avais
« prié de faire venir ta famille; nous avons
« appris que tu lui as mandé en secret de n'en

« rien faire, de ne pas quitter le territoire
 « d'Abou-Saïd. Cela nous prouve que tu ne
 « nous es pas si sincèrement attaché. » Timour-tasch vit aussitôt que le Sultan lui cherchait des torts, et il garda le silence. On le mena en prison ; il fut chargé de fers (1). Ses principaux officiers furent arrêtés et ses Mameloucs distribués aux Oméras (2). Le Sultan demanda à Abadjî s'il pourrait conduire Timour-tasch en Perse. L'ambassadeur répondit qu'il le pourrait si on lui donnait une escorte jusqu'à Mardin. Cependant Nassir balançait entre l'alternative de faire mourir ou de livrer son prisonnier ; mais, craignant qu'il n'obtint sa grâce par le crédit de sa sœur Bagdad-Khatoune et du vézir Guiath-ud-dîn Mohammed, son ancien ami, et que redevenu puissant, il ne cherchât à se venger de lui, il résolut enfin sa mort. Il fit appeler Abadjî, schéw. vers le milieu du mois d'août, et lui dit :
 « J'apprends que les Curdes infestent les che-
 « mins ; ainsi tu ne pourras pas conduire Ti-
 « mour-tasch ; je vais le faire mourir et tu
 « emporteras sa tête. » — « Le Sultan m'a or-
 « donné, lui répondit Abadjî, de l'amener vi-

(1) Continuateur de Raschid.

(2) Macrizi.

« vant. » — « Ce que je veux faire, reprit Nas-
« sir, est dans l'intérêt d'Abou-Saïd, comme
« dans le mien propre; car j'ai bien jugé le
« caractère du prisonnier; il faut donc que
« tu y consentes. » Il envoya dans la nuit
plusieurs de ses gens, accompagnés d'Abadji,
pour ôter la vie à Timour-tasch. Abadji se
présenta avec respect devant le prisonnier, et
voyant qu'il gardait le silence, il lui dit :
« Émir, tu es homme, et sujet aux vicissi-
« tudes humaines; il faut te résigner à la vo-
« lonté de Dieu. » — Je suis un homme, ré-
« pondit Timour-tasch, et je crois l'avoir
« prouvé; je sais que les décrets éternels sont
« irrévocables; la raison doit s'y soumettre
« sans douleur; mais pourquoi viens-tu? est-
« ce pour me conduire vivant à notre souve-
« rain, ou pour finir mon affaire ici même? »
Abadji lui dit qu'il avait l'ordre de le mener
en Perse. « Je souffre extrêmement du poids
« de mes chaînes, reprit Timour-tasch; ne
« pourrait-on pas un peu l'alléger. O Abadji!
« j'ai commis une grande faute en venant
« dans ce pays. J'aurais dû me rendre auprès
« du souverain, et s'il m'avait fallu mourir,
« du moins je serais mort aux pieds de son
« cheval. » Alors Abadji sortit, et les gens de
Nassir exécutèrent son ordre; ce fut dans la

4 schéw. nuit du jeudi, 22 août. Sa tête empaillée et
7 zoul- enfermée dans une cassette fut confiée au
fils d'Abadji, qui arriva à Oudjan le 13 sep-
tembre, et remit au Sultan une lettre de
Nassir, conçue en ces termes: « Ayant ob-
« servé la conduite de Timour-tasch, et pé-
« nétré les secrets de son cœur, je me suis
« convaincu que son existence ne pouvait
« que nous être nuisible, à vous et à moi;
« je me suis exposé au blâme universel, pour
« vous prouver mon amitié et mon attache-
« ment; car on ne manquera pas de m'ac-
« cuser de n'avoir été ni généreux, ni hu-
« main; mais lorsque les factieux des deux
« États sauront qu'avec le parfait accord qui
« régne entre nous, nos cours ne leur ser-
« viront pas d'asyle, ils seront moins enhar-
« dis à fomentér des troubles (1). »

(1) Timour-tasch laissait quatre fils : 1^o Scheïkh Has-
san, surnommé Koutchouk (le petit); 2^o mélik Aschraf;
3^o mélik Escher et 4^o Misser Mélik. — Macrizi fait
mention de l'arrestation de Timour-tasch, mais non de
sa mort, si ce n'est dans l'article nécrologique, mis à
la suite du récit des événements de l'année 728, où il
l'annonce en ces termes: « Mort de Démirdasch, fils
« de Tchoban, etc., dans la nuit du jeudi, 4 de sché-
« wal; sa tête fut portée à Abou-Saïd. »

En promettant de livrer Timour-tasch, le sultan d'Égypte avait demandé l'extradition de Cara-sancour; mais Abou-Saïd s'y était refusé, malgré l'avis de quelques-uns de ses conseillers, qui représentaient que l'intérêt de l'État devait passer avant tout. Cara-sancour mourut à Méraga, le 26 août, une quinzaine de jours avant l'arrivée de la tête de Timour-tasch. En recevant cette nouvelle, le sultan mongol rendit grâce à Dieu de n'avoir pas commis l'acte peu généreux qu'on lui conseillait (1). Nassir dit, en apprenant la mort de Cara-sancour: « J'aurais voulu qu'il ne périt que par mon sabre; » tant ce prince conservait de ressentiment contre son ancien sujet. Pendant tout son règne Abou-Saïd vécut en bonne intelligence avec son voisin Nassir; ils s'appelaient frères et s'envoyaient fréquemment des ambassadeurs. Ceux de Nassir traversaient les États d'Abou-Saïd avec leurs escortes, leur musique militaire et leurs enseignes déployées (2).

Lorsque Dimaschk-khodja, troisième fils de Tchoban, eut été tué, le Sultan fit marcher des troupes contre son quatrième fils

(1) Continuateur de Raschid.

(2) Ben Tagri-birdi.

Scheïkh-Mahmoud, qui était gouverneur de l'Arménie et de la Géorgie. Il fut pris et supplicié à Tébriz (1). Émir Hassan, Timourtasch, Dimaschk-khodja, Scheïkh-Mahmoud et Bagdad-Khatoune étaient de la même mère. Djélaoukhan, tué à Hérat, était de Doulendi-Khatoune, et Schébourgan de Sati-beg, toutes deux filles du sultan Oëuldjaïtou. Tchoban eut encore trois fils, dont la mère n'est pas nommée; savoir, Siotukschah, Yaghibasty et Nevrouz.

Après la mort de Dimaschk-khodja, les fonctions de vézir qu'il remplissait, en l'absence de Nossret-ud-din, dont nous avons vu la fin tragique, furent partagées entre le khodja Guiath-ud-din Mohammed, fils du vézir Raschid et un seigneur du Khorassan, nommé Alaï-ud-din Mohammed; mais ce dernier fut déplacé au bout de huit mois, en mai 1328, et nommé contrôleur-général des finances. Guiath-ud-din resta seul à la tête

rédjeb.
728.

(1) Mahmoud avait quatre fils: Pir Hosseïn, Schiroun, Tchamargan et Doua-khan. Les deux premiers furent empoisonnés par Scheïkh-Hassan Koutchouk; les deux autres furent tués par émir Ilkan, fils de Scheïkh-Hassan.

de l'administration; il s'occupa de faire fleurir l'agriculture, et de mettre de l'ordre dans les finances, qui depuis la mort de son père étaient dans le plus mauvais état. Il se fit aimer des ennemis mêmes de Raschid, qui, au lieu d'éprouver, comme ils le craignaient, les effets de son ressentiment, n'en reçurent que des bienfaits.

Des avis successifs avaient annoncé que le souverain de la Transoxiane faisait les préparatifs d'une expédition dans le Khorassan; à la fin de mai arriva un courrier avec la nouvelle que l'ennemi s'était mis en marche et qu'on avait besoin de prompts secours; mais, dans ce moment où il s'agissait de défendre le Khorassan, Narin Togaï, qui commandait dans cette province, s'était brouillé avec le prince de Hérat, en voulant étendre sa juridiction sur cette principauté, jusqu'alors indépendante des gouverneurs du Khorassan. Guiath-ud-din, qui se trouvait à la cour depuis la mort de Tchoban, faisant valoir le service qu'il venait de rendre au Sultan, en obtint une ordonnance qui défendait à Narin Togaï d'exercer aucune autorité dans la principauté de Hérat, et qui conservait à ce pays son indépendance de l'administration du Khorassan; mais Narin Togaï

ne tint pas compte de cet ordre et n'en fut que plus animé contre Guiath-ud-din, qui redoutant son inimitié, n'osait pas revenir dans son pays. Abou-Saïd et son conseil voulaient contenter ce prince, qu'ils considéraient comme le gardien perpétuel de la frontière orientale, et qui avait toujours fait preuve de zèle et de fidélité. Il fut décidé qu'on enverrait en Khorassan un officier supérieur en grade à Narin Togaï, et que le Mélik s'en retournerait avec lui. Le choix tomba sur Ali-Padischah, oncle maternel du
29 redj. Sultan, qui partit, le 10 juin, des environs d'Ardebil avec Mohammed Bey et Tasch-timour, chacun à la tête d'un corps de troupes.

Apprenant leur marche, Narin-Togaï vit bien qu'il allait perdre son autorité; il leur expédia courrier sur courrier pour les informer qu'il avait été trompé par de faux bruits, et que le Khorassan n'était pas menacé. Sur ces avis, les généraux s'arrêtèrent à Soultaniyé, dans l'intention de rebrousser chemin; mais Abou-Saïd, qui leur avait prescrit de se rendre, dans tous les cas, en Khorassan, leur expédia l'émir Tourdjan avec l'ordre de continuer leur route. Néanmoins Ali-Padischah, séduit par les discours de quelques

intrigants qui lui conseillaient de ne pas s'éloigner, éluda d'obéir, et fit partir plusieurs de ses officiers avec Tourdjan pour exposer au Sultan que Narin-Togaï avait démenti ses premières nouvelles, et menaçait de les expulser s'ils s'obstinaient à venir; que, d'après cela, leur présence dans le Khorassan serait inutile, et ne servirait même qu'à faire naître des troubles. Abou-Saïd renvoya Tourdjan avec de nouveaux ordres péremptoires, et des reproches de leur indocilité; mais Ali-Padisjah n'était pas disposé à obéir. Il entendait répéter autour de lui : « Quelle faute nous avons commise en ren-
« versant Tchoban et ses fils, pour livrer à
« d'autres le pouvoir; c'est pour eux que
« nous avons travaillé. Plus nous serons ab-
« sents et plus ils s'élèveront au-dessus de
« nous. » Prêtant l'oreille à ces discours, Ali-Padisjah se persuada qu'on ne voulait que l'éloigner, lui et les autres généraux; ils se lient par des serments contre les seigneurs de la cour et marchent sur Oudjan, où Abou-Saïd venait de transférer sa résidence.

Ce prince irrité expédie l'émir Scheïkh-Ali, pour leur porter l'ordre de rebrousser chemin. De son côté Hadji Khatoune, mère du Sultan, mande à son frère Ali-Padisjah de

ne pas avancer s'il veut éviter la colère du maître. Scheïkh-Ali rencontre les généraux à Heschtroud, et leur montre l'ordre royal. Ils répondent que puisqu'ils sont déjà si près de la résidence, ils désirent baiser encore une fois les pieds du Sultan et lui exposer leurs raisons; qu'ils iront ensuite partout où il ordonnera. Khodja-Loulou fut envoyé avec cinq mille hommes sur la route que suivaient les généraux rebelles, pour les empêcher d'avancer. Mais bientôt plusieurs officiers de naissance qui étaient sous leurs ordres, craignant d'être impliqués dans leur révolte, passèrent au camp d'Abou-Saïd, et découvrirent le complot de leurs chefs. Alors Abou-Saïd vit qu'ils ne méritaient plus sa clémence, et dit : « Puisqu'ils ne sont pas contents de ce que je les ai envoyés dans le Khorassan, en leur subordonnant les généraux qui y commandent, et qu'ils se soulèvent contre mon autorité, quoiqu'ils aient sous les yeux le sort de Tchoban, qui fut plus puissant qu'aucun Émir ne l'avait jamais été depuis le commencement de notre dynastie, je les destitue du commandement de leurs toumans, et ils iront servir en Khorassan sous les ordres de Narin-To-gaï. » Mais Hadji Khatoune vint intercéder

pour son frère qui, disait-elle, s'était laissé entraîner par de mauvais conseils. Elle priait le Sultan de se borner à l'envoyer en exil dans son *yourt*, pour lui apprendre à obéir. Le Sultan voulut bien y consentir. « Ali-Pa-
« dischah, dit-il, est encore jeune et sans
« expérience; je lui dis, dès le premier jour
« que je lui accordai le commandement d'un
« touman: *Je t'élève à un grade supérieur;*
« *mais ne te fie pas à notre parenté; car elle*
« *n'est rien quand il s'agit du service de l'É-*
« *tat.* S'il s'était souvenu de cet avis, il n'au-
« rait pas mérité sa disgrâce. Mohammed-bey
« est aussi un homme franc et d'un caractère
« bouillant; j'en veux surtout à Taschtimour
« qui a une raison mûre et de l'expérience,
« qui a long-temps vécu à la cour de mon
« père. Je lui dis, en le congédiant: *Quoi-*
« *que vous soyez plusieurs généraux chargés*
« *de cette commission, c'est toi qui m'en ré-*
« *ponds; je compte sur ton zèle et ta fidélité;*
« et c'est lui-même qui a entraîné les autres
« dans cette entreprise. Je consens, par égard
« pour ma mère à ce qu'Ali-Padischah aille
« passer l'hiver dans son *yourt*, près de Bag-
« dad; il faut que Mohammed-bey parte pour
« le Khorassan et qu'on amène ici Taschti-
« mour, afin qu'on lui fasse son procès. »

Les deux premiers se rendirent à leur destination; le troisième fut interrogé par une commission, composée de plusieurs grands Émirs et du vézir Guiath-ud-din Mohammed. Il nia d'avoir fait un pacte avec ses collègues; on lui confronta les jeunes officiers qui l'avaient dénoncé; il persista dans sa dénégation. Les juges, considérant que la catastrophe des Tchobaniens venait de faire couler beaucoup de sang, ne jugèrent pas à propos de pousser l'affaire plus loin, et le vézir Guiath-ud-din, bien qu'il fût le principal objet de la haine des conspirateurs, fidèle à sa coutume de faire du bien à ses ennemis, obtint du Sultan la grâce de Taschtimour. Ce général reçut l'ordre de se rendre dans le Khorassan. D'autres officiers, impliqués dans la même affaire, comme Ibrahim-schah, petit-fils d'émir Sounataï, qui était très en faveur auprès du Sultan, et Hadji Togaï, fils de Sounataï, obtinrent grâce, en considération de ce général qui avait consacré sa longue carrière au service de l'État; mais ils eurent l'ordre de partir pour le Diarbekr et de demeurer auprès de Sounataï, gouverneur de cette province.

Taschtimour, se rendant au lieu de son exil, rencontra, près d'Ebher, Narin-Togaï, qui allait à Soultaniyé sans en avoir la per-

mission. Ces deux généraux étaient mécontents de la cour; ils se communiquèrent leurs craintes et leurs ressentiments; ils convinrent des moyens de perdre leurs ennemis, et nommément le vézir Guiath-ud-din. Narin-Togaï, fils de Gueutch-bouca, et petit-fils du noyan-Kitou-bouca, était auprès d'Abou-Saïd, lorsque ce prince, encore enfant, résidait dans le Khorassan. Son caractère hardi et ambitieux donna de l'ombrage à Dimaschk-Khodja, qui l'éloigna du Sultan, et lui fit même défendre le séjour dans l'Ordou. Alors Narin-Togaï eut recours à Tchoban, et ce généralissime, qui avait le cœur bon, empêcha son fils de lui nuire. Protégé par Tchoban, Narin-Togaï eut comme auparavant un libre accès auprès du Sultan, et dès qu'il se fût aperçu que ce prince n'aimait plus Dimaschk-Khodja, s'insinuant dans sa plus intime confiance, il lui proposa les moyens de se défaire de ce favori, et se chargea lui-même de l'exécution. Il fut le principal auteur de la révolution qui renversa la famille de Tchoban, malgré les obligations qu'il avait à ce général. Les dépouilles des Tchobaniens devinrent en partie sa proie; il acquit ainsi d'immenses richesses, et devint tout puissant; mais son arrogance s'étant ac-

crue avec son pouvoir, il ne tarda pas à déplaire au Sultan, qui, pour l'éloigner, le nomma gouverneur du Khorassan. Déçu dans son espoir, car il aspirait à la dignité d'*Émir-ul-Oméra*, il débuta par vouloir soumettre à son autorité tous les districts de cette grande province, et ce fut la cause de ses différends avec le prince de Hérat. On a vu que mélik Guiath-ud-din se plaignit au Sultan des prétentions de Narin-Togaï, contraires au privilège dont jouissait la principauté de Hérat, et qu'il obtint d'Abou-Saïd un ordre conforme à ses désirs. Alors Narin-Togaï ne garda plus de mesure; il manda auprès de lui Schems-ud-din, fils du Mélik. Sur son refus, il envoya des troupes à Hérat pour le saisir. Le jeune prince se défendit avec courage, et après plusieurs combats opiniâtres, les troupes de Narin essuyèrent un échec qui les obligea de s'éloigner. Narin marcha en personne, sans avoir plus de succès. Il s'en vengea, en pillant dans sa retraite les bagages du Mélik qui venaient de l'Ordou, et sachant que ce prince, sur la nouvelle de ces événements, était parti en toute hâte de Soultaniyé, il posta des troupes sur sa route pour l'enlever; mais il le manqua; Guiath-ud-din, sachant de quoi son ennemi

était capable, avait passé par le désert de Tabas. Cependant Narin-Togaï ruinait le Khorassan par ses déprédations, le désolait par ses exécutions arbitraires, et provoquait des plaintes qui indignèrent contre ses actes tyranniques le Sultan et son conseil. C'était pour conjurer, par sa présence inattendue, l'orage dont il se voyait menacé, qu'il était parti pour la cour, après avoir levé une forte contribution dans le Khorassan. Lorsqu'il se fut entendu avec Taschtimour, il envoya un émissaire secret à Ali-Padisshah, qui, mécontent de son exil, entra dans le complot. D'autres officiers s'y laissèrent entraîner. Il fut résolu que Narin-Togaï tâcherait de captiver l'esprit du Sultan, et de le porter à faire périr les principaux seigneurs de sa cour; que s'il n'y réussissait pas il tenterait de s'en défaire autrement; qu'alors tous ses partisans se réuniraient et qu'il s'emparerait de l'autorité; après quoi l'on obtiendrait sans peine le consentement d'Abou-Saïd. Ce plan arrêté, les conjurés se séparèrent. Taschtimour continua sa route avec lenteur, dans l'attente des événements, et s'arrêta à Cazvin sous un prétexte. Mais Narin, arrivé à Soultaniyé, ne put pas obtenir audience; le Sultan était irrité de ses actes de violence et d'in-

justice dans le Khorassan; d'ailleurs Bagdad-Khatoune l'animait contre celui qu'elle regardait comme l'auteur de la mort de son père et de ses frères. Alors Narin tenta de séduire plusieurs officiers de la cour. Il s'adressa d'abord à un de ses parents, nommé Tourt. Celui-ci se montra disposé à le seconder; mais il alla informer le vézir Guiath-ud-din de ce qui se tramait contre lui. Ce ministre ne voulut pas y croire. Cependant Narin, désespérant de regagner la confiance du Sultan, résolut de se défaire lui-même de ses ennemis. Il se rendit à l'hôtel de Guiath-ud-din sous le prétexte de lui rendre visite; il était accompagné d'une troupe de gens armés, qu'il apostâ à la porte d'un *Médressé* ou collège, voisin de cet hôtel. Le Vézir lui accorda sans méfiance un entretien privé; mais son frère, émir Ahmed, étant survenu au moment où Narin se présentait chez le ministre suivi de plusieurs de ses gens, lui dit qu'il avait ordre de ne laisser entrer personne avec des armes; il lui ôta les siennes, et le fit introduire seul auprès du Vézir, restant lui-même à la porte pour retenir sa suite. Narin, voyant son coup manqué, se mit à flatter le Vézir, et le pria de parler au Sultan en sa faveur. Guiath-ud-din le lui promit, et lui dit même,

en le reconduisant, qu'il se rendrait sur le champ auprès du maître. Narin alla se poster à la porte du *Médressé*, pour attendre son ennemi au passage; mais le Vézir sortit de son hôtel par une porte opposée et se rendit auprès du Sultan, auquel il dit que Narin-Togaï aspirait au bonheur de se prosterner devant lui, et parla en sa faveur avec sa bonté naturelle. Abou-Saïd, instruit déjà par ses confidents des desseins de ce général, demanda au Vézir avec surprise s'il ignorait ce que Narin méditait contre lui, et donna en même temps l'ordre de l'arrêter. Narin était parti du *Médressé*, en apprenant que le Vézir avait pris un autre chemin, et il se rendait au palais, lorsqu'un de ses officiers, qui avait entendu l'ordre donné de l'arrêter, vint l'en instruire. Aussitôt Narin se rend à son hôtel par des rues détournées, prend un cheval, des armes, quelques domestiques, et s'éloigne en diligence. Khodja Loulou est envoyé à sa poursuite sur la route du Khorassan; mais Narin change de direction; il se jette dans les montagnes, en sort dans le voisinage d'Ebher, et arrive en vingt-quatre heures près de Raï, d'où il reprend la route du Khorassan pour rejoindre sa maison militaire et les troupes qu'il comman-

dait. Khodja Loulou, ayant perdu ses traces, rebroussa chemin; alors des courriers furent expédiés à tous les commandants militaires avec l'ordre d'arrêter Narin.

Voyant ses chevaux rendus, accablé lui-même de faim et de fatigue, Narin s'était caché, pour se reposer, dans un vallon aux environs de Raï, et avait envoyé un de ses gens à un village voisin pour y chercher de la nourriture. Un officier ouïgour, nommé Hadji Ouyounmass, qui avait son *yourt* dans ce canton, voyant cet homme courir effaré, se le fit amener et l'interrogea. Le serviteur de Narin, l'esprit troublé par la peur, se coupa dans ses réponses; on le mit sous le bâton; il dut parler. Guidé par cet homme, Hadji Ouyounmass se rendit avec une troupe de cavaliers à l'endroit où Narin se tenait caché, et lui ayant dit que son devoir l'obligeait de le retenir provisoirement, il le conduisit à son quartier. Peu après arriva un courrier avec l'ordre de l'arrêter. L'officier ouïgour lui remit Narin, qui fut ramené chargé de chaînes à Soultaniyé.

Le jour même de sa fuite, le Sultan avait expédié à Taschtimour, qui était encore dans le canton de Cazvin, l'ordre de revenir à la cour. Taschtimour, inquiet, voulait différer,

jusqu'au lendemain; mais il dut partir sur le champ; à son arrivée il fut mis aux fers. Ces deux généraux furent condamnés à mort, par l'influence de Bagdad-Khatoune, poursuivant la vengeance de son père et de ses frères. Ils furent exécutés le 5 octobre 1329, ^{1 z. h.} _{729.} jour du Courban-Baïram, hors de la ville, devant l'hôtel du grand noyan ou généralissime, Scheïkh-Hassan. On suspendit leurs têtes au sommet du mur de la citadelle de Soultaniyé, d'où l'on ôta celle de Dimaschk-Khodja. Leurs hôtels furent livrés au pillage; on expédia des commissaires pour saisir leurs biens dans les provinces. Ali-Padischah, par égard pour la mère du Sultan, fut simplement disgrâcié.

L'émir Scheïkh-Ali, fils d'Ali-Couschdji, fut nommé gouverneur du Khorassan; on lui donna pour vézir le Khodja Alaï-ud-din Mohammed. Il leur fut expressément défendu de faire payer aux habitants de cette grande province rien au-delà des impôts ordinaires; car elle avait été ruinée, d'abord par l'armement de Tchoban, ensuite par les concussions de Narin-Togaï, et les habitants, réduits au désespoir, prenaient le parti d'émigrer.

Le prince Guiath-ud-din mourut à Hérat, en octobre 1329. Son fils aîné Schems-ud-din,

qui lui succéda, était beau, brave et instruit, mais adonné au vin; après la mort de son père, qui le contenait, il s'y livra tellement, qu'on a dit de lui que, dans un règne de dix mois, il n'avait pas eu sa tête pendant dix
730. jours. Mélik Schems-ud-din étant mort en 1330, ses ministres et les principaux officiers gours mirent à sa place son frère Hafiz, jeune homme timide, qui resta sous la tutèle de quelques seigneurs; néanmoins ils le firent assassiner en
732. 1332, et proclamèrent Mo'izz-ud-din Hosseïn, encore enfant. Leur élection fut approuvée par Abou-Saïd, qui envoya au nouveau prince une robe d'investiture et un diplôme. Hosseïn parvint, dans la suite, à réduire ceux qui avaient usurpé son autorité.

L'émir Scheïkh-Hassan fut accusé, en 1332, d'entretenir une correspondance secrète avec Bagdad-Khatoune, et d'avoir formé avec elle le complot de tuer le Sultan. Abou-Saïd le fit arrêter, ordonna même sa mort; toutefois il lui fit grâce à la prière de sa tante qui était la mère de cet Émir (1), et se borna à lui défendre de jamais reparaitre devant lui. Scheïkh-

(1) La mère de Scheïkh-Hassan était fille d'Argoun fils d'Abaca.

Hassan fut relégué dans le château fort de Kémakh, où sa mère le suivit. Cet événement affaiblit l'attachement d'Abou-Saïd pour Bagdad-Khatoune; mais bientôt, ayant reconnu la fausseté de l'accusation, et puni de mort ceux qui l'avaient portée, il lui rendit toute sa faveur, en sorte qu'elle continua à exercer la plus grande influence, la partageant avec le vézir Guiath-ud-din Mohammed. Dès l'année suivante, le gouvernement de Roum étant devenu vacant par la mort de Dévletschah, qui venait de le recevoir, fut donné à l'émir Scheïkh-Hassan.

Cette même année, Abou-Saïd épousa Dilschad Khatoune, fille de Dimaschk-Khodja. Il conçut pour elle un vif attachement, et l'éleva au-dessus de ses autres femmes.

Le Sultan venait de conférer le gouvernement du Fars à l'émir Moussafir Inac. Mahmoudschah Indjou, qui avait long-temps occupé ce poste, dont il était redevable à la protection de l'émir Tchoban, et qui possédait de si grands biens, que les revenus de ses terres dans le Fars s'élevaient à la somme de cent toumans, conçut la plus violente haine contre celui qui le supplantait, et s'étant ligué avec d'autres Émirs, tels que Mahmoud Issen-coutloug, Soultan-schah, fils de Nikrouz,

734.
1333-4.

Mohammed-Bey, Mohammed-Piltén et Mohammed Couschji, tous jaloux de la faveur d'Inac, il alla, suivi de ces officiers et de leur gens armés, l'assaillir dans son hôtel. Moussafir se sauva sur le toit, et sautant d'un toit à l'autre, il finit par se jeter dans le palais royal. Ses ennemis l'y poursuivirent; ils pénétrèrent jusque dans le vestibule du Sultan, dont les murs furent bientôt couverts de leurs flèches, et demandèrent qu'on leur livrât Moussafir. Le Sultan, alarmé pour sa propre vie, était prêt à le leur remettre, lorsque Schébourgan, fils de Tchoban, et Khodja Loulou, accoururent avec des troupes, et firent reculer les séditeux. Ils furent arrêtés et condamnés à mort; mais l'intercession du vézir Guiath-uddin fit commuer leur peine en un emprisonnement. On les enferma, hormis Mahmoudschah, dans différentes forteresses, où ils restèrent jusqu'à la mort d'Abou-Saïd.

735. On apprit, au mois d'aout 1334, que le khan Euzbeg se préparait à faire une invasion dans le royaume par le Derbend. Abou-Saïd se mit en état de défense; mais, dans le même temps, il fut atteint d'une maladie, dont il mourut à Carabag d'Arran, le 30 novembre (1).

13 r.-2.
736.

(1) « *Bou-Saïd*, dit Ben Tagri-birdi, dans ses Annales

« égyptiennes, sous l'année 736, est un nom propre,
« et non pas un nom métonymique (*kouniyét*). Ce fut
« un prince illustre, valeureux, d'un aspect imposant,
« généreux et spirituel. Il avait une jolie écriture ; il
« jouait bien du luth, cultivait la musique, et com-
« posait des chansons. Ses mœurs étaient louables. Il
« supprima plusieurs impôts et proscrivit les boissons
« spiritueuses ; il fit démolir des églises. Il était de la
« secte Hanéfi. » — En effet, on lit, en caractères
mongols, *Bou-Saïd*, sur une monnaie de l'année 633,
quoiqu'il y ait sur plusieurs autres *Abou-Saïd*, en let-
tres arabes. — V. Fræhn, *Recensio Numor. Muh. Acad.*
Imp. Scient. Petrop., page 643.



CHAPITRE V.

Élection d'Arpa-khan. — Mort violente de Bagdad-Khatoune. — Retraite d'Euzbeg. — Mariage d'Arpa avec Sati-beg. — Exécutions. — Opposition armée d'Ali-Padischah et proclamation de Moussa-khan. — Bataille de Bagatou. — Défaite d'Arpa. — Le vézir pris et tué. — Mort tragique d'Arpa. — Insurrection de Scheïkh-Hassan et proclamation de Sultan Mohammed. — Bataille entre les deux Sultans. — Assassinat d'Ali-Padischah. — Élection de Toga-timour khan dans le Khorassan. — Son alliance avec Moussa et leur marche sur l'Azerbaïdjan. — Leur défaite. — Moussa pris et tué. — Insurrection de Scheïkh-Hassan le Tchobanien, et apparition d'un faux Timourtasch. — Rencontre des Tchobaniens et des Ilkaniens. — Fuite de Scheïkh-Hassan l'Ilkanide. — Fin du Sultan Mohammed. — Le faux Timourtasch tente d'assassiner Hassan le Tchobanide. — Élévation au trône de la princesse Sati-beg. — Accord entre les deux Scheïkh-Hassan. — Soumission de Scheïkh-Hassan l'Ilkanide au khan Toga-timour. — Fin du faux Timourtasch. — Artifice de Hassan le Tchobanide et fuite de Toga-timour. — Élévation de Schah-Djihan-timour-khan, par Hassan l'Ilkanide. — Élévation de Soleïman-khan par Hassan le Tchobanide. — Guerre entre les deux Scheïkh-Hassan et défaite de l'Ilkanide. — Invasion dans l'Irac-Adjem d'Ali-kaoun, frère de Toga-timour et sa défaite. — Expédition de Hassan le Tchobanide dans le Diarbekr. — Son assassinat. — Soleïman khan dominé par

ses Oméras. — Union d'Aschraf, de Yaghi-basti et de Schébourgan. — Ligue de ces deux derniers contre Aschraf. — Leur défaite. — Élévation au trône d'Anouschirévan par Aschraf. — Mort violente de Schébourgan et de Yaghi-basti. — Expéditions d'Aschraf contre Bagdad, contre le Schirvan et contre Ispahan. — Siège de Hérat par l'émir Cazgan. — Levée de ce siège. — Soumission du prince de Hérat au khan de la Transoxiane. — Assassinat de Toga-timour. — Conquête du Mazendéran par les Sarbédariens. — Son occupation par l'émir Véli. — Tyrannie d'Aschraf. — Invasion du khan Djani-bey dans l'Azerbaïdjan. — Fuite, arrestation et mort d'Aschraf. — Mort de Scheïkh-Îmassan Îlkani. — Son successeur, Soultan Ouveïs. — Invasion d'Ouveïs dans l'Azerbaïdjan. — Des princes *Indjou* du Fars. — Mobariz-ud-din Mohammed, fondateur de la dynastie des *Mozaffer*. — Reconnaissance dans ses États de la suprématie du Khalife Abbasside, résidant au Caire. — Fin de la dynastie des *Schébankaré*. — Mort tragique de Scheïkh-Abou-Ishac. — Expédition de Mohammed, fils de Mozaffer, dans l'Azerbaïdjan. — Sa retraite. — Arrivée de sultan Ouveïs à Tébriz. — Fin d'Akhi-djouc. — Détrônement de Mohammed, fils de Mozaffer. — Partage de ses États entre ses fils. — Apparition de Tamerlan.

Abou-Saïd ne laissait point d'enfants. Il importait de lui donner promptement un successeur; l'anarchie menaçait de détruire le royaume fondé par Houlagou et l'ennemi

s'avançait vers le Kour. Le vézir Guiath-ud-din Mohammed s'efforça de réunir les suffrages des Khatounes et des Oméras en faveur d'Arpa Gaoun (1), issu d'Aric-Bougai, fils de Toulouï, et fit si bien que ce prince fut proclamé avant les funérailles d'Abou-Saïd, dont on transporta le corps à Soultaniyé dans le mausolée qu'il y avait fait bâtir. Craignant pour ses jours, Dilschad Khatoune, la première des femmes d'Abou-Saïd, qui était alors enceinte, alla se réfugier auprès de son oncle, Ali-Padischah, gouverneur de l'Irac-Areb. Arpa sut que Bagdad-Khatoune n'avait pour lui que du dédain; elle fut accusée d'avoir empoisonné Abou-Saïd, et d'entretenir des intelligences secrètes avec Euzbeg; on la fit périr.

Arpa marcha contre Euzbeg au cœur de l'hiver. Ayant posé son camp vis-à-vis celui de l'ennemi, il détacha un corps de troupes pour le prendre à dos. Ce mouvement déterminait la retraite d'Euzbeg et valut au nouveau Khan la confiance de son armée.

De retour à sa résidence, Arpa épousa la

(1) Arpa-Gaoun était fils de Soussé, fils de Singcan, fils de Mélik-Timour, fils d'Aric-Bougai, fils de Toulouï.

princesse Sati-beg, fille d'OEuldjaïtou et veuve de Tchoban; mariage qui servit à affermir son pouvoir. Dans la vue de le consolider encore davantage, il fit mourir, sous divers prétextes, plusieurs personnes éminentes par leur naissance, leur rang et leur fortune, entre autres Mahmoud-schah Indjou, l'opulent administrateur du domaine privé dans le Fars, et il se serait défait également des généraux Mahmoud Issen-coutloug, Soultan-schah, fils de Nikrouz et Mohammed Pilten, qui, ayant été élargis après la mort d'Abou-Saïd, s'étaient rendus à sa cour, si le vézir Guiath-ud-din ne s'y était fortement opposé.

Ali-Padischah désapprouvait une élection faite à son insu. Ce gouverneur de Bagdad, chef d'une tribu Ouïrate, résolut de lever l'étendard contre Arpa. Il fit proclamer Moussa, descendant de Houlagou (1), et se mit en marche, après avoir envoyé des promesses séduisantes à ceux des généraux de son ennemi qu'il savait peu affectionnés à ce prince et à son vézir. Arpa dirigea des corps de troupes de divers côtés, pour envelopper les forces

(1) Moussa était fils d'Ali, fils de Baïdou khan, fils de Taracaï, fils de Houlagou.

d'Ali-Padisshah; mais ceux qui les commandaient différèrent d'exécuter ce mouvement, dans l'espoir que les deux parties s'accommoderaient sans effusion de sang. Sur ces entrefaites, Ali-Padisshah offrit de se soumettre à condition qu'il serait *Émir-ul-Oméra*. Le premier ministre n'y voulut pas consentir; en même temps il empêcha son souverain de mettre à mort les chefs militaires qu'il soupçonnait d'intelligence avec Ali-Padisshah. Arpa partit avec une armée formidable du Carabag d'Arran, et rencontra l'ennemi dans le canton de Bagatou, le mercredi 29 avril 1336. Au milieu de l'action, les émirs Mahmoud Issen-coutloug et Souldansshah, qui conservaient une violente haine contre le vézir, passèrent de l'autre côté. Malgré la supériorité de ses forces, Arpa perdit la bataille, et prit la fuite. Le vézir et son frère Pir-sultan, qui avaient tenu ferme plus long-temps, furent atteints près de Méraga, et conduits au vainqueur. Ali-Padisshah voulait épargner Guiath-ud-din Mohammed; mais ses généraux s'unirent pour demander sa mort et il fit tuer ce ministre, qui était aussi distingué par son esprit et son savoir que par la générosité de son ame. Peu de jours après, son frère éprouva le même sort.

Le parti triomphant abandonna au pillage les biens du vézir et de ses clients dans Tébriz ; la populace de cette ville enleva du quartier Raschid, et des maisons des individus qui étaient sous le patronage de Guiath-ud-din, une immense quantité d'espèces monnayées, d'objets garnis de pierreries, de vases d'or et d'argent, de livres précieux, et les hôtels de beaucoup d'autres personnes étrangères au ministre, furent pillés à la même occasion.

Arpa Khan fut pris dans le canton de Sidjas, conduit à Oudjan et livré aux héritiers de l'émir Schéref-ud-din Mahmoudschah Indjou, qui lui appliquèrent la loi du talion.

Quoique vainqueur, Ali-Padischah ne pouvait pas compter sur la fidélité de ses généraux, dont il n'était pas assez respecté. Le gouverneur du Diarbekr, Hadji-Togaï se retira auprès de l'émir Scheïkh-Hassan gouverneur du Roum, et l'excita à s'emparer du pouvoir souverain.

Scheïkh-Hassan, l'ancien époux de Bagdad-Khatoune, Djélaïre de nation, commença par proclamer sultan un descendant de Houlagou, nommé Mohammed (1), et laissant l'émir

(1) Il était fils de Yol-Coutlouc, fils de Couïdji, fils d'Anbardji, fils de Mangou-Timour, fils de Houlagou.

Irschad à la tête du gouvernement du Roum, il marcha sur Tébriz avec une armée composée de Turcs Roumiens et de Géorgiens. Il voulut d'abord tenter la voie d'un accommodement; il fit proposer à Ali-Padischah de s'accorder ensemble sur le choix d'un souverain digne du trône, et de se retirer ensuite chacun dans son pays. Ali-Padischah y aurait consenti; mais ses généraux n'étaient pas disposés à abandonner les provinces conquises. Il manda leur résolution à Scheïkh-Hassan, et il fut convenu que la querelle serait décidée dans le canton d'Alatag. Les deux armées s'y rencontrèrent, en effet, le

14 z. h. 24 juillet 1336. Avant d'en venir aux mains, Ali-Padischah fit dire à Scheïkh-Hassan :
« Nous sommes tous deux Musulmans; les
« princes vont combattre pour l'empire;
« qu'avons nous besoin de prendre part à
« cette lutte et de nous exposer à répondre,
« dans l'autre monde, du sang qui va être
« versé. » Scheïkh-Hassan accepta la proposition de rester l'un et l'autre spectateurs du combat. Il gravit une hauteur avec deux mille cavaliers; Ali-Padischah se plaça sur une éminence opposée. Le sort des armes favorisa Moussa, qui mit en déroute son rival et poursuivit les fuyards. Joyeux de la vic-

toire, Ali-Padisshah descendit vers une fontaine où il voulait faire ses ablutions avant de rendre grâces à Dieu par un Namaz de deux *rek'ats*; dans cet instant, Scheïkh-Hassan fond sur lui, le tue, et fait main basse sur sa troupe.

Moussa, qui s'était cru vainqueur, se retire aussitôt sur Bagdad, poursuivi par Scheïkh-Hassan. Après lui avoir tué beaucoup de monde, cet Émir retourne auprès du sultan Mohammed, et l'accompagne à Tébriz, où il fixe sa résidence. Il épousa Dilschad Khatoune, qui, deux mois auparavant, était accouchée d'une fille. Il combla de bienfaits la famille du vézir Guiath-ud-din Mohammed, et partagea les fonctions du ministère entre Mass'oudschah, fils de Mahmoudschah Indjou, et Schems-ud-din Zacaria, neveu du dernier vézir. Soultanschah, fils de Nikrouz, fut exécuté pour avoir causé la mort de Bagdad-Khatoune.

Un officier, nommé Ali-Djafer, ennemi de Scheïkh-Hassan, passa dans le Khorassan, et sut engager l'émir Scheïkh-Ali, fils d'Ali-Couschdji, gouverneur de cette province, à se déclarer contre le nouveau maître de l'Irac et de l'Azerbaïdjan, provinces qu'il lui serait aisé de conquérir. Les Oméras du

Khorassan voulurent d'abord se donner un chef suprême; ils élurent pour leur souverain un prince nommé Togāi-timour, issu de Djoutchi-cassar, frère de Tchinguiz-khan, qui commandait dans le Mazendéran; puis ils marchèrent sur l'Irac. Moussa-khan se joignit à Toga-timour; ces deux princes s'avancèrent contre l'ennemi commun, qu'ils rencontrèrent, en juin 1337, dans le district de Méraga. Au moment où les deux armées allaient en venir aux mains, Togāi-timour prit la fuite. Moussa tint ferme avec ses Ouïrates et une partie des Khorassaniens. Malgré la valeur qu'elles déployèrent, ces troupes furent défaites. Moussa fut pris dans sa fuite et conduit à Scheïkh-Hassan, qui lui fit ôter la vie, le 10 juillet.

Togāi-timour et les émirs khorassaniens qui avaient quitté le champ de bataille avant qu'une seule flèche eût été tirée, coururent sans s'arrêter jusqu'à Bisttam. Le Khorassan et le Mazendéran restèrent sous la domination de ce prince; mais Scheïkh-Hassan ne fut pas long-temps maître paisible de l'Azerbaïdjan et de l'Irac.

Un autre Scheïkh-Hassan, fils de Timourtasch et petit-fils de Tchoban, qui, depuis la proscription de sa famille, s'était tenu ca-

ché dans le Roum, reparut à cette époque, aspirant aussi au pouvoir. Pour attirer les partisans de son père, il conçut l'idée de faire passer pour Timourtasch un esclave turc, nommé Caradjar, qui lui ressemblait, et avait appartenu à Hadji Hamza, l'un des officiers de la maison de cet ancien gouverneur du Roum; il prétendit que Timourtasch, après s'être évadé des prisons du Caire, avait erré plusieurs années dans des pays lointains. Il lui fit épouser sa mère; il le traitait publiquement avec respect, marchant à côté de son cheval. Beaucoup de gens abusés par cette supercherie, accoururent sous les étendards du faux Timourtasch. Alors ce Scheïkh Hassan, qu'on appela *le petit* ou le *Tchobanide*, ou le *Seldouze*, pour le distinguer de l'autre Scheïkh-Hassan, nommé le *grand* ou l'*Ilkanide*, ou le *Djélaire*, annonça à ce dernier le retour de son père. Hadji Hamza, qui se trouvait auprès de l'Ilkanide, fut chargé d'aller vérifier le fait; il se laissa gagner et de retour auprès de son maître, il attesta que c'était en effet Timourtasch. Les partisans de la famille de Tchoban et les Ouïrates, qui ne s'étaient pas soumis sincèrement au grand Hassan, passèrent au camp de Timourtasch, et lors-même qu'ils eurent appris l'im-

20 z. h
738.

posture, ils n'en restèrent pas moins fidèles à ses drapeaux. Hassan *le petit*, s'étant dirigé sur l'Azerbaïdjan, rencontra son rival près de Nakhtchouvan, le 10 juillet 1338. Il avait trouvé le moyen de lui faire suspecter la fidélité de ses propres généraux, et comme en effet l'un d'eux, Pir Hosseïn, petit-fils de Tchoban, passa du côté des Tchobaniens, tandis que les deux armées se rangeaient en bataille, Hassan *le grand*, confirmé dans ses soupçons, prit le parti de s'éloigner en diligence. Il s'enfuit à Tébriz où il resta caché pendant quelques jours; mais, son protégé Mohammed Khan soutint le combat avec des troupes khorassanniennes et tomba entre les mains de Hassan *le petit* qui le fit tuer incontinent; ce prince n'avait pas encore atteint l'âge de puberté.

Encouragé par un pareil succès, le faux Timourtasch eut l'ambition de travailler pour lui-même; il ne pouvait réussir qu'autant qu'il parviendrait à se défaire de son prétendu fils; il tenta de l'assassiner. Hassan, atteint inopinément d'un coup de sabre, se précipita hors du pavillon, et parvint à se sauver en Géorgie. Avant que le fatal secret fut divulgué, le faux Timourtasch voulut faire un coup de main sur Tébriz; mais il

fut battu par Hassan *le grand*, et lorsqu'il eut été rejoint par les Oméras des Ouïrates qui venaient d'être chassés de l'Irac Adjem, il se dirigea avec eux sur Bagdad.

Hassan *le petit* s'était retiré auprès de Sati-beg et de l'émir Schébourgan-Schiré, que cette princesse avait eu de Tchoban. La mère et le fils avaient refusé de s'unir à Hassan *le grand* lorsqu'il marchait contre son ennemi. Voyant qu'il ne pouvait pas arriver à ses fins par le moyen du faux Timourtasch, Hassan voulut se servir de la princesse Sati-beg; il la plaça sur le trône et fit mettre son nom dans la prière publique ainsi que sur les monnaies; puis il marcha contre son rival, croyant qu'il n'avait pas encore réparé ses pertes. Hassan *le grand* s'avança de son côté; mais, avant leur rencontre, des négociations amenèrent entre les deux chefs un accommodement qui régla le sort des provinces de l'empire. Sati-beg et les Tchobaniens retournèrent dans l'Arran; l'émir Hadji Toghaï conserva le Diarbekr; l'émir Artana eut quelques districts du Roum; une autre partie de ce pays échut à Aschraf, fils de Timourtasch; les fils de l'émir Ekrendj prirent le Kurdustan et le Khouzistan; les fils de l'émir Mahmoudschah Indjou s'emparèrent du Fars. La province

d'Ispahan obéit au seyid Djélal-ud-din Mir-miran et à A'mad-ud-din Lenbani. L'émir Mobariz-ud-din Mohammed Mozaffer resta maître du pays de Yezd; mélik Coutb-ud-din Ghouri, du Kerman; mélik Schudja'-ud-din, du district de Bam; mélik Mo'izz-ud-din Hosseïn, de la principaute de Hérat. Toga-Timour Khan régna sur le Mazendéran et une partie du Khorassan; émir Argounschar, fils de Nevrouz; garda le pays de Thous, et l'émir Abd-oullah-Moulāi, le Couhistan.

Cependant, Scheïkh-Hassan l'Ilkanide, n'ayant pas grande confiance dans la durée de la paix qu'il venait de faire, prit le parti de reconnaître Togāi-Timour et lui députa deux de ses officiers pour l'inviter à passer dans l'Irac. Le Khan s'y rendit accompagné de l'émir Argounschar et de son vézir, Khodja Alaï-ud-din Mohammed; mais Hassan ne tarda pas à se repentir de cette démarche; car Toga-Timour et les Oméras du Khorassan se conformaient en tout à l'avis du vézir, qui, suivant un système parcimonieux d'administration, pressurait, d'un côté, les contribuables de l'Irac, et de l'autre, supprimait ou réduisait les bénéfices et les traitements.

Sur ces entrefaites, Hassan le Tchobanide, après avoir fait périr le faux Timourtasch,

que les Oméras Ouïrates avaient pris dans Bagdad et lui avaient amené à Oudjan, envoya des messages conciliants à Toga-Timour et à Hassan l'Ilkanide, et tandis que les envoyés et les lettres allaient et venaient entre les deux camp, il méditait un artifice pour mettre la désunion entre les deux nouveaux alliés. Ses agents surent inspirer à Toga-Timour le désir d'épouser Sati-beg-Khatoune, et parvinrent à l'indisposer contre Hassan l'Ilkanide. Alors il lui proposa la main de la princesse, lui mandant que les Tchobaniens se dévoueraient à son service, s'il voulait s'unir avec eux contre leur ennemi. Comme Toga-Timour demandait quelque garantie, Hassan l'assura que Sati-beg donnerait son consentement, dès qu'on pourrait mettre sous ses yeux un écrit dans lequel Toga-Timour témoignerait sa bienveillance pour les Tchobaniens et son aversion pour Hassan. Toga-Timour écrivit quelques lignes où il engageait les Tchobaniens à attaquer les Ilkaniens, afin de rester les maîtres de l'Oulouss, et de rendre aux peuples le calme et la sûreté. Lorsque le petit-fils de Tchoban eut ce papier entre les mains, il le fit parvenir à Hassan et lui manda : « Celui que tu as amené du Mazendéran, et pour les besoins duquel tu as

« dépensé cent toumans, médite ainsi la ruine
« de ta maison, et moi, que tu comptes par-
« mi tes ennemis, je ne puis pas te cacher ces
« desseins hostiles. » Hassan surpris, manda
Nevrouz l'un des familiers du Khan, et lui
remit le billet. Toga-Timour fut si honteux
d'avoir été la dupe de cette supercherie, qu'il
partit dans la nuit même pour le Khorassan.
Alors les nombreux corps de troupes qui s'é-
taient réunis sous ses drapeaux se dispersè-
rent, et sa crédulité lui fit perdre l'empire.

Hassan l'Ilkanide dut songer à une autre
combinaison. Il résolut d'élever au trône le
prince Schah-Djihan-Timour, surnommé Yzz-
ud-din, descendant d'Abaca (1), et donna la
charge de vézir à Schems-ud-din Zacaria. A
l'approche de l'hiver, il se rendit dans la capi-
tale de l'Irac-Areb, province dont il était
maître ainsi que du Khouzistan et du Diarbekr.

De son côté, Hassan le Tchobanide, jugeant
qu'une femme ne pouvait pas régner, appre-
nant d'ailleurs que Sati-beg en voulait à
ses jours, fit mourir plusieurs officiers de
cette princesse et de son fils Schébourgan, et

(1) Il était fils d'Alafrenk, fils de Gaïkhatou, fils
d'Abaca.

mit sur le trône Soleïman Khan (1), issu de Yschmouth, fils de Houlagou, à qui il fit épouser Sati-beg. Les domaines de ce prince se composaient de l'Irac-Adjem, de l'Azerbaïdjan, de l'Arran, du Mougan et de la Géorgie.

Il fut attaqué, en 1340, par Hassan l'Ilkanide, qui s'avança de Bagdad avec son souverain, Schah-Djihan Timour-Khan, jusqu'à la rivière Bagatou, près de laquelle fut livrée une bataille que perdit l'Ilkanide. De retour à Bagdad, après ce revers, celui-ci déposa le Khan qu'il avait créé, et se fit lui-même souverain.

L'année suivante, Toga-Timour fit une troisième tentative pour s'emparer de l'Irac, à l'instigation de son frère Ali-Kaoun, auquel il confia la conduite de son armée. Il avait

(1) Fils de Mohammed, fils de Sanga, fils de Yschmout, fils de Houlagou. — Il existe dans la Collection des médailles de l'Ac. imp. des Sciences à St.-Pétersbourg, des monnaies de Soltan Soleïman khan, où ce nom est gravé en caractères mongols, tandis que le reste de l'inscription est en caractères arabes. L'une est frappée à Erzen-Roum, en 743 (1342-3); une autre, à Soultaniyé, en 745. V. Fræhn, *Recensio Numor.* etc., p. 183 et 646.

engagé dans son parti l'émir Schébourgan, qui venait de recevoir de Soleïman Khan le gouvernement de cette province. Hassan *le petit* fit marcher contre les Khorassaniens son frère Aschraf, qui, les ayant battus près d'Ebher, les chassa de l'Irac-Adjem. Schébourgan s'était retiré dans le Déilem.

Libre de ce côté, Hassan le Tchobanide voulut attaquer l'Ilkanide; mais, usant toujours d'artifices, il lui fit porter les assurances les plus pacifiques, à la veille de marcher contre lui. Il entra dans le Diarbekr; il avait reçu la soumission du prince de Mardin, et allait continuer sa marche sur Bagdad, lorsque sa femme, Yzzet Mélik, qui avait une liaison intime avec l'émir Hassan Ya'coub-schah, que Scheïkh-Hassan venait de faire emprisonner, pour une faute grave, s'imaginant que son commerce avec cet Émir était découvert, profita d'une nuit où son époux était plongé dans le sommeil de l'ivresse, pour lui ôter la vie, en lui pressant les testicules. Comme la sévérité de Scheïkh-Hassan ne permettait à personne d'approcher de son Harem, deux jours s'écoulèrent sans que l'on connût sa mort. Yzzet Mélik était sortie avec les femmes ses complices, sous le prétexte d'aller au bain, et s'était cachée. Le

troisième jour, les Oméras, inquiets, envoyèrent une femme dans le Harem ; elle n'y trouva que le corps inanimé de Scheïkh-Hassan. Yzzet Mélik expia son crime par la mort la plus ignominieuse et il y eut des individus qui coupèrent des morceaux de sa chair pour les manger. Soleïman Khan, ayant distribué aux généraux les trésors considérables de son protecteur, retourna à Carabag, où bientôt, réduit à l'extrémité par les prétentions ambitieuses de ses Oméras, il manda auprès de lui Aschraf et son frère Yaghi-basti, qui se rendirent promptement à Tébriz.

Sur ces entrefaites, Schébourgan, emprisonné, par l'ordre de Scheïkh-Hassan, dans la forteresse de Cara-hissar du Roum, tua le commandant de cette place, s'empara des trésors que Scheïkh-Hassan y avait fait déposer et alla joindre Aschraf et Yaghi-basti. Leurs forces réunies alarmèrent Soleïman Khan, qui se retira dans le Diarbekr. Plusieurs de ses généraux offrirent leurs services aux trois chefs à Tébriz, dont l'union ne fut cependant pas de longue durée. Schébourgan et Yaghi-basti, s'étant ligüés contre Aschraf, lui livrèrent bataille près de Ma'mouriyé, et furent mis en déroute. Après cette victoire, Aschraf éleva au trône un prince nommé Anouschirévan, qui

reçut le surnom d'*Adil*, c'est-à-dire, de *juste* (1).

Schébourgan et Yaghi-basti demandèrent la paix, sans pouvoir l'obtenir. Le premier, se séparant alors de son allié, passa dans le Diarbekr où il fut bien accueilli par Ilkan, fils de Scheïkh-Hassan, qui, néanmoins, se défit de lui à la première occasion. Yaghi-basti fut tué par l'ordre d'Aschraf, auprès duquel il avait pris le parti de se rendre. Aschraf resta maître des pays que son frère avait gouvernés; il déposa Anouschirévan, et se déclara souverain, faisant mettre son nom dans le *Khoutbé* et sur les monnaies.

En 1347, ce prince alla investir Scheïkh-Hassan dans Bagdad; il leva le siège au bout de quelque temps, et revint à Tébriz. Cette même année, ses troupes ravagèrent le Schirvan, dont le souverain, nommé Kavous, trop faible pour lui résister, se tint enfermé dans une place forte. En 1349, il marcha sur Ispahan, et après avoir livré des assauts à cette ville, pendant cinquante jours, il consentit à se retirer sous la condition que les

(1) Il existe une monnaie d'Anouschirévan dans le Cabinet des médailles de l'Acad. des Sciences à St-Petersbourg. Voy. Fræhn, *Recensio Numor.* etc., p. 183.

Ispahaniens mettraient le nom d'Anouschirévan Adil dans la prière publique et sur les monnaies.

Après la mort d'Abou-Saïd, la plupart des petits souverains du Khorassan s'étaient mis sous la protection du prince de Hérat, Moïzz-ud-din Hosseïn Kert, qui vivait en bonne intelligence avec le Khan Toga-Timour. Le cœur enflé par une victoire qu'il venait de remporter, dans la canton de Zavé, sur Vedjih-ud-din Mass'oud, chef des Serbéda-riens, ce prince s'était déclaré indépendant, par l'exercice des droits régaliens du *Khoutbé* et du *Sikké*, et l'adoption du titre de *Mélik-ul-Islam* ou de roi de l'Islamisme. Ses troupes avaient ravagé plus d'une fois les districts d'Endekhod et de Schébourgan, dépendants de la Transoxiane, et lorsque les chefs des hordes Erlate et Aïbirdi, cantonnées dans ces contrées, étaient entrés dans le district de Badghis, pour tirer vengeance de cette agression, ils avaient été repoussés avec grande perte. Les plaintes que reçut, au sujet du prince de Hérat, l'émir Cazgan, maître du pouvoir dans la Transoxiane, l'excitèrent à réprimer l'audace d'un *Tazik*, qui prétendait à l'indépendance. Cet émir avait triomphé, dans une bataille, de son suzerain Gazan Khan,

18 juil.
1342.

747.
1346.

752.
1351.

fils du prince Yassavour dont on a vu les destinées. Gazan y avait perdu la vie, après un règne tyrannique de quatorze ans. L'émir Cazgan mit alors sur le trône Danischmendjé, issu d'Ogotaï; peu de temps après il le fit tuer, et proclama Beyan-Couli, petit-fils de Doua. Ce fut accompagné de ce prince qu'il entreprit une expédition contre Hérat. Hosseïn Kert ne voulant pas se mesurer en rase campagne avec une armée mongole, se retrancha devant Hérat; mais son armée composée de quatre mille chevaux et de quinze mille fantassins, fut bientôt repoussée dans la ville. Au bout de quinze jours de siège, on commença à parlementer. Cazgan promit de se retirer si le Mélik lui envoyait de riches présents et s'engageait, sous la foi du serment, d'aller en Transoxiane rendre hommage à son nouveau suzerain; la première de ces conditions fut tout de suite accomplie et les Transoxianiens se retirèrent; peu après, le prince de Hérat fit effectivement le voyage de Samarcand.

Toga-Timour fut assassiné, près d'Asterabad, en 1353, par le prince des Serbédariens. Un chef d'aventuriers, nommé Abd-our-Razzak, avait profité de l'état d'anarchie où se trouvait l'empire, après la mort d'Abou-Saïd,

pour s'emparer, en 1337, de la ville de Sebzévar, qui devint le chef-lieu d'une espèce de république, dont les citoyens, parmi lesquels prédominaient la classe des militaires et celle des Dervischs, portaient le nom de *Serbédars*. Après avoir exercé l'autorité pendant quelques mois, Abd-our-Razzak fut tué par son frère Mass'oud, qui le remplaça. Celui-ci s'empara de Nischabour. Ses successeurs régnèrent peu de temps; car la plupart des chefs Serbédariens mouraient assassinés. En 1353, le sixième d'entre eux, Yahia Kéravi, s'étant rendu, avec une suite nombreuse, à l'Ordou de Toga-Timour, sous le prétexte de faire un traité avec ce Khan, qui avait sommé les Serbédariens de reconnaître son autorité suzeraine, le fit assassiner au milieu d'un festin que lui donnait Toga-Timour. La mort du souverain fut le signal de la dispersion de ses troupes. Les Serbédariens pillèrent son Ordou, et se rendirent bientôt maîtres de tout le Mazendéran (1).

16 z. c.
 754.
 13 déc.
 1353.

Au bout de quelques années, Véli, fils de

(1) Le Cabinet des médailles de St.-Petersbourg possède une monnaie de Toga-timour khan, frappée en 738 (1337-8). Voy. Fræhn, *Reccensio Numor.* etc., p. 645.

Scheikh-Ali Hindou, l'un des principaux émirs de Toga-Timour, qui avait pris la fuite, après son assassinat, entra dans la province d'Aster-abad, remporta un premier avantage sur les Serbédariens, qui avaient alors pour chef Hassan de Damégan, quatrième successeur de Yahia Kéravi, et, à la suite de ces succès qui fit accourir sous ses drapeaux un grand nombre de partisans dispersés de Toga-Timour, il s'empara de la ville d'Aster-abad. Deux autres victoires le mirent en possession de tout le Mazendéran. Il voulut alors élever au trône Locman, fils aîné de Toga-Timour; il le manda auprès de lui; mais lorsque ce prince était près d'arriver, il se ravisa, et lui fit signifier de s'éloigner. En même temps, il chassa du pays tous ceux qui tenaient à Toga-Timour par les liens du sang. Plus tard, il conquit le Comous et sa domination s'étendit jusqu'à Raï.

Aschraf, tyran avide et sanguinaire, faisait périr les hommes opulents pour s'emparer de leurs biens, et ses propres gouverneurs, lorsqu'ils s'étaient enrichis. Il avait amassé des trésors immenses. Craignant pour ses jours, il multipliait les mesures de précaution. Sa cruauté forçait beaucoup de personnes notables à s'expatrier. Au nombre de ces émigrés

était le cadhi Mohayi-ed-din de Berda, qui se rendit à Séraïdjik, capitale du Descht, où régnait Djani-beg khan qui avait succédé, en 1342, à son père Euzbeg. Ce magistrat, qui possédait l'éloquence de la chaire, admis un jour à prêcher devant le Khan Djani-beg, fit un tableau si pathétique de l'oppression qui pesait sur les sujets d'Aschraf, que ce prince et tous les assistants en furent touchés aux larmes. Se tournant alors vers Djani-beg : « L'empereur, dit-il, a la puissance de déli-
« vrer les peuples de cette tyrannie; s'il l'omet
« il en répondra dans l'autre monde. » Cette apostrophe fit une vive impression sur l'esprit de ce souverain, qui résolut de marcher contre Aschraf. Il entra dans l'Azerbaïdjan et dissipa sans peine les troupes peu nombreuses envoyées à sa rencontre. Aschraf, qui avait pris la fuite, fut arrêté entre Mérend et Khouï. Djani-beg voulait l'emmener à Séraï; mais Kaous, prince du Schirvan, et le cadhi Mohayi-ed-din lui représentèrent que tant qu'Aschraf serait vivant, ses anciens sujets ne dormiraient pas tranquilles, et il fut ordonné de le mettre à mort. On suspendit sa
→ tête à la porte d'une mosquée de Tébriz.

Djani-beg retourna dans son pays, emmenant le fils et la fille d'Aschraf, Timour-tasch

756.
—
1355.

et Soultan-bakht. Il laissa un corps d'armée dans l'Azerbadjan sous les ordres de son fils Birdi-beg ; mais bientôt ce jeune prince, sur la nouvelle que son père était dangereusement malade, partit pour le Descht, et confia l'autorité dans l'Azerbaïdjan à son vézir Akhi-djouc , qui suivit les traces d'Aschraf.

Scheïk-Hassan l'Ilkanide mourut à Bagdad en 757. 1356. Son fils et successeur Soultan Ouveïs, marcha, en 1358, sur l'Azerbaïdjan. Il rencontra Akhi-djouc près des monts Sanataï ; la bataille fut indécise ; les deux armées passèrent la nuit en présence l'une de l'autre ; mais le lendemain matin, Akhi-djouc prit la fuite. Ouveïs pénétra dans l'Azerbaïdjan et fit son entrée dans Tébriz, tandis que son ennemi fuyait vers Nakhtchouvan. Cependant Akhi-djouc rallia ses forces dans le Carabag, et Ouveïs, n'ayant pas profité de ses avantages, se vit bientôt contraint de faire une retraite pénible au cœur de l'hiver.

A cette époque, Akhi-djouc fut attaqué par le prince Mohammed Mozaffer, qui venait de s'emparer du Fars. On a vu que, sous le règne d'Abou-Saïd, Mahmoudschah, originaire de cette province, y régissait les domaines privés du Sultan ; ce qui lui avait fait acquérir des biens immenses et une grande

autorité. Lorsque ce seigneur eut été tué, par l'ordre d'Arpa khan, son fils Mass'oud se réfugia à Tébriz auprès de Scheïkh-Hassan l'Ilkanide, qui, au bout de quelque temps, le fit partir pour Schiraz avec l'émir Pir Hosseïn, fils de Scheïkh-Mahmoud, le quatrième fils de Tchoban. Ils administrèrent ensemble le Fars; mais Pir-Hosseïn, envieux de la supériorité que donnait à son collègue la considération dont sa famille jouissait dans le pays, le fit tuer en 1343.

743.

Cet Émir avait donné, trois ans auparavant, le gouvernement du Kerman à Mobariz-ud-din Mohammed, qui avait hérité de son père Mozaffer la préfecture de la ville de Maïboud, et reçu, en 1319, d'Abou-Saïd, le gouvernement de la province de Yezd. Mohammed alla prendre possession du Kerman, que dut évacuer le mélik Coutb-ud-din Nikrouz, souverain de ce pays.

En 1343, Pir-Hosseïn ôta le gouvernement de la province d'Ispahan à Soultanschah pour le donner à Scheïkh Abou-Ishac, frère de Mass'oud. Cette même année, Abou-Ishac se joignit à l'émir Aschraf, qui s'était avancé dans l'Irac pour attaquer Pir-Hosseïn, et celui-ci jugeant qu'il ne pourrait pas tenir tête à leurs forces réunies, alla chercher un asyle

à Tébriz, auprès de Scheïkh-Hassan le Tcho-banide, qui ordonna sa mort, lui laissant, pour toute grâce, l'option entre le poison et le sabre. Pir-Hosseïn choisit le poison.

Scheïkh Abou-lshac devint alors souverain du Fars, et fit long-temps la guerre à Mohammed, fils de Mozaffer, qui possédait le Kerman et le pays de Yezd. Assiégé par Mo-
754. hammed dans Schiraz, en 1353, il parvint à s'échapper de cette ville, dont la conquête donna à Mohammed la possession du Fars. Ce fondateur de la dynastie des *Mozaffer*, originaire du pays de Yezd, et d'extraction arabe, fit alors reconnaître dans ses États la suprématie du Khalife abbasside résidant au Caire, et le nom de Mo'tadhid-b-illahi fut inséré dans la prière publique et gravé sur les monnaies, pratique qui avait été interrompue depuis la catastrophe du dernier Khalife de Bagdad.

Mohammed s'empara aussi de la principauté de Schébankaré, partie montagneuse du Fars, dont le souverain, mélik Ardschir, qui résidait dans la ville d'Itch, prit la fuite, et fut le dernier prince d'une dynastie qui avait régné sur ce pays pendant près de trois siècles.

Après avoir perdu le Fars, et tenté vaine

ment de recouvrer cette possession avec quelques troupes que Scheïkh-Hassan lui envoya de Bagdad, Abou-Ishac s'était rendu à Ispahan. Il y fut assiégé et fait prisonnier par les troupes de Mohammed, qui le conduisirent à Schiraz, où on lui ôta la vie, en mai 1357. djom.-1.
758. Il fut le troisième et dernier prince d'une dynastie, qui est appelée *Indjou*, parce que Mahmoudschah avait adopté ce surnom, qui veut dire *domaine privé* en mongol.

Lorsque Mohammed, fils de Mozaffer, vit, qu'après la mort d'Aschraf et la retraite de Djani-beg, l'émir Akhi-djouc était resté maître de l'Azerbaïdjan, il partit d'Ispahan, en 1359, pour tenter la conquête de ce pays, avec une armée composée de deux mille cavaliers de l'Irac et du Fars, et de dix mille du Louristan. Il rencontra Akhi-djouc à Miyané, battit ses forces qui consistaient en trente mille hommes, infanterie et cavalerie, et s'empara de Tébriz; mais, au bout de deux mois, sur l'avis que Sultan Ouveïs s'avancait de Bagdad, il se retira sur Ispahan. Arrivé à Tébriz, Ouveïs manda auprès de lui Akhi-djouc et lui fit un bon accueil; peu de temps après, cet Émir fut accusé de vouloir attenter aux jours du prince, et mis à mort. L'Azerbaïdjan et l'Arran agrandirent les domaines d'Ouveïs.

760.
1359. Au retour de son expédition, Mohammed fils de Mozaffer, fut emprisonné dans Ispahan par ses deux fils aînés, Schah-Mahmoud et Schah-Schudja, qui le soupçonnaient de vouloir léguer le trône à son troisième fils. Ils le privèrent même de la vue avec un fer chaud. Le prince aveugle mourut en janvier 1364.

Son fils aîné, Schah-Schudja, qui avait pris les rênes du gouvernement, donna à son frère la province d'Ispahan. Ces deux princes ne tardèrent pas à se faire la guerre. Mohammed reconnut pour son suzerain Sultan Ouveïs, dont il avait épousé la fille.

772. Ce Sultan marcha, en 1370, contre Véli, le défit près de Raï, et s'avança jusqu'à Simnan, d'où il retourna sur ses pas. Ce fut la dernière expédition d'Ouveïs, qui termina sa carrière en 1374. Par sa mort et celle de Mahmoud, arrivées dans la même année, Schah-Schudja se vit délivré de deux ennemis. Instruit que Hosseïn, fils et successeur d'Ouveïs, était un prince efféminé, il marcha sur l'Azerbaïdjan avec douze mille cavaliers d'élite, prit d'assaut, en passant, la ville de Cazvin, battit Hosseïn qui était allé à sa rencontre avec trente mille cavaliers, et rebroussa chemin. Délivré de ce danger Hos-

2 dj.-2.
776.

seïn fut surpris dans Tébriz, en 1382, par son frère Hassan, tandis que son armée était dans l'Irac, sous les ordres du général Adil-Aca, gouverneur de la partie septentrionale de cette province. Ahmed le fit mourir. Il ne se fut pas plutôt emparé du trône, que l'un de ses frères, Scheïkh-Ali, le lui disputa, les armes à la main; mais il périt dans une bataille, et sultan Hassan, déjà maître de Tébriz, prit possession du pays de Bagdad. Un autre de ses frères, Bayézid, s'était enfui à Soultaniyé, où Adil-Aca le mit sur le trône. Il fut alors réglé, par un accord, que l'Azerbaïdjan appartiendrait au sultan Ahmed, l'Irac-Adjem, au sultan Bayézid, et qu'Adil-Aca gouvernerait la province de Bagdad conjointement avec un lieutenant d'Ahmed.

Après la mort de Schah-Schudja, qui eut lieu en 1384, ses États furent divisés entre ses fils. Soultan Zeïn-ul-âbidin hérita du trône et prit possession du Fars; Schah Yahia eut Ispahan; Soultan Ahmed, le Kerman. Les Ispahaniens ne tardèrent pas à chasser Schah-Yahia qu'ils avaient demandé, et son frère Zeïn-ul-âbidin devint maître de la province d'Ispahan (1).

22 sch.
786.

(1) Mirkhond, *Raouzat-us Safa*, tomes IV et V.

A cette époque, Timour-bey, fameux sous le nom de Tamerlan, avait déjà fait trois expéditions en Perse. C'est à l'histoire de ce conquérant, fondateur d'une seconde monarchie mongole, qu'appartient la suite des événements dans les États qui s'étaient élevés sur les ruines du royaume de Houlagou.

L'histoire des souverains de la branche de Tchagataï, et de ceux de la branche de Djoutchi ne nous est guère connue que par les annales de la Perse et de la Russie, qui rendent compte des démêlés et des autres relations de ces deux pays avec les Mongols du nord. Les hordes turques et mongoles de la Transoxiane, du Turkustan, et du *Descht Kiptchac*, qui ne vivaient pas, comme les Mongols de Perse, au milieu d'une population civilisée, conservèrent plus long-temps leur grossièreté native. Les chefs de ces tribus, puissants par les territoires qui leur servaient de fiefs et le nombre de leurs vassaux armés, se faisaient la guerre entre eux, quand ils ne la faisaient pas au souverain. Des partis rivaux soutenaient les intérêts de divers princes, qu'ils voulaient porter au trône pour dominer sous leur nom. Intrigues, déceptions, parjures, défections, trahisons et chocs sanglants entre toutes ces hordes, qui se ruaient sans cesse les

unes sur les autres dans l'intérêt de quelques chefs ambitieux ; pillage des villes , ravages des campagnes , anéantissement des produits de l'industrie , à mesure qu'elle renaissait , et guerre à la civilisation ; tels sont les principaux traits de l'histoire connue de ces peuples barbares. Nous nous contenterons de donner la suite de leurs souverains , jusqu'à l'époque de Timour , après la table des Khans de Perse , successeurs de Houlagou.

NOTE.

(Page 319).

Novairi rapporte les détails suivants sur les hans Toula-boga et Toucta, ainsi que sur le prince Nougai, dans le *bab* 11 du *cassm* 5 du *Fenn* V, de son Histoire universelle. (Tome XXV de l'exemplaire manuscrit de la Bibliothèque de Leyde).

« Mangou-Timour mourut, en rabi-ul-ewel 779, d'une tumeur à la gorge qu'il avait fait percer. Il laissa neuf fils : Algouï, dont la mère s'appelait Tchitchek, Bouz-louk, Seraï-bouca, Togrouldja, Boulacan, Toudan, Toucta (*), Cadan, Coutoucan (**). Son frère Todan-Mangou lui succéda. »

« Le sultan Mélik-ul-Manssour Calavoun avait envoyé deux ambassadeurs à la cour de Mangou-Timour; c'étaient Schems-ud-din Sancour el-Goutmi et Seïf-ud-din el-Khass, Turki. Il les chargea de seize paquets d'étoffes précieuses pour le souverain, ainsi que pour Edekji, Todan-Mangou, Toula-boga et Nougai, lequel primait parmi les princes; ensuite, pour les Khatounes Tchitchek, Eltchi, Tounkin, Cadaran, Soultan et Coutlou; enfin pour Madoua, émir de l'aile droite; pour la femme

(*) Ce nom est écrit Touctouca par Macrizi; ce qui est plus exact.

(**) Raschid en nomme un dixième, Abadji.

d'Abadji et pour Guiath-ud-din, ex-sultan du Roum. Outre les étoffes, Calavoun envoyait en présent des arcs, des cuirasses et des casques. A l'arrivée de ces ambassadeurs, Mangou-Timour venait de mourir. Touda-Mangou était sur le trône; ils lui offrirent les présents et ce prince les accepta. »

« Touda-Mangou régna jusqu'en 686. Il était très-dévot, ne s'occupait pas des affaires du gouvernement, s'entourait de Scheïkhs et de Fakirs, et observait des jeunes austères. On lui fit entendre que l'État avait besoin d'un chef qui sût gouverner, et il céda le trône à Toula-boga. »

« Ce prince envoya une armée contre le pays de Kerk كرك, et invita Noughia (*), fils de Tatar, fils de Mogol, fils de Douschi Khan (c'était le même qui avait perdu un œil dans une bataille contre Houlagou), à marcher de son côté avec ses *Toumans*. Les deux armées opérèrent leur jonction à l'endroit fixé, d'où elles entrèrent dans le pays de Kerk; elles y pillèrent et tuèrent; puis elles firent leur retraite; mais le froid était rigoureux; il y avait beaucoup de neige. Noughia se sépara de Toula-boga, et alla avec ses troupes regagner ses quartiers d'hiver, où il arriva sain et sauf. Toula-boga, au contraire, s'égara avec son armée qui éprouva une grande disette. Ses gens furent obligés de manger leurs chevaux, leurs chiens de chasse, leurs camarades morts de faim. Il soupçonna que Noughia lui avait tendu un piège, et en conçut un violent ressentiment; ce fut la cause de sa mort tragique qui eut lieu en 690; car à son

(*) Ce nom est écrit ainsi dans Novaïri et dans Macrizi, au lieu de Noucaï ou Nogai.

retour de cette expédition contre Kerk, il assembla une armée pour attaquer Noughia, de concert avec ceux des fils de Mangou-Timour qui lui étaient attachés. Noughia était un vieillard expérimenté et rusé. Il feignit d'ignorer les desseins de Toula-boga, et lorsque ce prince le fit inviter à se rendre auprès de lui pour lui donner les conseils dont il avait besoin, il manda à la mère de Toula-boga : « Votre fils est jeune et je désire lui donner
« d'utiles avis sur les affaires du gouvernement; mais je
« ne puis les lui donner qu'en particulier. Lui seul doit
« connaître ce que j'ai à lui communiquer, et je crois
« devoir me rendre auprès de lui avec une suite très-
« peu nombreuse. » La princesse, se fiant à ses paroles, conseilla à son fils de s'aboucher avec lui et d'écouter ce qu'il avait à lui dire. Alors Toula-boga licencia les forces qu'il avait réunies et manda à Noughia de venir le trouver. Celui-ci marcha avec toutes ses troupes et manda auprès de lui les autres fils de Mangou-Timour, qui étaient ses protégés, savoir, Toucta, Bouzlouk, Seraï-bouca, et Toudan; puis il s'avança à marches forcées vers le lieu fixé pour le rendez-vous avec Toula-boga, et lorsqu'il en fut proche, mettant en embuscade ses troupes, avec lesquelles il laissa Toucta et les autres fils de Mangou-Timour, il se rendit avec quelques personnes, auprès de Toula-boga. Celui-ci alla à sa rencontre, accompagné de plusieurs fils de Mangou-Timour, savoir, Alghi, Togrouldja, Bolgan, Cadan et Coutougan, qui avaient passé de son côté. Les deux princes, s'étant joints, s'entretenaient ensemble, lorsque Toula-boga voit arriver tout-à-coup la cavalerie de Noughia. Celui-ci le fait descendre de cheval, lui et les fils de Mangou-Timour; on les garotte. Alors Noughia dit à Toucta : « Toula-boga a usurpé le trône de

« ton père, et ceux de tes frères qui l'accompagnent
« étaient d'accord avec lui pour t'arrêter et te tuer.
« Je te les livre; tu n'as qu'à t'en défaire comme tu le
« voudras. » Toucta le fit mourir. »

« Alors Toucta fut placé sur le trône par Noughia, qui lui recommanda ses autres frères, ceux qui avaient tenu son parti; Noughia épargna la vie des Émirs qui s'étaient réunis sous les drapeaux de Toula-boga lorsque ce prince l'avait mandé auprès de lui. Il retourna dans son apanage. »

« En 692, Noughia envoya sa femme Bilac-Khatoune en mission à la cour de Toucta, qui la reçut avec beaucoup de distinction. Le Sultan lui ayant demandé le motif de son voyage, elle lui dit : « Ton père te
« salue et te fait savoir qu'il est resté sur ton chemin
« quelques épines et ordures. — Quelles sont elles ? » lui demanda Toucta. — Elle lui nomma vingt trois chefs militaires. Ces officiers avaient soutenu Toula-boga contre Noughia. Toucta les manda et les fit tous périr. Bilac-Khatoune revint auprès de son époux, qui fut tranquilisé par cette exécution. »

« Les fils et les petit-fils de Noughia étaient puissants. Il avait trois fils, Tchaga, Taga et Touraï, une fille, nommée Togouldja, et un fils de cette fille nommé Actadji. Sa fille était mariée à Thaz, fils de Moun-djouc. »

« En 697 commença la brouillerie entre Toucta et Noughia; elle eut plusieurs causes, entre autres, l'inimitié de Bilac Khatoune contre ses deux fils Tchaga et Taga dont elle était traitée avec mépris, et sur lesquels elle provoquait la colère de son époux. En outre, plusieurs officiers de Toucta, craignant pour leurs têtes, s'étaient retirés auprès de Noughia, qui les avait

traités généreusement et pris sous sa protection, qui avait même donné sa fille en mariage à l'un d'eux, nommé Thaz, fils de Moundjouc. Toucta les réclama; Noughia ne voulut pas les lui livrer; le Khan, très-irrité, lui envoya par un de ses officiers, une houe, une flèche et une poignée de terre. Noughia rassembla les chefs de ses troupes et leur demanda ce que cela signifiait. Chacun d'eux émit son opinion. — « Vous n'y êtes pas, leur dit-il; je vais vous expliquer la pensée de Toucta. « La houe veut dire : *Quand vous vous enfonceriez dans les entrailles de la terre, je vous en tirerais*; la flèche : « *Quand vous vous élèveriez jusqu'au firmament, je vous en ferais descendre*; et la terre signifie : *Choisissez un champ de bataille*. » Il dit à l'envoyé : « Dis à Toucta « que nos chevaux ont soif et que nous voulons les « désaltérer dans le Don. » C'est un fleuve qui passe par Seraï, et sur les bords duquel sont les campements de Toucta. Ce dernier alla au-devant de son ennemi. Les deux princes se rencontrèrent, en 697, à Yacssi, entre leurs deux résidences. Noughia avait une armée de deux cent mille cavaliers; Touctaï fut battu. Son armée s'enfuit jusqu'au Don; en voulant passer ce fleuve à la nage, beaucoup de ses cavaliers se noyèrent. Noughia défendit aux siens de poursuivre les fuyards et de tuer les blessés. Il s'en retourna avec les dépouilles et les captifs qui étaient les fruits de sa victoire. »

« En 699, Toucta rentra en campagne. Ses forces s'étaient accrues par la défection de plusieurs généraux de son ennemi, qui lui avaient amené trente mille cavaliers. Noughia vint à sa rencontre. Lorsque les deux armées ne furent plus séparées que par une journée de distance, Noughia envoya à la découverte un officier avec cent chevaux. Ce détachement fut taillé en piè-

ces, à l'exception de l'officier, qui put se sauver et avertir Noughia que l'ennemi était sur le point de l'attaquer. La bataille fut livrée à Couganlik ⁽²⁾ كوكان لك Noughia essuya une défaite. Ses fils et ses troupes prirent la fuite au déclin du jour; mais il resta ferme sur le champ du combat. Il était fort avancé en âge. Ses longs sourcils couvraient ses yeux. Il fut abordé par un soldat russe de l'armée de Toucta, qui voulut le tuer. Noughia se fit connaître à ce cavalier et lui dit de le conduire à Toucta, auquel il avait à parler; mais le Russe, sans l'écouter, lui donna la mort et porta sa tête à Toucta, auquel il dit : « Voici la tête de Noughia. » Ce prince lui demanda comment il savait que c'était la tête de Noughia. — « Parce qu'il s'est lui-même nommé, » répondit le Russe. Toucta fut affligé de la mort du vieillard, et fit ôter la vie à celui qui l'avait tué, afin qu'à l'avenir un simple guerrier ne s'avisât plus de tuer un prince du sang. Ensuite il fit sa retraite. »

« Les fils de Noughia prirent le commandement des hordes qui lui avaient été soumises; mais ils ne restèrent pas long-temps unis. Tchaga tua son frère Taga et commanda seul. Ses généraux se défièrent de lui, pensant qu'il ne les épargnerait pas plus qu'il n'avait épargné son frère. Le principal d'entre eux, son lieutenant général Tounougou, faisait avec Thaz, fils de Moundjouc, une expédition dans les pays d'Avalac et de Rous; ces deux chefs se communiquèrent leurs idées sur les mauvaises intentions de Tchaga à leur égard; ils convinrent de se saisir de sa personne, à leur retour, et rebroussèrent chemin pour exécuter ce dessein. Tchaga, qui en fut averti, prit la fuite avec cent cinquante cavaliers, et entra dans le pays d'Ass, où était cantonné un Touman de ses troupes. Ses quartiers furent pillés par Tounougou et Thaz. »

« Tchaga vit bientôt ses forces augmentées par l'arrivée d'une grande partie de ses troupes qui vinrent le rejoindre dans le pays d'Ass. Il marcha à leur tête contre Tougouz et Thaz, leur livra bataille, les vainquit et reprit ses quartiers. Sa sœur Togouldja, épouse de Thaz, combattit contre lui dans cette journée. Les vaincus demandèrent du secours à Toucta, qui leur en envoya sous les ordres de son frère Bouzlouc. Ces renforts les mirent en état d'aller attaquer leur ennemi. Tchaga, croyant ne pouvoir pas se mesurer avec des forces si supérieures, se retira dans le pays d'Avalac où commandait Saïroudja, l'un de ses proches. Il y fut arrêté par les officiers de Saïroudja, qui craignaient que sa présence ne leur attirât les armes de Toucta; on l'enferma dans un château fort, nommé Toutoua, où il fut mis à mort, peu après, en 700, par l'ordre de ce souverain. »

« Toucta n'avait plus d'ennemis dans ses vastes domaines. Il donna à son frère Bouzlouc l'apanage de Noughia, des fils duquel il ne restait plus que le cadet, nommé Touraï. Toucta mit Yandji ينجي, fils de Coumousch à la place de son frère Abadji, et fit passer ses deux fils Beguil-boga بغا بكل et Irbassa ايربسا dans le pays de Noughia. Béguil-boga eut le Saïkdji صيقجي, sur le bord du Don, et les contrées voisines de la porte de fer, ancien territoire de Noughia, et Irbassa s'établit sur la rive du fleuve نق (?). Toucta donna également un apanage à son frère Seraï-bouca. »

« En 701, Touraï, fils de Noughia, voulant venger son père et son frère, et n'en ayant pas lui-même les moyens, se rendit auprès de Seraï-boga, qui remplaçait Noughia, chercha à gagner ses bonnes grâces, et lui persuada de s'insurger contre son frère Toucta,

pour le détrôner. Seraï-boga se mit en campagne, passa l'Ilil, et devançant son armée, alla, avec une suite peu nombreuse, trouver son frère Bouzlouc, lui fit part de son dessein, et reçut la promesse de sa coopération. Mais Bouzlouc se hâta d'instruire son frère Toucta, du complot de Seraï-boga et de Touraï. Toucta prit aussitôt des mesures pour les faire arrêter. On les lui amena et il les fit tuer tous deux en sa présence. Alors il donna à son propre fils l'apanage de Seraï-boga. »

« Lorsque Toucta eut fait périr Touraï, Cara Kischik, fils de Tchaga, fils de Noughia, que Bouzlouc avait fait venir, prit la fuite avec deux de ses parents, Djirektimour et Baltattlou, vers le pays de Schemschémen; ils s'arrêtèrent dans un lieu nommé Badoul بدول, proche de Gueuk كوك; trois mille cavaliers les suivaient. Schemschémen leur donna asyle; ils demeurèrent dans son pays, faisant des courses sur les terres voisines et vivant de butin; ce qu'ils continuèrent jusqu'à la fin du règne de Toucta. »

« On apprit en Égypte, dans l'année 707, que Toucta, irrité contre les Francs-Génois établis en Crimée, et contre les païens des pays septentrionaux, par des rapports qui les taxaient, entre autres choses, d'enlever des enfants tartares et de les vendre dans les pays musulmans, envoya des troupes contre la ville de Kifa كيفا, où ils résidaient (les Génois). Les Francs, effrayés, montèrent sur leurs vaisseaux et mirent en mer; de sorte que les troupes n'en purent pas prendre un seul; mais Toucta s'empara de leurs biens dans la ville de Saraï et ses environs. »

« En 707, mourut Irbassa, fils de Toucta. Il s'était

formé sous son père dans l'art de commander les armées. Bouzlouc, frère de Touctaï, mourut aussi cette année, et Touctaï termina sa carrière eh 712.»

Nous ajouterons ce qui se trouve dans le *Djami ut-Tévarikh* sur les mêmes événements :

« Après la déposition de Touda-Mangou, ses neveux Toula-bouca et Coundjouc-bouca, qui l'avaient détrôné, redoutant la valeur de Toucta, fils de Mangou-Timour, s'unirent pour le perdre. Instruit de leur dessein, Toucta prit la fuite, et demanda l'assistance de Noucaï, fils de Tatar, fils de Boucal, fils de Djoutchi, qui avait commandé les armées de Batou et de Barcaï, lui promettant de lui rester toujours soumis comme à son aîné. Noucaï avait conquis une partie du pays de Russie, d'Erbadj (پ) de Kehret (پ) dont il s'était formé une principauté. Embrassant la cause de Toucta, il partit de son *yourt*, feignant d'être malade, passa le fleuve Ozy (Dniéper) et continua son voyage. A chaque cantonnement de troupes où il arrivait, il se montrait accablé sous le poids de l'âge et des infirmités, et tenait aux officiers et aux soldats des discours paternels : « J'ai renoncé à la guerre, disait-il. Je ne voudrais attaquer qui que ce soit ; mais je dois exécuter les ordres de Tchinguiz-khan et il m'a bien recommandé, si quel- qu'un de ses descendants excitait des troubles, d'employer tous mes soins à rétablir le calme et l'union. » Son affabilité, ses bonnes intentions lui gagnèrent l'affection des troupes. Lorsqu'il approcha du *yourt* des princes, il feignit d'être encore plus malade. Il tenait dans sa bouche des grumeaux de sang, qu'il rejetait de temps à autre. La mère des deux princes Toula-bouca

et Coundjouc-bouca, trompée par cet artifice, pria ses fils de se rendre en hâte auprès de ce vieillard respectable qui allait expirer. Lorsqu'ils furent venus, le vieux général leur dit : « Mes enfants, j'ai pendant longues années servi vos ancêtres, et j'espère que vous m'écoutez avec confiance. Je suis venu rétablir l'union entre vous et Toucta; il est de votre intérêt à tous de vivre en bonne amitié. Formez un *Cou-ritaï*, je vous réconcilierai. » En leur parlant il rejetait du sang par la bouche. Cependant Toucta, auquel il avait mandé de s'avancer au plutôt avec tout ce qu'il aurait pu rassembler de troupes, parut tout à coup, se saisit des deux princes et leur fit ôter la vie. Alors Noucaï reprit la route de son territoire. »

« Au bout de quelque temps, Toucta, qui était monté sur le trône après le meurtre de ses cousins, fit inviter Noucaï à venir le trouver. Il réitéra ses demandes; mais Nougai éludait toujours de se rendre auprès de lui; enfin une circonstance alluma la guerre entre ces deux princes. Noucaï avait donné sa fille Cayan قayan en mariage à Yaïlac, fils de Guelmisch-Aca Khatoune et de Saltchidaï Kourkan, de la horde Councourate, beau-père de Toucta. Peu de temps après, Cayan ayant embrassé la religion de Mahomet, fut molestée et méprisée, pour cette conversion, par son époux qui était ouïgour (bouddhiste); elle s'en plaignit à sa famille. Noucaï manda à Toucta que s'il se rappelait le service signalé que Noucaï lui avait rendu, aux dépens de son propre honneur, s'il voulait que les noms de père et de fils continuassent à subsister entre eux, il lui enverrait Saltchidaï. Comme Toucta refusait de livrer un officier qui lui avait tenu lieu de père, qui avait élevé son enfance, Noucaï le fit demander une seconde fois, mais sans plus

de succès. Sur ces entrefaites, ses trois fils Tchaga, Taga et Touri s'étant mis à la tête de quelques milliers d'hommes, passèrent l'*Itil* (Volga) et ravagèrent le territoire de Toucta; ce prince exigea qu'on lui livrât les chefs de ces troupes; Noucaï lui répondit qu'il ne le ferait que lorsqu'on lui aurait envoyé Saltchidaï et son fils. Alors la guerre éclata entre les deux princes. »

« Toucta parut, en 698, sur le bord de l'Ozy, avec une armée de trente toumans; mais le fleuve n'ayant pas gelé cet hiver, il ne put pas le traverser. Il retourna sur ses pas au printemps et passa l'été sur la rive du Don. Noucaï n'avait fait aucun mouvement. »

« L'année suivante, Noucaï, ayant recours à la ruse, passa le Don avec sa famille, sous le prétexte de vouloir se rendre auprès de Toucta, afin de concilier leurs différends dans un *Couriltaï*. Il voulait surprendre son adversaire, qui avait licencié son armée, ne gardant auprès de lui qu'une poignée d'hommes. Toucta, instruit à temps de son dessein, rassembla ses troupes à la hâte. Les deux princes se livrèrent une bataille à Tedjesmari نکسماری (p) lieu sur le bord du Don. Toucta fut défait et se retira à Séraï. »

« Ce Khan ne tarda pas à mettre sur pied une armée encore plus nombreuse. Noucaï, trop faible pour lui tenir tête, repassa l'Ozy; puis il alla piller la ville de Crim, où ses soldats firent un grand nombre de captifs. Sur les plaintes et les prières des habitants, Noucaï ordonna de rendre tous les prisonniers; ce qui mécontenta ses troupes au point qu'elles firent proposer secrètement à Toucta de repasser sous son obéissance et de lui livrer son ennemi, s'il voulait leur pardonner. Instruits de cette démarche les fils de Noucaï se disposèrent à châtier les corps rebelles. Les chefs de ces régiments per-

suadèrent alors à Taga, second fils de Noucaï, qu'ils s'étaient soulevés en sa faveur, et qu'ils le reconnaîtraient pour leur souverain s'il venait les joindre. Dès qu'il fut venu, ils le retinrent prisonnier. Tchaga, son frère aîné, marcha contre eux et les battit. Peu après, Taga s'échappa de nuit avec les trois cents hommes chargés de le garder. »

« Toucta, profitant de ces troubles intestins, passa l'Ozy à la tête de soixante toumans, et posa son camp sur le bord de la rivière Berka (بركة) dans la contrée même où se trouvait le *yourt* de son ennemi, qui s'avança jusqu'à la rive opposée avec trente toumans d'*Araba-Suvar* (nomades en chariots). Feignant encore d'être malade, il se coucha dans son *araba* et fit dire à Toucta que lui et son armée étaient soumis au Khan; qu'il avait passé sa vie au service de ses pères; qu'il se trouvait maintenant accablé de vieillesse; que s'il avait été commis quelque faute, ses fils en étaient coupables, qu'il en demandait le pardon, et l'espérait de la clémence de son maître. En même temps qu'il lui adressait ce message, il ordonnait à son fils Tchaga de remonter la rivière avec une partie de l'armée, de la traverser à quelques lieues de distance, et de fondre sur l'ennemi. Toucta, instruit de ce mouvement par un espion que ses avant-postes avaient saisi, rangea son armée et livra une bataille qui fut très-sanglante, mais dont il sortit victorieux. Les fils de Noucaï se retirèrent avec mille hommes dans le pays des *Kelardes* (كلارد) et des *Baschguirdes*. Noucaï, blessé dans sa fuite par un cavalier russe de l'armée de Toucta, le pria, après s'être nommé, de le conduire au Khan. Le Russe prit la bride de son cheval pour l'y mener; mais Noucaï mourut en

chemin. Toucta retourna à Séraï, qui est la résidence de ces souverains. »

« Peu après, Taga, Tchouyi حری, sa mère, et Yaïlac, mère de Touri, proposèrent à Tchaga de terminer cette malheureuse guerre en allant se soumettre à Touctaï; ce qui excita tellement la méfiance de Tchaga, qu'il leur ôta la vie. Il alla ensuite s'enfermer avec peu de monde dans un château très-fortifié. »

« Noucaï avait toujours vécu en bonne intelligence avec les khans Abaca et Argoun. Son fils Touri, qu'il envoya en Perse, obtint même en mariage une fille d'Abaca. Lorsque la guerre dont nous venons de faire mention eut éclaté entre les deux princes du nord, Noucaï envoya plusieurs ambassades au souverain de l'Islamisme (Gazan) pour lui demander du secours, et s'offrir à devenir son vassal. Cette occasion était favorable à notre monarque; mais il ne voulut jamais en profiter, malgré son amitié pour Noucaï, trouvant peu généreux de l'aider à accabler son ennemi, et encore moins noble de servir ses propres intérêts d'une manière aussi injuste. Toucta, inquiet du parti qu'il embrasserait, lui ayant envoyé une ambassade pour le gagner en sa faveur, le Khan fit venir en sa présence les envoyés des deux princes et leur déclara formellement qu'il ne se mêlerait pas de leur querelle, en leur témoignant le désir de la voir terminer à l'amiable; et pour ôter à l'un et à l'autre toute inquiétude de sa part, il n'alla pas, comme de coutume, hiverner dans l'Arran; mais il resta dans le pays de Bagdad ou dans le Diarbekr. »

CORRECTIONS.

Tome I, page XLII, ligne 10: a été continuée par un anonyme jusqu'à; *lisez* : a été continuée jusqu'à.

Tome II, page 336, avant dernière ligne: Après la mort de Sartac, son fils Oulagtchi; *lisez* : Oulagtchi, fils de Batou.

Tome IV, page 318, note (2). Nougai était fils de Tatar, fils de Djoutchi; *lisez* : Nougai était fils de Tatar, fils de Boucal, fils de Djoutchi.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

LIVRE VI.

A R G O U N.

CHAPITRE PREMIER. Son élévation au trône. — Nomination des gouverneurs de provinces. — Boucaï, lieutenant d'Argoun. — Schems-ud-din Mohammed, vézir sous Boucaï. — Sa disgrâce et son exécution. — Mort de son fils, Khodja Haroun. — Arrivée d'une patente d'investiture de la part de Coubilaï. — Autorité de Boucaï. — Ses motifs de mécontentement. — Affaire des domaines du Fars. — Conspiration de Boucaï avec plusieurs princes et généraux. — Révélation de ce complot. — Arrestation de Boucaï. — Son supplice. — Exécution des membres de sa famille et de ses clients. — Arrestation et exécution de son frère Arouc. — Persécution faite aux employés du fisc, chrétiens et mahométans, à Moussoul et Irbil. — Supplice du prince Tchouschcab. — Exécution du vézir Djélal-ud-din de Simnan. Page 1.

CHAPITRE II. Ministère du médecin juif Sa'd-ud-dévlet. — Ses antécédents. — Ses actes administratifs. — Sort d'un dénonciateur. — Fermiers des contributions dans le Fars. — Invasion d'une armée de Mangou-timour, par le Derbend. — Révolte de l'émir Nevrouz dans le Khorassan. — Hostilités entre ce rebelle et le prince Gazan. — Re-

traite de Nevrouz auprès de Caïdou dans le Turkustan. — Son retour dans le Khorassan avec une armée auxiliaire. — Administration de Sa'd-ud-dévlet. — Projets qui lui sont attribués par les Mahométans. — Maladie d'Argoun. — Actes de bienfaisance pour obtenir sa guérison. — Meurtre de ses favoris, et de Sa'd-ud-dévlet. — Sa mort. — Ses fondations. — Son goût pour l'alchimie. — Réaction contre les Juifs, pillés et maltraités par les Musulmans. — Régence des chefs militaires. — Anarchie. — Révolte d'Efrassiyab, prince du pays de Lour. — Offre du trône à Gaïkhatou, puis à Baïdou. — Refus de ce dernier. — Arrivée de Gaïkhatou. — Incursion d'un corps égyptien sur le territoire mongol. — Relations d'Argoun avec la chrétienté. — Mission à Rome du moine ouïgour Bar Sauma. — Lettres du pape Nicolas IV à Argoun. — Mission du génois Biscarell de Gisulf. — Traduction d'une lettre d'Argoun à Philippe-le-Bel. — Bulle du pape Nicolas au roi Édouard d'Angleterre. — Nouvelles lettres de ce pape à Argoun. — Ses lettres à des princes et princesses de la famille de ce Khan mongol. Page 30.

G A Ï K H A T O U.

CHAPITRE III. Son élévation au trône. — Procès des seigneurs qui s'étaient emparés de la régence. — Nominations. — Départ de Gaïkhatou pour le Roum. — Son retour. — Sa maladie. — Son inauguration. — Ses libéralités. — Prise de Cal'at-ur-Roum par les Égyptiens. — Affaires du Kerman. — Captivité et grâce d'Efrassayab, prince du Lour. — Gazan. — Ministère de Sadr-ud-din Ahmed. — Prodigalités de Gaïkhatou. — Son libertinage. — Crédit du vézir. — Détresse du trésor. —

Émission d'un papier monnaie. — Ses effets désastreux. — Sa suppression. — Cause de la révolte du prince Baïdou. — Trahison du général Togatchar. — Défection des troupes de Gaïkhatou. — Fuite de ce prince et sa mort tragique. Page 82.

B A Ï D O U.

CHAPITRE IV. Exécution des favoris de Gaïkhatou. — Premier édit de Baïdou. — Togatchar généralissime. — Autres nominations. — Opérations du rebelle Nevrouz dans le Khorassan. — Sa soumission à Gazan. — Marche de ce prince sur la résidence de Baïdou. — Combat. — Trêve. — Entrevue des deux princes. — Accord. — Arrivée de renforts à Baïdou. — Position critique de Gazan. — Sa promesse à Nevrouz d'embrasser l'Islamisme. — Sa retraite. — Arrestation de Nevrouz par l'ordre de Baïdou. — Ruse et délivrance de Nevrouz. — Conversion de Gazan au mahométisme. — Trahison de Togatchar. — Intrigues de Sadr-ud-din. — Marche de Gazan contre Baïdou. — Défection de Togatchar et d'autres généraux. — Fuite de Baïdou. — Sa captivité et sa mort. 115.

G A Z A N.

CHAPITRE V. Son entrée à Tébriz. — Sa première proclamation. — Destruction des temples des païens, des Chrétiens et des Juifs. — Discours sur l'idolâtrie. — Persécution des Chrétiens, des Juifs et des Bouddhistes. — Punition des partisans de Baïdou. — Nevrouz nommé lieutenant-général. — Grâce qu'il demande. — Sadr-ud-din créé Sahib Divan. — Inauguration de Gazan. — Enfance et éducation de

Gazan. — Ravages des princes Doua et Sarban dans le Khorassan et le Mazendéran. — Moyens employés par Gazan pour se procurer les fonds nécessaires à cette guerre. — Complot du prince Sougaï contre Nevrouz. — Révolte du prince Arslan. — Évacuation du Khorassan par les Mongols de la Transoxiane. — Défection d'une horde d'Ouïrates. — Leur sort en Syrie et en Égypte. — Visite du roi arménien à Gazan. — Ordre qu'il en obtient. — Condamnation à mort du vézir Sadr-ud-din. — Comment il est sauvé. — Sort de Togatchar, gouverneur du Roum. — Histoire racontée, à ce sujet, par Gazan. — Révolte du général Baltou dans le Roum. — Exécution de l'Atabey du Grand-Lour. — Punition de l'Atabey du Petit-Lour. — Conduite de Nevrouz envers Nourin Aca. — Accusations contre Nevrouz. — Machinations pour le perdre. — Exécution de ses frères et de ses clients. — Révolte de Nevrouz. — Sa défaite. — Sa retraite à Hérat. — Des princes Kert et anciennes relations de Nevrouz avec le prince de Hérat. — Extradition et supplice de Nevrouz. — Siège de Hérat par Kharbendé. — Exécution de Baltou. — Exécution du prince Taïdjou. — Gazan prend le turban. — Troubles en Géorgie. — Exécution de Sadr-ud-din. — Sa'd-ud-din nommé vézir. — Déposition de Mass'oud, sultan du Roum. — Révolte de Soulamisch dans le Roum. — Son sort. — Derniers sultans du Roum. — Arrivée en Perse de Kiptchac et d'autres généraux transfuges. — La guerre contre l'Égypte résolue. — Invasion d'un corps syrien dans le Diarbekr. Page 143.

→ CHAPITRE VI. Assassinat du sultan d'Égypte Aschraf, fils de Kélavoun. — Élévation au trône de son frère Nassir. — Son détronement par Ketboga, qui lui succède. — Avé-

nement de Latchin. — Expédition d'un corps d'armée égyptien en Cilicie. — Disgrâce de Kiptchac, gouverneur de Damas, et de plusieurs Émirs de l'armée d'Alep. — Leur fuite en Perse. — Assassinat de Latchin. — Second avènement au trône de Nassir. — Réception de Kiptchac et de ses compagnons en Perse. — Préparatifs de guerre de Gazan. — Passage de l'Euphrate. — Arrivée à Alep. — Marche de Nassir avec l'armée égyptienne. — Insurrection dans le camp de Nassir. — Bataille de Hims. — Déroute des Égyptiens. — Entrée à Damas. — Édit de sûreté pour Damas. — Pillage de Salihiet par les Arméniens. — Contribution de guerre. — Œuvres pieuses de Gazan. — Nominations de Gazan en Syrie. — Son départ pour ses États. — Siège de la citadelle de Damas par le général Coutloucschah. — Levée du siège. — Départ de Coutloucschah. — Incursion de Moulaï dans le midi de la Syrie. — Sa retraite. — Formation d'une nouvelle armée en Égypte. — Reprise de la Syrie. — Châtiment des Druses. Page 209.

CHAPITRE VII. Invasion dans le Fars. — Constructions et fondations pieuses de Gazan. — Sa vénération pour Ali et bienfaits accordés aux Seyids. — Son intolérance de l'idolâtrie. — Seconde expédition en Syrie. — Intempéries des éléments. — Retraite de Gazan. — Ambassadeurs en Égypte. — Leur audience au Caire. — Lettre de Gazan à Nassir. — Réponse de Nassir. — Une chasse de Gazan. — Couriltaï. — Ambassade de la part de l'empereur Andronic. — Mariage de Gazan avec une fille naturelle d'Andronic. — Ambassade de la part de Touctouca, Khan du Descht-Kiptchac. — Successeurs de Mangou-Timour. — Ambassade en Chine. — Lettre du roi d'Aragon. 268.

CHAPITRE VIII. Troisième invasion en Syrie. — Sommutation de Rahbet. — Défaite d'un corps mongol. — Défaite de Coutlousschah. — Entrée triomphale de Nassir au Caire. — Retour en Perse des débris de l'armée mongole. — Information sur la conduite des chefs militaires et leur punition. — Rétablissement des finances. — Libéralité de Gazan. — Prétendu complot en faveur du prince Alafrenk. — Punition des coupables. — Maladie de Gazan. — Ses dernières recommandations. — Sa mort. — Son convoi. — Signes de deuil dans l'empire. — Son testament. — Sincérité de sa conversion au mahométisme. — Discours de Gazan à des docteurs musulmans. — Ses connaissances militaires. — Sa facilité pour les langues et son instruction en fait d'histoire. — Son goût pour les métiers. — Ses connaissances, en chimie, médecine, botanique, minéralogie, zoologie, magie, astronomie et astrologie. — Son gouvernement. — Son ascendant sur ses entours. — Son goût pour les hommes de mérite. — Sa justice. — Ses mœurs . . . Page 324.

CHAPITRE IX. Perception des impôts. — Prêts usuraires. — Multitude de courriers. — Logements dans les villes. — Sceaux royaux. — Païzés. — Anciens yarligs et païzés. — Encouragement de l'agriculture. — Fiefs militaires. — Défense des frontières. — Augmentation de la garde royale. — Manufacture d'armes. — Trésor royal. — Table du prince. — Troupeaux du domaine. — Vénérerie. — Offices de judicature. — Faux titres et contrats. — Monnaies. — Poids et mesures. — Voleurs de grands chemins. — Ivresse. — Maisons de prostitution. — Extorsions pratiquées par des gens du peuple 370.

LIVRE VII.

OEULDJAÏTOU.

CHAPITRE PREMIER. Assassinat du prince Alafrenk. — Meurtre du général Harcoudac. — Avénement au trône de Kharbendé, sous le nom d'OEuldjaïtou. — Premiers actes de son gouvernement. — Ambassades de la part des autres Khans mongols. — Envoi d'ambassadeurs en Égypte. — Mariages d'OEuldjaïtou. — Sort de Schah-djihan, dernier prince de la dynastie Cara-khitayenne dans le Kerman. — Fondation de la ville de Soultaniyé. — Conquête du Ghilan. — Punition des officiers qui s'étaient mal conduits dans cette guerre. — Envoi de Danischmend contre le prince de Hérat. — Occupation de Hérat par Danischmend. — Assassinat de ce général et de sa suite dans la citadelle de Hérat. — Siège de Hérat par Boudjai, fils de Danischmend. — Mort du mélik Fakhrud-din. — Capitulation de Hérat. — Exécution de Mohammed Sam Page 478.

CHAPITRE II. Faux Mahdi. — Invasions des Égyptiens en Cilicie. — Assassinat du roi Lévon par un commandant mongol. — Mariage d'OEuldjaïtou avec la sœur de l'empereur Andronic. — Disputes entre des docteurs mahométans et leur effet sur les Mongols. — Adhésion d'OEuldjaïtou à la secte d'Ali. — Fondation d'un collège à la suite de l'Ordou royal. — Disgrâce et exécution du premier ministre Sa'd-ud-din Saoudji. — Fortune d'Alischah. — Arrivée de Cara-Sancour et d'autres Émirs égyptiens. — Guerre contre l'Égypte. — Siège de Rahbet. — Des princes Tchagatayides. — Coup-d'œil sur les invasions des Mongols dans l'Inde. — Expulsion du prince Daoud

Khodja au-delà du Djihoun. — Invasion d'une armée tchagatayenne dans le Khorassan. — Bataille de Murgab. — Retraite de ces troupes au nord du Djihoun. — Le Khorassan donné en apanage au prince Abou-Saïd. — Émigration du prince Tchagatayide Yassavour. — Guiath-ud-din, prince de Hérat — Invasion de Baba dans le Khorassan. — Satisfaction obtenue par Euzbek. — Révolte d'un prince Caramanide dans le Roum. — Sac de Malattiya par les Égyptiens. — Altercations entre les deux vézirs Alischah et Raschid. — Arrivée du prince de la Mecque fugitif. — Secours qu'il obtient. — Ses destinées. — Mort d'OEuldjaïtou. — Correspondance de ce sultan avec des souverains d'Europe. Page 529.

ABOU-SAÏD.

CHAPITRE III. Son élévation au trône. — Ses premières années. — Nominations. — Mort tragique de Yassaoul. — Autorité du prince Yassavour dans le Khorassan. — Inimitié entre les vézirs Alischah et Raschid. — Destitution de Raschid. — Son exécution. — Révolte de Yassavour. — Invasion du khan Euzbeg par le Derbend. — Sa retraite. — Complot contre la vie de Tchoban. — Révolte de plusieurs chefs militaires. — Bataille de Minaré-dar. — Défaite et punition des rebelles. — Expédition d'une armée de Guébek khan contre Yassavour et mort de ce prince. — Famine dans les provinces occidentales. — Arrêt contre le vin. — Émigration en Perse de l'émir des Bédouins de Syrie. — Sa réconciliation avec le sultan d'Égypte. — Seconde émigration de cet Émir et confiscation de ses biens. — Tentatives d'assassinat sur l'émir Cara-Sancour. — Négociations de paix avec l'Égypte. — Ambassades entre les sultans d'Égypte et

les khans du Descht-Kiptchac. — Demande faite par Nassir à Euzbeg de la main d'une princesse du sang de Tchinguiz-khan. — Voyage de cette princesse au Caire et sa réception Page 599.

CHAPITRE IV. Révolte de Timourtasch, gouverneur du Roum. — Traité de paix avec l'Égypte. — Cruelles invasions des Égyptiens et des Roumiens en Cilicie. — Efforts du pontife romain pour procurer des secours aux Arméniens. — Deux lettres du pape Jean XXII au khan Abou-Saïd. — Nouveaux ravages en Cilicie. — Trêve de quinze ans accordée par le sultan d'Égypte au roi Léon. — Mort du vézir Alischah. — Élévation au ministère de ses deux fils. — Leur destitution. — Ministère de Rokn-ud-din Saïn. — Incursion de Tchoban au nord du Derbend. — Passion d'Abou-Saïd pour Bagdad-Khatoune, fille de Tchoban. — Invasion de Termé-Schirin dans le Khorassan. — Mécontentement d'Abou-Saïd envers Tchoban. — Mort violente de Dimaschk-Khodja. — Mesures prises par Abou-Saïd pour se défaire de Tchoban et des siens. — Marche de Tchoban du Khorassan sur l'Irac — Négociation infructueuse. — Défection d'une partie de l'armée de Tchoban. — Sa fuite. — Sa retraite à Hérat — Sa fin tragique. — Mariage d'Abou-Saïd avec Bagdad-Khatoune. — Transport des restes de Tchoban à la Mecque et à Médine. — Sort de Hassan, fils aîné de Tchoban. — Actes de Timourtasch, gouverneur du Roum. — Sa retraite en Égypte. — Sa réception au Caire — Son extradition demandée par Abou-Saïd. — Son exécution au Caire. — Mort de Cara-Sancour. — Exécution de Scheikh-Mahmoud, fils de Tchoban. — Ministère de Guiath-ud-din, fils de Raschid. — Révolte

d'Ali-Padischah, oncle du sultan. — Conjuraton de Narin-togaï — Tentatives de ce général sur la vie du vézir Guiath-ud-din.. — Arrestation et exécution de Narin-togaï. — Disgrâce de l'émir Scheïkh-Hassan. — Sa nomination au gouvernement du Roum. — Tentative d'assassinat sur le gouverneur du Fars et punition des coupables. — Mort d'Abou-Saïd . . Page 657.

CHAPITRE V. Élection d'Arpa-khan. — Mort violente de Bagdad-Khatoune. — Retraite d'Euzbeg. — Mariage d'Arpa avec Sati-beg. — Exécutions. — Opposition armée d'Ali-Padischah et proclamation de Moussakhan. — Bataille de Bagatou. — Défaite d'Arpa. — Le vézir pris et tué. — Mort tragique d'Arpa. — Insurrection de Scheïkh-Hassan et proclamation de Sultan Mohammed. — Bataille entre les deux Sultans. — Assassinat d'Ali-Padischah. — Élection de Toga-timour khan dans le Khorassan. — Son alliance avec Moussa et leur marche sur l'Azerbaïdjan. — Leur défaite. — Moussa pris et tué. — Insurrection de Scheïkh-Hassan le Tchobanien, et apparition d'un faux Timourtasch. — Rencontre des Tchobaniens et des Ilkaniens. — Fuite de Scheïkh-Hassan l'Ilkanide. — Fin du Sultan Mohammed. — Le faux Timourtasch tente d'assassiner Hassan le Tchobanide. — Élévation au trône de la princesse Sati-beg. — Accord entre les deux Scheïkh-Hassan. — Soumission de Scheïkh-Hassan l'Ilkanide au khan Toga-timour. — Fin du faux Timourtasch. — Artifice de Hassan le Tchobanide et fuite de Togatimour. — Élévation de Schah-Djihan-timour-khan, par Hassan l'Ilkanide. — Élévation de Soleïman-khan par Hassan le Tchobanide. — Guerre entre les deux Scheïkh-Hassan et défaite de l'Ilkanide. — Invasion dans l'Irac-

Adjem d'Ali-kaoun, frère de Toga-timour et sa défaite. — Expédition de Hassan le Tchobanide dans le Diarbekr. — Son assassinat. — Soleïman khan dominé par ses Oméras. — Union d'Aschraf, de Yaghi-basti et de Schébourgan. — Ligue de ces deux derniers contre Aschraf. — Leur défaite. — Élévation au trône d'Anouschirévan par Aschraf. — Mort violente de Schébourgan et de Yaghi-basti. — Expéditions d'Aschraf contre Bagdad, contre le Schirvan et contre Ispahan. — Siège de Hérat par l'émir Cazgan. — Levée de ce siège. — Soumission du prince de Hérat au khan de la Transoxiane. — Assassinat de Toga-timour. — Conquête du Mazendéran par les Sarbédariens. — Son occupation par l'émir Véli. — Tyrannie d'Aschraf. — Invasion du khan Djani-bey dans l'Azerbaïdjan. — Fuite, arrestation et mort d'Aschraf. — Mort de Scheïkh-Hassan Ilkani. — Son successeur, Soultan Ouveïs. — Invasion d'Ouveïs dans l'Azerbaïdjan. — Des princes *Indjou* du Fars. — Mobariz-ud-din Mohammed, fondateur de la dynastie des *Mozaffer*. — Reconnaissance dans ses États de la suprématie du Khalife Abbasside, résidant au Caire. — Fin de la dynastie des *Schébankaré*. — Mort tragique de Scheïkh-Abou-Ishac. — Expédition de Mohammed, fils de Mozaffer, dans l'Azerbaïdjan. — Sa retraite. — Arrivée de sultan Ouveïs à Tébriz. — Fin d'Akhi-djouc. — Détrônement de Mohammed, fils de Mozaffer. — Partage de ses États entre ses fils. — Apparition de Tamerlan Page 718.

HARVARD-YENCHING LIBRARY

This book should be returned to
the Library on or before the last date
stamped below.



